

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

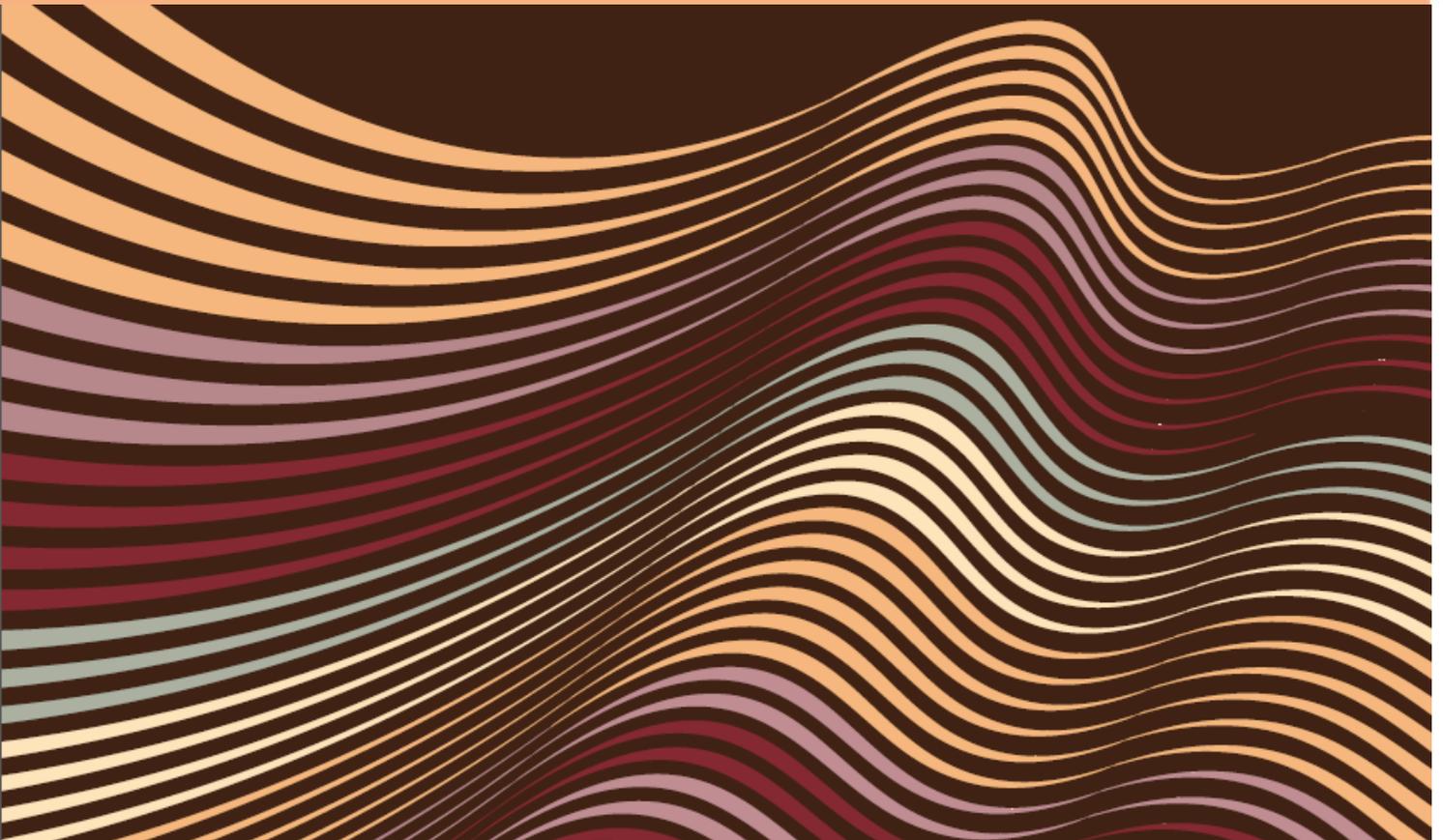
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

2023

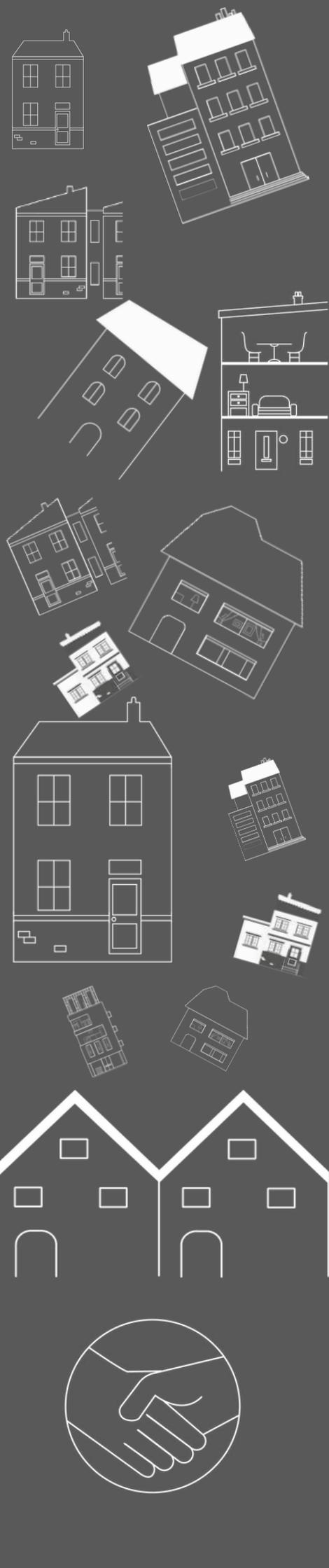
Bilans d'activité des organismes annexes



Sommaire

Figurent dans ce document les bilans des organismes devant présenter un rapport d'activité aux termes de l'article L3121-21 du Code général des collectivités territoriales et les bilans certifiés aux termes de l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales. Ces bilans sont présentés sous la responsabilité des présidents des organismes concernés.

Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	3
SEINE GRANDS LACS	55
Seine-Saint-Denis Habitat (SSDH)	119
SEQUANO	144
Seine-Saint-Denis tourisme	244
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-Saint-Denis (CAUE93)	298
Centre Départemental Enfants et Familles (CDEF)	322
SOGARIS	450
Centre Simone Delthil	538
Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)	545
Établissement Public de Santé de Ville-Evrard	641



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Agence Départementale d'Information sur le Logement

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



6/8 rue Gaston Lauriau 93100 Montreuil
Tel : 01 48 51 17 45
Email : adil93@adil93.com
Site : www.adil93.org

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Michel LANGLOIS
Président

*Officier de la légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

Edito

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Séverine MARSALEIX-REGNIER
Directrice

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

L'année 2023 a été marquée par une dynamique significative au sein de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Seine-Saint-Denis (ADIL93). Dans un contexte toujours plus complexe et évolutif, notre engagement en faveur de l'accès au logement et de l'accompagnement des habitants s'est accru.

Quelques faits marquants de l'année 2023 :

Le renforcement des services d'information et de conseil : En 2023, l'ADIL93 a intensifié ses services d'information et de conseil, répondant aux besoins croissants des ménages en matière de logement, avec une augmentation de 2,55% de l'activité de consultation.

La promotion de l'accès au droit du logement : Nous avons déployé nos actions visant à promouvoir l'accès au logement pour tous, en mettant l'accent sur les publics les plus vulnérables. Des initiatives de sensibilisation et d'information ont été réalisées pour informer sur les droits et les dispositifs existants en matière de prévention des expulsions locatives, de lutte contre l'habitat indigne et non-décent, de mise en œuvre du droit au logement opposable.

Des partenariats et collaborations renforcés : En 2023, l'ADIL93 a consolidé ses partenariats avec les acteurs locaux, les institutions publiques et les associations œuvrant dans le domaine du logement en accueillant un chargé de mission pour la prévention des expulsions.

Cette synergie a permis d'optimiser nos actions et d'offrir un accompagnement global et cohérent aux usagers.

Enfin, l'action d'information des professionnels a été renforcée avec l'obtention du label QUALIOPI, promouvant le professionnalisme des équipes dans le domaine de la formation.

Face aux défis persistants du marché immobilier et aux enjeux socio-économiques, l'ADIL93 demeure résolument engagée dans son action en faveur du logement.

Ensemble, poursuivons notre mission avec détermination pour un accès au logement plus juste et plus équitable au bénéfice de tous les habitants de la Seine-Saint-Denis.

L'ADIL EN CHIFFRES..... 1



Présentation

1

Historique.....	2
Missions.....	3
Conseil d'Administration.....	4
Ressources Humaines.....	6



Expertise juridique au service des particuliers et des professionnels

2

Caractéristiques du conseil au public.....	7
Rapports locatifs	15
Prévention des expulsions locatives.....	20
Lutte contre l'habitat indigne et non-décent	24
Accès au logement et DALO.....	31
Droit de la copropriété	33
Accession à la propriété	35
Formation des professionnels.....	37



Moyens de fonctionnement..... 38



Evènements..... 40



Communication et contacts..... 41



Partenaires..... 43



Annexes..... 44

3

26 934 CONTACTS

↳ **28 149
CONSEILS**

PERMANENCES
SUR **34** VILLES

365
PROFESSIONNELS
FORMÉS

14
SALARIÉS

1 071 458 €
BUDGET DE
FONCTIONNEMENT

La question de **l'information est un enjeu essentiel pour l'accès et/ou le maintien dans le logement**; ce dernier étant un facteur principal du développement de chacun et du bien-vivre ensemble.

Compte tenu de l'enchevêtrement des textes réglementaires toujours en évolution, l'information juridique et l'accompagnement des publics (notamment des plus fragilisés) sont des défis à relever.

C'est dans ce contexte que les ADIL voient le jour en 1975, sous l'égide de Jacques Barrot, ministre du logement.

Puis, la **loi SRU du 13 décembre 2000**, (Journal Officiel du 14 décembre 2000) donne une base législative aux ADIL et institutionnalise le caractère d'intérêt général de leur activité et de leur fonctionnement partenarial (CCH : art. L.366-1).

Il s'agit, par cette reconnaissance officielle, de **pérenniser le réseau et de garantir sa neutralité.**

L'ADIL de Seine-Saint-Denis a vu le jour en 1998, sous la forme d'une préfiguration d'ADIL (Mission Information Logement) elle a fêté en 2023 ses 25 ans d'existence.

L'ADIL93 est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, agréée le 3 octobre 2001 par le Ministère en charge du Logement.

N° SIRET : 417 813 193 000 71

Code APE : 9499 Z

N° de déclaration d'activité :

11 93 06915

Article L 366-1 du Code de la Construction et de l'habitation :

«...l'Association départementale d'information sur le logement a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial... »

Conseil au public

L'ADIL assure une mission de service public consistant à renseigner gratuitement tout particulier (locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété ..), ou professionnel, sur les questions relatives à l'habitat et au logement, dans les aspects juridiques, financiers et fiscaux.

Les consultants de l'ADIL bénéficient d'une information personnalisée et neutre sur leurs droits et obligations, sur les recours dont ils disposent.

La formation des professionnels

Organisme de formation professionnelle agréé, l'Adil met sa compétence et son expertise au service de ses partenaires, acteurs de l'habitat, publics ou privés, au travers de journées de formation inter ou intra entreprise.

L'ADIL93 est certifiée Qualiopi pour ses actions de formation.

L'organisation de moments d'échange

L'ADIL initie régulièrement des temps d'échange, des tables rondes autour de sujets liés à l'actualité du logement. L'ADIL est un acteur central dans l'écosystème départemental du logement.



Michel Langlois, Président

Vice-Présidents:

Florence Laroche

Maurice Mendes Da Costa

Trésorier: Patrick Carrouër

Secrétaire: Danielle Dubrac

COLLÈGE I : ORGANISMES REPRÉSENTANT LES OFFREURS DE BIENS ET SERVICES CONCOURANT AU LOGEMENT

Représentant l'AORIF (association des organismes HLM IDF)
Action Logement Vice-présidente du CRAL Ile de France
Seine-Saint-Denis Habitat Office Départemental HLM DG
Confédération Nationale des Administrateurs de Biens (UNIS)
CDC Habitat Directrice
3F Directrice
ACQUER'IMMO Président
ALJT Île de France Directeur territorial du 95 et 93Ouest.
Entreprise ANTARTIQUE Service, Directeur

Mme LE DOEUFF Anne-Katrin
Mme CARBONELL Géraldine
M. PRADE Bertrand
Mme DUBRAC Danielle
Mme COULON Agnès
Mme SEKKAKI Leila
M SYLVESTRE Niko
M. FUSETTI Pierre
M. MALLOZZI Frédéric

COLLÈGE II : ORGANISMES REPRÉSENTANT LES CONSOMMATEURS ET LES USAGERS

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) Président
Confédération Nationale du Logement (CNL) SG
Association LEO LAGRANGE
CGL Président
QUE CHOISIR Président (Sud)
CFDT

M.MENDES DA COSTA Maurice
M. RUER Marc
M. MONTAIGU Jean-Claude
M. AHAMED Abdou
M.HIRON Philippe
Mme GAUDEL Françoise

COLLÈGE III : POUVOIRS PUBLICS ET ORGANISATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Préfecture - Préfète déléguée pour l'égalité des chances
Maire Pavillons sous-Bois
Adjoint au Maire Les Lilas
CAF 93 Présidente
DRIHL UT93 Directrice
Conseil départemental de Seine-Saint-Denis Vice-présidente
CAUE 93 Présidente et vice-Présidente du CD
SOLIHA Est Parisien, Président
INTERLOGEMENT 93, Directeur

Mme PANTEBRE Isabelle
M. DALLIER Philippe
M. CARROUER Patrick
Mme SOLER-KERRIEN Marinette
Mme OUVRARD Anne-Emmanuelle
Mme LAROCHE Florence
Mme LABBE Pascale
M. COGNAT Bruno
M. DELAPORTE Maxence

COLLÈGE IV: PERSONALITES QUALIFIEES

Président d'honneur CAF93/ ex Directeur FREHA
Economie sociale et solidaire, membre du CESER IDF
Responsable associative
Président Honoraire de la CAF 93

M.TOURBIN Jean-Pierre
M. BENEFICE Thierry
Mme LORENZI Corinne
M. LANGLOIS Michel

Les adhérents qui composent l'association sont au nombre de trente. Le conseil d'administration est composé de 28 élus, représentant les quatre collèges qui le composent. Chacun des collèges à sa spécificité représentant des pouvoirs public, offreurs de biens et services, représentants des consommateurs et des personnes qualifiés. L'ensemble des administrateurs concourant aux mêmes objectifs, rendre un service de qualité aux ménages et à ses partenaires.

Le conseil s'est réuni trois fois et a tenu son assemblée générale au sein des locaux de la CCID 93.

Lors de ses réunions outre les points de gestion courante, a notamment été abordée la question des subventions nationales (ALS- Etat). Subventions qui ne prennent pas suffisamment en compte les demandes très importantes tant en information qu'en orientation, dans un département dont on reconnaît unanimement la nécessité d'attentions particulières...

Deux éléments majeurs ont été constatés par le C.A . En premier lieu, la non-revalorisation de la subvention nationale d'Action Logement, dont l'enveloppe est fermée depuis plus d'une décennie, et la convention signée pour les 5 années à venir entre l'ANIL et Action Logement reste sur la même base – 0 évolution...

Le deuxième élément qui a été soulevé concerne les versements très tardifs dans l'année des subventions ALS et Etat, représentant 38% du budget de fonctionnement, ce qui a contraint pour régler les salaires, charges et paiements de nos prestataires à faire appel fortement à notre réserve de trésorerie. Cette situation ne permet pas une saine gestion.

Heureusement, et merci à nos partenaires des collectivités locales du département et du Conseil départemental, qui représentent près de 42% de notre budget, pour leur régularité dans la contractualisation de leurs engagements.

Nous tenons ainsi à remercier tout particulièrement l'effort du Conseil départemental qui a revalorisé sa subvention à l'ADIL de 11%, reconnaissant en cela la forte implication de l'ADIL.

Le monde bouge, celui des ADIL avec ses partenaires doit s'interroger sur son modèle économique, et dans une région comme la nôtre, penser à développer des synergies et mutualisations. Ceci est réalisable, je dirais même indispensable, pour autant il faut une volonté commune !

Réfléchir aujourd'hui c'est AGIR pour demain !

Le Président Michel Langlois

Organigramme

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Séverine Marsaleix-Regnier
Directrice



Marie-Isabelle Mindzie
Hôtesse accueil



Katell David
Cadre Chargée de mission PEX



Alice Martinez
Cadre Chargée de mission juridique



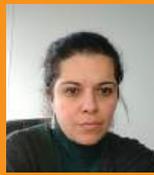
Lila Chebil
Cadre juriste -Responsable formation



Béatrice Singui
juriste



Kristina Vukadin
juriste



Sonia Lakbar-Taleb
juriste



Amel Bouguedah
juriste



Philippe Trouillet
juriste



Nazan Handag
juriste



Océane Delaunay
juriste



Pauline Morin
juriste



Hugo Pelard
juriste

Le volume de consultations a connu une hausse par rapport à l'année 2022 (+2,55%) avec un effectif de juristes stable à 10 ETP.

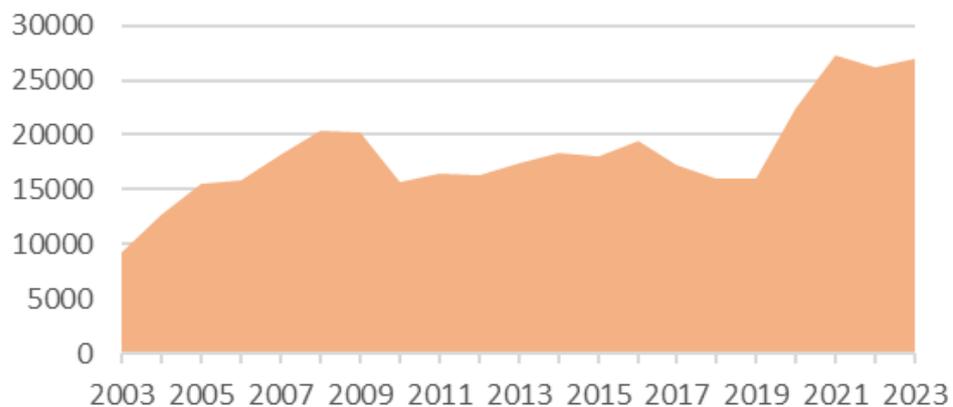
Le ratio moyen des consultations par juriste est soutenu, il s'élève à 2 700.

28 149 thématiques abordées au cours des 26 934 consultations. Le système de recueil informatique des données a évolué, il met ainsi en exergue le fait que lors d'une consultation, plusieurs questions sont abordées.

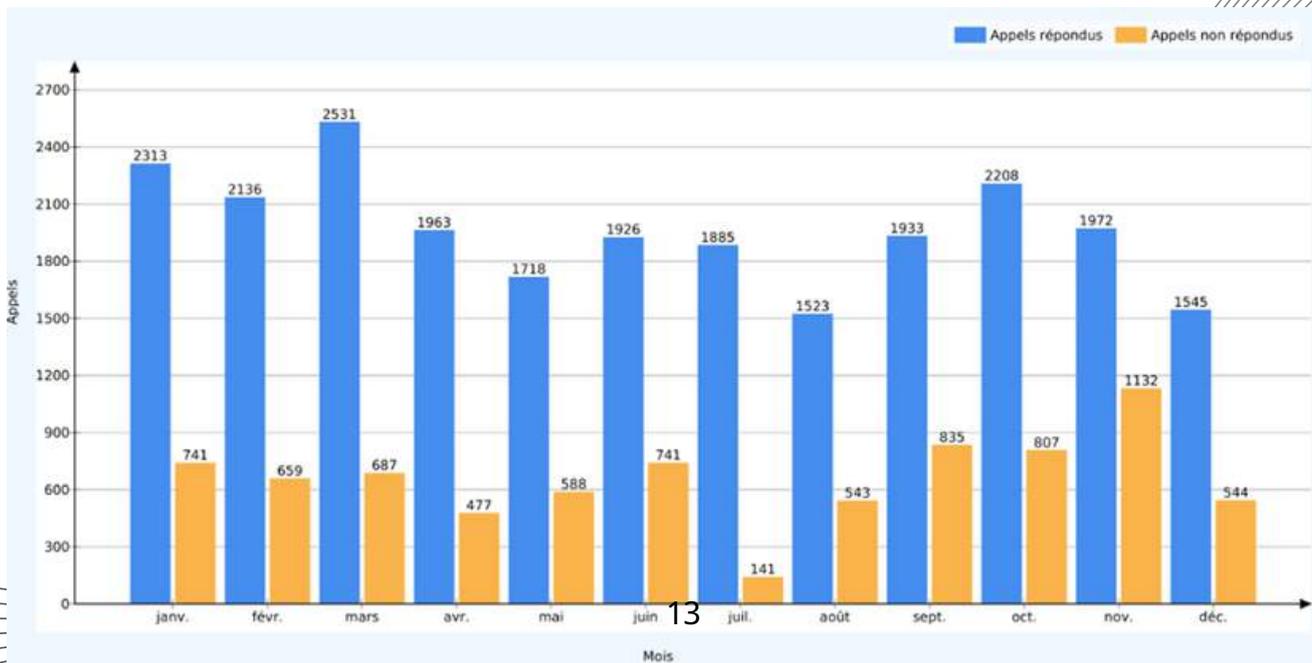
26 934
Consultations
en 2023

↑ +2,55%

Evolution du volume de consultations depuis 20 ans



La gestion des appels: 1 971 appels/mois (soit en moyenne 100/jour [98,55]) ; les appels entrants prennent position dans une file limitée à 10 places. Nous accordons une grande attention à l'accueil téléphonique et physique des usagers.





Commune d'origine des

Lieu d'habitation : 98% en Seine Saint Denis

Aubervilliers	1129	Gagny	402	Le Raincy	281
Aulnay-sous-Bois	847	Ile-Saint-Denis	109	Romainville	621
Bagnolet	1015	Les Lilas	454	Rosny-sous-Bois	583
Blanc-Mesnil	692	Livry-Gargan	476	Saint-Denis	2127
Bobigny	939	Montfermeil	279	Saint-Ouen	928
Bondy	874	Montreuil	3924	Sevran	854
Le Bourget	344	Neuilly-Plaisance	193	Stains	369
Clichy-sous-Bois	421	Neuilly-sur-Marne	474	Tremblay-en-France	292
Coubron	37	Noisy-le-Grand	491	Vaujours	57
La Courneuve	701	Noisy-le-Sec	557	Villemomble	235
Drancy	943	Pantin	1257	Villepinte	289
Dugny	206	Pavillons-sous-bois	250	Villetaneuse	289
Epinay-sur-Seine	906	Pierrefitte/seine	324		
Gournay/marne	24	Le Pré-st-Gervais	520		

Total
En Seine Saint Denis
26 457

Paris	171
Val de Marne	87
Hauts de Seine	57
Val d'Oise	60
Seine et Marne	44
Yvelines	21
Essone	16
Hors Ile de France	21

Total
hors Seine Saint Denis
477

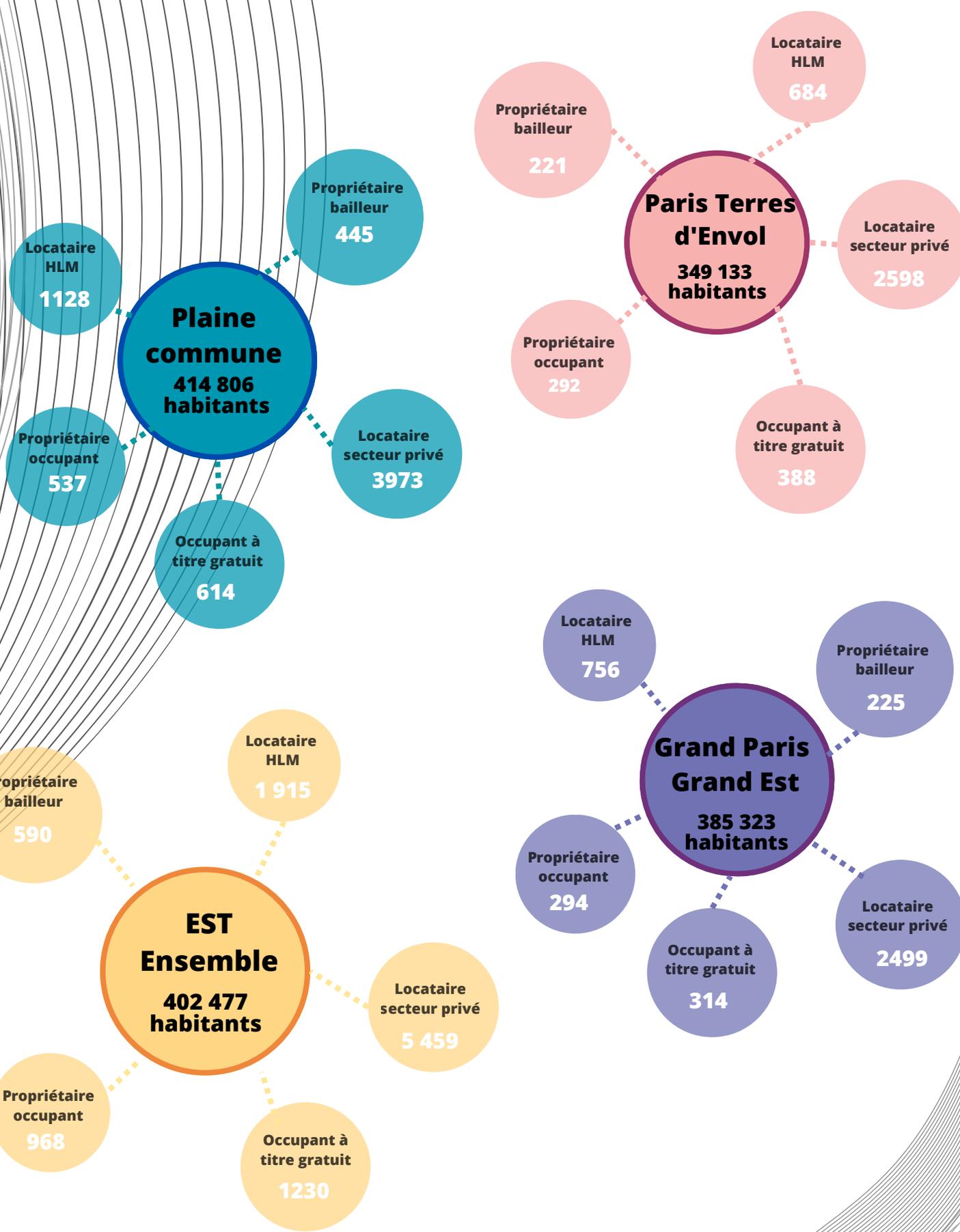


Total
26 934



Répartition des consultations par territoire

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE





La présence territoriale

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

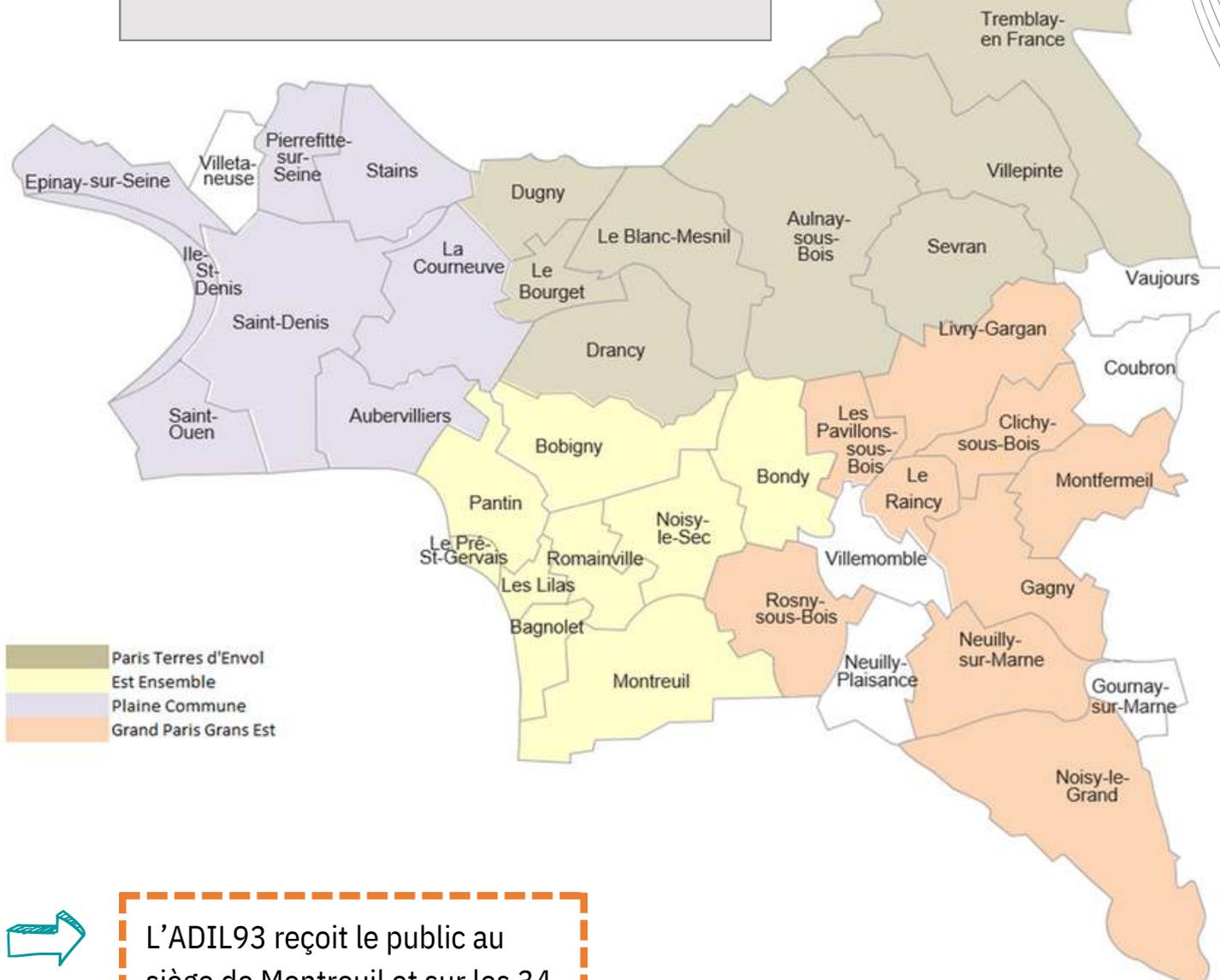
Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Un département urbain de 236 km² comprenant 40 communes regroupées en 4 Etablissements Publics Territoriaux (EPT).

1 655 422 habitants (référence Insee en 2020).



L'ADIL93 reçoit le public au siège de Montreuil et sur les 34 permanences déployées sur le territoire départemental.



N.B:

- En blanc, les territoires non couverts.
- Pour le détail des villes, voir annexe

2023

- 1356 permanences
- 5975 conseils dispensés soit 22% des consultations.



Le mode de contact

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

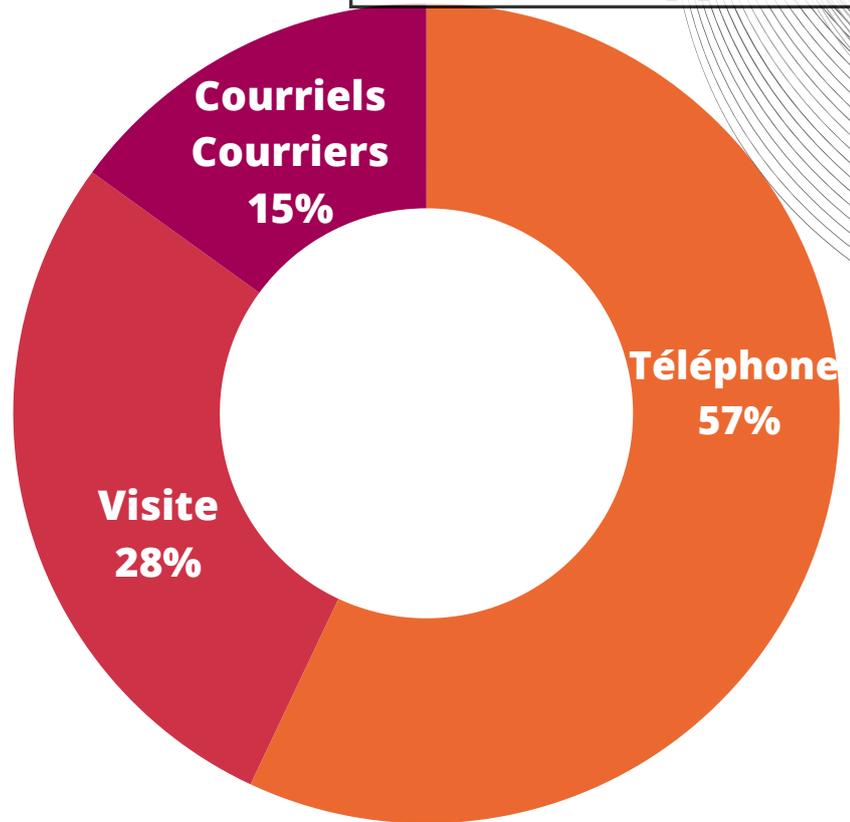
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Téléphone	15 247
Visites	7 730
Mail	3 928
Visio	29



L'hôtesse d'accueil réceptionne les appels et les transfert aux juristes disponibles ou prend les coordonnées pour un rappel dans les 12h maximum.

Le téléphone reste le mode de contact privilégié malgré une perte de 2 points cette année au profit des visites, respectivement 57% et 28%.



01 48 51 17 45



Les courriers/courriels sont stables (15%), cela représente environ 17 mails/jour auxquels nous nous engageons à répondre dans les 24 heures.



adil93@adil93.com



Pour mémoire, il est possible de prendre **rendez-vous en ligne** (www.adil93.org) de même qu'il est possible de le faire en visio conférence; cependant ce mode de consultation demeure marginal.



Les consultations de visu sont en hausse par rapport aux deux dernières années. Elles représentent 28% des consultations totales (contre 26% en 2022).

On note chaque année une reprise progressive des visites qui s'étaient naturellement réduites depuis la crise sanitaire.



Le mode de contact par ville

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

VILLES	TELEPHONE	VISITE	COURRIEL	VISIO	FORUM	TOTAL
Aubervilliers (93300)	687	318	112	-	12	1129
Aulnay-sous-Bois (93600)	506	208	86	-	47	847
Bagnolet (93170)	585	276	153	1	-	1015
Bobigny (93000)	392	374	143	14	16	939
Bondy (93140)	427	364	78	-	5	874
Clichy-sous-Bois (93390)	154	229	38	-	-	421
Coubron (93470)	30	2	5	-	-	37
Drancy (93700)	576	253	113	-	1	945
Dugny (93440)	128	53	25	-	-	206
Épinay-sur-Seine (93800)	431	383	88	-	5	906
Gagny (93220)	221	136	42	-	3	402
Gournay-sur-Marne (93460)	19	1	4	-	-	24
La Courneuve (93120)	356	271	73	-	2	701
Le Blanc-Mesnil (93150)	370	241	79	-	2	692
Le Bourget (93350)	188	123	33	-	-	344
Le Pré-Saint-Gervais (93310)	244	192	81	-	3	520
Le Raincy (93340)	139	107	34	-	1	281
Les Lilas (93260)	245	139	70	-	-	454
Les Pavillons-sous-Bois (93320)	148	77	24	-	1	250
L'Île-Saint-Denis (93450)	53	37	18	-	1	109

VILLES	TELEPHONE	VISITE	COURRIEL	VISIO	FORUM	TOTAL
Livry-Gargan (93190)	303	95	77	-	1	476
Montfermeil (93370)	148	76	46	-	9	279
Montreuil (93100)	2624	376	891	4	29	3924
Neuilly-Plaisance (93360)	135	24	32	-	2	193
Neuilly-sur-Marne (93330)	256	144	72	-	2	474
Noisy-le-Grand (93160)	273	156	60	2	-	491
Noisy-le-Sec (93130)	332	160	63	1	1	557
Pantin (93500)	732	330	190	-	5	1257
Pierrefitte-sur-Seine (93380)	213	81	29	-	1	324
Romainville (93230)	325	220	75	-	1	621
Rosny-sous-Bois (93110)	329	169	79	-	6	583
Saint-Denis (93200)	955	832	334	1	5	2127
Saint-Ouen-sur-Seine (93400)	483	274	167	1	3	928
Sevran (93270)	486	255	113	-	-	854
Stains (93240)	220	116	33	-	-	369
Tremblay-en-France (93290)	168	99	25	-	-	292
Vaujours (93410)	41	10	6	-	-	57
Villemomble (93250)	174	30	28	-	3	235
Villepinte (93420)	193	72	23	-	1	289
Villetaneuse (93430)	66	14	9	-	15	104



Statut des consultants

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

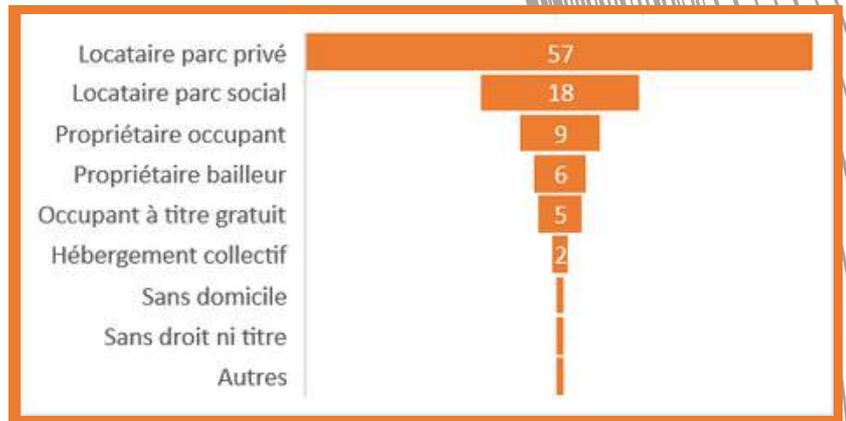


ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

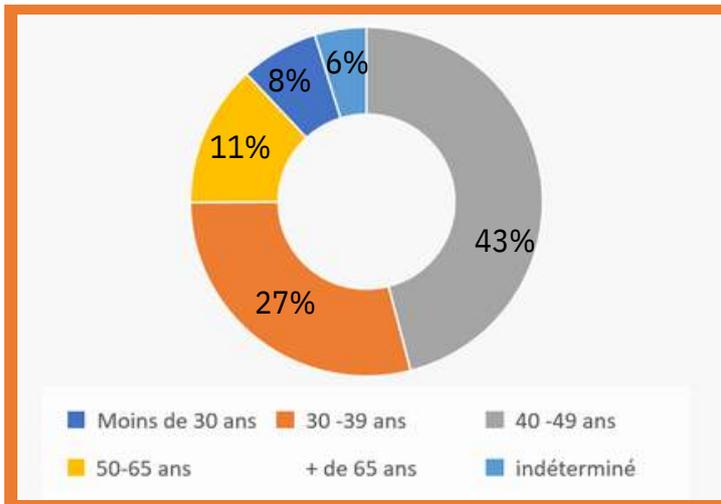
La répartition entre les différents statuts de consultants montre une forte prédominance des locataires qui représentent 75% des consultations, essentiellement issus du parc privé.

Les propriétaires sont 15% à nous contacter.

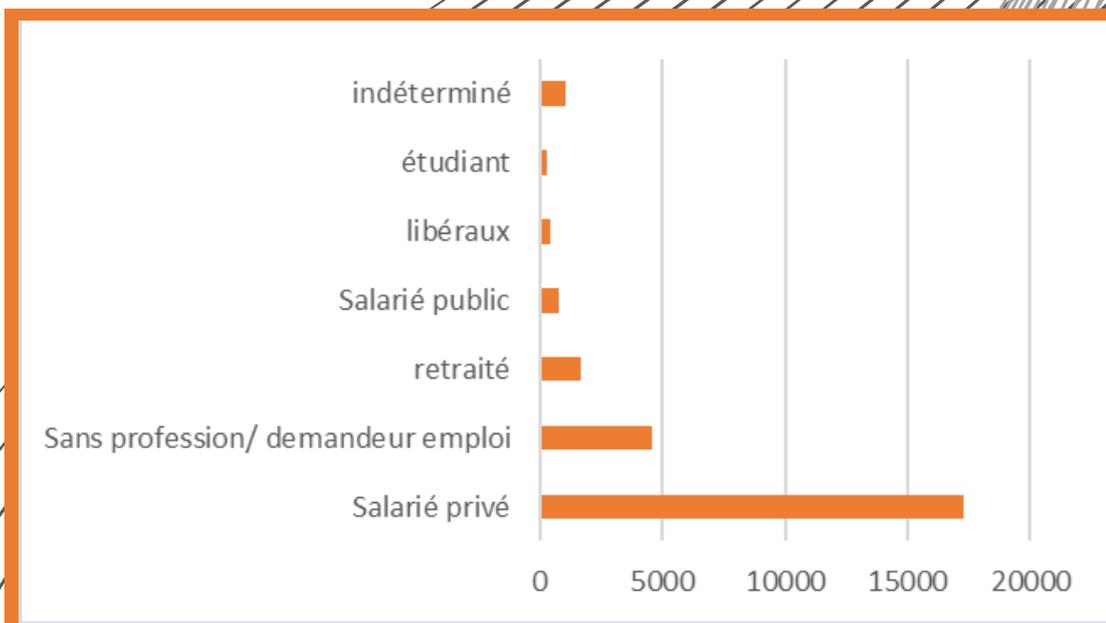
Statut du consultant en %



Age des consultants en %



Situation vis à vis de l'emploi





Les thèmes de consultations

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

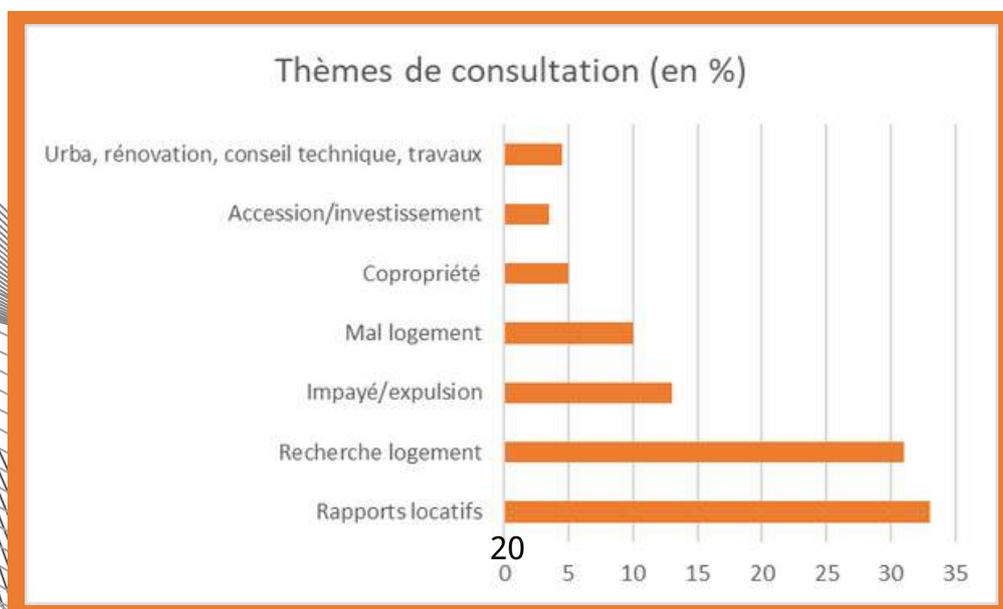
Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

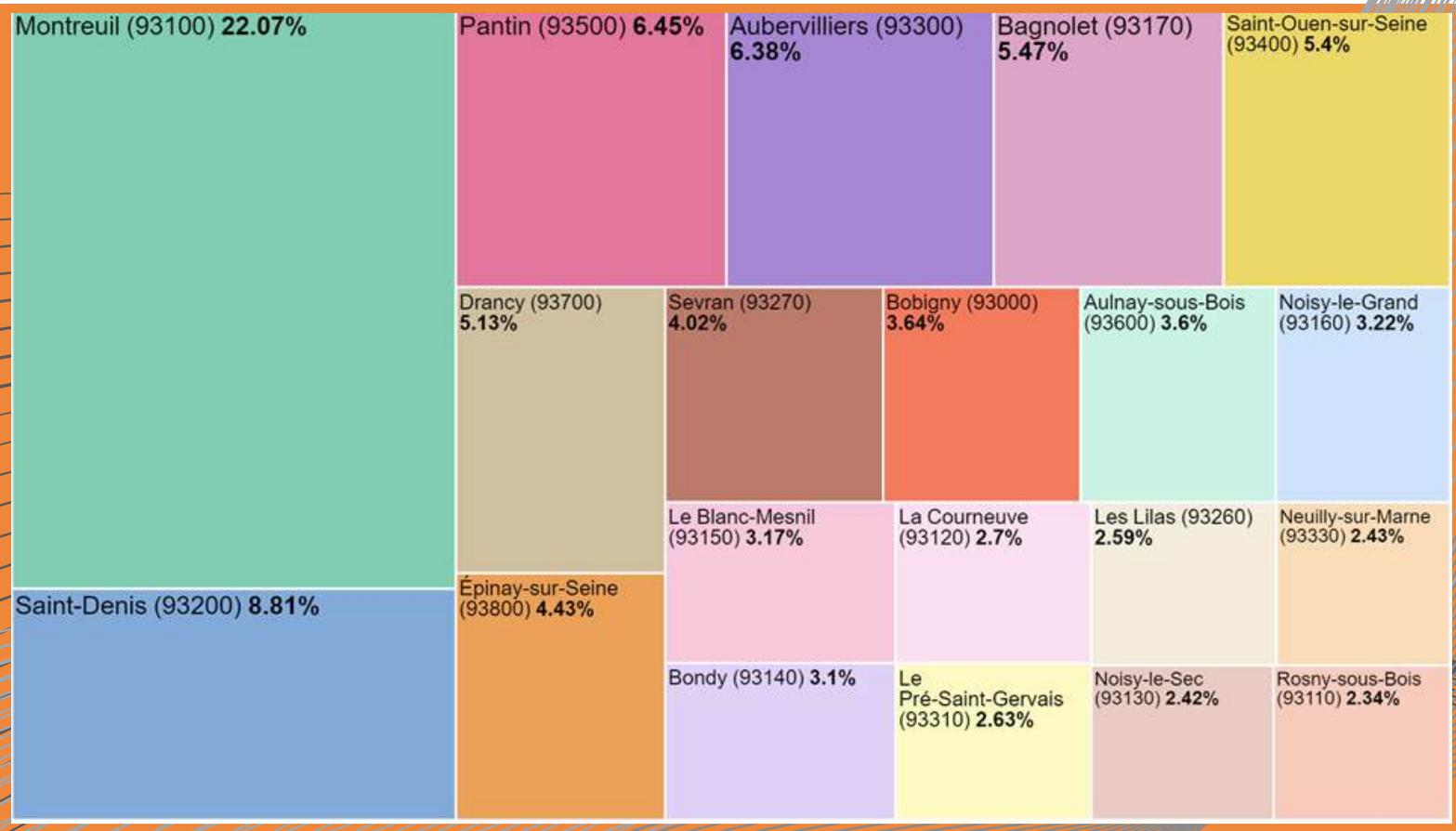
	Valeur
RAPPORTS LOCATIFS	9 352
RECHERCHE DE LOGEMENT	8 803
COPROPRIETE	1307
ACCESSION, FISCALITE ET INVESTISSEMENT LOCATIF	1 033
MAL LOGEMENT	2 833
IMPAYÉ / EXPULSION	3 607
URBANISME, CONSEIL TECHNIQUE, DIAGNOSTICS	1214

Les rapports locatifs occupent toujours une place prépondérante dans les sollicitations (33%). La recherche de logement et en particulier la mise en œuvre du DALO (droit au logement opposable) représente aussi une thématique importante des consultations (31%). C'est souvent la porte d'entrée à d'autres problématiques (travaux, non-décence, loyer trop cher...)





Classement des 20 communes dont sont principalement originaires les consultants qui nous interrogent sur la thématique des rapports locatifs.



Régime juridique

Les sollicitations relèvent essentiellement de la Loi du 6 juillet 1989, en location nue (77%), puis en logement social (13%).

Loi de 1989 (vide)	HLM	Loi de 1989 (meublé)	Loi de 1948	Saisonnier, meublé touristique	Bail mobilité	Structures d'hébergement	Bail code civil (résidence secondaire, logement de fonction)	Conventionné privé
7224	1216	709	39	39	33	40	30	22

91% des sollicitations concernent des locations en gestion directe, sans intermédiaire d'un professionnel.



Consultations à l'entrée dans les lieux

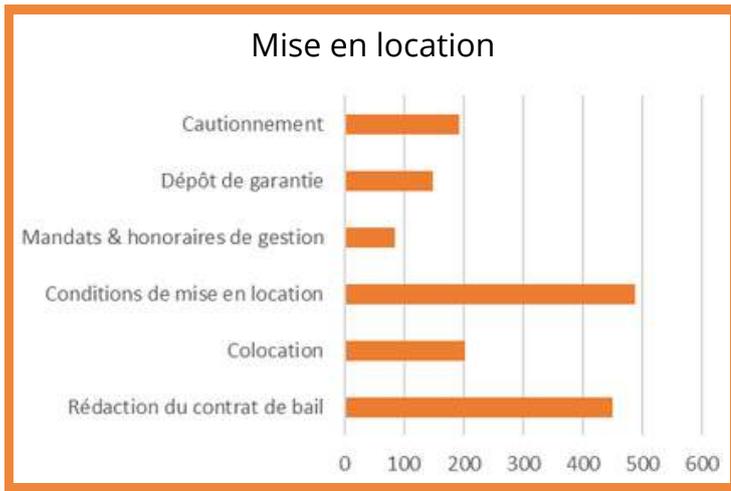
Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



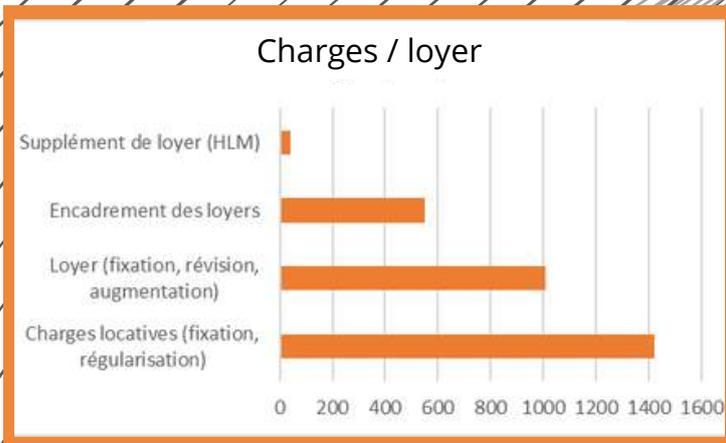
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Lors de la mise en location, les juristes sont interrogés sur les conditions préalables (diagnostics...), la rédaction des clauses du bail (il existe un bail type depuis le 1er août 2015), la cotitularité, le montant et le financement du dépôt de garantie.

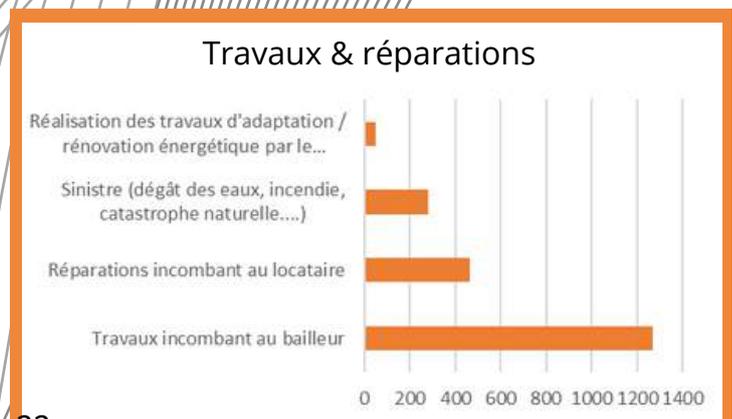
Consultations en cours de bail

Les locataires sont les principaux usagers à nous contacter, ils soulèvent les obligations du bailleur qui recouvrent plusieurs champs (réparation du logement, remise de quittances...).



En cours de bail, beaucoup de questions relatives au décompte et à la régularisation des charges locatives et de plus en plus de sollicitations en matière d'encadrement des loyers.

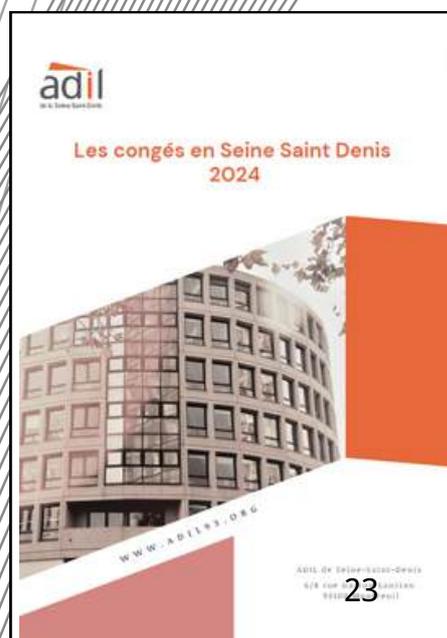
Des sollicitations émanant des locataires au sujet des travaux incombant au bailleur



Face à la contrainte du parc de logements, en cours de bail, des questions se posent en matière de transfert de bail ou sous-location.



42% des congés délivrés par les bailleurs ne respectent pas les délais et 20% ne comportent pas de motifs ou ne respectent pas les règles de formes.



Bon à savoir:
Une étude sur la délivrance des congés en Seine Saint Denis a été initiée en 2023. Elle sera consultable en cours d'année 2024

Actions auprès des partenaires

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Formation pour l'association UNLI sur les charges et réparations locatives - mai 2023



Forum Aulnay-Sous-Bois sur l'accès au droit - 9 & 10 juin 2023



CCAS Aubervilliers - intervention de l'ADIL93 sur la prévention des expulsions locatives 23 novembre 2023



Forums Logement organisés par le crédit social des fonctionnaires Hôpital de Montfermeil - 14 novembre, de Montreuil le 15 novembre et d'Aulnay-sous-Bois le 28 novembre 2023.



Forum logement de Villetaneuse 16 novembre 2023



Formation annuelle organisée au bénéfice des salariés de l'ALJT - Bobigny, 30 novembre 2023



Forum des solidarités La Courneuve 10 décembre 2023



Forum organisé par la CFDT auprès des salariés de la SNCF - 20 décembre 2023

L'Encadrement des loyers

L'ADIL informe et conseille quant aux dispositions applicables en matière d'encadrement des loyers:

La Loi ELAN du 23 novembre 2018 prévoit la possibilité (à titre expérimental) de mettre en place un encadrement des loyers dans les zones dites tendues.

Territoires concernés:

Plaine Commune (depuis 01/06/2021)

Est Ensemble (depuis 01/12/2021)

Une carte interactive est disponible sur le site de l'ADIL www.adil93.org



Retrouvez le Fil de l'Adil:



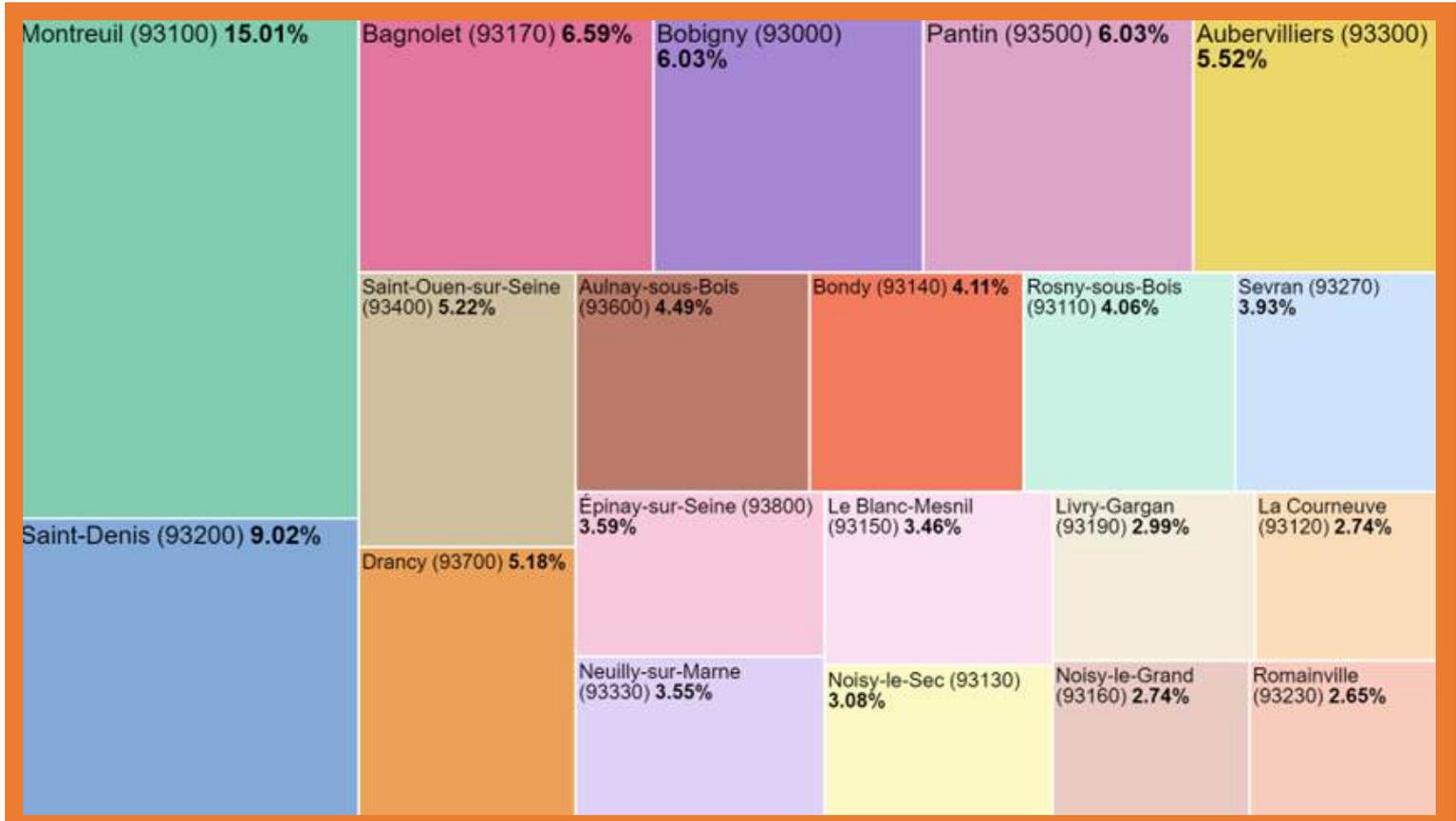
Information sur l'encadrement des loyers organisée à Bagnolet 4 juillet 2023.



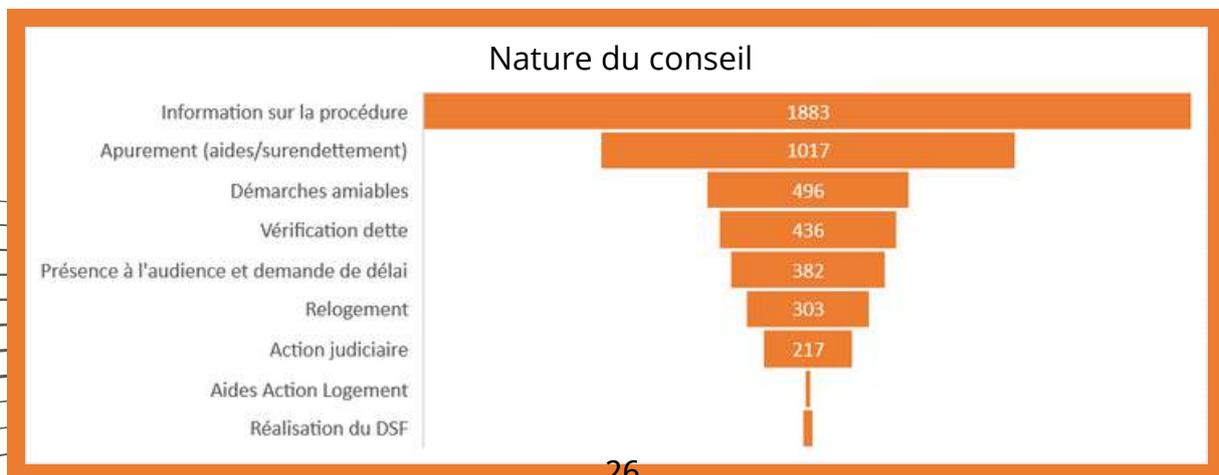
La prévention des expulsions locatives

Sur le sujet de la prévention des expulsions, 93% des consultations émanent de locataires, 7% de propriétaires bailleurs.

Classement des 20 communes dont sont principalement originaires les consultants qui nous interrogent sur la thématique impayé/expulsion.



Le conseil apporté en matière de prévention des expulsions est souvent multifocal. En fonction du stade de la procédure, les juristes adaptent leurs conseils, l'idée étant de vérifier l'existence et le montant de la dette, de mobiliser les aides pour la mise en place d'un plan d'apurement réaliste, d'accompagner dans les procédures parallèles (habitat indigne, relogement...).



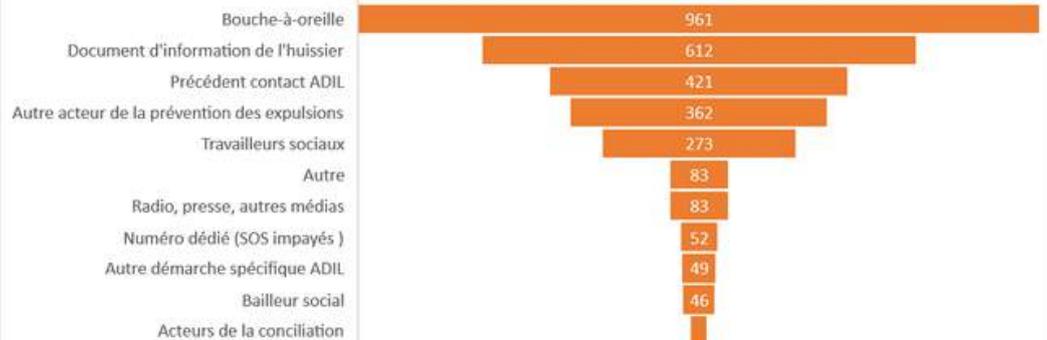
Réorientation



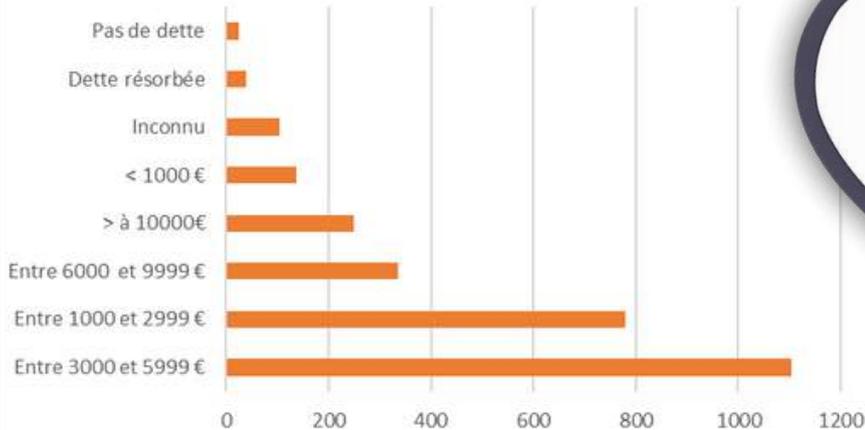
Les juristes orientent au besoin vers les dispositifs locaux pour la mise en place de stratégies.

Notoriété de l'Adil.

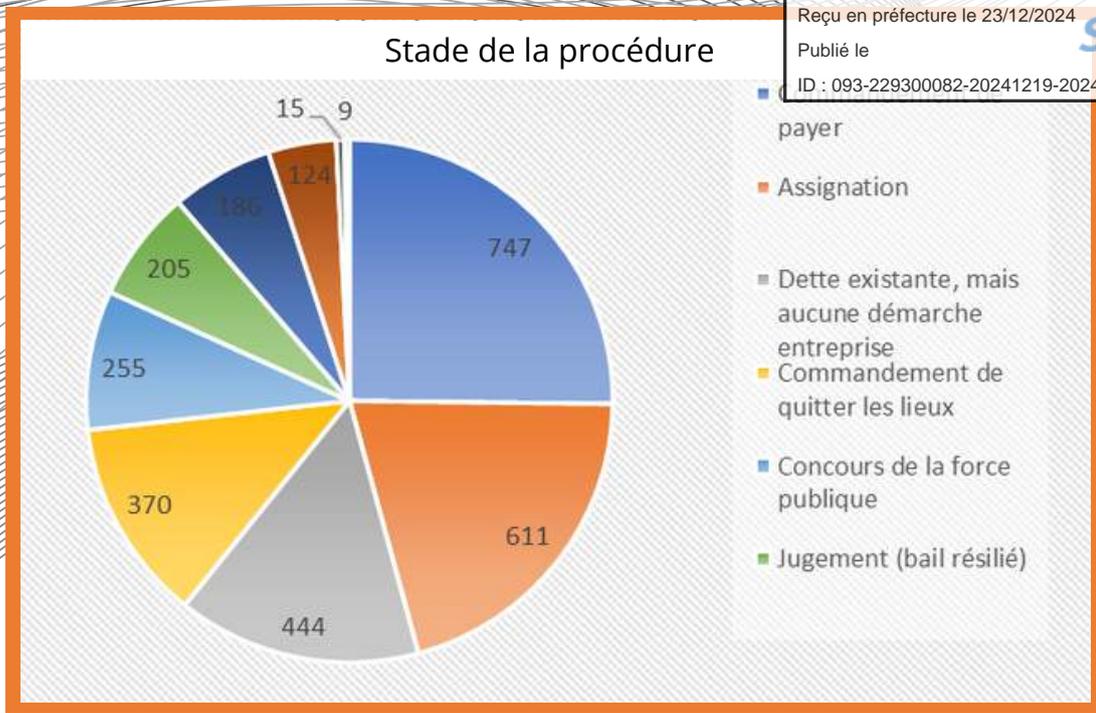
Orientation vers l'ADIL



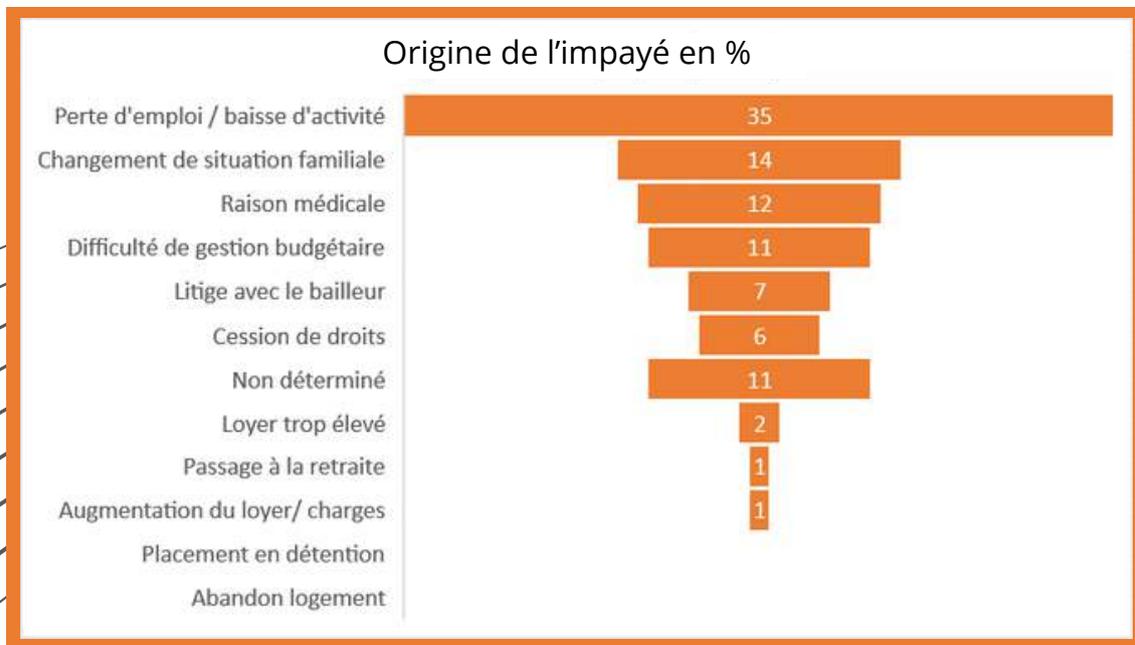
Montant de la dette



Les ménages nous contactent avec une dette comprise entre 3000 et 6000€. C'est également la cible de notre action d'accompagnement au stade du commandement de payer.



¼ des ménages nous contactent au stade du commandement de payer, ce qui est cohérent du fait de l'action d'accompagnement que nous menons dans ce cadre pour les locataires du parc privé (dette comprise entre 3000 et 7000€). Autant nous contactent lors de l'assignation (20%). 15% des ménages nous contactent à la naissance de la dette mais avant toute procédure, et 6% anticipent la difficulté financière. Pour 21% des ménages, un commandement de quitter les lieux a été délivré (13%), voire un concours de la force publique requis ou accordé (8%).



Missions spécifiques PEX (Prévention des expulsions)

Notre partenariat avec la Fondation Abbé Pierre est actif depuis 2010, il consiste en un soutien de la fondation pour la mise en œuvre d'une action d'accompagnement socio-juridique des ménages précaires sur des sujets d'expulsion locatives, de lutte contre l'habitat indigne, de DALO.

Au-delà de cette activité, l'ADIL apprécie le travail en réseau autour de partenaires associatifs œuvrant sur la notion « d'accompagnement aux droits liés à l'habitat » (ADLH).



1358 appels orientés vers l'ADIL 93.
(+50% par rapport à 2022)

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Où trouver une permanence près de chez vous ?
Quelle association contacter ?



Mission PREVEX (Prévention des expulsions)

Une mission d'accompagnement des ménages du parc privé ayant reçu un commandement de payer a été lancée au dernier trimestre 2018.

Cette intervention en amont permet de vérifier les conditions locatives (état du logement, montant de la dette, révision des loyers, régularisation des charges...), et de mettre en œuvre les démarches nécessaires.

Les juristes proposent des actions d'apurement, éventuellement par la sollicitation d'aides financières.

Depuis août 2023, L'Adil reçoit les commandements de payer et adresse un courrier aux ménages en impayés. En cas de non-réponse une relance est envoyée à 6 semaines ainsi qu'un courrier au bailleur. En cas de NPAI, un courrier est adressé au bailleur.

En 2023, sur les 1377 ménages qui ont été destinataires d'un courrier les invitant à prendre contact avec l'ADIL, 19% y ont donné suite (soit +2% par rapport à 2022).

Retrouvez le bilan sur le site de l'adil:

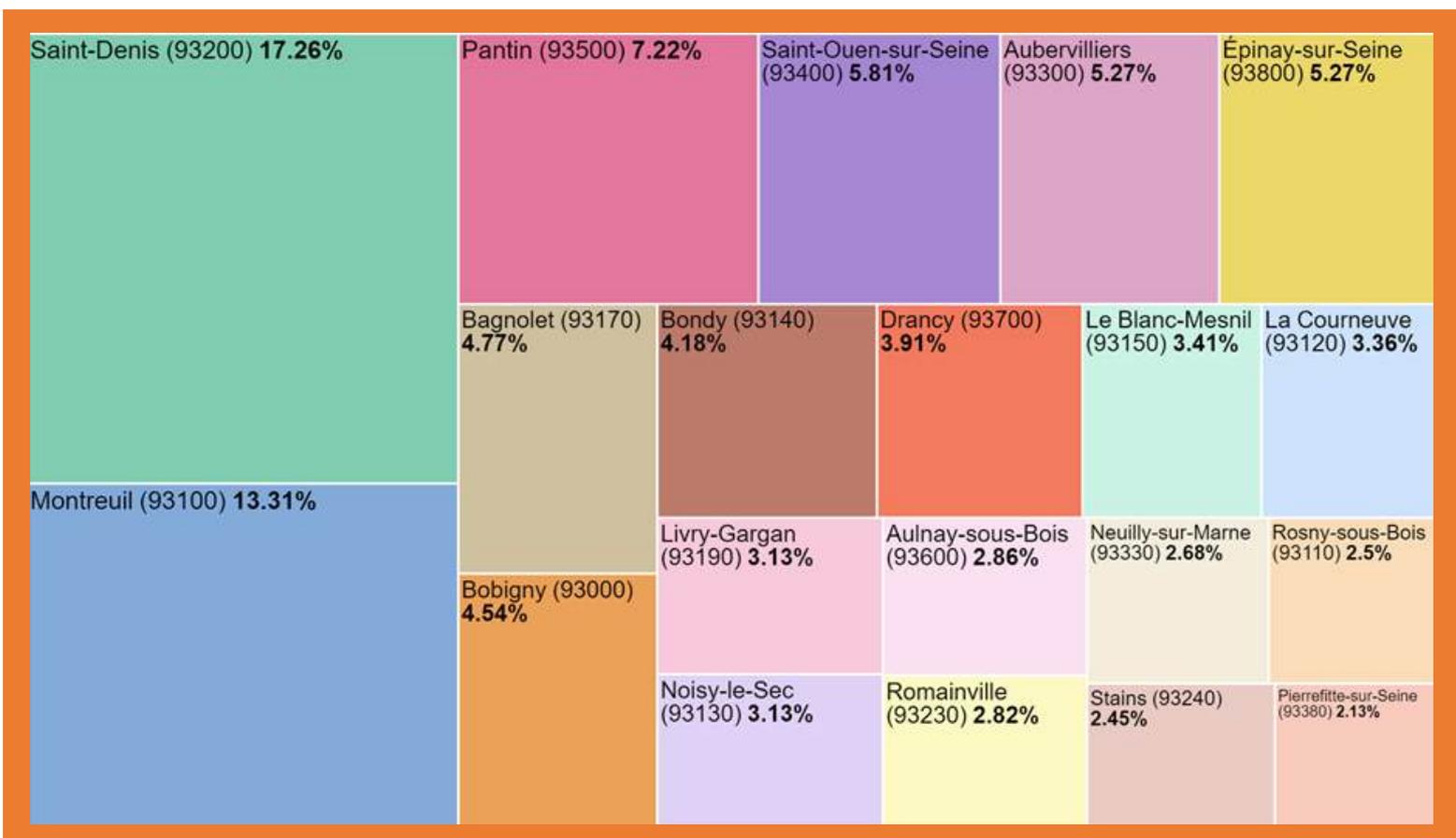


Chargé de Mission PEX (Prévention des expulsions)

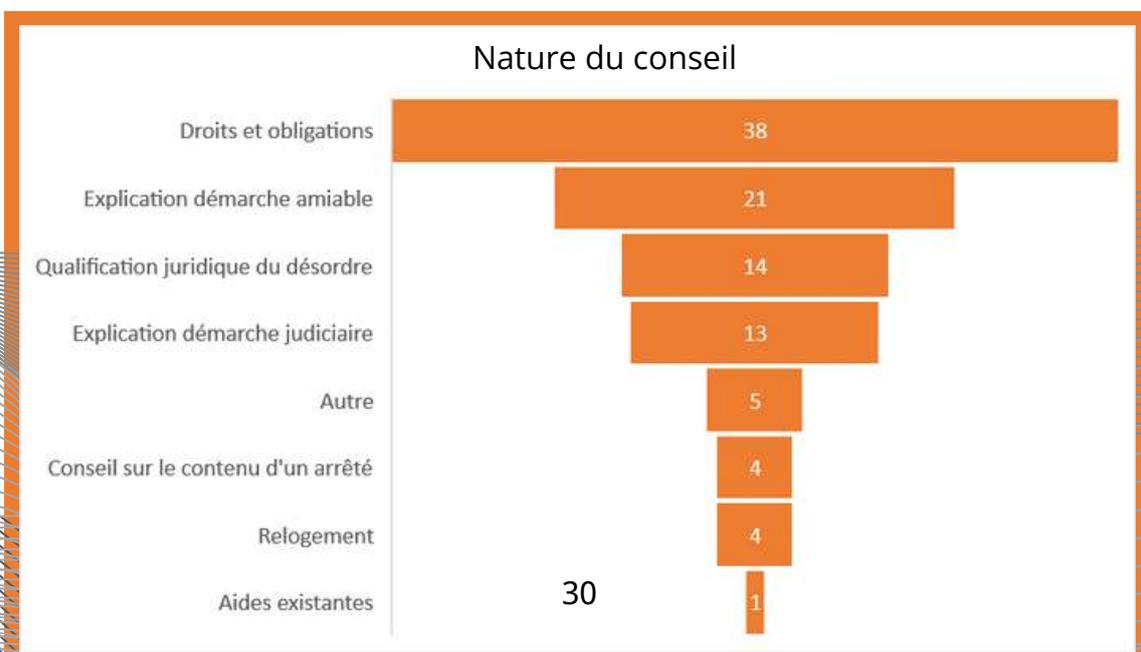
Depuis le 1er janvier 2023, l'Adil93 dispose d'un poste de chargé de mission PEX financé dans le cadre du plan stratégique pauvreté.

Le chargé de mission PEX a notamment une action d'animation du réseau des acteurs départementaux et locaux dans le cadre de la mise en œuvre de la charte départementale de prévention des expulsions.

Classement des 20 communes dont sont principalement originaires les consultants qui nous interrogent sur la thématique de la lutte contre l'habitat indigne.



En matière de lutte contre l'habitat indigne, les juristes apportent une information éclairée sur les procédures, qu'il s'agisse de l'habitat non décent (droit privé) ou dangereux pour la santé ou la sécurité des occupants (polices administratives du Maire ou du Préfet), ou enfin les désordres qui relèvent du règlement sanitaire départemental. Le rôle du juriste va être de qualifier et d'orienter vers la procédure adaptée, puis de suivre ou de relayer éventuellement des dysfonctionnements.

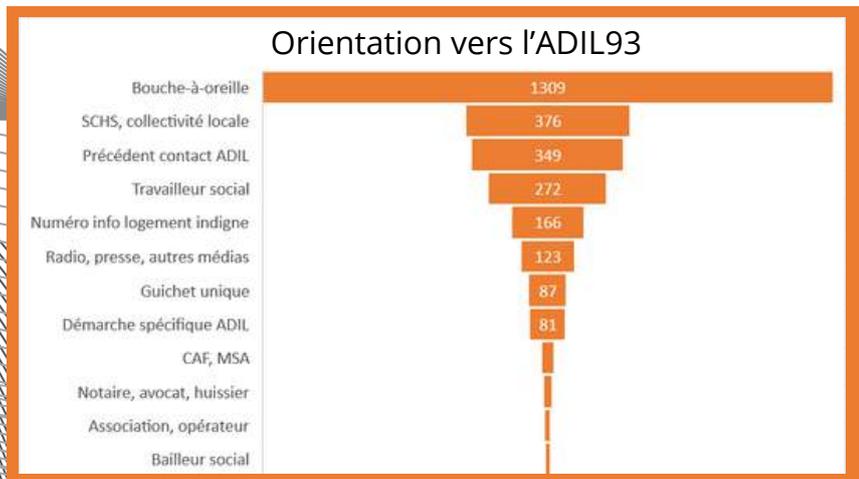


La qualification des désordres est importante pour identifier la indigne :

- Des travaux qui relèvent du Décret du 30 janvier 2002 qualifiant la non-décence.
- Des travaux qui relèvent du RSD et depuis le 1er octobre du Code de la santé publique (décret "hygiène").
- Des travaux qui relèvent des pouvoirs de police du Maire ou du Préfet.



Après qualification, les juristes orientent vers les professionnels compétents pour la mise en place d'une stratégie de résorption des désordres. Ces consultations s'inscrivent généralement sur la durée, avec un accompagnement régulier.



L'ADIL93 jouit d'une grande notoriété au sein du département son action est bien identifiée par les professionnels.

FOCUS : HISTOLOGE

Histologe est une plateforme permettant aux professionnels de signaler auprès des Services Communaux d'Hygiène et de Santé ainsi que de l'Agence Régionale de Santé une suspicion d'insalubrité. Elle a pour objectif de réunir l'ensemble des professionnels et de traiter de façon dématérialisée ces signalements.

L'ADIL93 a participé aux réunions concernant le déploiement d'Histologe. Elle suit attentivement la mise en œuvre de cet outil auquel elle contribuera au regard de sa mission dans le cadre de la conservation³¹des allocations logement en cas de non-décence.

Missions spécifiques en matière de lutte contre l'habitat indigne

L'ADIL est un partenaire actif de la lutte contre l'habitat indigne et non-décent sur le département. En toute neutralité, les juristes informent aussi bien les locataires que les propriétaires.

Des contacts sont établis avec les services du procureur de la République dans la lutte contre les marchands de sommeil.

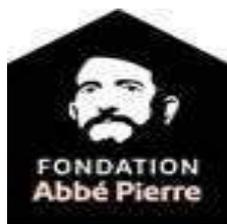
L'ADIL est associée au Plan Département de Lutte contre l'Habitat Indigne, et membre du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et technologiques.

Elle a largement relayé la communication de la Préfecture sur ce sujet.

Depuis 2019, un numéro unique Info Logement Indigne (0806 706 806) est mis en service à la demande du Ministère du logement. Il est dédié à l'information des ménages confrontés à des situations de logements indignes, en fonction du département de l'appelant, une mise en relation s'effectue avec un juriste d'ADIL.



1654 appels orientés vers l'ADIL 93 en 2023.
(+9% par rapport à 2022)



Partenariat avec la Fondation Abbé Pierre sur l'accompagnement socio-juridique des ménages victimes d'habitat indigne.



Fondation Abbé Pierre - Rencontre du réseau des permanences d'accompagnement aux droits liés à l'habitat d'Ile-de-France (ADLH) - Intervention de l'ADIL93 sur la conservation des aides au logement dans le cas d'un logement non-décent - 07 juillet 2023.



Formation de la compagnie des architectes de la copropriété sur l'habitat indigne « de la procédure au projet » – 22 septembre 2023



Retour d'expérience auprès des travailleurs sociaux CAF sur le dispositif de conservation de l'AL en cas de non-décence du logement : 3 sessions webinaires organisées les 31 mai 1er et 2 juin 2023.

Ces temps d'échange ont permis d'aller à la rencontre d'environ 100 agents de la CAF, pour rappeler le circuit qui fait suite au signalement du logement non-décent, expliquer le volet accompagnement des ménages, la réalisation de la médiation ou l'action judiciaire.



Plaine Commune

Mathieu HANOTIN
Président de Plaine Commune
Maire de Saint-Denis

Kary BORTNICK
Vice-présidente de Plaine Commune en charge de la Recherche urbaine
et de la lutte contre le logement indigne

EN PRÉSENCE DE
Bertrand FAYAN, Maire de Marolles
et de Michèle LUTZ, Maire de Mulhouse

ont le plaisir de vous inviter à la
**JOURNÉE NATIONALE
DU RÉSEAU DES VILLES CONTRE
L'HABITAT INDIGNE**

Lundi 13 novembre 2023
de 9h à 17h30

L'USINE TE 279 Av. du Président Wilson 93200 Saint-Denis (accès ligne 10)

Cette première édition de la journée nationale du Réseau des Villes contre l'habitat indigne, créée suite aux États Généraux du Logement à Marseille en novembre 2022, sera notamment l'occasion de présenter les propositions du rapport remis à Monsieur Patrick Vieganski, Ministre Délégué au Logement, par Mathieu Hanotin, Président de Plaine Commune et Maire de Saint-Denis, et Michèle Lutz, Maire de Mulhouse.

Intervention de l'ADIL93 à la journée nationale du réseau des villes contre l'habitat indigne à Saint-Denis (13/11).



Formation sur les punaises de lit à Noisy-le-Grand 14 juin 2023.



L'ADIL a présenté les principales mesures de la lutte contre l'habitat indigne aux référents des commissariats de la Seine-Saint-Denis, sur l'invitation de la substitut du procureur 1er décembre 2023.

Le permis de louer

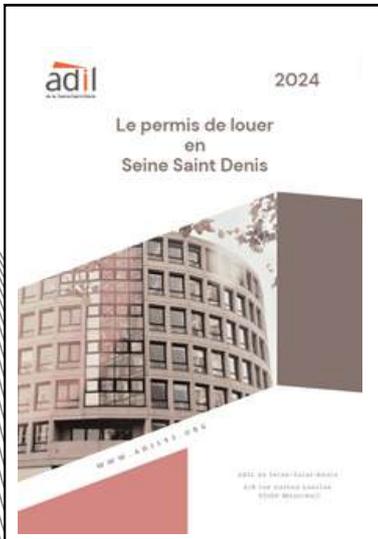
Le « permis de louer » a été instauré par la loi ALUR du 24 mars 2014, dans le cadre de la politique de lutte contre l’habitat indigne. Il permet aux collectivités de délimiter des zones dans lesquelles la mise en location d’un logement sera soumise à une demande d’autorisation préalable ou à une déclaration. Ce dispositif peut être mis en place dans des zones géographiques délimitées et comportant un nombre important d’habitats dégradés.



Une carte interactive est disponible sur le site de l’ADIL www.adil93.org, permettant de suivre quelles sont les villes concernées, selon quelles modalités le dispositif est applicable et connaître les contacts locaux.



Carte interactive : 



Bon à savoir :

Une étude sur l’application du permis de louer a été initiée en 2023. Elle sera consultable en cours d’année 2024.

L’objectif de cette étude est de recenser les retours d’expérience des communes ayant mis en place le permis de louer.

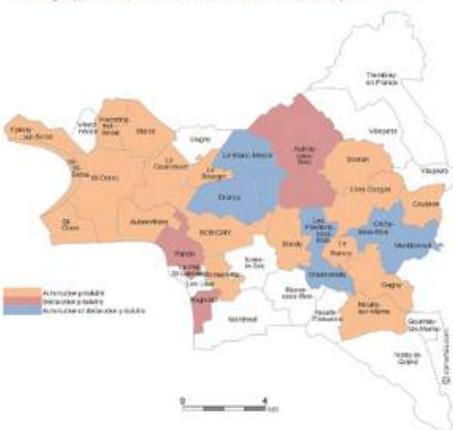
Sur l’ensemble des 40 communes qui composent la Seine Saint Denis, 27 communes ont mis en place le permis de louer dont :

- 18 communes relèvent de l’autorisation préalable,
- 3 communes relèvent de la déclaration préalable,
- 6 communes relèvent de l’autorisation et de la déclaration préalable.

A noter qu’en fonction des communes, l’ensemble du périmètre peut être global ou à l’inverse seules certaines zones peuvent être concernées.

De même, les modalités de dépôt (par voie postale, voie dématérialisée,...) dépendent des délibérations communales.

Cartographie des autorisations et déclarations préalables





L'accompagnement en non-décence

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

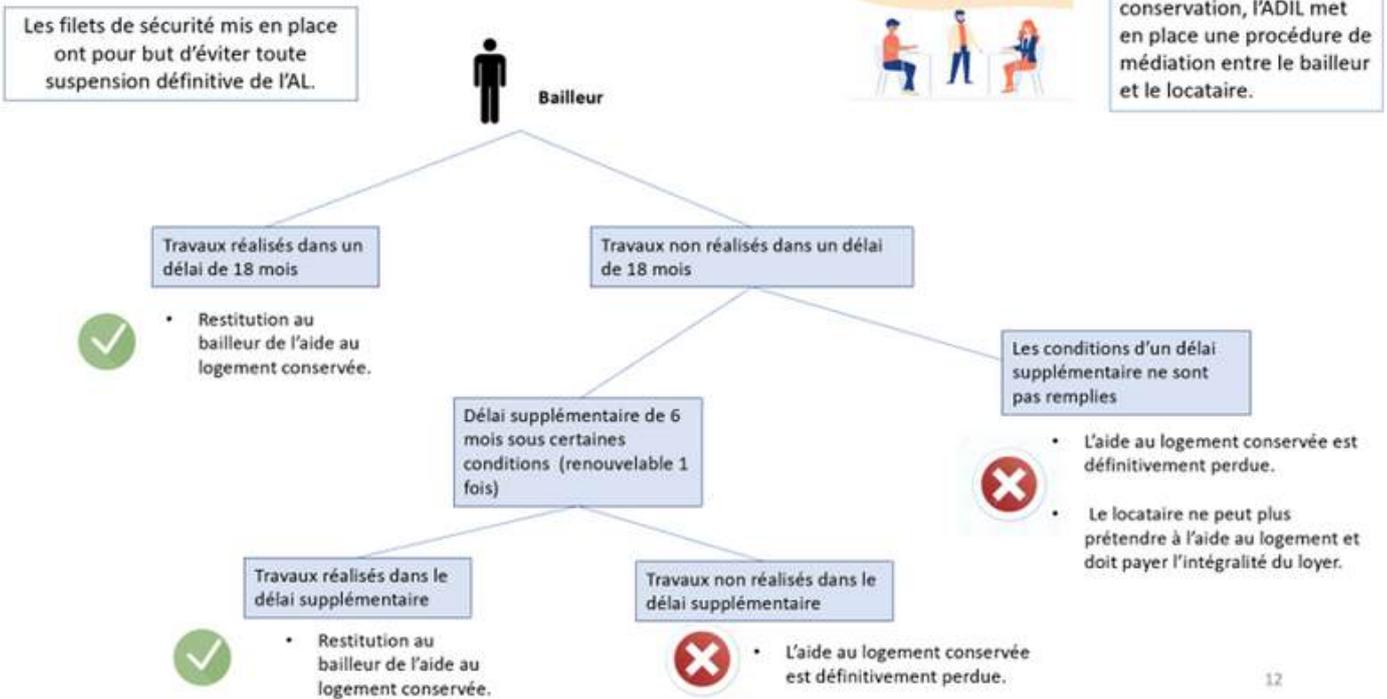
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



L'ADIL en partenariat avec la CAF93 est largement impliquée dans le dispositif de la non-décence dans le cadre de la conservation de l'aide au logement. Citémétrie, opérateur agréé par la CAF réalise des diagnostics.



La conservation de l'aide au logement



Pour une meilleure appropriation du dispositif, l'ADIL a formé des agents de la CAF (3 sessions de 3h).

Pour faciliter le diagnostic, l'ADIL a élaboré une grille de repérage de la non décence, basée sur les notions du Règlement Sanitaire Départemental (actualisées du Décret n° 2023-695 du 29 juillet 2023 dit "Décret hygiène") et du Décret de 2002 (fixant les conditions d'un logement décent).

L'objectif est d'aboutir à un document d'expertise permettant de qualifier l'état du logement avec une double entrée réglementaire (procédure civile/administrative) . Cette grille est désormais utilisée par Citémétrie et la ville partenaire de la CAF (Clichy-sous-Bois).

Fiche « RSD - Décence » de Seine-Saint-Denis

ADIL CITÉMÉTRIE

RECAPitulatif des données saisies lors de l'entretien de l'habitat

Appoint établi par : Téléphone : Date de visite initiale : Date de rapport : Date de validité :

Matricule CAF : Matricule CAF :

Démarcheur : Maire CAF ADIL 93 ARS Autre

Adresse : N° : Rue : Code postal : Ville : Bâtiments : Entrée : Etage : Porte : Références cadastrales :

Occupants : Nom : Prénom : Tél. Fixe/Port : Mail : N° de dév. : Propriétaire occupant : Locataire Copropriétaire Propriétaire occupant Autres : copropriétaire, nom et prénom des autres occupants :

Composition familiale : Actuels : Adulter (première, âge) : Femme enceinte : Enfants (première, âge) : Adultes (première, prénom, âge) :

Loyer : Montant : Aides au logement ALPALES APL Mesure de protection Tactile Curatelle Autre : Organisme : PSL FBS

Propriétaires : Privé Bailleur social

Déclencheur (à val. ARS) : Personnes présentes lors de l'habitat (nom, prénom, âge) :

RECAPitulatif des données : puits arrosage présence électricité chauffage meublement salle sanitaires ascenseur équipements électriques et de chauffage sanitaires humidité et aération ascenseur

Quantification de la situation (tableaux annexes être cochés) : Destination

Non décence - Décret n° 2022-120 du 20 février 2022 : CAF

Infraction au PSD - RSD 93 article 130 de l'annexe 1302 : Maire

MISE EN SECOURS NÉCESSAIRE (base INSOUFISANCE COCHÉE) - CSP L. 211-2 : Danger pour les occupants lié à des défauts de sécurité (électricité, chauffage, plomberie, ascenseur, etc.) nécessitant des travaux de réparation ou de remplacement immédiats au bâtiment existant, sans fin de délai. : Maire Copie CAF

Insalubrité - CSP L. 121-22 et L. 121-23 : Défautes graves et multiples (infiltrations, humidité, problèmes de chauffage, problèmes de ventilation, problèmes de plomberie, problèmes de sécurité, etc.) nécessitant des travaux de réparation ou de remplacement immédiats au bâtiment existant, sans fin de délai. : ARS Copie CAF

Danger ponctuel imminent (base danger COCHÉE) - CSP L. 121-14 : Nécessité d'intervention dans l'urgence pour répondre à un danger pour les occupants, qu'il s'agisse de l'état des parties communes, d'un défaut de sécurité, d'un défaut de plomberie, d'un défaut de chauffage, etc. : ARS Copie CAF

Défaillance - CSP L. 121-22 : Plus les défauts (et leur) et/ou les dommages causés au logement (défaut d'entretien, défaut de réparation) et des parties communes (défaillance) peuvent constituer un danger pour les occupants, sans fin de délai. : ARS Copie CAF

Locat Impropre à l'habitation - CSP L. 121-21 : Caves, sous-sols, combles, pièces dépourvues d'électricité ou de chauffage. : ARS Copie CAF

Sur-occupation de fait du bailleur - CSP L. 121-21 : ARS Copie CAF

© ADIL 93 Page 3 sur 12

83 signalements non-décence en 2023 :

- 8 réalisations des travaux
- 6 déménagements
- 9 orientations contentieuses
- 2 en attente de retour du locataire
- 14 signalements ARS
- 44 en cours



L'offre de médiation

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

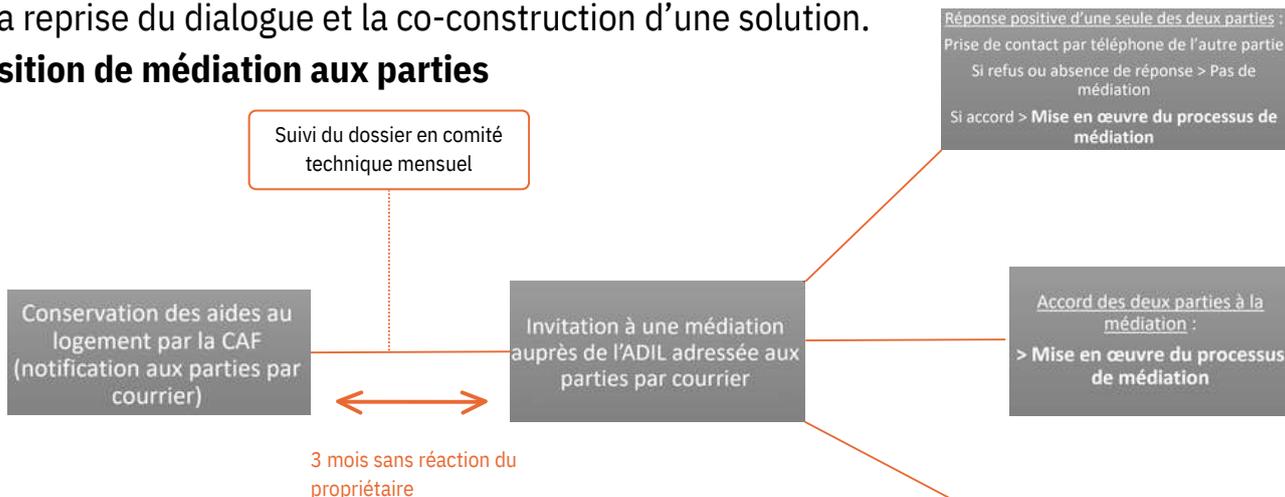


ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE une

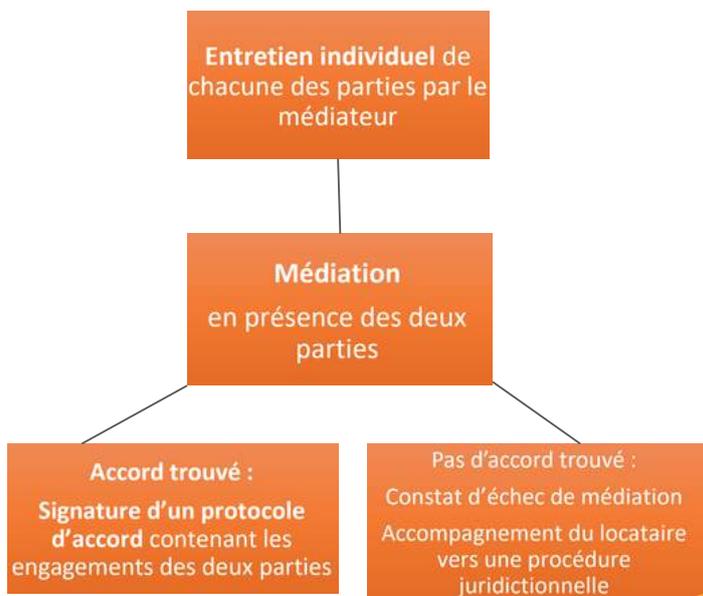
Cette nouvelle offre de service mise en œuvre par l'ADIL a nécessité une montée en compétence. Il est proposé ce service de médiation exclusivement en appui à la conservation de l'aide au logement pour sécuriser la procédure.

Au terme de 3 mois d'inaction du bailleur à la suite d'une conservation de l'AL, afin d'éviter un blocage qui conduirait à la perte de l'aide au logement par le locataire, l'ADIL propose en effet une médiation aux parties. Ce mode de règlement amiable des litiges, basé sur une démarche volontaire, consiste d'abord à entendre séparément les parties, puis à offrir une séance de médiation dont l'objectif est la reprise du dialogue et la co-construction d'une solution.

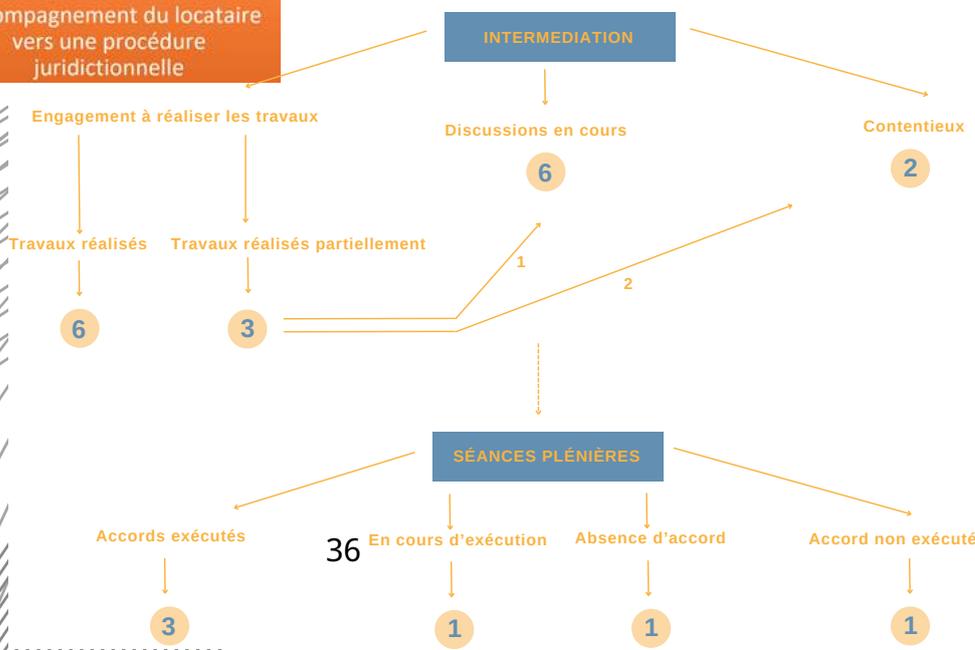
La proposition de médiation aux parties



Le déroulement de la médiation



Les médiations en 2023



17

6

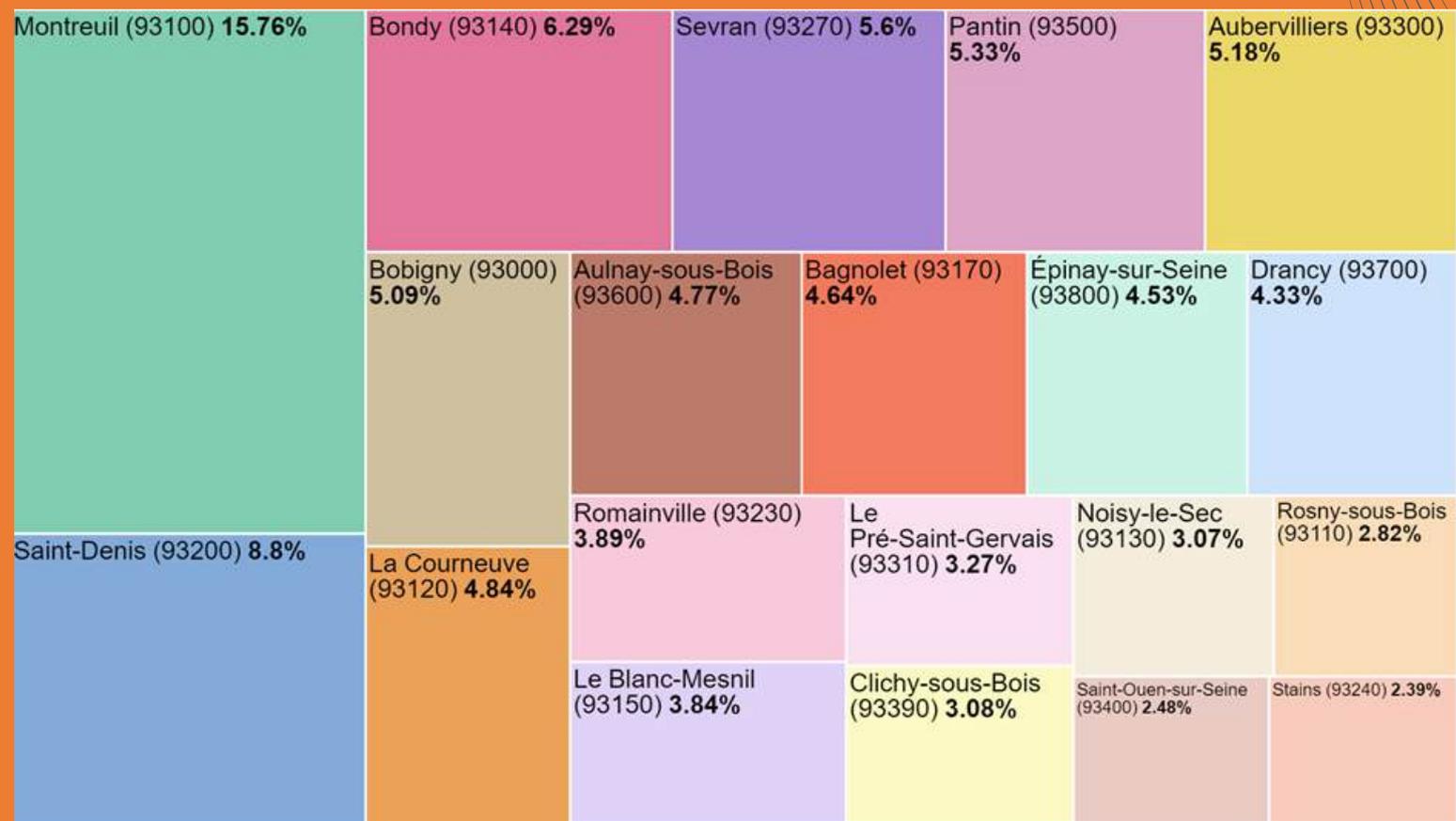


L'accès au logement et mise en œuvre du DALO

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
 Reçu en préfecture le 23/12/2024
 Publié le
 ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Classement des 20 communes dont sont principalement originaires les consultants qui nous interrogent sur la thématique du DALO.

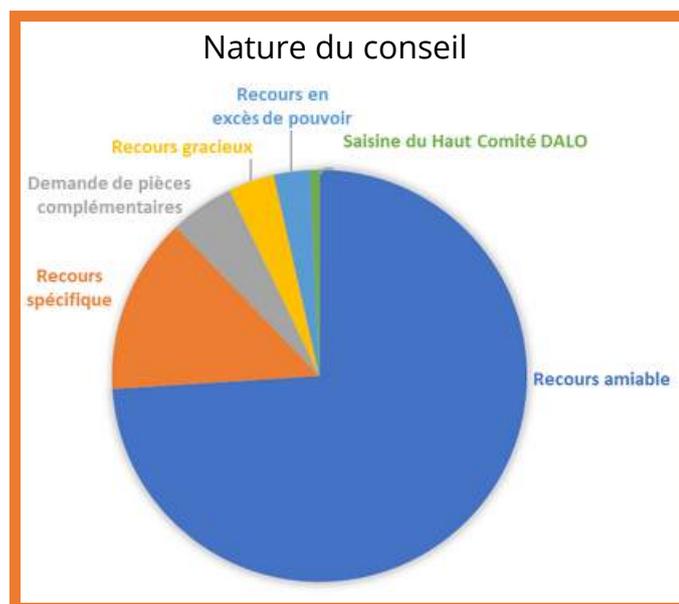


Les juristes accompagnent la mise en œuvre du DALO à tout stade de la procédure.

Au stade initial, ils préconisent le dépôt d'un recours amiable ou en confortent la base juridique. Ils renseignent également sur les demandes (nombreuses) de pièces complémentaires, et interrogent parfois l'utilité de ces dernières pour l'instruction du dossier.

Si le dossier est rejeté, les juristes aident à la motivation du recours gracieux (devant la commission de médiation) ou contentieux (devant le Tribunal administratif).

Enfin, si le dossier est reconnu prioritaire et urgent à être relogé mais qu'il n'est pas accompagné d'une proposition de logement social, les juristes préconisent le recours spécifique, voire indemnitaire avec le concours d'un avocat.



Action auprès des partenaires

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

S[°]LO

FONDATION
Abbé Pierre



Partenariat avec la Fondation Abbé Pierre sur l'accompagnement socio-juridique des ménages sur le DALO.



Partenariat avec l'ALJT



Depuis de nombreuses années, l'ADIL est partenaire de l'ALJT pour intervenir dans chaque résidence du département afin d'informer les jeunes sur l'accès à un logement autonome et les différentes aides possibles.

Cette année Action Logement a coanimé certaines de ces séances d'information.



Animation de séances auprès de jeunes résidents des foyers ALJT, souvent en collaboration avec Action Logement. : 27/02 et 27/09 à Bondy - 22/03 à Rosny - 7/06 à Epinay - 14/06 et 14/09 à Saint-Ouen.



Accueil de la Mission Locale de Saint-Denis lors de la semaine « portes ouvertes logement » – Agence Action Logement de Saint-Denis 8 juin 2023.



Forum logement ALJT 75/93 - Paris 30 novembre 2023

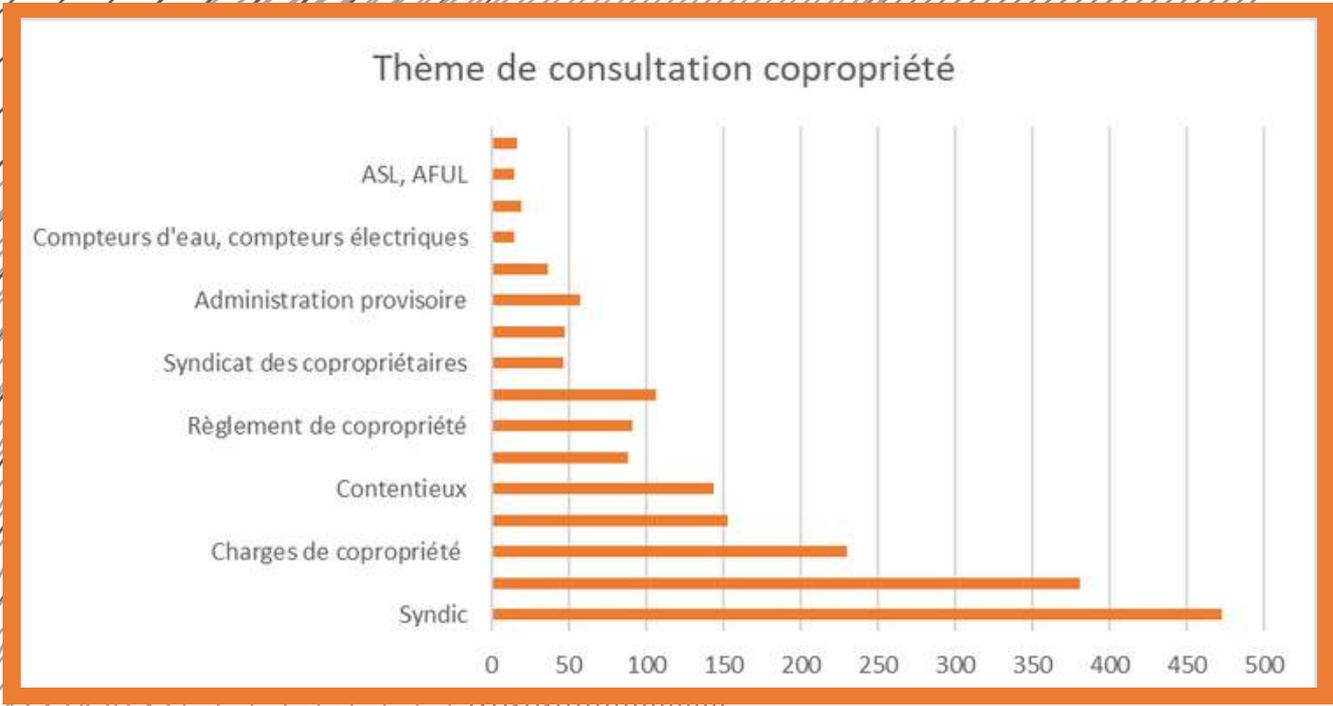
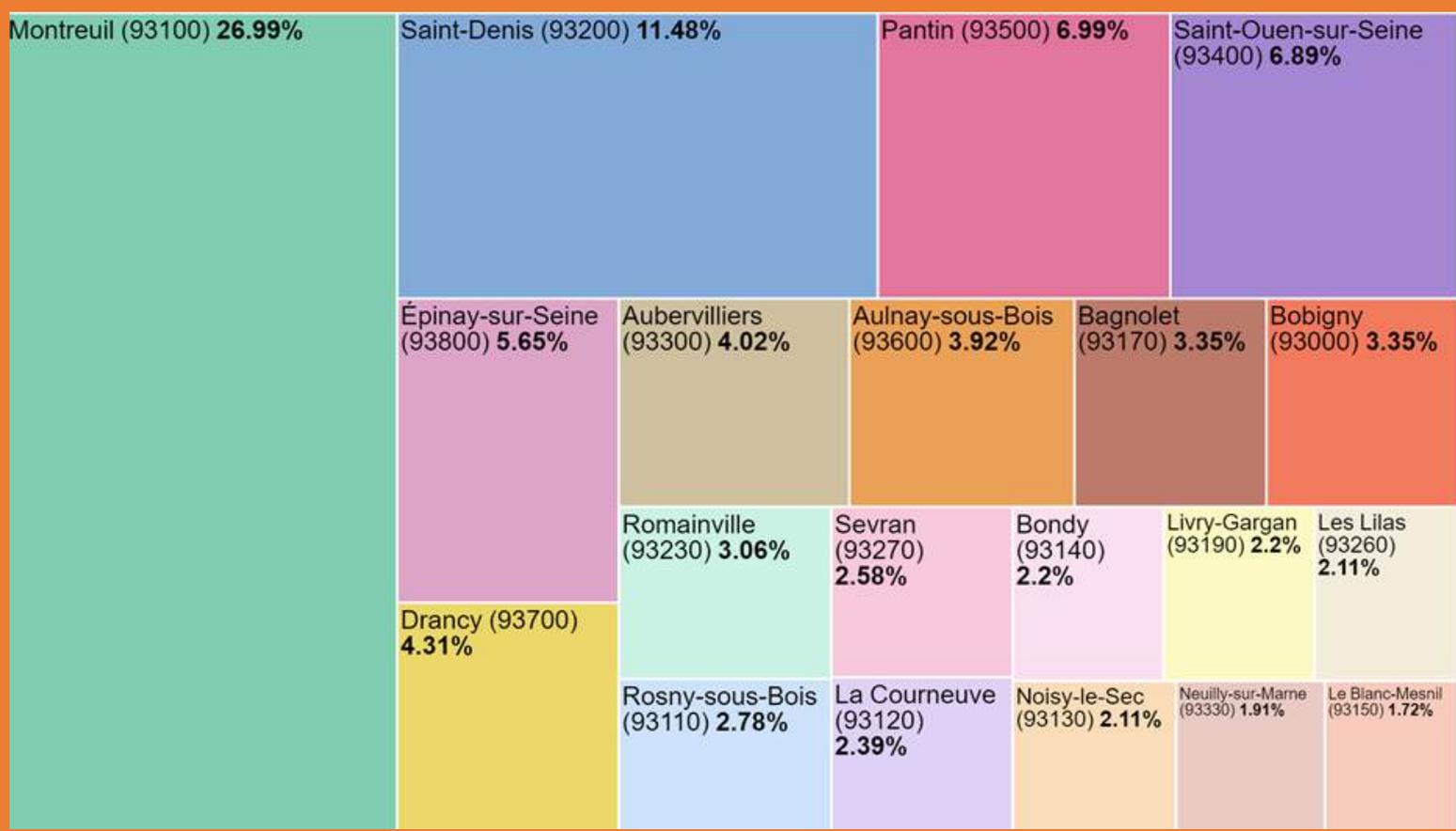


Les Fils de l'Adil en vidéo: DALO et Recours DALO:





Classement des 20 communes dont sont principalement originaires les consultants qui nous interrogent sur la thématique de la copropriété.



Gestion de la copropriété



Les copropriétés rencontrées sont dans l'immense majorité des cas gérées par un syndic professionnel.

Actions auprès des partenaires



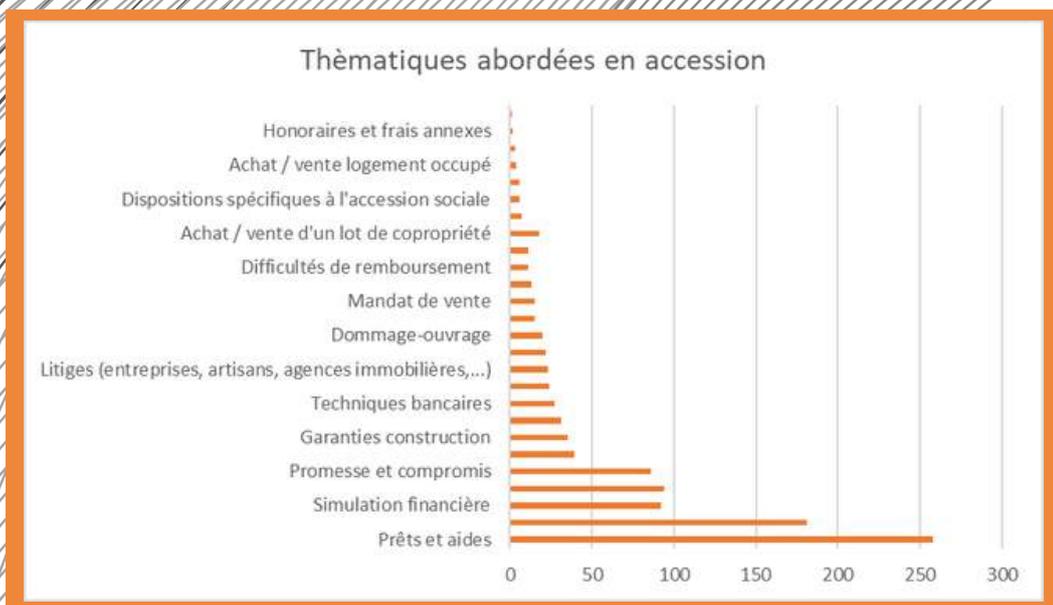
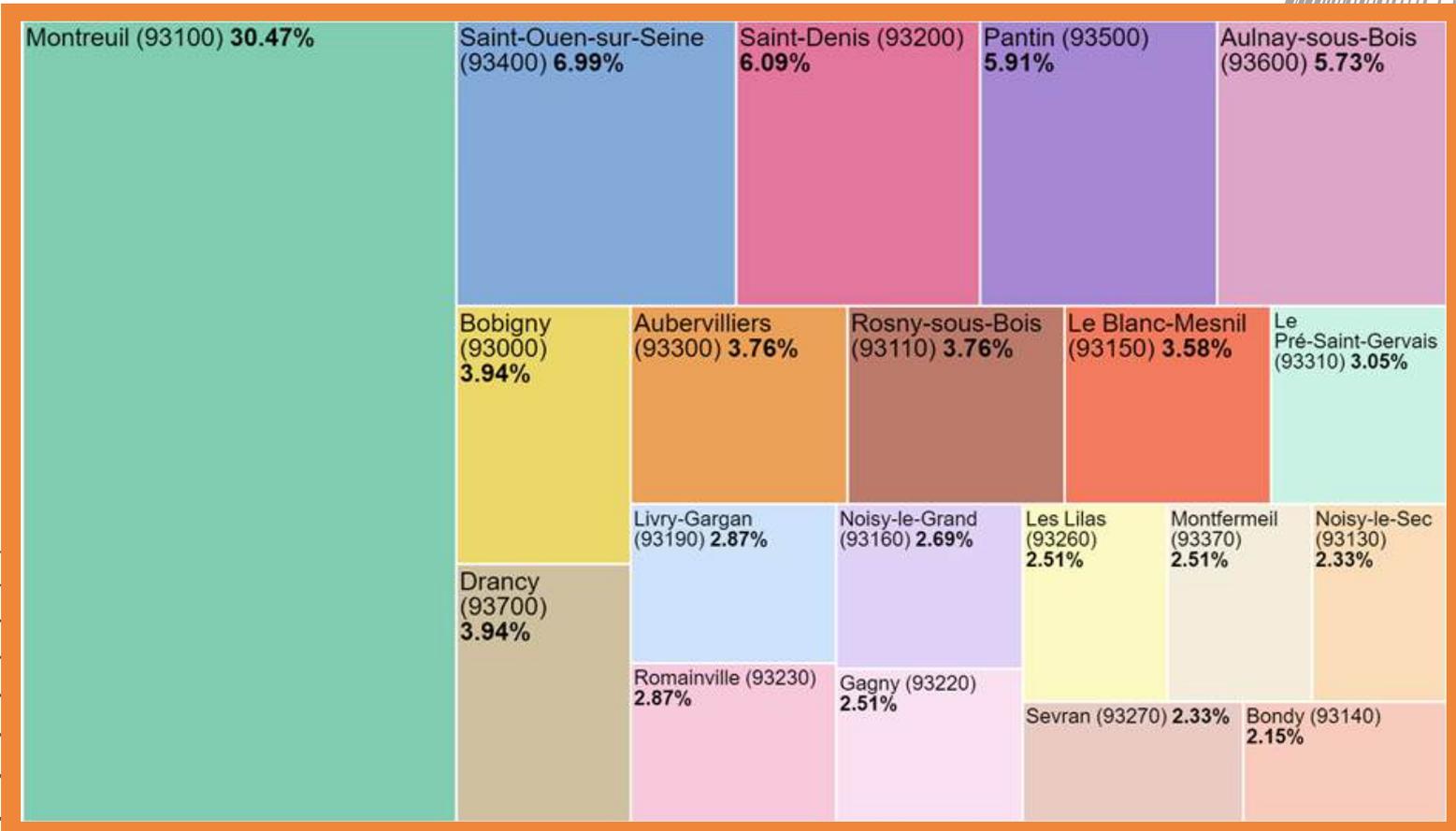
Forum de la copropriété La Courneuve – 28 janvier 2023

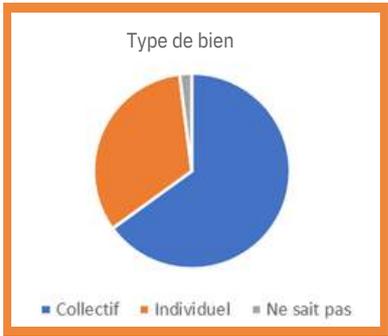
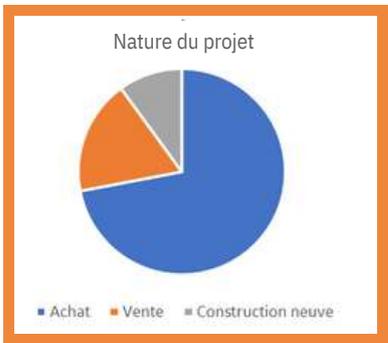


Atelier sur la copropriété animés en soirée auprès des conseils syndicaux Epinay 22/06 et 30/11



Classement des 20 communes dont sont principalement originaires les consultants qui nous interrogent sur la thématique de l'achat immobilier.





Synthèse des consultations en accession à la propriété

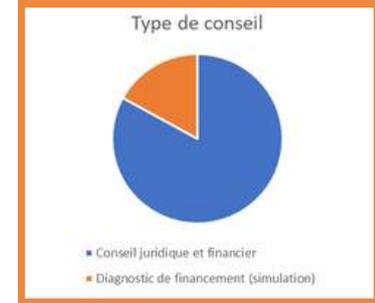
Trois quarts des consultations concernent un projet d'achat.

39% consultent l'ADIL aux prémises du projet et 29% après avoir acquis le bien.

65% des consultations concernent une acquisition dans le collectif. La répartition entre le neuf et l'ancien est plutôt homogène.

80% des consultations relèvent d'un conseil juridique et financier.

17% de diagnostic de financement.



Réalisez votre diagnostic en ligne:



Actions auprès des partenaires



Webinaire avec Action Logement auprès des entreprises sur le projet d'accession à la propriété 28/09.

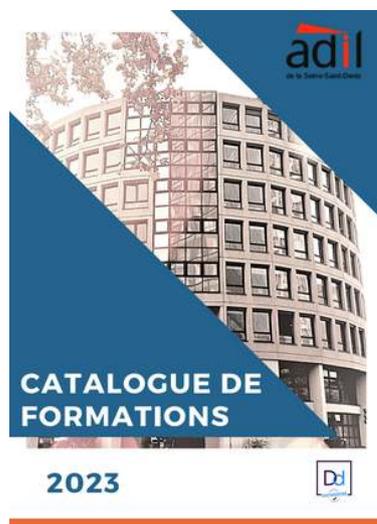


L'ORÉAL

Campus d'Aulnay-sous-bois : l'Adil informe les salariés de L'OREAL 5 octobre 2023.



Formations permanentes (inter-entreprise)



Inscriptions 2024



Toutes les formations sont proposées en présentiel et distanciel.

- 14 formations inter-entreprise
↳ 46 stagiaires formés au siège de l'Adil
- 14 formations sur-mesure
↳ 319 stagiaires formés intra-entreprise

365 stagiaires

128 heures de formation

Le taux de satisfaction global est de 9.6/10 en moyenne.

Formations sur-mesure (intra-entreprise)

Session / durée totale	Participants	Thème	
UNLI	1 session / 6h	Salariés et bénévoles d'UNLI	Charges et réparations locatives
Action logement	2 sessions / 3h	Salariés	Accession à la propriété
CAF	3 sessions / 9h	Agents de la CAF	Non-décence
ALJT	1 session / 3h	Salariés de l'ALJT	troubles de voisinage en foyer de jeunes travailleurs
BARREAU DE LA SEINE-SAINT-DENIS	1 session / 3h	Avocats	Non-décence
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE MEDIATION SOCIALE ET CULTURELLE	1 session / 6h	Médiateurs sociaux	Non-décence, insalubrité et les impayés de loyers/charges
EPINAY-SUR-SEINE	2 sessions / 4h	Copropriétaires	Copropriété
CVRH	2 sessions / 5 jours	Agents des collectivités locales	Lutte contre l'habitat indigne
CVRH	1 session / 2 jours	Agents des collectivités locales	Lutte contre l'habitat indigne et copropriété



Recettes d'exploitation 2023

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

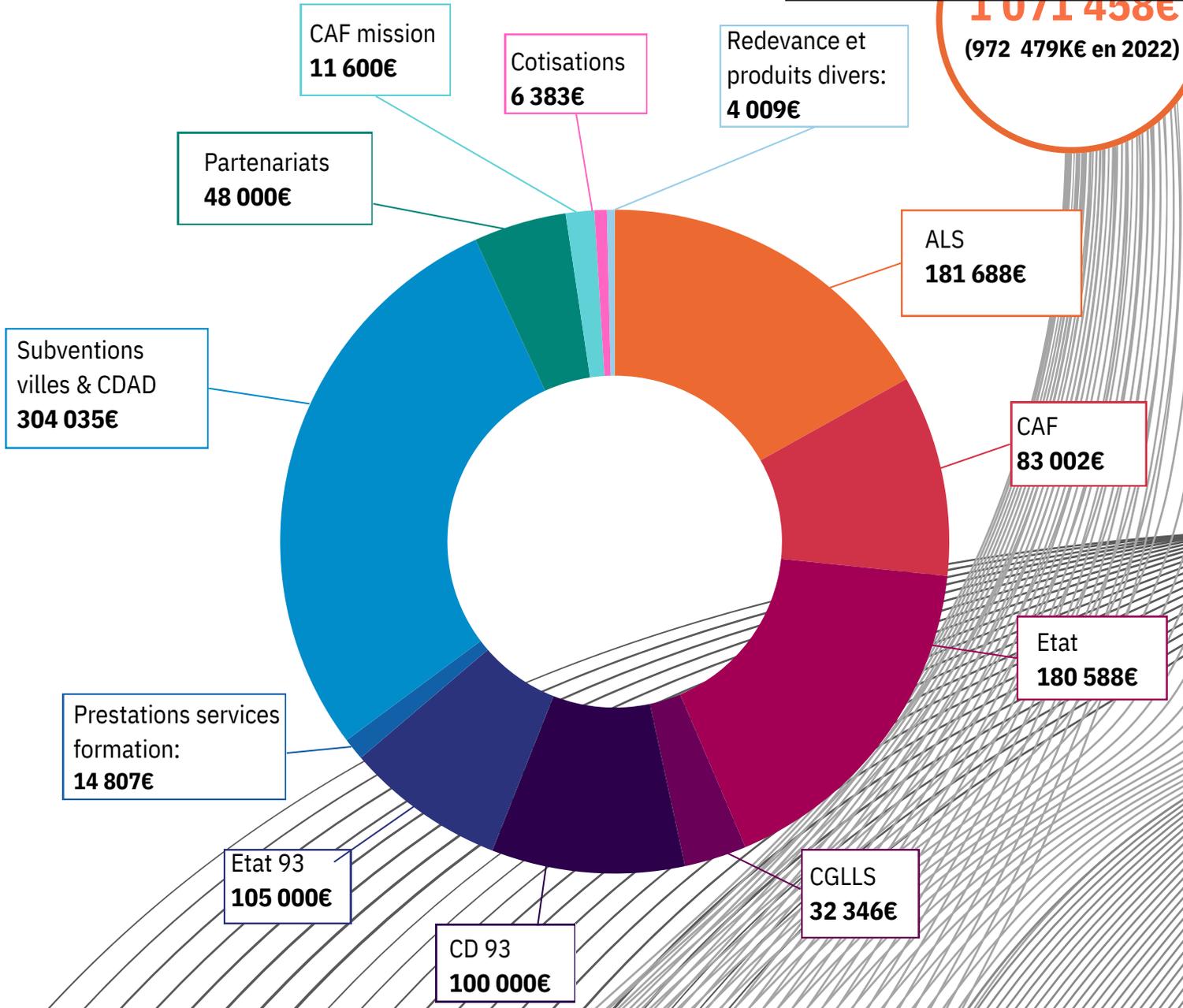
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

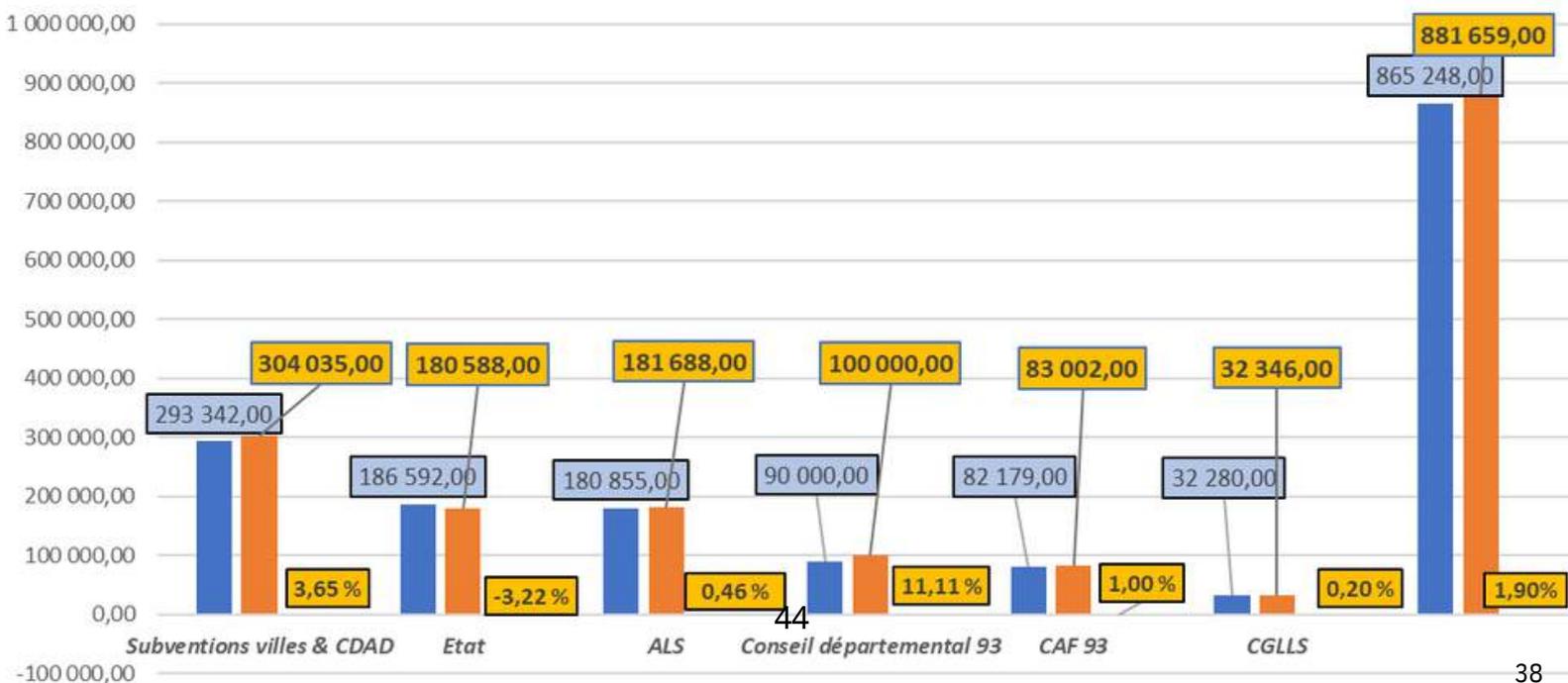
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



1 071 458€
(972 479K€ en 2022)



Subventions 2023





Dépenses de fonctionnement 2023

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

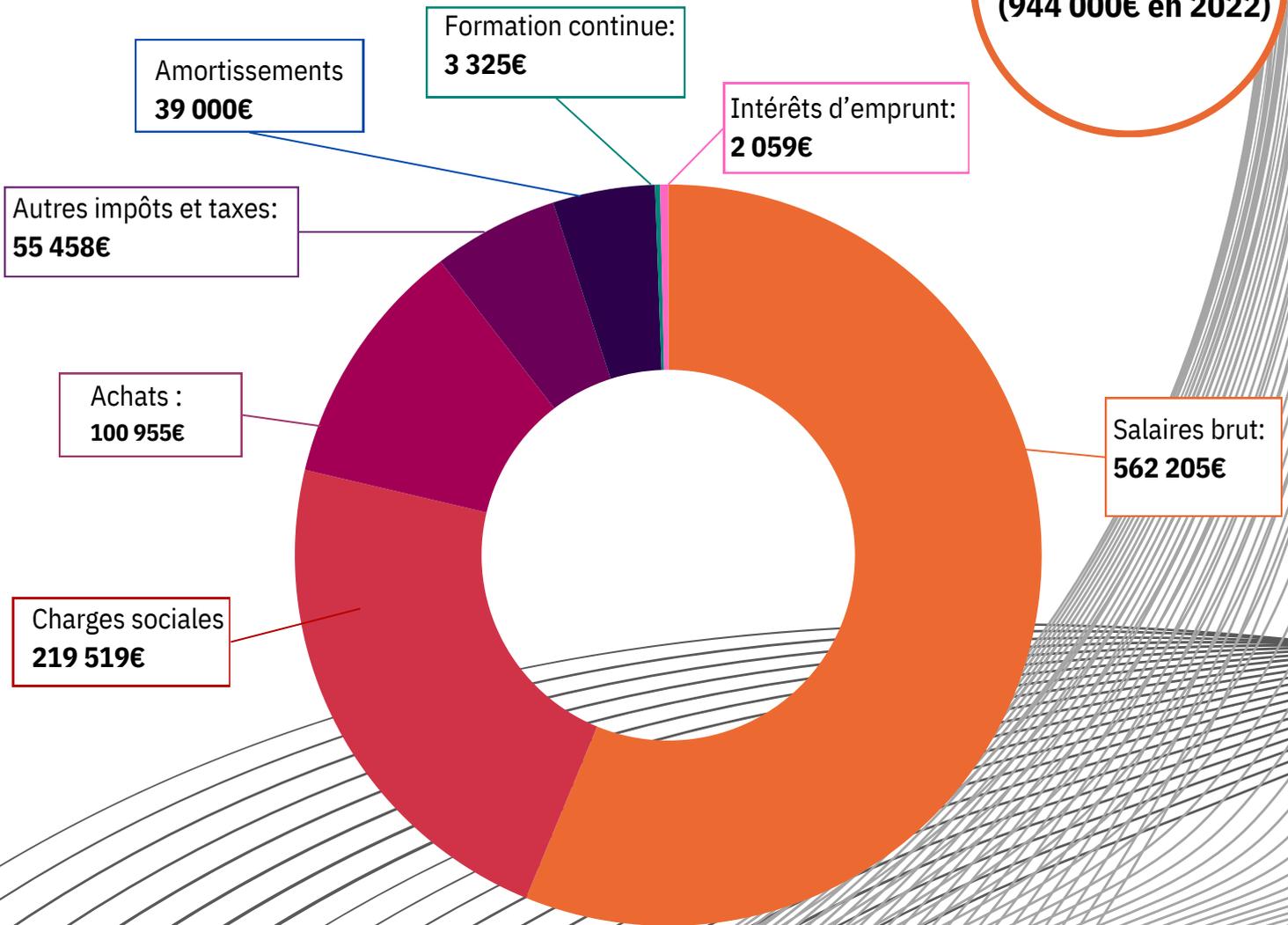
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

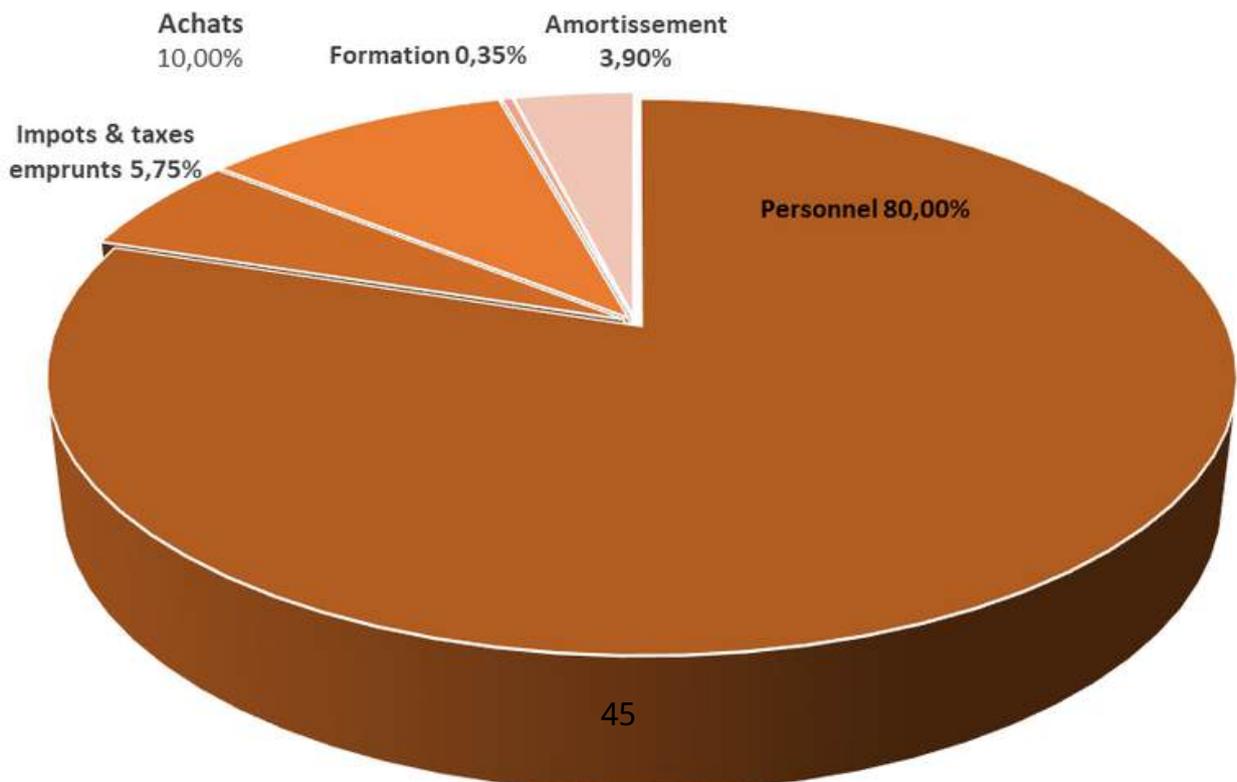
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



982 521 €
(944 000€ en 2022)



Répartition des charges courantes 2022



Matinales de l'Adil



Loi Kasbarian 17 novembre 2023
70 personnes en présentiel et visio

Communication

Enregistrement d'une nouvelle série de vidéo du Fil de l'Adil à retrouver sur Youtube.



Vidéo - Fil de l'Adil

Adil Ile-de-France



Dans un volonté de synergie maximale, les présidents et directeurs des Adils se rencontrent régulièrement.

Retrouvez l'étude de la prévention des expulsions dans les Adil de la Métropole du Grand Paris parue en mars 2023:



Assemblée Générale 2023



A l'occasion de son assemblée générale 2023 à la chambre de commerce et de l'industrie, l'Adil a remis la médaille du travail à Béatrice Singui pour ses 20 ans d'activité.



Les réseaux

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



219 followers



123 publications

114 suivi(e)s

https://www.instagram.com/adil93_officiel/?hl=fr



Tournage régulier de capsules vidéo



<https://www.youtube.com/channel/UCGNpoHfbyVCulYKJNks47WA>

32 Vidéos



161 abonnés



288 abonnés

<https://twitter.com/adilssd93?lang=fr>



Contacts

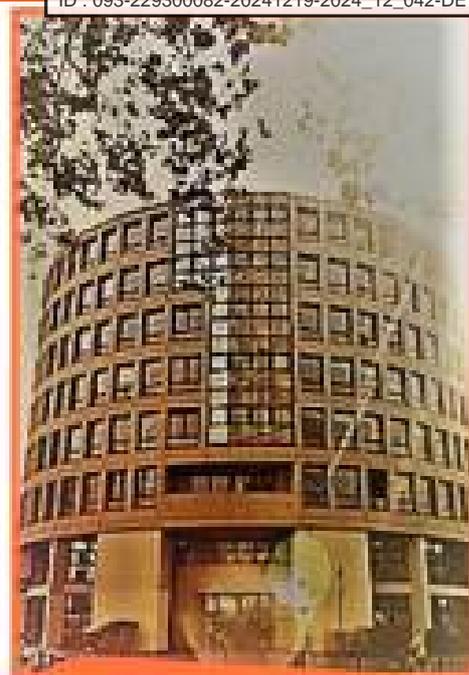
Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

S²LO

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



01 48 51 17 45



adil93@adil93.com



www.adil93.org



6/8, rue Gaston Lauriau

93100 Montreuil



6ème étage

Horaires :

Lundi à jeudi 9h-12h/ 14h-17h

Vendredi 9h-12h/ 14h-16h

Fermé le 3ème vendredi du mois

Métro ligne 9 « mairie de Montreuil »



Partenaires

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE





Annexe : détail des permanences 2023

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
 Reçu en préfecture le 23/12/2024
 Publié le
 ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

	Type permanence	Création	Lieu	Fréquence	permanences 2023	Consultations 2023
Aubervilliers	Généraliste	2009	Mairie / Point justice	3/mois	32	233
	Expulsion	2007	Point justice	2/mois	20	98
Aulnay-sous- Bois	Généraliste	2007	Point justice	2/mois	22	108
	DALO	2020	Mairie	1/mois	11	68
Bagnolet	Généraliste	1999/2009/2015	Mairie	2/mois	22	152
	DALO	2018	Mairie	1/mois	11	73
Le Blanc-Mesnil	Généraliste	2006	Point justice et Circonscription de service social	2/mois	15	71
	Généraliste	2023	Mairie	2/mois	21	125
Bobigny	Généraliste	2007	Mairie	4/mois	39	355
	Expulsion	2011	Tribunal judiciaire	1/mois	10	75
	Socio-juridique	2021	Tribunal judiciaire et immeuble colombe	1/mois	11	78
CFDT	Généraliste	2017	Bourse du travail	1/mois	10	42
Bondy	Généraliste	2008/2017/2021	Point justice	4/mois	45	337
Le bourget	Généraliste	2003	CCAS	2/mois	21	136
Clichy-sous-Bois	Expulsion	2007	Point justice	1/mois	20	148
	Généraliste	2000	Point justice	3/mois	20	115
La courneuve	Généraliste	2010	Mairie et Point justice	4/mois	35	207
Drancy	Généraliste	2017	Point justice / MSP Avenir / MSP Economie	3/mois	11	201
Dugny	Généraliste	2019	CCAS	2/mois	21	65
Epinay-sur-Seine	Généraliste	2000	Mairie	4 à 5/mois	367	45

Gagny	Généraliste	2022	Maison France service	Envoyé en préfecture le 23/12/2024 Reçu en préfecture le 23/12/2024	102	
Ile-Saint-Denis	Généraliste	2020	Maison France service	Publié le 1/10/24 ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE	10	24
Les Lilas	Généraliste	2010	CCAS	1/mois	11	84
	DALO	2018	CCAS	1/mois	10	32
Livry-Gargan	Généraliste	2014	Mairie	1/mois	11	90
Montfermeil	Généraliste	2000	Maison France service	1/mois	11	71
Neuilly-sur-Marne	Généraliste	2015	Mairie	1/mois	9	51
	DALO	2018	Mairie	1/mois	10	62
Noisy-le-Grand	Généraliste	2000	Maison du droit	2/mois	21	144
Noisy-le-Sec	Généraliste	2014/2017/2021	Point justice	2/mois	25	129
Pantin	Généraliste	2003/2017/2021	Point justice	4/mois	44	235
Pavillons-sous-Bois	Généraliste	2014	Mairie	1/mois	11	70
Pierrefitte-sur-Seine	Généraliste	2016	Mairie	1/mois	10	64
Pré-saint-Gervais	Généraliste	2009/2017/2021	Mairie	3/mois	35	165
Le Raincy	Généraliste	2015	Mairie	2/mois	21	107
Romainville	Généraliste	2022	Mairie / Espace Jacques Brel / Espace Mandela	4/mois	40	171
Rosny-sous-Bois	Généraliste	2009	Maison du droit et Maison des projets	2/mois	20	116
Saint-Denis	Généraliste	2003	Point justice	8 à 10/mois	96	584
	Habitat indigne	2020	Mairie	4 à 5/mois	43	243
Saint-Ouen-sur-Seine	Généraliste	2007	Point justice	4/mois	37	230
Sevran	Généraliste	2003	Point justice	4 à 5/mois	45	210
Stains	Généraliste	2021	Maison France service	2/mois	20	104
Tremblay-en-France	Généraliste	2000	Mairie	2/mois	20	100
Villepinte	Généraliste	2008	Mairie	1/mois	11	53

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE





RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DE PATRICK OLLIER,
PRÉSIDENT DE SEINE GRANDS LACS 3

1. SEINE GRANDS LACS : L'ÉTABLISSMENT 4

1.1 PÉRIMÈTRE
DE SEINE GRANDS LACS 6

1.2 COMPÉTENCES 7

1.3 LA PAROLE À ...
BAPTISTE BLANCHARD 8

1.4 GOUVERNANCE 9

1.4.1 Le comité syndical 9

1.4.2 Le bureau syndical 11

2. LES MISSIONS 12

2.1 GARANTIR LA RESSOURCE
EN EAU 14

Situation hydrologique annuelle
et gestion des ouvrages 14

2.2 PRÉVENIR ET LIMITER
LE RISQUE INONDATION 18

2.2.1 Le PAPI* de la Seine et de la Marne
franciliennes. 18

2.2.2 Le PAPI* de Troyes et du bassin
de la seine supérieure. 20

2.2.3 Le PEP** de la Marne, Vallage
et Perthois 21

2.2.4 Le PEP** du bassin Versant du Loing. 22

2.2.5 Le PEP** de Châlons-en-Champagne
et de la Marne moyenne 24

2.2.6 Le PEP** du bassin de l'Yonne 25

2.2.7 Le dispositif de sensibilisation
Episeine. 26

2.2.8 La cellule d'accompagnement :
animation, coordination, information
et conseil. 27

2.2.9 Renforcement de la gestion de crise
au sein de Seine Grands Lacs 29

2.2.10 Les zones d'expansion des crues (ZEC) . 30

2.2.11 Seine Bassée 32

2.3 GÉRER LES OUVRAGES
HYDRAULIQUES 35

2.3.1 Service sécurité et sûreté 35

2.3.2 Service gestion des ouvrages 37

2.3.3 Service valorisation & modernisation ... 39

2.4 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ
ET ANTICIPER LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE 44

2.4.1 Le site Ramsar des Étangs
de la Champagne humide 44

2.4.2 Les forêts, un patrimoine à préserver
et à entretenir 46

2.4.3 Seine Grands Lacs sur le chemin
de transition énergétique en 2023 : l'heure
est au bilan carbone de l'établissement
et à la préfiguration du plan d'actions 47

3. LES MOYENS 50

3.1 UNE FEUILLE DE ROUTE
POUR L'ÉTABLISSMENT 52

3.2 FINANCES/BUDGET 53

Focus marchés publics. 54

3.3 SYSTÈMES D'INFORMATION 55

3.3.1 Le PISU (pôle infrastructure
et service aux utilisateurs). 55

3.3.2 Le pôle géomatique. 56

3.3.3 Le pôle assistance
à maîtrise d'ouvrage 57

3.4 RESSOURCES HUMAINES 58

3.4.1 2023, La mise en conformité
du temps de travail 58

3.4.2 La dématérialisation du document
unique d'évaluation des risques
professionnels (DUERP) 59

3.4.3 Le plan de formation 2023-2024 59

3.5 COMMUNICATION 60

*Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)

**Programme d'études préalables (PEP)

AVANT-PROPOS

2023 a été une année remarquablement riche pour Seine Grands Lacs, car elle marque un tournant dans la montée en puissance de cet établissement que je préside depuis septembre 2021.

Nous avons augmenté les actions qui reposent sur la solidarité de l'aval vers l'amont et inversement, dans le but de rapprocher le monde urbain et rural, et protéger nos territoires et ses habitants face aux risques d'inondations et de sécheresses.



Tout d'abord, je veux ici remercier les élus du Comité syndical et du Bureau syndical qui ont approuvé pas moins de 70 délibérations, dont une qui me tient particulièrement à cœur, la convention cadre de partenariat qui lie désormais Seine Grands Lacs à la Métropole du Grand Paris et qui va nous permettre de disposer de plus de moyens financiers grâce à la taxe Gemapi.

Je souhaite aussi rendre hommage aux équipes qui n'ont pas ménagé leurs efforts, en garantissant au quotidien la ressource en eau du bassin amont de la Seine, grâce à la gestion remarquable de nos quatre lacs réservoirs qui a permis de maintenir la continuité des usages de la Seine et de ses affluents pour la navigation, le prélèvement en eau potable, l'irrigation... Sans l'action des lacs d'Orient et Amance-Temple, la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine aurait été fermée durant plus de deux mois.

Par ailleurs, et afin de prévenir et limiter le risque inondation, Seine Grand Lacs coordonne les actions essentielles de six PAPI, en particulier celui de la Seine et de la Marne franciliennes dont nous avons fait un premier bilan encourageant et prometteur pour la suite. Je souhaite aussi citer le remarquable dispositif EPISEINE, de sensibilisation au risque inondation, qui, cette année, a formé pas moins de 1 800 enfants et particuliers.

2023 marque aussi un tournant pour les Zones d'Expansion des Crues (ZEC) avec 46 conventions signées avec 12 maîtres d'ouvrage, pour un total de 11 millions d'euros, et la création du pôle ZEC, afin d'accélérer encore le rythme des projets à venir.

Sous notre impulsion, et afin de renforcer les dispositifs de défense contre les inondations liées à la Seine, la construction de la Bassée s'est poursuivie et est maintenant bien engagée. Les travaux de génie civil de la station de pompage ont véritablement pris leur essor au cours de l'année 2023. Parallèlement, les travaux de remblais du corps de digue ont bien avancé tout au long de l'année.

2023, c'est aussi la réception de plusieurs chantiers pour la Direction des aménagements hydrauliques, en particulier celui du lieu d'appel d'Eclaron, bâtiment entièrement passif, construit en bois.

Enfin, 2023 a été marquée par deux événements d'importance pour les zones humides : la signature du contrat de territoire « eau et climat » et le 15^e séminaire annuel de Ramsar France organisé à Saint-Dizier en septembre.

Encore un grand merci à tous les agents et cadres de Seine Grands Lacs, qui, sous la direction de Baptiste Blanchard, Directeur général des services, ont contribué en 2023 à faire de cet établissement un outil efficace au service des populations et des élus de notre territoire.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité 2023 !



Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Président de Seine Grands Lacs

Président de la Métropole du Grand Paris



SEINE GRANDS LACS : L'ÉTABLISSEMENT

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



1

1.1 Périmètre de Seine Grands Lacs

CHIFFRES CLÉS

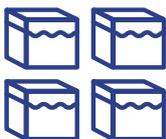
44 384
km²

plus de
12 millions
d'habitants

3 324
communes

124
EPCI

83
syndicats
de rivières

4 
lacs-réservoirs

 **1**
espace endigué
en construction

19 
départements & **4** régions

 **6**
territoires à risque important
d'inondation (TRI)


1976
espèces animales
et végétales vivant
dans et autour des lacs



1.2 Compétences

L'établissement est propriétaire et exploite quatre lacs-réservoirs :

LAC DE PANNECIÈRE

LAC-RÉSEROIR YONNE

dans le département de **la Nièvre**, sur l'Yonne,

capacité normale **79** millions de m³,

mis en service en **1949**.



LAC D'ORIENT

LAC-RÉSEROIR SEINE

dans le département de **l'Aube** près de Troyes en dérivation de la Seine,

capacité normale **206** millions de m³,

mis en service en **1966**.



LAC DU DER-CHANTECOÛ

LAC-RÉSEROIR MARNE

dans les départements de **la Marne** et de **la Haute-Marne** près de Saint-Dizier en dérivation de la Marne et de la Blaise,

capacité normale **341** millions de m³,

mis en service en **1974**.

2^e plus grand lac artificiel d'Europe



LAC DU TEMPLE ET LAC AMANCE

LAC-RÉSEROIR AUBE

dans le département de **l'Aube** près de Troyes, en dérivation de l'Aube,

capacité normale **170** millions de m³,

mis en service en **1990**

ainsi que plus de **3 000** ha de forêts acquises au titre de la reconstitution du potentiel forestier.



9 940 hectares

La superficie totale des lacs-réservoirs, soit la superficie totale de la ville de Paris



830 millions de m³

de capacité de stockage, soit l'équivalent de 215 000 piscines olympiques



40 km

de digues



67 km

de canaux

1.3 La parole à ...

Régis Sarazin, Vice-président délégué au suivi des Programmes d'études préalables (PEP) et d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Loing et de l'Yonne ; au suivi du Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) Seine et Marne Franciliennes dans son volet relatif au département de la Seine-et-Marne ; à la sensibilisation du grand public ; à la communication ; au suivi du projet Seine Bassée ; Maire de Nanteuil-Lès-Meaux, Vice-président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux.



Mon mandat de Vice-Président à Seine Grands Lacs est le prolongement naturel de mon engagement quotidien d' élu au service des citoyens et c'est pour moi une grande satisfaction de suivre au jour le jour les actions concrètes déployées par l'EPTB, qui améliorent considérablement la vie de nos territoires.

J'en veux pour preuve le PAPI de la Seine et Marne Franciliennes, avec ses 346 actions mises en œuvre par 62 maîtres d'ouvrage pour diminuer ce fléau que constitue les inondations : sa labellisation en 2023, marque une réponse constructive et encourageante.

Le PEP du bassin versant du Loing a quant à lui été marqué en 2023 par une série d'étapes importantes comme la finalisation de la modélisation hydrologique du bassin. Le PEP du bassin de l'Yonne a lui aussi fait l'objet d'une belle avancée de ses actions en 2023, en particulier la réunion de lancement de l'étude de gouvernance pour la mise en œuvre à l'issue du PEP complet sur ce vaste bassin.

Seine Bassée, le projet-phare et combien essentiel pour la baisse du niveau de la Seine en cas de crue, dont le Président OLLIER m'a fait l'honneur de me confier le suivi, a connu un essor sans précédent, avec les travaux de génie civil de la station de pompage, terminés à 60 %, et ceux des remblais du corps de digue, réalisés à 80 %. Les travaux de génie écologique, ont eux été réalisés à 80 %, fin 2023.

Enfin, la communication, dont je suis l' élu référent, a poursuivi sa montée en puissance avec une amplification des projets et de la stratégie de notoriété : campagne d'affichage dans les gares, lettres d'information aux élus ... autant de nouveaux projets pour mieux faire connaître notre bel établissement.

Avec Seine Grands Lacs, je mesure au quotidien combien il est passionnant d'être dans le concret et de voir le résultat de nos actions quasiment en temps réel. Merci aux équipes !

1.4 Gouvernance



L'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs est un syndicat mixte ouvert. Il est constitué des collectivités suivantes :



1.4.1 LE COMITÉ SYNDICAL

Il administre par ses délibérations les affaires de Seine Grands Lacs. Il élit le Président et les Vice-présidents, vote le budget, approuve le compte administratif ou encore élabore le règlement intérieur. Il peut aussi modifier les statuts de l'établissement.

Le Comité syndical de Seine Grands Lacs est composé de délégués, représentant les collectivités membres. Leur nombre est fixé à 31 par les statuts.

Métropole du Grand Paris : 9 délégués

Patrick OLLIER
Vincent BEDU
Sylvain BERRIOS
François-Marie DIDIER
Philippe GOUJON
Patrice LECLERC
Christophe NAJDOVSKI
Sylvain RAIFAUD
François VAUGLIN

Ville de Paris : 6 délégués

David ALPHAND
Jean-Noël AQUA
Pénélope KOMITÉS
Dan LERT
Jérôme LORIAU
Pierre RABADAN

Département des Hauts-de-Seine : 3 délégués

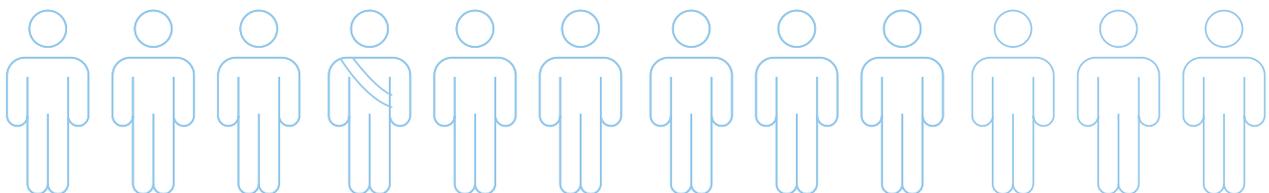
Grégoire DE LA RONCIÈRE
Josiane FISCHER
Denis LARGHERO

Département de la Seine-Saint-Denis : 4 délégués

Bélaïde BEDREDDINE
Jean-Michel BLUTEAU
Magalie THIBAUT
Frédéric MOLOSSI

Département du Val-de-Marne : 4 délégués

Chantal DURAND
Jean-Pierre BARNAUD
Laurence COULON
Mohamed CHIKOUCHE



Communauté d'agglomération de Troyes-Champagne-Métropole (TCM) : **2 délégués**

Philippe GUNDALL
Jean-Michel VIART

Communauté d'agglomération du Pays-de-Meaux : **1 délégué**

Régis SARAZIN

Région Grand-Est : **1 déléguée**

Annie DUCHÊNE

Communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées : **1 délégué**

Jean-Yves MARIN

En 2023, le Comité syndical s'est réuni 4 fois et a examiné et approuvé 70 délibérations, traitant notamment des sujets suivants :

- **Convention-cadre de partenariat entre la Métropole du Grand Paris** et Seine Grands Lacs, qui consacre notamment la synergie et la convergence d'intérêts et d'actions des deux institutions, notamment autour des zones d'expansion des crues ou de la ressource en eau ;
- **Convention avec la Chambre d'Agriculture de la Marne et le Syndicat mixte de la Marne moyenne** avec pour objectifs d'agir en matière de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, de prévention des inondations, d'adaptation au changement climatique ainsi que de préservation, de gestion et de restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides ;
- Participations financières à plusieurs projets de **zones d'expansion des crues** ;
- Participation financière **pour l'acquisition d'un radar ornithologique** sur l'aménagement hydraulique de la Bassée ;
- Validation du dossier de candidature du **Programme d'Études Préalables de Châlons-en-Champagne et de la Marne moyenne** ;
- **Convention avec Voies Navigables de France**, relative au co-financement de réalisation de diagnostics techniques dans le cadre du **schéma directeur du Canal de Bray à La-Tombe** ;
- **Feuille de route de l'établissement** qui précise les propositions d'orientations stratégiques de Seine Grands Lacs et leur déclinaison en axes de travail.



1.4.2 LE BUREAU SYNDICAL

Il est composé de 9 Vice-présidents. Il statue ou délibère sur les affaires qui lui sont déléguées par le Comité syndical dans la limite des inscriptions budgétaires et des programmes de travaux approuvés par celui-ci.

Membres du Bureau syndical :

- ① **Patrick OLLIER, Président**, ancien Ministre, Maire de Rueil-Malmaison, Président de la Métropole du Grand Paris.
- ② **Frédéric MOLOSSI, 1^{er} Vice-président**, délégué au Comité de bassin, à l'ANEB et aux relations avec les partenaires, Président de la Commission d'appel d'offres, conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis.
- ③ **Sylvain BERRIOS, 2^e Vice-président**, Maire de Saint-Maur-des-Fossés, Vice-président de la Métropole du Grand-Paris.
- ④ **Denis LARGHERO, 3^e Vice-président**, délégué aux Finances, Maire de Meudon, Vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine.
- ⑤ **Jean-Michel VIART, 4^e Vice-président**, délégué au PAPI de Troyes et du bassin supérieur de la Seine, et au PAPI de la Marne moyenne, Maire de Saint-Julien-les-Villas, Vice-président de la communauté d'agglomération de Troyes-Champagne-Métropole.
- ⑥ **Bélaïde BEDREDDINE, 5^e Vice-président**, délégué aux énergies renouvelables, Vice-président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.
- ⑦ **Chantal DURAND, 6^e Vice-présidente**, déléguée aux ressources humaines, Vice-présidente du conseil départemental du Val-de-Marne.
- ⑧ **François VAUGLIN, 7^e Vice-président**, délégué au suivi des actions en matière de prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme et de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens, en particulier dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations de la Seine et de la Marne franciliennes. Maire du 11^e arrondissement de Paris, Conseiller de Paris, Conseiller métropolitain.
- ⑨ **Régis SARAZIN, 8^e Vice-président**, délégué au suivi des Programmes d'études préalables (PEP) et d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) du Loing et de l'Yonne ; au suivi du Programme d'actions de Prévention des Inondations (PAPI) Seine et Marne Franciliennes dans son volet relatif au département de la Seine-et-Marne ; à la sensibilisation du grand public ; à la communication ; au suivi du projet Seine Bassée ; Maire de Nanteuil-Lès-Meaux, Vice-président de la communauté d'agglomération du Pays de Meaux.
- ⑩ **Philippe GOUJON, 9^e Vice-président**, Maire du 15^e arrondissement de Paris, conseiller métropolitain.



①



②



③



④



⑤



⑥



⑦



⑧



⑨



⑩

En 2023, il s'est réuni deux fois et a approuvé 5 délibérations, parmi lesquelles :

Une convention avec la Fédération des chasseurs de Seine-et-Marne pour un partenariat sur le site de La Bassée autour de la préservation de la faune sauvage et de la restauration des milieux naturels ainsi que de la préservation, la restauration et la création de zones d'expansions de crues dans le département de Seine-et-Marne.

LES MISSIONS

Seine Grands Lacs agit à l'échelle du bassin versant amont de la Seine, facilite et coordonne l'action publique des collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire à travers ses missions de :

Gestion du risque lié aux inondations dans le bassin de la Seine



Maintien des débits de la Seine, de l'Yonne, de l'Aube et de la Marne pendant la saison sèche



Préservation et restauration de la biodiversité, des écosystèmes aquatiques et des zones humides



Appui aux territoires en vue de réduire leur vulnérabilité au risque inondation



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



2

2.1 Garantir la ressource en eau

SITUATION HYDROLOGIQUE ANNUELLE ET GESTION DES OUVRAGES

L'année 2023 a été marquée par **un étiage moins sévère que celui de 2022 mais avec une fin d'étiage tout de même tardif**. Les débits observés au début de l'année n'ont pas permis de suivre les objectifs de remplissage des lacs. Cependant les pluies printanières ont permis de rattraper le déficit et d'atteindre un très bon taux de remplissage. Le soutien d'étiage a dû commencer précocement à partir de la mi-juin et a duré jusqu'en novembre. Il a permis de sauvegarder les principaux enjeux situés sur les axes régulés. À partir de la fin octobre, de forts cumuls de pluie ont entraîné une forte rehausse de débits. Les restitutions ont été stoppées à la début novembre et à partir de la mi-novembre se sont enchaînés de multiples épisodes de crue.

Le remplissage des lacs-réservoirs

Le cycle de remplissage des ouvrages a démarré à la mi-novembre 2022. L'hiver et le printemps 2023 ont été majoritairement secs. Les précipitations ont été déficitaires de décembre à février 2023, avec un mois de février quasi sans précipitation. Ceci a causé un fort déficit de remplissage des lacs avec un déficit de plus de 110 millions de m³ au 13 mars 2023. Cependant les mois de mars et avril pluvieux ont permis de rattraper le retard de remplissage. Les débits observés en amont des lacs-réservoirs ont été supérieurs aux normales de saison en avril, avant de suivre les normales en mai et juin. Ceci a permis de suivre les objectifs théoriques de remplissage jusqu'au 5 juin 2023.

Le volume de remplissage a été très satisfaisant pour la saison malgré le déficit de remplissage jusqu'à mi-mars, avec un volume maximal de

772 millions de m³,

soit 96 % de leur capacité normale de stockage le 8 juin 2023.



Le soutien d'étiage

Malgré un début d'étiage précoce, les mois de juillet et d'août ont été marqués par des pluies excédentaires. En juillet, les précipitations sont jusqu'à 90 % supérieures aux normales sur la partie francilienne du bassin. En août, les pluies ont été jusqu'à 50 % excédentaire par rapport aux normales sur l'ensemble du bassin excepté l'Yonne. Après cette période estivale pluvieuse, le mois de septembre a été particulièrement sec avec un déficit de pluviométrie en amont des lacs pouvant aller jusqu'à 70 % pour l'Yonne. Les débits du mois d'août étaient légèrement au-dessus des normales de saison pour la Marne et l'Aube. Cependant, pour la Seine, les débits étaient en dessous des normales sur toute la période d'étiage et proche de la quinquennale sèche.

L'été 2023 a été marqué par un étiage sévère et généralisé, ayant nécessité un démarrage anticipé du soutien d'étiage :

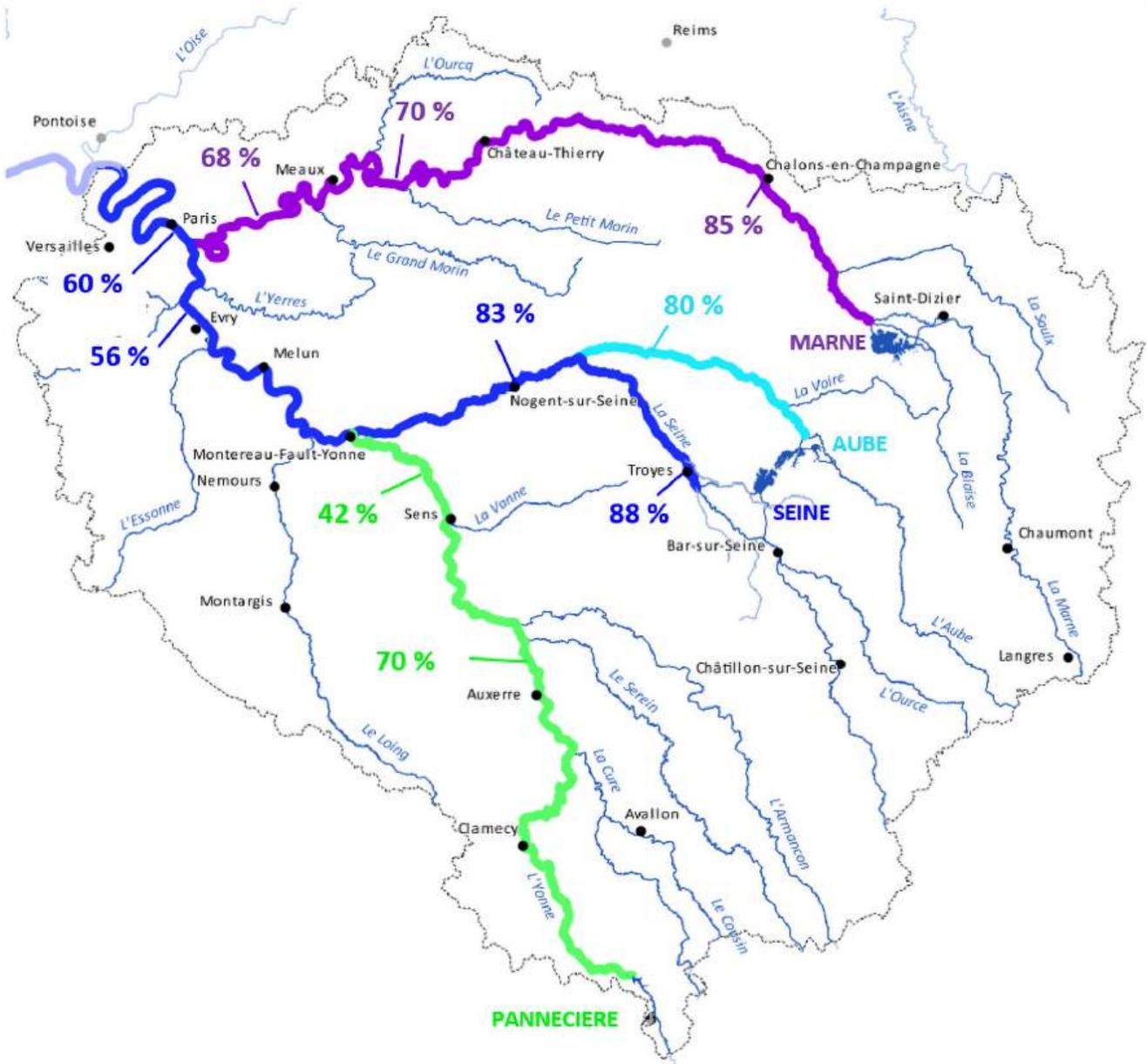
- Le 13 juin sur la Seine,
- Le 13 juin sur la Marne,
- Le 16 juin sur l'Aube,
- Le 9 juin sur l'Yonne.

Les restitutions durant la période de soutien d'étiage ont globalement suivi les objectifs de gestion proposés au COTECO de juin. Sans les apports des lacs-réservoirs, le débit naturel aurait atteint des valeurs franchissant durablement les seuils réglementaires à l'origine de restrictions d'usage, à Châlons-en-Champagne, Pont-sur-Seine, Gournay et Paris Austerlitz. En effet, les restitutions ont représenté cet été 2023 jusqu'à :

- **85 %** du débit observé en août à Châlons-en-Champagne,
- **68 %** du débit observé en septembre à Gournay,
- **83 %** du débit observé en août à Pont-sur-Seine,
- **60 %** du débit observé en septembre à Paris Austerlitz.

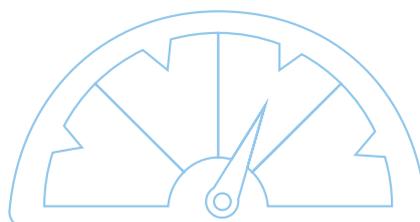
Apports des lacs-réservoirs en septembre 2023

(% du débit observé)



L'action des lacs a permis de maintenir la continuité des usages sur l'ensemble des axes régulés de la Seine, de la Marne et de l'Aube (navigation, prélèvement en eau potable, irrigation, ...). La centrale nucléaire située à Nogent-sur-Seine nécessite une vigilance particulière, car son fonctionnement dépend d'un débit en Seine

suffisamment élevé. Sans l'action des lacs Seine et Aube situés en amont, le débit naturel (mesuré à la station de Pont-sur-Seine, la plus proche) aurait été inférieur au seuil de crise du 3 juillet au 1^{er} août puis du 1^{er} septembre au 25 octobre, provoquant l'arrêt de la centrale pendant toute cette période.

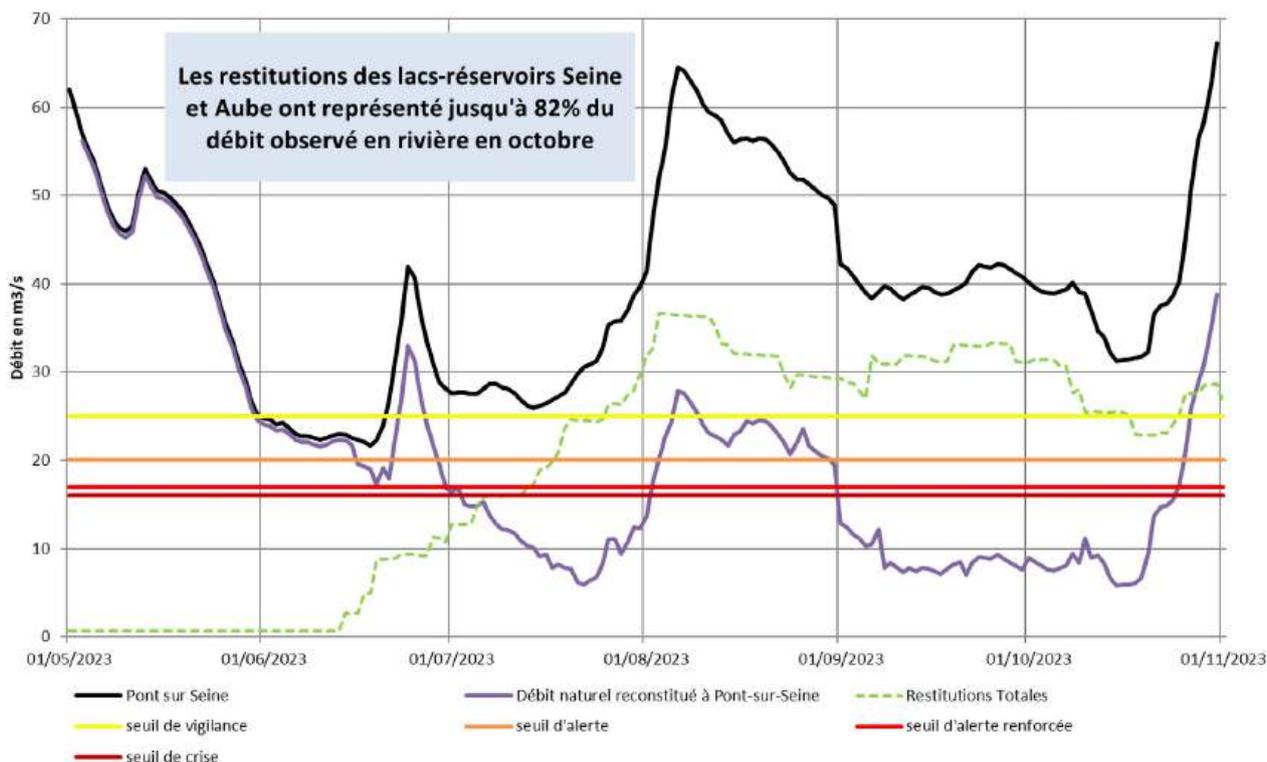




La reconstitution présentée dans le graphique suivant permet d'illustrer l'effet des lacs-réservoirs sur le débit des cours d'eau, en comparant le débit qui aurait été observé en rivière sans soutien d'étiage (estimé par calcul), aux seuils de vigilance imposant des restrictions d'usages.

Débits observés et reconstitués à la station de Pont-sur-Seine

Seuils réglementaires étiage



La fin du soutien d'étiage

À partir de fin d'octobre, les débits des cours d'eau ont augmenté progressivement suite à plusieurs épisodes pluvieux, mais le soutien d'étiage est resté indispensable jusqu'au 25 octobre, proche de la date théorique du 1^{er} novembre. À la faveur de la hausse des débits en rivière, les restitutions sont progressivement diminuées à partir du 1^{er} novembre, tout en veillant à la garantie des seuils de vigilance sur les stations principales :

- Lac-réservoir Marne : arrêt des restitutions le 1^{er} novembre,
- Lac-réservoir Seine : arrêt des restitutions le 10 novembre,
- Lac-réservoir Aube : arrêt des restitutions le 11 novembre,
- Lac-réservoir de Pannecière : arrêt des restitutions le 9 novembre.

Le 13 novembre, les lacs-réservoirs ont enregistré leur volume de remplissage le plus bas avec

143 millions de m³,

soit 18 % de la capacité normale de stockage.

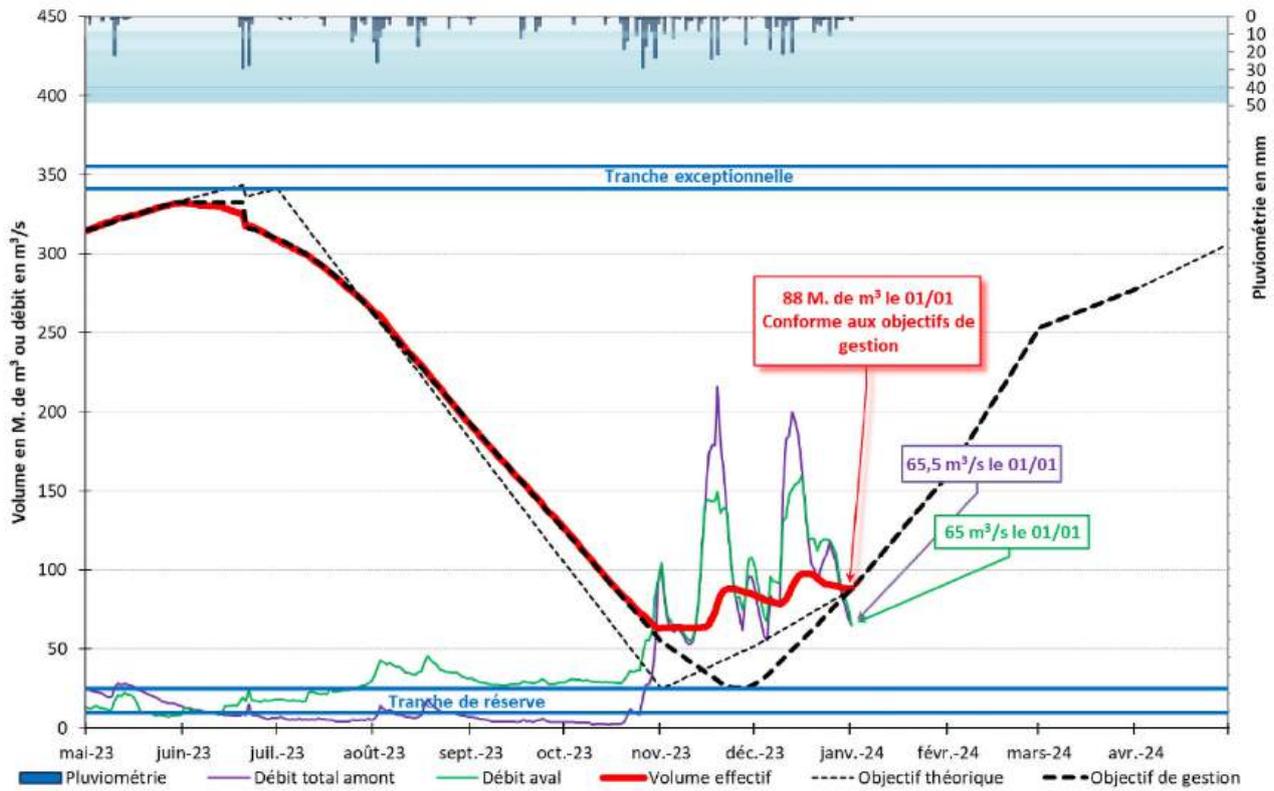
Au vu du volume de remplissage encore élevé à l'arrêt du soutien d'étiage, une période d'égal a été mise en place jusqu'au 5 décembre sur Seine et jusqu'au 24 novembre pour Aube. Sur les ouvrages Marne et de Pannecière, des écrêtements de crue ont été réalisés sur les mois de novembre et décembre 2023.

L'écrêtement de crue

Le mois de novembre a été particulièrement pluvieux, notamment sur le bassin amont de la Marne avec 72 % d'excédent de pluie par rapport aux normales de saison. Ceci a entraîné une forte hausse des débits de la Marne, atteignant un premier pic le 19 novembre 2023 à 176 m³/s et un second pic plus faible le 14 décembre à 156 m³/s. Ces crues correspondent à des crues courantes.

Exploitation du lac-réservoir Marne

Période du 01/05/2023 au 01/01/2024



Sur le lac réservoir Marne, deux crues ont été écrêtées, l'une ayant eu son pic le 19 novembre 2023, et la seconde le 14 décembre 2023. Le premier écrêtement a entraîné un stockage de 25 millions de m³ d'eau. S'en est suivie une courte période de vidange avant le deuxième épisode de crue où 18 millions de m³ ont été stockés.

Concernant le lac de Pannecièrre, des pics de crues ont été observés sur les mêmes périodes que pour la Marne. Le premier écrêtement a entraîné un surstockage d'environ 6 millions de m³ et le second de 10 millions de m³.

Fin décembre, les quatre lacs réservoirs sont revenus à leurs objectifs de gestion.



2.2 Prévenir et limiter le risque inondation

2.2.1 LE PAPI* DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES

« Établissement public territorial de bassin » depuis 2011, Seine Grands Lacs anime et coordonne des actions en matière de gestion de l'eau et de prévention des inondations à l'échelle de tout le bassin de la Seine amont. Il s'est engagé en 2014 dans l'animation du PAPI Seine et Marne franciliennes 2014-2020. Ce travail, combiné à la mise en œuvre de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI) de la métropole francilienne, a participé à la structuration des acteurs du risque inondation en Île-de-France.

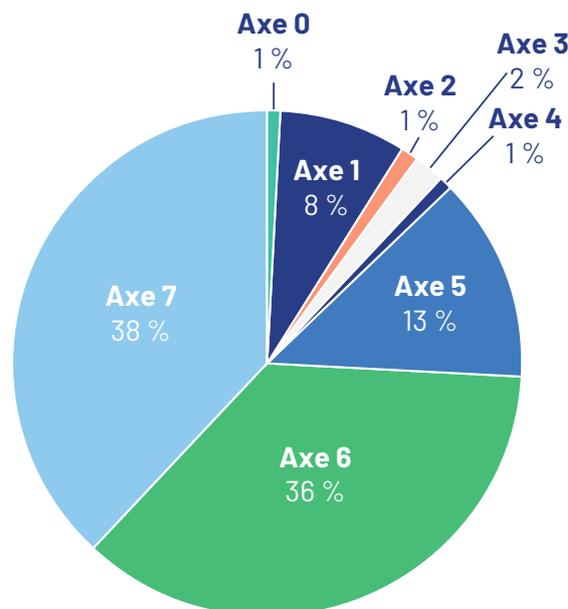
Le bilan de ce premier PAPI est très encourageant, avec notamment la réalisation de nombreuses études d'amélioration de la connaissance, la mise en place d'ÉPISEINE, outil emblématique de la sensibilisation, ainsi que des diagnostics de territoire mais également l'engagement dans le projet de la Bassée. Au regard de ces réussites et des pistes d'améliorations identifiées, Seine Grands Lacs souhaite poursuivre le travail engagé pour réduire la vulnérabilité du territoire et le préparer davantage à faire face à une crue majeure de la Seine et/ ou de la Marne. À ce titre, un second PAPI est piloté par Seine Grands Lacs pour la période 2023-2029. Ce PAPI a été engagé depuis mi-2020.

2023 marque la labellisation du PAPI, qui permet aux collectivités franciliennes de construire ensemble une réponse cohérente face au risque inondation du bassin de la Seine et de la Marne franciliennes.

Son coût

Au total, ces 345 actions à travers ces 7 axes représentent un budget prévisionnel total de 169 871 160 € HT (199 421 276 € TTC). Ce budget est particulièrement mobilisé pour des axes 6 et 7*, à hauteur respectivement de 36 et 38 % du budget prévisionnel soit plus de 120 millions d'euros investis pour le ralentissement des écoulements et la gestion des ouvrages de protection hydraulique afin de permettre une réduction de la vulnérabilité des secteurs exposés aux risques inondations sur le territoire du PAPI SMF 2.

Montant total prévisionnel : 169 941 160 € HT



Axe 0 : Animation du programme d'actions

Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations

Axe 3 : Alerte et gestion du risque

Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme

Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

Axe 6 : Gestion des écoulements

Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

Ce programme d'actions se compose de :

62 Maîtres d'ouvrage

qui représentent :

- 24 Intercommunalités et établissements publics situés le long de la Seine ou la Marne en Île-de-France,
- 23 communes, 6 syndicats de bassin versant, 3 départements,
- la Métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France et 5 opérateurs de réseau ;

346 actions

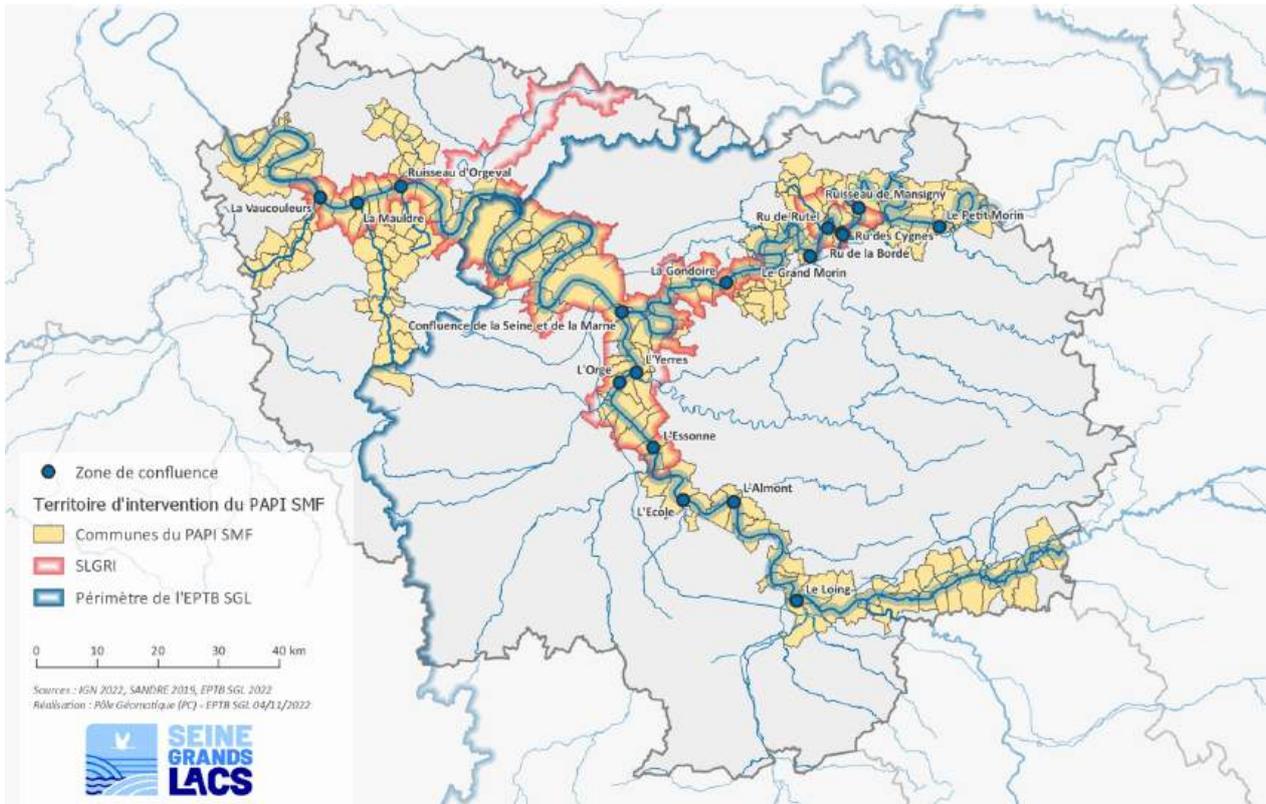
66 millions d'euros HT

et près de 200 millions d'€ TTC.



Son périmètre

Territoire d'intervention du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes 2023-2029



Le PAPI 2023-2029 s'étend à l'aval dans les Yvelines, à la demande et sur le territoire du SMSO (Syndicat Mixte Seine Ouest) et il intègre de petits affluents de la Marne dans le secteur de Meaux. L'objectif est de proposer un PAPI dont le périmètre soit parfaitement cohérent avec les enjeux du bassin de risque et les ambitions de la stratégie locale du risque d'inondation (SLGRI), dont il est la déclinaison opérationnelle. À noter que l'Oise reste retranchée de ce périmètre (le PAPI porté par l'EPTB Oise Aisne existe déjà pour ce cours d'eau).





Les jalons de l'année 2023

- **La Commission de labellisation : 7 juillet 2023**

Présidée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la commission de labellisation territoriale a émis un avis favorable au PAPI de la Seine et Marne franciliennes pour la période 2023-2029. Cet avis favorable est accompagné de réserves, de recommandations et de rappels sur les aspects réglementaires, techniques et financiers.

- **La labellisation : 17 août 2023**

À l'issue de cette démarche de co-construction avec les différents partenaires et de l'instruction du dossier par les services de l'État, ce PAPI a fait l'objet d'une labellisation par le préfet de la Région Ile-de-France par un courrier en date du 17 août 2023. Ce courrier constitue l'acte administratif qui permet le démarrage des actions pour les 6 prochaines années.

- **Le Comité technique : 14 septembre 2023**

Un comité technique a été organisé en septembre 2023, réunissant les représentants des financeurs, les maîtres d'ouvrages et les parties prenantes. Présidé par un représentant de l'État et de Seine Grands Lacs, il a permis d'échanger sur plusieurs

points notamment les subventions. L'État, l'Agence de l'eau Seine Normandie, la Métropole du Grand Paris, les conseils départementaux de Seine-et-Marne et d'Essonne –principaux financeurs du PAPI– ont présenté leurs modalités et programmes de financements respectifs. Ce comité visait également à présenter l'organisation de l'animation du PAPI prévue pour les années à venir et à organiser le comité de pilotage prévu début 2024.

- **Les premiers groupes de travail**

Année de démarrage du PAPI, 2023 a marqué le lancement des premiers groupes de travail. Réunissant tous les maîtres d'ouvrages intéressés par les thématiques proposées, il permet de coordonner l'action, de partager des retours, de créer de outils, de réfléchir ensemble pour faciliter la réalisation des actions selon les thématiques abordées. Seine Grands Lacs a lancé 3 groupes de travail fin 2023. Ils ont porté sur les diagnostics de territoires et de bâtiments mais également sur la sensibilisation du grand public. De nombreuses thématiques sont à venir pour l'année 2024.

2.2.2 LE PAPI* DE TROYES ET DU BASSIN DE LA SEINE SUPÉRIEURE

En 2023, le PAPI de Troyes et du Bassin de la Seine supérieure a été révisé. Arrivant à la mi-parcours de sa mise en œuvre (2020-2025), l'avenant s'inscrit dans le programme global labellisé le 5 décembre 2019 par la Commission Mixte Inondation (CMI). Il permet aux maîtres d'ouvrage de réviser leur programmation sur les trois prochaines années et d'inscrire des travaux d'envergure pour réduire la vulnérabilité du territoire au risque inondation. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité de la démarche engagée lors du PAPI d'intention (2015-2018) qui visait lui-même déjà à compléter le programme de restauration du réseau de digues de l'agglomération troyenne débuté en 2010 par Troyes Champagne Métropole.

En 2023, de nombreuses réunions de concertation ont été menées avec les partenaires techniques et financiers du territoire pour réaliser cet avenant de révision à mi-parcours. Ce dernier a été présenté et validé au comité de pilotage du 1^{er} juin 2023, présidé par Patrick OLLIER, Président de Seine Grands Lacs, Jean-Michel VIART, Vice-Président

de Troyes Champagne Métropole et du SDDEA et Cécile DINDAR, Préfète de l'Aube.

Après une consultation publique qui n'a engendré aucune remarque, le dossier a été déposé pour instruction auprès des services de l'État en juillet 2023, avant d'être présenté à la commission de labellisation le 30 janvier 2024 pour une nouvelle labellisation.

Le programme d'actions révisé et labellisé s'établit donc sur une durée de 3 ans (2024-2026) et comprend :

- **9 maîtres d'ouvrages** dont 1 nouveau (Conseil départemental de l'Aube) ;
- **55 actions** ;
- Un budget global de **71 319 353 € TTC** comprenant les travaux de réhabilitation de la digue de la Morge sur le lac-réservoir Seine ainsi que la réhabilitation des digues du centre-ville de Troyes Champagne Métropole ;
- **Un financement à hauteur de 57 %** par les partenaires financiers.

Au sein de ce programme d'actions révisé, Seine Grands Lacs est porteur de 16 actions (+ 2 actions d'animations) représentant un budget de **27 209 820 € HT et 32 651 784 € TTC.**

Le programme comprend :

- L'extension de la plateforme collaborative « EPISEINE » relative à la sensibilisation aux risques inondations ;
- Les ateliers du PAPI qui visent à sensibiliser les parties prenantes autour de thématiques liées aux mêmes risques ;
- Les campagnes d'information sur les diagnostics de vulnérabilité des bâtiments ;
- La préparation des éléments nécessaires à la formalisation d'un retour d'expérience sur une prochaine crue ;
- L'accompagnement des communes dans la pose de repères de crues à l'échelle du bassin versant de la Seine troyenne et supérieure ;
- L'optimisation du réseau des stations pluviométriques, limnométriques, piézométriques et du partage des données ;
- L'accompagnement dans la réalisation de plan de

continuité de l'activité (PCA) et l'extension du PCA de l'EPTB aux unités territoriales de bassins ainsi que la formalisation d'exercices de mise en situation à petite échelle ;

- Les diagnostics territoriaux et programmation des mesures visant à préserver et à restaurer les champs d'expansion des crues et zones humides à l'échelle du PAPI ;
- L'optimisation des écoulements au droit de l'ouvrage de prise d'eau situé à Courtenot ;
- L'amélioration des conditions d'écoulements et de la débitance du canal de restitution de la Seine ;
- L'étude de connaissance du volume disponible après 50 ans de service ;
- L'étude de connaissance sur les lois d'ouvrage du lac-réservoir Seine ;
- L'étude de définition pour l'aménagement du canal de Baires ;
- L'étude de conception du projet de confortement du parement amont du barrage de la Morge ;
- Les travaux de confortement du parement amont du barrage de la Morge (30 M€ TTC) ;
- L'étude de vidange de sécurité du lac Seine.

2.2.3 LE PEP** DE LA MARNE, VALLAGE ET PERTHOIS

En 2023, le PEP de la Marne, Vallage et Perthois est entré dans sa dernière année de mise en œuvre, à l'issue de la validation de l'avenant au programme à l'automne 2022.

Le Programme d'Études Préalables (PEP) de la Marne, Vallage et Perthois est un programme d'actions au stade d'études, régi par une convention-cadre de financement d'une durée de 48 mois (2019-2023). Ce programme est composé comme suit :

- **Six maîtres d'ouvrages** « historiques » : communauté d'agglomération Grand Saint-Dizier, Der et Vallées (CAGSDDV), Syndicat mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents (SMBMA), communauté de communes des Portes de Meuse (CCPM), Services de l'État en Haute-Marne, Services de l'État en Meuse et Seine Grands Lacs ;
- **31 actions**, pour un budget à hauteur de 1,7 M€, avec un concours financier à hauteur de 1,2 M€ (soit 75 %) ;
- Seine Grands Lacs est la structure porteuse du programme et assure la maîtrise d'ouvrage de douze actions.

En 2023, deux temps forts ont marqué l'activité de Seine Grands Lacs :

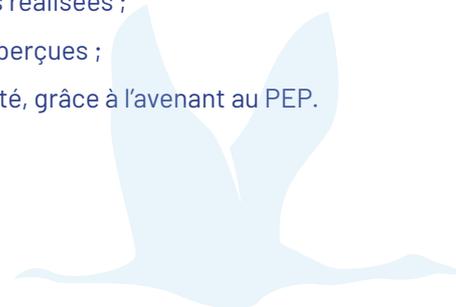
- En qualité de maître d'ouvrage d'actions, Seine Grands Lacs a réalisé **deux ateliers thématiques** (action 1.7). Les ateliers ont porté sur les thématiques relatives à la « maîtrise du ruissellement » et la « réduction de la vulnérabilité des enjeux à l'échelle du territoire ». Chacun des ateliers a permis de réunir une quarantaine de participants (collectivités, syndicats, gestionnaires d'ouvrages et de réseaux, services de l'État et partenaires financiers) et de produire deux retours d'expériences partagés.
- En qualité de structure porteuse, **l'engagement du bilan du PEP et le montage du dossier de candidature du futur PAPI complet** (action 0.2).

Appuyé par le groupement de conseils SEPIA et ISL Ingénierie, et dans un esprit de co-construction avec l'ensemble des partenaires du projet, Seine Grands Lacs a réalisé le bilan du PEP en étapes successives: réalisation d'une enquête d'évaluation et de recommandations sur le dispositif PAPI, rédaction du bilan des projets sous forme de fiches-actions bilans, rédaction du dossier de bilan du PEP.

Pour le montage du dossier de candidature du futur PAPI complet, Seine Grands Lacs a organisé des points d'étapes avec les deux référents État/PAPI, avec les services de l'État pour bâtir les fondations du dossier de candidature en adéquation avec les exigences du cahier des charges national PAPI 3^e génération version 2023. En parallèle, en marge d'une extension du périmètre à l'échelle du bassin amont de la Marne et de ses affluents, Seine Grands Lacs a réalisé des rencontres informatives auprès de partenaires locaux afin de leur communiquer les premiers enseignements du bilan du PEP. Ces partenaires locaux sont susceptibles de devenir les prochains maîtres d'ouvrages du futur PAPI complet dits « nouveaux maîtres d'ouvrages ».

Le bilan du PEP sera restitué devant les élus et membres du comité de pilotage, le 24 mai 2024. Le bilan général du PEP met en avant :

- La réalisation de **94 % des actions** inscrites (29 sur 31 actions) ;
- **6 maîtres d'ouvrages** historiques ;
- **87 %** des dépenses réalisées ;
- **80 %** des recettes perçues ;
- Un calendrier respecté, grâce à l'avenant au PEP.



2.2.4 LE PEP** DU BASSIN VERSANT DU LOING

L'année 2023 fut marquée par une série d'étapes importantes dans la réalisation des actions du Programme d'Études Préalables (PEP) du bassin versant du Loing.

Des paliers importants ont ainsi été franchis concernant l'étude globale du Loing (action 1.1 du PEP). L'année 2023 a ainsi vu la **finalisation de la campagne topographique** et de la **modélisation hydrologique du bassin**. L'achèvement de ces étapes a permis le **démarrage de la modélisation hydraulique du Loing et de ses principaux affluents qui donnera lieu à la production de cartes d'aléas à horizon 2024**. En parallèle, la thèse d'hydrogéologie co-encadrée par l'EPAGE et l'École des Mines PariTech a officiellement démarrée. Cette étude qui doit durer 3 ans permettra de mieux appréhender les relations entre les rivières du bassin et les nappes phréatiques sous-jacentes. À cela s'ajoutent **l'achèvement de la modélisation des phénomènes de ruissellement sur le secteur pilote de Bellegarde** (bassin de la Bezonde) et **l'acquisition par l'EPAGE**

des données de sensibilité au ruissellement produites par la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) sur l'ensemble du bassin du Loing. Ces deux éléments constituent de précieuses aides à la décision pour les élus du bassin.

L'année 2023 fut aussi placée sous le signe de la gestion de crise avec le **démarrage de l'action 3.3 du PEP du Loing**. En coopération avec Seine Grands Lacs et la Communauté de communes du Pays de Nemours, l'EPAGE a organisé le 4 avril une journée sur la thématique de la gestion de crise à Nemours. L'évènement a réuni une **soixantaine de participants** : élus, agents des collectivités, représentants des services de l'État et des SDIS des 3 départements du bassin (77, 45, 89). Cet évènement, intitulé « **La crise n'est jamais Loing** », s'est divisée en deux parties avec une matinée dédiée à la formation des élus et des agents des collectivités et un après-midi consacré à la mise en pratique des acquis de la matinée à travers un exercice de gestion de crise.



Exercice de gestion de crise du 4 avril 2023 à Nemours (sources : EPTB SGL / EPAGE du Loing)



Ateliers des diagnostics de vulnérabilités territoriales aux inondations sur les EPCI de l'AME et de la CCMSL

Des avancées notables ont également été opérées concernant les **3 groupements de commandes** du PEP (achat et pose de repères de crues – 6 actions ; **diagnostics de vulnérabilités du bâti** – 6 actions ; diagnostics de vulnérabilités territoriales – 5 actions). Le groupement relatif aux diagnostics de bâtiment est désormais achevé et les études portant sur l'identification des sites de pose de nouveaux repères de crue sont sur le point de s'achever. Les diagnostics de vulnérabilités territoriales aux inondations ont progressé avec notamment **la finalisation des pré-diagnostics et la tenue courant septembre des premiers ateliers participatifs réunissant les acteurs des territoires concernés.**

Pour achever l'année 2023, les partenaires du programme se sont réunis lors d'un **comité de pilotage** le 24 novembre afin de dresser le bilan de l'année et définir les priorités pour l'année à venir.

Ce COPIL a réuni **35 personnes, dont une majorité d'élus**. Ce fut l'occasion pour Seine Grands Lacs de préparer le terrain pour le montage du futur PAPI du Loing en conviant certains acteurs du territoire n'ayant pas intégré le PEP du Loing en tant que maître d'ouvrage.

Au 31 décembre 2023, **29 actions sont en cours de réalisation, 3 sont en préparation et 9 sont d'ores et déjà achevées**. Ce bilan positif, témoigne de l'accélération de la mise en œuvre du programme d'action et de la volonté de tous les partenaires d'en respecter le planning.

L'année 2024 sera une année décisive car riche en réalisations. Outre **l'achèvement du modèle hydraulique** du bassin du Loing et des diagnostics de territoires, cette année sera celle du bilan du programme d'action et de l'amorce du montage du futur PAPI complet du bassin du Loing.



Le comité de pilotage du 24 novembre à Montargis fut l'occasion de faire le point sur l'avancement du PEP du bassin du Loing

2.2.5 LE PEP** DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE ET DE LA MARNE MOYENNE

L'année 2023 fut marquée par l'élaboration du PEP. De février à Mai 2022, vingt-deux structures potentiellement porteuses d'actions ont été rencontrées. Ces rencontres ont permis de tisser un lien avec et entre les acteurs du territoire autour de la démarche PEP et autour de la prévention des inondations.

Le 3 juillet 2023 à Épernay et le 6 juillet à Vitry ont eu lieu des réunions de restitution de ces rencontres. Elles ont permis de faire le point sur les actions envisagées dans le programme. Dès lors, les maîtres d'ouvrages ont pu rédiger leurs fiches actions.



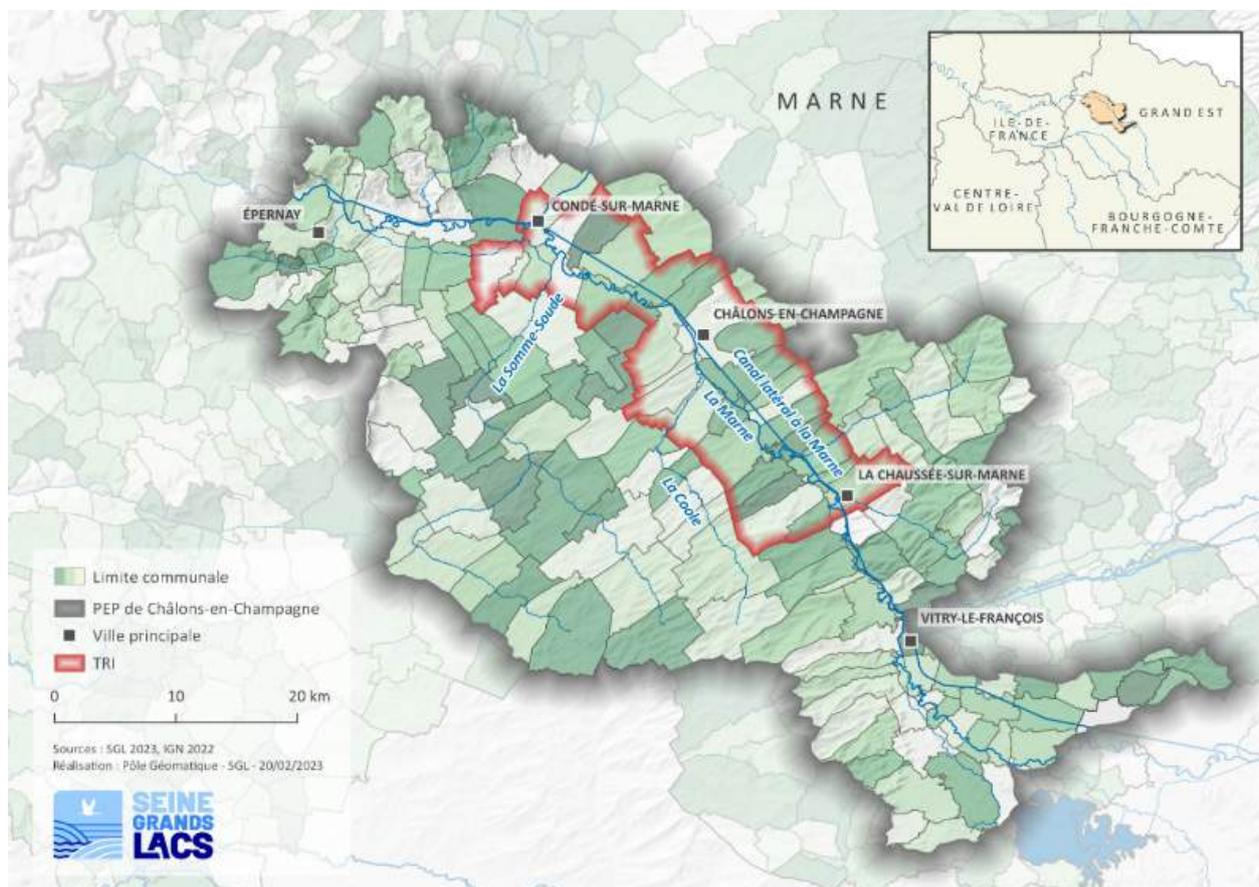
Du 14 au 20 septembre 2023, les financeurs que sont l'État, l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Département de la Marne, la Région Grand Est ont été rencontrés pour avis sur les fiches actions.

Cette année 2023 se clôture par un Comité de pilotage le 24 novembre en présence de Patrick OLLIER afin de valider le dossier de candidature à remettre à l'instruction.

L'année 2024 sera marquée par l'instruction du dossier de candidature du Programme d'Études Préalables, en vue de sa validation par le Préfet pilote de la Marne. Cette validation sera l'occasion d'organiser une conférence territoriale de lancement des actions afin de démarrer le programme pour 3 ans.



Présentation du PEP de Châlons-en-Champagne et de la Marne Moyenne



2.2.6 LE PEP** DU BASSIN DE L'YONNE

L'année 2023 représente une année importante dans la mise en œuvre du Programme d'Études Préalables (PEP) du bassin de l'Yonne. De fait, ces derniers mois avaient pour objectifs d'accompagner les maîtres d'ouvrages du programme dans le lancement de leurs actions tout en assurant la mise en œuvre des **8 actions** pilotées par Seine Grands Lacs.

Le **6 avril 2023** s'est tenue à Auxerre, la réunion de lancement de l'étude portée par Seine Grands Lacs relative à la définition des modalités de gouvernance à l'issue du PEP pour la mise en œuvre au stade de PAPI complet.

Le **28 avril 2023**, le comité de pilotage du PEP s'est réuni à Sens afin de réaliser un premier bilan technique et financier des actions et aborder les perspectives pour l'année. Ce comité fut également l'occasion de valider collectivement la convention-cadre de financement du programme, établie entre toutes les parties.

Le **24 mai 2023**, toutes les parties prenantes du PEP ont été conviées à participer à un atelier EPISEINE organisé par Seine Grands Lacs afin de présenter le dispositif et initier les réflexions sur les possibles adaptations d'outils au contexte local.

Le **15 septembre 2023**, les avancées de l'étude de gouvernance ont pu être partagées avec le collectif à l'occasion du second comité de pilotage présidé par la Sous-Préfète d'Avallon.

Le **20 décembre 2023** s'est tenu à Auxerre, le troisième comité de pilotage de l'étude de gouvernance visant à amener les acteurs locaux à se positionner sur les potentiels périmètres de futur PAPI à mettre en œuvre sur le bassin versant. Cette étude, structurante pour la démarche PAPI, rendra ses conclusions à l'été 2024.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

S²LOW



6 avril 2023



28 avril 2023



24 mai 2023



15 septembre 2023



20 décembre 2023

Pour rappel, le programme d'actions représente au global :

68 actions

réparties dans les 7 axes du dispositif

21 maîtres d'ouvrages



3 partenaires financiers



3 882 000 €
d'engagements

2 293 700 €
de subventions (> 60 %)

2.2.7 LE DISPOSITIF DE SENSIBILISATION EPISEINE

En 2023, le dispositif EPISEINE de sensibilisation au risque inondation a poursuivi son développement, avec de nombreuses interventions auprès des scolaires, et un parcours de formations riche et apprécié.

Une année riche en interventions auprès des scolaires et particuliers

L'année 2023 a été jalonnée de nombreuses **actions de sensibilisation** auprès du public scolaire.

De la découverte de notre *Sandbox*, en passant par des quiz interactifs et notre jeu « À votre sac, prêt, partez ! », de nombreux enfants ont découvert les bases du risque inondation et appris des gestes simples pour s'y préparer sereinement.



Récid'Eau de l'Armançon, stand EPISEINE, mai 2023

Ces interventions se sont faites sur l'ensemble du bassin amont de la Seine, de la Côte d'Or en passant par Montargis et la région francilienne :

- Mars : stand EPISEINE à l'occasion de la 12^e édition des Journées du développement durable, organisée par l'EPAGE du bassin du Loing à Montargis. **720 élèves** de la maternelle au lycée sensibilisés.
- Mai : participation à la 3^e édition des « Récid'Eau » de l'Armançon, **800 élèves** du CP au BTS ont bénéficié des actions de sensibilisation proposées par EPISEINE.

- Octobre :
 - **200 scolaires** et particuliers sont venus se renseigner sur le stand EPISEINE lors de la coupe du monde de slalom de canoë-kayak au stade nautique olympique de Vaires-sur-Marne ;
 - Environ **70 particuliers dont de nombreux enfants** sensibilisés dans le cadre de PLOUF 94, organisé par la ville d'Alfortville et la Croix-Rouge française.

Au total, 1 800 enfants et particuliers ont bénéficié de ces actions de sensibilisation au risque inondation.



Coupe du monde de slalom, stand EPISEINE, octobre 2023

300 formés grâce aux parcours de formation EPISEINE

EPISEINE propose gratuitement des formations variées, en format distanciel et présentiel. Cette année 2023, 300 agents publics, élus et membres d'association en ont bénéficié : sensibilisation du grand public, préparation à la gestion de crise, planification de la continuité d'activité, diagnostic de la vulnérabilité bâtementaire, etc.

Parmi ce programme de formations, sont comprises **2 formations destinées aux « sensibilisateurs »** : agents de collectivités, membres d'associations, professeurs et particuliers amenés à intervenir auprès de la population pour lui apprendre à se préparer aux inondations :

- La formation « apprendre à animer une balade sur les inondations » enseigne la méthodologie pour créer et animer une balade sur les inondations, adaptée au territoire et au public ciblés.
- La formation « apprendre à animer l'escape game « Mission 2072 » » donne la possibilité d'animer un escape game sur les inondations et de le réutiliser comme outil de sensibilisation auprès du public.

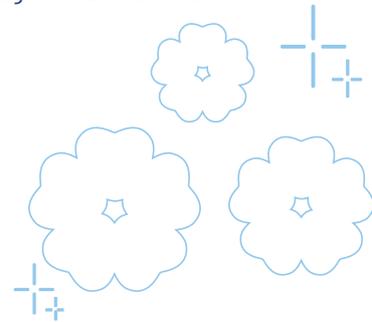
Tous les formés font part de leur grande satisfaction quant au contenu de ces sessions.



Formation apprendre à animer une balade sur les inondations, janvier 2023

Une communauté qui poursuit sa croissance

En 2023, la barre des 220 000 visites sur Episeine.fr a été franchie. À cela s'ajoutent les nombreux abonnés aux réseaux sociaux Episeine (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn). Ce sont 400 abonnés supplémentaires qui ont suivi l'actualité du risque inondation sur la région francilienne.

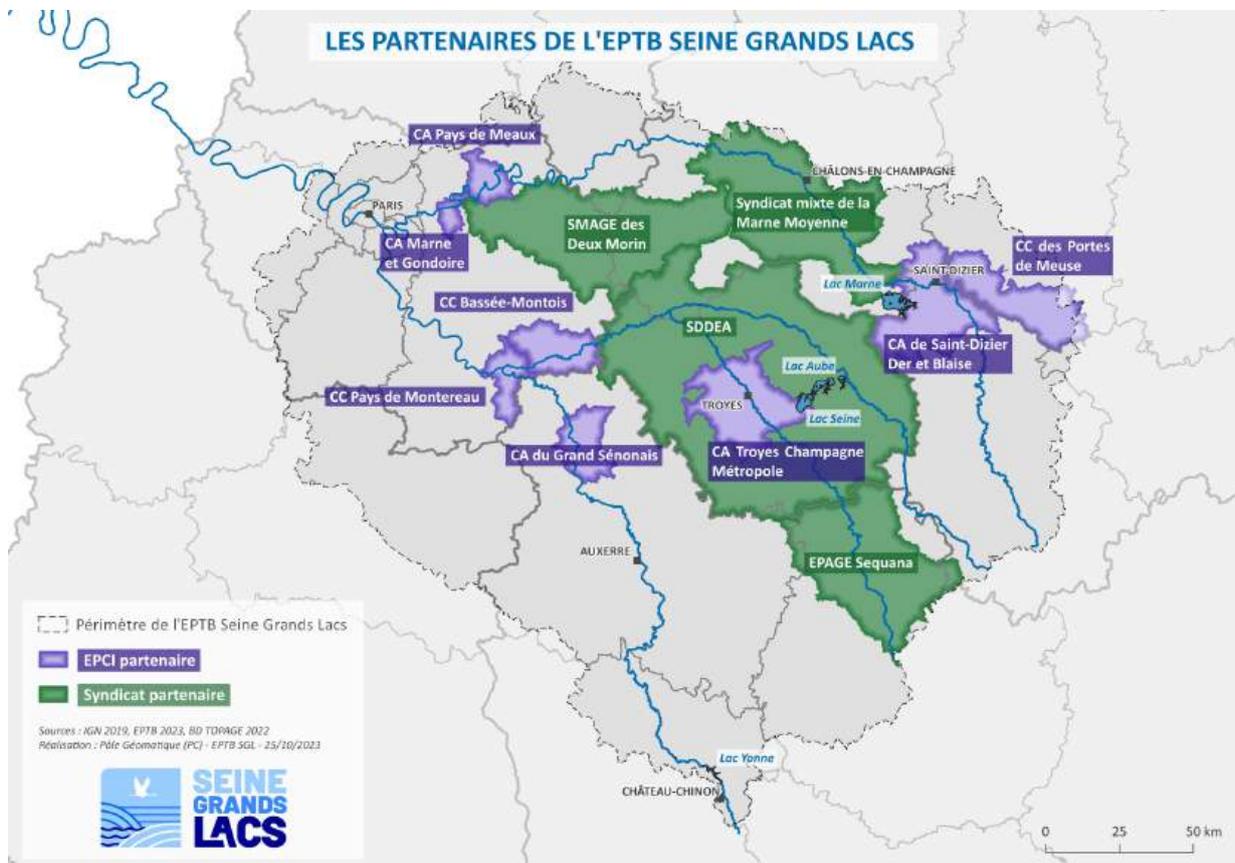


2.2.8 LA CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT : ANIMATION, COORDINATION, INFORMATION ET CONSEIL

En 2023 :

- 1 nouvelle demande de partenariat, ce qui porte à 12 le nombre total de conventions en 2023 ;
- L'accompagnement aux « diagnostics territoriaux de vulnérabilité aux inondations » et la mise en œuvre du « Décret Dignes » ;
- L'appui méthodologique et la formation des collectivités à la gestion de crise.

Les partenaires de la Cellule



La réalisation de diagnostics territoriaux de vulnérabilité aux inondations

En 2023, l'étude de diagnostic territorial de la communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées s'est achevée par l'élaboration d'un plan d'actions.

La communauté d'agglomération du Grands Sénonais et la communauté de communes du Bassée-Montois ont élaboré, elles aussi, leur diagnostic dont l'achèvement est prévu respectivement aux printemps 2024 et 2025.

Afin de mobiliser les acteurs du territoire, **des journées de présentation et d'ateliers ont été organisées** pour la communauté d'agglomération du Grands Sénonais. Des **ateliers thématiques portant sur la réalisation de diagnostics territoriaux de vulnérabilité aux inondations** ont également été réalisés dans le cadre du PEP Marne, Vallage, Perthois et du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes 2023-2029. La journée « **Les rencontres de Seine Grands Lacs** » du 15 juin 2023 a aussi été l'occasion de présenter cette démarche à un large public.

En parallèle, le SMAGE des Deux Morins a participé, et a convié la cellule, au diagnostic territorial de vulnérabilité aux inondations de Val d'Europe Agglomération.

Enfin, **la question du ruissellement, qui devient de plus en plus d'actualité**, a été abordée à travers des ateliers sur les périmètres du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de Troyes et du Bassin de la Seine Supérieure et du Programme d'Études Préalables (PEP) de Marne, Vallage et Perthois. La Cellule d'accompagnement est également associée à plusieurs études et groupes de travail sur cette thématique.

L'accompagnement à la mise en œuvre du Décret Dignes

La communauté d'agglomération de Marne-et-Gondoire et le Syndicat mixte de la Marne Moyenne ont fini d'élaborer la **déclaration de leurs systèmes d'endiguements** et leurs **aménagement hydrauliques**.

La communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées a terminé le recensement de ses ouvrages et a décidé de ne déclarer aucun système d'endiguement ni d'aménagement hydraulique.

La communauté d'agglomération du Grand Sénonais, la communauté de communes du Pays de Montereau, la communauté d'agglomération du Pays de Meaux et le SDDEA sont en cours de recensement de leurs ouvrages, préalable nécessaire à une éventuelle préfiguration de système d'endiguement. Ces démarches se font aussi bien en régie, qu'avec des prestataires extérieurs.

L'appui méthodologique et la formation des collectivités à la gestion de crise (PCS, PICS) – La formalisation d'exercices de gestion de crise à petite échelle à destination des communes, des EPCI à fiscalité propre et des établissements publics

Un accompagnement personnalisé et territorialisé a été réalisé pour sensibiliser et former les agents et élus de la commune de Saint-Germain-sur-Morin avec une **journée de formation dédiée à la gestion de crise**.

Une nouvelle mission pour la Cellule d'accompagnement : la vulnérabilité aux étiages sévères

En 2023, la Cellule d'accompagnement s'est vue confier le pilotage du programme d'études sur les phénomènes d'étiages sévères sur le bassin de la Seine Supérieure dans le cadre d'une coopération « public-public » avec un Comité de suivi composé de Seine Grands Lacs, de Troyes Champagne Métropole et du SDDEA.

Actuellement, il y a une quasi absence de situation de défaillance grâce à l'action de soutien d'étiage des lacs-réservoirs. Cependant, **une aggravation probable des phénomènes d'étiage sévères sur le bassin de la Seine supérieure est attendue** :

- En cas d'étiage sévère, les débits des cours d'eau seront potentiellement insuffisants pour répondre aux besoins des usages anthropiques et des milieux naturels ;
- S'il y a une augmentation des besoins à l'aval et une crise d'importance, Seine Grands Lacs pourrait, sous impulsion de l'État, devoir limiter les restitutions.

Il est donc indispensable de **mieux connaître les besoins du territoire et les impacts sur le milieu naturel liés aux situations de stress hydrique** afin de définir un programme d'actions concerté. Pour cela, il faut donc développer un programme commun d'études, pluriannuel, sur les phénomènes d'étiages sévères sur le bassin de la Seine supérieure. L'objectif de ce programme est de répondre à des besoins opérationnels en vue d'une **adaptation des usages et des activités au changement climatique en intégrant la dimension « milieu naturel »**. Dans un premier temps, le territoire concerné est celui du bassin versant de la Seine supérieure depuis la prise du canal d'amenée du lac d'Orient jusqu'à sa confluence avec l'Aube.

La Cellule a par ailleurs participé à de nombreux **groupes de travail sur la question de la sécheresse** (ANEb, PIREN Seine, DDT, DRIEAT...).

En plus de ces missions phare, la Cellule a également contribué à :

- L'information des débits en rivières via la publication des feuilles de cotes et des bulletins de crues lors des crises ;
- L'extension de la plateforme collaborative « EPISEINE » relative au risque inondation ;
- La formation des acteurs et le partage des connaissances ;
- Les études portées par Seine Grands Lacs ;
- L'accompagnement des communes à la pose de repères de crues.

2.2.9 RENFORCEMENT DE LA GESTION DE CRISE AU SEIN DE SEINE GRANDS LACS

La préparation à la gestion de crise et la planification de la continuité d'activité constituent une mission essentielle pour Seine Grands Lacs. La finalisation du premier Plan de Continuité d'Activité (PCA) en 2020, suivie par la mise en place d'un Plan de Gestion de Crise (PGC) en 2021, a permis de **formaliser des pratiques existantes**.

En 2022, l'**organisation de plusieurs ateliers de travail** a contribué à renforcer ce dispositif en approfondissant des thématiques spécifiques essentielles à la Gestion de Crise et à la Continuité d'Activité (organisation d'une cellule de crise, déclenchement d'un plan particulier d'intervention, communication de crise...). Les objectifs de ces ateliers consistaient principalement :

- À planifier et à rédiger des procédures pour faire face à de nouveaux scénarios de risque et mettre en place de nouvelles actions ;
- À renforcer et à étoffer le dispositif et les procédures existantes ;
- À acculturer les membres du dispositif de gestion de crise.

Le maintien en conditions opérationnelles en 2023

En 2023, dans une démarche d'amélioration continue, Seine Grands Lacs a poursuivi le renforcement de ce dispositif grâce à la tenue régulière d'**ateliers de travail et d'exercices de crise visant à éprouver l'efficacité des procédures en place**.

Les thématiques abordées étaient les suivantes :

- Gestion de l'usure des équipes sur la durée ;
- Déclenchement d'un Plan Particulier d'Intervention (PPI) ;
- Évacuation du site parisien en cas de crue ;
- Utilisation des systèmes d'informations en gestion de crise.

Ces travaux se maintiendront en 2024 avec une attention particulière concernant :

- Le renforcement de la stratégie de communication de crise ;
- Le développement d'outils de gestion de crise ;
- Le maintien en condition opérationnelle des procédures existantes.

Des ateliers et exercices de gestion de crise

Seine Grands Lacs porte depuis 2019 une mission d'accompagnement à la gestion de crise. Les actions menées dans le cadre de cette mission sont les plus opérationnelles possibles afin de **donner aux décideurs locaux les outils pour gérer des crises**.

À ce titre, Seine Grands Lacs propose régulièrement :

- Des formations à destination des élus et agents territoriaux ;
- Des ateliers de sensibilisation ;
- Des exercices de gestion de crise.

Entre janvier et avril 2023, ce sont ainsi 5 sessions de formations dédiées à la gestion de crise qui ont pu être organisées.

Par ailleurs, le 4 avril s'est tenue dans la commune de Nemours, une journée pédagogique sur la thématique de la gestion de crise. Cette journée intitulée « **La crise n'est jamais Loing** » a été co-organisée par l'EPAGE du Loing et Seine-Grands Lacs.

Cette journée alliant formation théorique et pratique ciblait principalement les élus et agents des collectivités. Elle a rassemblé une soixantaine de participants : élus accompagnés de techniciens, représentants des services de l'État et des SDIS des trois départements du bassin du Loing (Loiret, Yonne et Seine-et-Marne).

La journée s'est tenue en deux temps avec une matinée consacrée à la **formation des participants aux grands outils de la gestion de crise en France** et un après-midi voué à la mise en pratique des acquis de la matinée à travers un **exercice de gestion de crise simulant une montée des eaux**.

Ambitieux, cet exercice mobilisait quatre cellules de crise (trois cellules communales et une cellule intercommunale) en interaction les unes avec les autres. L'objectif visé était de se **familiariser avec les outils que sont les PCS et les PICS** tout en apprenant à **prioriser les interventions** et à **répondre aux sollicitations de la presse**.

Plusieurs guides ont également été formalisés courant 2023 afin de permettre aux collectivités de réaliser leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS). En complément, une trame de DICRIM, modifiable, a été produite en vue d'être diffusée auprès des collectivités.

Pour finir, 10 bénéficiaires ont été assistés dans la réalisation de leur Plan de Continuité d'Activité.

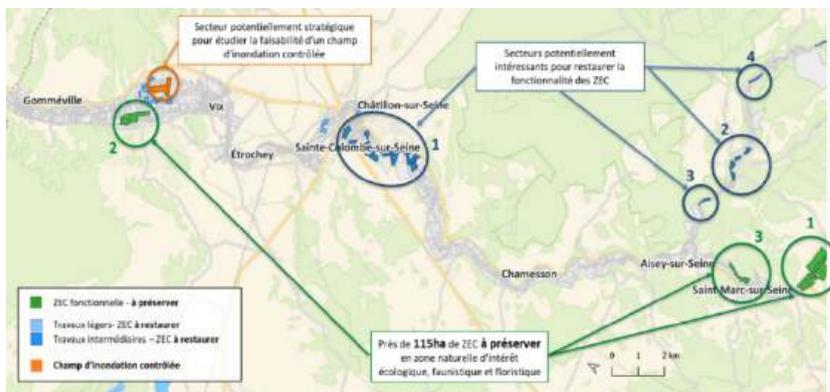


2.2.10 LES ZONES D'EXPANSION DES CRUES (ZEC)

2023 marque un tournant pour les zones d'expansion des crues.

- L'outil géomatique qui permet l'identification, la caractérisation et la hiérarchisation des zones d'expansion de crues est à présent entièrement

fonctionnel sur un territoire d'environ 300 km² et plus de 40 km de linéaire de Seine dans la région de Châtillon-sur-Seine. La phase test s'est achevée et les partenaires ont validé les éléments indispensables au déploiement lors du comité technique de septembre.



- Suite au lancement de l'appel à projets ZEC, lors de la conférence du 8 mars 2022 qui s'est déroulée à Paris en présence de l'ensemble des structures GEMAPIennes, 46 conventions ont été signées en 2023. Elles concernent :
 - **12 maîtres d'ouvrages** ;
 - **11 millions d'euros** de projets dont 1,4 million de participation de Seine Grands Lacs.

Bilan 2023 de la mise en œuvre de l'appui technique et financier

	Nombre	Montant total	Participation de SGL
Projets signalés	108	41,5 M€	
Dont projets sous convention	43	11,2 M€	1,4 M€
Dont projets soldés	3	1,2 M€	0,1 M€

L'accent a particulièrement été mis en 2023 sur le volet agricole afin de travailler avec les GEMAPIens sur les freins éventuels aux projets en milieux agricoles. Ainsi, Seine Grands Lacs a été à l'initiative de **7 conventions** avec les chambres d'agriculture. D'autre part, **5 ateliers thématiques** ont été organisés en 2023 (3 avec la Chambre d'agriculture de la Marne et le Syndicat Mixte de la Marne Moyenne,

2 avec la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France).

Plusieurs chantiers se sont également finalisés en 2023, dont la restauration d'une zone d'expansion des crues de 14 ha à Vanvey avec la suppression d'un merlon de curage (Epage Sequana). Dès les premières crues de l'hiver, la ZEC a été réactivée.



Au-delà des rencontres régulières avec les maîtres d'ouvrages dans le cadre des projets, il a aussi été réalisé :

- **2 COTEC** ;
- **4 comités locaux** ;
- **1 réunion plénière** dans le cadre des Rencontres de Seine Grands Lacs.

Fin 2023, **le pôle ZEC et appui à la maîtrise d'ouvrage** a été créé, il regroupe 4 agents en charge de :

- La conception et la mise à disposition d'un outil SIG permettant à Seine Grands Lacs et à ses partenaires d'identifier les secteurs où mener des actions pour la préservation, la restauration ou la création de ZEC ;
- Le développement de méthodologies et notamment d'expérimentations agricoles (cultures résilientes, paiements pour services rendus...);
- L'accompagnement technique et financiers des maîtres d'ouvrage adapté à chacun des projets.

2.2.11 SEINE BASSÉE

La construction de l'ouvrage hydraulique se poursuit

Les derniers **travaux de défrichage** ont eu lieu à la fin de l'hiver, préalablement à la **préparation des surfaces d'assise de la digue** sur son linéaire de 7,8 km. Le terrassement des assises de digue, reposant en partie sur les berges immergées des nombreux plans d'eaux, a nécessité la mise en œuvre de matériaux dits « insensibles à l'eau ». Un écran étanche a également été positionné dans le corps de digue afin de renforcer l'étanchéité de l'ouvrage.

Les **travaux de remblai du corps de digue** ont débuté dès juillet 2023 et vont se poursuivre sur le premier semestre 2024, pour un volume total terrassé de l'ordre de 600 000 m³. 75 % des matériaux composant la digue ont été acheminés par voie fluviale, grâce au quai de déchargement réalisé en 2022.

La **pose des drains actifs** situés en pied extérieur de digue, et connectés aux futures stations de relevage, dont le but est de collecter d'éventuelles remontées d'eau de la nappe souterraine, ont débuté au printemps 2023 et se poursuivent en début d'année 2024.

Les **travaux de génie civil de la station de pompage principale** et les ouvrages annexes – les deux stations de relevage et l'ouvrage de continuité hydro-écologique – ont véritablement pris leur essor tout au long de cette année 2023.

Concernant la station de pompage, les **travaux de fondation** (enceinte circulaire en palplanches, réalisation des micropieux) ont été menés jusqu'au coulage du bouchon immergé réalisé fin juin 2023, étape majeure permettant l'étanchéité provisoire du 1^{er} plancher de l'ouvrage. À partir de juillet 2023 et jusqu'au printemps 2024, les **travaux de génie civil** ont continué : réalisation du radier de la station, coulage des voiles périphériques et élévation de voiles jusqu'au niveau de la première plate-forme technique de la station, destinée à accueillir les principaux équipements hydromécaniques (vannes, pompes, dégrilleur).

Les **travaux de réalisation des ouvrages annexes** ont débuté au printemps 2023 par la réalisation des terrassements, fondations et réalisation du gros œuvre prévu jusqu'au printemps 2024.



Coulage du béton immergé, préalablement à la réalisation du radier de la station principale



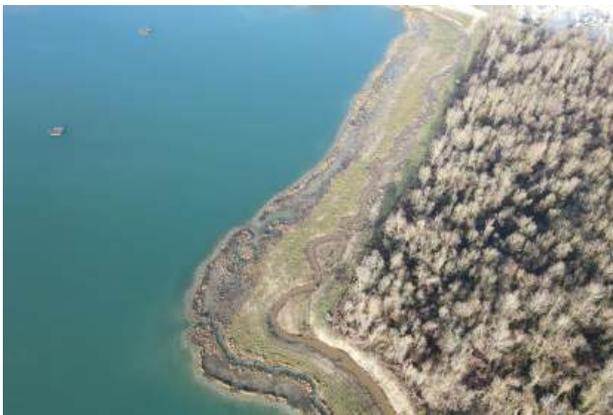
Avant/après (début 2023 – fin 2023) : évolution entre janvier et décembre 2023 du chantier de la station de pompage

Les travaux de génie écologique

En 2023, les travaux de défrichage des derniers sites de travaux ont permis la poursuite des mesures compensatoires avec les **créations de zones humides** sur les secteurs dénommés Bachère, Roselle et Triton. Au total, 16,8 hectares sur les 23,2 prévus ont été aménagés cette année, soit plus de 72 % réalisés fin 2023.

Les chiffres suivants illustrent l'intensité des travaux de génie écologique sur cette année :

- **45 000 plants d'hélophytes** (carex, jonc, iris etc) ont été plantés, soit 87 000 unités depuis le début du chantier ;



La Noüe d'Auvergne a été reméandrée et reconnectée en aval. On aperçoit le long de l'étang les hélophytes plantées et au loin les radeaux à sternes

- **14 800 plants de ligneux** (érable champêtre, aulne, charme, frêne, cornouiller, etc.), soit 33 000 unités depuis le début du chantier ;

- **13 radeaux végétalisés** ont été amarrés sur les différents étangs du site pilote, avec des premiers résultats très encourageants puisque plusieurs nichées de sternes pierregarins s'y sont établies au printemps.

Le positionnement des hibernaculæ un peu partout sur le site a débuté avec 23 abris posés sur les 35 qui viendront peupler le site. Les sites dits de valorisation écologique (action volontaire de Seine Grands Lacs) ont été achevés sur les communes de La Tombe, Gravon et Châtenay-sur-Seine.



Le secteur Roselle est une grande zone humide nouvellement créée. On aperçoit les mares et chenaux



Le site Valeco situé sur la commune de La Tombe a été travaillé à l'automne 2022. Un an plus tard, les premiers résultats sont là. Depuis l'hibernaculum, on aperçoit le dégradé végétal, des prairies sèches aux ligneux puis aux hélophytes en s'approchant de l'eau

Les mesures d'accompagnement du territoire - Le canal de Bray - La Tombe

La Communauté de Communes Bassée-Montois (CCBM) porte depuis plusieurs années une réflexion sur l'**aménagement écotouristique du Canal de Bray à La Tombe**. Le potentiel autour de cet ouvrage est apparu suite à l'Atelier des Territoires, auquel la CCBM a participé dans les années 2017-2018 dans le cadre d'un appel à projets afin d'aider les territoires à construire leur stratégie globale d'aménagement.

La CCBM a élaboré une feuille de route comportant notamment la **réalisation d'une vélo-route le long du Canal de Bray à La Tombe**.

Pour mener à bien ce projet, la CCBM a bénéficié tout au long de l'année 2023 de l'appui et de l'ingénierie de Seine Grands Lacs à plusieurs niveaux :

- **Animation de la réflexion sur le devenir du canal** (organisation de comités techniques et de pilotage

avec les élus et l'ensemble des parties prenantes), afin de faire converger tous les acteurs vers un projet multifonctionnel et fédérateur.

- **Portage d'une convention d'études avec l'école d'architecture de Marne-la-Vallée** (financement intégral de Seine Grands Lacs à hauteur de 20 000 € HT). Les étudiants architectes-urbanistes ont présenté des propositions de scénarios d'aménagement aux élus du territoire en juillet 2023.
- **Réalisation d'études techniques préalables** : diagnostics environnementaux et écologiques, analyses de l'état structurel et du fonctionnement hydraulique de l'ouvrage. Les données recueillies permettront de procéder à une étude de scénarios dans l'objectif d'établir un schéma directeur de son aménagement. Seine Grands Lacs cofinance avec Voies Navigables de France, propriétaire de l'ouvrage, ces études pour un montant de 90 000 € HT.



Réalisation du diagnostic piscicole



Visuel de l'une des maquettes réalisées par les étudiants architectes-urbanistes

Concertation - Visite chantier - Communication

Seine Grands Lacs a organisé une visite de chantier le samedi 14 octobre 2023 pour tous les élus municipaux des communes riveraines du casier pilote (Balloy, Chatenay-sur Seine, Gravon, Egligny et La Tombe).

L'établissement a également organisé une journée « Portes ouvertes » sur le chantier avec 3 sessions de visite le samedi 18 novembre pour les habitants

des 5 communes riveraines. Plus de 70 personnes étaient présentes. L'équipe Seine-Bassée a ainsi pu **répondre aux interrogations des habitants sur la construction des ouvrages et leur fonctionnement futur**. Suite à cette journée, Seine Grands Lacs a également édité une brochure spéciale fin 2023, « **Vos questions - Nos réponses sur le casier pilote Seine-Bassée** » qui a été distribuée le 23 décembre dans toutes les boîtes aux lettres des 5 communes riveraines.

2.3 Gérer les ouvrages hydrauliques

2023, année de réception de plusieurs chantiers pour la direction des aménagements hydrauliques :

- La direction s'appuie sur trois services : le service gestion des ouvrages, le service sécurité et sûreté, le service valorisation et modernisation et leurs plus de soixante-dix agents dont l'activité pour l'année 2023 est présentée ci-après ;
- La réception du lieu d'appel d'Eclaron a été un temps fort de l'année 2023, mettant à disposition des agents un bâtiment technique moderne, fonctionnel et exemplaire au plan environnemental ;
- Par ailleurs, l'accompagnement du bureau d'études agréé pour l'élaboration des études de danger pour les lacs Marne et de Pannecièrre, aura fortement mobilisé le service sécurité.

2.3.1 SERVICE SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

Les ouvrages hydrauliques

Les quatre lacs réservoirs exploités par Seine Grands Lacs sont constitués de 40 km de barrages (en terre ou en béton), 66 km de canaux et de 25 locaux techniques majeurs.

Les inspections visuelles périodiques, les essais de manœuvre des vannes, les visites techniques approfondies permettent d'observer l'état et de vérifier la bonne fonctionnalité des ouvrages. En outre, plus de 4 000 dispositifs de mesures équipent ces infrastructures et permettent de suivre et d'analyser leur comportement mécanique et hydraulique.

Les inspections réalisées sur chacun des 4 lacs réservoirs par les services de l'État en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques (DREAL Grand-Est et DREAL Bourgogne-Franche-Comté) ont conclu à l'entretien et à la surveillance efficaces menés par l'exploitant.

Étude de dangers du barrage de Pannecièrre : focus sur les inspections subaquatiques

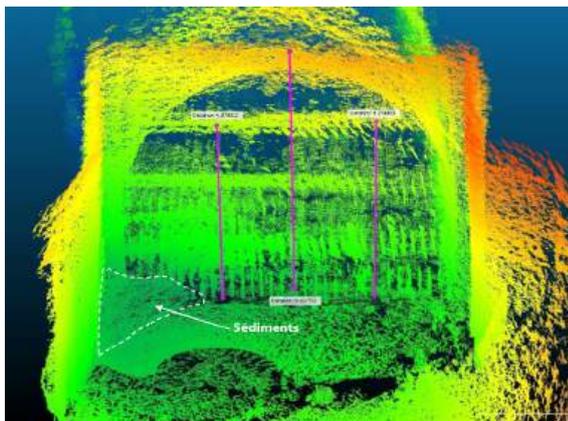
Les barrages de classe A au sens de la réglementation sur les ouvrages hydrauliques font, tous les 10 ans, l'objet d'une « Étude de dangers ». Ces études réglementaires visent à réaliser un bilan de la conception, de l'état et du comportement du barrage. L'analyse de scénarios de défaillance envisagés théoriquement permet ensuite d'identifier, le cas échéant, les mesures à adopter pour améliorer la maîtrise du risque, ou d'en réduire les probabilités ou les conséquences.

Le barrage de Pannecièrre est concerné par cette démarche. Dans ce cadre, des investigations subaquatiques spécifiques ont été menées afin d'observer l'état des ouvrages dans leurs parties habituellement noyées.

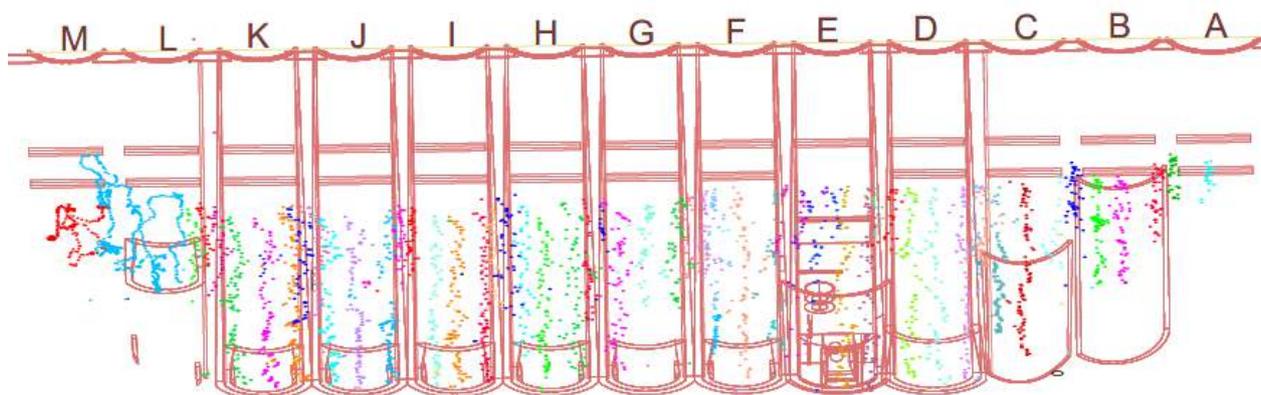
Les observations subaquatiques ont été réalisées au moyen de plusieurs robots pilotés à distance (ou ROV : *Remoted Operated Vehicle*), adaptés au type de capteurs à embarquer et aux dimensions des zones ou galeries à investiguer. Un retour en direct des images en surface a permis à l'opérateur (Entreprise JIFMAR Offshore services) d'adapter le parcours et les prises de vues réalisées.



ROV de différents gabarits mobilisés lors de l'inspection

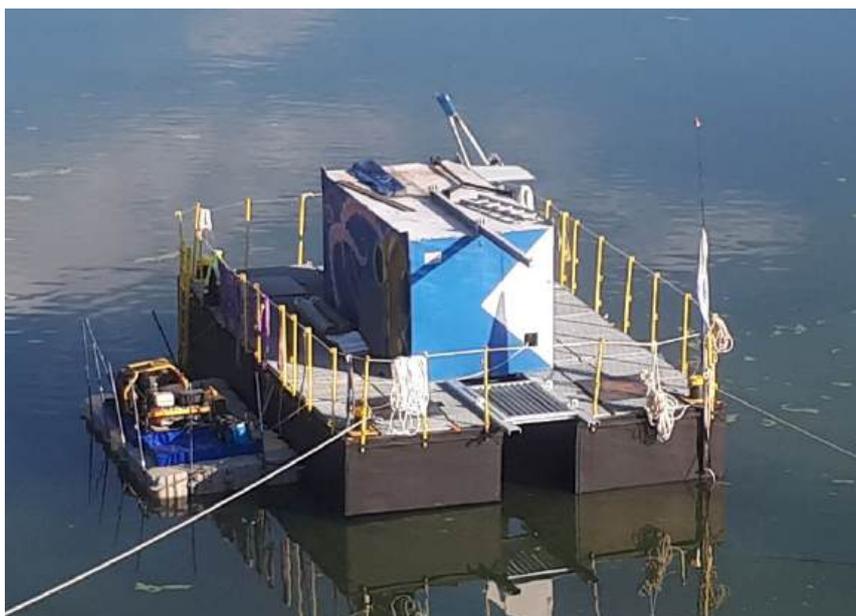


Images par SCAN 3D ou caméra optique (traitement d'image dans l'encart en bas à gauche)



Parcours du ROV sur le parement amont du barrage (NB : la partie haute du parement a été inspectée par drone aérien, lors d'une période à plan d'eau bas)

Des plongeurs (entreprise H2O TSM) sont intervenus afin d'ouvrir les grilles situées à l'amont de la galerie de vidange et de la prise usinière, pour permettre le passage des ROV.



Barge d'intervention des plongeurs



Scaphandrier

Il faut noter que l'emploi de ce type de techniques est une précieuse alternative à la vidange complète. Les usages liés à l'exploitation du réservoir sont maintenus, et l'impact environnemental est évité.

Les informations collectées grâce aux multiples inspections (subaquatiques, aériennes, pédestres), aux essais réalisés sur les équipements électromécaniques ainsi qu'aux études complémentaires menées, ont permis au bureau d'études agréé TRACTEBEL de rédiger le rapport

d'étude de dangers du barrage de Pannecière (350 pages de rapport principal et près de 600 pages d'annexes réparties en 8 volumes).

Celui-ci a été transmis en avril 2024 aux services de l'État en charge du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques. Des échanges techniques sont programmés entre la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Seine Grands Lacs et son bureau d'études agréé, dans le cadre de l'instruction et de l'analyse de cette étude de dangers.

2.3.2 SERVICE GESTION DES OUVRAGES

L'exploitation des ouvrages

Cette année 2023 a été marquée par un mois de février très sec. Les précipitations ont été déficitaires sur tout le bassin amont de la Seine, et se sont accompagnées de valeurs de débits en rivières inférieures aux normales de saison. Le remplissage des lacs-réservoirs s'est poursuivi mais a été fortement réduit et n'a pas permis de suivre les objectifs de gestion. Fin mars, le déficit cumulé sur les 4 lacs réservoir était de 105 Mm³.

À la faveur des pluviométries du mois de mars, le déficit accumulé a été comblé et le retour sur objectif réalisé début avril. Le taux maximal de remplissage a été atteint le 1^{er} juin avec un volume de 773 Mm³ représentant 96 % de la capacité normale de remplissage.

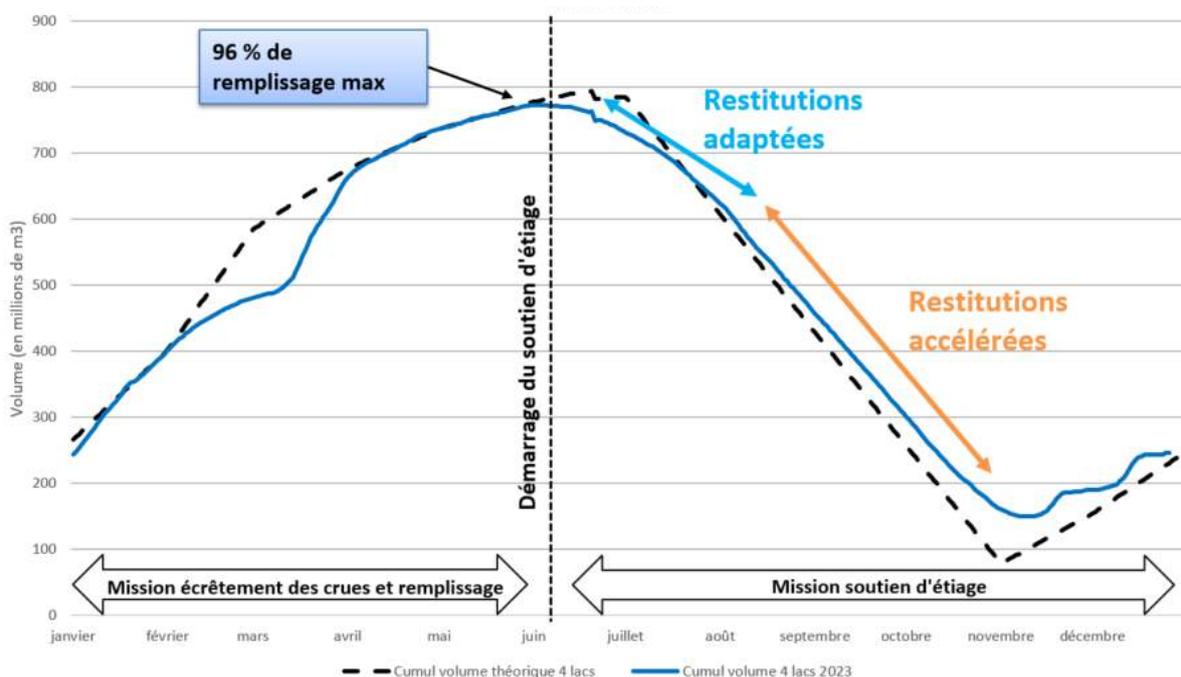
Ce volume a permis d'assurer la saison de soutien d'étiage qui a été engagée par anticipation le 9 juin sur l'Yonne, le 13 juin sur la Marne et la Seine et le 16 juin sur l'Aube.

Suite à une hausse rapide des débits à l'amont des lacs réservoirs Marne et Pannecière, le soutien d'étiage a été réalisé respectivement jusqu'au 30 octobre et 29 octobre. Sur Seine et Aube, les restitutions se sont arrêtées respectivement les 8 et 11 novembre.

Sur Marne et Pannecière, 2 événements de crue en novembre et décembre, classiques pour la saison, ont nécessité un écrêtement qui a généré un surstockage. Au 1^{er} janvier 2024, le retour sur objectif a été réalisé et les deux lacs-réservoirs ont affiché un volume conforme aux objectifs de gestion.

Volumes cumulés des lacs Marne, Seine, Aube et Pannecière

Année 2023



L'entretien des ouvrages

Outre l'entretien courant des espaces végétalisés (broyage, tailles des haies, désherbages mécaniques, thermiques et manuels, tontes ...) et des ouvrages hydrauliques (brossage des parements, nettoyage des fossés de pieds de digue, ragréage ...), l'année

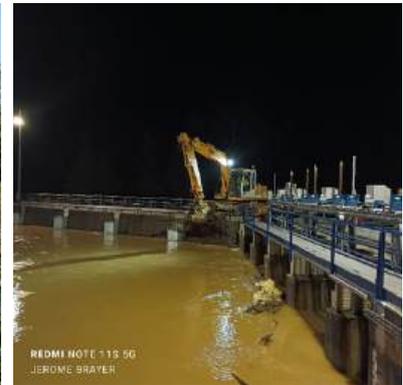
2023 a été marquée par des travaux spécifiques qui ont mobilisé des personnels de l'entretien et des activités spécifiques et logistiques du site Seine, à l'image des travaux de confortement provisoire du canal de restitution Seine, dont les berges naturelles souffrent à cause des galeries de ragondins qui déstabilisent leur tenue.



Nettoyage du canal de restitution d'Amance (Iac Aube)



Broyage



Dégrillage de la prise d'eau du barrage en rivière Blaise (Iac Marne)



Installation d'une station de mesure de hauteur du bassin sud (Marne) autonome en énergie (panneau solaire)



Changement des freins du tracteur forestier



Effondrement de la berge du canal de restitution Seine



Confortement réalisé avec des enrochements afin de stabiliser la berge du canal de restitution Seine

2.3.3 SERVICE VALORISATION & MODERNISATION

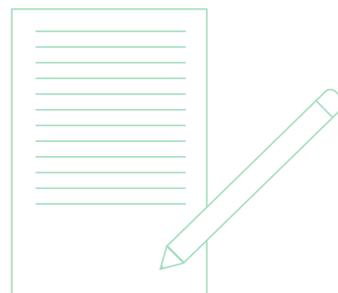
Les études

Seine Grands Lacs a mené en 2023 les études de valorisation et de modernisation suivantes :

- Réhabilitation du parement amont de la digue de la Morge ;
- Rétablissement de la continuité écologique sur les barrages en rivière sur l'Aube et la Blaise via des passes à poissons ;
- Réhabilitation du pont sur le ravin du chêne et du pont-route du barrage de Pannecièrè ;
- Réhabilitation des digues du canal de Baires ;
- Réhabilitation du peigne à embâcles Marne ;
- Diagnostic thermique des bureaux de Braucourt ;
- Rénovation du contrôle de commande de Pannecièrè.

En termes de travaux, en dehors des chantiers d'entretien des ouvrages et des autres infrastructures, les équipes ont été mobilisées sur les chantiers suivants :

- Création de la passe à Poissons sur la rivière Marne ;
- Modernisation et création de points de mesures pour les stations de mesures ;
- Réhabilitation du lieu d'appel de Mathaux ;
- Construction du lieu d'appel d'Eclaron.



Le lac-réservoir Marne

■ Lieu d'appel d'Eclaron : poursuite et fin des travaux en 2023, avec une inauguration en juillet

Intervenants :

Maîtrise d'œuvre :

- Architecte et mandataire : ACA Ateliers Cité Architecture
- Economiste : ALP Ingénierie
- Bureau d'études Structures : I+A Laboratoire des structures
- Bureau d'études VRD : ATEVE
- Bureau d'études Fluides : TERRANERGIE

Autres intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- Programmiste : Asciste Ingénierie
- Géotechnicien : Hydro Géotechnique Est
- Topographie : Cabinet Gauchotte
- Contrôle technique : Qualiconsult
- Coordonnateur SPS : ACE BTP, remplacé par DEKRA à compter du 20/06/2022

Entreprises travaux :

- Macro lot 1 : Les Bâtiments Associés > Désamiantage, démolitions, gros œuvre, charpente, couverture, façades, menuiseries extérieures, métallerie, VRD
Sous-traitants : GENIDEM, EUROVIA, SN STPE, VMAT, DLG, SOFIDA, Couvreurs de France
- Macro lot 2 : SAS Les Ateliers de Reims > Menuiseries intérieures, signalétiques, doublage, faux plafonds
- Macro lot 3 : SAS Jacquemin Rauscher > Peinture, revêtement dur
- Macro lot 4 : Mirandel SAS > Chauffage, plomberie
- Macro lot 5 : Santerne Energies Est > Electricité

Coûts :

Coût des travaux : 2 700 000 € HT

Coût de l'opération : 3 200 000 € HT



■ Passe à poissons sur le barrage en rivière Marne : fin des travaux en 2023

Intervenants :

Maîtrise d'œuvre :

- Ingérop - Ecovex

Entreprises travaux :

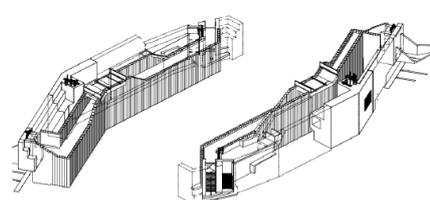
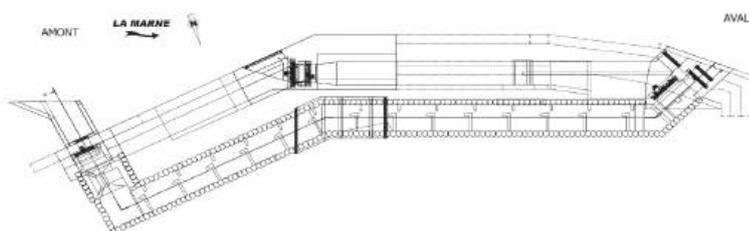
- Bouygues - INEO - Keller

Coûts :

3 661 356 € TTC



Afin de restaurer la libre circulation des poissons sur la rivière Marne, Seine Grands Lacs a réalisé la plus grande passe à poissons de Champagne au droit de la prise d'eau du lac du Der à Saint-Dizier. Financé à 80 % par l'agence de l'eau Seine Normandie dans le cadre du plan France Relance, ce chantier d'envergure a été particulièrement complexe à réaliser du fait des caractéristiques même de la passe : 15 bassins dans une fosse profonde de 2,80 m de large seulement et longue de 65 m. La passe disposera d'un système de comptage des poissons.



Le lac-réservoir Aube

■ Lieu d'appel de Mathaux : poursuite des travaux en 2023

Le programme de réhabilitation du site consiste en :

- La construction d'un hangar pour abriter le gros matériel roulant d'entretien des digues, l'atelier mécanique, le laboratoire d'analyse, un magasin de stockage des pièces de rechange ;
- La réhabilitation de la grange en bureaux et vestiaires pour les équipes d'entretien ;
- La transformation de l'actuel bâtiment « lieu d'appel » en local d'archives ;
- La construction d'un auvent pour le stockage du petit matériel roulant. Cet auvent sera par ailleurs équipé de panneaux photovoltaïques sur une surface de 315 m² ;
- La création d'une cour technique avec une aire de lavage et une station carburant.



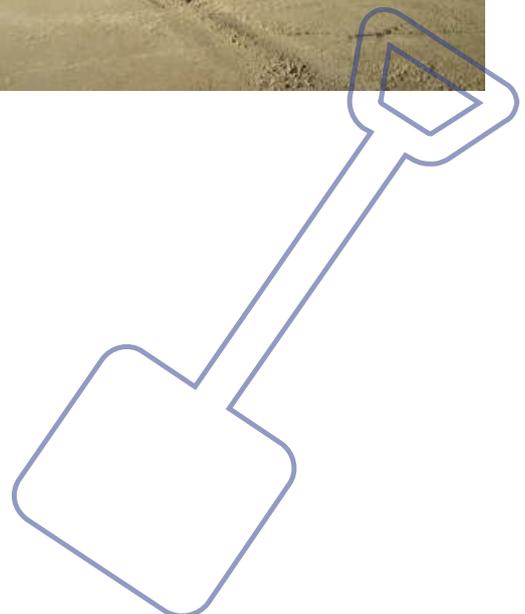
Le projet



Préparation de la plate-forme (novembre 2022)



Terrassement massifs et fondations (janvier 2023)





Réhabilitation de la grange (janvier 2023)

Intervenants :

Maîtrise d'œuvre :

- Architecte et mandataire : Ateliers Julien Boidot
- Bureau d'études Structures : Ateliers Masse
- Bureau d'études VRD paysage : Basinet Turquin Paysage
- Bureau d'études Fluides : Espace Temps
- Bureau d'études Boirie : Brugger Viardot

Autres intervenants de la maîtrise d'ouvrage :

- Géotechnicien : Geotec
- Contrôle technique : Socotec
- Coordonnateur SPS : Qualiconsult

Entreprises travaux :

- Lot 1 : Capristo > Désamiantage, démolitions
- Lot 2 : CMF Constructor > Gros œuvre maçonnerie
- Lot 3 : DYBIEC OBS > Charpente, bois, bardage
- Lot 4 : ACMM > Charpente métallique
- Lot 5.1 : ACC > Couverture tuiles
- Lot 5.2 : DYBIEC OBS > Couverture bac acier
- Lot 6 : Duet Construction > Menuiserie alu
- Lot 7 : Les Ateliers de Reims > Menuiserie externe bois
- Lot 8 : Les Ateliers de Reims > MI, agencement
- Lot 9 : Charrier Lagarde > Sols durs et souples
- Lot 11 : TUNZINI > CVC
- Lot 12 : SANTERNE > Électricité

- Lot 13.1 : I-Terra > VRD
- Lot 13.2 : IDVERDE > Espaces verts
- Lot 14 : XPRTIVE > Fosse d'entretien

Coûts :

Coût des travaux, estimé au stade projet :

2 050 000 € HT

Coût des travaux à l'issue de l'appel d'offres :

2 663 524 € HT

Coût de l'opération :

2 987 752 € HT (AP)



Novembre 2023

Le lac-réservoir Pannecière

■ Rénovation du pont du ravin du chêne : démarrage des travaux fin décembre 2023



Intervenants :

Maîtrise d'œuvre :

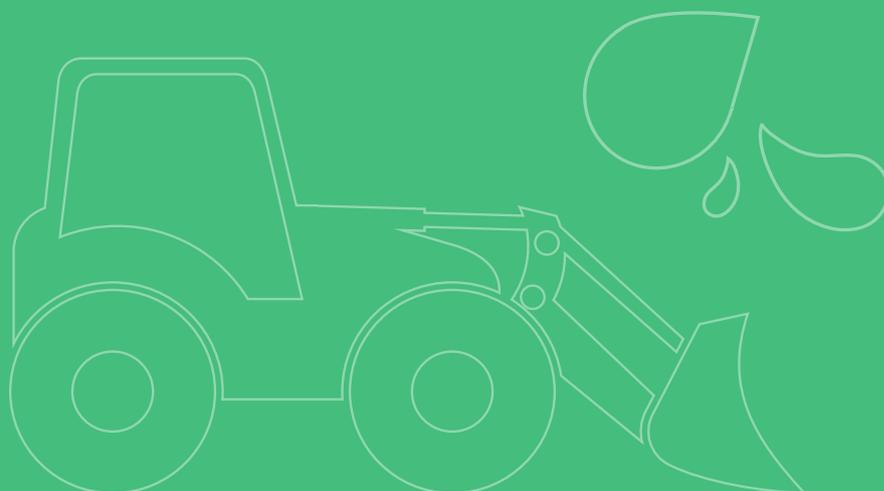
- PMM

Entreprises travaux :

- Est Ouvrages

Coûts :

Coût des travaux : **1 079 813,40 € TTC**



2.4 Préserver la biodiversité et anticiper le changement climatique

2.4.1 LE SITE RAMSAR DES ÉTANGS DE LA CHAMPAGNE HUMIDE

La construction d'un projet de territoire au service de la préservation de la biodiversité

Le site Ramsar Étangs de la Champagne humide est l'un des premiers sites Ramsar labellisés en France, en 1991, et le plus vaste de France métropolitaine.

Il se compose d'une grande mosaïque de milieux, avec notamment les quatre lacs artificiels, situés au sud et au centre du site, et quelque 400 étangs. Il abrite de nombreuses espèces emblématiques, avec de gros enjeux sur les oiseaux. Il présente également une architecture et des activités traditionnelles.

La co-animation du site est effective depuis 2022. Cette co-animation entre Seine Grands Lacs et le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (PNRFO) bénéficie du soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, de la Région Grand-Est et de la DREAL Grand-Est.

Rappel des grands objectifs du plan d'actions :

- Développer et valoriser une image et une identité territoriales « Ramsar – Étangs de la Champagne humide » ;
- Améliorer les connaissances et développer les pratiques durables ;
- Assurer un aménagement et un développement durables du territoire.

Une année 2023 exceptionnelle

2023 marque le lancement des 22 fiches actions. Zoom sur trois événements forts.

Le 15^e Séminaire annuel de Ramsar France, les 27, 28, 29 septembre 2023

Sur le thème « L'imprévisibilité de l'eau à l'heure du changement climatique : les zones humides comme solution », ce séminaire, animé par Frédéric Denhez, a réuni plus de 200 personnes durant trois jours.

site Ramsar "étangs de la Champagne humide"



Il a été introduit par Bernard Chevassus-au-Louis, grand témoin de la première journée. La thématique du sol a été un sujet prépondérant du séminaire avec des interventions et un atelier inédit autour de la « Fresque du sol » (avec l'AFES Association pour l'Étude du Sol). Trois sorties de terrain ont également été organisées afin de faire découvrir les richesses patrimoniales du site (Der-Belval-en-Argonne et Forêt d'Orient).

CHIFFRES CLÉS :

- **115 personnes** sur les **sorties terrain**
- **54 personnes** sur les **ateliers « Fresque du sol »** dont **45** qui ont suivi l'atelier de 2h30
- **47 intervenants** (plénière, sorties terrain, ateliers)
- **1 film de 22 minutes** pour présenter Ramsar « **Étangs de la Champagne humide** »
- **Signature du Contrat de territoire Eau et Climat** (CTEC) « **Étangs de la Champagne humide** »
- **154 personnes** à la **soirée ciné-débat** dont **70** personnes extérieures au séminaire / 1^{ère} ouverture du séminaire au grand public
- **110 entités représentées**



La signature du Contrat de Territoire « Eau et Climat » du site Ramsar Étangs de la Champagne Humide, entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la DREAL Grand Est, le Conseil régional Grand Est, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Sud Champagne, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'EPTB Seine Grands Lacs et le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient.



La réalisation du film de Laurent Charbonnier

Un film de 22 minutes a été réalisé par Laurent Charbonnier pour présenter le site Ramsar « Étangs de la Champagne humide ». Il est construit autour d'un parti pris esthétique avec une balade qui suit l'artiste Jean Chevallier à la découverte du site, de ses caractéristiques, illustrant la grande diversité de ses milieux et mettant en lumière les acteurs du territoire.



2.4.2 LES FORÊTS, UN PATRIMOINE À PRÉSERVER ET À ENTREtenir

Une gestion durable des massifs forestiers

La construction des lacs réservoirs a entraîné la suppression de massifs forestiers importants, situés à l'intérieur de l'emprise des plans d'eau. À titre de compensation et conformément à ses engagements de l'époque, Seine Grands Lacs a reconstitué le potentiel détruit, par l'acquisition de forêts dégradées ou menacées.

L'établissement est ainsi propriétaire d'un patrimoine forestier, aujourd'hui de qualité, de l'ordre de plus de 3 500 ha répartis sur cinq départements et quatorze massifs, principalement dans l'Aube et la Côte d'Or (près de 1 270 ha à proximité de Châtillon-sur-Seine).

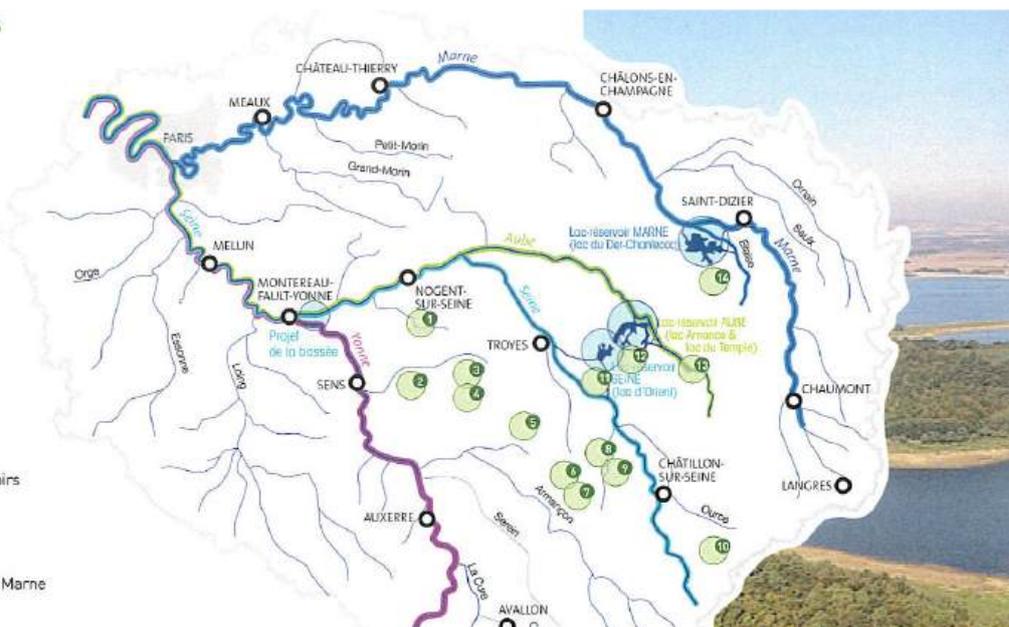
Ces forêts bénéficient du régime forestier et sont gérées à ce titre par l'Office National des Forêts. Chaque massif est doté d'un plan d'aménagement proposé par le gestionnaire et soumis à l'approbation des élus du Comité syndical de Seine Grands Lacs. Le plan, établi pour une durée de 15 à 20 ans, définit les principales interventions ou actions à réaliser.

Après des investissements importants en termes de reboisement, le bilan de notre patrimoine forestier dégage depuis quelques années un excédent de trésorerie.

Les recettes proviennent encore de façon importante des locations de droit de chasse, le retour des investissements en termes de plantations n'étant vraiment attendu que dans une cinquantaine d'années. Le bilan forestier se situe, actuellement, autour de 50 €/ha en moyenne.

LES 14 MASSIFS FORESTIERS PROPRIÉTÉS DE L'EPTB

- 1 Forêt du Parc de Pont (Aube)
- 2 Forêt de Flacy (Yonne)
- 3 Bois Vatours (Aube)
- 4 Bois Dillot (Aube)
- 5 Bois de Palluau Croigny (Aube)
- 6 Bois de Momain (Côte d'Or)
- 7 Forêt de Nésle (Côte d'Or)
- 8 Forêt de Larrey (Côte d'Or)
- 9 Forêt de Pothières (Côte d'Or)
- 10 Forêt du Domaine de Grancey (Haute-Marne)
- 11 Bois de Bidan (Aube)
- 12 Forêt littorale des lacs-réservoirs Seine et Aube (Aube)
- 13 Bois des Vignes et du Couvretat (Aube)
- 14 Forêt littorale du lac-réservoir Marne (Marne et Haute-Marne)



De nouveaux aménagements forestiers pour le lac du Der

En 2022 et 2023, les forêts situées en bordure du lac du Der, dans les départements de la Haute-Marne et de la Marne, ont bénéficié de deux aménagements forestiers distincts pour les vingt prochaines années. Les surfaces concernées étaient respectivement de 114,04 ha et de 66,77 ha répartis sur une quinzaine de parcelles.

Ces parcelles prennent généralement la forme d'un étroit ruban, situé en bordure du lac réservoir de la Marne dont l'EPTB assure l'entretien, l'aménagement et l'exploitation. Les peuplements sont essentiellement feuillus, avec une dominance de chênes et la présence de frênes, aulnes, feuillus précieux.

L'enjeu environnemental est fort, avec l'emprise d'un site RAMSAR sur l'ensemble de la forêt, et des sites Natura 2000 et ZNIEFF sur une partie des surfaces. La fréquentation par le public est également forte, avec à proximité ou dans la forêt, des chemins de randonnées, des ports, des campings et des parkings en périphérie. L'attrait ornithologique du lac du Der constitue aussi un enjeu important. Les stations forestières offrent quant à elles des potentialités de production ligneuse moyennes.

La forme et la situation de la forêt, associées aux enjeux sociaux et environnementaux et à la sensibilité des sols au tassement, ne rendent pas aisées l'exploitation et la mobilisation de bois.

La chenille processionnaire du chêne est fortement présente sur le massif, entraînant à la fois un risque d'urtication pour les usagers et un risque de défoliation des peuplements, pouvant entraîner la perte de croissance et l'affaiblissement des arbres.

L'objectif assigné à la forêt est celui de protection des milieux, et de production de bois.

Pour cela, Seine Grands Lacs engagera une conversion vers la futaie irrégulière par bouquets, dont le couvert continu est approprié au regard de la sensibilité paysagère du lieu, et sera favorable à la préservation des sols et au maintien d'une certaine biodiversité. Seine Grands Lacs favorisera également la diversité des essences lors des coupes et travaux.

Pour atteindre ces objectifs, le programme d'actions prévoit :

- **Des coupes d'irrégularisation qui seront assises à rotation de 8 à 10 ans.**
La recherche d'une structure irrégulière est un objectif à long terme, sur la durée de plusieurs aménagements. On favorisera dans la durée de cet aménagement l'amélioration des tiges. On travaillera au profit de l'essence objectif et de la diversité. Si possible, des cloisonnements d'exploitation seront ouverts en tenant compte de la sensibilité paysagère du lieu.
- **Des travaux au profit de la régénération** qui ne seront entrepris que si nécessaires, dans les 2-3 ans après une coupe, afin de conforter la régénération, limiter la concurrence du tremble et favoriser la diversité des essences. Dans une démarche d'adaptation au changement climatique, un enrichissement en essences potentiellement plus résistantes pourra être effectué.
- **Des travaux environnementaux, tels que l'entretien et la création de mares ou la pose de nichoirs**, sont également prévus et seront favorables à la biodiversité.

2.4.3 SEINE GRANDS LACS SUR LE CHEMIN DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN 2023 : L'HEURE EST AU BILAN CARBONE DE L'ÉTABLISSEMENT ET À LA PRÉFIGURATION DU PLAN D' ACTIONS

Dans la continuité du bilan 2015

En 2015, Seine Grands Lacs a engagé la réalisation d'un bilan carbone pour évaluer l'impact de ses activités en termes d'émission de gaz à effet de serre et en déduire un plan d'actions afin de réduire l'empreinte carbone de son activité.

À l'époque, les émissions annuelles des activités de Seine Grands Lacs avaient été évaluées à 5 930 tonnes équivalent carbone, dont 30 % pour les

activités courantes de l'établissement et 70 % pour les travaux d'investissements réalisés en 2014, et plus particulièrement la rénovation du canal Seine.

En mars 2019, il a été décidé d'analyser les potentiels de production d'énergies renouvelables des principaux ouvrages et équipements de l'établissement. Cette orientation se traduit aujourd'hui par l'étude de plusieurs projets de production d'énergie hydroélectrique et photovoltaïque.

En mai 2021, Seine Grands Lacs a formalisé son plan pluriannuel de transition énergétique. Ce plan vise d'une part à exploiter les potentiels des ouvrages et emprises de l'établissement pour produire de l'énergie, et d'autre part à activer tous les leviers permettant en interne de réduire la consommation énergétique. Ces deux axes de travail viennent compléter les mesures de gestion durable et environnementale du patrimoine naturel et végétal de l'établissement.

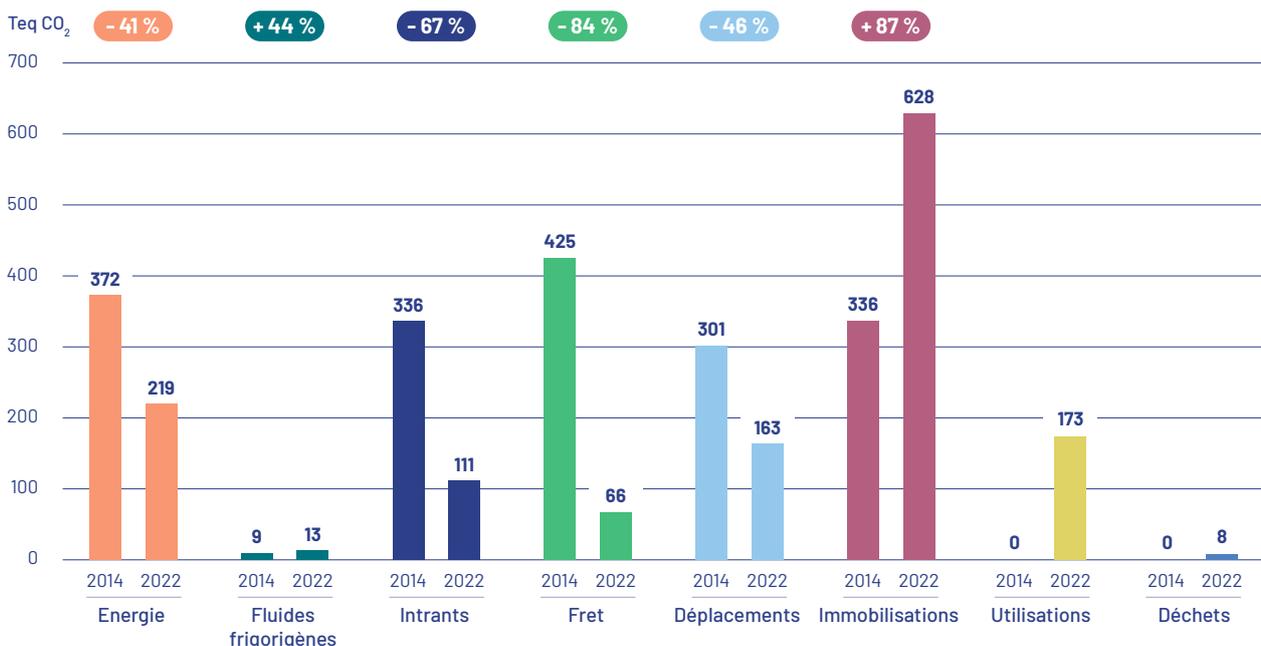
Un bilan carbone positif pour Seine Grands Lacs en 2023

L'ambition de Seine Grands Lacs est de réaliser un bilan carbone tous les 3 ans pour mesurer l'impact des mesures du plan de transition énergétique sur l'évolution des émissions de gaz à effet de serre de l'établissement.

L'analyse de l'empreinte carbone de l'activité de l'établissement prend en compte le cycle long des équipements et matériaux utilisés, en vue d'orienter le travail de l'établissement sur des mesures les plus vertueuses possibles, et ainsi faciliter l'actualisation du plan de transition énergétique.

Entre l'année de référence 2014 et l'année de reporting 2022, la mise à jour du bilan carbone dresse le constat d'une réduction favorable des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 22 %, soit - 389 tCO₂e. À périmètre constant (car le périmètre du bilan 2022 était plus large que celui de 2014), la baisse des émissions est même de 39 % (1 072 Teq CO₂ contre 1 770 Teq). Ce constat se justifie par la mise en place d'actions de réduction ayant permis d'aboutir à une réduction importante de ces émissions.

Comparaison à périmètre constant



Une fresque du climat pour mobiliser les agents

En décembre 2023, Seine Grands Lacs a organisé une Fresque du Climat pour ses agents. Ce jeu de sensibilisation qui présente l'intérêt d'être ludique et éducatif a pour objectif de conduire les participants à recréer l'histoire du climat, les éléments le caractérisant, les liens de cause à effet et les impacts de l'activité humaine.

Portée au plus haut niveau, l'élaboration d'une stratégie de décarbonation doit également se concevoir avec les équipes internes à travers une logique de concertation. Dans ce cadre-ci, les collaborateurs ont été sollicités à de multiples reprises, en groupe élargi, restreint ou en individuel dans le cadre d'ateliers collectifs de co-construction du plan d'actions durant lesquels les équipes ont pu être sensibilisées aux enjeux énergie-climat par la fresque du climat.



L'enjeu de cette animation est de permettre à chacun des agents de Seine Grands Lacs de s'approprier les enjeux du changement climatique et d'avoir en mains les clés pour réfléchir aux actions nécessaires et identifier des solutions aux enjeux du monde de demain. Cette journée d'intelligence collective a ainsi proposé un atelier d'élaboration d'un plan d'actions de réduction des émissions (brainstorming, priorisation et opérationnalisation des actions), avec notamment la définition d'une trajectoire carbone à horizon 2030.

Seine Grands Lacs et le SIAAP : associer le petit et le grand cycle de l'eau

Seine Grands Lacs coordonne l'action publique des collectivités territoriales de l'amont du bassin de la Seine pour gérer le risque lié aux inondations et soutenir les débits de la Seine et de la Marne notamment pendant la saison sèche, tout en assurant la préservation des écosystèmes aquatiques. Le SIAAP assure le traitement des eaux usées de 9 millions de Franciliens pour les restituer en quantités et qualités contrôlées, à la Seine et la Marne, agissant

ainsi pour la reconquête de la biodiversité dans des milieux impactés par les activités humaines.

À travers leurs missions de service public, les deux établissements ont souhaité engager un partenariat de recherche au service de la gestion de la qualité et de la quantité des eaux de surface transitant dans le bassin amont de la Seine.

Ce partenariat comprend plusieurs thèmes de travail et de réflexions qui s'articulent autour de deux axes :

1. Associer le petit et le grand cycle de l'eau :

Une des premières actions portera sur l'étude et l'optimisation du fonctionnement de l'assainissement francilien en lien avec la gestion des quatre lacs-réservoirs de Seine Grands Lacs, dans le cadre du programme de recherche du SIAAP MeSeine Innovation. L'objectif est de mieux documenter les relations entre la qualité (voire les volumes) de restitutions au niveau des grands lacs et la qualité de Seine à la traversée de l'agglomération parisienne. Cet élément permettra par exemple d'améliorer la compréhension fine de la relation entre la gestion des lacs et la baignabilité de la Seine.

2. La gestion intégrée du fleuve :

Ce deuxième axe portera sur le suivi de la qualité de la Seine, depuis le lac d'Orient, exploité par Seine Grands Lacs, jusqu'à Poses (département de l'Eure), dans le cadre du programme de recherche MeSeine Innovation. Le principal résultat attendu est une meilleure connaissance des dynamiques, en termes de nutriments et de qualité, de la Seine à la traversée de la quasi-totalité de son bassin versant. Concrètement, une première action consiste à intégrer le suivi de la qualité de l'eau du lac d'Orient au réseau de suivi de la qualité du SIAAP, via une station de mesure déployée sur site.

Plus largement, les parties manifestent au travers de cet axe leur volonté de collaborer sur les questions de réduction de la vulnérabilité urbaine aux événements climatiques, étiages ou inondations. Ainsi, cette convention permettra par exemple de travailler ensemble sur la réduction de la vulnérabilité aux inondations du réseau d'assainissement de l'agglomération francilienne exploité par le SIAAP, dans le cadre du second Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et Marne franciliennes 2023-2029, coordonné par Seine Grands Lacs.

Grâce à leurs collaborations, le SIAAP et Seine Grands Lacs contribuent ainsi à la prévention des risques climatiques et au maintien de la qualité des eaux de la Marne et de la Seine.

LES MOYENS



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



3

3.1 Une feuille de route pour l'établissement

En 2023, un travail collectif a été mené afin de faire émerger une vision globale des missions et des priorités de Seine Grands Lacs, partagée entre les élus et les agents. Après une phase de diagnostic, des ateliers ont permis d'associer l'ensemble des agents à la définition opérationnelle des cinq orientations fixées par le comité syndical à travers sa délibération du 8 mars 2023, à savoir :

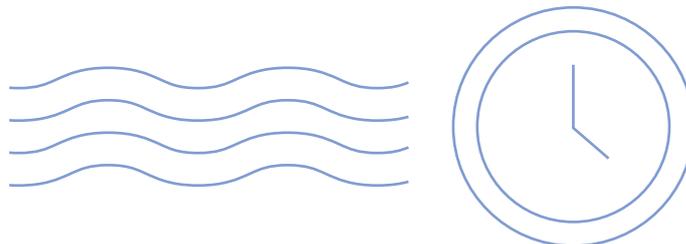
- Réduire massivement les risques liés aux inondations ;
- Faire face au changement climatique et à ses conséquences sur l'étiage et les milieux ;
- Renforcer les partenariats avec les acteurs du territoire ;
- Sortir Seine Grands Lacs de la clandestinité ;
- Consolider les ressources de l'établissement.

Les objectifs de la démarche étaient de :

- Fixer un cap stratégique autour d'une vision globale et définir une feuille de route partagée pour le mandat à venir ;
- Fédérer les équipes autour d'un projet commun qui leur donne du sens au quotidien et valorise leur rôle dans la dynamique collective ;
- Hiérarchiser les priorités de travail de l'établissement en les dessinant dans le temps avec des étapes et des indicateurs qui permettent de piloter l'action et mesurer les avancées ;
- Porter collectivement le changement, avec les élus et les équipes.

Une première phase visait à poser un diagnostic permettant d'identifier les forces et faiblesses de l'établissement mais aussi les opportunités et les éventuelles menaces auxquelles il doit faire face. Pour ce faire, seize entretiens ont été menés avec des élus membres du bureau et les directeurs de l'établissement et un questionnaire a été adressé à l'ensemble des agents.

En synthèse, cette analyse a mis en avant le fait que Seine Grands Lacs peut prendre appui sur la légitimité et l'expertise reconnue de ses équipes, son ancrage territorial fort et l'impulsion donnée par le nouvel exécutif. L'établissement doit en revanche veiller à préserver une dynamique collective au sein des équipes, permettant de surmonter les effets induits de l'éclatement géographique, du fort renouvellement de ces dernières années et d'une forme de dilution du sens liée à la diversification des missions et des modes d'intervention de l'établissement. Il s'agit donc de faire de ces points de fragilité des opportunités pour affirmer la place et la visibilité de l'établissement, pour proposer aux territoires une offre d'ingénierie renouvelée et renforcée, en prenant appui sur une approche systématique des synergies entre l'amont et l'aval et sur des partenariats renforcés avec des acteurs variés tels que les collectivités locales du territoire mais aussi le monde agricole, les associations...



Fort de cet état des lieux, un séminaire de travail s'est tenu avec l'ensemble des directeurs et chefs de service, dans un dialogue avec le président et plusieurs vice-présidents, afin de traduire les cinq orientations stratégiques en 22 axes de travail.

Sur la base de ce cadre validé politiquement, une vingtaine d'ateliers ont permis de rassembler 153 participants parmi les agents de tous les sites, de toutes les directions et de toutes les catégories. Ces ateliers visaient à décliner de façon très opérationnelle les axes de travail et ils ont permis d'identifier 57 chantiers.

Fin 2023, parmi ces 57 chantiers, 12 étaient déjà en cours et bien avancés, 21 étaient engagés et 24 restaient à engager. Pour chaque chantier, un pilote et un ou deux co-pilotes ont été identifiés afin de continuer à faire vivre la transversalité au sein de l'établissement. Des jalons ont été définis afin de faciliter le suivi de leur mise en œuvre et un travail de planification est en cours pour les chantiers non engagés.

3.2 Finances / Budget

L'année 2023 a été exceptionnelle en termes budgétaires, en raison de la mise en œuvre du chantier de la Bassée (construction des digues notamment). La masse budgétaire 2022 était déjà bien plus importante que celle constatée durant un exercice budgétaire « classique » et celle de 2023 a été encore plus conséquente.

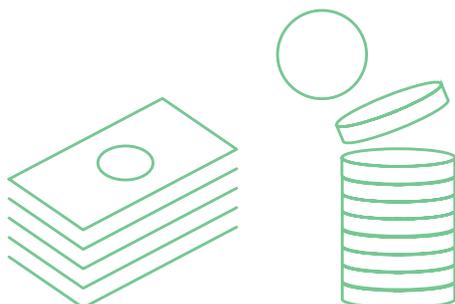
Ainsi, **79,66 M€ de dépenses globales** (réelles et ordre, en fonctionnement et en investissement) ont été constatées, contre **51,04 M€ en 2022**, soit une hausse de la masse budgétaire de 56 % (qui avait déjà augmenté de 21 % entre 2022 et 2023).

16,16 M€ ont été dépensés en fonctionnement (dont 1,57 M€ de dépenses d'ordre et 300 K€ de provisions pour charges), soit + 22 % (+ 2,89 M€ par rapport à 2022). Cette hausse est due à l'augmentation des frais financiers (nouveaux emprunts contractés), de la masse salariale (hausse du point d'indice, GIPA, prime pouvoir d'achat) et des charges générales dans un contexte d'inflation importante. Les charges réelles de fonctionnement augmentent au global de 12 % ; l'effort de rationalisation des charges courantes des dernières années a connu un arrêt en raison d'un contexte d'inflation subi.

Les dépenses d'investissement présentent une augmentation conséquente : 63,5 M€ ont été dépensés en 2023, soit + 76 % par rapport à 2022, reflétant la pleine phase opérationnelle du chantier de La Bassée (qui a engendré 50,44 M€ de dépenses sur l'exercice 2023, soit plus de 70 % du budget d'investissement) et la continuité du programme ambitieux d'entretien et modernisation des ouvrages hydrauliques.

Taux de réalisation 2023 des dépenses réelles (comparaison de l'inscription des crédits faite au budget par rapport aux dépenses vraiment réalisées) :

Section de fonctionnement	93,13 %
Section d'investissement	89,19 %

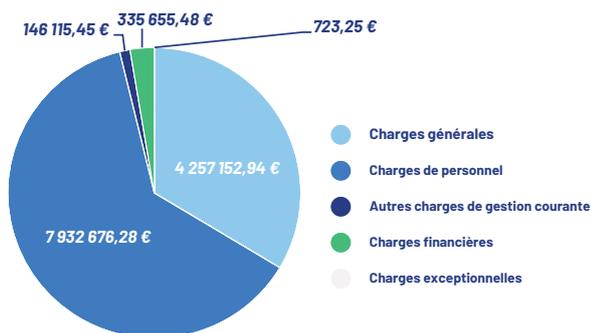


L'activité des services dédiés au pilotage de la commande publique et à la gestion budgétaire et comptable a été très dense afin de pouvoir prendre en charge l'ensemble des tâches courantes ainsi que les missions particulières en lien avec le chantier du site pilote (exécution administrative et financière de plus de 30 marchés : suivi des avenants nombreux, paiement des factures complexes, des révisions de prix notamment). Par ailleurs, les demandes de versement des acomptes relatifs aux subventions pour le chantier auprès du Fonds Barnier et de la Métropole du Grand Paris ont dû être réalisées au fur et à mesure de façon rigoureuse, et en lien avec la stratégie d'emprunt, afin de ne pas mettre en péril le niveau de trésorerie de l'établissement.

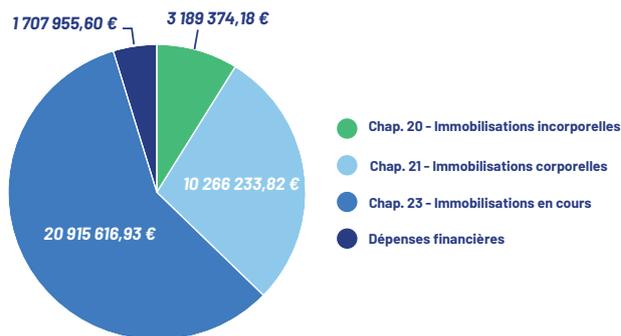
Concernant les **recettes** de Seine Grands Lacs en 2023, **au global elles ont augmenté de 53 %** (88,84 M€ en 2023 contre 53,93 M€ en 2022). Ce sont en particulier les recettes d'investissement qui augmentent (+ 89 %), en raison du volume des subventions perçues pour le financement du chantier de la Bassée (18 M€) et du volume des emprunts mobilisés (11,4 M€ auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de la Bassée) et des nouveaux emprunts contractés (pour 19,9 M€, auprès de divers organismes pour le financement des investissements courants).

Les deux principales sources de financement historiques de l'EPTB sont les **contributions statutaires des membres** (10,67 M€, en hausse par rapport à 2022, conformément aux décisions du comité syndical), ainsi que **la redevance pour service rendu par le soutien d'étiage** qui a rapporté 10,07 M€ en 2023, contre 9,6 M€ en 2022 (+ 4,6 %). Les autres ressources financières sont le FCTVA (3,9 M€) ; les recettes patrimoniales - vente de bois, autorisation d'occupation temporaires, loyers, cession de matériels, etc. (près de 465 K€) ; les **subventions** perçues pour les actions de sensibilisation des PAPI et de certaines opérations relatives aux ouvrages hydrauliques -notamment la passe à poissons Marne. Le pôle subventions gère plus d'une centaine de dossiers de subventions actifs auprès des divers financeurs (État, via le fonds Barnier principalement, Agence de l'Eau, Métropole du Grand Paris, FEDER, Régions et Départements). La labélisation du PAPI de la Seine et Marne franciliennes n°2 à l'automne 2023 va engendrer plusieurs dépôts de dossiers en 2024, qui viendront remplacer les dossiers du PAPI SMF 1 en cours de clôture.

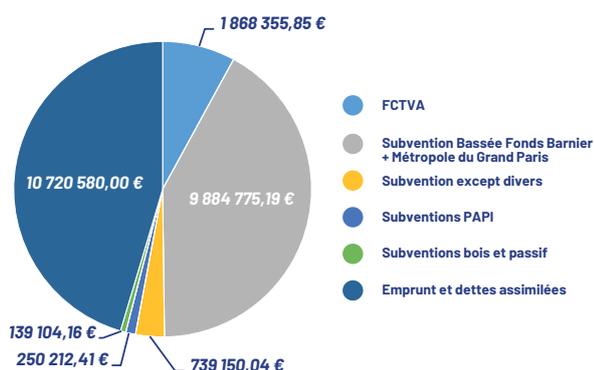
Dépenses réelles de fonctionnement 2022



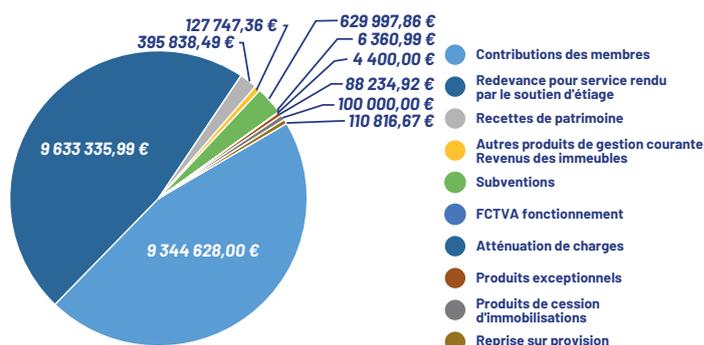
Dépenses d'investissement 2022



Recettes réelles d'investissement 2022



Recettes réelles de fonctionnement 2022



FOCUS MARCHÉS PUBLICS

36 marchés publics (au-dessus de 40 K€) ont été attribués au cours de l'année 2023, soit un « retour à la normale » après 2 années marquées par les procédures pour les marchés relatifs à la phase travaux de la Bassée.

Au nombre des marchés et accords-cadres significatifs peuvent-être signalés :

- **Bassée :**
 - Travaux de construction de la station de pompage et des ouvrages annexes : Dégrilleur pour près de 950 K€ ;
 - Travaux forestiers sur les emprises des ouvrages (dessouchage) pour un montant de 455 K€.
- **Aménagement hydrauliques :**
 - Réalisation des Études de Dangers (EDD) des barrages de Pannecière, de Giffaumont et des Grandes Côtes pour 96 K€ (il s'agit d'une obligation réglementaire) ;
 - Maîtrise d'œuvre partielle pour la réhabilitation du pont-route (Pannecière) pour 97 K€ ;
 - Maîtrise d'œuvre partielle pour la reconstruction du pont du Ravin du Chêne (Pannecière) pour 50 K€.

• Appui aux territoires :

- Prestations intellectuelles pour le développement de la culture du risque d'inondation sur le bassin de la Seine : 3 lots ont été attribués pour un maximum global de 1,7 M€ HT sur 4 ans.

• Hydrologie :

- Mise en œuvre et développement du modèle hydraulique 2D « MOBHY RISQ » pour un montant de 600 K€ HT maximum sur 4 ans.

L'activité a été particulière rythmée par la gestion de l'exécution des marchés publics, ce qui signifie en termes juridiques la rédaction de nombreux avenants : 61 ont été validés en 2023.

Enfin, Seine Grands Lacs a poursuivi sa démarche d'achat responsable, notamment avec le suivi spécifique des clauses d'insertion sociale intégrées dans les marchés de travaux. Pour ce faire, l'établissement est accompagné par une société spécialisée (« facilitateur ») qui assure le suivi de la mise en œuvre opérationnelle des clauses (comptabilisation des heures réalisées sur les chantiers, notamment le chantier de la Bassée). En outre la majorité des marchés publiés intègrent des objectifs de développement durable.

3.3 Systèmes d'information

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) a pour mission de définir les systèmes d'information modernes et éprouvés, adaptés aux objectifs de l'EPTB et aux besoins et contraintes de son administration. Elle doit les mettre en œuvre, les gérer, les exploiter et en garantir la sécurité. La DSI participe au développement numérique de l'établissement et contribue à l'efficacité des services.

Les agents de la DSI sont répartis sur les unités territoriales de Paris, Troyes et Braucourt. En 2023, l'équipe a été renouvelée à 56 %. Malgré tout, la DSI a traité 865 sollicitations (demandes et incidents) au cours de l'année.

À l'échelle de la direction, l'année 2023 marque le démarrage des projets du Schéma Directeur des Systèmes d'Information 2023-2026. La surcharge chronique et le manque de gestion et de partage des décisions sur les priorités et les plans de charge,

sont à l'origine du besoin. Sous l'impulsion de la DGAR, le projet est lancé par la DSI au printemps 2022. L'objectif est de se doter d'un cadre et d'une méthode pour établir un véritable dialogue de gestion entre la DSI, les directions métiers et la Direction générale. Les cibles du SDSI sont de :

- 2022 : Auditer la fonction SI, c'est-à-dire les modes de collaboration entre les parties prenantes du SI (équipes de Direction, utilisateurs, équipes de la DSI) pour mettre à disposition un système d'information répondant aux besoins ;
- 2023 : Élaborer le schéma directeur SI 2023-2026, c'est-à-dire établir la feuille de route des améliorations à apporter au SI sur l'horizon 2023-2026.

Dans le cadre des 75 projets inscrits au SDSI, 26 projets sont engagés et 4 projets sont terminés.

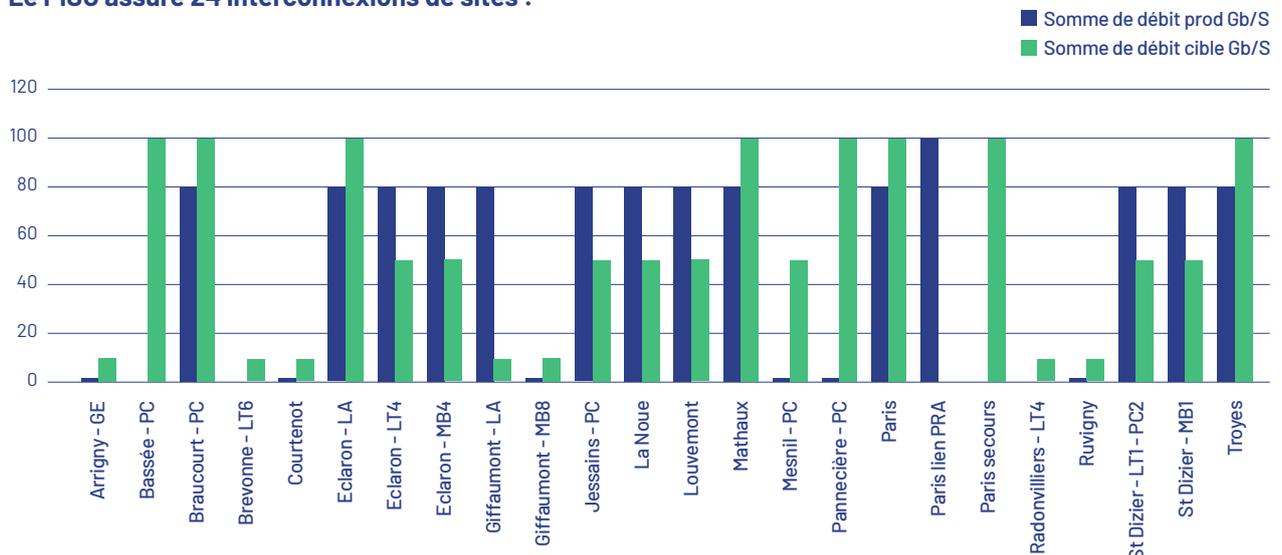
La DSI est composée de 3 pôles d'activités.

3.3.1 LE PISU (POLE INFRASTRUCTURE ET SERVICE AUX UTILISATEURS)

Le PISU assure le fonctionnement de 180 postes de travail, 10 tablettes, 126 lignes mobiles pour 150 comptes utilisateurs (inclus les mouvements et vacations). Il assure également le rôle de colonne vertébrale du système d'information de l'établissement. À ce titre, l'année 2023 est marquée par une évolution très importante de la capacité des interconnexions entre les sites et de l'accès à Internet.

En effet, les sites de l'établissement sont particulièrement difficiles à raccorder par des réseaux numériques. Ils sont éloignés des zones urbaines où sont concentrées les infrastructures d'interconnexion. Les opérateurs privilégient les particuliers et les grandes entreprises. Il s'agit pour l'établissement de rechercher les axes de passage des opérateurs sur lesquels il est possible de négocier la création de « bretelles d'accès » vers les équipements des lacs.

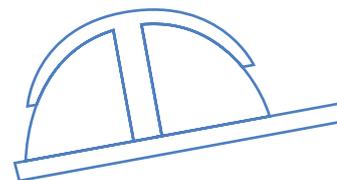
Le PISU assure 24 interconnexions de sites :



5 sites ont été transformés en 2023 :

- Troyes (FTTH),
- Jessains (4G),
- Mathaux (FTTH),
- Braucourt (FTTH via Eclaron),
- Giffaumont (FTTH).

La capacité des interconnexions a été multipliée par coefficient compris entre 20 et 60, ce qui a considérablement amélioré les conditions de travail des agents.



3.3.2 LE POLE GÉOMATIQUE

Le besoin d'un Système d'Information Géographique (SIG) a été identifié en 2013. La mise en œuvre est progressive et en lien avec l'élargissement des compétences de l'EPTB. **L'année 2023 marque un virage stratégique vers la création d'une démarche de gouvernance de la donnée :**

- Le SIG contient plus de 500 couches de données, dont la moitié sont réalisées et maintenues par l'équipe géomatique ;
- La cartothèque « Géo Seine Grands Lacs » contient plus de 80 cartes statiques et plus de 60 cartes dynamiques, dont 8 cartes destinées aux mises à jour des données et 4 cartes pour

des consultations ou des mises à jour sur le terrain, via des smartphones ou des tablettes ;

- Le pôle Géomatique a reçu 78 demandes de travaux en 2023.

Le chantier de modélisation en 3D des différents ouvrages de Seine Grands Lacs qui a débuté en 2022 (4 ouvrages modélisés), s'est poursuivi en 2023 avec la modélisation du barrage de Pannecièrre. Ce chantier répond aux besoins de la DAmH et de la DirCom qui ont souhaité avoir une représentation de nos ouvrages en 3D numérique pour une meilleure gestion (travaux de réhabilitation par exemple) et pour une meilleure communication.



Le projet a consisté à retranscrire différents plans papiers numérisés des ouvrages sous forme de fichiers 3D numériques (en DAO/CAO ou en BIM) en respectant des nomenclatures de classification des différentes parties des ouvrages. Ces fichiers sont parfois corrigés des constatations faites

sur le terrain selon les besoins de la direction des aménagements hydrauliques. Le modèle 3D est maintenant disponible pour l'ingénierie, l'exploitation du barrage mais aussi pour les actions de communication.

3.3.3 LE PÔLE ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

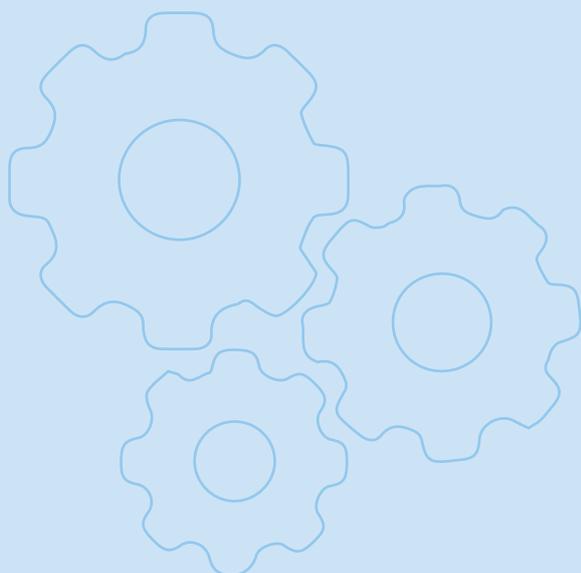
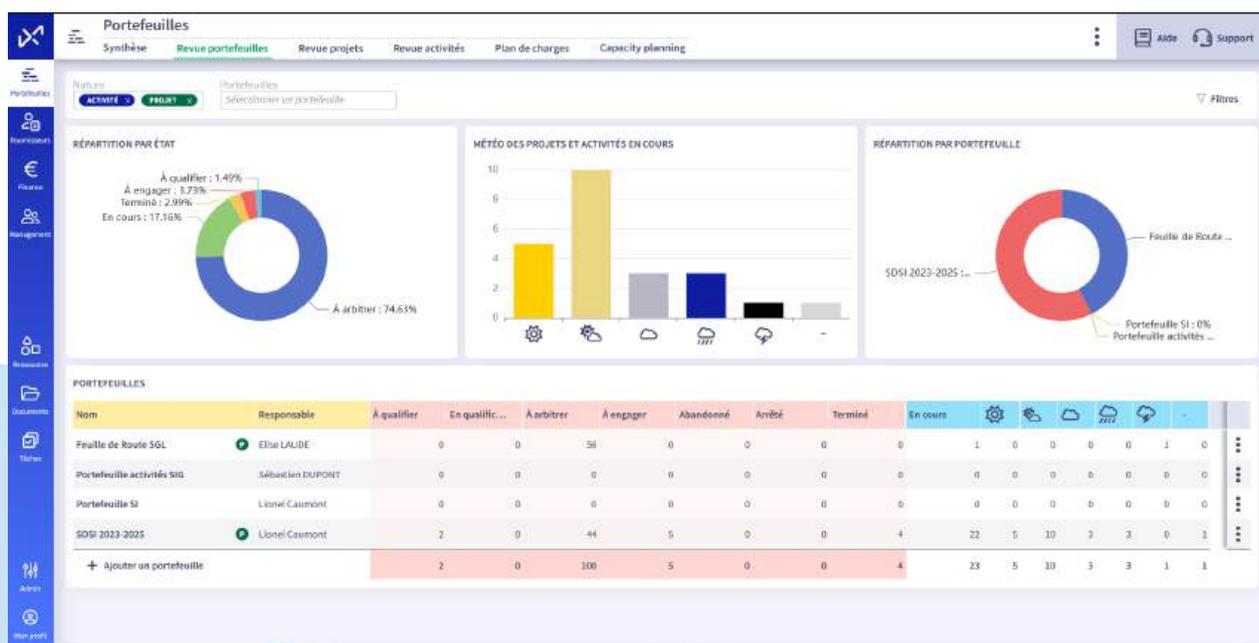
L'année 2023 est le point de départ de l'activité d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au sein de la DSI. Le pôle AMOA doit créer les synergies avec les équipes de l'établissement sur la base du Schéma Directeur des Systèmes d'Information (SDSI) initié en 2022.

En 2023, il a lancé le déploiement d'une solution de pilotage de portefeuille projet. En effet, se doter d'un outil de pilotage est apparu nécessaire pour

assurer une vision globale des projets en cours et à venir, avec un système de priorisation qui favorise le partage de décision avec les membres du CODIR.

L'objectif du projet est de proposer une boîte à outils permettant de fédérer les membres du CODIR autour d'un projet commun en clarifiant les responsabilités.

La solution Abraxio est retenue sur le périmètre du SDSI et de la feuille de route SGL. Elle va servir de support au premier CoPil du SDSI dès février 2024.



3.4 Ressources humaines

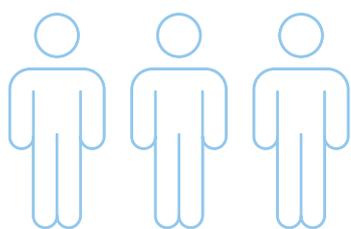
L'année 2023 a été marquée par 27 arrivées et 24 départs.

Au 31/12/2023, les effectifs étaient les suivants :

Par SITE	Effectif
MARNE	36
PANNECIERE	6
PARIS	44
SEINE/AUBE	46
TROYES	17
Total général	149

Par CATÉGORIE	Effectif
Catégorie A	53
Catégorie B	39
Catégorie C	55
Apprenti	2
Total général	149

Par FILIÈRE	Effectif
Administrative	40
Technique	107
Apprenti	2
Total général	149



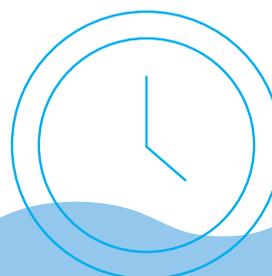
3.4.1 2023, LA MISE EN CONFORMITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

Depuis le 1^{er} janvier 2023 et suite au Comité syndical du 8 juin 2022, le temps de travail hebdomadaire est passé à 39 heures pour l'ensemble des collaborateurs et est régi par un règlement intérieur regroupant l'ensemble des règles et pratiques en matière de gestion du temps de travail.

La mise en œuvre de ce nouveau temps de travail a également été l'occasion d'assouplir le fonctionnement en journées continues (embauche plus tôt et pause méridienne réduite) des équipes

sur le terrain, lorsqu'il fait très chaud ou lorsque des travaux spécifiques et éloignés du lieu d'appel le rendent nécessaire.

2023 a également vu se dérouler la première campagne annuelle de monétisation du compte épargne temps (CET) des agents, c'est-à-dire la possibilité pour ceux qui cumulent beaucoup de jours sur leur CET de se faire indemniser jusqu'à 5 jours de congés épargnés par an. En 2023, 19 agents ont été concernés.





Journée des nouveaux arrivants - Novembre 2023

3.4.2 LA DÉMATÉRIALISATION DU DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

Le DUERP a été intégralement revu en 2023, puisqu'une évaluation exhaustive de tous les risques professionnels auxquels sont exposés les agents de l'établissement a été effectuée et que le document en lui-même a été dématérialisé grâce à l'acquisition d'une solution informatique adaptée.

94 unités de travail ont ainsi été évaluées et 25 groupes ont pu échanger collectivement sur

le sujet des risques psychosociaux et faire remonter des pistes d'amélioration à explorer.

Résultat : un programme de prévention 2024 ambitieux avec des actions prioritaires, traitant aussi bien du risque de noyade que de celui de travail isolé, l'objectif étant de réduire au maximum et année après année les risques professionnels inhérents à l'activité de l'établissement.

3.4.3 LE PLAN DE FORMATION 2023-2024

2023 a aussi été l'occasion d'élaborer le nouveau plan de formation biannuel de l'établissement. Management, fonctions supports, santé/sécurité, environnement/biodiversité et projet de la Bassée en sont les axes prioritaires.

Un accent particulier sera mis sur la prévention des risques psychosociaux avec la mise en place de formations à la gestion des conflits, aux fondamentaux de la santé mentale, à la gestion de son temps et des priorités, ainsi qu'au dispositif « Signalement ».

Chiffres clés : 616 jours de formation ont été suivis en 2023 par 129 agents, soit plus de 86 % des effectifs.

De plus, une campagne de sensibilisation sur les addictions en milieu professionnel (alcool, stupéfiants, etc...) a concerné l'ensemble des agents de l'établissement, aussi bien sur les territoires qu'à Paris. De même, un travail sur les plans de prévention, visant à identifier et prévenir, par une coordination générale, les risques liés à l'interférence entre les activités lors des nombreuses interventions d'entreprises extérieures au sein de Seine Grands Lacs, a été mené.

3.5 Communication

En 2023, la Direction de la communication a poursuivi sa montée en puissance souhaitée par le Président Patrick OLLIER et le Directeur général des services, Baptiste BLANCHARD. Parallèlement, l'organisation de reporting réguliers avec le Vice-président en charge de la communication, Régis SARAZIN, s'est poursuivie et amplifiée.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie de communication s'est concentrée sur la notoriété de Seine Grands Lacs, avec l'organisation de nombreux nouveaux projets : campagne d'affichage, Rencontres de Seine Grands Lacs, lettre d'informations aux élus, participation aux Assises du Grand Paris...

Une campagne d'affichage dans les gares franciliennes

Seine Grands Lacs s'est affiché du 20 au 26 novembre dans les gares d'Île-de-France. Le but : développer sa notoriété auprès du grand public francilien.



Forum de l'eau à Meaux

Lors du premier Forum départemental de l'Eau à Meaux en octobre, le président Ollier a pris la parole aux côtés de Jean-François Copé, Maire de Meaux et de Jean-François Parigi, Président du conseil départemental de Seine-et-Marne, afin d'aborder "Les enjeux de l'eau face au dérèglement climatique".



Le championnat du monde de la pêche à la carpe à Pannecièrre

Deux semaines durant en novembre, le lac de Pannecièrre a accueilli les championnats du monde masculin et féminin de pêche à la carpe. 32 nations étaient représentées et c'est l'Ukraine et la France qui ont respectivement remporté les compétitions masculine et féminine.



Une lettre d'information destinée aux élus

Trimestrielle et dédiée aux élus et partenaires du territoire d'intervention de Seine Grands Lacs, la LETTRE D'INF'O aborde les actualités de l'établissement et met en lumière ses missions et temps forts. Le premier numéro a été diffusé en juillet.

Les Rencontres de Seine Grands Lacs

Le 15 juin 2023, près de 300 personnes ont assisté aux tables rondes et ateliers qui ont été l'occasion de faire le point sur les différentes missions et projets de Seine Grands Lacs : la gestion des lacs réservoirs, le projet de Seine Bassée, la réduction de la vulnérabilité aux inondations, l'état d'avancement des zones d'expansion des crues.



L'inauguration de la Fresque du lac d'Orient

Réalisée avec des jeunes en insertion pour sensibiliser sur la biodiversité et les zones humides, ce projet est né de l'initiative de l'association Aurore Dynamo, de Seine Grands Lacs et du conseil départemental de l'Aube d'organiser des ateliers de sensibilisation à la biodiversité et s'inscrit dans un dispositif de remobilisation des jeunes décrocheurs. Un groupe de jeunes a reproduit sur le mur d'enceinte des ateliers de Seine Grands Lacs à Mesnil Saint Père, le long de la vélo-voie, une fresque imaginée avec les artistes graphes Korny et Rise Up sur les thématiques abordées en ateliers, à savoir l'environnement et la biodiversité. D'une longueur de 190 mètres, elle fait suite à la première fresque initiée en 2022 sur le cycle de l'eau.



Les Assises du Grand Paris (le 14/11)

Seine Grands Lacs a participé à la première édition des Assises du Grand Paris organisée le 14 novembre par le Journal du Grand Paris. Chantal Durand, Vice-présidente, est intervenue lors d'une table ronde sur la thématique de l'engagement des opérateurs pour faire face à la baisse de l'étiage.



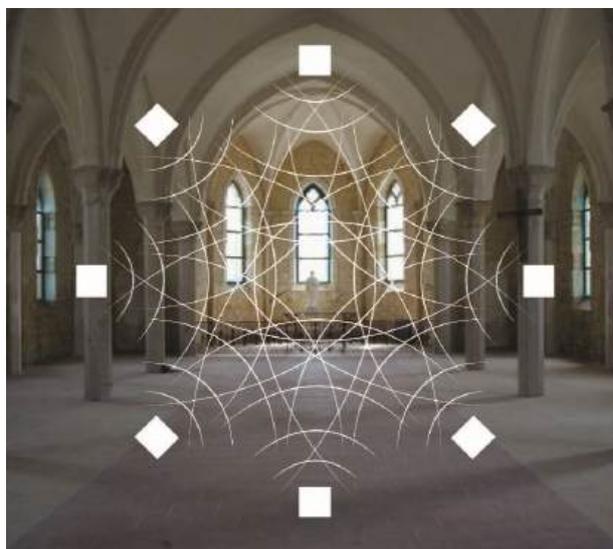
L'inauguration du lieu d'appel d'Eclaron

Le 30 août 2023, le Président OLLIER a inauguré les locaux techniques d'entretien du Lac du Der à Eclaron. Le site accueille une dizaine d'agents en charge de l'entretien du lac, ainsi que l'atelier de mécanique et le magasin. Seine Grands Lacs a pris la décision de réaliser un bâtiment performant énergétiquement (bâtiment passif) et exemplaire sur le volet environnemental (bâtiment en bois, avec des isolants bio-sourcés).



Julien Poidevin, un artiste intermedia en résidence artistique

Dans le cadre de sa résidence artistique dans l'église de Champaubert, Julien Poidevin a réalisé plusieurs œuvres proposant un dialogue poétique entre le site, son histoire, sa faune et sa flore. Pendant tout le temps de sa résidence d'été, les visiteurs ont échangé avec l'artiste et partagé leurs impressions sur « L'Écho des pierres », une installation sonore immersive élaborée en jouant avec l'acoustique de l'église de Champaubert, et « Les Sirènes », une installation sonore immersive sur le thème de l'eau, présentée lors des Journées européennes du Patrimoine. « Géosonic Mix », une balade sonore géolocalisée proposait un portrait sonore du lac du Der.



QUELQUES CHIFFRES

Réseaux sociaux :

Afin de suivre l'actualité toujours plus dense de Seine Grands Lacs, le nombre de posts sur les réseaux sociaux a encore augmenté en 2023 :

- LinkedIn **200**
- Instagram **71**
- Facebook **166**

Le nombre d'abonnés en plus :

- LinkedIn **957**
- Instagram **107**
- Facebook **210**
- X **75**

Une campagne « réseaux sociaux » collaborative destinée à valoriser le soutien d'étiage a également été réalisée durant l'été avec VNF.

Retombées média :

344, c'est le nombre de retombées presse enregistrées dans les médias (presse et radio).

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



RAPPORT DE GESTION 2023

RAPPORT DE GESTION

EXERCICE 2023

SOMMAIRE

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	3
2. COMPTE DE RESULTAT 2023	4
2.1 RESULTAT	4
2.1.1 RESULTAT DE L'EXERCICE	4
2.1.2 RESULTAT COURANT	4
2.1.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL	4
2.2 AUTOFINANCEMENT COURANT	5
2.3 AUTOFINANCEMENT NET	6
2.4 EVOLUTION DES PRODUITS	6
2.4.1 PRODUITS D'EXPLOITATION	6
2.4.2 AUTRES PRODUITS : +19% A 8.979 K€ (+1.450 K€)	8
2.4.3 PRODUITS FINANCIERS : +126% A 3.841 K€ (+2.142 K€)	8
2.5 EVOLUTION DES CHARGES	9
2.5.1 DEPENSES DE MAINTENANCE (ENTRETIEN ET GROS ENTRETIEN) : -13% A 29.058 K€ (-4.431 K€)	9
2.5.2 COUTS DE FONCTIONNEMENT (PERSONNEL ET FRAIS DE GESTION)	10
2.5.3 TAXES FONCIERES : +11,9% A 28.928 K€ (+3.085 K€)	11
2.5.4 IMPAYES DE LOYERS ET CHARGES : +0,4% A 6.201 K€ (+25 K€)	11
2.5.5 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS LOCATIVES : -0,66% A 48.561 K€ (-327 K€)	12
2.5.6 ANNUITES : +13,26% A 30.469 K€ (+3.568 K€)	12
3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIF DU BILAN	13
3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13
3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	15
3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15
3.5 STOCKS ET EN-COURS	16
3.6 FOURNISSEURS DEBITEURS	16
3.7 CREANCES D'EXPLOITATION	16
3.8 CREANCES DIVERSES	17
3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	17
3.10 TOTAL ACTIF	17
4. COMMENTAIRES SUR LE PASSIF DU BILAN	18
4.1 CAPITAUX PROPRES	18
4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18
4.3 DETTES FINANCIERES	19
4.4 LOCATAIRES CREDITEURS	20
4.5 DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES	20
4.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	22
5. AUTRES INFORMATIONS	23
5.1 EVOLUTION PREVISIBLE DE L'OFFICE	23
5.2 CONTROLE ANCORS	23
5.3 ACTIVITE DE LA COOPERATIVE LES HABITATIONS POPULAIRES	23

RAPPORT DE GESTION 2023

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

✓ Le patrimoine géré

En 2023, 23 logements ont été mis en service et 140 logements ont été démolis:

- ✓ 23 constructions neuves :
 - 11 logements à L'Ilot du Marché (Epinay-Sur-Seine)
 - 12 logements à Normandie Niemen (Romainville)
- ✓ 140 logements démolis :
 - 81 logements à Gagarine (Romainville)
 - 59 logements à Charles de Gaulle (Romainville)

✓ La conjoncture économique

Le contexte de fortes tensions sur les coûts et les délais de livraison (pandémie et guerre en Ukraine) ont eu en 2023 des conséquences financières, notamment sur nos opérations d'investissement. La hausse du livret A fait également peser des charges d'intérêt significatifs sur l'Office.

✓ Le sinistre Maurice Thorez à L'Ile-Saint-Denis

Le coût financier de cet incendie dramatique intervenu le 19 août 2023 est de l'ordre de 1 030 k€ sur 2023.

✓ Changement d'ERP et logiciel RH :

Le nouvel ERP IKOS de la société SOPRA a remplacé l'ERP CASSIOPAE de la même société et a été mis en production le 9 mai 2023. Le logiciel RH Peoplenet de la société CEGID a quant à lui été mis en production le 01 avril 2023.

✓ Fin de la régie :

La régie a cessé son activité en 2023.

✓ Le résultat en perte lié notamment au sinistre de Thorez à L'Ile-Saint-Denis et à l'augmentation des dépenses de maintenance,

Le résultat net pour l'exercice 2023 est de -1 787 K€.

RAPPORT DE GESTION 2023

2. COMPTE DE RESULTAT 2023

Le compte de résultat reprend les produits et les charges exécutés au cours de l'exercice conformément à ceux votés au budget 2023 (budget primitif complété par une décision modificative).

2.1 RESULTAT

2.1.1 Résultat de l'exercice

k€	2022	2023	Evolution
Résultat courant	1 791	-3 053	-4 844
Résultat exceptionnel	2 521	1 266	-1 255
Résultat de l'exercice	4 312	-1 787	6 099

Le résultat 2023 s'élève à -1.787 k€ en baisse de 6.099 k€ par rapport à 2022 où il était de 4.312 k€.

Cette évolution doit s'analyser par l'examen successif :

- Du résultat courant, qui exprime l'écart entre les produits ordinaires de l'Office liés à son activité et les charges nécessaires à son fonctionnement y compris les dépenses de remboursement d'intérêts d'emprunts. Il mesure la performance de l'activité courante de l'Office, et plus précisément celle de l'activité de gestion locative.
- Du résultat exceptionnel déterminé à partir des opérations effectuées à titre exceptionnel.
- De l'autofinancement
- De l'évolution des principaux postes de produits et de charges.

2.1.2 Résultat courant

La comparaison des produits et des charges courantes fait apparaître un résultat courant 2023 de - **3.053 k€** pour 1.791 k€ en 2022, en baisse de 4.844 k€.

Cette diminution est principalement liée à la hausse de la taxe foncière, des intérêts d'emprunt avec un taux de livret A élevé, à des dépenses de maintenance plus importantes et une coût de la consommation électrique, notamment lié à un effet prix dans le cadre du nouveau contrat signé en décembre 2022.

2.1.3 Résultat exceptionnel

Il se monte à **1.266 k€** contre 2.521 k€ en 2022, en baisse de 1.255 k€, principalement constitué de:

- Charges exceptionnelles -9.390 k€, dont :
 - Coût des démolitions : -3.280 k€
 - Sorties d'actifs (VNC): -760 k€
 - Sinistres : -5.071k€

RAPPORT DE GESTION 2023

- Produits exceptionnels +10.656 k€, dont :
 - Financement des démolitions : +2.691 k€
 - Cession d'actifs (PV): +1.836 k€ (ventes de terrains)
 - Indemnités d'assurances suite sinistres: +2.015 k€
 - Subvention d'équilibre de la CGLLS : +3.070 k€

2.2 AUTOFINANCEMENT COURANT

SYNTHESE DES RESULTATS 2021-2023	REEL 2021	REEL 2022	REEL 2023
Loyers théoriques logements	140 323 081	144 233 532	149 921 854
Pertes de loyers / vacants	-2 663 729	-3 162 852	-3 071 340
Pertes de loyers / démol	-2 295 000	-3 034 000	-3 533 302
Loyers quittancés logements	135 364 352	138 036 680	143 317 212
Autres loyers	8 944 643	10 339 087	10 382 038
Total loyers	144 308 995	148 375 767	153 699 250
Autres produits	8 977 808	7 529 482	8 979 090
Marges sur autres activités anru ingénierie	234 812	323 000	234 812
Produits financiers	539 052	1 698 816	3 759 447
Produits courants	154 060 667	157 927 065	166 672 599
Annuités patrimoine de référence	-25 194 367	-26 900 840	-30 477 879
Total annuités emprunts locatifs	-25 194 367	-26 900 840	-30 477 879
<u>Solde après annuités</u>	<u>128 866 300</u>	<u>131 026 226</u>	<u>136 194 720</u>
TFPB	-24 726 868	-25 842 848	-28 927 908
<u>Solde après annuités et TFPB</u>	<u>104 139 432</u>	<u>105 183 378</u>	<u>107 266 812</u>
Maintenance courante	-17 151 191	-14 627 847	-18 407 059
Gros entretien	-16 338 552	-14 430 661	-13 848 941
Maintenance du parc (y compris régie)	-33 489 743	-29 058 508	-32 256 000
<u>Solde après annuités TFPB et maintenance</u>	<u>70 649 689</u>	<u>76 124 870</u>	<u>76 124 870</u>
Frais de personnel	-31 443 816	-31 430 896	-32 966 392
Correction régie d'entretien	254 151	212 440	0
Frais de gestion	-18 688 424	-19 722 996	-23 624 642
Charges non récupérées	-2 033 079	-2 776 190	-3 283 297
Intérêts des autres emprunts	-319 794	-307 306	-326 334
Coût des impayés	-4 112 981	-6 175 592	-6 200 627
Autofinancement courant	14 305 747	15 924 331	8 935 854
en % des loyers	9,91%	10,73%	5,81%
Taux moyen de vacance	1,90%	2,15%	2,05%

L'autofinancement courant mesure la capacité financière de l'office à dégager un excédent d'exploitation après remboursement de ses annuités d'emprunts, c'est-à-dire le montant de fonds propres qu'il va pouvoir utiliser pour financer des investissements, et notamment ceux relatifs aux remplacements de composants et aux travaux réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine.

L'autofinancement courant 2023 se monte à 8.936 k€, soit 6% des loyers, et nous permet de couvrir la quasi-totalité de nos travaux de remplacements de composants s'élevant à 9.046 k€.

RAPPORT DE GESTION 2023

2.3 AUTOFINANCEMENT NET

L'autofinancement net HLM, disponible après comptabilisation des produits et charges exceptionnels, permet d'affiner l'enveloppe des moyens financiers disponibles pour améliorer et développer le patrimoine en prenant en compte les éléments exceptionnels.

A partir de cet autofinancement net HLM, un ratio est calculé chaque année et comparé à un seuil de fragilité de 0% sur l'exercice en cours ou inférieur à 3% sur 3 années consécutives (moyenne sur 3 ans).

En cas de résultat inférieur à ce seuil, le Directeur Général présente au Conseil d'Administration une analyse des causes de cette dégradation et, le cas échéant, propose des axes d'amélioration de la situation financière de l'Office.

RATIO D'AUTOFINANCEMENT NET HLM

	2021	2022	2023	
a) Autofinancement net HLM (tableau CAF - Annexe XIII)	21 790 330	23 312 080	19 760 075	Moyenne des ratios des 3 derniers exercices
a bis) Rbst emprunts 2.22 & 2.23				
b) Total des produits financiers (comptes 76)	539 052	1 698 816	3 840 573	
c) Total des produits d'activité (comptes 70)	207 018 819	213 397 691	225 956 087	
d) Charges récupérées (comptes 703)	62 011 385	64 169 705	71 435 952	
e) (b+c-d): Dénominateur du ratio d'autofin net HLM	145 546 486	150 926 802	158 360 708	
a/e: Ratio d'autofinancement net HLM (en%)	14,97%	15,45%	12,48%	14,30%

Nous sommes, en 2023, et sur les trois dernières années au-dessus des seuils de fragilité fixés à 0% /an ou 3% en moyenne du ratio sur 3 ans.

2.4 EVOLUTION DES PRODUITS

2.4.1 Produits d'exploitation

La récupération des charges locatives et les loyers constituent la grande majorité des produits d'exploitation de l'Office.

➤ **Les charges locatives récupérées : +11,32% à 71.435 k€ (+7.266 k€)**

Les charges locatives récupérables 2023 se montent à 74.529 k€ et sont supérieures de 3.094 k€ aux charges récupérées qui s'élèvent à 71.435 k€, soit +4,3%. Ce différentiel s'explique principalement par la vacance des logements. Rappelons qu'il ne s'agit là que d'une estimation et que le résultat définitif impactera éventuellement le résultat 2024.

RAPPORT DE GESTION 2023

➤ **Les loyers : +2,8% à 148.376 k€ (+4.067 k€)**

k€	2022	2023	% loyers	Variation
Loyers théoriques des logements	144 234	149 922		3,94%
Vacance courante des logements	-3 163	-3 071	-2,05%	-2,9%
Vacance réhabilitations des logements	-1 782	-3 403	-2,27%	90,97%
Vacance démolitions des logements	-1 252	-3 663	-2,44%	192,57%
Loyers quittancés des logements	138 037	143 317		3,83%
Autres loyers	10 339	10 382		0,42%
Total loyers	148 376	153 699		3,59%

Après vacances, les **loyers des logements** progressent de 3,83% (+5.280 k€) pour atteindre 143.317 k€.

Cette évolution résulte notamment:

- de l'augmentation moyenne de 3,5% des loyers au 01/01/2023 : +4.831 k€
- des autres variations de périmètres, loyers de relocation, et à la vacance: -621 k€
- de la Réduction Loyers Solidarité (RLS) : -172 k€ pour atteindre -10,4 M€

La **vacance courante** ressort à 2,05% contre 2,15% en 2022. Le niveau de vacance courante se stabilise malgré l'effet des opérations de démolitions et de réhabilitations lourdes du NPNRU nécessitant des relogements. Aussi un audit du processus attribution a été lancé au 1^{er} semestre 2023 en vue de son optimisation dont les effets commencent à se faire sentir.

La **vacance pour réhabilitation** s'élève à 2,27% des loyers, en hausse par rapport à 2022, et est liée principalement aux réhabilitations des résidences Henri Sellier au Pré-Saint-Gervais, Gagarine et De Gaulle à Romainville et Rue de Paris à Pierrefitte.

La **vacance pour démolition** se monte à 2,44% des loyers, en hausse par rapport à 2022, est liée principalement aux démolitions au Clos Saint- Lazare à Stains, et à celles de De Gaulle et Gagarine à Romainville.

Les **autres loyers** sont détaillés ci-dessous. Après déduction de la vacance, ils représentent 10.382 k€, en hausse de +0,42% par rapport à 2022 (+43 k€).

Ils se décomposent ainsi :

- commerces à 5.472 k€ (en hausse de 73 k€)
- surloyer à 227 k€ (en baisse de 418 k€)
- les garages et parkings à 3.120 k€ (en hausse de 111 k€)

RAPPORT DE GESTION 2023

- o les foyers et RPA à 1.542 k€ (en hausse de 276 k€)

Vacances déduites, le quittancement global s'est donc élevé en 2023 à 153.699 k€ en progression de 3,59%, soit 5.323 k€.

2.4.2 Autres produits : +19% à 8.979 k€ (+1.450 k€)

Ils sont principalement constitués des éléments suivants:

- certificats d'économies d'énergies (CEE) : 2.043 k€, contre 400 k€ en 2022, soit +1.643 k€,
- produit de la mutualisation HLM calculé par la Cglls pour compenser l'impact de la RLS : 3.868 k€ contre 3.923 k€ en 2021, soit -55 k€
- rémunération de maîtrise d'ouvrage (RMO): 1.206 k€ contre 1.371 k€ en 2022, soit -165 k€
- vente de droits de réservation à l'académie de Créteil : 504 k€ pour 324 k€ en 2022, soit +180 k€
- subvention ingénierie de la Cglls : 235 k€ contre 228 k€ en 2021, soit +7 k€

2.4.3 Produits financiers : +126% à 3.841 k€ (+2.142 k€)

Les produits financiers dégagés par nos placements de trésorerie se sont élevés à 3.841 k€ en 2023, pour 1.699 k€ en 2022.

Ce montant est lié au niveau moyen de notre trésorerie, ainsi qu'au taux du Livret A qui sert de rémunération à nos placements, lequel était de 2% en janvier 2023, puis de 3% depuis février 2023.

RAPPORT DE GESTION 2023

2.5 EVOLUTION DES CHARGES

2.5.1 Dépenses de Maintenance (Entretien et Gros Entretien) : -13% à 29.058 k€ (-4.431 k€)

k€	2022	2023	Variation
Entretien	5 121	7 979	+55,81%
Services extérieurs	8 625	10 082	+16,89%
Personnel Régie	212	0	-100,00%
Approvisionnements	669	346	-48,28%
Entretien courant	14 627	18 407	+25,84%
Gros Entretien	14 431	13 849	-4,03%
Sous-total maintenance	29 058	32 256	+11,01%
Composants	7 454	9 046	+21,36%
Total maint. & compo	36 512	41 302	+13,12%

Après une forte progression de 27% entre 2019 et 2021, et un maintien à un niveau supportable budgétairement en 2022, les dépenses de maintenance (entretien courant et gros entretien) subissent une augmentation importante (+3.198 k€).

Les dépenses de gros entretien 2023 sont en baisse de 4%, à 13.849 k€, et se répartissent ainsi :

- Les dépenses réalisées dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Entretien (PPE) sont en baisse de 218% (-892 k€) à 409 contre 1.301 k€.
- Le gros entretien réalisé hors PPE est en augmentation de 2% à 13.440 k€ en 2023 pour 13.130 k€ en 2022 (-310 k€), et est composé principalement:
 - des travaux d'entretien des installations individuelles et collectives de chauffage: 1.926 k€ en 2023 contre 3.038 k€ en 2022, soit -1.112 k€ (-36,60%).
 - de la remise en état des logements vacants: 5.491 k€ en 2023 contre 5.181 k€ en 2022, soit +310 k€ (+5,98).
 - des travaux non récupérés effectués dans les logements occupés : 949 k€ en 2023 pour 1.949 k€ en 2022, soit -1.000 k€ (-105%).
 - des aménagements et travaux spécifiques réalisés pour faciliter l'accès aux personnes handicapées : 1.881 k€ en 2023 pour 2.210 k€ en 2022, soit -329 k€ (-15%), sachant que ces travaux donnent lieu pour partie à des dégrèvements de taxes foncières.

RAPPORT DE GESTION 2023

- des réhabilitations diffuses, faites dans des cités qui n'ont pas encore bénéficié d'une réhabilitation, pour 141 k€ en 2023 contre 193 k€ en 2022.

Effort de maintenance global

Il faut ajouter à ce budget les travaux réalisés dans le cadre des remplacements de composants de nos immeubles visant principalement à la rénovation du bâti, des ascenseurs, des chaufferies et à l'amélioration des espaces extérieurs, pour un montant de **9.046 k€**, contre un réalisé de 7.454 k€ en 2021.

Au total, en cumulant l'entretien courant, le gros entretien et les remplacements de composants, l'effort consenti en maintenance du patrimoine se monte en 2023 à 41.302 k€ contre 36.512 k€ en 2022, en augmentation de 13% (+4.790 k€). Il s'agit là des dépenses de maintenance hors celles engagées dans le cadre de l'ANRU et dans les réhabilitations lourdes pour un montant de 35,3 M€ en 2023. Le montant total des dépenses sur le patrimoine s'élève donc à 77 M€, soit 50% des loyers, pour 74 M€ en 2022.

2.5.2 Coûts de Fonctionnement (Personnel et Frais de Gestion)

- **Les dépenses de personnel : +1,68% à 38.813 k€ (+642 k€)**

k€	Récupérables	Non récupérables	Total
Charges de Personnel yc charges & taxes	5 847	32 761	38 608
Régie		0	0
Dépenses de personnel	5 847	32 761	38 608

Au global, les dépenses de personnel non récupérables y compris charges et taxes s'élèvent à 32.761 k€ pour 31.219 k€ en 2022, et représentent 21% des loyers, sous l'effet notamment :

- D'un effectif ETP moyen récupérable et non récupérable rémunéré stable de 724 agents pour 721 en 2022. L'effectif se compose désormais de 25% de fonctionnaires et 75% de salariés.
- D'une masse salariale non récupérable en hausse de +1.887 k€ (+9,6%) à 21 606 k€ pour 19.719 k€ en 2022 sous l'effet :
 - D'impacts sur nos postes avec des créations et des superpositions, réalisations dans le temps des recrutements, nombre de longues maladies, effet de Noria.

Il est à noter 2023 s'inscrit en continuité de 2022 avec un turn-over restant à 16% et 55 postes en recrutement en fin 2023. Au global sur l'année 2023, 167 recrutements ont été réalisés sur les postes permanents (59 ont été pourvus en recrutement interne et 108 par recrutements externes). Parmi les 59 recrutements internes, 29 l'ont été sur des postes de catégorie et/ou niveau équivalent (mobilité horizontale) et 30 sur des postes de catégorie

RAPPORT DE GESTION 2023

et/ou niveau supérieur (mobilité verticale = promotion). Sur l'année les effectifs de l'office ont été renforcés par 63 collaborateurs dont 12 CDD, 18 apprentis et 33 contrats de professionnalisation. Seine Saint Denis habitat a également recouru à des contrats intérimaires à hauteur de 192 k€ essentiellement pour maintenir un effectif de conseillers locataires permettant de répondre aux objectifs de prise d'appels.

- De la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de 1,5% au 1er juillet (traitement de base) en juillet pour la fonction publique, et d'une augmentation moyenne des CDI de +2%,
 - D'un versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat représentant une enveloppe de 350 k
- Des taxes de personnel en baisse de -114 k€ à 3.313 k€, dont 2.114 k€ de taxe sur les salaires.
- Des charges sociales en baisse de -186 k€ (-3%) à 6.682 k€.
- De l'intéressement en hausse de -217 k€ (-26%) à 631 k€ (hors forfait social)

➤ Les frais de gestion : +18% à 23.625 k€ (+3.595 k€)

Les frais de gestion (y.c. les intérêts pour l'emprunt du siège) sont en hausse de 18% du fait des principales variations suivantes:

- +1.003 k€ à 1.888 k€ d'achats de fluides et fournitures dont des dépenses d'électricité à hauteur de 1.509 k€
- +19 k€ à 1.020 k€ de recours à du personnel extérieur avec notamment les intérimaires au CRL et un chef de projet au sein de la DSIN sur le projet IKOS

Hors cotisation Cglls, les coûts de fonctionnement (Personnel et Frais de Gestion) représentent 1.601 €/logt pour 1.434 en 2022.

2.5.3 Taxes Foncières : +11,9% à 28.928 k€ (+3.085 k€)

En 2023, le taux d'augmentation des communes a varié de 0% à +18,5%, et les valeurs locatives ont progressé de +7,10%.

Le montant de taxes foncières affiché ici ne tient pas compte des dégrèvements et abattements obtenus comptabilisés en produits exceptionnels, mais présentés en diminution des charges de taxes foncières dans le compte de résultat, et dans le calcul du résultat d'exploitation.

Les dégrèvements et abattements obtenus ou à obtenir s'élèvent en 2023 à 5.822 k€ contre 3.900 k€ en 2022.

2.5.4 Impayés de loyers et charges : +0,2% à 6.191 k€ (+15 k€)

En termes de flux financiers, le taux de recouvrement des sommes appelées (loyers + charges) s'est légèrement détérioré en 2023 pour atteindre 97,93% contre 99,73% en 2022, soit un taux d'impayé de 2,07% des loyers et charges.

En termes comptables, la dotation aux provisions pour créances douteuses, destinée à alimenter la provision réglementaire constituée pour financer les créances locatives admises en non-valeur, se monte à 9.660 k€ et la reprise de provisions à 6.517 k€. La provision se monte à 31.094 k€ à fin 2023, pour 27.946 k€ en 2022, pour un stock de créances douteuses de 53.013 k€ à fin 2023 contre 38.082 k€ fin 2022. Les créances admises en non-valeur se sont élevées quant à elles à 3.048 k€, dont 524 k€ de créances effacées pour surendettement.

D'un point de vue comptable l'impact des impayés 2023 est donc de :

Dotations aux provisions pour créances douteuses :	+9.660 k€
Créances irrécouvrables:	+3.048 k€
Reprises sur provisions pour créances douteuses :	- 6.517 k€
Coût des impayés :	<u>+6.191 k€</u>

soit 4,03 % des loyers ou **2,71 %** des loyers et charges, contre 4,16 % et 2,87 % en 2022.

2.5.5 Dotations aux amortissements des immobilisations locatives : -0,66% à 48.561 k€ (-327 k€)

Les dotations aux amortissements des immobilisations locatives sont relativement stables sur l'exercice 2023.

2.5.6 Annuités : +13,26% à 30.469 k€ (+3.568 k€)

Les annuités (capital + intérêts + intérêts compensateurs) se montent à 30.469 k€ en 2023 pour 26.901 k€ en 2022.

Les charges financières se sont élevées à 11.805 k€ en 2023 pour 6.690 k€ en 2022, soit +5.115 k€ (+76%), notamment du fait du taux du Livret A qui est passé de 2% à 3% à compter de février 2023.

Le capital remboursé en 2023 a été quant à lui de 18.673 k€ pour 20.211 k€ en 2022.

A fin 2023, notre dette diminue de -14 M€ pour s'élever à 517 M€ (contre 531 M€ à fin 2022), dont 394 M€ auprès de la CDC (contre 405 à fin 2022).

Le taux d'endettement de l'Office, même s'il progresse, reste inférieur à la moyenne des Offices. Les annuités représentent ainsi en moyenne 17% des loyers contre 38% pour la médiane 2022 des Offices de plus de 20.000 logements.

RAPPORT DE GESTION 2023

3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIF DU BILAN

Il retrace l'ensemble des biens et des créances de l'Office (ce que les tiers doivent à l'Office). Ces emplois sont financés par les ressources enregistrées au passif du bilan.

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur brute début exercice	augmentation exercice	diminution exercice	Valeur brute fin exercice	dot rep amort exercice	Cumul amort	Valeur nette fin exercice
Frais d'établissement	2 361			2 361	0	2 361	0
Recherche et dévelopt	60 028			60 028	0	60 028	0
Concess. brevets licences	7 895 197	5 137 091	37 095	12 995 193	830 805	7 627 151	5 368 042
Bail emphytéotique	35 625			35 625	100	33 227	2 398
Bail à construction	100 856			100 856	1 401	68 636	32 220
Immob incorp diverses	1 290 040			1 290 040	18 445	742 720	547 320
Immob incorp en cours	2 990 862	2 340 272	4 974 643	356 491			356 491
TOTAL GÉNÉRAL	12 374 969	7 477 363	5 011 738	14 840 593	850 750	8 534 122	6 306 471

Les augmentations de l'exercice correspondent à des acquisitions de logiciels, principalement notre progiciel IKOS de chez Sopra, et notre SIRH de chez Cégid.

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La diminution de 4 M€ de nos immeubles sur sol propre et des amortissements correspondants est principalement liée à la sortie des composants remplacés opérée en 2023 pour 3,2 M€, et pour le solde à celle des démolitions pour 687 k€ et des travaux d'amélioration totalement amortis pour 172 k€.

En revanche l'augmentation de 18 M€ de la valeur brute de ces immeubles est liée aux mises en service de l'année.

RAPPORT DE GESTION 2023

	Valeur brute début exercice	augmentation exercice	diminution exercice	Valeur brute fin exercice	dot rep amort exercice	Cumul amort	Valeur nette fin exercice
Terrains nus	1 491 121			1 491 121	0	0	1 491 121
Terrains bâtis	103 096 152		78 228	103 017 924	0		103 096 152
sous-total	104 587 273	0	78 228	104 509 045	0	0	104 587 273
Immeubles sur sol propre	1 367 993 667	18 367 163	4 312 635	1 382 048 195	44 923 451	664 195 568	717 852 627
sous-total	1 367 993 667	18 367 163	4 312 635	1 382 048 195	44 923 451	664 195 568	717 852 627
Immeubles sur sol d'autrui	10 704 051	17 661	10 004	10 711 708	89 799	10 169 550	542 158
sous-total	10 704 051	17 661	10 004	10 711 708	89 799	10 169 550	542 158
Bâtiments Administratifs	34 507 531	3 811 152	40 170	38 278 513	1 086 294	10 543 506	27 735 007
Agencés aménagés	1 280 236			1 280 236	0	1 280 236	0
sous-total	35 787 767	3 811 152	40 170	39 558 749	1 086 294	11 823 742	27 735 007
Instal. techniques matériel outillage	610 404	46 115		656 519	30 935	569 224	87 295
Installations générales Agencés	994 928	52 504	74 159	973 273	-39 381	830 426	142 847
Matériel de transport	1 283 218	30 677	13 762	1 300 133	23 568	1 221 828	78 305
Matériel bureau et informatique	8 366 963	271 474		8 638 437	339 149	7 878 808	759 629
Mobilier	1 906 621	14 110		1 920 731	41 429	1 832 063	88 668
Immobilisations corp diverses	541 954			541 954	9 782	521 922	20 032
sous-total	13 704 089	414 880	87 921	14 031 048	405 482	12 448 790	1 255 298
TOTAL GÉNÉRAL	1 532 776 847	22 610 856	4 528 958	1 550 858 745	46 505 026	699 043 133	851 815 612

Les différentes valeurs des immobilisations par composants sont ainsi au 31/12/2023 de :

	Imm de rapport		Autres ensembles		Imm sur sol autrui		Autres ensembles sol autrui		Bât administratif	
	Val brute	Cumul amort	Val brute	Cumul amort	Val brute	Cumul amort	Val brute	Cumul amort	Val brute	Cumul amort
<i>Comptes</i>	<i>21311</i>	<i>281311</i>	<i>21318</i>	<i>281318</i>	<i>21411</i>	<i>281411</i>	<i>21418</i>	<i>281418</i>	<i>21315</i>	<i>281315</i>
Structure	654 542 967	265 502 487	7 767 649	2 346 120	2 230 749	2 181 544	4 864 452	4 707 632	26 532 195	6 595 018
Menuiseries extérieures	84 241 976	42 066 182	316 518	145 313	381 841	323 735	303 408	280 614	1 470 685	552 470
Chauffage collectif	73 419 138	36 107 088	664 138	388 895	309 174	198 298	169 853	169 853	1 421 131	491 205
Chauffage individuel	19 314 537	14 121 186	21 786	21 786	45 334	45 334	13 162	13 162		
Étanchéité	42 323 260	22 395 429	105 323	62 565	32 415	32 415	145 866	146 085	358 784	219 594
Ravalement avec amélioration	92 729 818	53 592 853	201 070	119 442	258 860	243 586	136 945	136 945	687 958	376 466
Électricité	94 414 255	50 347 491	497 889	230 255	168 950	153 593	420 004	410 893	1 858 430	572 702
Plomberie sanitaires	94 218 616	48 221 054	753 745	407 336	113 146	108 870	290 868	290 868	1 391 333	488 633
Ascenseurs	47 192 843	29 316 117	265 451	156 612	25 594	9 111	307 149	269 307	628 645	380 747
Équipements de sécurité	39 123 577	23 778 275	95 748	56 877	29 468	29 468	178 158	131 924	383 030	155 883
Aménagements extérieurs	90 175 299	53 668 100	100 323	61 452	222 277	222 277	64 037	64 037	468 760	154 808
Aménagements intérieurs	39 562 271	21 082 653							3 257 560	555 980

RAPPORT DE GESTION 2023

Totaux	1 371 258 556	660 198 915	10 789 640	3 996 653	3 817 808	3 548 231	6 893 901	6 621 319	38 278 513	10 543 506
--------	---------------	-------------	------------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	------------	------------

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS

Les immobilisations corporelles en cours représentent 80 M€ à fin 2023, contre 44 M€ à fin 2022, avec des mises en service de constructions neuves et de réhabilitations pour 22 M€, et des nouveaux travaux à hauteur de 59 M€.

	Valeur brute début exercice	augmentation exercice	diminution exercice	Valeur brute fin exercice
Terrains en cours	235 857	-537		235 857
Immobilisations en cours	40 613 297	54 881 533	18 225 681	77 269 149
Bâtiments Administratifs	2 284 294	1 948 360	2 500 190	1 732 464
Avances et acomptes versés	918 145	214 860	653 964	479 041
TOTAL GÉNÉRAL	44 051 593	57 044 216	21 379 835	79 716 511

3.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Valeur brute début exercice	augmentation exercice	diminution exercice	Valeur brute fin exercice
Actions de SAC SCCV	123 480			123 480
Actions des SEM	191 970			191 970
Autres titres de participation (Coopérative)	1 020 010			1 020 010
Titres immobilisés	37 884			37 884
Autres prêts	162 358			162 358
Dépôts et cautionnements	100 320	15 737		116 057
Créances diverses	2 056 207			2 056 207
TOTAL GÉNÉRAL	3 692 228	15 737	0	3 707 965

La hausse de 16 k€ des Dépôts & Cautionnements correspond à un complément de dépôt de garantie versé pour la location des locaux de notre agence Est à Rosny-sous-Bois.

Par ailleurs figure en créances diverses une avance en compte courant rémunérée de 2M€, faite en juillet 2021, à la coopérative les Habitations Populaires, dont le capital est détenu à 47.8% par SSDH, pour 3 années maximum afin de faciliter le développement de son activité.

RAPPORT DE GESTION 2023

Une provision pour dépréciation à hauteur de 219 k€ a été constituée pour couvrir les risques de non perception des autres prêts et des créances diverses hors l'avance en compte courant à la Coopérative.

3.5 STOCKS ET EN-COURS

Il s'agit principalement des produits d'entretien et fournitures du magasin central. Ils se montent à 73 k€ pour 235 k€ en 2022.

3.6 FOURNISSEURS DEBITEURS

Ils se montent à 10.591 k€, dont 2.957 k€ pour l'investissement et 7.620 k€ pour l'exploitation, ainsi que 14 k€ d'avance et acomptes.

3.7 CREANCES D'EXPLOITATION

	Brut	Provisions	Net
Locataires exercice courant	12 632 197		12 632 197
Organismes payeurs d'APL	36 198		36 198
<i>sous total</i>	<i>12 668 395</i>		<i>12 668 395</i>
Emprunteurs exercice courant			0
<i>sous total</i>			<i>0</i>
Locataires douteux litigieux partis	11 831 946	11 831 946	0
Locataires douteux litigieux présents	28 522 534	19 256 459	9 266 075
Emprunteurs douteux litigieux			0
<i>sous total</i>	<i>40 354 480</i>	<i>31 088 405</i>	<i>9 266 075</i>
Locataires Produits non encore facturés	8 841 593		8 841 593
<i>sous total</i>	<i>8 841 593</i>		<i>8 841 593</i>
T.V.A. déductible sur immobilisations	803 745		803 745
T.V.A. déductible sur autres biens	1 154 021		1 154 021
Etat - Taxes sur le CA Crédit à reporté	345 747		345 747
Remboursement T.V.A. demandée	3 531 599		3 531 599
TVA à régulariser sur retenue de garantie	107 435		77 619
Taxes sur le CA sur fact. non parvenues	141 746		141 746
Taxes sur le CA régul fin année / immo	4 141 208		4 141 208
TVA à rég. déduct CAP	122 049		122 049
TVA Att. LASM sur POT	120 397		120 397
TVA Att. Déduct. Inv.	157 902		157 902

RAPPORT DE GESTION 2023

TVA Att. Déduct. Exp.	45 477		45 477
<i>Sous total</i>	<i>10 671 324</i>		<i>10 671 324</i>
Cotis. de Sécu.social	1 080 485		1 080 485
Personnel-Rému. dues	97 440		97 440
Personnel - Oppositions	68		68
<i>sous total</i>	<i>1 177 993</i>		<i>1 177 993</i>
Subventions d'investissement à percevoir	33 557 836		33 557 836
Subventions d'exploitation à percevoir	37 013 888		37 013 888
Autres subventions à recevoir	6 231 379		6 231 379
<i>sous total</i>	<i>76 803 103</i>		<i>76 803 103</i>
Total	150 516 888	31 088 405	119 428 483

3.8 CREANCES DIVERSES

Brutes, elles se montent à 6.991 k€ pour 5.276 k€ en 2022.

Ce montant correspond notamment à :

- Produits à recevoir pour 2.780 k€ de dégrèvements de taxes foncières de 2023 à percevoir en 2024
- Produits à recevoir pour 2.601 k€ de CEE 2023 à percevoir en 2024
- Cession de parcelle pour 1.669 k€

Une provision pour dépréciation de certaines de ces créances est passée pour 992 k€.

3.9 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

Globalement la trésorerie de l'Office s'élève au 31/12/2023 à 139.134 k€ contre 164.755 k€ en 2022.

Au 31 décembre 2023, une partie est placée à hauteur de 70.863 k€ sur 3 Livrets A, et une autre partie à hauteur de 52.130 k€ sur des dépôts et compte à terme souscrits auprès de la Banque Postale et d'Arkéa. Ces placements ont généré des produits financiers à hauteur de 3.841 k€ en 2023.

Le solde, soit 10.646 k€, constitue nos disponibilités qui sont sur nos comptes courants de la Banque Postale, de la Caisse d'Epargne, du Crédit Agricole et d'Arkéa.

3.10 TOTAL ACTIF

Au total l'actif net du bilan s'élève à **1.220 millions d'euros**, en hausse de +3% par rapport à 2022.

4. COMMENTAIRES SUR LE PASSIF DU BILAN

Il reprend l'ensemble des financements de l'Office, procurés par des tiers ou par lui-même et constitue donc les ressources de l'Office (ce que l'Office doit à des tiers).

4.1 CAPITAUX PROPRES

	Solde au 31/12/2022 après affectation du résultat	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Affectation proposée du résultat	Solde au 31/12/2023 après affectation du résultat
Dotations	48 086 690				48 086 690
Réserves	23 047 556				23 047 556
Report à nouveau	222 521 603			-1 787 500	220 734 103
Résultat 2023	0		1 787 500	1 787 500	0
<i>Situation Nette</i>	<i>293 655 849</i>	<i>0</i>	<i>1 787 500</i>	<i>0</i>	<i>291 868 349</i>
Subventions Investissements	203 825 566	21 947 805	15 458 287		210 315 084
Titres Participatifs	56 000 000				56 000 000
Capitaux Propres	553 481 416	21 947 805	17 245 787	0	558 183 433

4.2 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont en progression de +961 k€ à **12.397 k€** pour 11.436 k€ en 2022 et correspondent à :

- la provision pour litiges destinée à couvrir divers risques **contentieux** avec des entreprises, des tiers ou le personnel pour **2.362 k€** contre 2.660 k€ fin 2022.
- la provision pour risques de devoir faire face à des dépenses supérieures dans nos démolitions futures du fait notamment de présence d'**amiante** estimée à **87 k€**.

RAPPORT DE GESTION 2023

- la provision pour **gros entretien** pour **6.338 k€** contre 5.144 k€ en 2022. Elle doit nous permettre de couvrir les règlements attendus sur les travaux de gros entretien programmés dans le PPE qui seront réalisés les 3 prochaines années.
- la provision pour couvrir la valorisation des congés de **départ en retraite** des agents de l'Office (3 mois par agent) pour **2.918 k€** contre 2.897 k€ en 2022.

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée par catégorie de personnel, en fonction de l'âge moyen, de l'ancienneté moyenne, et de la catégorie du salarié en tenant compte de la table de mortalité et de la probabilité d'être présent à l'âge de départ en retraite. La méthode d'évaluation utilisée consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière, au prorata des services rendus dans l'organisme.

La provision est déterminée en retenant les hypothèses actuarielles suivantes :

	31/12/2023	31/12/2022
Taux d'actualisation IFC (*)	3,50%	3,80%
Source du taux d'actualisation	Courbe des taux EY au 31/12/2023	Courbe des taux EY au 31/12/2022
Duration des engagements	10 ans	10 ans
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	INSEE 2011-2013
Taux d'augmentation des salaires (*)	Taux décroissants par tranche d'âge	Taux décroissants par tranche d'âge
	Taux moyen :	Taux moyen :
Ensemble du personnel	2,8%	2,9%
Taux de sortie	Basés uniquement sur les démissions	Basés uniquement sur les démissions
	Taux moyens :	Taux moyens :
Cadres	6,5%	6,5%
Non cadres	1,5%	1,5%
Modalités de départ en fin de carrière	A l'initiative de l'employé avec versement d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales	A l'initiative de l'employé avec versement d'une indemnité soumise aux charges sociales patronales
Age de départ en fin de carrière		
Cadres	64 ans	63 ans
Non cadres	64 ans	62 ans
Charges sociales		
Cadres	45%	45%
Non cadres	40%	40%

(*) inflation comprise

Les provisions nettes, calculées selon les règles ci-dessus, s'établissent à 2.918 k€ au 31 décembre 2023, en hausse de 21 k€ par rapport à fin 2022.

La provision pour couvrir l'intégralité des **indemnités chômage** à verser sur les dossiers connus pour **693 k€** contre 648 k€ fin 2022.

4.3 DETTES FINANCIERES

	Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	variation

RAPPORT DE GESTION 2023

Participations Employeurs à l'effort de construction	52 430 270	49 398 369	-3 031 901
Emprunts auprès de la CDC	402 994 145	391 842 244	-11 151 901
Emprunts auprès d'autres établissements de crédits	74 022 816	74 935 534	912 718
Avances d'organismes sociaux	826 929	623 123	-203 806
Autres dettes	237 009	111 044	-125 965
sous total	530 511 169	516 910 334	-13 600 835
Dépôts de garantie locataires	11 077 010	11 153 662	76 652
Autres dépôts	3 538	3 468	-70
Intérêts courus non échus sur emprunts (opérations locatives)	3 289 911	5 328 735	2 038 824
Intérêts compensateurs	0	9 067	9 067
Total	544 881 629	533 405 266	-11 476 363

Au global les dettes financières de l'Office diminuent de 11.476 k€, pour se monter à 533.405 k€. Cette évolution est principalement liée à la combinaison des éléments suivants : la mobilisation de +5 M€ d'emprunts, au remboursement de -19 M€ et à la hausse des ICNE de +2 M€.

4.4 LOCATAIRES CREDITEURS

Ils se montent à 10.571 k€ pour 6.489 k€ en 2022. Ils incluent le remboursement aux locataires de 8.995 k€ d'excédents d'acomptes sur provisions de charges, ainsi que 1.576 k€ de versements en attente d'imputation sur des débits à venir.

4.5 DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES

DETTE D'EXPLOITATION	Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	à un an au plus	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Fournisseurs d'exploitation					
Fournisseurs d'exploitation ex courant	9 087 198	7 460 946	7 460 946		
Retenues de garanties fournisseurs d'exp	49 793	94 467	94 467		
Fournisseurs d'exploitation - FNP	11 487 047	28 622 138	28 622 138		
sous total	20 624 038	36 177 551	36 177 551		
Dettes fiscales et sociales					
TVA collectée ou à décaisser	5 610 178	5 644 200	5 644 200		
TVA à régulariser		196 248	192 488		
Taxes sur le CA sur factures à établir	6 372	6 637	6 637		
TVA Régul fin année sur immo en cours					

RAPPORT DE GESTION 2023

Charges à payer	4 520 577	5 662 093	5 662 093		
<i>sous total</i>	<i>10 137 127</i>	<i>11 505 418</i>	<i>11 505 418</i>		
TOTAL	30 761 165	47 682 969	47 682 969		

DETTES DIVERSES	Montant au début de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	à un an au plus	à plus d'un an et cinq ans au plus	à plus de cinq ans
Fournisseurs d'immobilisations					
Fournisseurs d'immo exercice courant	4 944 505	6 129 530	6 129 530		
Retenues de garanties immobilisations	760 306	1 210 038	1 210 038		
Fournisseurs d'immobilisation - FNP	4 976 892	1 572 241	1 572 241		
<i>sous total</i>	<i>10 681 702</i>	<i>8 911 808</i>	<i>8 911 808</i>		
Créanciers divers					
Excédents de versements locataires	0	0	0		
Excédents de versements divers	88 298	88 298	88 298		
Créanciers divers ex courant	2 053 876	2 225 586	2 225 586		
Autres comptes créanciers	4 661 123	4 660 829	4 660 829		
Charges à payer	1 820 548	101 292	101 292		
Opérations pour le compte de tiers	25 004	20 529	20 529		
<i>sous total</i>	<i>8 648 850</i>	<i>7 096 534</i>	<i>7 096 534</i>		
TOTAL	19 330 552	16 008 342	16 008 342		

En application des dispositions des articles L232-1 et L 441-6-1 du Code de commerce, ci-après la décomposition du solde des factures reçues et émises dont le terme est échu à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs il convient de noter que le délai moyen de règlement des factures parvenues à l'Office en 2023 et avant le 1^{er} décembre a été de 42 jours.

RAPPORT DE GESTION 2023

	Article D. 441-1 Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-1 Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	775						11					
Montant total des factures concernées TTC	17 399 287	312 427	566 532	556 491	2 188 062	21 022 799	18 005	0	0	100 291	118 296	
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	10,49%	0,19%	0,34%	0,34%	1,32%	12,67%	X					
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	X						2%	0%	0%	13%	15%	

4.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils se montent à 39.948 k€ pour 13.805 k€ en 2022, et correspondent aux soldes de subventions ANRU pour démolition et viennent neutraliser les subventions à recevoir comptabilisées à l'actif.

RAPPORT DE GESTION 2023

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 EVOLUTION PREVISIBLE DE L'OFFICE

En 2023, l'activité de l'Office devra s'inscrire dans le cadre des orientations définies par le Conseil d'administration (CA) en visant en particulier à mettre en œuvre l'ambitieux projet stratégique 2022-2027 intitulé « responsables et proches » adopté en juin 2022 par le CA :

- Au titre de l'axe 1 du projet stratégique « Relever les défis de l'habitat » : lancer les opérations du NPNRU et du PMT
- Au titre de l'axe 2 « accompagner individuellement et collectivement le locataire » : création d'un pôle social, renforcement des moyens de la MOS pour accompagner les objectifs de relogement.
- Au titre de l'axe 3 « améliorer la qualité de service » : plan loge, ouverture de l'accueil centralisé à Jaurès, site interne.
- Au titre de l'axe 4 « accompagner le département et les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets » : groupes de travail avec le Département autour des thématiques de l'habitat inclusif, des espaces publics.
- Au titre de l'axe 5 « continuer à transformer les entreprises » : changements de progiciels métier (passage de Cassiopae à IKOS de Sopra) et Ressources Humaines (passage de Sigma à Cegid)

En 2024, même si les grands équilibres de Seine-Saint-Denis habitat ne sont pas remis en cause, le contexte de crise énergétique et d'incertitude économique accompagnée d'une forte inflation et de taux d'intérêts en forte hausse, a pesé sur nos comptes et sur nos résultats.

Seine-Saint-Denis habitat a pour ambition de retrouver des marges de manœuvre et un résultat d'exploitation positif dans les années à venir avec une meilleure maîtrise des dépenses et une optimisation des recettes. Des objectifs de performance, tel que la diminution du taux de vacance locative et l'amélioration du taux de recouvrement ont été mis en place et déclinés dans le cadre de l'accord d'intéressement afin de retrouver ces équilibres. Des objectifs de performance sont également prévus dans le cadre de cet accord sur les sujets suivants : la qualité de service, la maîtrise d'ouvrage et les travaux, les relations avec les prestataires, les services supports (RH et DSIN) et les solidarités.

5.2 CONTROLE ANCOLS

Un contrôle de l'ANCOLS (agence nationale de contrôle du logement social) sur la période 2017-2021 a été effectué. L'Office est dans l'attente de l'envoi du rapport définitif.

5.3 ACTIVITE DE LA COOPERATIVE LES HABITATIONS POPULAIRES

L'Office détient 47,8% de la SCIC HLM Les Habitations Populaires, et le Conseil départemental 23,4%.

- Les faits majeurs de l'exercice 2023 :

RAPPORT DE GESTION 2023

- La commercialisation de l'opération de construction neuve de 57 logements en SCCV (SCCV SYRINGA) située à Rosny-sous-Bois dont la coopérative en a la gestion rencontre un succès malgré un ralentissement de l'activité. Au 31 décembre 2023, 46 logements ont été réservés dont 35 logements réitérés.
 - Le lancement de la consultation des entreprises est en cours de préparation pour l'opération de construction neuve de 28 logements en BRS en SCCV ALTHEA située à Rosny-sous-Bois dont la coopérative en a la gestion.
 - Le permis de construction de l'opération de construction de 42 logements en BRS située à Gonesse en SCCV (SCCV VIA VIRIDI) dont la coopérative en a la gestion a été délivré en juin 2023.
 - La création de la SCCV CASEUS pour l'opération neuve de 8 logements en BRS située à Gonesse a été validée le 30 juin 2023 par le GREFFE.
 - L'agrément provisoire PSLA d'achat de 3 logements en VEFA pour une revente en PSLA située rue Boieldieu à Pantin, a été délivré en décembre 2023.
 - L'engagement de 2 nouvelles opérations immobilières :
 - ✓ Achat de 2 logement en VEFA pour une revente en PSLA « Saint-Louis » située à Pantin.
 - ✓ Construction de 35 logements en BRS située à La Courneuve en partenariat avec SSDH (SCCV CALTHA).
- **Le chiffre d'affaire et résultat de l'exercice 2023 :**
- La société a réalisé un chiffre d'affaires de 286 k€ en 2023 grâce à la rémunération des 2 SCCV en cours.
 - Le résultat de l'exercice se solde par une perte de -199 k€ suite à une perte de -325 k€ au titre de l'exercice précédent.
- **Les stocks** se montent à 0 k€ en baisse de 6 k€

Cette diminution est liée à l'abandon des projets.

➤ **Les perspectives :**

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 avril 2024 sur la base des éléments disponibles. L'ensemble des éléments connus à la date d'arrêté des comptes a été apprécié.

RAPPORT DE GESTION 2023

S'agissant d'évènements survenus postérieurement à la date de clôture du 31 décembre 2023, aucun impact sur les comptes annuels n'a été anticipé conformément à la réglementation comptable en vigueur.

L'activité de notre société connaît des ralentissements de commercialisation suite à une baisse importante du pouvoir d'achat immobilier et à une hausse des taux d'intérêts pour l'exercice 2023 mais ces impacts ne sont pas de nature à remettre en cause la valorisation des actifs détenus ou la pérennité de nos activités.

Par ailleurs, il a été considéré que les conséquences de cette crise ne remettaient pas en question la continuité de l'exploitation, la coopérative disposant de trésorerie et de financements suffisants.

La coopérative n'a pris aucune mesure fiscale et sociale mise en place par l'Etat.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

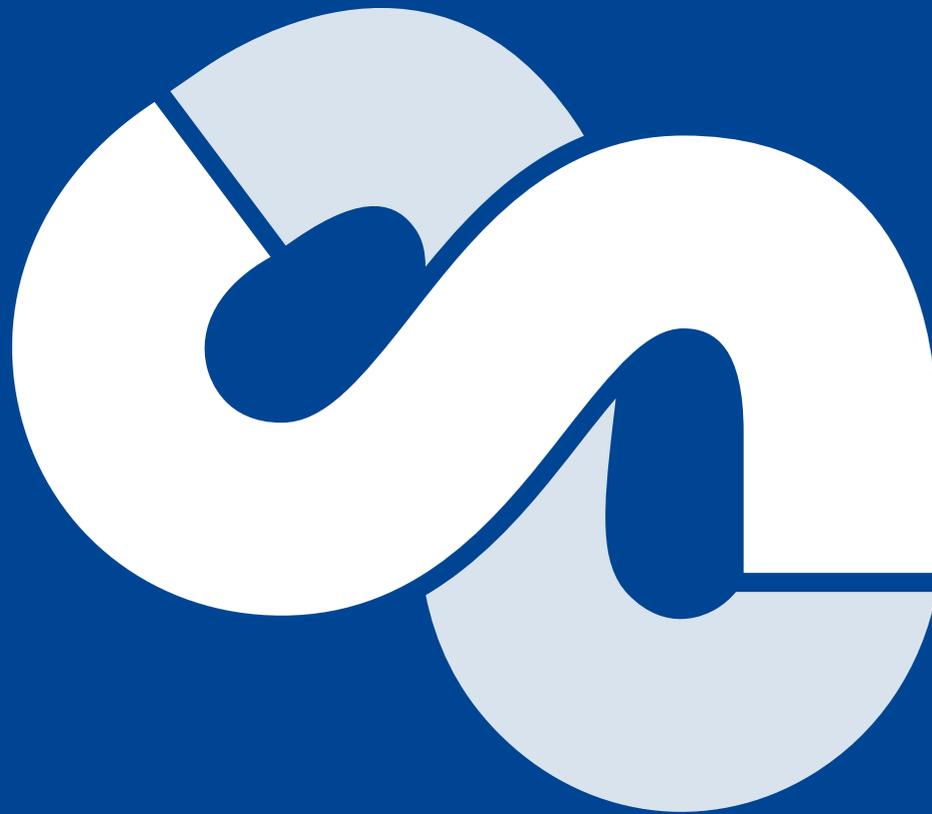
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Aménagement • Construction • Conseil



Grand Paris



Rapport d'activité 2023





Sommaire

..... Vie des sociétés

Regards croisés	P.2
En 2023, Séquano a finalisé la restructuration de son capital	P.4
Le conseil d'administration de Séquano	P.6
En 2023, Séquano résidentiel a livré ses premières opérations	P.8
En 2023, Séquano patrimoine a engagé son premier projet	P.9
En 2023, la SPL Séquano Grand Paris a pris son envol	P.10
Le conseil d'administration de la SPL Séquano Grand Paris	P.11
Le périmètre d'intervention de la SPL Séquano Grand Paris	P.12
2023, année de naissance de la Maison Séquano	P.14
La Maison Séquano aux côtés de ses partenaires	P.16
L'équipe de direction	P.17
L'équipe pluridisciplinaire de la Maison Séquano	P.18
Nos projets à l'échelle de la Métropole	P.20

Opérations

Territoire Plaine Commune	P.22	Territoire Est Ensemble	P.40
—		—	
• Aubervilliers •		• Bagnolet •	
PRU Vilette/Quatre-Chemins	P.24	CPA du quartier de La Noue	P.42
Zac Centre/Moutier (PNRQAD)		NPNRU La Noue/Malassis/Maurice-Thorez	P.43
Co-promotion îlot Heurtault	P.25	École maternelle de La Pêche d'Or	P.44
• Pierrefitte-sur-Seine •		Village Business Park	P.45
Zac Briais/Pasteur	P.26	• Bobigny •	
NPNRU Lafargue/Parmentier	P.27	Résidence Grand Angle	P.46
Groupe scolaire Anatole-France	P.28	NPNRU Edouard-Vaillant/Abreuvoir	P.47
• Saint-Denis •		Collège Angela-Davis	P.48
Zac de La Montjoie	P.29	Abords du stade de La Motte	P.49
• Saint-Ouen-sur-Seine •		Zac Écocité/canal de l'Ourcq	P.50
Zac de l'Écoquartier des Docks	P.30	Résidence Paris-Canal	P.51
Mandat d'études et travaux pôle gare		• Bondy •	
Gestion de rez-de-chaussée actifs		Zac des Rives de l'Ourcq	P.52
Résidence multigénérationnelle	P.34	Résidence de logements sociaux	P.53
Résidences sociale et d'étudiants	P.35	Collège Henri-Sellier	P.54
Collège des Docks	P.36	• Noisy-le-Sec •	
Boulevard Victor-Hugo	P.38	Zac du Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq	P.55
NPNRU Vieux Saint-Ouen/Cordon/La Motte-Taupin	P.39	• Romainville •	
		Zac de l'Horloge	P.56





Territoire Paris Terres d'Envol

P.58

• Aulnay-sous-Bois •

Mandat d'études Val-Francilia

P.60

Études urbaines (carrefour de l'Europe, pôle gare, cité de l'Europe, maison des solidarités)

P.62

Zac des Aulnes

P.64

Co-promotion Princet-Moll

P.65

Concession d'aménagement Les Chemins de Mitry-Princet

P.66

Mandat d'études Mitry/Gros-Saule

P.67

• Le Blanc-Mesnil •

Zac Centre-ville

P.68

Zac Gustave-Eiffel

P.70

AMO La Molette

P.71

Résidence Aristide-Briand

P.72

Étude NPNRU - Les Tilleuls

P.73

• Le Bourget •

Mandat d'études secteur Gare/Bienvenüe

P.74

• Dugny •

Mandat d'études voie Bokanowski

P.75

• Sevran •

Zac des Anciennes-Beaudottes/Savigny

P.76

Mandat d'études - halle de marché

P.77

Territoire Grand Paris Grand Est

P.78

• Montfermeil •

Restructuration du centre-ville

P.80

AMO Cœur-de-ville

P.81

Collège Jean-Jaurès

P.82

• Les Pavillons-sous-Bois •

CPA PRU des Pavillons-sous-Bois

P.84

Mandat d'études La Basoche

P.85

• Le Raincy •

Pôle culturel

P.86

• Villemomble •

Étude urbaine des Marnaudes et études préalables à la Zac Guérin

P.87

Aux portes de la métropole

P.88

• Achères •

Zac de la Petite Arche

P.90

• Bezons •

Zac des Bords de Seine

P.91

• Sarcelles •

Concession Watteau/
Paul-Valéry/Rosiers

P.92



Regards **croisés**

L'année 2023 a été marquée par la concrétisation de projets structurants pour l'avenir de la Maison Séquano, dont l'activité a connu un développement inédit.

Le premier élément marquant de l'année 2023 est sans doute le succès de l'opération de restructuration du capital de Séquano, engagée fin 2021. C'était nécessaire à plusieurs égards : pour des raisons de droit, afin de tenir compte des évolutions induites par la loi NOTRe et parce que Séquano avait besoin de fonds propres pour continuer de développer ses projets.

31 731 actions nouvelles de Séquano ont été souscrites, pour un montant de plus de 5,5 M€. Le capital social de la société – porté à près de 16 M€ – a été augmenté de 53 %. Aux côtés des actionnaires publics historiques que sont le Département, l'EPT Est Ensemble et 16 communes de la Seine-Saint-Denis, nous avons accueilli trois nouveaux actionnaires : la Métropole du Grand Paris, ainsi que les EPT Paris Terres d'Envol et Plaine Commune. D'autres actionnaires ont souscrit à cette augmentation de capital, pour renforcer significativement leur position : le Groupe Caisse des dépôts et consignations et le bailleur Seqens. Enfin, certains actionnaires ont souscrit à l'augmentation de capital dans une proportion leur permettant de ne pas diluer leur participation : l'EPT Est Ensemble, LogiRep, la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France et Arkéa Crédit Mutuel.



Frédéric Molossi

président du conseil d'administration de Séquano et de la SPL Séquano Grand Paris

« Le premier élément marquant de l'année 2023 est sans doute le succès de l'opération de restructuration du capital de Séquano, engagée fin 2021. »

Grâce à la restructuration et l'augmentation de son capital, Séquano compte désormais – au sein de son actionnariat et de sa gouvernance, sécurisée par un pacte d'actionnaires – la plupart de ses donneurs d'ordre dans le domaine de l'aménagement, comme de la maîtrise d'ouvrage déléguée. Et le Groupe – constitué de Séquano et de ses deux filiales, Séquano résidentiel pour la promotion immobilière et Séquano patrimoine, foncière de portage de rez-de-chaussée actifs – dispose des moyens nécessaires à la poursuite du développement et de la diversification de ses activités, à hauteur d'environ 22 M€ de capitaux propres.

La montée en charge rapide de l'activité de la SPL Séquano Grand Paris, quatrième élément constitutif de ce que nous appelons désormais la Maison Séquano, est – à mes yeux – l'autre fait majeur de 2023, tout comme l'installation dans de nouveaux locaux, qui sont à l'image de la dynamique engagée depuis plus de six ans. ■

**Pascal Popelin**directeur général de Séquano
et de la SPL Séquano Grand Paris

Après les interrogations et les efforts du temps des semailles, vient parfois le moment d'une belle récolte. Ce fut le cas, en 2023, pour la Maison Séquano.

Les résultats 2023 – en constante amélioration pour Séquano depuis le retour à l'équilibre, atteint dès 2020 – ont été boostés, pour le Groupe, par la performance de notre filiale Séquano résidentiel, qui a livré ses trois premières opérations de promotion et sa première opération de co-promotion.

Nous avons aussi eu la satisfaction d'obtenir la confiance de nombreux donneurs d'ordre, nouveaux ou déjà partenaires de longue date. Ainsi, deux nouvelles concessions d'aménagement ont été confiées en 2023 à Séquano, au terme de procédures de dialogue compétitif, tandis que la SPL Séquano Grand Paris s'en est vue attribuer quatre. La petite dernière de la Maison Séquano, créée au 2^e semestre de l'année 2022, est désormais aussi en charge de six nouveaux mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée et de neuf nouveaux mandats d'étude, dont certains porteurs de perspectives de développement considérables. Et nous avons eu le plaisir d'accueillir six nouvelles communes au sein de son actionnariat durant l'année écoulée.

Enfin, en 2023, Séquano patrimoine – filiale de Séquano créée en juin 2022 – a été autorisée à engager sa première opération : l'acquisition d'un peu plus de 3 000 m² de commerces dans le secteur 6 de la Zac de l'Ecoquartier des Docks à Saint-Ouen-sur-Seine. Séquano résidentiel, pour sa part, a obtenu l'autorisation de lancer deux nouvelles opérations de co-promotion.

Nous devons une grande part de ces réussites au professionnalisme et à l'engagement quotidien des salariés de la Maison Séquano, intégralement regroupés depuis le 1^{er} janvier 2024 au sein du Groupement d'employeurs Séquano, dont la création est intervenue au cours de l'année dernière.

Encouragées par ce renouveau espéré de longue date, nos équipes sont plus que jamais mobilisées pour réussir leurs missions et en prendre en charge de nouvelles, au service des territoires et de leurs habitants. ■

Février 2023

Livraison de la 1^{ère} opération de promotion de Séquano résidentiel

Mars 2023

Signature du pacte d'actionnaires de Séquano Attribution de la 1^{ère} concession d'aménagement à la SPL Séquano Grand Paris

Avril 2023

Arrêté des comptes 2022 : + 1,5 M€ pour le Groupe Séquano

Mai 2023

Succès de l'opération d'augmentation du capital de Séquano (+ 53 %) Création du Groupement d'employeurs (GE) Séquano

Juin 2023

Livraison de la 1^{ère} opération de co-promotion de Séquano résidentiel Lancement de deux nouvelles co-promotions de Séquano résidentiel

Septembre 2023

Inauguration des nouveaux locaux de la Maison Séquano Six nouvelles communes rejoignent la SPL Séquano Grand Paris

Décembre 2023

Lancement de la 1^{ère} opération d'acquisition de Séquano patrimoine Attribution de deux nouvelles concessions d'aménagement à Séquano

« Encouragées par ce renouveau espéré de longue date, nos équipes sont plus que jamais mobilisées pour réussir leurs missions et en prendre en charge de nouvelles, au service des territoires et de leurs habitants. »

En 2023, Séquano a finalisé la restructuration de son capital

L'arrivée de nouveaux actionnaires et l'engagement supplémentaire d'actionnaires historiques ont permis une augmentation de près de 53 % du capital de la Sem et conduit à la mise en place d'un nouveau conseil d'administration.



Aménagement • Construction • Conseil

La carte d'identité de Séquano

- Société anonyme d'économie mixte
- Capital : 15,9 M €
- Président du conseil d'administration : Frédéric Molossi
- Directeur général : Pascal Popelin

Répartition du capital au 1^{er} mars 2024

36,30 % : Département de la Seine-Saint-Denis

9,81 % : Métropole du Grand Paris

6,53 % : EPT Est Ensemble

3 % : EPT Plaine Commune

3 % : EPT Paris Terres d'Envol

1,76 % : assemblée des villes

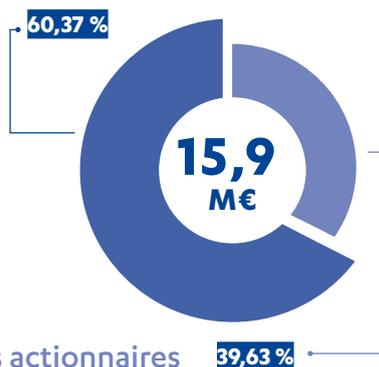
Aubervilliers, Bagnolet, Le Blanc-Mesnil, Bobigny, Bondy, Gagny, Montfermeil, Pantin, Pierrefitte-sur-Seine, Le Raincy, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine, Stains, Tremblay-en-France et Villetaneuse.

Le plan stratégique de Séquano pour la période 2021-2025 fixait l'objectif d'une augmentation et d'une restructuration du capital de la société, chantier indispensable pour des raisons de droit – afin de tenir compte des évolutions induites par la loi NOTRe – et parce que Séquano avait besoin de fonds propres pour continuer de développer ses projets, en particulier au moment de la création de Séquano patrimoine.

Le 16 décembre 2021, le conseil d'administration avait fixé les objectifs de cette opération et décidé d'engager les consultations en vue de la faire aboutir. Un an plus tard, le 16 décembre 2022, l'assemblée générale extraordinaire entérinait le dispositif proposé au terme des consultations et lançait la souscription. Le 15 juin 2023, le conseil d'administration sortant a constaté le succès de l'opération, 31 731 actions nouvelles de Séquano ayant été souscrites, pour un montant de 5 521 194 €.

En 2023, le capital de Séquano a donc été augmenté de près de 53 %. Deux nouveaux actionnaires publics ont rejoint le tour de table : la Métropole du Grand Paris et l'EPT Paris Terres d'Envol. D'anciens actionnaires ont également souscrit à cette augmentation de capital pour renforcer significativement leur position : le Groupe Caisse des dépôts au consignations, le Groupe Action Logement via sa filiale Seqens et l'EPT Plaine Commune. Enfin, d'autres actionnaires ont souscrit à l'augmentation de capital dans une proportion leur permettant de ne pas diluer leur participation : l'EPT Est Ensemble, LogiRep, Caisse d'Épargne d'Île-de-France et Arkéa Crédit Mutuel.

Actionnaires publics



21,26 % : établissements bancaires

Caisse des dépôts et consignation (18,98%), Caisse d'Épargne d'Île-de-France et Arkéa.

16,68 % : organismes de logements sociaux

Est Ensemble Habitat, Immobilière 3F, LogiRep, Plaine Commune Habitat, Seine-Saint-Denis Habitat, Seqens, Vilogia.

1,7 % : monde de l'entreprise

CCI de la Seine-Saint-Denis, Chambre des métiers de la Seine-Saint-Denis, Groupe Fayat, Groupe Razel-Bec, Safidi (groupe EDF), Union des groupements d'entreprises de la Seine-Saint-Denis.



Le 15 mars 2023, Patrick Ollier, ancien ministre et président de la Métropole du Grand Paris, Stéphane Troussel, président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Richard Curnier, directeur régional Île-de-France de la Banque des Territoires, ont signé le pacte d'actionnaires de Séquano.



« Le Département de la Seine-Saint-Denis, qui était historiquement l'actionnaire majoritaire de Séquano, a fait le choix d'en devenir l'actionnaire de référence, pour permettre l'arrivée au sein du capital de la société de nouveaux partenaires, dont la présence était nécessaire à la poursuite de son développement et de la diversification – tant géographique qu'opérationnelle – de son activité au service d'un aménagement territorial équilibré, respectueux de l'environnement. Notre objectif : améliorer le cadre de vie des habitant.e.s de Seine-Saint-Denis. »

Stéphane Troussel

président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Séance d'installation du nouveau conseil d'administration de Séquano, le 21 septembre 2023.



« La Métropole du Grand Paris, à laquelle la loi a conféré la compétence de premier rang en matière d'aménagement, avait vocation à rejoindre l'actionnariat de Séquano. C'est désormais chose faite et je m'en réjouis. Le pacte d'actionnaires que nous avons signé renforce l'engagement collectif au service de l'amélioration du cadre de vie métropolitain. »

Patrick Ollier

président de la Métropole du Grand Paris



« La Banque des Territoires, du Groupe CDC, croit au potentiel de développement de Séquano, tel qu'il a été proposé dans son plan stratégique adopté en juin 2020. C'est la raison pour laquelle elle a renforcé significativement sa participation au capital de la Sem et demandé la signature d'un pacte d'actionnaires, qui constitue une garantie du bon usage des moyens nouveaux alloués. »

Richard Curnier

Directeur régional Île-de-France de la Banque des Territoires



Indicateurs financiers 2023

• 96,9 M€

recettes générées par les **41** opérations en cours

• 83,3 M€

pour **22** concessions d'aménagement

• 13,5 M€

pour **10** opérations de construction

• 113 K€

pour **9** missions de conseil

• 84,1 M€

dépenses générées par les **41** opérations en cours

• 71,5 M€

pour **22** concessions d'aménagement

• 12,6 M€

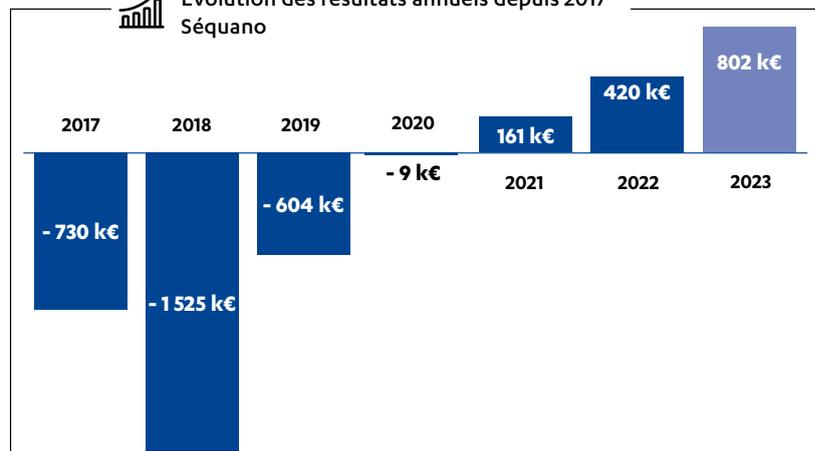
pour **10** opérations de construction

• 39 K€

pour **9** missions de conseil



Évolution des résultats annuels depuis 2017
Séquano



Le conseil d'administration de Séquano

Au 1^{er} mars 2024



Frédéric Molossi

Président de Séquano
Représentant du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Pierre-Yves Martin

1^{er} vice-président de Séquano
Représentant de la Métropole du Grand Paris



Émilie Lecroq

2^e vice-présidente de Séquano
Représentante du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Laurent Baron

Représentant de l'EPT Est Ensemble



Bruno Beschizza

Représentant de l'EPT Paris Terres d'Envol



Ivan Chetaille

Représentant de la Caisse des dépôts et consignations



Stéphane Dauphin

Représentant de Seqens



Élodie Girardet

Représentante du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Corentin Duprey

Représentant du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Pascale Labbé

Représentante du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Samuel Martin

Représentant du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



José Moury

Représentant de l'assemblée spéciale des villes



Bertrand Prade

Représentant de Seine-Saint-Denis Habitat



Nathalie Szczepanski

Représentante de la Caisse d'Épargne d'Île-de-France



Corinne Tardif

Représentante de LogiRep



Emmanuel Viegas

Représentant de Safidi (Groupe EDF)



Adel Ziane

Représentant de l'EPT Plaine Commune

Assemblée spéciale des villes



Pierre-Olivier Carel

Président de l'assemblée spéciale des villes



Alain Schumacher

Vice-président de l'assemblée spéciale des villes

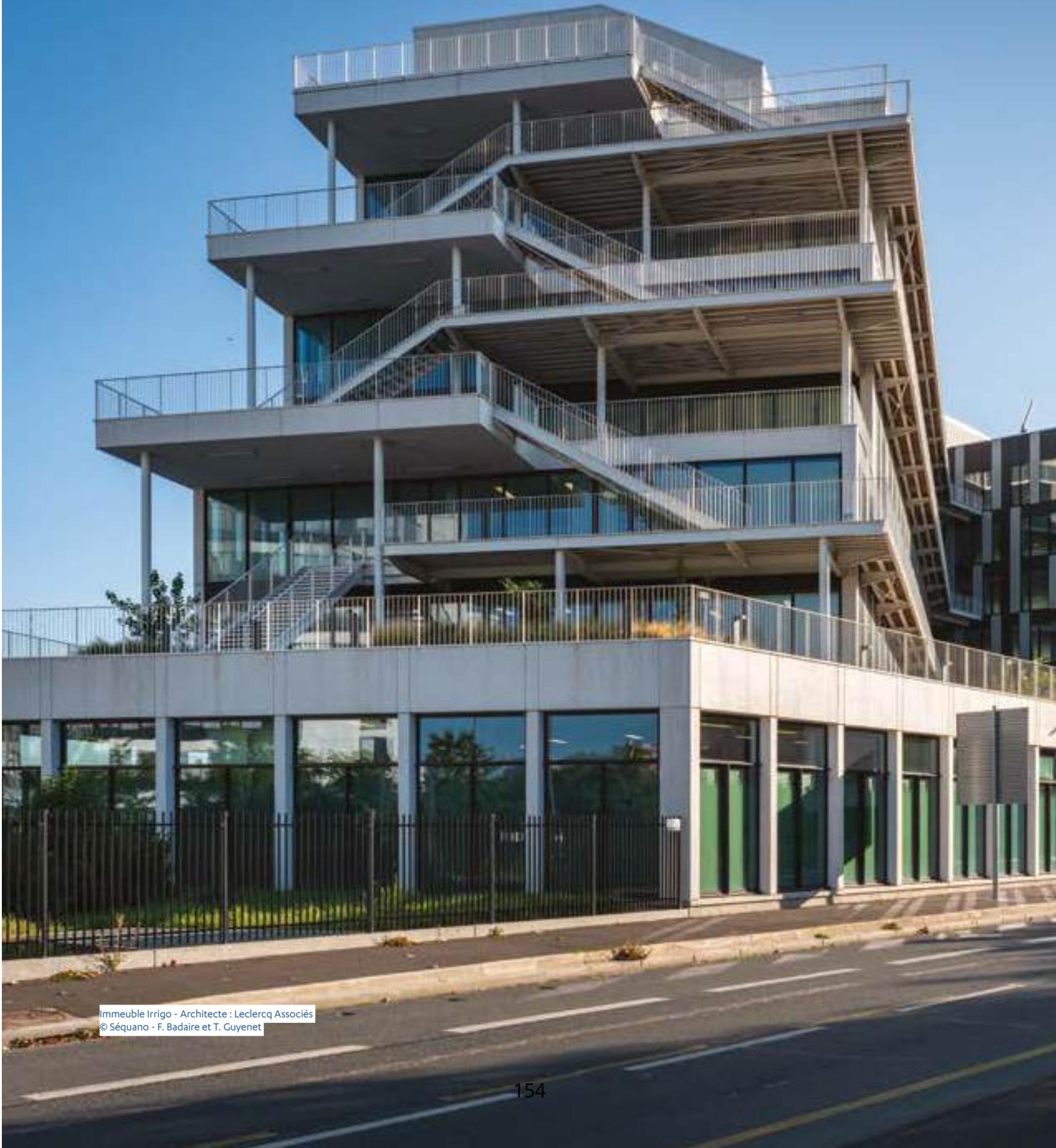
L'assemblée spéciale des villes regroupe les 16 communes qui disposent d'un capital total de 1,8 %. Elle est présidée, depuis le mois d'octobre 2020, par Pierre-Olivier Carel, représentant de la ville de Rosny-sous-Bois.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Immeuble Irrigo - Architecte : Leclercq Associés
© Séquano - F. Badaire et T. Guyenet

En 2023, Séquano résidentiel a livré ses premières opérations

Créée début 2019, la filiale immobilière de Séquano a livré ses trois premières opérations de promotion et sa première opération de co-promotion. En dépit du contexte du marché, elle a poursuivi le développement de ses projets et a engagé deux nouvelles co-promotions.



« Une résidence sociale, une résidence d'étudiants et des logements sociaux réalisés en Vefa, ainsi qu'une résidence de 182 logements avec commerces réalisée en co-promotion avec Emerige : 2023 fut la 1^{ère} année de livraison pour Séquano résidentiel. La tenue des calendriers, des budgets et des engagements de qualité pris à l'égard des collectivités, tout comme la satisfaction de nos clients, constituent désormais des références tangibles pour la poursuite de notre développement. »

Virginie Gicquel

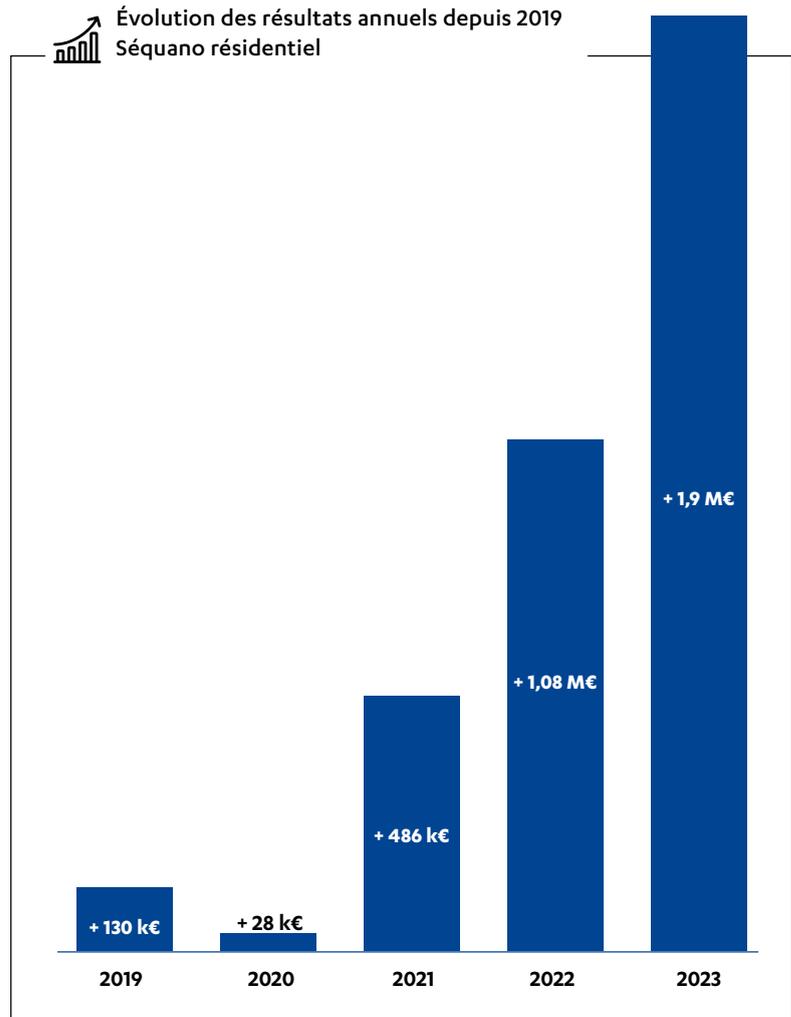
directrice générale de Séquano résidentiel



La carte d'identité de Séquano résidentiel

- Société par actions simplifiée
- Capital : 10 000 €
- Associé unique : Séquano
- Président : Pascal Popelin
- Directrice générale : Virginie Gicquel

Évolution des résultats annuels depuis 2019
Séquano résidentiel



Ville	Partenariat	Type de projet	Date de livraison prévisionnelle	Chiffre d'affaires
Bobigny	Séquano résidentiel – Emerige	Résidence d'habitation et commerces	Livrées en 2023	44.2 M€
Saint-Ouen-sur-Seine	Séquano résidentiel	Résidences sociale et d'étudiants		25.4 M€
Bondy	Séquano résidentiel	Résidence de logements sociaux		14.3 M€
Bobigny	Eliasun – Séquano résidentiel	Résidence d'habitation et commerces	2024	22.3 M€
Bagnolet	Séquano résidentiel – Yuman immobilier	Village Business Park	2025	18 M€
Le Blanc-Mesnil	Emerige – DGPAM – Séquano résidentiel	Résidence d'habitation		85.3 M€
Saint-Ouen-sur-Seine	Les Villages d'Or – Séquano résidentiel	Résidence multigénérationnelle	2027	63.3 M€
Aulnay-sous-Bois	Eliasun - Séquano résidentiel	Résidence d'habitation et commerces	2028	23,3 M€
Aubervilliers	Verrecchia - Séquano résidentiel	Résidence d'habitation et commerces		29,5 M€

En 2023, Séquano patrimoine a engagé son premier projet

Créée mi-2022, la filiale foncière de Séquano, dédiée à l'acquisition et à la gestion des rez-de-chaussée actifs de certaines opérations d'aménagement concédées à la Maison Séquano, a été autorisée, en décembre 2023, à engager sa première opération.

Séquano patrimoine a pour objet :

- l'acquisition, la vente, la location et la gestion d'immeubles à usage commercial, artisanal, de bureaux ou de services, destinés à la location ou éventuellement à la vente ;
- la prise de toute disposition en vue d'assurer ou de faire assurer tout acte de gestion, d'administration, d'entretien et d'exploitation des biens immeubles de toutes natures ;
- la prise de participation au capital de sociétés dont l'objet est identique, similaire et ou complémentaire à l'objet de la société ;
- la valorisation des immeubles par la réalisation de travaux de construction ou de déconstruction, d'amélioration ou de rénovation ;
- le conseil en stratégie d'occupation de rez-de-chaussée.



« Dans la Zac de l'Ecoquartier des Docks à Saint-Ouen-sur-Seine, Séquano patrimoine a été retenue par la Métropole et la ville pour acquérir et exploiter les rez-de-chaussée du secteur 6. Les premières promesses de vente ont été signées avec les promoteurs et les contrats de Vefa devraient suivre. Le développement de Séquano patrimoine va se poursuivre en 2024, dans le cadre de la mise en œuvre du traité de concession de la Zac du centre-ville au Blanc-Mesnil, qui prévoit explicitement son intervention. »

Joël Sousa

président de Séquano patrimoine

La carte d'identité de Séquano patrimoine

- Société par actions simplifiée
- Capital : 100 000 €
- Associé unique : Séquano
- Président : Joël Sousa
- Directrice générale : Cécile Agostini



Commerces en rez-de-chaussée à Saint-Ouen-sur-Seine
© K. Samborska

En 2023, la SPL Séquano Grand Paris a pris son envol

Créée en septembre 2022, la plus récente des quatre sociétés qui constituent désormais la Maison Séquano s'est vu confier, l'an passé, quatre premières concessions d'aménagement, ainsi que sept mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée et cinq mandats d'études.

La carte d'identité de la SPL Séquano Grand Paris

- Société publique locale
- Capital : 250 000 €
- Président du conseil d'administration : Frédéric Molossi
- Directeur général : Pascal Popelin



« La Métropole du Grand Paris, concédante des opérations d'aménagement déclarées d'intérêt métropolitain, a souhaité disposer d'une place importante au sein de l'actionariat de la SPL Séquano Grand Paris, à laquelle elle a confié les études de préfiguration de sa future Zac de La Molette au Blanc-Mesnil. »

Pierre-Yves Martin

maire de Livry-Gargan

1^{er} vice-président de la SPL Séquano Grand Paris



« Le Département de la Seine-Saint-Denis, premier actionnaire de la SPL Séquano Grand Paris, accentue ses investissements au service des Séquano-dyonisiens. A ce titre, il a déjà confié à la société six mandats de maîtrise d'ouvrage déléguée – dont la construction de deux collèges et trois projets importants de voirie – ainsi qu'un mandat d'études. »

Belaïde Bedreddine

conseiller départemental

2^e vice-président de la SPL Séquano Grand Paris



« La montée en charge très rapide des missions confiées à la SPL Séquano Grand Paris, tout comme l'arrivée de six nouvelles communes actionnaires en 2023 et d'une septième en 2024, confirment que sa création était attendue et utile. Ce profond renouvellement est stimulant pour nos équipes et constitue un gage de pérennité pour la Maison Séquano. »

Cécile Agostini

directrice administrative et financière



Indicateurs financiers 2023

• **7,6 M€**

recettes générées par les **19** opérations en cours

• **1,2 M€** pour **4** concessions d'aménagement

• **5,5 M€** pour **7** opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée

• **853 K€** pour **5** mandats d'études

• **133 K€** pour **3** missions de conseil

• **1,8 M€**

dépenses générées par les **19** opérations en cours

• **764 k€** pour **4** concessions d'aménagement

• **691 k€** pour **7** opérations de maîtrise d'ouvrage déléguée

• **357 K€** pour **5** mandats d'études



« La SPL Séquano Grand Paris est venue étoffer la palette des outils que nous mettons à disposition des acteurs du territoire métropolitain. Elle offre une possibilité nouvelle de faire face à la complexification des projets, aux difficultés que rencontrent certaines collectivités pour disposer de ressources humaines suffisantes afin d'organiser les procédures indispensables à la concrétisation de leurs projets dans la temporalité souhaitée. »

Ari Msika

directeur de l'aménagement

Le conseil d'administration de la SPL Séquano Grand Paris

Au 1^{er} mars 2024



Frédéric Molossi

Président de la SPL Séquano Grand Paris
Représentant du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Pierre-Yves Martin

1^{er} vice-président de la SPL Séquano Grand Paris
Représentant de la Métropole du Grand Paris



Belaïde Bedreddine

2^e vice-président de la SPL Séquano Grand Paris
Représentant du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Assemblée spéciale



Séverine Maroun

Présidente de l'assemblée spéciale



Brigitte Bernex

Vice-présidente de l'assemblée spéciale

L'assemblée spéciale est constituée, à ce jour, des villes d'Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Bondy, Clichy-sous-Bois, Dugny, Livry-Gargan, Les Pavillons-sous-Bois, Pierrefitte-sur-Seine, Sevran et Tremblay-en-France.



Laurent Baron

Représentant de l'EPT Est Ensemble



Stéphane Blanchet

Représentant de l'EPT Paris Terres d'Envol



Philippe Dallier

Représentant du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



François Dechy

Représentant de la Métropole du Grand Paris



Christian Demuynck

Représentant de l'EPT Grand Paris Grand Est



Corentin Duprey

Représentant du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Shems El Khalfaoui

Représentant de la Métropole du Grand Paris



Quentin Gesell

Représentant de la Métropole du Grand Paris



Élodie Girardet

Représentante du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Émilie Lecroq

Représentante du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



Thierry Meignien

Représentant de la Métropole du Grand Paris



José Moury

Représentant de la ville de Bobigny



Cédric Pape

Représentant de la ville de Bagnolet



Christian Pernet

Représentant de l'assemblée spéciale



Adel Ziane

Représentant de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine

Répartition du capital au 1^{er} mars 2024

30 % : Métropole du Grand Paris

8 % : EPT Est Ensemble

8 % : EPT Grand Paris Grand Est

8 % : EPT Paris Terres d'Envol

32 % : Département de la Seine-Saint-Denis

4 % : ville de Bagnolet

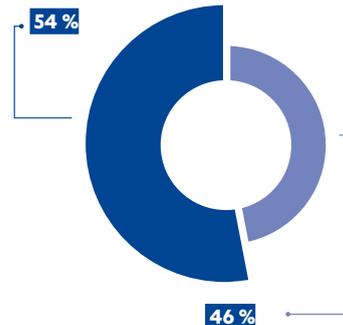
4 % : ville de Bobigny

4 % : ville de Saint-Ouen-sur-Seine

2 % : assemblée spéciale

(Villes d'Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Bondy, Clichy-sous-Bois, Dugny, Livry-Gargan, Les Pavillons-sous-Bois, Pierrefitte-sur-Seine, Sevran et Tremblay-en-France)

Actionnaires disposant de la compétence aménagement et maîtrise d'ouvrage déléguée



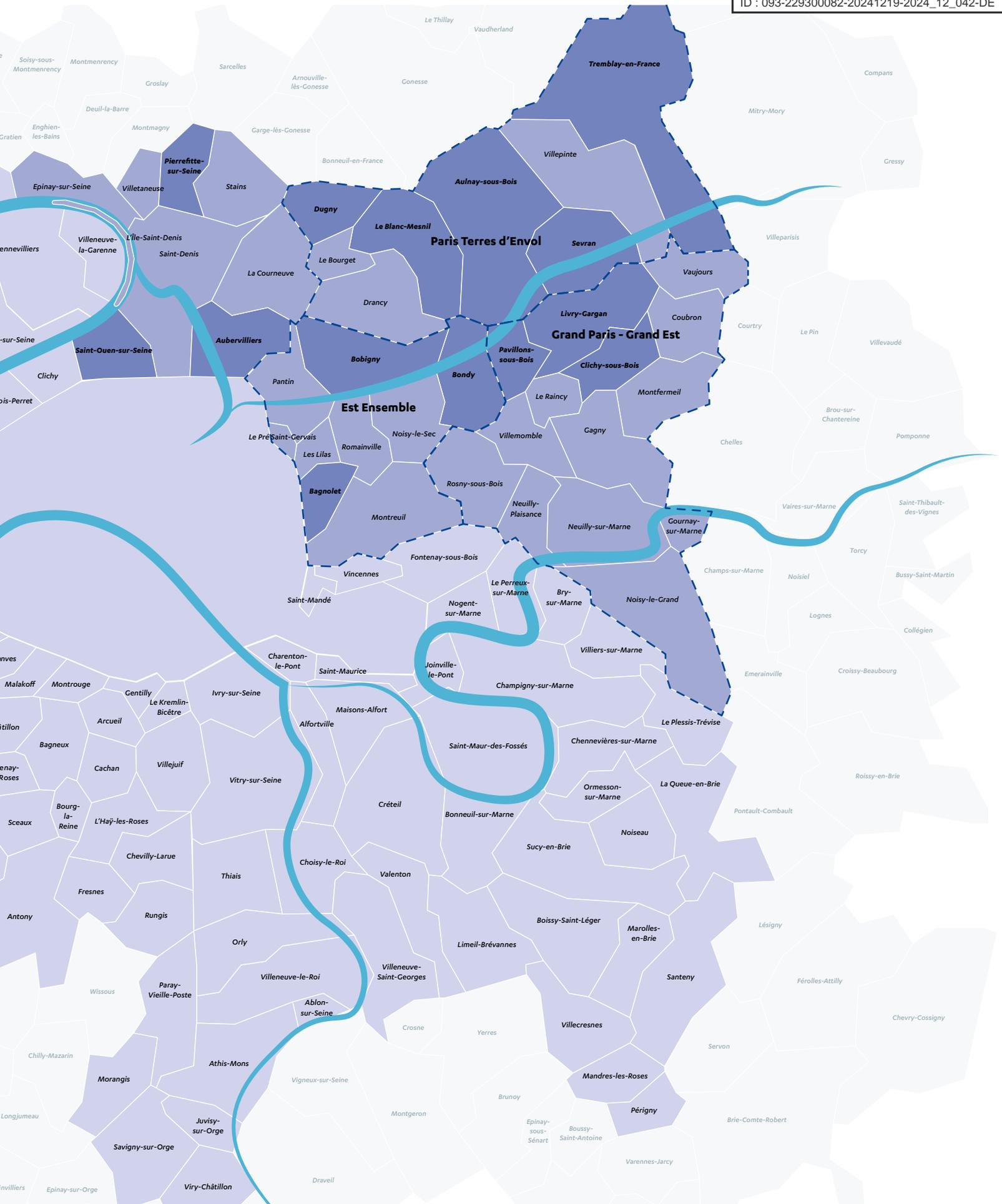
Actionnaires disposant de la compétence maîtrise d'ouvrage déléguée

Le périmètre d'intervention de la SPL Séquano Grand Paris



Nos actionnaires

- Villes
- Établissements publics territoriaux
- Seine-Saint-Denis
- Métropole du Grand Paris



2023, année de naissance de la Maison Séquano

La Sem Séquano et ses deux filiales, avec la SPL Séquano Grand Paris, forment désormais la Maison Séquano, dont les moyens humains ont été mutualisés au sein d'un groupement d'employeurs. La Maison Séquano, c'est aussi un nouveau lieu, inauguré l'an passé.

Un groupement, pour mutualiser les moyens humains

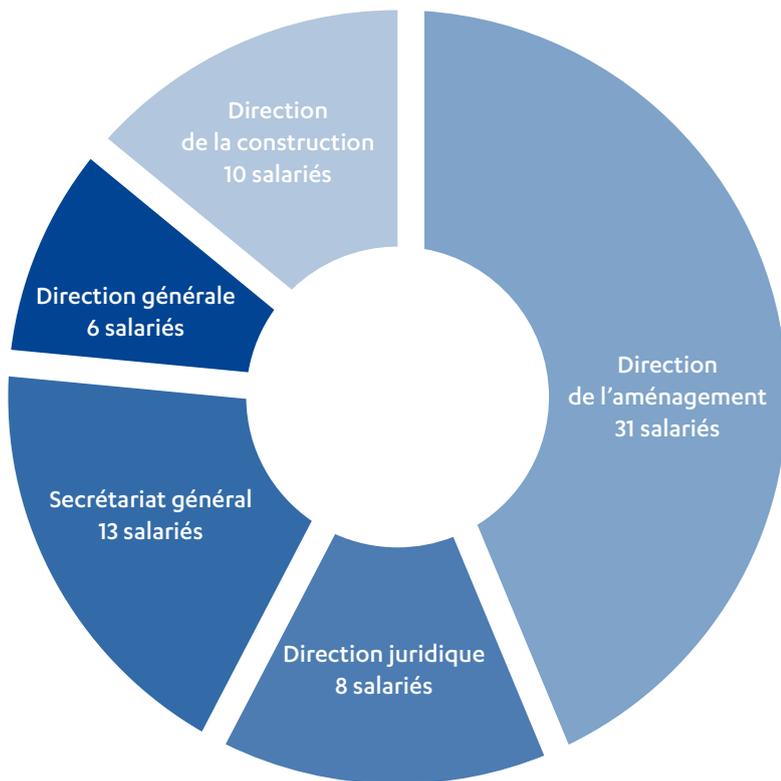
La carte d'identité du GE Séquano

- Association de la loi 1901, créée le 22 mai 2023
- Président : Pascal Popelin
- Vice-président : Joël Sousa
- Trésorière : Cécile Agostini
- Secrétaire : Thierry Delagneau
- 68 salariés au 1^{er} janvier 2024



« Mode d'organisation courant dans le secteur des Entreprises publiques locales (EPL), le groupement d'employeurs permet à chacune des sociétés membres de mutualiser non seulement les fonctions supports, mais aussi les moyens opérationnels. Ce nouveau mode d'organisation offre une grande souplesse organisationnelle, chaque salarié pouvant travailler indistinctement pour toutes les sociétés de la Maison Séquano, en fonction des nécessités de leurs activités respectives. »

Gordana Peupion
directrice juridique



« En 2023, la Maison Séquano a poursuivi sa dynamique d'accompagnement des jeunes en formation professionnelle, avec deux contrats d'alternance en cours.

Quatre étudiants ont été accueillis pour des stages de deux à six mois, tandis que cinq salariés nous ont rejoint. L'ensemble des accords collectifs applicables au GE Séquano ont été renégociés et signés, permettant notamment d'assurer à tous les salariés de cette nouvelle entité le bénéfice d'un intéressement portant sur l'ensemble des résultats des quatre sociétés. »

Thierry Delagneau

secrétaire général



Nos engagements

Séquano est devenu, le 16 janvier 2023, le premier aménageur signataire de la charte d'engagement en faveur de la parité et de l'égalité professionnelle femmes-hommes dans les entreprises et les organisations du secteur immobilier.

Index égalité femmes-hommes en 2023 : 89/100



Nouveaux locaux de la Maison Séquano
© Séquano

Un nouveau lieu, pour fédérer la dynamique



« Bien davantage qu'un simple changement de lieu, ce déménagement traduit l'ambition – pour les quatre sociétés de la Maison Séquano et l'ensemble des salariés qui œuvrent désormais dans ce bel immeuble – de poursuivre leur mutation, de moderniser leur organisation, d'améliorer les performances environnementales, tout en réduisant les frais généraux. »

Charlotte Seutin

directrice de la stratégie, communication et RSE

La Maison Séquano aux côtés de ses partenaires



Au Mipim, à la Maison Séquano, en mars 2023
© Séquano



Au salon de l'Amif en juin 2023
© Séquano



À l'Espace Collectivités en septembre 2023
© Séquano



L'équipe de direction de la Maison Séquano

L'équipe de direction de la Maison Séquano, composée de six femmes et sept hommes, accompagne le directeur général Pascal Popelin dans le développement et le pilotage des opérations confiées aux quatre sociétés.

Au 1^{er} mars 2024



L'équipe pluridisciplinaire de la Maison Séquano

Au 1^{er} mars 2024



Direction générale



Pascal Popelin
Directeur général



Sabine Mathiot
Assistante de direction



Charlotte Seutin
Directrice stratégie, communication et RSE



Mélina Couffrant
Responsable communication, graphisme & système d'information



Dalal Ög
Chargée de communication junior



Joel Sousa
Directeur du développement

Direction stratégique, communication et qualité

Direction développement

Direction de la construction



Virginie Gicquel
Directrice de la construction



Sylvie Caillaud
Assistante



Émilie Beaumont
Directrice de projets



Thierry Bénéfice
Responsable d'opérations



François Chevallier
Responsable d'opérations



Mathieu Guervenou
Responsable d'opérations



Johanne Le Dantec
Responsable d'opérations



Pia Sirinelli
Responsable d'opérations



Baptiste Barbe
Chef de projets



Frédéric Da Costa
Chef de projets

Direction juridique



Contrats



Gordana Peupion
Directrice juridique



Catherine Carré
Assistante de direction

Immobilier, assurances du foncier & contentieux



Sofiane Bouibede
Responsable juridique immobilier



Sophie Bajou
Juriste

Marchés & assurances



Frédéric Rosay
Responsable marchés



Valérie Menvielle
Responsable marchés adjointe



Marie-Line Ajinça
Gestionnaire marchés



Virginie Assana
Gestionnaire marchés



Toni Richard
Directeur de projets



Tiphaine Albert
Responsable d'opérations



Eric Mardon
Responsable d'opérations



Julie Mezrag
Responsable d'opérations



Aurélien Talbot
Responsable d'opérations



Cyrille Tricot
Responsable d'opérations



Francis Mabungu Wamba
Chef de projets



Michaël Persand
Chef de projets



Jeanne Ouhayoun
Chargée de projets



Ahmed Thabet
Chargé de projets

Nos projets

à l'échelle de la métropole

Métropole du Grand Paris

Aubervilliers

- 1 PRU Villette/Quatre-Chemins
- 2 Zac Centre/Moutier (PNRQAD)
- 3 Co-promotion îlot Heurtault

Aulnay-sous-Bois

- 4 Zac des Aulnes
- 5 Concession d'aménagement « Les Chemins de Mitry/Princet »
- 6 Étude urbaine du carrefour de l'Europe
- 7 Étude urbaine cité de l'Europe
- 8 Mandat d'études Val-Francilia
- 9 Pôle gare ligne 16
- 10 Mandat MOD espaces publics
- 11 Mandat d'études Mitry/Gros-Saule
- 12 Co-promotion Princet-Moll

Bagnole

- 13 CPA Quartier de La Noue
- 14 La Noue 2
- 15 Village Business Park en co-promotion
- 16 École maternelle de la Pêche-d'Or

Le Blanc-Mesnil

- 17 Zac Gustave-Eiffel
- 18 AMO La Molette
- 19 NPNRU Les Tilleuls
- 20 Résidence Aristide-Briand
- 21 Zac Centre-ville

Bobigny

- 22 Zac Écocité/canal de l'Ourcq
- 23 Prisme
- 24 Résidence Paris-Canal
- 25 Résidence Grand-Angle
- 26 Collège Angela-Davis
- 27 NPNRU quartier de l'Abreuvoir

Bondy

- 28 Zac des Rives de l'Ourcq
- 29 68 logements sociaux
- 30 Collège Henri-Sellier

Le Bourget

- 31 Mandat d'études secteur Gare/Bienvenüe

Dugny

- 32 Mandat d'études voie Bokanowski

Montfermeil

- 33 Restructuration du centre-ville - Anru
- 34 AMO Cœur-de-ville
- 35 Collège Jean-Jaurès

Noisy-le-Sec

- 36 Zac du Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq

Les Pavillons-sous-Bois

- 37 CPA PRU des Pavillons-sous-Bois
- 38 Mandat d'études La Basoche

Pierrefitte-sur-Seine

- 39 Zac Briais/Pasteur
- 40 École Anatole-France
- 41 NPNRU Lafargue/Parmentier

Le Raincy

- 42 Pôle culturel

Romainville

- 43 Zac de l'Horloge

Saint-Denis

- 44 Zac de La Montjoie

Saint-Ouen-sur-Seine

- 45 Zac de l'Écoquartier des Docks
- 46 Boulevard Victor-Hugo
- 47 Résidences sociale et d'étudiants
- 48 Mandat d'études et travaux pour l'aménagement du pôle bus
- 49 Collège des Docks
- 50 Résidence intergénérationnelle en co-promotion
- 51 Zac de l'Écoquartier des Docks Secteur 6 - RDC actifs
- 52 NPNRU Vieux Saint-Ouen/ Cordon/La Motte-Taupin

Sevran

- 53 NPNRU Anciennes-Beaudottes/Savigny
- 54 Mandat halle marché

Villemomble

- 55 Étude NPNRU Les Marnaudes
- 56 Étude préalable quartier Guérin

Aux portes de la métropole

Achères (78)

- 57 Zac de la Petite-Arche

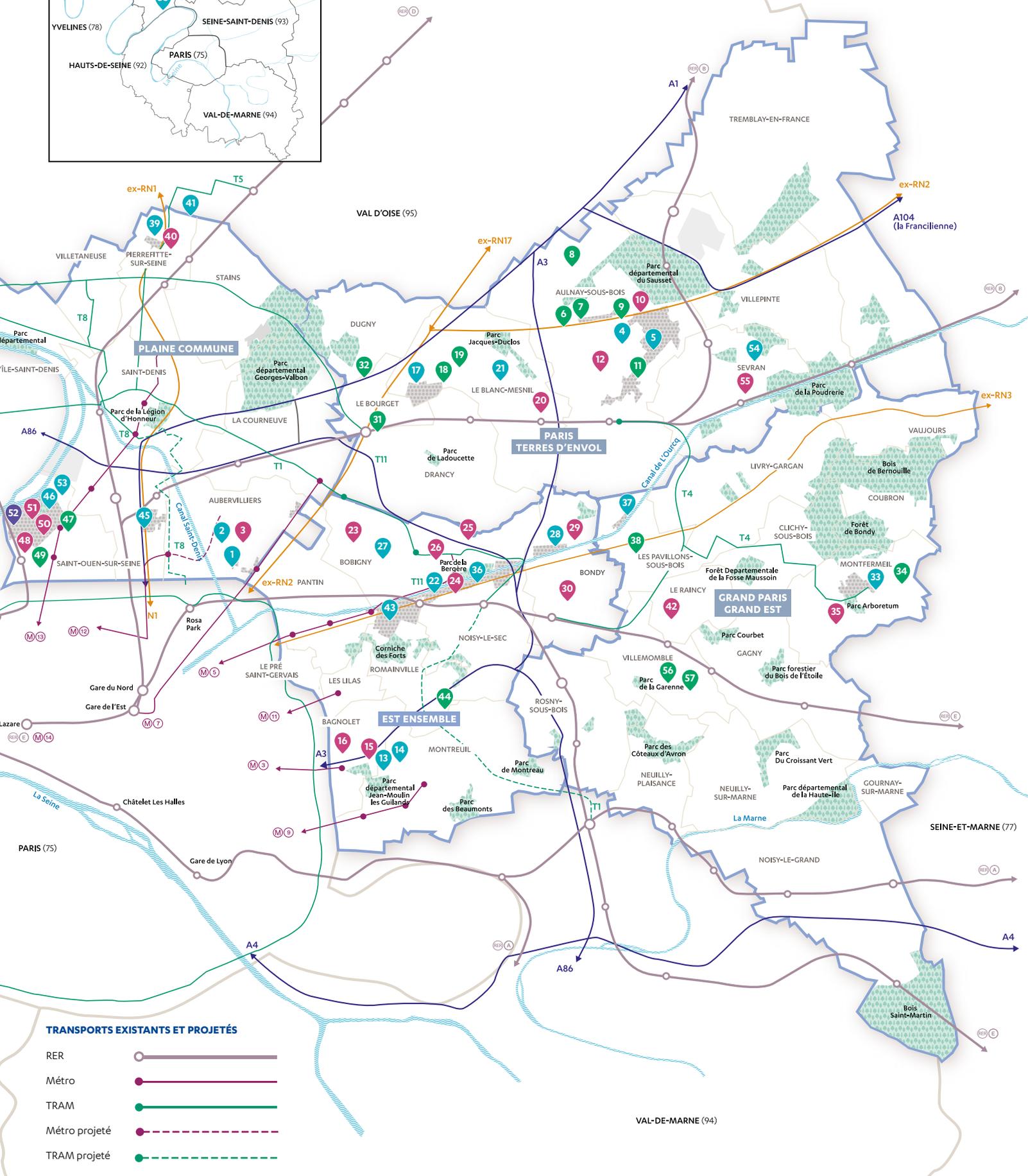
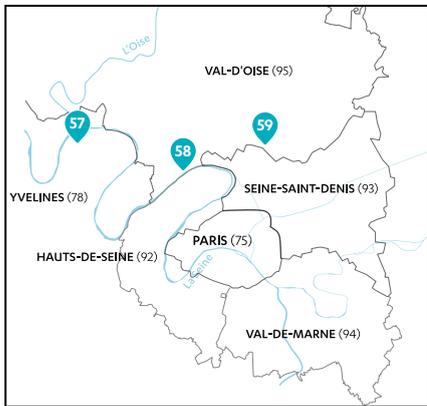
Bezons (95)

- 58 Zac des Bords-de-Seine

Sarcelles (95)

- 59 Concession Watteau/Paul-Valéry/Rosiers





TRANSPORTS EXISTANTS ET PROJÉTÉS

- RER
- Métro
- TRAM
- Métro projeté
- TRAM projeté

PLAINE COMMUNE





447 927

HABITANTS



9

VILLES



AUBERVILLIERS | LA COURNEUVE | ÉPINAY-SUR-SEINE

L'ÎLE-SAINT-DENIS | PIERREFITTE-SUR-SEINE | SAINT-DENIS

SAINT-OUEN-SUR-SEINE | STAINS | VILLETANEUSE

Zac Centre/Moutier (PNRQAD)



L'année 2023 a été consacrée à la libération des terrains et à plusieurs démolitions significatives, permettant d'engager les opérations de reconstruction dans la Zac, développée depuis 2012 par Séquano pour le compte de Plaine Commune.

Bilan 2023

- Fin des relogements
- Signature d'une promesse de vente pour les îlots 2 et 3, Schaeffer-Moutier et Goulet (28 logements sociaux et 30 logements en accession sociale) avec I3F

Perspectives 2024

- Signature d'une promesse de vente et dépôt du PC pour l'îlot 1 Heurtault (100 logements en accession) avec Verrecchia et Séquano résidentiel
- Dépôt d'un nouveau permis de construire pour l'îlot 4 de la rue du Moutier (LogiRep - 33 logements)
- Fin des démolitions



« Le développement de la Zac Centre-Moutier, qui se poursuivra jusqu'en 2026, ne connaît pas de pause. Les démolitions d'habitat indigne et insalubre seront suivies, dans les prochaines années, de la réalisation de projets immobiliers

et de commerces qualitatifs, de nature à marquer le renouveau du quartier que porte la municipalité avec détermination. »

Karine Francllet

maire d'Aubervilliers

Repères

- **Concédant**
EPT Plaine Commune
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2012-2026
- **Budget de l'opération**
22,3 M€, dont 4 M€ de financement Anru, 0,5 M€ de financement du Département de la Seine-Saint-Denis, 2,1 M€ de la ville d'Aubervilliers, 6,3 M€ de l'EPT Plaine Commune et 0,76 M de l'État au titre du fonds friches
- **Intervenants**
Urbaniste : Agence Yap

Programme

- **Démolition de 250 logements**
- **83 logements démolis**
- **192 logements neufs dont :**
 - 62 logements locatifs sociaux
 - 30 en accession sociale
 - 100 en accession libre
- **Espaces publics (rue du Moutier et passage Henri-Alleg)**

PRU Vilette/Quatre-Chemins



En 2023, Séquano a procédé à la clôture de l'opération, développée depuis 2011 pour le compte de Plaine Commune.

Au total, 442 logements, 4 500 m² d'activités et de commerces, ainsi que des espaces publics nouveaux ou requalifiés, dont un city-stade, ont été livrés au cours de cette opération.

Co-promotion îlot Heurtault

Nouveau



Perspective du projet
 © Vincent Lavergne Architecture et urbanisme

Lancée en 2023, la nouvelle co-promotion de Séquano résidentiel, pour la première fois en partenariat avec Verrecchia, sera construite dans la Zac Centre/Moutier à Aubervilliers.

Bilan 2023

- Sélection des intervenants et signature des contrats
- Études de sols
- Études de conception

Perspectives 2024

- Dépôt du permis de construire



« Le partenariat solide qui lie Verrecchia à la Maison Séquano depuis plusieurs années s’est renforcé en 2023, avec ce premier projet de co-promotion. Nous partageons les mêmes exigences de qualité architecturale et environnementale, pour le bien-être des habitants. »

Marc Verrecchia

président du Groupe Verrecchia



Repères

- **Maîtres d’ouvrage**
Verrecchia et Séquano résidentiel
- **Nature de l’opération**
Construction neuve
- **Superficie**
5 128 m²
- **Budget de l’opération**
29,5 M€
- **Livraison**
2028
- **Intervenants**
Architecte : Vincent Lavergne Architecture et urbanisme • BET : Tribu Energie, Gexpertise, 2R ingénierie, Lasa • AMO HQE : Tribu Energie • Bureau de contrôle : BTP consultants • CSPS : Bedoc • Paysagiste : La Talvera



Focus ambitions durables

- Démarche visant l’atteinte des objectifs :
- o NF habitat HQE - niveau excellent
 - o RE 2020
 - o Effinergie 2025



Programme

- 7 278 m² de SDP
- 101 logements
- 1 SoHo
- Deux locaux commerciaux en RDC
- Une venelle créée en cœur d’îlot

Zac Briais/Pasteur



Inauguration de la placette Clarissa-Jean-Philippe et de la fresque réalisée par l'artiste Jibé © Séquano

Après l'inauguration de la placette Clarissa-Jean-Philippe en juin 2023, Séquano a poursuivi les travaux de finalisation de la Zac, dans la perspective de sa clôture en 2024.

Bilan 2023

- Livraison et inauguration de la placette Clarissa-Jean-Philippe
- Poursuite des travaux de voirie et d'espaces publics des îlots en cours de livraison
- Livraison de la résidence étudiante de 150 chambres, dont les façades sont parées de briques issues du réemploi, par Bouygues Immobilier

Perspectives 2024

- Livraison du programme de 30 logements par Bouygues Immobilier
- Livraison du programme de 70 logements en accession par Nexity
- Livraison du programme de 15 logements par Arc
- Achèvement des travaux de l'impasse de la villa Diderot
- Clôture de l'opération



« Alors que la Zac entre dans sa dernière année, il nous est agréable de regarder le chemin parcouru depuis 2016 : nouveaux espaces publics et végétalisation sont au cœur de la transformation du quartier que les équipes de Séquano ont piloté. »

du quartier que les équipes de Séquano ont piloté. »

Christian Pernot

premier adjoint au maire
de Pierrefitte-sur-Seine



Programme

• Îlot Briais (achevé) :

- 103 logements dont 33 maisons individuelles
- un espace vert public au cœur d'un îlot de 88 logements, dans le cadre de la démarche expérimentale d'habitat individuel contemporain initiée par Plaine Commune et le Plan urbanisme construction architecture (Puca)
- un nouvel espace public végétalisé à l'angle de la rue de Paris et de la rue Briais

• Îlot Pasteur :

- 330 logements
- une médiathèque (maîtrise d'ouvrage : Plaine Commune)
- un espace public central



Repères

• Concédant

EPT Plaine Commune

• Nature de l'opération

Concession d'aménagement

• Durée de la concession

2016-2024

• Superficie

5 hectares

• Budget de l'opération

18 M€

• Intervenants

Urbaniste : O'zone Architectures • MOE des espaces publics : O'zone Architectures, Cl Infra, Urban Water



NPNRU Lafargue/Parmentier



Au terme d'une mise en concurrence, Séquano a été retenu par l'EPT Plaine Commune, en décembre 2023, pour la réalisation de l'opération NPNRU Lafargue/Parmentier à Pierrefitte-sur-Seine.

La programmation immobilière représente au total 10 110 m² de surface de plancher (SDP), soit environ 114 logements. Les espaces publics à créer ou à restructurer représentent, pour leur part, une surface de 6 000 m² environ, avec la réalisation d'une voie de desserte interne et deux espaces publics, dont la programmation reste à définir.

Perspectives 2024

- Passation des premiers marchés
- Diagnostic environnemental
- Lancement des études



Repères

- **Concédant**
EPT Plaine Commune
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2023-2030
- **Superficie**
2,2 hectares
- **Budget de l'opération**
4,7 M€
- **Intervenants**
YA+K • Les Gens Géniaux • Atelier de l'Ours



Michel Fourcade
maire de Pierrefitte-sur-Seine

« Désenclavement du site, création et requalification d'espaces publics, diversification de l'habitat... Au terme d'une procédure de mise en concurrence, nous avons choisi de faire de nouveau appel à Séquano, cette fois-ci pour transformer profondément le quartier Lafargue/Parmentier. »



Damien Griffaton
directeur de projets

« Séquano poursuit le renouvellement de son portefeuille d'affaires avec l'obtention de la concession d'aménagement Lafargue/Parmentier. Durant les sept prochaines années, nous serons mobilisés pour répondre aux enjeux de renouvellement de ce quartier. »

Groupe scolaire Anatole-France



sequano
Aménagement • Construction • Conseil



Perspective aérienne de l'école Anatole-France

© Studio Hybride Architectes

En 2023, Séquano a sélectionné le maître d'œuvre, dans le cadre du marché subséquent de restructuration de l'école Anatole-France, au titre de l'accord-cadre relatif aux mandats d'opérations mixtes pour la construction et la reconstruction d'équipements publics liant la société à la commune de Pierrefitte-sur-Seine.

Bilan 2023

- Notification du marché de maîtrise d'œuvre
- Dépôt de la demande de permis de construire

Perspectives 2024

- Obtention du PC
- Démarrage des travaux



Repères

- **Maître d'ouvrage**
Ville de Pierrefitte-sur-Seine
- **Nature de l'opération**
Réhabilitation et extension
- **Superficie**
6 500 m² de SDP
- **Budget de l'opération**
Environ 23 M€ TTC toutes dépenses confondues
- **Livraison**
1^{er} trimestre 2026 pour l'extension
1^{er} trimestre 2027 pour la réhabilitation
- **Intervenants**
 - Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre : Studio Hybride Architectes • BCT : Socotec • AMO HQE : Socotec immobilier durable



« Les équipes de Séquano ont organisé, en 2023, le concours de désignation de la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Anatole-France, répondant ainsi à l'objectif que nous leur avons fixé : démarrer les travaux en 2024. »

Abida Haneefa

adjointe au maire de Pierrefitte-sur-Seine



Programme

- **Réhabilitation et extension du groupe scolaire Anatole-France visant essentiellement à augmenter sa capacité d'accueil de 22 classes actuellement à 32 au terme de l'opération.**



Focus énergie

Démarche visant l'atteinte des objectifs :

- o E3C1 du label E+C- a minima pour l'extension
- o du label BBC Effnergie Rénovation (version octobre 2021 pour les bâtiments existants réhabilités)



Zac de La Montjoie



Perspective de l'îlot E3abc, réalisé par BNP Paribas Real Estate © Atelier Pascal Gontier

L'année 2023 a été dévolue à la finalisation de la reprogrammation de la Zac, développée par Séquano pour le compte de Plaine Commune.

Bilan 2023

- Finalisation de la maîtrise foncière du parcellaire du secteur sud-est
- Accompagnement des cessations d'activités auprès des exploitants ICPE sur le secteur sud-est
- Livraison des programmes de laboratoires du Cnam «Synergie 2» et «Landy 2»
- Achèvement des espaces publics aux abords des programmes de l'îlot Ea3bc et du Cnam «Synergie 2»
- Poursuite des acquisition foncières et des libérations

Perspectives 2024

- Livraison de l'îlot Ea3bc par BNP Paribas Real Estate
- Démarrage des travaux du programme de logements avenue du Président-Wilson, développé par Emerige
- Démarrage des démolitions du site industriel dans le secteur sud-est



« Une nouvelle étape démarre pour la Zac de La Montjoie, après les livraisons des laboratoires de Cnam en 2023. Nous venons de valider la programmation de la dernière tranche de cette opération. Les démolitions qui débutent en 2024 visent à poursuivre la transformation du quartier, avec un parti pris fort de requalification des espaces publics et de végétalisation, dont l'élément central sera la création d'un parc de plus d'un hectare d'ici quelques années. »

Mathieu Hanotin

maire de Saint-Denis
 président de l'EPT Plaine Commune



Programme

Programme global de 335 736 m² dont :

- Logements : 149 250 m²
- Bureaux-activités-hôtels : 117 761 m²
- Commerces : 1 470 m²
- Équipements publics : 67 255 m²

Les espaces publics totalisent 32 701 m²



Repères

- **Concédant**
EPT Plaine Commune
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2011-2025
- **Superficie**
30 hectares
- **Budget de l'opération**
164 M€
- **Intervenants**
Maîtrise d'œuvre urbaine : Aclaa
• Paysagiste : Atelier Roberta/Eodd • Maîtrise d'œuvre espace public : Urban-Eco, Berim



Déjà livré

Depuis 1988:

- près de 52 050 m² d'équipements : Cnam, commissariat, groupes scolaires dont l'école Taos-Amrouche-le-Cordouan, collège, IUT et un gymnase
- 1206 logements
- la Maison de l'Église
- Deux jardins publics : le square de la Cristallerie et le square de La Montjoie

Zac de l'Écoquartier des Docks



Cours des Lavandières et jeux pour enfants
© A. Schelstraete

Première Zac déclarée d'intérêt métropolitain dans le cadre de l'application de la loi NOTRe, la concession d'aménagement de l'Écoquartier des Docks de Saint-Ouen-sur-Seine, développée par Séquano pour le compte de la Métropole du Grand Paris, couvre une superficie d'environ 100 ha, soit un quart du territoire communal.

La livraison de nombreux logements et les espaces publics aux abords, l'ouverture de la halle Alstom devenue « Communale » et l'ouverture de nombreux commerces ont rythmé 2023 et le début de l'année 2024.

La 2^e phase de réalisation de l'Écoquartier des Docks de Saint-Ouen-sur-Seine se poursuit avec la mise en œuvre de l'étape 4 de la labellisation « EcoQuartier ».



« Le développement du quartier se poursuit pour faire des Docks un lieu de vie attractif qui rayonne dans toute la métropole. Un lieu où toutes les Audoniennes et tous les Audoniens vivent bien. Tournés vers la Seine, en continuité urbaine avec le Vieux Saint-Ouen en rénovation et le futur quartier

Olympique, les Docks, à travers les nombreux commerces inaugurés en 2023 – dont Communale, la plus grande halle d'Île-de-France dédiée à la culture et à la gastronomie – sont désormais un quartier de vie à rayonnement métropolitain où écologie, commerces de proximité et diversité offrent le meilleur aux habitants. »

Karim Bouamrane

maire de Saint-Ouen-sur-Seine

Repères

- **Concédant**
Métropole du Grand Paris
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2007-2028
- **Superficie**
100 hectares
- **Budget de l'opération**
680 M€
- **Intervenants**
Maîtrise d'œuvre urbaine : MBE •
MOE espaces publics : Artélia et D&A •
AMO développement durable : Écologie Urbaine

Programme

894 000 m² en 21 ans comprenant :

- 532 000 m² SDP de logements
- 247 000 m² SDP de bureaux
- 58 000 m² SDP de commerces et activités
- 29 000 m² SDP d'équipements collectifs
- 27 000 m² SDP d'équipements publics
- 12 ha de parc en bord de Seine
- Plus de 8 km de voiries nouvelles ou requalifiées

Bilan 2023**Secteur 1 – Dhallenne sud**

- Livraison de la 2^e partie du cours des Lavandières, ouverture des commerces et poursuite des travaux des espaces publics du secteur 1
- Livraison de la halle gastronomique « Communale » réalisée par Frey et La Lune Rousse en janvier 2024
- Livraison des îlots N7 et N13 par Nexity
- Pilotage de la réalisation du parking N7 en vue d'une exploitation par la ville et son délégataire
- Finalisation des études de la rue Adrien-Meslier

Secteur 3a – Bateliers sud

- Lancement des études des espaces publics aux abords de l'îlot B5d

Secteur 4a – Ardoin sud

- Livraison de l'îlot M2c par Emerige (62 logements sociaux) et d'une partie de l'îlot M3 par Faubourg immobilier (200 logements environ)
- Lancement des études pour deux nouveaux espaces verts
- Lancement des travaux de reprise de la rue Ardoin
- Cession de l'îlot M7b à Antin résidences (60 logements sociaux)

- Finalisation des études et du permis de construire du futur collège dans l'îlot M8, sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Seine-Saint-Denis

Secteur 5 – RER sud

- Achèvement des travaux d'espaces publics (voiries)

Secteur 6 – RER nord

- Livraison de l'îlot R8ab par Séquano résidentiel et finalisation des travaux d'espaces publics aux abords
- Poursuite des études d'aménagement des espaces publics du secteur
- Lancement de l'atelier de conception de l'îlot R9 avec Emerige et BNP Paribas Real Estate
- Cessions des îlots R2a, R2bc et R3a de la rue Pierre (partie sud), à Emerige, le lot R2c faisant l'objet d'une Vefa au profit de Plaine Commune Habitat
- Cession de l'îlot R3b en BRS à l'OFS Seqens
- Poursuite des acquisitions et démolitions de la rue Pierre (partie nord)
- Travaux préparatoires des espaces publics de la rue Pierre

Conseil

Mandat d'études et travaux pour l'aménagement du pôle bus



En 2023, le mandat de Séquano a été prorogé, pour rechercher les pistes d'amélioration du projet.

Le périmètre de ce mandat de maîtrise d'ouvrage s'étend du parvis de la gare de Saint-Ouen, à l'emplacement réservé pour la future avenue de la Liberté, au contact du mail piéton de la rue Dora-Maar créé dans le cadre des travaux d'espaces publics du secteur 5 de la Zac de l'Écoquartier des Docks. Désormais livré, ce secteur connaît de nombreuses transformations, liées aux travaux d'espaces publics réalisés pour accompagner les nouveaux programmes livrés et la réalisation de l'avenue de la Liberté.

Le pôle bus, compte tenu de sa fonction d'échange multimodal (connexion de modes de transports structurants, tels que le RER C et le métro ligne 14, vers d'autres moyens de transport tels que le bus, le vélo, etc.), constitue un nœud, une interconnexion, dont la fonction d'échange trouvera sa fluidité, son ergonomie et son efficacité dans des espaces publics qualitatifs, conviviaux, fonctionnels, sécurisés et accessibles pour tous.

À ce titre, l'un des enjeux de la mission d'assistance pour les études de conception du pôle bus est de pouvoir répondre à l'ensemble de ces objectifs.

Les études ont repris en 2023 avec un objectif de démarrage des travaux début 2025.

**Repères**

• **Maître d'ouvrage**
Plaine Commune

• **Mission de Séquano**
Mandat d'études et de travaux

• **Durée de la convention**
2019 - 2026



Perspective du square Angela-Davis
© Architecte : D&A

Perspectives 2024

Secteur 1 – Dhalenne

- Démarrage des travaux de la 2^{de} tranche de l'îlot A16 (21 logements sociaux), réalisée par Adim et Constructa pour le compte de la Semiso
- Livraison de la 3^e partie du cours des Lavandières et finalisation des travaux des espaces publics du secteur 1
- Livraison du parking public N7

Secteur 4a – Ardois sud

- Cession de l'îlot M1 à la SCCV Village d'or des Docks (constituée par Les Villages d'Or et Séquano résidentiel), pour la réalisation d'un îlot multigénérationnel (résidence d'étudiants de 160 logements, dont 70 % sociaux, résidence pour seniors de 101 logements, dont 50 % sociaux et 40 logements familiaux)
- Démarrage des travaux des deux nouveaux espaces verts publics
- Poursuite des travaux de reprise de la rue Ardois
- Travaux de l'îlot M7b par Antin résidences (60 logements sociaux)
- Cession de l'îlot M8 pour la construction du collège des Docks

Secteur 5 – RER sud

- Démarrage des travaux du square Diane-Fossey

Secteur 6 – RER nord

- Cessions des îlots rue Pierre (partie nord)
- Poursuite des évictions du parc d'activités
- Poursuite des travaux des espaces publics de la rue Pierre



« Séquano poursuit les objectifs de labellisation EcoQuartier de la Zac. Après l'obtention de l'étape 3 (quartier livré), nous travaillons désormais à l'obtention de l'étape finale, celle du vécu. Sobriété, inclusion, création de valeurs et résilience sont au cœur du projet. »

Toni Richard

directeur de projets

✓ Déjà livré

- Groupe scolaire Pef à énergie zéro
- Groupe scolaire Le Petit-Prince
- Gymnase du Grand Parc
- Crèche Les Galopins de 60 berceaux
- Grand Parc de Saint-Ouen-sur-Seine
- 4 100 logements
- Espaces publics : 15 rues et parvis
- 180 000 m² de bureaux, dont l'Hôtel de la Région Île-de-France
- 2 300 places de parking (parking de la halle, parking du château, parking du Grand Parc et parking Ardois)
- 26 000 m² de commerces



Gestion des rez-de-chaussée actifs



En 2023, la Métropole du Grand Paris – en tant que concédant de la Zac de l’Ecoquartier des Docks – en accord avec la ville de Saint-Ouen-sur-Seine – au titre de sa compétence en matière de commerce – ont souhaité désigner Séquano patrimoine comme l’investisseur unique pour l’ensemble des locaux économiques des rez-de-chaussée développés dans les programmes immobiliers du secteur 6 de cette opération d’aménagement.



« Nous considérons que l’aménagement du territoire est autant une affaire de qualité architecturale et environnementale, que de conception des besoins des habitants, en matière d’espaces et d’équipements publics comme de commerces. C’est à ce titre que nous avons souhaité faire appel à Séquano patrimoine pour maîtriser le développement des commerces dans le dernier secteur de la Zac. »

Adel Ziane

sénateur de la Seine-Saint-Denis
conseiller municipal de Saint-Ouen-sur-Seine

La programmation du secteur 6 représente 3 083 m² de SDP, représentant 16 locaux répartis en deux polarités commerciales. L’investissement global pour la prise de possession et la mise en gestion de ces locaux représente un montant de 6 M€.

Les premières signatures d’actes sont prévues courant 2024.



Commerces face au Grand Parc
© A. Schelstraete

Résidence multigénérationnelle



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Séquano résidentiel et les Villages d'Or ont travaillé, en 2023, à la pré-sélection des entreprises de travaux, en vue du démarrage du chantier.

Bilan 2023

- Lancement commercial

Perspectives 2024

- Acquisition foncière
- Démarrage des travaux
- Commercialisation



Repères

• Maîtres d'ouvrage

Les Villages d'Or et Séquano résidentiel

• Nature de l'opération

Construction neuve

• Superficie

13 412 m² de SDP

• Budget de l'opération

62,3 M€ TTC

• Livraison

2026

• Intervenants

Architecte mandataire : Equator Paris Architecture • BET structure : BE2S
 • BET Fluides/HQE : Axoé • BET paysagiste : Lokal • Economiste : Bim'éco
 • BET hydrologue : UrbanWater • Ecologue : WildTrees • Bureau de contrôle : Socotec • Coordonnateur SPS : BTP Consultants



Focus énergie

- Certification NF Habitat HQE profil Excellent (7 à 9 étoiles) • Label BBC Effinergie 2017
- Label Biosourcé niveau 1 • Certification Effinature



« En dépit du contexte de crise rencontré par la profession, les équipes des Villages d'Or et de Séquano résidentiel sont restées mobilisées, en 2023, pour préparer les prochaines étapes de ce beau projet. »

Marie Estournet

présidente directrice générale des Villages d'Or



Programme

Construction et commercialisation en Vefa d'un îlot multigénérationnel de 13 412 m² de SDP composés :

- d'une résidence pour seniors de 101 logements dont 49 sociaux et d'un *club house* en rez-de-chaussée
- d'une résidence d'étudiants de 160 logements dont 110 sociaux et d'un espace de *co-working* indépendant au rez-de-chaussée et au 1^{er} étage
- d'une résidence de 40 logements collectifs en accession comportant un espace d'activité au rez-de-chaussée destiné à accueillir une crèche

Résidences sociale et d'étudiants



Architecte : DGM & Associés
 © F. Badaire et T. Guyenet

Premier projet en compte propre de Séquano résidentiel livré, la résidence sociale et la résidence d'étudiants, ont été réalisées pour le compte de l'Adef et de la Fondation Dauphine.

Bilan 2023

- Obtention du permis de construire modificatif
- Réception des travaux
- Livraison des deux résidences

Perspectives 2024

- Obtention de la conformité
- Fin du suivi du parfait achèvement



« Les équipes du groupe Legendre ont accompagné Séquano résidentiel durant les deux années de chantier nécessaires à l'édification des deux résidences. La qualité des échanges et du travail partenarial ont abouti à la livraison d'un projet réussi, énergétiquement performant et confortable pour ses habitants. »

Alain Girard

directeur général de Legendre construction



Repères

- **Maître d'ouvrage**
Séquano résidentiel
- **Nature de l'opération**
Construction neuve en Vefa
- **Surface**
8 477 m² de SDP
- **Budget de l'opération**
25,9 M€
- **Livraison**
2023
- **Intervenants**
Architecte : DGM & associés
• BET : Sero, CL Infra, ATSL et Synacoustique • AMO HQE : Inddigo • Bureau de contrôle : BTP consultants • CSPS : Qualiconsult



Programme

- **Résidence sociale :**
 - 4 100 m² de SDP
 - 151 logements
 - 11 places de stationnement
- **Résidence d'étudiants :**
 - 4 377 m² de SDP
 - 159 logements et 1 logement de fonction
 - un commerce en rez-de-chaussée
 - 43 places de stationnement



Focus énergie

- Certification NF Habitat HQE profil excellent (7 étoiles minimum) • Label Effnergie +

Collège des Docks



Le Département de la Seine-Saint-Denis a confié à la SPL Séquano Grand Paris la maîtrise d'ouvrage déléguée du futur 5^e collège de Saint-Ouen-sur-Seine. Le projet, conçu par LA Architectures, a été présenté aux habitants en mai 2023.

Bilan 2023

- Notification du mandat
- Dépôt de la demande de permis de construire
- Lancement de l'appel d'offre des travaux préparatoires

Perspectives 2024

- Obtention du PC
- Démarrage des travaux



Repères

- **Maître d'ouvrage**
Département de la Seine-Saint-Denis
- **Nature de l'opération**
Construction neuve
- **Date de la convention**
Mandat confié en 2023
- **Superficie**
9 350 m²
- **Budget de l'opération**
31 M€ TTC
- **Livraison**
2026
- **Intervenants**
 - Mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre : LA Architectures
 - BCT : Batiplus • AMO HQE : Alterea • AMO économie circulaire : Neo-Éco • SPS : Degouy



Focus énergie

- Label HQE bâtiment durable • Démarche d'économie circulaire

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

SAINT-OUEN-SUR-SEINE



« Le collège des Docks est l'un des 17 collèges neufs prévus par le plan exceptionnel d'investissement voté par le Département. Il constitue un bel exemple de notre ambition d'ouvrir les collèges sur la ville, de manière à partager les espaces avec les parents, les riverains et les associations. »

Emmanuel Constant

vice-président du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis chargé de l'éducation et des Jeux olympiques et paralympiques



Programme

- 7 137 m² de SDP
- Un collège de 780 élèves
- Un plateau sportif couvert
- Cinq logements de fonction
- Une salle polyvalente et des espaces sportifs ouverts sur la ville



Perspective du collège
© LA Architectures

PLAINNE COMMUNE

Boulevard Victor-Hugo



En 2023, le Département de la Seine-Saint-Denis a choisi de faire appel à la SPL Séquano Grand Paris pour le réaménagement de la RD410.

Le boulevard Victor-Hugo (RD410) est un axe majeur à Saint-Ouen-sur-Seine, territoire porteur de grands projets urbains tels que la Zac de l'Écoquartier des Docks, la création de l'avenue de la Liberté ou encore l'implantation du futur CHU Grand Paris Nord.

Cet axe relie deux importants pôles gares, la station Saint-Ouen située au sud-ouest, desservie par le RER C et la ligne 14 du métro et la station Mairie-de-Saint-Ouen au nord-est, desservie par la ligne 13 et l'actuel terminus de la ligne 14.

Le projet de réaménagement du boulevard Victor-Hugo a pour objectif d'accompagner le renouvellement urbain du quartier, en intégrant les nouveaux besoins de mobilités.

Aujourd'hui presque exclusivement dédié à la voiture, cet axe routier deviendra un boulevard urbain partagé entre tous les usages, apaisé et accessible à toutes et tous. L'aménagement de la RD 410 doit s'affirmer comme un axe cyclable majeur du territoire et l'inscrire dans la stratégie en faveur d'un territoire 100 % cyclable décidée en avril 2019 par le Département de la Seine-Saint-Denis.

Il s'agit également d'améliorer le cadre de vie du quartier, en s'inscrivant dans la logique du plan Canopée adopté en juin 2020 par le Département et de développer ainsi le potentiel paysager du boulevard Victor-Hugo.



Marion Alfaro

directrice générale adjointe des services départementaux de la Seine-Saint-Denis

« La requalification du boulevard Victor-Hugo (RD 410) à Saint-Ouen, confiée par le Département à la SPL Séquano Grand Paris, va accompagner le développement du secteur et

transformer cet axe routier en un boulevard urbain mieux partagé entre tous les usages, apaisé, accessible et végétalisé dans le cadre la stratégie globale de transformations des espaces publics du Département. »



Objectifs

- Redonner de la place au végétal et à la nature en ville
- Développer de nouveaux usages à l'échelle du piéton
- Valoriser les transports en commun et les continuités des modes actifs
- Retrouver des perméabilités et une identité



Repères

- **Concédant**
Département de la Seine-Saint-Denis
- **Nature de la convention**
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée

- **Durée de la convention**
30 mois
- **Budget prévisionnel**
12,8 M€

NPNRU

Vieux Saint-Ouen/Cordon/La Motte-Taupin

sequano

Aménagement • Construction • Conseil



Axonométrie du quartier Cordon/La Motte-Taupin (version provisoire) - Plaine Commune
© Urbanica-Belvédère-RIBI-Transfaire

Au terme de la consultation menée en 2023, l'EPT Plaine Commune et la ville de Saint-Ouen-sur-Seine ont choisi Séquano et Semiso, pour mener à bien le projet de renouvellement urbain des quartiers Vieux Saint-Ouen/Cordon/La Motte-Taupin. Entre réhabilitation du patrimoine bâti, nouveaux équipements et espaces publics, cette nouvelle opération est prévue pour une durée de douze années.

Pour le quartier du Vieux Saint-Ouen, il s'agira de démolir, de reconstruire et réhabiliter plus de 1 000 logements. La crèche Moutier et le groupe scolaire Paul-Langevin ont vocation à être relocalisés, tandis que le groupe scolaire Anatole-France sera rénové. Les aménagements de voirie viseront à améliorer les circulations et à l'intégration du quartier dans son environnement, notamment la liaison Village Olympique/Zac de l'Écoquartier des Docks et l'accès à la Seine.

Pour le quartier Cordon/La Motte-Taupin, le projet vise à démolir environ 250 logements, remplacés par la construction de logements neufs et à en réhabiliter plus de 560. La crèche « La Motte », et l'équipement associatif « Espace de Vie Sociale Cordon » seront relocalisés. L'ensemble des espaces publics seront requalifiés et végétalisés pour favoriser le désenclavement du quartier.

Perspectives 2024

- Désignation des intervenants (maîtrise d'œuvre urbaine, MOE espaces publics, AMO développement durable, environnement)
- Signature de la convention Anru
- Poursuite des études urbaines engagées par Plaine Commune



Repères

- | | |
|---|--|
| • Concédant
EPT Plaine Commune | • Durée de la concession
2024-2036 |
| • Nature de l'opération
Concession
d'aménagement | • Superficie
14,3 hectares |
| | • Budget de l'opération
46 M€ |



« Berceau historique de la ville, le quartier du Vieux Saint-Ouen a longtemps été isolé, entre l'ancienne zone industrielle des Docks et la Seine. Il s'est dégradé. Au terme d'une procédure de mise en concurrence, nous avons choisi de faire appel à Séquano pour mener à bien le nécessaire renouvellement urbain du quartier. »

Delphine Cervelle

Directrice générale des services
de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine



Programme des constructions neuves

- Environ 29 000 m² SDP de logements, soit environ 423 logements ;
- Environ 7 850 m² SDP d'équipements publics de superstructure sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Saint-Ouen-sur-Seine (restructuration d'un groupe scolaire, démolition-reconstruction d'un second groupe scolaire, démolition-reconstruction de deux crèches, démolition-reconstruction d'une halle de marché)
- Environ 3 500 m² SDP de commerces ;
- Environ 450 m² SDP d'activités ;
- Environ 65 000 m² d'espaces publics requalifiés et/ou créés.



EST ENSEMBLE

TERRITOIRE

EST ENSEMBLE

435 582

HABITANTS



9

VILLES

BAGNOLET | BOBIGNY | BONDY

LES LILAS | MONTREUIL | NOISY-LE-SEC

PANTIN | LE PRÉ SAINT-GERVAIS | ROMAINVILLE



CPA quartier de La Noue

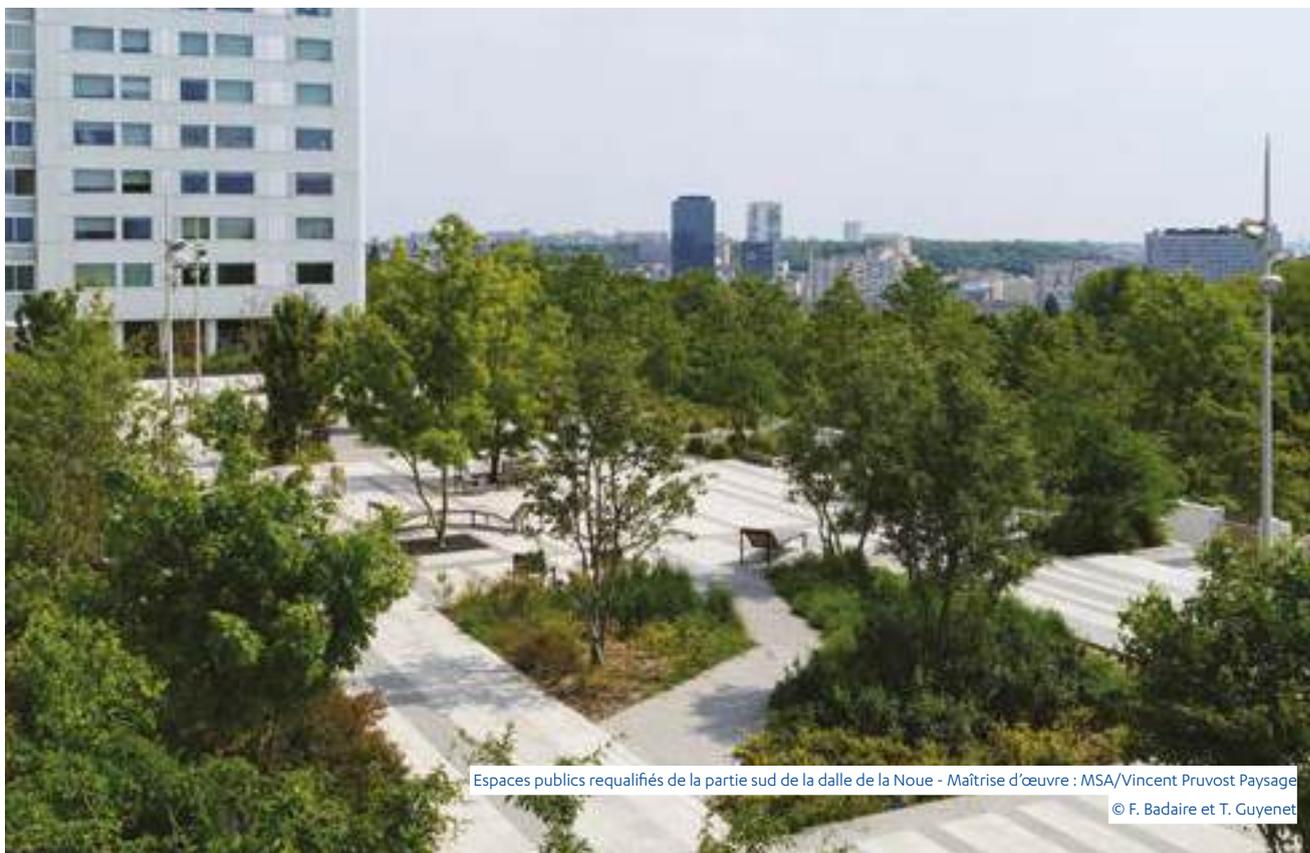


Espaces publics requalifiés de la partie sud de la dalle de la Noue - Architecte : Michel Spitz

© F. Badaire et T. Guyenet

sequano
Aménagement • Construction • Conseil

En 2023, Séquano a engagé le processus de clôture de la première opération de La Noue. Entre 2003 et 2023, le projet Anru 1 a permis l'accompagnement juridique et technique de la scission des copropriétés, la création de nouveaux équipements publics, ainsi que la requalification de la partie sud de la dalle. Ce quartier entre désormais dans une nouvelle étape de sa transformation, avec le NPNRU des quartiers La Noue/Malassis/Maurice-Thorez à Bagnolet et à Montreuil.



Espaces publics requalifiés de la partie sud de la dalle de la Noue - Maîtrise d'œuvre : MSA/Vincent Pruvost Paysage

© F. Badaire et T. Guyenet

NPNRU des quartiers La Noue/Malassis/Maurice-Thorez



En 2023, l'EPT Est Ensemble a choisi de confier à la SPL Séquano Grand Paris les opérations d'aménagement des deux quartiers NPNRU de La Noue/Bagnolet et des Malassis/Maurice-Thorez, avec l'accompagnement de l'Anru. Le projet prend la suite de la CPA du quartier de La Noue.

Le projet de l'opération « La Noue – Bagnolet » consiste à poursuivre l'aménagement de la dalle de la Noue, initié dans le cadre du programme Anru 1, afin d'améliorer le cadre de vie des plus de 2 000 habitants des six copropriétés en difficulté – qui font l'objet d'un accompagnement spécifique – et de résoudre les dysfonctionnements majeurs de cet ensemble urbain complexe. L'aménagement des espaces publics situés au pied de la dalle doit permettre de renforcer les liens entre les quartiers de la Noue à Montreuil et à Bagnolet avec le parc Jean-Moulin/Les Guilands.

Le projet de l'opération « Malassis/Maurice-Thorez » consiste à réaménager le secteur aujourd'hui en partie occupé par la dalle Thorez. Cette dalle est vétuste, en mauvais état technique et n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle fait également obstacle aux traversées entre le cœur des Malassis et le centre-ville de Bagnolet. Le projet prévoit la démolition complète de la dalle – y compris un niveau de stationnement en sous-sol, aujourd'hui désaffecté – ainsi que de plusieurs équipements très vétustes localisés autour de la dalle et dont l'accès s'effectue par celle-ci (piscine, conservatoire, théâtre, centre socio-culturel, salle polyvalente).

Perspectives 2024

- Signature de la convention Anru
- Définition de la stratégie d'économie circulaire de l'opération
- Validation du projet de la dalle de la Noue et des espaces publics alentours
- Sélection de la maîtrise d'œuvre urbaine pour l'opération Malassis/Maurice-Thorez



« Alors que la première phase de l'opération historique de La Noue arrive à son terme, la municipalité continue de dessiner le futur de ce quartier, en partenariat avec l'Anru, Est Ensemble et la Maison Séquano. Renouvellement urbain et équipements publics sont au cœur du périmètre élargi, dont nous avons souhaité confier le développement aux mêmes équipes. »

Tony Di Martino
maire de Bagnolet



Repères

- **Concédant**
EPT Est Ensemble
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2023-2030
- **Budget de l'opération**
39,7 M€

École maternelle de la Pêche d'Or



Aménagement • Construction • Conseil



Perspective de la future école de la Pêche d'Or
© Architectes Daudré-Vignier et ACME

En 2023, Séquano a repris sa mission de suivi du chantier de l'opération de reconstruction de l'école maternelle de la Pêche d'Or, qui prévoit aussi la construction d'une crèche et d'un centre de loisirs, pour le compte de la ville de Bagnolet.

Bilan 2023

- Démarrage des travaux

Perspectives 2024

- Fin des travaux de gros-œuvre



« Les équipes de Séquano ont fait preuve d'une grande réactivité à la suite de la faillite de l'entreprise mandataire, afin de poursuivre la requalification de l'école. Séquano est un partenaire de confiance

de la ville de Bagnolet, pour accompagner nos ambitions en matière d'équipements publics, comme de renouveau urbain. »

Cédric Pape

premier adjoint au maire de Bagnolet



Repères

- **Maître d'ouvrage**
Ville de Bagnolet
- **Mission Séquano**
Mission de maîtrise d'ouvrage déléguée en phase chantier
- **Durée de la convention**
18 mois
- **Superficie**
3 155 m² de SDP
Toiture et jardin plantés accessibles de 1 104 m²
- **Budget de l'opération**
Budget TDC 12,45 M€ HT
- **Livraison**
Septembre 2025
- **Intervenants**
Architectes : Daudré-Vignier et ACME • Entreprise (mandataire du groupement) Spie Batignolles Outarex • Bureau d'études : BeA • BCT : Bureau Veritas • CSPS : Qulaiconsult



Programme

- Opération de reconstruction de l'école maternelle de la Pêche d'Or et de construction de la crèche et du centre de loisirs réalisée en conception-réalisation-maintenance.



Focus énergie

- RT 2012
- Démarche « NF Démarche HQE bâtiments tertiaires » sans viser une certification

Village Business Park



Préparation du terrain
© Séquano

VILLAGE BUSINESS
PARK

En 2023, Séquano résidentiel et Yuman Immobilier ont conclu avec l'investisseur Braxton la vente du Village Business Park. Composé de 31 villas modulables, ce projet est conçu pour s'intégrer pleinement dans la ville.

Bilan 2023

- Acquisition du foncier
- Choix des entreprises de travaux
- Démarrage des travaux

Perspectives 2024

- Suivi des travaux
- Finalisation de la vente



« Grâce à notre partenariat solide avec Séquano résidentiel et au soutien exigeant de la ville de Bagnolet, nous avons franchi une étape majeure en signant un contrat de réservation avec

Braxton Asset Management, pour l'ensemble du projet. Nous sommes impatients de travailler ensemble pour faire de Village Business Park un véritable succès et un lieu prospère pour les entreprises. »

Christophe Afonso

président de Yuman Immobilier



Repères

- **Maîtres d'ouvrage**
Séquano résidentiel et Yuman Immobilier
- **Nature de l'opération**
Construction neuve
- **Date de la convention**
Création de la SCCV début 2021
- **Superficie**
7 795 m²
- **Budget de l'opération**
10,6 M€ HT
- **Livraison**
2025
- **Intervenants**
Architecte : Archicréa • Maître d'œuvre d'exécution : Home Ingénierie • Bureau de contrôle et SPS : Risk Control • BET VRD : Urbacité • BET Structure : Actéco • Paysagiste : Frank Derrien • Entreprises : ECT - SR Environnement - Coréal



Programme

- 31 villas d'artisanat représentant 4 289 m² de SDP
- Villas aménageables à la demande de l'acquéreur



Commercialisation

- 100 % du programme, commercialisation débutée en juillet 2022



Focus énergie

- Label BREEAM niveau very good (shell only) • Label BiodiverCity : protection de la biodiversité (faune et flore)

Résidence Grand-Angle



Résidence Grand Angle, une co-promotion d'Eliasun et Séquano résidentiel • Architecte : DGM & Associés © Séquano

En 2023, Séquano résidentiel, en co-promotion avec Eliasun, a poursuivi le chantier de la résidence Grand-Angle en vue de sa livraison, prévue pour le 2^e trimestre 2024.

Bilan 2023

- Fin des travaux de gros-œuvre
- Travaux des corps d'état secondaires

Perspectives 2024

- Fin de la commercialisation
- Livraison aux acquéreurs



Repères

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Maîtres d'ouvrage
Eliasun et Séquano résidentiel • Nature de l'opération
Construction neuve • Date de la convention
Création de la SCCV en 2019 • Superficie
6 857 m² de SDP • Budget de l'opération
21,5 M€ HT | <ul style="list-style-type: none"> • Livraison
2024 • Intervenants
Architecte : DGM & associés • BET thermique : Pouget consultants • BET acoustique : Impédance bâtiment • BET structure : Concept et Structure • BCT et CSPS : Qualiconsult |
|---|---|



Focus énergie

- NF Habitat HQE • Label E+C- niveau E3C1 • Label BiodiverCity



« A l'approche de la fin du chantier, nous mesurons le chemin parcouru et l'importance du travail mené par les équipes d'Eliasun et de Séquano résidentiel, en lien avec notre agence, pour répondre aux ambitions architecturales et au projet d'habiter, que nous partageons avec la ville. »

Antoine Delaire

architecte



Commercialisation

- 83 % des logements en accession
- Vente en bloc des logements sociaux à CDC Habitat



Programme

- 6 558 m² de SDP
- Deux commerces (une boulangerie et une supérette)
- 91 logements, dont 22 logements sociaux
- 89 emplacements de stationnement sur un niveau de sous-sol

NPNRU du quartier Edouard-Vaillant/Abreuvoir



L'EPT Est Ensemble a désigné la SPL Séquano Grand Paris, afin de réaliser la concession d'aménagement pour la mise en œuvre de l'opération de renouvellement urbain du quartier Edouard-Vaillant/Abreuvoir à Bobigny, au titre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

Cette opération d'aménagement a vocation à permettre la transformation du quartier de l'Abreuvoir dans les 15 ans à venir en un quartier résidentiel attractif, intégré dans la ville et socialement diversifié. Elle a pour objectif de préserver et de valoriser son identité liée à ses qualités patrimoniales et paysagères, qui dispose – en dépit de son relatif éloignement des centres-villes – d'une bonne autonomie en termes de services et de commerces, bien relié au reste de l'agglomération.

Perspectives 2024

- Désignation de la maîtrise d'œuvre urbaine
- Validation du plan-guide
- Enquête publique
- Création de la Zac
- Lancement des études



Repères

- | | |
|--|---|
| • Concédant
EPT Est Ensemble | • Superficie
20 hectares |
| • Nature de l'opération
Concession d'aménagement | • Budget de l'opération
31,9 M€ |
| • Durée de la concession
2023-2030 | |



Abdel Sadi
maire de Bobigny

« Nous avons choisi de faire appel à la SPL Séquano Grand Paris pour mettre en œuvre le projet de renouvellement urbain du quartier de l'Abreuvoir, qui est emblématique du patrimoine du XX^e siècle. Notre volonté est de rendre le quartier plus agréable à vivre, les déplacements plus faciles, les équipements publics plus nombreux, avec un habitat de qualité pour toutes et tous. »



Céline Léon
directrice de projets

« La SPL Séquano Grand Paris travaille aux côtés d'Est Ensemble, de la ville de Bobigny et de Seine-Saint-Denis habitat à l'amélioration du fonctionnement du quartier de l'Abreuvoir, au service de ses habitants, dans le respect du projet initial de l'architecte Émile Aillaud »

Collège Angela-Davis



sequano
Aménagement • Construction • Conseil

Agence Engasser et associés architectes
© Séquano

En 2023, Séquano a poursuivi le pilotage des travaux de construction du futur collège des Coquetiers, désormais dénommé Angela-Davis, pour le compte du Département de la Seine-Saint-Denis.

Bilan 2023

- Poursuite des travaux de superstructure
- Démarrage des travaux des corps d'état secondaire

Perspectives 2024

- Finalisation des acquisitions foncières
- Finalisation des travaux et livraison de l'équipement
- Aménagement des espaces publics par la ville



Repères

- **Maître d'ouvrage**
Département de la Seine-Saint-Denis
- **Nature de l'opération**
Construction neuve
- **Date de la convention**
Mandat confié en 2020
- **Superficie**
11 736 m²
- **Budget de l'opération**
25,4 M€
- **Livraison**
2024
- **Intervenants**
 - Architecte mandataire : Agence Engasser & associés
 - Architecte cotraitant : Romeo Architecture
 - BET : Incet, Burgeap, Eckea, Land'Act, O2P, ACI3
 - CSPS : Préventec
 - Bureau de contrôle : Socotec
 - CSSI : Quardina



« Alors que le Département de la Seine-Saint-Denis développe son plan d'investissement le plus ambitieux des 30 dernières années, l'accompagnement de partenaires de confiance, tels que Séquano, est essentiel à la réussite de nos projets au service du développement du territoire. »

Olivier Veber

directeur général des services du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis



« Les équipes de la direction de la construction de Séquano accompagnent le Département et la ville, pour assurer la livraison de ce projet de qualité, dans le respect du budget initial et des objectifs environnementaux. »

Émilie Beaumont

directrice de projets



Programme

- 6 891 m² de SDP
- Un collège de 700 élèves
- Un plateau sportif couvert
- Quatre logements de fonction
- Aménagement de l'entrée du parc de la Bergère



Focus énergie

- Démarche HQE

Aménagement des espaces publics

Stade départemental de la Motte



Perspective du Prisme • Architectes Gulizzi Architecture et Agence Romeo Architecture
© Groupement Demathieu Bard

Le Département de la Seine-Saint-Denis a confié à la SPL Séquano Grand Paris une convention de mandat pour la réalisation du réaménagement des abords du stade de La Motte à Bobigny, dont les travaux doivent démarrer en 2024.

Le Département de la Seine-Saint-Denis a engagé la requalification de l'équipement sportif départemental du stade de La Motte à Bobigny, pour en faire un pôle sportif innovant et inclusif au rayonnement territorial, national et international, à l'occasion de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 (JOP 2024).

Le projet Prisme, en cours de construction, a pour vocation d'accueillir des compétitions nationales et internationales pour les disciplines Paralympiques, Handisport et sport adapté. Par sa programmation unique, il constituera un héritage majeur des JOP 2024.

Bilan 2023

- Finalisation des études (AVP, PRO et DCE)

Perspectives 2024

- Travaux des abords du Prisme en vue des Jeux olympiques et paralympiques (lieu d'entraînement)
- Ouverture au public à la rentrée 2024



« Plus grand équipement sportif en conception universelle d'Europe, le Prisme constituera un héritage paralympique majeur au service des habitant-es et sportif-ves de la Seine-Saint-

Denis. Les abords de l'équipement, aménagés par la SPL Séquano Grand Paris, participent de cette belle aventure. »

Zaïnaba Saïd-Anzum

conseillère départementale de la Seine-Saint-Denis déléguée aux sports



Repères

• Maître d'ouvrage

Département de la Seine-Saint-Denis

• Nature de la convention

Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée

• Durée de la convention

29 mois

• Budget prévisionnel

6,25 M€ HT

Zac Écocité/canal de l'Ourcq



Vue aérienne des projets I1, I2b, J1, J2 et K2
© F. Badaire et T. Guyenet

En 2023, Séquano a poursuivi la réalisation de projets à l'étude ou en développement depuis plusieurs années, avec la confiance renouvelée d'Est Ensemble et de la ville de Bobigny, qui ont souhaité allonger jusqu'en 2028 la durée de la concession, réalisée dans le cadre du grand projet de la Plaine de l'Ourcq.



« Après une première phase de livraisons de logements, de bureaux, d'équipements et d'espaces publics, les équipes de Séquano sont mobilisées pour accompagner, en complément de la nouvelle offre de logements, nos ambitions en matière de préservation et de développement de l'activité économique. »

José Moury

premier adjoint au maire de Bobigny

Bilan 2023

- Livraison de l'îlot J2 (198 logements, 6 soho, 2 commerces) par Emerige et Séquano résidentiel et des espaces publics alentours
- Cession de l'Écoparc-est à Saint-Gobain pour la réalisation d'un ensemble immobilier destiné à relocaliser les enseignes Asturienne et Cedeo
- Poursuite des études relatives à l'Écoparc-ouest avec Sogaris, pour la réalisation d'un parc d'activité avec accès au canal via un port public
- Poursuite des études du Syctom, pour la modernisation du centre de tri et la création d'un port fluvial dédié sur le canal
- Désignation du groupe Edouard-Denis pour la réalisation de l'îlot K2

Perspectives 2024

- Poursuite de la reprise du plan-guide de la Zac, pour approfondir le projet urbain des secteurs restant à aménager
- Finalisation des études relatives à l'Écoparc-ouest avec Sogaris en vue du dépôt du permis de construire
- Études relatives à l'îlot K2 en vue du dépôt du permis de construire
- Livraison de l'îlot I1 (216 logements) par Kaufman & Broad
- Réaménagement des trottoirs du secteur Bergère



Repères

- **Concédant**
EPT Est Ensemble
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2007-2028
- **Superficie**
20 hectares
- **Budget de l'opération**
124 M€

- **Intervenants**
Architecte-urbaniste-coordonnateur : agence Nicolas Michelin & associés • Programmiste : Alphaville • MOE des espaces publics : Inuits, OTCI et 8'18 • Pilote intercharters : OTCI



Programme

- 305 000 m² de SDP comprenant :
- 100 000 m² soit 1 380 logements
 - 140 000 m² de bureaux
 - 50 000 m² de locaux d'activités artisanales, industrielles et commerciales
 - 7 000 m² de commerces de proximité en pied d'immeubles
 - 8 000 m² d'équipements publics
 - deux ports d'activités



Objectifs

- Création d'un réseau d'espaces publics et ouverture de la ville sur le canal et la RD 933 • Redéveloppement de l'activité économique autour du concept d'Écoparc • Mise en œuvre d'une véritable mixité urbaine durable

Résidence Paris-Canal



Résidence Paris-Canal - Architecte : Babin + Renaud
© Séquano

La première co-promotion de Séquano résidentiel, réalisée en partenariat avec Emerige Résidentiel dans la Zac Écocité/canal de l'Ourcq est désormais livrée. Pour accompagner l'emménagement des habitants, un partenariat a été noué avec l'association d'insertion professionnelle Carton Plein, afin d'assurer l'enlèvement rapide et le réemploi des cartons de déménagement.



« La livraison du premier projet associant Emerige et Séquano résidentiel est à l'image du partenariat solide qui s'est noué entre nos deux sociétés durant ces dernières années. Qualité architecturale, qualité environnementale... Ce travail d'équipe se retrouve et se retrouvera dans nos prochaines réalisations communes. »

Benoist Apparu

président d'Emerige

Bilan 2023

- Installation de l'œuvre d'art d'Isabelle Cornaro dans le jardin de la résidence
- Livraison du programme
- Obtention de la certification NF habitat HQE et du Label E+/C-

Perspectives 2024

- Obtention de la conformité
- Fin du parfait achèvement



Repères

- **Maîtres d'ouvrage**
Séquano résidentiel et Emerige Résidentiel
- **Nature de l'opération**
Construction neuve
- **Date de la convention**
Création de la SCCV en 2019
- **Superficie**
5 649 m²
- **Budget de l'opération**
44,2 M€
- **Livraison**
2023
- **Bailleur social**
CDC Habitat
- **Intervenants**
Architecte : Babin+Renaud • BET : Ecoba, Soler, Pouget Consultants, AB Environnement, Inuits, OTCI, Altia • AMO HQE : Seriation • Décoration : Com'in • Bureau de contrôle et SPS : BTP Consultants • Entreprises : TDBM, Soleffi, Roissy TP et Legendre • Économie circulaire : Carton Plein



Programme

- 13 740 m² de SDP
- 182 logements, dont 138 logements en accession et en LLI (In'li) ainsi que 44 logements sociaux (CDC Habitat)
- deux commerces et six SoHo (Small office/Home office)
- 172 emplacements de stationnement (deux niveaux de sous-sol)



Focus énergie

- NF habitat HQE • Label E+/C- • Infiltration des eaux de pluie et rejet de l'excédent dans le canal de l'Ourcq

Zac des Rives de l'Ourcq



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Transformation des abords du canal de l'Ourcq
© F. Badaire et T. Guyenet

En 2023, Séquano a finalisé la reprogrammation de la Zac, comprenant désormais l'implantation d'un groupe scolaire et améliorant l'équipement des jardins du canal, agrémentés de jeux pour enfants et d'agrès sportifs.

Bilan 2023

- Livraison de l'îlot C8 par Cogedim, comprenant 136 logements en accession et 846 m² de commerces et activités en rez-de-chaussée
- Livraison de l'îlot C9b par Séquano résidentiel (68 logements sociaux)
- Livraison d'une partie de l'îlot C10 par Poly-Cités, comprenant 123 logements, dont 39 logements sociaux et 810 m² de commerces en rez-de-chaussée
- Livraison de l'îlot S1 par Européquipements et Spirit (181 logements, dont 59 logements sociaux et 780 m² de commerces)
- Poursuite des travaux d'espaces publics : livraison d'une partie des nouvelles voiries et poursuite de l'aménagement des berges du canal
- Validation d'un scénario d'aménagement et de la reprogrammation à l'échelle de la Zac

Perspectives 2024

- Livraison de l'îlot C10 par Poly-Cités
- Livraison de l'îlot C9a par Verrecchia, comprenant 124 logements et 586 m² de commerces en rez-de-chaussée
- Livraison de l'îlot C11a par Bouygues immobilier, comprenant 66 logements dont 40 sociaux et 363 m² de commerces en rez-de-chaussée
- Livraison des jardins du canal
- Démarrage des travaux de la passerelle par la SPL Ensemble
- Approfondissement du plan guide du secteur Salins

Repères

• Concédant

EPT Est Ensemble

• Nature de l'opération

Concession d'aménagement

• Durée de la concession

2014-2029

• Superficie

11,4 hectares

• Budget de l'opération

63,7 M€

• Intervenants

Architecte-urbaniste-coordonnateur : Buro • BET VRD : Technicité • AMO développement durable : S'pace Environnement • Pilote interchantières : IM Projet



Stephen Hervé

maire de Bondy

« Avec l'arrivée des nouveaux habitants et commerces, la vie du quartier commence à s'éveiller. Les équipes de Séquano sont mobilisées pour poursuivre le travail engagé en faveur d'espaces publics propres et de qualité, où les familles auront plaisir à se retrouver. »



Olivier Pelat

président d'Européquipements

« Engagé dans ce projet de longue date, en des temps où peu étaient partants pour investir en Seine-Saint-Denis, nous sommes fiers d'avoir surmonté toutes les difficultés qui jalonnent parfois une opération de promotion immobilière et d'avoir livré en 2023 la résidence Vue Canal, qui répond aux attentes de la ville, de l'aménageur, mais aussi et surtout à celles de ses nouveaux habitants ».



Programme

- 82 400 m² de SDP comprenant :
 - 80 400 m² soit 1 300 logements
 - 2 000 m² de commerces
- Un port requalifié de 1 ha

Résidence de logements sociaux



Résidence livrée - Philippe Lankry architectes
© Demathieu Bard - Cédric Helsly

En novembre 2023, Séquano résidentiel a livré le programme réalisé en Vefa pour le compte de la SA HLM ICF Habitat La Sablière. L'emménagement des locataires a débuté dès la fin de l'année.

Bilan 2023

- Livraison de la résidence de logements sociaux

Perspectives 2024

- Obtention de la conformité
- Suivi de la GPA



Repères

- **Maître d'ouvrage**
Séquano résidentiel
- **Nature de l'opération**
Construction neuve en Vefa
- **Superficie**
2 281 m²
- **Budget de l'opération**
15,3 M€
- **Livraison**
2023
- **Intervenants**
Architecte : L'Agence Française •

BET technique, acoustique et économiste : Odéa Ingénierie •
BET VRD : CL Infra • Paysagiste : Sébastien Sosson • AMO HQE et BiodiverCity : Trans-Faire •
Bureau de contrôle : Risk Control •
CSPS : BTP Consultants •
Entreprise générale : Demathieu & Bard Construction - Direction régionale Est - Agence Marne-la-Vallée



« Les équipes de Séquano résidentiel ont été à la hauteur de nos attentes. Livrée en avance, la résidence offre de belles prestations intérieures et extérieures au service des locataires de la SA d'HLM ICF La Sablière. »

Mohamed Bendria

chargé d'opérations - SA HLM ICF Habitat La Sablière



Programme

- 4 842 m² de SDP
- 68 logements sociaux dont 24 logements en PLAI, 34 logements en PLUS et 10 en PLS
- 40 logements ont été réalisés au titre de la reconstitution de logements « 1 pour 1 »



Focus énergie

- Certification « NF Habitat HQE profil excellent » (7 étoiles minimum)
- Label BEPOS Effnergie 2017
- Label E+C- (E3C1)
- Label BiodiverCity : limitation de l'artificialisation des sols

Collège Henri-Sellier



Perspective du gymnase du collège Henri-Sellier
© Atelier BW Barbara Dumont

sequano
Aménagement • Construction • Conseil

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Le 2nd semestre 2023 a été mis à profit par Séquano pour réajuster le DCE, afin de relancer en 2024 l'appel d'offres travaux du projet, réalisé en mandat pour le compte du Département de la Seine-Saint-Denis.

Bilan 2023

- Réexamen du projet en lien avec l'infructuosité du 1^{er} appel d'offres travaux

Perspectives 2024

- Dépôt du permis de construire modificatif
- Relance de l'appel d'offres travaux
- Dépôt du PC des classes provisoires modulables



Repères

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Maître d'ouvrage
Département de la Seine-Saint-Denis • Nature de l'opération
Rénovation lourde et extension • Date de la convention
Mandat confié en 2020 • Superficie
15 864 m² • Budget de l'opération
11 M€ | <ul style="list-style-type: none"> • Livraison
2027 • Intervenants
Architecte : Atelier BW Barbara Dumont • BET : EPDC, IETI, MEBI, Alhyange Acoustique • Bureau de contrôle et CSPS : BTP Consultants • CSSI : Batiss • Paysagiste : Land'Act • Cuisiniste : BBN Conseil • OPC : Copilot IDF |
|--|---|



Focus énergie

- RT 2012 • Programme environnemental type du Département avec des besoins de chauffage inférieurs à 15 kWh/m²/an



« Séquano a su accompagner les équipes du Département pour faire face à l'infructuosité de l'appel d'offres travaux en 2023. En réévaluant les coûts et le projet, nous avançons vers une réhabilitation et rénovation

lourde du collège prenant en compte le contexte inflationniste. »

Robin Monnier

directeur général adjoint des services départementaux de la Seine-Saint-Denis



Programme

- 5 507m² de SDP
- Rénovation lourde et extension de bâtiments existants pour atteindre les caractéristiques d'un collège de 700 élèves
- Création de trois logements de fonction
- Rénovation des espaces extérieurs et création d'un plateau sportif

Zac du Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq

sequano
Aménagement • Construction • Conseil



Résidences City Lights, réalisées par Verrecchia • Architectes : Des cliques et des calques et Franck Bouvier & associés
© F. Badaire et T. Guyenet

La Plaine de l'Ourcq

En 2023, Séquano a lancé une nouvelle étape de la concertation des habitants, avec une journée dédiée à la fin de l'année, spécifiquement consacrée aux espaces publics de la Zac, développée pour le compte d'Est Ensemble au sein du grand projet de la Plaine de l'Ourcq.

Bilan 2023

- Livraison du projet IMGP Triangle Ourcq ouest par Linkcity (11 037 m² de SDP : 1 619 m² de commerces et d'activités, 9 418 m² de logements spécifiques - 108 logements en résidence mobilité et 262 logements en résidences étudiantes)
- Livraison des îlots S3 et S4 par Verrecchia (S3 : 47 logements en accession libre et 24 logements locatifs intermédiaires, 690 m² de commerces et d'activités - S4 : 49 logements en accession et 16 logements locatifs intermédiaires, 693 m² de commerces et d'activités)
- Livraison des îlots S5/S7 par ICF La Sablière (91 logements sociaux et commerces en rez-de-chaussée)
- Ouverture de la rue Jean-Gabin vers le sud et finalisation des aménagements définitifs de l'accès vers la RD 933
- Processus de concertation autour de certains espaces publics

Perspectives 2024

- Poursuite de la concertation autour de certains espaces publics et réalisation des travaux (venelles, abords du city-stade et Friche 140)
- Démarrage des travaux de l'îlot S8 par Nexity (68 logements en accession et 509 m² de commerces en rez-de-chaussée)
- Lancement des ateliers de co-conception et de la concertation autour du projet de l'îlot S9 à développer par Nexity
- Finalisation des travaux de requalification de la rue René-Clément



Repères

- **Concédant**
EPT Est Ensemble
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2014-2029
- **Superficie**
27,9 hectares
- **Budget de l'opération**
60,5 M€
- **Intervenants**
Architecte-urbaniste-coordonnateur : ZCCS •
Paysagiste : Inuits • BET VRD :
EPDC • AMO DD : Essor • AMO
concertation : Equal Saree



Olivier Sarrabeyrouse
maire de Noisy-le-Sec

« Les équipes de Séquano ont travaillé en lien avec la ville de Noisy-le-Sec et les habitant.es à l'ouverture du quartier de La Sablière vers le centre-ville et vers le canal de l'Ourcq, participant ainsi à une transformation qualitative des espaces publics. Ce processus de co-construction se poursuivra en 2024, pour restituer aux habitant.es des espaces dédiés au sport et aux loisirs pour tous les âges, pour aller vers un quartier de plus en plus végétalisé, apaisé, plus agréable et agrémenté de nouvelles fresques artistiques. »



Focus ambitions durables

Gestion alternative des eaux pluviales dans les espaces publics.
Construction des îlots S3-S4 en pierre de taille.
Réalisation d'un diagnostic PEMD relatif au réemploi des matériaux en amont de la démolition des bâtiments SNCF.

Zac de l'Horloge



sequano
Aménagement • Construction • Conseil



îlot C3 réalisé et îlot D1 en cours de construction par Cogedim et Fimenco • Architecte : Agence Wilmotte
© F. Badaire et T. Guyenet

Pour tenir compte de la reprogrammation de l'opération, Est Ensemble et la ville ont décidé de prolonger la Zac de l'Horloge jusqu'en 2029, afin de poursuivre les objectifs engagés en matière de végétalisation et de création de nouveaux espaces et équipements publics.

Bilan 2023

- Livraison de l'îlot D3 par Cogedim et Fimenco (162 logements et quatre locaux commerciaux)
- Installation de «Pimp your waste» et de «Laro'Café», deux occupations temporaires avenue Gaston-Roussel, ainsi que de l'association Ajir
- Réalisation de la rue Madeleine-Pelletier

Perspectives 2024

- Réalisation des rues Jean-Jacques-Rousseau, Berthe-Kolochine-Erber et Alice-Sollier
- Mise à jour de l'évaluation environnementale de la Zac
- Livraison de l'îlot B1a (31 000 m² de bureaux pour la DGFIP), de l'îlot D1 (156 logements, quatre commerces et trois galeries par Cogedim) et de l'îlot Fareva (515 logements et un programme culturel)
- Cession de l'îlot D2 à Cogedim



« Dans un esprit de co-construction, Séquano et les élus romainvillois ont participé à trois ateliers de conception du secteur Coteau. Cette démarche s'inscrit dans notre ambition d'évolution et de transformation des objectifs du projet, qui accueille désormais de nombreuses entreprises et associations issues de l'économie sociale et solidaire. »

François Dechy

maire de Romainville



Repères

- **Concédant**
EPT Est Ensemble
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2008-2029
- **Superficie**
51 hectares
- **Budget de l'opération**
130 M€
- **Intervenants**
Architecte-urbaniste-coordonnateur : Atelier Ruelle
• Paysagiste : Atelier Ruelle
• MOE VRD : OGI • AMO développement durable : Essor • OPC : Perspectives urbaines



Programme

- 274 000 m² de SDP comprenant :**
- 73 000 m² de logements, soit plus de 1 000 logements
 - 120 000 m² de bureaux
 - 40 000 m² d'activités
 - 40 000 m² d'extension pour Biocitech
 - 29 000 m² de commerces
 - un équipement d'échelle régionale
 - un pôle culturel de 9 000 m²
 - des espaces publics créés ou requalifiés



Focus environnement

- Gestion alternative des eaux pluviales dans les espaces publics • Parc d'activité C1 en structure bois • Démarches d'occupation temporaire des fonciers disponibles



Zac Ecocité/canal de l'Ourcq à Bobigny - Immeuble Irrigo - Architecte : Leclercq Associés
© F. Badaire et T. Guyenet

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



PARIS TERRES D'ENVOL

TERRITOIRE

PARIS TERRES D'ENVOL

369 069

HABITANTS



8

VILLES

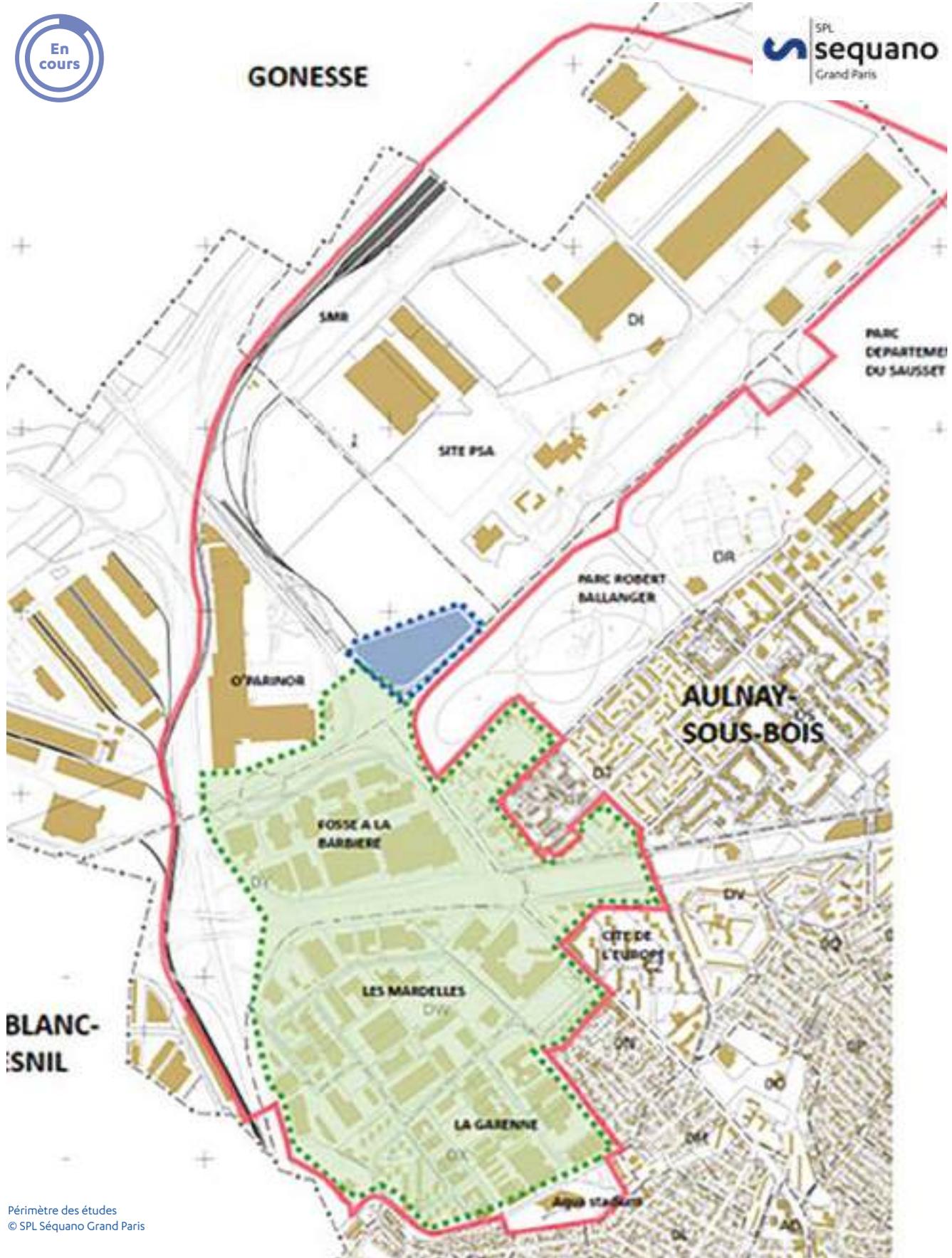


AULNAY-SOUS-BOIS | LE BLANC-MESNIL | LE BOURGET

DRANCY | DUGNY | SEVRAN

TREMBLAY-EN-FRANCE | VILLEPINTE

Études préalables Val-Francilia



Périmètre des études
© SPL Séquano Grand Paris

L'établissement public territorial (EPT) Paris Terres d'Envol a confié à la SPL Séquano Grand Paris un mandat d'études préalables à l'aménagement des 300 hectares du secteur Val-Francilia à Aulnay-sous-Bois.

La mission consiste à piloter et réaliser les études nécessaires à la création d'une ou plusieurs opérations d'aménagement, de proposer un montage juridique adéquat et d'élaborer des bilans financiers pour permettre la mise en œuvre opérationnelle du projet.

Les objectifs

- Définir les conditions de mutation des zones d'activités économiques du secteur Val-Francilia
- Accompagner les politiques publiques de revitalisations économiques définies par les collectivités locales
- Fluidifier les conditions de circulation du secteur
- Proposer un schéma directeur pour la transformation du secteur
- Définir le programme des équipements publics à réaliser dans le cadre de la future opération d'aménagement

Bilan 2023

- Organisation de la gouvernance du projet et montage des secteurs d'études
- Lancement de la consultation de conception du projet sur le secteur PSA
- Lancement de la consultation pour l'attribution du marché de pilotage de la procédure d'évaluation environnementale

Perspectives 2024

- Proposition des premiers scénarios d'aménagement du secteur PSA
- Finalisation des éléments de diagnostics à l'échelle du site
- Engagement de la concertation



Les études à réaliser

- Une étude urbaine visant à proposer un parti d'aménagement adapté aux orientations urbaines des différents secteurs, à mettre en cohérence ces projets à l'échelle du périmètre global de Val-Francilia, à préciser les conditions de réalisation du projet urbain global et sa déclinaison en secteurs opérationnels.
- Une étude d'impact et l'ensemble des études connexes (circulation, faune/flore, qualité de l'air, hydraulique, etc.), permettant d'accompagner le maître d'ouvrage dans la procédure d'évaluation environnementale.
- L'accompagnement juridique à la définition des modalités de mise en œuvre opérationnelle, à la mise en œuvre des procédures réglementaires.
- L'accompagnement à la concertation.



« L'EPT Paris Terres d'Envol et la ville d'Aulnay-sous-Bois ont choisi de faire appel à la SPL Séquano Grand Paris pour accompagner les transformations de Val-Francilia. Projet urbain d'ampleur ayant pour objet la création d'un quartier connecté et attractif, Val-Francilia devra répondre autant aux enjeux d'emploi et d'habitat, que d'environnement. »

Bruno Beschizza

maire d'Aulnay-sous-Bois
président de l'EPT Paris Terres d'Envol



« Les projets menés avec la ville et l'EPT Paris Terres d'Envol, sont de nature à transformer de manière ambitieuse et durable le paysage aulnaysien, en accompagnant la transformation des zones d'activités vers une nouvelle entrée de ville apaisée, desservie par la future ligne 16 du Grand Paris Express. »

Adel Khédir-Clifford

directeur de projets



Repères

- **Maître d'ouvrage**
EPT Paris Terres d'Envol
- **Nature de la convention**
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
- **Durée de la convention**
Trois ans
- **Budget prévisionnel**
930 000 € HT

Transformation du carrefour de l'Europe et aménagement du pôle gare de la ligne 16



La Société des Grands Projets (SGP) annonce une mise en service de la gare Aulnay/Val-Francilia à la fin de l'année 2026. Dans ce secteur, l'essentiel des espaces publics appartient au Département, qui a confié en 2023 une mission de maîtrise d'ouvrage déléguée à la SPL Séquano Grand Paris, pour réaliser ces travaux estimés à 5 M€ HT.

La SPL Séquano Grand Paris est missionnée pour attribuer les missions de concepteur du projet d'espace public à réaliser en accompagnement du projet de gare. Les premiers scénarios d'aménagement seront proposés aux partenaires en 2024, avec pour objectif d'améliorer les conditions de circulation du carrefour de l'Europe et préfigurer des interventions lourdes sur le réseau viaire départemental, en lien avec le projet urbain en cours de définition dans le cadre du mandat d'étude Val-Francilia confié par l'EPT Paris Terres d'Envol



« La Sem et la SPL Séquano sont des partenaires privilégiés du Département, pour accompagner ses projets de transformation de l'espace public en Seine-Saint-Denis. Les objectifs au cœur de tous nos projets sont l'apaisement des voies de circulation, un meilleur partage de l'espace au profit des piétons et des cycles, la désimperméabilisation des sols et la végétalisation. »

Corentin Duprey

vice-président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis chargé des mobilités durables et du développement du territoire



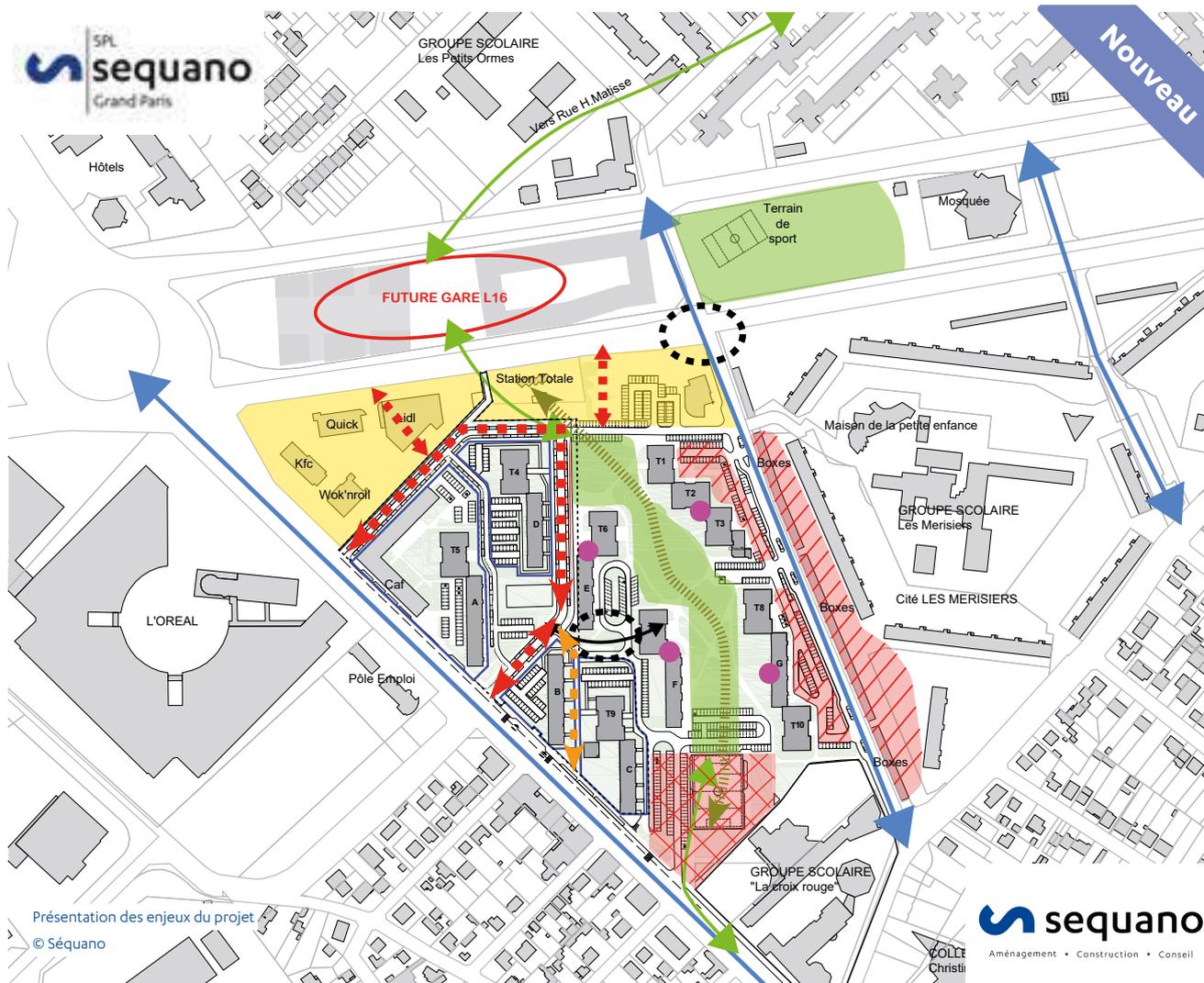
Repères

- **Maître d'ouvrage de l'étude**
Département de la Seine-Saint-Denis
- **Mission Séquano**
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée

- **Durée du contrat**
2023-2026
- **Montant des travaux**
5 M€ HT

Nouveau

Études urbaines Cité de l'Europe et Maison des solidarités



En 2023, Séquano a accompagné les acteurs du territoire et établi un diagnostic et de premiers scénarios en vue d'un financement par l'Anru.

La ville d'Aulnay-sous-Bois et l'EPT ont choisi de faire appel à la Sem Séquano en tant que maître d'ouvrage des travaux de requalification des espaces publics de la cité de l'Europe. La SPL Séquano Grand Paris a été sollicitée par la ville et le Département pour la construction d'une Maison des Solidarités.

En anticipation de l'arrivée de la gare du Grand Paris Express, l'ensemble de la composition urbaine des logements et des espaces publics de la cité de l'Europe a été repensé, dans une optique de restructuration, de désenclavement et de redynamisation du quartier.



« Requalification et rénovation urbaine, commerces de proximité, stationnement et environnement... Les équipes séquaniennes sont mobilisées pour répondre aux enjeux des multiples projets aulnaysiens, tels que la municipalité a souhaité les imaginer et mettre en œuvre ces dernières années. »

Philippe Palomo
 directeur général des services
 de la ville d'Aulnay-sous-Bois

PARIS TERRES D'ENVOI



Repères

- **Maîtres d'ouvrage de l'étude**
 Emmaüs Habitat, ville d'Aulnay-sous-Bois, EPT Paris Terres d'Envol et Département de la Seine-Saint-Denis

- **Mission Séquano**
 Maîtrise d'ouvrage
- **Durée du contrat**
 2023-2026

Zac des Aulnes



sequano
Aménagement • Construction • Conseil

Perspective du lot EFG - Seqens
© Baudouin Bergeron Architectes

Séquano poursuit le développement de la 2^e phase de la Zac des Aulnes pour le compte de l'EPT Paris Terres d'Envol. L'année 2023 a été consacrée aux travaux d'espaces publics, en lien avec la commercialisation des derniers îlots immobiliers.

La 1^{ère} phase du projet d'aménagement visait à réduire la rupture nord-sud qui coupait la ville et à diversifier le tissu urbain, en profitant des délaissés fonciers de la RD 932. Dans le cadre de ce projet, une attention particulière est accordée à la qualité des espaces publics existants et à créer. Le projet complètera également le maillage viarie dans la Zac et rendra ainsi le quartier plus traversant, en prolongeant les axes nord-sud et en améliorant la desserte des différents espaces.

Bilan 2023

- Désignation du promoteur Eliasun et signature de la promesse de vente pour un programme de 65 logements en accession et de trois commerces dans l'îlot A2
- Poursuite des travaux de la rue Henri-Matisse
- Cession de l'îlot EFG à Seqens
- Cession de l'îlot BCD à Constructa

Perspectives 2024

- Finalisation de la programmation des futurs équipements (halle de marché et Maison des solidarités)
- Livraison de la place de l'Église



Repères

- **Concédant**
EPT Paris Terres d'Envol
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2006-2025
- **Superficie**
10 hectares
- **Budget de l'opération**
50,8 M€
- **Intervenants**
Maîtrise d'œuvre urbaine :
Martin Duplantier Architectes •
BET-VRD : Agence HYL - EPDC

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



« Seqens, acteur global du logement en Île-de-France et actionnaire de Séquano, a choisi de s'engager dans le projet d'aménagement de la Zac des Aulnes aux côtés des collectivités, pour transformer et améliorer durablement le cadre de vie des habitants. »

Olga Gomez

directrice opérationnelle - Seqens



Programme

- Un pôle de logements, services et commerces (comprenant une moyenne surface alimentaire) de 23 000 m² environ et le déplacement du marché forain dans un objectif de fonctionnement commercial optimal
- Démolition de l'ensemble immobilier Le Galion
- Environ 20 000 m² de logements construits sur l'emprise du Galion démolie
- Un parking paysager d'environ 180 places, indispensable les jours de marché
- Nouveaux espaces publics

Co-promotion Princet-Moll



Nouveau

Plan d'implantation
 © Eliasun et Séquano résidentiel

Séquano résidentiel et Eliasun ont engagé en 2023 une nouvelle co-promotion commune. Les statuts de la SCCV Aulnay/Princet/Moll ont été déposés le 6 juillet 2023.

Bilan 2023

- Délibérations des actionnaires
- Création de la SCCV
- Mise en œuvre de la maîtrise foncière

Perspectives 2024

- Dépôt et obtention du permis de construire
- Poursuite des études de conception



Antoine Lemonnier
 président d'Eliasun

« Avec cette nouvelle opération de co-promotion, Séquano résidentiel et Eliasun prolongent leur partenariat, engagé avec la résidence Grand-Angle à Bobigny, qui sera prochainement livrée. Nous partageons les mêmes valeurs, pour proposer des projets à taille humaine, confortables à habiter, intégrés à la ville. »



Repères

- | | |
|---|---|
| • Maîtres d'ouvrage
Eliasun et Séquano résidentiel | • Budget de l'opération
23,3 M€ |
| • Nature de l'opération
Construction neuve | • Livraison
2028 |
| • Date de la convention
Création de la SCCV en 2023 | |



Programme

- 6 400 m² de SDP
- 107 logements, dont 50 % en accession
- 2 commerces (350 m² de SDP)
- 114 emplacements de stationnement sur deux niveaux de sous-sol

Concession d'aménagement

Les Chemins de Mitry/Princet



Aménagement • Construction • Conseil



Place de la Victoire
© Séquano

Sur proposition de Séquano, l'EPT Paris Terres d'Envol et la ville d'Aulnay-sous-Bois ont décidé en 2023 de définir un secteur opérationnel élargi, répondant aux ambitions partagées de transformation du quartier Mitry/Princet. La concession actuelle sera clôturée par anticipation en 2024, laissant place à la nouvelle opération, Mitry/Ambourget/Gros-Saule.

Bilan 2023

- Finalisation de l'étude urbaine pour le secteur Princet
- Livraison de la place de la Victoire, donnant sur la mairie annexe et ouverture des derniers commerces de l'îlot du 8-mai-1945
- Lancement des travaux de requalification des espaces publics accompagnant la résidentialisation des logements du secteur Mitry/Ambourget

Perspectives 2024

- Poursuite des travaux de réaménagement des espaces publics du secteur Mitry/Ambourget
- Clôture anticipée de l'opération



Repères

- **Concédant**
EPT Paris Terres d'Envol
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2012 - 2024
- **Superficie**
65 hectares
- **Budget de l'opération**
52 M€

- **Intervenants**
Conception des espaces publics secteur Mitry/Ambourget :
Endroits en vert – Urbacité •
Étude urbaine secteur Princet :
AMT – Filigrane – ETC Mobilité
– Creospace – OTCI



Focus développement durable

Introduction d'un volet innovation durable et énergétique pour l'aménagement des espaces paysagers. La concession est lauréate de l'appel à projet « 100 quartiers innovants et écologiques » de la Région Île-de-France.



« La ville d'Aulnay-sous-Bois, en lien avec l'EPT Paris Terres d'Envol et Séquano, a souhaité porter de nouvelles ambitions pour ce quartier, en s'attachant au bien-être de tous et partout, de l'habitat aux espaces publics, avec des parcours résidentiels adaptés aux projets de vie et relevant les défis du plan climat. »

Denis Cahenzli

adjoint au maire d'Aulnay-sous-Bois



Programme

Les espaces verts

- Aménagement de la coulée verte entre la cité de la Roseraie et le parc Gainville
- Deux parcs réaménagés : l'espace vert de la cité de la Roseraie et le parc de la Morée

Les espaces publics

- Viabilisation primaire des îlots
- Requalification des espaces publics existants : place et rue du 8-mai-1945, aménagement et mise en valeur des abords de l'Église Saint-Paul
- Création de la coulée verte dans le secteur Princet
- Requalification des voies de dessertes et circulations douces (quartier Mitry)
- Requalification des espaces extérieurs aujourd'hui en copropriété et rétrocédés à la ville (quartier Mitry)

Les logements

- Environ 36 000 m² de surface de plancher de logements sur le site Princet
- Environ 22 800 m² de surface de plancher de logements pour le secteur Mitry/Ambourget/Vélodrome

Les commerces

- La cession de 1 500 m² de surface de plancher pour la création d'une offre commerciale adaptée aux besoins des sites Princet et Mitry

Les propriétés dégradées

- Scission technique des réseaux et résidentialisation des copropriétés La Morée et Savigny
- Action foncière sur 50 logements des copropriétés La Morée et Savigny

Études préalables Mitry/Ambourget/Gros-Saule



L'établissement public territorial (EPT) Paris Terres d'Envol a confié à la SPL Séquano Grand Paris un mandat d'études préalables pour l'aménagement du projet de renouvellement urbain Mitry/Ambourget/Gros-Saule à Aulnay-sous-Bois. L'année 2023 a été consacrée au lancement des études, en vue de la création d'une opération d'aménagement en 2024, qui bénéficiera du soutien de l'Anru.



« Qu'il s'agisse de la Sem ou de la SPL, les équipes de la Maison Séquano ont la confiance de la ville d'Aulnay-sous-Bois pour mener à bien ce projet, attendu, de restructuration et de désenclavement des quartiers nord de la commune. »

Séverine Maroun

première adjointe au maire d'Aulnay-sous-Bois

Bilan 2023

- Lancement de l'étude urbaine et de l'étude d'impact
- Études connexes en vue du lancement de l'opération d'aménagement
- Suivi de la convention Anru

Perspectives 2024

- Finalisation de l'étude urbaine
- Lancement de la concertation
- Création d'une concession d'aménagement
- Etablissement du programme de trois équipements publics conventionnés Anru
- Dépôt du dossier de l'étude d'impact en vue de la création d'une Zac



Programme

- Une étude urbaine visant à proposer un parti d'aménagement actualisé et adapté aux orientations urbaines, à mettre en cohérence les projets des différents secteurs à l'échelle du périmètre global du Grand Quartier Mitry/Ambourget/Gros-Saule, à préciser les conditions de réalisation du projet urbain global et sa déclinaison en secteurs opérationnels.
- Une étude d'impact et l'ensemble des études connexes (circulation, faune/flore, qualité de l'air, hydraulique, etc.), permettant d'accompagner le maître d'ouvrage dans la procédure d'évaluation environnementale.
- Un plan parcellaire et un plan topographique.
- Une analyse foncière.
- Des études de faisabilité pour certains fonciers mutables à court terme (fiches de lots et sols).
- Une étude de sûreté et de sécurité publique.
- Une étude de programmation des équipements publics à requalifier ou à créer au regard des intentions programmatiques du projet global.
- L'accompagnement juridique à la définition des modalités de mise en œuvre opérationnelle et à la mise en œuvre des procédures réglementaires.
- L'accompagnement à la concertation.



Repères

- **Maître d'ouvrage**
EPT Paris Terres d'Envol
- **Nature de la convention**
Mandat d'études
- **Durée de la convention**
2023-2025
- **Budget prévisionnel**
840 000 € HT

Zac Centre-ville



Première concession d'aménagement obtenue par la SPL Séquano Grand Paris, la Zac Centre-ville prévoit la construction d'environ 30 000 m² de logements en accession. 50 % des droits à construire sont réservés à Séquano résidentiel. Environ 4 000 m² de commerces seront commercialisés par Séquano patrimoine. Une halle de marché d'environ 1 000 m², la requalification des voiries et la création d'un square de type forêt urbaine viendront compléter ce projet.

Bilan 2023

- Élaboration du dossier de réalisation
- Engagement des négociations à l'amiable avec les propriétaires
- Constitution de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- Constitution du dossier de demande de DUP et d'arrêté de cessibilité puis dépôt auprès de la préfecture
- Signature de la convention de participation avec Fair promotion pour la construction de l'îlot 3

Perspectives 2024

- Obtention de la DUP et de l'arrêté de cessibilité
- Début des travaux de démolition
- Acquisitions à l'amiable auprès de l'Epif et des propriétaires privés
- Démarrage des travaux pour l'îlot 3
- Programmation et lancement du concours de la halle de marché



Repères

• Concédant

EPT Paris Terres d'Envol

• Nature de l'opération

Concession d'aménagement

• Durée de la concession

2023-2035

• Superficie

6 hectares

• Budget de l'opération

69 M€

• Intervenants

Architecte-urbaniste : MBE Atelier • Paysagiste : À ciel ouvert • VRD : Urbacité • AMO DD : Écologie urbaine et citoyenne • AMO Commerce : Berenice • Programmiste de la halle : Agence 360 et Philae partners • AMO Foncier : Systra

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



« Nous avons choisi de faire confiance aux équipes de la SPL Séquano Grand Paris pour mettre en œuvre l'une des grandes priorités du mandat. Notre engagement : permettre aux

Blanc-Mesnilois de retrouver un véritable centre-ville, où il sera aussi agréable de faire ses courses que de flâner en famille, dans des espaces publics requalifiés et végétalisés, bordés de nouvelles constructions à l'architecture soignée. »

Thierry Meignien

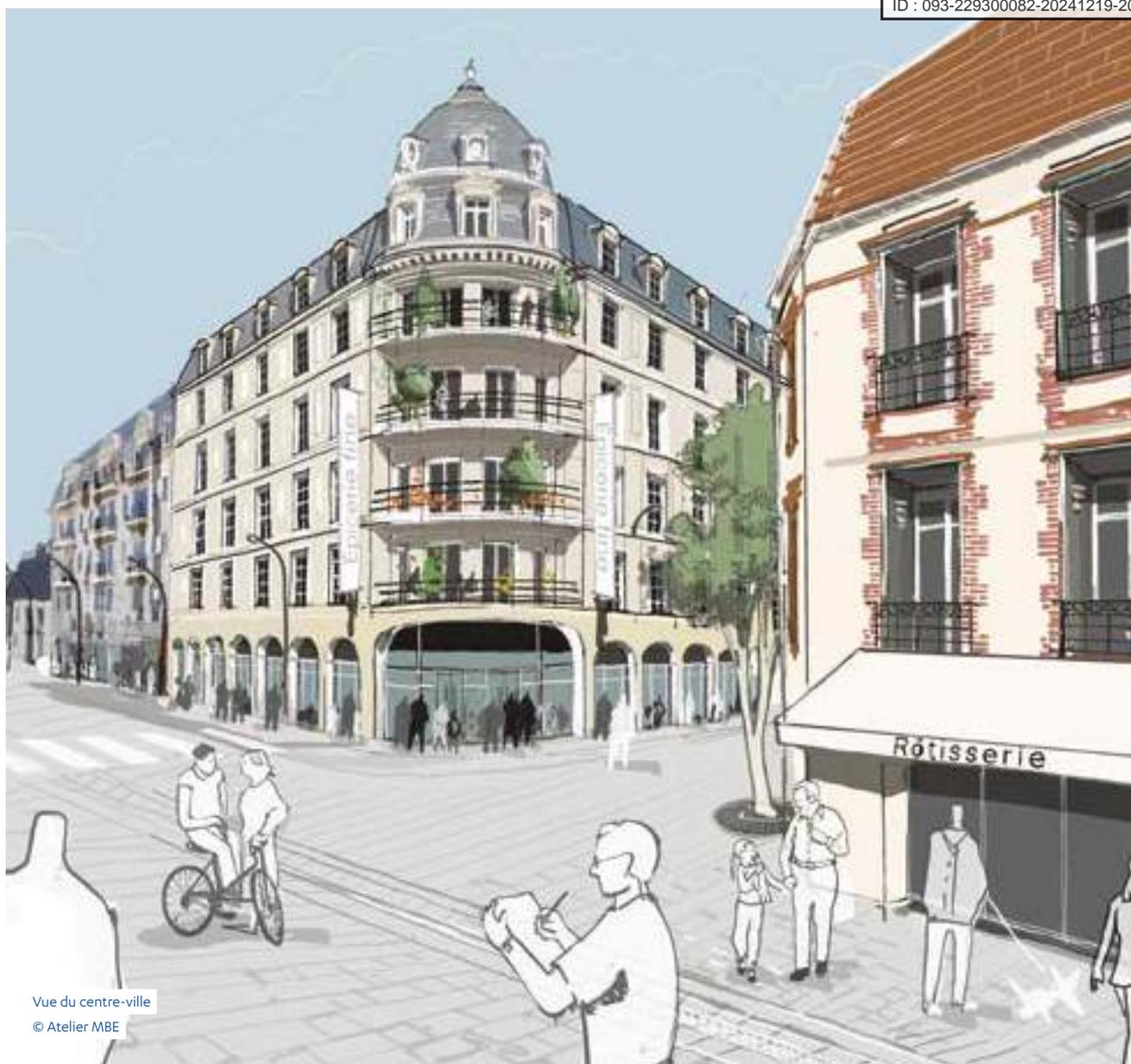
sénateur de la Seine-Saint-Denis

président de la majorité municipale du Blanc-Mesnil



Programme

- Démolition de 90 logements
- Création de 430 logements
- Création d'environ 3 800 m² de commerces
- Relocalisation de la halle de marché d'environ 1 000 m²
- Requalification des avenues Henri-Barbusse et Pierre-et-Marie-Curie
- Requalification de la place Henri-Duquenne
- Création d'une mini forêt urbaine d'environ 250 m²



Vue du centre-ville

© Atelier MBE

Gestion des rez-de-chaussée actifs



Dans la Zac Centre-ville, les commerces seront confiés à Séquano patrimoine, deuxième filiale de Séquano, créée en 2022.

Revitaliser le centre-ville

L'opération d'aménagement a vocation à permettre de revitaliser le centre-ville du Blanc-Mesnil, qui – comme de nombreux centres anciens – a perdu son caractère de pôle majeur et attractif de la commune, en raison du développement de zones d'activité périphériques, de la dégradation des habitats, ainsi que de la paupérisation des immeubles résidentiels.

Développer une offre commerciale de qualité

Le traité de concession prévoit l'acquisition des rez-de-chaussée à vocation économique à développer dans l'opération par Séquano patrimoine. L'intervention de cette société a pour objectif d'assurer le développement d'une offre de commerces de qualité et une gestion vertueuse des locaux commerciaux dans la durée.

Zac Gustave-Eiffel



Centre commercial et résidence Le Clos Eiffel, réalisée par Poly-Cités
© Niclo Films

En 2023, Séquano a procédé à la clôture de la Zac Gustave-Eiffel. La création d'un centre commercial, de logements, d'un collège et la requalification des espaces publics, ont rythmé les 22 années de l'opération désormais finalisée. La Métropole du Grand Paris et la ville du Blanc-Mesnil ont renouvelé leur confiance à la Maison Séquano, pour poursuivre les transformations du quartier.



« A l'écoute de nos ambitions pour la ville du Blanc-Mesnil, Séquano a su – en 2023 – concrétiser la clôture de l'ancienne Zac Gustave-Eiffel dans les délais attendus, pour

mettre la Métropole du Grand Paris en situation de déclarer un périmètre d'études d'intérêt métropolitain pour l'ensemble du secteur de La Molette. »

Jean-Philippe Ranquet

maire du Blanc-Mesnil

Bilan 2023

- Clôture de la Zac Gustave-Eiffel
- Accompagnement des réflexions pour la création d'une nouvelle opération d'aménagement d'intérêt métropolitain.

Repères

- **Concédant**
EPT Paris Terres d'Envol
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2001-2023
- **Superficie**
30 hectares
- **Budget de l'opération**
30 M€
- **Intervenants**
Architecte-urbaniste : MBE •
BET VRD : Degouy Routes et
ouvrages • Paysagiste : A Ciel
Ouvert

Déjà livré

- Pôle commercial «Plein air» : 30 000 m²
- Maisons de ville et 75 logements collectifs
- Collège de 600 élèves
- Requalification de la trame viaire :
 - avenue Charles-Floquet
 - rue Iqbal-Masih
 - rue du Capitaine-Dreyfus
- Résidence du Clos-Eiffel par Poly-Cités

AMO

La Molette



Perspective du futur parc urbain

© MBE Atelier

En 2023, la Métropole du Grand Paris, dotée d'objectifs ambitieux, a souhaité intégrer le projet de La Molette à la dynamique territoriale qu'elle impulse, en confiant un contrat d'AMO à la SPL Séquano Grand Paris. Construction de logements, développement d'une offre commerciale nouvelle et de qualité, mixité fonctionnelle, création d'espaces verts et conservation du patrimoine industriel autour d'un campus innovant, constitueront les principales caractéristiques de cette future opération d'aménagement.

La zone industrielle de La Molette fait l'objet d'un projet ambitieux initié par la ville du Blanc-Mesnil, qui souhaite la transformer en écoquartier d'excellence.

Sont prévus la création d'une offre résidentielle raisonnée et d'un cœur de village, avec des commerces de proximité et des équipements publics, le tout dans un nouveau parc urbain de 7 ha, qui fera du Blanc-Mesnil la ville la plus boisée du département et permettra de faire réapparaître le cours d'eau, longtemps oublié, de La Molette.

Un campus trilingue, installé au cœur d'un parc de 6 ha, viendra compléter l'offre scolaire de la maternelle à la terminale.

Bilan 2023

- Signature du contrat d'AMO pour la réalisation et pilotage des études préalables à la création de la Zac
- Lancement des études pré-opérationnelles

Perspectives 2024

- Finalisation des études pré-opérationnelles et de l'étude d'impact
- Signature du traité de concession
- Approbation du dossier de création



« En avril 2023, la Métropole du Grand Paris a conféré au secteur de La Molette la qualité de périmètre d'études d'intérêt métropolitain. Après la Zac de l'Écoquartier des Docks à Saint-

Ouen-sur-Seine pilotée par Séquano, la mission de préfiguration de cette future opération d'aménagement d'intérêt métropolitain marque la confiance accordée par la Métropole – qui en est l'un des principaux actionnaires fondateurs – à la SPL Séquano Grand Paris. »

Sabine Baillarguet

directrice de l'aménagement
Métropole du Grand Paris



Repères

- **Concedant**
Métropole du Grand Paris
- **Nature de l'opération**
Contrat d'AMO pour la réalisation et pilotage des études préalables à la création de la Zac
- **Durée du contrat**
2023-2024
- **Superficie**
47 hectares
- **Budget prévisionnel**
135 000 €

Résidence Aristide-Briand



Chantier de la résidence • Marc Farcy - Urbanita Architecture

© Séquano

Durant l'année 2023, les travaux du projet de co-promotion d'Emerige résidentiel, DGPAM et Séquano résidentiel ont avancé à grands pas, laissant entrevoir la perspective d'une livraison anticipée du programme.

Bilan 2023

- Poursuite des travaux de construction
- Présentation et validation du témoin de façade

Perspectives 2024

- Engagement des travaux de second œuvre et de finition en vue de la livraison début 2025
- Finalisation de la commercialisation



Repères

- **Maîtres d'ouvrage**
Emerige Résidentiel, DGPAM et Séquano résidentiel
- **Nature de l'opération**
Construction neuve
- **Date de la convention**
Création de la SCCV en 2021
- **Superficie**
15 333 m²
- **Budget de l'opération**
85,3 M€

- **Livraison**
2025
- **Intervenants**
Architecte : Marc Farcy - Urbanita architecture • Paysagiste : La Compagnie du paysage • BET TCE : Incet • BET fluides : Pouget • Maîtres d'œuvre d'exécution : Cabinet Racine et 2C Building



« En charge du gros œuvre de cette opération réalisée en co-promotion avec Emerige et Séquano résidentiel, DGPAM partage pleinement les engagements de qualité architecturale et de construction qui fondent ce partenariat. »

Kudlug Deger

président directeur général de DGPAM



Commercialisation

- 174 logements réservés sur 233 en accession soit 75%



Programme

- 23 493 m² de SDP
- 372 logements dont :
 - 233 logements en accession
 - 139 logements vendus en bloc à deux investisseurs institutionnel
- 321 emplacements de stationnement (sur un niveau de sous-sol)

Étude urbaine NPNRU Les Tilleuls

sequano
Aménagement • Construction • Conseil

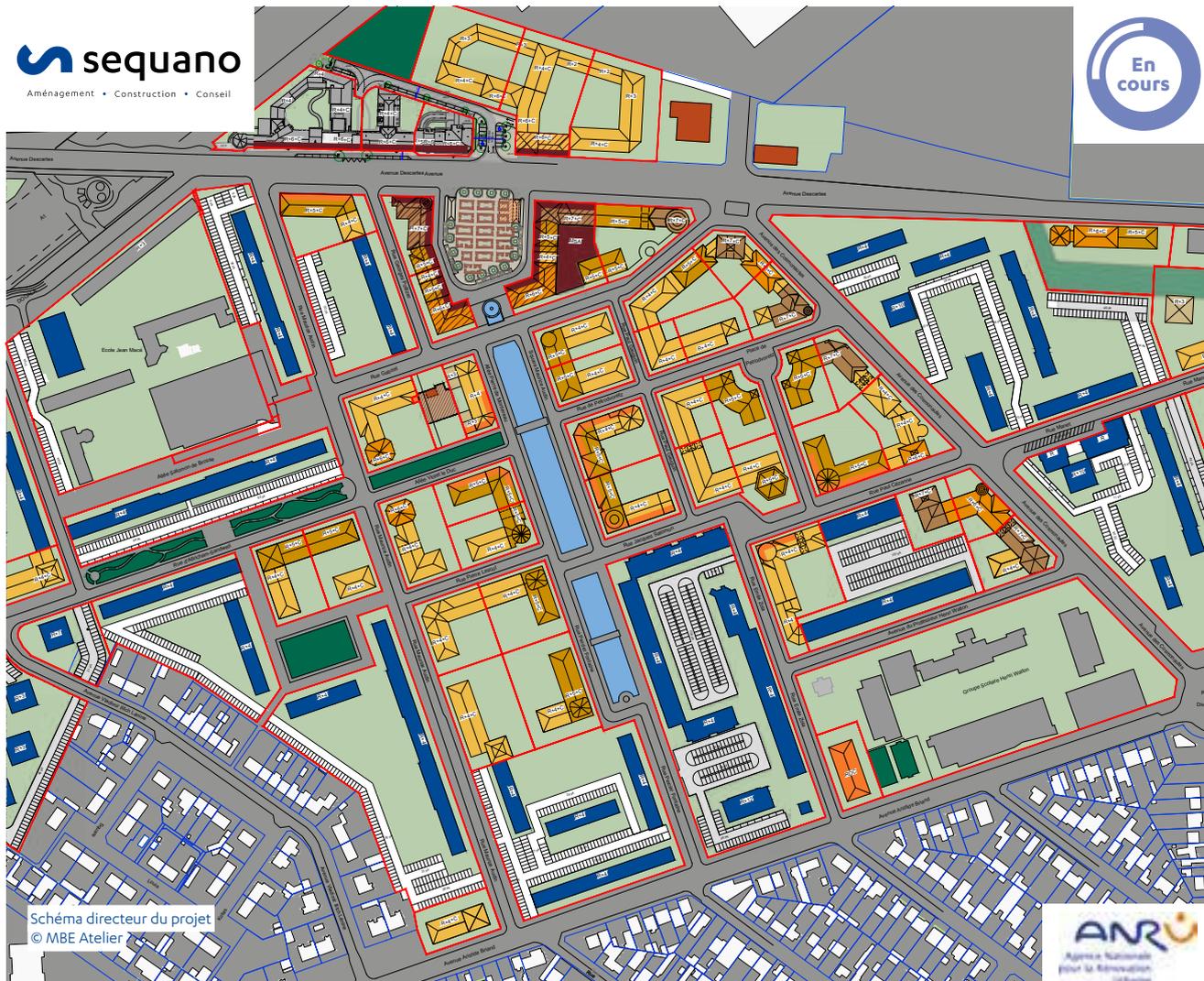


Schéma directeur du projet
© MBE Atelier



Après l'accueil positif de l'ensemble des bailleurs sociaux et des collectivités locales aux propositions de modifications du projet, Séquano a poursuivi en 2023 les réflexions du groupement d'étude pour redéfinir les conditions de l'engagement financier de l'Anru, qui a émis un avis favorable fin 2023. Prochain objectif : le traité de concession.

La SPL Séquano Grand Paris va poursuivre les études pré-opérationnelles, en vue d'engager la mise en œuvre de la procédure de création de la Zac au cours du 2nd semestre 2024.



«Le projet historique de renouveau du quartier des Tilleuls va pouvoir enfin amorcer son virage opérationnel, grâce à la ténacité de la municipalité et de l'EPT Paris Terres d'Envol, accompagnée par Séquano dans son 2^e cycle de discussion avec l'Anru. Le renouvellement urbain total des Tilleuls permettra d'améliorer le cadre de vie et d'introduire davantage de mixité urbaine dans le quartier.»

Nora Miri

directrice générale adjointe
des services du Blanc-Mesnil



Repères

● Maître d'ouvrage

EPT Paris Terres d'Envol

● Mission Séquano

Mandataire – Pilotage général de l'étude, montage de l'opération et bilans financiers scénarisés

● Durée du contrat de MOE

2020-2024

● Intervenants

Séquano, Intencité, Ville Ouverte, Urbacité, Endroits en Vert, MBE Atelier

Mandat d'étude Gare/Bienvenüe



Périmètre de l'étude
© Séquano

En 2023, l'EPT Paris Terres d'Envol a souhaité confier à la SPL Séquano Grand Paris un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée, en vue de piloter et réaliser les études nécessaires à la proposition d'un nouveau programme de constructions au sein des secteurs Gare et Bienvenüe, à la définition d'un programme d'équipements publics et d'espaces publics, à l'élaboration d'un bilan financier, au montage juridique et financier permettant sa mise en œuvre opérationnelle.

Études à réaliser

- Etablissement des plans et état parcellaires dans le périmètre d'études
- Étude urbaine visant à poursuivre et faire évoluer les études urbaines et réflexions programmatiques déjà engagées dans les deux secteurs d'étude (Gare et Bienvenüe) afin d'optimiser la constructibilité globale possible du site
- Étude de programmation économique et commerciale permettant d'évaluer la réceptivité du site à des activités commerciales, tertiaires, d'hôtellerie et restauration
- Étude d'impact et l'ensemble des études connexes (circulation, faune/flore, qualité de l'air, hydraulique, etc.), permettant d'accompagner le maître d'ouvrage dans la procédure d'évaluation environnementale
- Confirmation des données existantes par la réalisation d'une expertise foncière, juridique et financière des modalités et conditions d'acquisition des terrains à acquérir ou des entreprises à transférer confiée à un ou plusieurs bureaux d'études spécialisés
- Études de maîtrise d'œuvre VRD
- Assistance juridique à la définition des modalités de mise en œuvre opérationnelle et des procédures réglementaires (avocat spécialisé dans le droit de l'urbanisme et droit immobilier)
- Accompagnement à la concertation



« Lors de notre élection, nous avons souhaité réinterroger le projet de Zac Bienvenüe-Gare, qui ne nous semblait pas correspondre à l'intérêt et aux attentes des Bourgetins. Après

de premières réflexions, nous avons décidé, avec l'EPT Paris Terres d'Envol, de faire appel aux compétences de la SPL Séquano Grand Paris pour rechercher les pistes d'un nouveau projet, conforme aux besoins et soutenable financièrement. »

Jean-Baptiste Borsali

maire du Bourget



Repères

- **Concédant**
EPT Paris Terres d'Envol
- **Nature de la convention**
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
- **Budget prévisionnel**
172 000 € HT
- **Durée de l'étude**
Six mois

Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée

Voie Bokanowski



« Je me réjouis que le Département ait souhaité confier à la SPL Séquano Grand Paris les études visant à requalifier la voie Bokanowski.

Il s'agit de désenclaver tout une partie de notre ville et d'améliorer les conditions de circulation à Dugny. Je forme le vœu que la tranche ferme de la mission – les études – soit suivie dès que possible de l'activation de la tranche conditionnelle, celle des travaux ! »

Quentin Gesell

maire de Dugny



Repères

- **Concédant**
Département de la Seine-Saint-Denis
- **Nature de la convention**
Mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée
- **Budget prévisionnel**
14,4 M€

Le Département de la Seine-Saint-Denis a choisi, en 2023, de faire appel à la SPL Séquano Grand Paris pour la réalisation du prolongement de la voie Bokanowski à Dugny.

Il s'agit de piloter la requalification de la voie et la création d'un tronçon de prolongation, pour assurer un délestage du trafic des voies départementales RD 114 et RD 50 traversant la commune en son centre et le rediriger en périphérie.

Cette voie comportera une chaussée en double-sens, dimensionnée pour absorber une partie du trafic des RD 114 et RD 50 et s'accompagnera d'aménagements cyclables, ainsi que de trottoirs plantés généreux.

La création de cet équipement permettra la valorisation des entrées de ville de la commune de Dugny et la requalification des voies départementales centrales en boulevards à caractère urbain. Ces orientations viendront également accompagner les opérations d'urbanisation

en cours, notamment le village des médias, réalisé dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, qui prévoit à terme la création de 1 300 logements.

La convention de mandat comporte deux tranches :

- une tranche ferme portant sur les études de faisabilité et études préliminaires de cette nouvelle infrastructure ;
- une tranche optionnelle portant sur la lancement des études détaillées et la réalisation des travaux, une fois le scénario d'aménagement de celui-ci validé.

Zac du NPNRU du quartier Anciennes-Beaudottes/Savigny



En 2023, la SPL Séquano Grand Paris a été choisie par l'EPT Paris Terres d'Envol et la ville de Sevran pour développer l'opération d'aménagement NPNRU des Anciennes-Beaudottes/Savigny, après la réalisation des études par un groupement dont Séquano était le mandataire.

Bilan 2023

- Début de la déconstruction des tours Jacques-Cartier
- Programmation des équipements publics

Perspectives 2024

- Désignation des maîtrises d'œuvre pour les équipements publics
- Désignation de la maîtrise d'œuvre urbaine et VRD
- Transfert du terrain de sport extérieur
- Lancement de l'étude de programmation des rez-de-chaussée actifs



Repères

- | | |
|--|--|
| • Concédant
EPT Paris Terres d'Envol | • Superficie
21 hectares |
| • Nature de l'opération
Concession d'aménagement | • Budget de l'opération
106 M€ |
| • Durée de la concession
2023-2039 | |



Focus équipements publics

Parvenir à créer un quartier totalement neuf proposant une qualité paysagère et architecturale soucieuse de la gestion des eaux pluviales, à partir d'un site pollué par un passé d'activités industrielles.



« Les équipes de la Maison Séquano nous accompagnent dans la programmation de l'opération des Anciennes-Beaudottes/Savigny depuis plusieurs années. La désignation de la SPL Séquano

Grand Paris comme aménageur marque le passage à la réalisation effective du projet ambitieux que nous portons pour le renouvellement du quartier. »

Stéphane Blanchet

maire de Sevran



Programme

- Reconstruction de 995 logements
- Démolition de 825 logements
- Réhabilitation et résidentialisation de 626 logements
- Construction d'un pôle public socio-culturel
- Construction d'un équipement petite enfance
- Construction d'un équipement sportif indoor/outdoor ;
- Création d'un parc linéaire de 4 ha
- Création d'une place centrale et de voies nouvelles
- Aménagement et création d'espaces publics.

Mandat d'étude Halle de marché



Halle actuelle
© Séquano

En 2023, la ville de Sevrans a mandaté la SPL Séquano Grand Paris pour mener les études préalables à l'extension et la réhabilitation de l'enveloppe de la halle de marché, afin d'y ajouter des commerces sédentaires.

Bilan 2023

- Notification du mandat
- Etablissement des diagnostics (sols, pollutions, structure, amiante)
- Lancement consultation programmiste

Perspectives 2024

- Programmation et chiffrage pour prise de décision de la collectivité



« La SPL Séquano Grand Paris – dont la ville de Sevrans est un des actionnaires fondateurs – a su faire preuve de réactivité et d'esprit d'initiative, pour nous donner toutes les clés nécessaires aux arbitrages à rendre pour ce projet. »

Brigitte Bernex

première adjointe au maire de Sevrans



Repères

• **Maître d'ouvrage**
Ville de Sevrans

• **Mission SPL**
Mandat d'études préalables

• **Durée**
9 mois

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



GRAND PARIS GRAND EST

TERRITOIRE

GRAND PARIS GRAND EST

402 844

HABITANTS



14

VILLES

CLICHY-SOUS-BOIS | COUBRON | GAGNY | GOURNAY-SUR-MARNE

LIVRY-GARGAN | MONTFERMEIL | NEUILLY-PLAISANCE

NEUILLY-SUR-MARNE | NOISY-LE-GRAND | LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

LE RAINCY | ROSNY-SOUS-BOIS | VAUJOURS | VILLEMOMBLE



Restructuration du centre-ville



Nouvelle place Antoine-de-Saint-Exupéry © Séquano

En 2023, Séquano a démarré les travaux d'espaces publics de l'opération de restructuration du centre-ville pour le compte de l'EPT Grand Paris Grand Est. Les livraisons se poursuivront en 2024, en vue de la clôture de l'opération.

Bilan 2023

- Réalisation des travaux d'espaces publics de l'îlot 5 (aménagement d'une placette permettant un nouvel accès sécurisé à l'école Champy)

Perspectives 2024

- Livraison de l'îlot 3 par I3F pour 36 logements avec des commerces en rez-de-chaussée
- Livraison de l'îlot 1 par Birdy (20 logements)
- Livraison de l'îlot 5 par Demathieu Bard Immobilier (44 logements et un parking public souterrain de 118 places)
- Livraison des espaces publics de l'îlot 5 (aménagement d'une placette permettant un nouvel accès sécurisé à l'école Champy)
- Clôture de l'opération

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



« L'année 2023 a été consacrée aux travaux d'aménagement de la place et de la sente Saint-Exupéry, situées au-dessus du parking public souterrain. Ils donnent à voir des espaces publics, tels que nous les avons souhaités. Accompagnés par Séquano, nous finalisons ainsi cette concession en vue de résorber l'habitat indigne du centre-ville de Montfermeil. »

Alain Schumacher

adjoint au maire de Montfermeil



Programme

Requalification du centre-ville de Montfermeil (logements, commerces, équipements et espaces publics) par :

- la maîtrise foncière de cinq îlots d'habitat dégradé situés de part et d'autre de la rue Henri-Barbusse, principale artère du centre historique représentant 87 logements (17 immeubles d'habitation)
- le relogement des occupants (26) avec l'appui d'Immobilier 3F
- la création de 186 logements neufs (démolition/reconstruction) dont 56 logements sociaux et 130 logements en accession
- la création de quatre nouvelles surfaces commerciales (50 à 200 m² divisibles)
- la création d'une nouvelle voie, d'une place publique et d'un parking public de 118 places, en accompagnement de l'arrivée du tram-train T4



Repères

- **Concédant**
EPT Grand Paris Grand Est
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement et programme de rénovation urbaine
- **Durée de la concession**
2011-2024
- **Superficie**
8 700 m²
- **Budget de l'opération**
18,6 M€
- **Intervenants**
Financeurs : ville, Etat (Anru, Anah), CD93 et Caisse des dépôts et consignations

Contrat d'AMO Cœur-de-ville



En 2023, l'EPT Grand Paris Grand Est et la ville de Montfermeil ont décidé de faire appel à la SPL Séquano Grand Paris pour les assister dans l'élaboration d'un potentiel futur contrat de concession d'aménagement pour le secteur Cœur-de-ville, aux fins d'y réaliser un projet urbain de 280 logements et 4 500 m² de commerces, qui accueilleront, entre autres, le transfert de l'enseigne Lidl.

Bilan 2023

- Notification du contrat
- Début des études et négociations

Perspectives 2024

- Évaluation des modalités opérationnelles et du calendrier prévisionnel du projet
- Élaboration du traité de concession
- Assistance à la négociation des fonciers



Repères

- **Concédant**
EPT Grand Paris Grand Est
- **Nature de l'opération**
Contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage
- **Durée du contrat**
Six mois
- **Superficie**
1,7 hectare
- **Honoraires**
18 750 HT



Xavier Lemoine

maire de Montfermeil
président de l'EPT Grand Paris Grand Est

« Alors que s'achève le PRU du centre-ville, marqué par la livraison du parking souterrain tant attendu par les Montfermeillois, la ville et l'EPT ont choisi de renouveler leur confiance aux équipes de la Maison Séquano, afin de poursuivre ensemble le développement et la requalification du cœur de notre commune, structuré par l'arrivée du tram T4. »



Jérôme Chessé

directeur de projets

« Ce contrat d'AMO fait partie des nouveaux outils de développement de ses activités, proposé par la Maison Séquano. Études urbaines, montages juridiques et financiers... Dans le territoire de Grand Paris Grand Est, comme ailleurs, nous mettons à disposition des collectivités les compétences nécessaires à la préfiguration de nouvelles opérations d'aménagement. »

Collège Jean-Jaurès

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
 Reçu en préfecture le 23/12/2024
 Publié le
 ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Le Département de la Seine-Saint-Denis a choisi de confier à la SPL Séquano Grand Paris un mandat de maîtrise d’ouvrage déléguée pour la rénovation-extension du collège Jean-Jaurès à Montfermeil.

L’opération prévoit la rénovation et l’extension du collège Jean-Jaurès, afin qu’il passe d’une capacité de 750 à 848 élèves, avec trois classes spécifiques, un plateau extérieur couvert et une cour Oasis. Cette opération dite « à tiroirs », afin de maintenir l’activité de l’enseignement pendant les travaux, comprend également la rénovation énergétique des cinq logements de fonction.

Bilan 2023

- Lancement du marché global de performance

Perspectives 2024

- Consultations pour désigner les intervenants, désignation des trois candidats admis à dialoguer, désignation du lauréat

Repères

- **Concédant**
Département de la Seine-Saint-Denis
- **Nature de l’opération**
Rénovation et extension du collège Jean-Jaurès
- **Date de la convention**
30 octobre 2023
- **Superficie**
14 688 m²
- **Budget de l’opération**
21,8 M€ (hors rémunération mandataire)
- **Livraison**
2027
- **Intervenants**
En cours de consultation dans le cadre d’un marché global de performance



Alice Giralte

directrice de l’éducation du Département de la Seine-Saint-Denis

« En investissant un milliard d’euros dans le Plan éco-collège, le Département porte une ambition forte de construction, de rénovation et de transition écologique pour les collèges publics en Seine-Saint-Denis. Pour concilier performance énergétique et qualité pédagogique, nous savons pouvoir compter sur la SPL Séquano Grand Paris. »

Programme

- Surface utile collège : 4 723 m²
- Rénovation lourde et extension du collège Jean-Jaurès pour atteindre les caractéristiques d’un collège 848 élèves dont 800 élèves en enseignement général et 48 élèves en enseignement spécifique
- Rénovation énergétique des cinq logements de fonction
- Rénovation des espaces culturels et sportifs (salle de théâtre et plateau sportif)

Focus développement durable

- Respect de la RE 2020
- Respect du programme type environnemental du Département
- Enjeu de performance énergétique en vue de la phase exploitation et maintenance



Centre-ville de Montfermeil
© Anthony Voisin

CPA PRU des Pavillons-sous-Bois



Architecte-urbaniste coordinateur : agence Daquin-Ferrière
© Séquano



Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

En 2023, Séquano a procédé à la clôture de l'opération, réalisée pour le compte de l'EPT Grand Paris Grand Est. Durant les 14 années du projet, de nouveaux logements, un groupe scolaire, une crèche, un centre commercial et tous les espaces publics les desservant ont été aménagés, pour transformer cet ancien quartier industriel.

Bilan 2023

- Cession de la dernière partie du terrain de La Poudrette (activités et bureaux associés)
- Réalisation de la voie de desserte de l'îlot Sainte-Anne
- Clôture de l'opération



Repères

- **Concédant**
EPT Grand Paris Grand Est
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2009 - 2023
- **Superficie**
Près de 5 hectares, répartis sur quatre sites de construction
- **Budget de l'opération**
37,9 M€
- **Intervenants**
Architecte-urbaniste coordinateur : agence Daquin Ferrière • Paysagiste : agence Pôles • BET VRD : agence Endroits en Vert



Focus développement durable

Parvenir à créer un quartier totalement neuf proposant une qualité paysagère et architecturale soucieuse de la gestion des eaux pluviales, à partir d'un site pollué par un passé d'activités industrielles.



« Les équipes de Séquano ont su accompagner les ambitions de la ville des Pavillons-sous-Bois pour la création de ce nouveau quartier. Berges du canal, commerces et équipements... il est presque difficile de se souvenir aujourd'hui du passé de désaffectation industrielle de cette partie de notre ville ! »

Patrick Sarda

adjoint au maire des Pavillons-sous-Bois



Programme

- Dépolluer et mettre en état les sols des sites
- Produire 250 logements en associant accession, locatif et locatif social
- Développer des programmes à vocation économique
- Créer des espaces publics paysagers et de desserte notamment le long du canal de l'Ourcq
- Développer deux équipements publics : un groupe scolaire de 16 classes et une crèche de 45 berceaux

Mandat d'études La Basoche



En 2023, la ville des Pavillons-sous-Bois a souhaité confier à la SPL Séquano Grand Paris une convention de mandat pour réaliser les études préalables à la restructuration d'un îlot de commerces dans le quartier de La Basoche.

Le mandat d'études, s'il a vocation à conforter financièrement et techniquement le scénario d'une démolition-reconstruction, comportera néanmoins une comparaison avec le coût d'une réhabilitation lourde.

Cette étude est la traduction de la volonté de la municipalité de maintenir en pied d'immeubles une offre commerciale de proximité en faveur des habitants, dont une boucherie-charcuterie traditionnelle et de créer des logements neufs en accession à la propriété en étage.

La convention de mandat comporte trois phases :

- une 1^{ère} phase de consultation et de choix des prestataires ;
- une 2^e phase de réalisation des prestations in situ et de production d'une étude de faisabilité ;
- une 3^e phase consistant à proposer un montage opérationnel et financier à la ville.



« En choisissant de rejoindre l'actionnariat de la SPL Séquano Grand Paris, la ville des Pavillons-sous-Bois souhaitait mobiliser les compétences de cet outil pour dénouer un sujet complexe, qui nous tient à cœur au titre du maintien de commerces de proximité de qualité. Je salue la réactivité des équipes pour se saisir du dossier et forme le vœu que des propositions concrètes nous seront présentées tout aussi rapidement. »

Philippe Dallier
maire des Pavillons-sous-Bois



Repères

- **Concédant**
Ville des Pavillons-sous-Bois
- **Nature de l'opération**
Mandat d'études

- **Montant de l'étude**
129 200 € TTC
- **Durée de l'étude**
Six mois

Déconstruction et reconstruction du pôle culturel



« L'évolution volontariste de ce projet complexe et semé d'embûches techniques, permet aujourd'hui de constater sur place l'avancement significatif du chantier. L'année 2024 sera décisive pour la réalisation de cet équipement qui répond à l'attente des familles raincéennes. Séquano cette année encore démontrera sa capacité à piloter, à surmonter les écueils et à rassurer les entreprises agissantes. »

Jean-Michel Genestier
 maire du Raincy

Programme

- 3 500 m² de SDP
- Hall d'accueil, salle de spectacle de 500 personnes : coulisses, loges, bureaux de l'administration, foyer des spectateurs
- Pôle d'art graphique
- Conservatoire de musique et danse : plateau d'orchestre, salle d'éveil artistique, studio de danse
- Salle de réception

Après la résolution définitive des problématiques géotechniques à l'été 2023, le chantier a pu reprendre. La structure de la salle de spectacle et du pôle culturel sont désormais visibles et les travaux vont se poursuivre tout au long de l'année 2024.

Bilan 2023

- Poursuite des travaux de construction du pôle culturel

Perspectives 2024

- Poursuite des travaux de construction et livraison

- Dépôt et obtention du permis de construire modificatif
- Consultation des entreprises et attribution des marchés de travaux de réhabilitation et de mise aux normes du parking Résistance

Repères

- **Maître d'ouvrage**
Ville du Raincy
- **Nature de l'opération**
Construction neuve sur un parking existant
- **Date de la convention**
Mandat confié en 2017
- **Surface**
3 500 m²
- **Budget de l'opération**
29,3 M€ TTC

- **Livraison**
2024
- **Intervenants**
 • Architecte : Badia Berger Architectes • BET : OTE, Architecture et Technique • OPC : Conpas Innovative
 • Bureau de contrôle : Batiplus • CSPS : Quartet • MOE parking : Yann Pichoron et NR Conseil • Entreprises : LBC, Eprim, Brunier, Derichebourg, FAIN Ascenseurs, Mecascenic, Eiffage Energies système, Hugon

Étude pré opérationnelle NPNRU Les Marnaudes



Axonométrie du projet
© MBE Atelier



Repères

- **Maître d'ouvrage**
Grand Paris Grand Est
- **Mission de Séquano**
Procédures, montage opérationnel et faisabilité financière
- **Montant de l'étude**
78 500 € HT
- **Durée du contrat**
2022-2023
- **Membres du groupement**
MBE Atelier, Adéquation, La Suite dans les idées, OTCI, Caudex et Séquano

En 2023, le groupement constitué par MBE Atelier, Adéquation, La Suite dans les idées, OTCI, Caudex et Séquano a livré les conclusions de l'étude du NPNRU Les Marnaudes/Fosse-aux-Bergers/La Sablière à la ville et à l'EPT.

Conseil



Proposition de projet urbain
© Atelier Ruelle



Étude préalable Quartier Guérin

« Les équipes de Séquano accompagnent les réflexions de la ville et de l'EPT Grand Paris Grand Est pour la transformation et la requalification à taille humaine souhaitée par la municipalité pour le quartier NPNRU des Marnaudes. Espaces publics renouvelés et végétalisés, renforcement de l'offre de logements : les propositions pour ce quartier sont pensées pour répondre aux attentes des Villemomblois. »

Jean-Michel Bluteau
maire de Villemomble

En 2023, le groupement, composé de Atelier Ruelle, Urban Eco, OGI et Séquano a remis à la ville et à l'EPT les conclusions de la 1^{ère} phase, afin de proposer aux collectivités une programmation et un projet chiffré visant à mettre en œuvre une stratégie de desserte et de renforcement de l'offre de logements du quartier mesurée et concertée, tenant compte des besoins des habitants.

Repères

- **Maître d'ouvrage**
Grand Paris Grand Est
- **Mission Séquano**
Bilan financier prévisionnel et montage opérationnel
- **Montant de l'étude**
143 850 € HT
- **Durée de la convention**
2022-2024
- **Membres du groupement**
Atelier Ruelle, Urban Eco, OGI, Séquano

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



AUX PORTES DE LA MÉTROPOLE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



AUX PORTES DE

LA MÉTROPOLE

Zac de la Petite Arche à Achères, en bordure de la forêt de Saint-Germain-en-Laye
© Séquano

Zac de la Petite Arche



Espaces publics végétalisés
© Séquano

L'année 2023 a été consacrée aux chantiers de construction du centre technique, d'un hôtel et de bureaux, approchant ainsi de la finalisation de la Zac de la Petite Arche, développée par Séquano pour le compte de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Bilan 2023

- Poursuite du chantier du centre technique municipal d'Achères
- Cession de l'îlot 9a1 pour la réalisation d'un hôtel
- Poursuite du chantier des immeubles de bureaux (20 000 m²) réalisés par Sofonep (îlots 9b et 8a)
- Livraison de la résidence services pour seniors (151 logements) par Domitys

Perspectives 2024

- Livraison du centre technique municipal
- Travaux d'aménagement de la lisière Saint-Jean
- Clôture de l'opération



Focus développement durable

Les terrains de la Petite Arche étaient historiquement utilisés par la ville de Paris comme zone d'épandage des eaux usées. La transformation en quartier de vie a donc naturellement débuté par la dépollution des sols.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Marc Honoré

maire d'Achères

« L'opération d'aménagement qui a permis la création de ce nouveau quartier, entre la gare d'Achères-ville et la forêt de Saint-Germain-en-Laye, approche de son terme, avec l'achèvement des espaces publics. D'autres projets permettront, demain, le développement et la mise en valeur de ce site remarquable. »



Programme

Le programme global des constructions représente environ 130 000 m² SDP comprenant :

- 66 000 m² de bureaux
- 40 000 m² d'activités, hôtel, services et commerces de proximité dont un établissement de soins de suite et de réadaptation et une crèche inter-entreprises (LNA)
- 21 000 m² de logements en accession libre à la propriété

Équipements publics programmés :

- un ensemble de voiries nouvelles et les abords de la station du terminus provisoire du T13 Express rue Camille-Jenatzky
- une grande place de quartier, un mail central paysager
- un parc de 4 ha à la lisière de la forêt



Repères

- **Concédant**
Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2004-2023
- **Superficie**
15 hectares
- **Budget de l'opération**
22,4 M€
- **Intervenants**
Architecte-urbaniste-paysagiste : Atelier Castro-Denissof et associés • BET-VRD : Setu • AMO développement durable : Cap Terre

Zac des Bords de Seine

sequano
Aménagement • Construction • Conseil



En 2023, Séquano a livré un square ainsi que de nouveaux espaces publics dans la Zac des Bords de Seine, développée pour le compte de la ville de Bezons. L'année 2024 sera consacrée aux travaux de la dernière tranche d'espaces publics de l'opération.

Inscrit partiellement en zone urbaine sensible (Zus), ce quartier bénéficie de subventions de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), du Département du Val-d'Oise et de la Région Île-de-France. La diversité du programme, alliant commerces, logements, activités et promenade a été pensée pour favoriser la proximité et la mixité des usages, créant de nouveaux liens avec la Seine.

Bilan 2023

- Conception de la dernière tranche des espaces publics de l'opération
- Livraison du square Weiler et des abords de l'îlot 1

Perspectives 2024

- Travaux de la dernière tranche des espaces publics de l'opération (rue Villeneuve et square de la Colombe)
- Livraison du programme de 46 logements de Woodeum



Repères

- **Concédant**
Ville de Bezons
- **Nature de l'opération**
Concession d'aménagement
- **Durée de la concession**
2008-2025
- **Superficie**
17 hectares
- **Budget de l'opération**
67,4 M€
- **Intervenants**
Paysagiste : Atelier Géoconcept
• BET-VRD : Berim • AMO
développement durable : Cap
Terre



« Les équipes de Séquano ont su travailler à un nouveau projet qui traduit les ambitions de la municipalité. Après la livraison, en 2023, du square Weiler et l'inauguration de la résidence

Amarante – dernier programme de logements du projet – l'année 2024 sera consacrée la mise en œuvre d'espaces publics repensés et requalifiés pour le mieux-vivre des Bezonnais. »

Nessrine Menhaouara

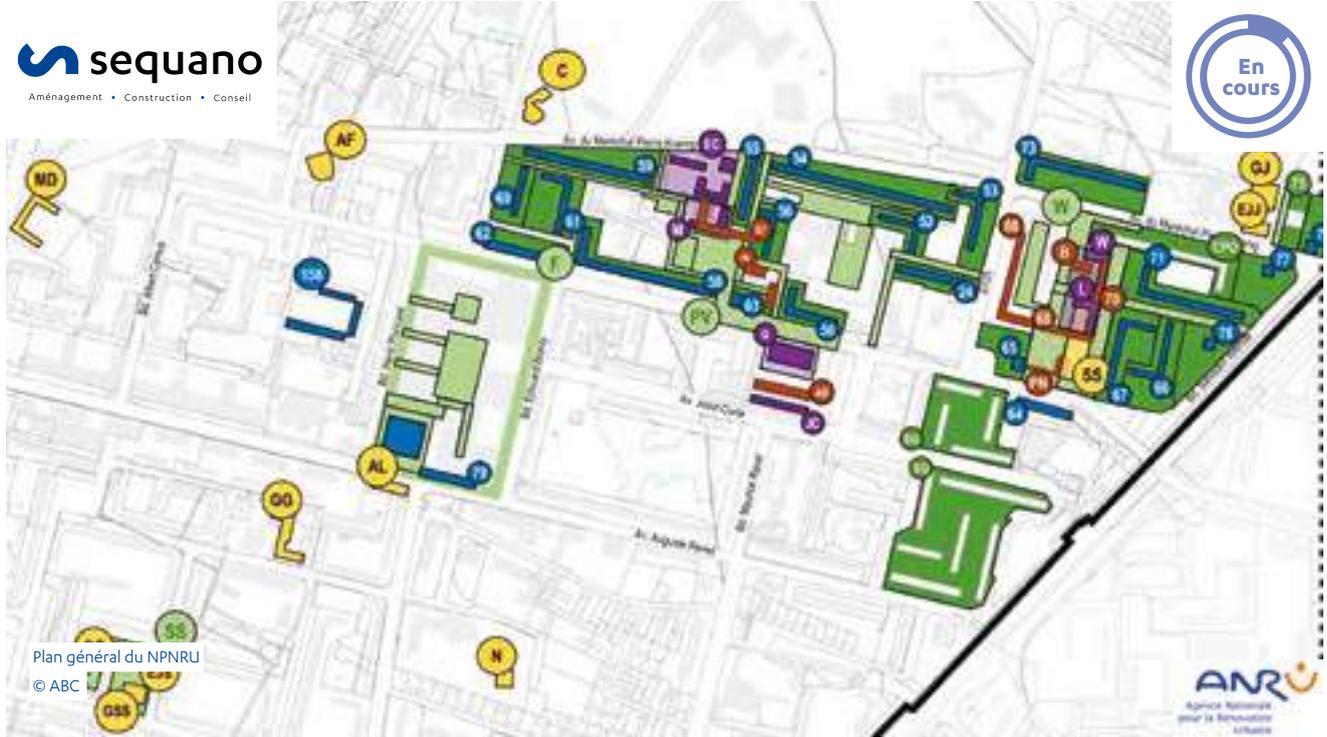
maire de Bezons



Programme

- 39 300 m² de logements, dont 173 démolitions/reconstructions
- 67 000 m² d'activités tertiaires
- 4 250 m² de commerces
- 4 500 m² d'hôtel : 120 chambres environ
- 3 100 m² d'équipements publics
- Réaménagement des espaces publics et notamment création de 25 000 m² d'espaces verts dont trois squares, deux mails piétons et un cours urbain

Concession Watteau/Paul-Valéry/Rosiers



En 2023, Séquano a débuté ses missions en tant qu'aménageur de l'opération d'aménagement structurante des quartiers Watteau/Paul-Valéry/Rosiers pour le compte la ville de Sarcelles. Premières études, premières négociations, premiers intervenants désignés : le projet avance au rythme prévu.

Bilan 2023

- Désignation de la maîtrise d'œuvre urbaine et VRD, AMO environnement
- Premières négociations foncières
- Engagement des premières études opérationnelles

Perspectives 2024

- Poursuite des négociations foncières et première acquisition
- Poursuite des études urbaines et environnementales



« Une première année de travail en commun avec Séquano a permis de prendre de bonnes habitudes et nous a confortés dans notre choix de faire intervenir ce nouvel opérateur à Sarcelles. Nous avons choisi ensemble les prestataires techniques chargés de participer à la réalisation de l'opération d'aménagement. En 2024, tous ces acteurs vont entrer désormais dans le vif du sujet ! »

Patrick Haddad

maire de Sarcelles



Repères

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Concedant
Ville de Sarcelles • Partenaires
Carpf, Anru, Bailleurs, Action logement • Maître d'ouvrage
Séquano • Mission Séquano
Aménageur • Nature de l'opération
NPNRU (Renouvellement urbain) • Durée de la concession
2022-2030 | <ul style="list-style-type: none"> • Superficie
9,2 hectares • SDP
41 335 m² • Budget de l'opération
34,5 M€ • Intervenants
Architecte-urbaniste-paysagiste : ABC architects building for capacity • BET-VRD : DNA • AMO environnement : Alto Step |
|---|---|



Programme

- Démolition de 522 logements locatifs (par les bailleurs)
- Acquisition de 9,2 ha de terrains
- Espaces publics à créer ou requalifier (6,2 ha)
- Commercialisation de 497 logements

Secteur Rosiers
© Séquano

Le projet vise la transformation profonde de ces trois secteurs de la commune, par la démolition de 522 logements locatifs (par les bailleurs), par l'aménagement d'espaces publics renouvelés, apaisés et adaptés aux mobilités douces, par la diversification de l'habitat, par la réhabilitation du parc de logements existants, par la création d'une nouvelle offre culturelle, par la poursuite de la rénovation des équipements scolaires et par le développement d'activités commerciales et de services.



« Elus et services municipaux sarcellois se sentent pleinement impliqués dans le pilotage de cette opération de rénovation urbaine. Attendue de longue date par les habitants, portée de manière volontariste par la municipalité, le projet entre maintenant enfin dans sa phase opérationnelle. »

Laura Menaceur

adjointe au maire de Sarcelles



27 rue de Paris, CS 60002
Immeuble Irrigo • 93019 Bobigny Cedex
01 48 96 64 00

sequano.fr



Directeur de la publication : Pascal Popelin

Directrice de la rédaction : Charlotte Seutin

Conception : Urban Rhapsody **Réalisation et maquetage :** Melina Couffrant avec l'appui de Dalal Ög

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, intégrale, ou partielle, quels qu'en soient le procédé, le support et le média, sont strictement interdites sans autorisation de la Maison Séquano, sauf dans les cas prévus par l'article L 122-5 du Code de la propriété intellectuelle.

Imprimé en 1500 exemplaires – Avril 2024.

Imprimé en Seine-Saint-Denis par Abaca Créa & Com.

Ce rapport est imprimé sur un papier répondant aux exigences d'une gestion éco-responsable.

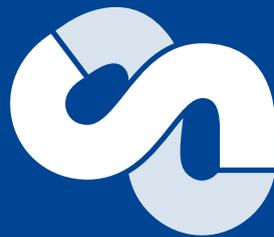
Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



27 rue de Paris - CS 60002
Immeuble Irrigo • 93019 Bobigny Cedex
01 48 96 64 00

sequano.fr



I – BILAN D'ACTIVITE 2023 ET PERSPECTIVES D'ACTION 2024

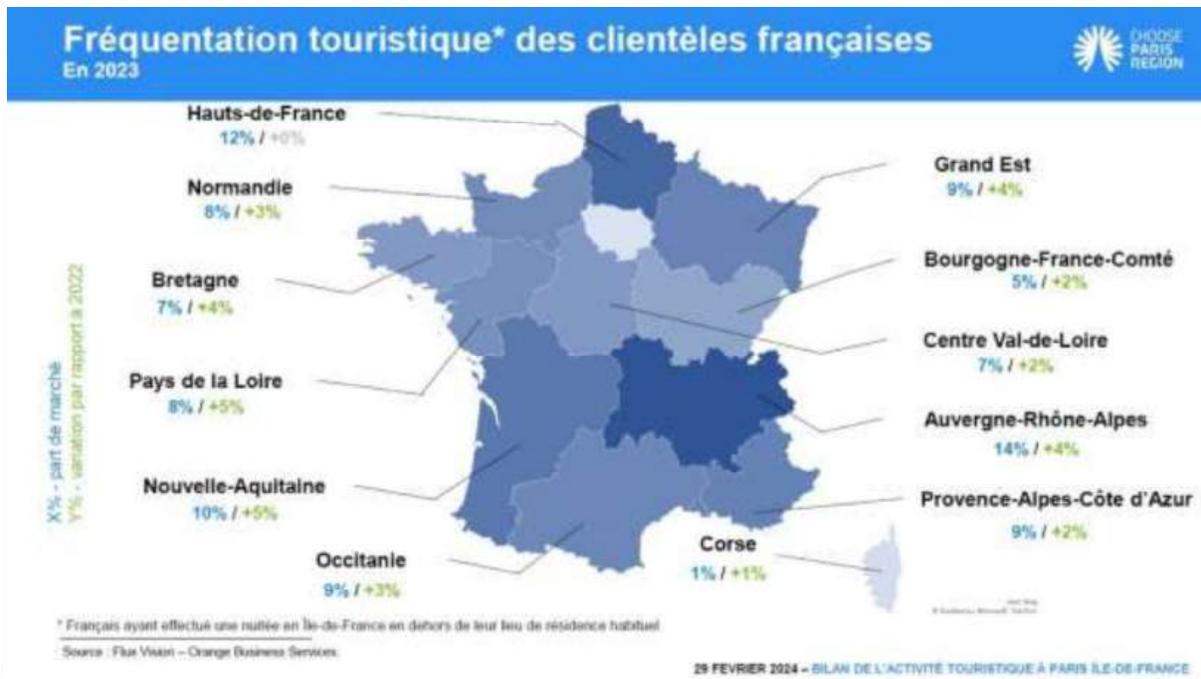
INTRODUCTION CONTEXTE ET SYNTHESE

2023 : retour aux normales touristiques

L'activité touristique retrouve en 2023, à peu de chose près, ses niveaux de référence de 2019.

Après le creux de 2020 provoqué par la crise sanitaire, suivi de deux années d'un rebond soutenu par des aides publiques, l'horizon était plus dégagé en 2023, même si la crise inflationniste a pesé sur les pratiques de loisirs des clientèles françaises, et le contexte de guerre en Ukraine sur certaines clientèles internationales, notamment asiatiques.

Dans son rapport annuel d'observation touristique, Choose Paris Region évalue à 47,5 millions le nombre de touristes accueillis en Ile-de-France en 2023 (soit 8% de plus qu'en 2022, mais toujours 6% de moins qu'en 2019). la progression sur 2022 est de 5% pour les Français, tandis qu'elle est de 11% pour les étrangers.



Certaines nationalités sont désormais déjà beaucoup plus représentées qu'en 2019 : c'est le cas des Américains (+8), des Britanniques (+38% - il faut dire qu'en 2019, les craintes liées au Brexit commençaient à se manifester), des Italiens (+4%), des Allemands (+4%) et des Néerlandais (+15%).

Dans le détail, il est intéressant de noter qu'en comparant les chiffres de 2022 à ceux de 2023 à l'échelle de l'Ile-de-France, dans un contexte en forte hausse, la progression est surtout manifeste sur le premier semestre, tandis que le second semestre marque un léger repli pour les clientèles françaises (-1% au second semestre contre + 8% au 1^{er}), et un tassement significatif pour les clientèles internationales (+7% au second semestre contre +28% au 1^{er}).

Une Coupe du Monde de Rugby sans grand effet sur les fréquentations touristiques

A l'échelle de l'Ile-de-France, la Coupe du Monde de Rugby a généré une croissance modérée de l'activité touristique. Les données portant sur la période allant du 8 septembre au 28 octobre 2023, comparées à celles de la même période en 2022, donnent à voir une hausse de 7% de la fréquentation touristique (4% pour la clientèle française, 10% pour les clientèles internationales), comparable à la croissance observée sur l'année entière (+8%).

Les 10 matchs accueillis par le Stade de France ont comptabilisé 800.000 spectateurs cumulés, dont 226.000 Franciliens, 463.000 touristes étrangers et 111.000 touristes français. Il reste difficile d'établir une corrélation avec l'évolution du visitorat observé sur les grands sites touristiques du Nord-est parisien, ni même sur l'activité hôtelière.

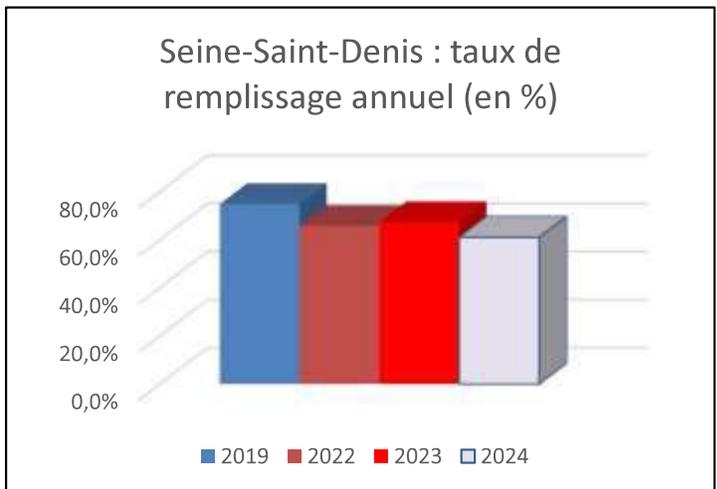
Une baisse préoccupante des activités touristiques franciliennes chez les Franciliens

En s'intéressant plus particulièrement aux clientèles franciliennes, à partir des données fournies par les opérateurs de téléphonie, on observe une baisse des fréquentations touristiques de 17% entre 2022 et 2023. Ce phénomène s'observe sur l'ensemble des mois de l'année. Paris intra-muros fournissant à elle seule 24% de la fréquentation touristique francilienne, suivie des Hauts-de-Seine (16%) et des Yvelines (12%), on peut penser que c'est principalement l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat qui en est responsable.

Une activité hôtelière stabilisée mais incertaine à l'approche des JOP

Logiquement, le nombre de nuitées enregistrées par les hôtels franciliens (70 millions) retrouve pratiquement son niveau de 2019, même s'il faut noter que Paris intra-muros (avec +5%) tire mieux son épingle du jeu que les hôtels implantés en banlieue (-7%).

A noter que les deux premiers mois de 2024 laissent entrevoir une nouvelle progression sur le nombre de nuitées (avec +1% pour les nuitées nationales et +2% sur les nuitées internationales. Et pour les hôtels de Seine-Saint-Denis, +4,2% en janvier (sur janvier 2023) et + 1,2% en février. Ces chiffres restent en deçà de 2019.



Dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques, les données de réservation dont nous disposons fin mars 2024 laissent entrevoir une hausse de 13% par rapport à juillet de l'année dernière, due principalement à un quadruplement de la clientèle française.

La location saisonnière de meublés touristiques retrouve elle aussi, à 1% près, son niveau de 2019 (10,2 millions de nuitées), mais compte tenu de l'entrée d'un grand nombre de nouveaux biens sur ce segment, leur taux d'occupation est en baisse sensible (-5% à -14% selon les mois).

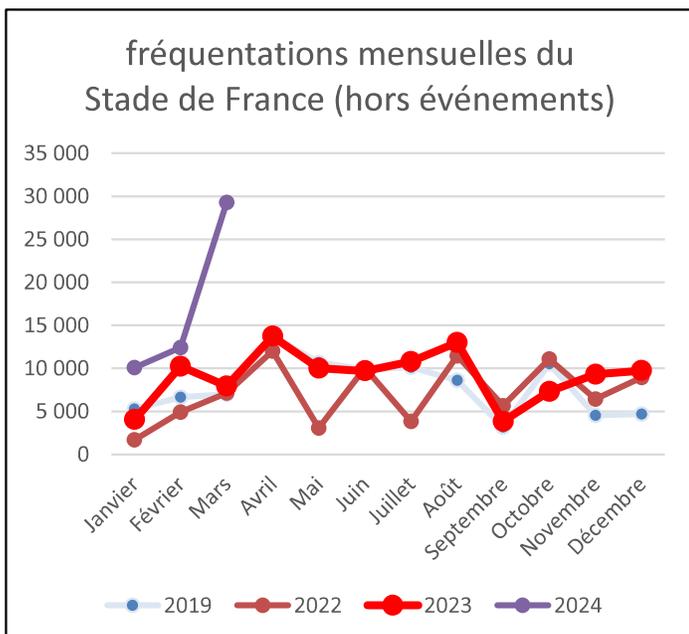
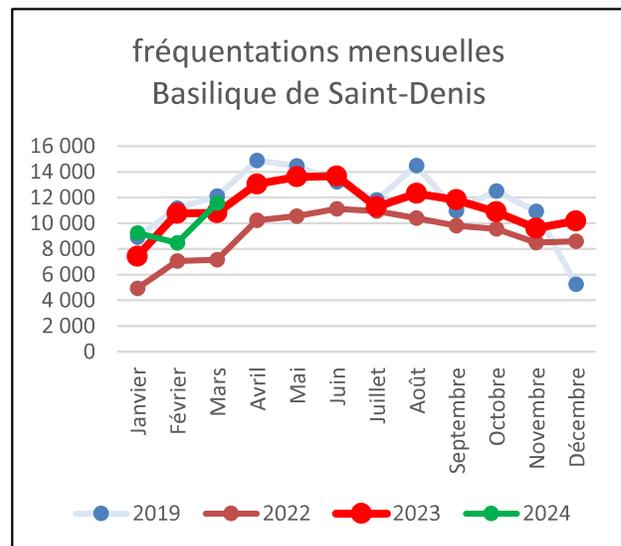
En Seine-Saint-Denis et dans le nord-est parisien, une activité boostée par Paris 2024

Dans le Nord-est parisien, il faut noter la nouvelle progression spectaculaire de la fréquentation de la **Cité des sciences et de l'Industrie**. Avec 2,33 millions de visiteurs (17% de plus qu'en 2022), celle-ci demeure ainsi positionnée comme le sixième site le plus visité (après la Tour Eiffel, le Louvre, le Musée d'Orsay, le Museum national d'Histoire naturelle et le centre Pompidou).

Du côté de la Seine-Saint-Denis, la fréquentation des musées et monuments continue de se redresser, sans rattraper systématiquement les niveaux de 2019.

Avec 135.326 visiteurs en 2023, la **Basilique Saint-Denis** enregistre une fréquentation en hausse de 24,4% par rapport à 2022. Deux des trois premiers mois de 2024 montrent une fréquentation supérieure à 2023.

La fréquentation de la Basilique par les clientèles nationales et internationales des Jeux de Paris sera intéressante à surveiller.

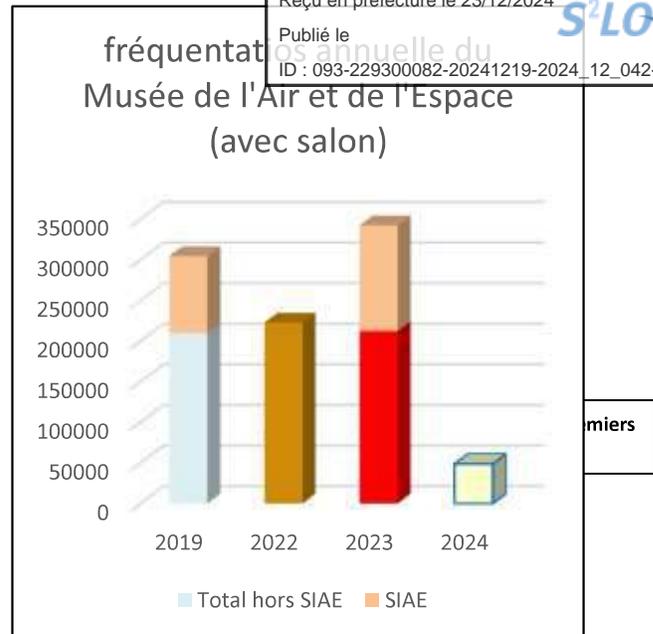


Le Stade de France connaît un retour d'intérêt spectaculaire. Avec 109.493 visiteurs enregistrés en 2023, hors événements sportifs et musicaux, sa fréquentation est en hausse de 27,0% par rapport à 2022, mais aussi de 15,4% sur 2019.

Le début d'année 2024 confirme cette tendance haussière, largement amplifiée par le fait que le site sera fermé aux visites pour quatre mois en vue de sa préparation aux épreuves olympiques.

De son côté, le **Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget**, qui avait retrouvé un niveau enviable de fréquentation dès 2022, reste, avec 211.913 visiteurs, à un niveau supérieur 2019.

Le retour du salon international de l'Air et de l'Espace, après l'annulation de l'édition 2021, booste la fréquentation d'ensemble qui dépasse les 340.000 visiteurs.



Autre indicateur tendanciel, les **visites guidées relayées par #ExploreParis** ont suscité 46.911 inscriptions pour la partie pilotée par Seine-Saint-Denis Tourisme en 2023, soit 49,4% de plus qu'en 2019. Elles continuent à croître de 1,2% par rapport à 2022, en dépit de l'arrêt de tous les dispositifs de soutien mis en place avec des financements de la Ville de Paris via Paris Je T'aime (ex-OTCP) ou du Comité régional du Tourisme (aujourd'hui Choose Paris Region).

#ExploreParis enregistre d'ailleurs au terme de l'année 2023 son plus haut résultat en bientôt six ans d'existence, en termes de nombre de visites proposées, de nombre de visiteurs, et de chiffre d'affaires réalisé.

L'activité commerciale de Seine-Saint-Denis Tourisme a également été soutenue en 2023 par la forte croissance des visites de groupe, avec plus de 650 groupes accueillis dans l'année, contre 417 en 2022. Les demandes autour de l'héritage olympique ont été le principal facteur de croissance de l'activité.

Tassement confirmé du Tourisme d'affaires

En 2023, les dépenses mondiales en voyages d'affaires ont progressé de près de 32% par rapport à 2022 pour atteindre plus de 1 milliard de dollars. Leur niveau d'avant-crise devrait être retrouvé d'ici la fin de 2024.

En Île-de-France toutefois, les nuitées hôtelières d'affaires comptabilisées en 2023 sont en recul de 15% par rapport à celles de 2022.

L'activité des salons en Île-de-France en 2023 a plutôt bien résisté, avec une croissance de 13,5% à la fois du nombre d'exposants et du nombre de visiteurs sur 2022, et a retrouvé 91% de son niveau de 2019.

Si la Région Ile-de-France demeure une destination phare pour le tourisme d'affaires, avec 28 millions de nuitées en 2022, soit 42% des nuitées hôtelières totales, le niveau des arrivées d'affaire reste en deçà de 18% de celui de 2019.

A noter que dans une enquête de l'INSEE publiée par la CCI de Paris, 42% des personnes qui voyagent pour affaires déclarent prolonger leur séjour pour leurs activités de loisirs.

Seine-Saint-Denis Tourisme : une situation saine...

Seine-Saint-Denis Tourisme avait retrouvé, en 2022, une situation financière saine, en particulier du fait des aides de l'Etat en lien avec la crise de la Covid. L'arrêt de la baisse de la subvention départementale de fonctionnement, une activité commerciale en dynamique, la maîtrise des dépenses salariales (notamment par le gel d'un poste vacant au service Développement), une prospection active en direction de potentiels partenaires financiers ont permis alors d'éponger l'ensemble des dettes de la structure et d'atteindre un équilibre financier satisfaisant.

2023 a été marquée par un fort impact de l'inflation sur la composante salariale de notre budget, mais aussi, dans un contexte de repli de l'activité immobilière, par un net tassement de la contribution de plusieurs mécènes issus de ce secteur.

Nous avons également dû faire face au départ de notre Responsable administratif et financier, dont le remplacement s'est avéré ardu, avec une vacance de poste de juin 2023 à mars 2024.

...dans un environnement turbulent

Parallèlement, 2023 a vu d'importantes évolutions de l'environnement institutionnel du tourisme. Localement, l'Office du tourisme de Plaine Commune s'est dissout au profit d'une Agence d'attractivité, qui en reprend les missions mais se voit dotée d'un volet économique ; l'Office du tourisme et des Congrès de Paris a changé son appellation pour Paris Je T'Aime et étend son territoire d'action à l'aire métropolitaine ; le Comité régional du Tourisme a fait l'objet d'une fusion-absorption au sein de Choose Paris Region, dont l'un des effets est de diluer la place des structures départementales dans la gouvernance régionale du tourisme.

Dans ce contexte, Eric Woerth s'est vu confier une mission par le Président de la République pour relancer la réforme territoriale, avec le risque d'une remise en cause du tourisme en tant que compétence partagée, au profit des seules Régions, ce qui conduirait à la fin des politiques départementales du tourisme et des agences départementales du tourisme.

Plusieurs présidents de Régions, et non des moindres, plaident en ce sens, et ces craintes ont conduit Départements de France à installer en son sein, le 10 avril 2024, une Commission Tourisme afin de plaider le rôle structurant des Départements et de leurs agences départementales dans le développement du tourisme à l'échelle des territoires.

De fait, dans le cadre de la compétence partagée, les Agences départementales du tourisme sont les structures qui œuvrent au plus près des acteurs de terrain pour les accompagner dans leurs projets, les inclure dans des synergies locales, les mettre en relation avec d'autres partenaires, mettre à leur disposition une ingénierie de développement que les structures des autres échelles territoriales ne peuvent leur apporter.

2024, année de mobilisation et de vigilance

2024 devra donc être une année de grande vigilance. Il s'agira à la fois de continuer à nous montrer utiles à l'ensemble de nos partenaires et acteurs du territoire – et les activités de toute

nature organisées à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de multiples occasions – mais dans le même temps de nous mobiliser en tant qu'il est irremplaçable pour réguler le tourisme et lui offrir un espace en dehors du marché, et pour promouvoir des valeurs de partage, de rencontre, de découverte, de médiation, de solidarité, d'amitié entre les peuples, etc.

Il faudra également rester vigilants pour préserver les acquis de la coopération installée depuis bientôt neuf ans dans les territoires métropolitains à travers le contrat de destination #ExploreParis, seul cadre institutionnel du tourisme en Ile-de-France à porter une ambition touristique pour la banlieue urbaine dans le cadre d'un pilota

1^{ERE} PARTIE BILAN 2023 DE L'ACTIVITE COMMERCIALE

A/ Activité commerciale en direction des Individuels

L'année 2023 est une bonne année pour la boutique #ExploreParis (la meilleure depuis sa création) même si l'on constate un ralentissement de la croissance de son activité, corrélé à l'extinction de certains dispositifs de soutien post-covid) :

12.432 visites ou activités programmées (+18% par rapport à 2022)

7.935 visites réalisées (+11% par rapport à 2022)

1.777 produits uniques en 2023 (+11 % par rapport à 2022)

74.026 visiteurs (+5% par rapport à 2022)

15.330 nouveaux clients (stable par rapport à 2022)

Notons que, si les années 2021 et 2022 avaient bénéficié de plans de relance post Covid de la part de l'OTCP et du CRT, l'année 2023 marque un retour à la normale, sans plus aucun coup de pouce extérieur.

Explore Paris a, par ailleurs, fêté ses 5 ans en 2023 avec des balades urbaines et une soirée festive proposées le 5 octobre pour réunir et remercier les partenaires qui contribuent au succès de la boutique en ligne.

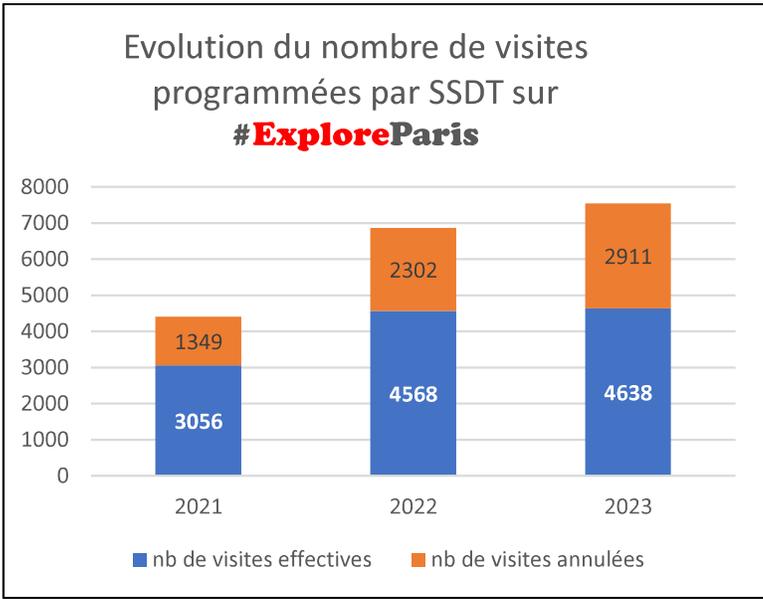
1/ L'offre

En 2023, Seine-Saint-Denis Tourisme a programmé 7.549 visites (+9,9% par rapport à 2022) pour **4.638 visites effectives** (+1,5%).

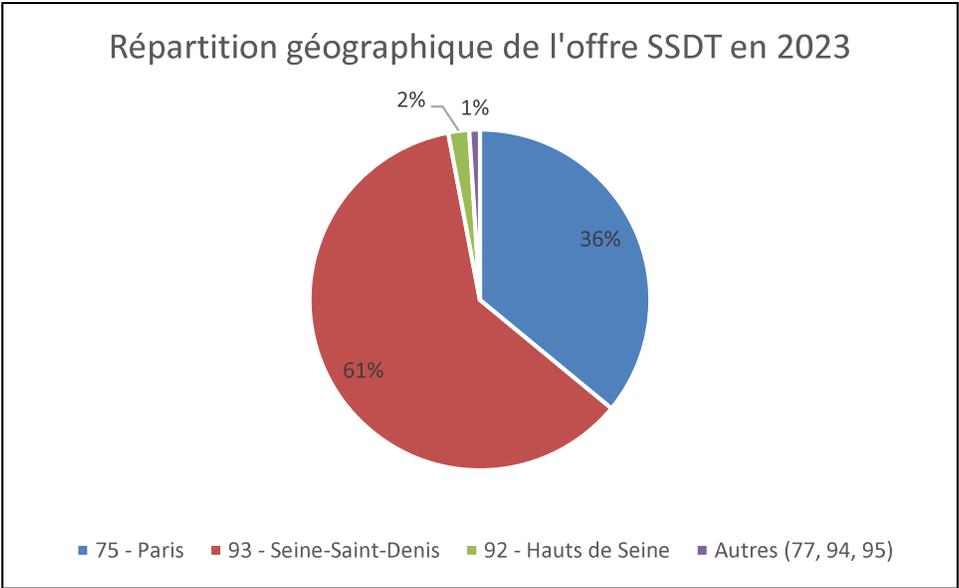
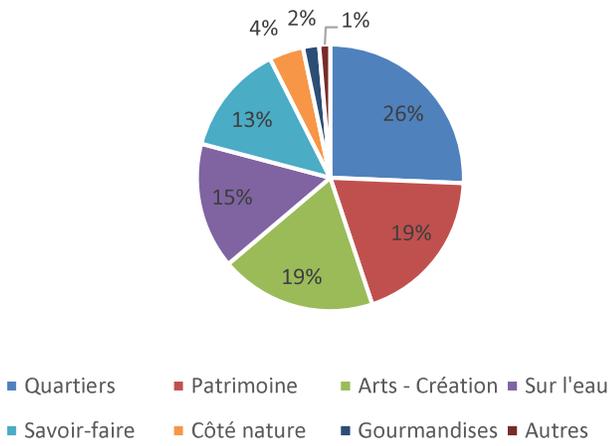
Seine-Saint-Denis Tourisme représente 63,4% des visites réalisées sur #ExploreParis en 2023.

La répartition par catégorie montre que la thématique Quartier est la plus importante (26% des offres proposées), suivie par Patrimoine, ex aequo avec Arts & création (19%)

Notons que 61% de l'offre développée par Seine-Saint-Denis Tourisme se déroule en Seine-Saint-Denis. Vient ensuite Paris avec 36% de l'offre.



Ventilation 2023 de l'offre SSDT par catégorie

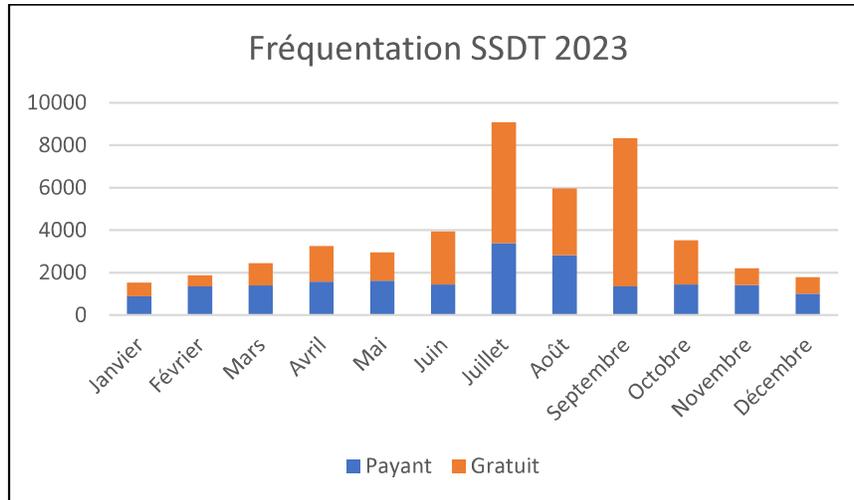


2/ La fréquentation

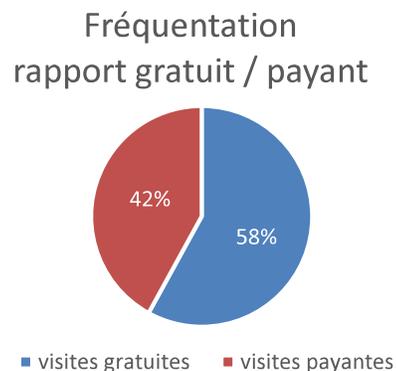
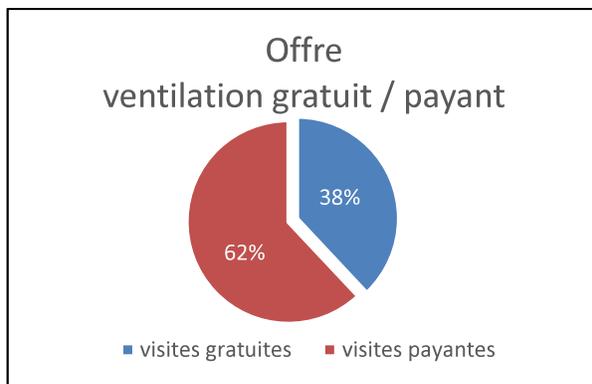
En 2023, Seine-Saint-Denis Tourisme affiche une fréquentation en très légère hausse par rapport à 2022 (+1%) avec **46.911 inscriptions** enregistrées.

Comme les années précédentes, notons les très bons mois de juillet / août / septembre avec une forte proportion de gratuit, du fait de l'Eté du canal, du Bel été so...
 Journées européennes du patrimoine et de la Grande Rando.

Seine-Saint-Denis Tourisme représente 63,4% de la fréquentation d'ExploreParis en 2023 (contre 66% en 2022).



La répartition gratuit / payant se fait ainsi : le gratuit représente 38% de l'offre et 58% de la fréquentation ; le payant représente donc 62% de l'offre en présentiel et 42% de la fréquentation.



Rappel 2022 : le gratuit représentait 27% de l'offre et 54% de la fréquentation ; le payant représentait donc 73% de l'offre en présentiel et 46% de la fréquentation.

Zoom sur les Journées européennes du patrimoine

Pour les Journées européennes du Patrimoine (JEP) 2023, Seine-Saint-Denis Tourisme a programmé 284 visites (19,3% de plus qu'en 2022) et **265 visites** ont effectivement eu lieu (contre 224 en 2022). Cela représente une **fréquentation de 3.865 personnes** (53,7% de plus qu'en 2022), **la meilleure depuis la création de la boutique Explore Paris**. Notons également que le nombre moyen de participants par visite est en hausse (14,6 en 2023 contre 11,2 en 2022).

En 2023, 96% des offres proposées pour les JEP se déroulent en Seine-Saint-Denis.

	2019	2020	2021	2022	2023
nombre de visites programmées	124	178	277	238	284
nombre de visites réalisées	110	163	241	224	265
nombre de participants	2.145	1.974	3.194	2.515	3.865
nombre de pax/visite	20	12	13	11,2	14,6

3/ Le tour privé

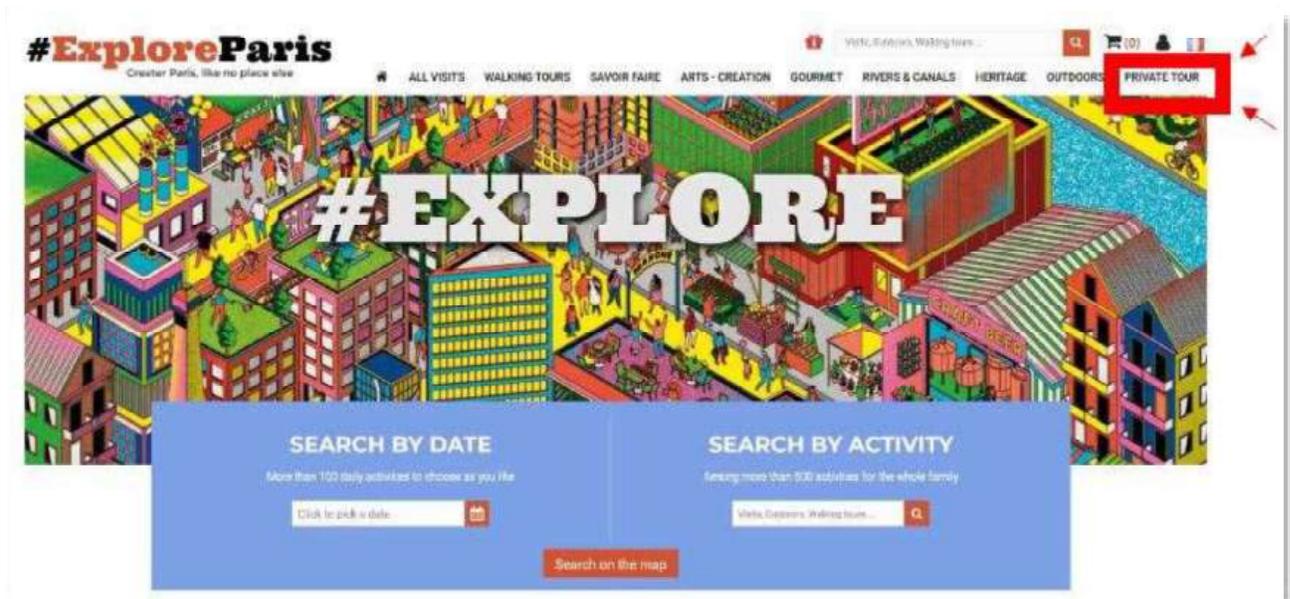
Du côté de la boutique anglaise d’#ExploreParis, l’année 2023 est marquée par la **finalisation du module de « tour privé »** et par le **développement de l’offre** grâce au recrutement d’une apprentie.

Fin 2023, le catalogue en ligne affiche **une cinquantaine de tours privés**.

Pour leurs débuts, une dizaine de tours privés ont été vendus en 2023, dont 3 du côté de Seine-Saint-Denis Tourisme :

- *Women in the Paris Commune (1871)* pour 2 personnes (Royaume-Uni)
- *Memorial of the former deportation station of Bobigny* pour 14 personnes (étudiants américains)
- *Singin’Montmartre* pour 10 personnes (Royaume-Uni)

L’année 2024 devra mettre l’accent sur la promotion de l’offre afin de développer les ventes.



4/ Développement de la fréquentation du public jeune avec le Pass Culture

Dans une démarche d’élargissement des publics et de rajeunissement de son fichier, #ExploreParis a commencé à référencer des offres sur l’application Pass Culture dès juin 2021.

Pour alléger le dispositif qui est très lourd et chronophage, une API est en cours de développement. Cela évitera à l’avenir d’entrer manuellement chaque nouvelle offre à

référencer, de saisir chacune des commandes passées et de créer le compte de chaque nouveau client.

Bilan 2023 :

Sur les 1.816 commandes enregistrées, 1.442 ont été confirmées (soit un taux d'annulation de 20,6%).

En 2023, les offres qui remportent le plus de succès sur le Pass Culture sont :

- Les croisières Canauxrama
- La fondation Cherqui
- Les croisières de l'Été du Canal
- La visite du nouveau tribunal de Paris par Lora Romano

5/ La promotion

En plus de la conception de la newsletter hebdomadaire et des newsletters thématiques #ExploreParis, le Service Commercialisation envoie de nombreux emailings ciblés tout au long de l'année, sous la bannière « Seine-Saint-Denis Tourisme recommande ».

Côté #ExploreParis :

- ✓ 52 newsletters envoyées en 2023
- ✓ Taux d'ouverture moyen : 29,78%
- ✓ Taux de clic moyen : 4,85%

Côté newsletters thématiques :

- ✓ 8 newsletter thématiques envoyées
- ✓ Taux d'ouverture moyen : 30,94%
- ✓ Taux de clic moyen : 2,15%
 - 7 mai : savoir-faire et gourmandises
 - 20 mai : sélection de sorties à petits prix
 - 23 juin : sélection de sorties gratuites
 - 2 octobre : vous avez dit street art ?
 - 21 octobre : histoire et mémoire
 - 6 novembre : artisanat et coulisses d'entreprises
 - 15 décembre : idées de cadeaux pour Noël
 - 22 décembre : une bonne nouvelle pour les retardataires (carte cadeau)
- ✓ 1 emailing ciblé le 5 juin : pour prolonger la Grande Marche
 - Taux d'ouverture moyen : 69,12%
 - Taux de clic moyen : 29,78%

80 095 abonnés la newsletter au 31 décembre 2023 (stable par rapport à 2022)

Côté Seine-Saint-Denis Tourisme :

Une quarantaine d'emails ciblés :

- ✓ Ouverture du mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny
- ✓ L'Été du Canal
- ✓ Activités Suivez la flèche
- ✓ Festival de Saint-Denis
- ✓ Alaric Chagnard
- ✓ Biennale Multitude
- ✓ Expos de l'été
- ✓ Offres gratuites
- ✓ JEP
- ✓ Visites d'entreprises
- ✓ Fabrique des Cultures
- ✓ Grande Rando
- ✓ JNA
- ✓ Etc.

Taux d'ouverture moyen : 48%

Taux de clic moyen : 9%

**6/ Le TOP des ventes**

- **Top 10 des offres payantes**

1. Croisière du canal Saint-Martin à la Seine, le meilleur des deux mondes
2. Le nouveau Tribunal de Paris signé Renzo Piano
3. Croisière Street Art sur le canal de l'Ourcq dans le cadre de l'Été du Canal
4. Croisière du Vieux Paris sur le Canal Saint-Martin
5. La Fondation Cherqui, une collection hors norme d'art optique et cinétique à Aubervilliers
6. Basilique cathédrale de Saint-Denis
7. Voyage au pays des mangas
8. Exposition Marx en France au Musée de l'Histoire Vivante de Montreuil
9. Croisière DJ Set Black Pearl avec JP Mano
10. Croisière à la découverte du Canal Saint-Martin et sur la Seine

**Zoom sur la basilique cathédrale de Seine-Denis**

En 2023, #ExploreParis a enregistré **809 inscriptions** sur des activités se déroulant à la basilique de Saint-Denis (en comptant les offres du CMN et celles de Suivez la flèche).

Par exemple :

- Visite-conférence de la basilique : 173 personnes (contre 179 en 2022)
- Visite en musique avec Grégoire Ichou : 127 personnes (contre 35 en 2022)
- Package CMN visite + initiation taille de pierre : 166 personnes (contre 202 en 2022)
- Offres Suivez la Flèche : 181 personnes

- **Top 10 des offres payantes (hors croisières)**

1. Le nouveau Tribunal de Paris signé Renzo Piano

2. La Fondation Cherqui, une collection hors norme d'art optique
Aubervilliers
3. Basilique cathédrale de Saint-Denis
4. Voyage au pays des mangas
Exposition Marx en France au Musée de l'Histoire Vivante de Montreuil
6. Séance découverte en canoé-kayak sur l'Ourcq
7. La gare de Bobigny : lieu de mémoire de la déportation des Juifs de France
8. Les passages connus ou secrets de Paris
9. La dynastie Menier et le musée de la pharmacie
10. Montmartre en chansons



Zoom sur la Babcockerie

Entre mars et octobre 2023, **2.065 personnes** se sont inscrites via Explore Paris pour la **visite gratuite des anciennes usines Babcock & Wilcox** transformées en temple du street art par 150 graffeurs.

La visite, **conduite par Thomazine Zoler et Pierre de Rougé** alias Meuh, a bénéficié d'un **financement de la Fabrique des Cultures** (association de la Compagnie de Phalsbourg et Emerige).

Un créneau de visite a été traduit en LSF et cinq autres ont été réservés par la ville de la Courneuve.

- **Top 10 gratuit** (*hors concerts flottants*)

1. Histoire de l'Usine Babcock et de son parcours d'art urbain
2. Grande rando - Le Grand Chemin
3. La maison du projet du village des athlètes à Saint-Ouen
4. Croisières vers la Biennale Interculturelle Multitude
5. A la découverte du Grand Paris Express
6. Visite des jardins du parc de la Villette
7. Visite des Archives nationales de Pierrefitte
8. Balade urbaine autour du Village des athlètes 2024
9. Les décors de la Chancellerie d'Orléans
10. Le Mémorial de la Shoah de Drancy



Zoom sur la Grande Rando du Grand Chemin

A la demande d'**Est Ensemble** et en partenariat avec le CDRP93, Seine-Saint-Denis Tourisme a organisé une journée de randonnée dimanche **24 septembre 2023**, pour découvrir le Grand Chemin, **boucle verte de l'Est parisien**, initialement connue sous le nom de "Promenade des Hauteurs".

Au programme de la journée :

- Une Grande Rando de 13 km : 4 départs, 814 inscrits
- Une Rando Découverte de 7 km : 2 départs pour 359 inscrits
- Un jeu de piste familial : 4 départs, 185 inscrits
- Une éco-balade avec Sea Cleaners : 1 départ, 38 inscrits

Près de **1.400 personnes inscrites via Explore Paris pour 1000 personnes présentes le jour J.**

Le 93 représente près de 54% des inscriptions, Paris 28%.

Les habitants d'Est Ensemble représentent à eux seuls 75% des commandes et 74,5% de la fréquentation du 93.

7/ Le profil des visiteurs #ExploreParis

En 2023 :

92% des clients sont originaires d'IDF (90% en 2022)

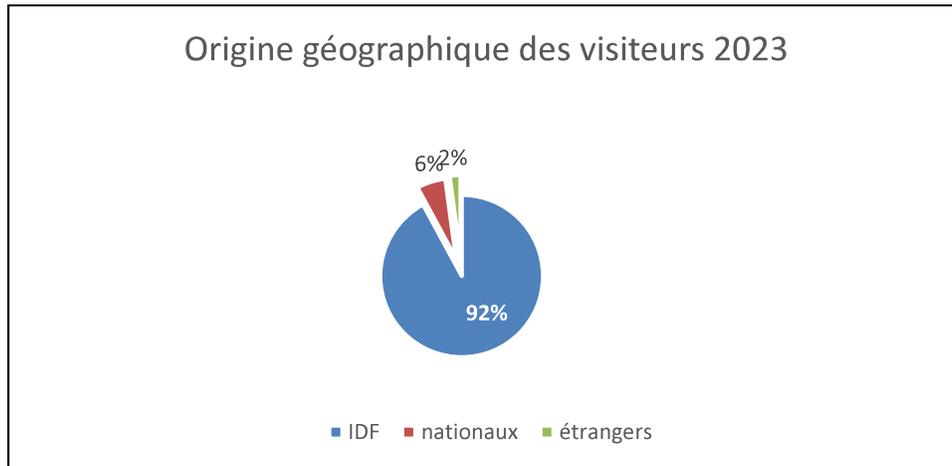
Paris + petite couronne (92/93/94) = 80% (78% en 2022)

6% des clients sont des touristes français

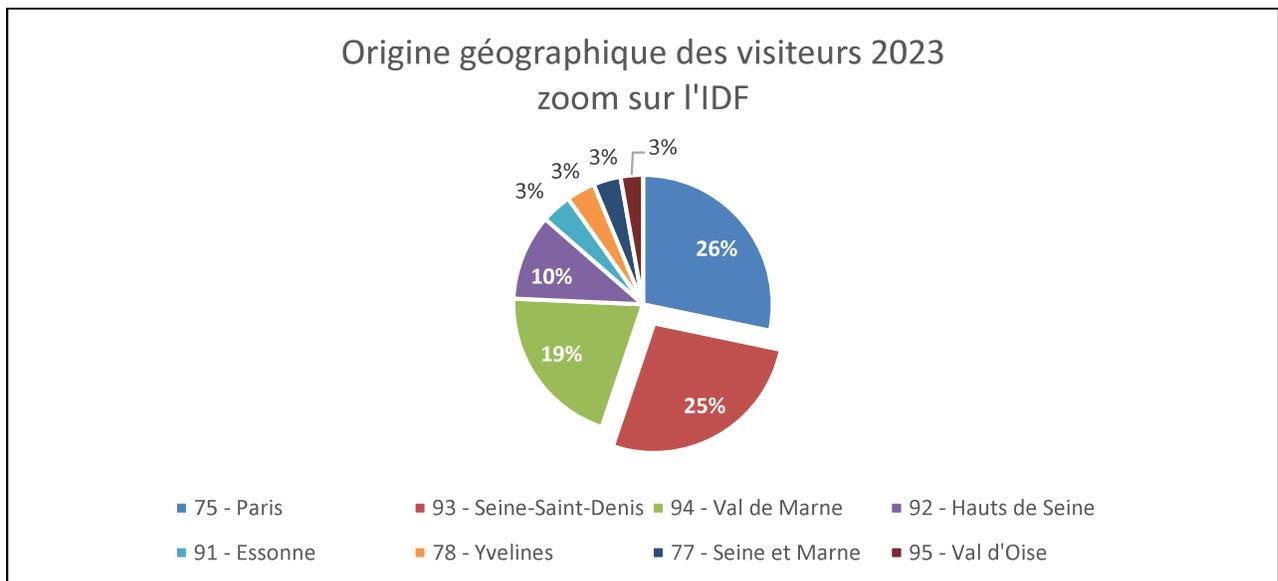
(7,5% en 2022)

2% des clients sont étrangers

(Belgique, Suisse, Canada, Allemagne, Etats-Unis, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas...)



Si l'on regarde plus attentivement le détail de la clientèle francilienne, on trouve une majorité de Parisiens (26%), suivent les habitants de la Seine-Saint-Denis (25%) et du Val-de-Marne (19%).



8/ Le chiffre d'affaires Explore Paris

Le chiffre d'affaires #ExploreParis généré sur l'exercice 2023 s'élève à 387.181€ (contre 2022 et 285.095€ en 2021). Le montant des commissions côté Seine-Saint-Denis Tourisme s'élève à 37.268,47€.

B/ Activité commerciale en direction des Groupes**1/ La fréquentation**

La **fréquentation 2023** a été **exceptionnelle grâce à « l'effet JOP 2024 »** : **601 groupes accueillis** (contre 223 en 2021, 417 en 2022 et 483 en 2019), pour près de **16.000 participants**. Soit une moyenne de 26 participants par visite (contre 23 en 2022 ; 28 en 2021 ; 26 en 2020).

En 2023, 1.599 dossiers ont été créés, ce qui représente un taux de transformation de 37,6% (1.077 dossiers créés en 2022 pour taux de transformation de 38,7%).

Parmi les 601 dossiers confirmés, notons **43 groupes enregistrés dans le cadre du Bel été solidaire et olympique de la Seine-Saint-Denis**.

**Zoom sur le Bel été solidaire et olympique de la Seine-Saint-Denis**

En 2023, Seine-Saint-Denis Tourisme a participé, pour la quatrième année consécutive, au Bel été solidaire et olympique du département en proposant une offre de croisières et de balades urbaines aux publics les plus fragiles. En plus des structures du champ social accueillies les années précédentes, on constate une percée des « écoles ouvertes » consécutive au travail de développement effectué sur le fichier scolaire.

Dans le cadre de cette opération, **plus de 1.700 personnes ont été accueillies** (sur 23 croisières et 12 visites guidées, balades urbaines et ateliers).

Notons également l'accueil de **68 groupes** (soit plus de 1.500 personnes), entre mars et octobre 2023, pour la **visite des anciennes usines Babcock & Wilcox** transformées en temple du street art par 150 graffeurs. La visite, conduite par Thomazine Zoler et Meuh, a principalement bénéficié aux publics de la Courneuve (scolaires et associations), mais aussi d'Aubervilliers et de Saint-Denis.

2/ Le chiffres d'affaires

Le **chiffre d'affaires HT de l'année 2023 s'élève à 322.608€ et la marge à 43.923€, soit un taux de marge de 13,8%** (contre un chiffre d'affaires HT de 196.424,02€, une marge de 30 848,15€ et un taux de marge de 15,7% en 2022).

Rappelons que le service groupes pratique un taux de marge qui se situe entre 15% et 20% sur la majeure partie des produits du catalogue – à l'exception de ceux commercialisés par l'OT de Plaine Commune (sur lesquels nous ne prélevons une commission que de 5%), des groupes BESO et des groupes accueillis gratuitement dans le cadre des visites Babcock.

Le Top 10 des ventes :

1. les coulisses du Stade de France : plus de 9.500 personnes
2. le nouveau tribunal de Paris
3. l'opéra Garnier
4. la visite de l'aéroport Roissy CDG
5. la basilique cathédrale de Saint-Denis
6. la croisière sur le canal Saint-Martin et la Seine
7. la maison du projet du village des athlètes

- 8. le stade Roland Garros
- 9. Exposition Ramses à la Villette
- 10. Les coulisses de l'Unesco



Zoom sur les 10 ans des Archives nationales le 20 juin 2023

A l'occasion des 10 ans du site de Pierrefitte, Seine-Saint-Denis Tourisme a accompagné les Archives nationales dans l'organisation d'une après-midi de découverte du territoire pour les agents.

Au programme : basilique de Saint-Denis, atelier Suivez la Flèche, Maison d'éducation de la légion d'honneur, coulisses du Stade de France, maison du projet du village des athlètes, cité-jardin de Stains, mémorial de la Shoah de Drancy, ateliers d'art de la RMN, route des Indes à la Courneuve, rando vélo...

Une belle opération au service de la valorisation du territoire qui a mobilisé toute l'équipe du Service Groupes, à la fois en amont et le jour J.

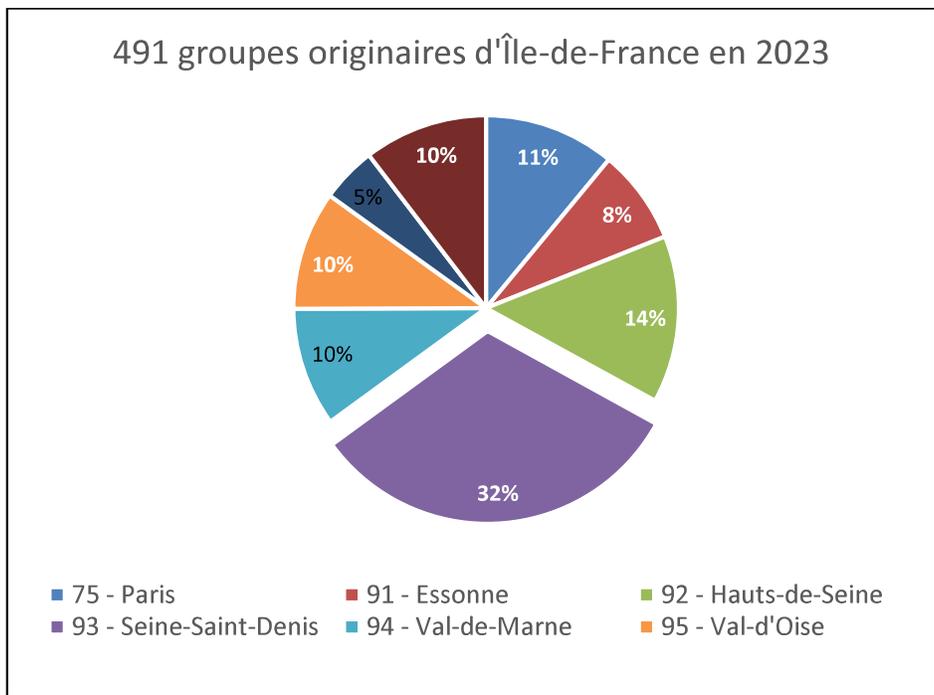
15 activités proposées pour 350 agents

3/ La typologie des groupes

Les associations représentent 30% des groupes accueillis ; les scolaires + étudiants 28,5% ; les entreprises (tourisme d'affaires + CSE) 6,5% ; les autocaristes 2%.

L'IDF représente 491 groupes soit 82% des groupes accueillis en 2023 (contre 357 groupes en 2022, soit 85,6%).

Les 157 groupes de Seine-Saint-Denis représentent 32% des groupes d'IDF (contre 97 groupes, soit 27% des groupes d'IDF, en 2022). On voit ici l'effet combiné du BESO et de l'opération Babcock.



La région Hauts-de-France représente 5% de la fréquentation avec groupes pour le Nord, 11 pour l'Oise, 6 pour la Somme et 2 pour le Pas-de-Calais). La région Normandie représente 9 groupes, la région Grand-Est 6 groupes, le Centre Val de Loire 4 groupes.

Pour ce qui concerne l'international : Royaume-Uni, Belgique, Allemagne, Autriche, Luxembourg, Etats-Unis, Pays-Bas.

4/ Le développement de l'offre

En 2023, l'activité du Service Groupes a grandement bénéficié de « l'effet JOP 2024 ». Par ailleurs, l'équipe a poursuivi son travail à destination des publics scolaires et a accompagné l'ouverture du mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny.

Un produit à la journée autour de Méliès a également été développé en partenariat avec la Cinémathèque française.

5/ La promotion

Les éductours

- le 12 avril 2023, à destination des enseignants (30 participants) : « en route pour les JO 2024 » avec la visite guidée des coulisses du Stade de France et la visite guidée de la maison du projet du village des athlètes (en partenariat avec Cultural et l'OT de Plaine Commune).
- le 16 novembre 2023, au mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny (30 participants) : visite animée par la directrice du site, Adèle Purlich.

Les salons

Le Service Groupes a participé au **workshop national ADN - Destination Groupes** le 5 avril au Panthéon, ainsi qu'au **Forum des loisirs culturels franciliens** le 11 septembre au musée du quai Branly. Enfin, le Service Groupes a participé de façon fructueuse à l'**IFTM** le 5 octobre grâce au stand partagé de Destination Groupes, il s'agissait de faire un test – la dernière participation de Seine-Saint-Denis Tourisme à cette manifestation remontant à nombreuses années.



Seine-Saint-Denis Tourisme à l'IFTM avec Val d'Oise Tourisme, l'Aube en Champagne Tourisme et Somme Tourisme

Au regard du succès de ces opérations, le Service Groupes envisage,

- ✓ de relancer le workshop régional IDF avec les membres de Destination Groupes (événement non renouvelé depuis le Covid) ;
- ✓ de reconduire sa participation à l'IFTM.

Les newsletters

Il y a eu 7 newsletters envoyées dans l'année à tout le fichier groupes (plus de 13.000 contacts), avec un taux d'ouverture moyen de plus de 27% et un taux de clic autour de 4%.

A ces envois se sont ajoutés des emailings ciblés :

- invitation à l'éducteur enseignants
- visite gratuite de la Babcockerie
- croisières solidaires et balades / ateliers pour les publics du champ social (dans le cadre du Bel été solidaire et olympique)
- groupes scolaires
- invitation à l'éducteur au mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny

Dans le cadre du Club ADN Destination Groupes :

- le Service Groupes est investi dans le groupe de travail sur le développement des clientèles (cible : autocaristes) ainsi que dans le comité d'éthique et d'animation du club. Deux séminaires ont eu lieu dans l'année : en février dans l'Aube, en décembre dans la Sarthe.
- supports de communication : mise à jour de la plaquette groupes du club + remontée des actus sur le site Destination Groupes + mise en avant dans la newsletter + routage d'un calendrier à tout le fichier en fin d'année

6/ Les perspectives pour 2024

- ✓ Poursuite du travail à destination du public scolaire en élargissant l'offre au-delà des visites JOP.
- ✓ Accentuation du travail envers les CCAS notamment avec une programmation pendant la Semaine Bleue (autour de la Journée internationale des personnes âgées le 1^{er} octobre 2024).
- ✓ Relance du workshop régional IDF avec les membres de Destination Groupes. Il est question d'élargir la participation aux membres qui jouxtent l'IDF et d'organiser l'événement à l'automne 2024 à Saint-Denis avec l'appui de l'Agence d'attractivité de Plaine Commune.
- ✓ Toujours dans le cadre de Destination Groupes, participation à un workshop à Bruxelles en fin d'année.

Au 22 avril 2024, nous avons déjà accueilli 276 groupes (soit 46% de la fréquentation de 2023). L'effet JOP 2024 continue à jouer avec la visite des coulisses du Stade de France prolongée jusqu'au 20 mai 2024, avec une proposition de balades urbaines donnant à voir les transformations du territoire, ainsi qu'avec l'organisation par Seine-Saint-Denis Tourisme de « croisières olympiques » sur le canal Saint-Denis et la Seine.

2^{EME} PARTIE

PARTENARIAT ETROIT DE SEINE-SAINT-DENIS TOURISME AVEC LES COLLECTIVITES

Point fort de notre activité de développement : les relations que Seine-Saint-Denis Tourisme entretient avec les collectivités, pour les accompagner dans la mise en tourisme de leur territoire par la mise en récit de leur histoire, de leurs projets et de leurs richesses culturelles.

A/ Avec Est Ensemble

a) La Grande Rando du « Grand Chemin, boucle verte de l'Est parisien » - le 24 septembre 2023

De nombreux projets sont menés avec Est Ensemble dans le cadre la convention et parmi eux l'organisation de la Grande Rando, depuis 2018, autour du projet d'aménagement du Parc des Hauteurs qui a évolué en 2022 pour s'étendre aux communes de Bobigny et de Bondy.

En mars 2023, le Bureau de Territoire d'Est Ensemble a décidé de renommer ce projet d'aménagement « **Le Grand Chemin, la boucle verte de l'Est parisien** ».

La Grande Rando 2023 était un parcours de 13km, commencé sur la place de l'Hôtel de Ville de Montreuil avec un passage dans Montreuil par les murs à pêches, Mozinor, la Z.A.C Boissière. Les participants ont pique-niqué à Noisy-le-Sec au Stade Huvier, puis ont continué à Romainville avec la découverte de Fiminco avant de découvrir le tronçon démonstrateur des futurs aménagements du Grand Chemin puis le centre culturel Jean Cocteau aux Lilas. Quatre groupes de plus de cent participant·e·s chacun ont été constitués avec départs échelonnés.

4 parcours différents étaient proposés le 24 septembre 2023, convergeant vers le parc Lucie Aubrac aux Lilas :

- ✓ [la Grande Rando](#), parcours de 13 km, co-organisée avec le CDRP93, départ de l'Hôtel de Ville de Montreuil,
- ✓ [une Rando découverte](#), de 7 km, menée par La FFRandonnée de Paris, départ du Parc de Belleville
- ✓ [un Jeu de piste familial](#), de 3km, créé et animé par ESSCAPADE, départ de la Cité maraîchère
- ✓ [une éco-balade](#) d'1,2 km, animée par l'association TheSeaCleaners, départ de la Porte des Lilas

La Grande Rando, comme à chaque édition, était ponctuée d'interventions et de rencontres :

- sur la place de l'Hôtel de ville de Montreuil > Est Ensemble
- dans les murs à pêches > Pascal Mage, de l'association « MAP »
- sur le toit de Mozinor > Daria Horsch, direction Urbanisme et Habitat de la Ville de Montreuil et Paul Lecroart de l'Institut Paris Region.
- dans la pépinière > Vania Dormoy, du collectif Anima dans les locaux de la Fondation Fiminco > Manon Bourguignon
- sur le tronçon démonstrateur > l'Agence TER et Est Ensemble
- dans le centre culturel Jean Cocteau > Anna Milone, directrice
- A l'arrivée, parc Lucie Aubrac > Marie Dussutour de Cuesta



Pour la Rando découverte, en plus des commentaires apportés par les animateurs de la FFRandonnée de Paris, Nadège Riefstahl de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France est intervenue pour présenter la cité-jardin du Pré-Saint-Gervais.



950 personnes ont participé à ces 4 randos/balades : 556 pour la Grande Rando, 270 pour la Rando Découverte, 80 pour le Jeu de piste et 44 pour l'éco-balade. **Le profil géographique des participants à ces trois randos** : 44,6% de Séquano-Dyonisiens, 32% de Parisiens, 8,5% du Val-de-Marne et le reste des autres départements d'Ile-de-France. **Parmi les 44,6% de**

Séquano-Dyonisiens, 33,5% sont originaires d'Est Ensemble.
Ensemble sont représentées.



Zoom sur quelques commentaires

Grande Rando : *De Montreuil aux Lilas par les cimes de l'est parisien. Un parcours passionnant avec des intervenants pointus (architectes à Mozinor, paysagiste à la pépinière pilote du grand chemin, urbaniste dans le parc de Romainville...). Café et biscuits offerts au départ de la mairie et brochettes de fruits frais à l'arrivée...parfait !« Bravo pour cette journée de rando : accueil parfait, visites très intéressantes, itinéraire surprenant avec les murs à pêches, Mozinor, la pépinière et les lieux culturels comme le centre culturel Cocteau et Fiminco. Merci. Je reviendrai l'an prochain »*

Rando découverte : *« Balade à la découverte de parcs et jardins et aussi passages en escalier notamment. Et de beaux points de vues. Parfait avec les informations données tout au long du Grand chemin. »*
« Une belle découverte à travers des parcs du 19ème arrondissement et des quartiers du Pré St Gervais et des Lilas que nous ne connaissions pas. Nous avons aimé l'ambiance bonne enfant, la présentation des quartiers, des parcs, l'intervention sur les cités jardins. Bravo à la fédération française de randonnée pour l'organisation de cette randonnée qui nous a ravis. Un grand merci »

Jeu de piste : *Randonnée réussie et jeu de piste distrayant avec des enfants ce dimanche sur un tronçon du Grand Chemin dans l'Est de la petite couronne. Merci pour cette belle animation gratuite !*

b) Valorisation de la Plaine de l'Ourcq dans le cadre de L'Été du Canal

Seine-Saint-Denis Tourisme a continué à travailler étroitement avec Est Ensemble pour valoriser la Plaine de l'Ourcq et ses transformations, notamment dans le cadre de L'Été du Canal 2023 en programmant de nombreuses croisières sur les transformations du canal de l'Ourcq. En plus de ces croisières, des balades à pied ou à vélo ont permis de faire découvrir le passé industriel de ce secteur, ses projets d'aménagement et ses lieux culturels. [Voir Bilan de L'Été du Canal – CA du 7 décembre 2023].

c) Balades et visites sur les villes d'Est Ensemble – sur #ExploreParis.

Seine-Saint-Denis Tourisme développe un programme important de visites savoir-faire et de balades urbaines à l'échelle des neuf villes d'Est Ensemble. La plateforme #ExploreParis est mise à disposition des collectivités pour relayer des visites d'expositions de centres culturels municipaux, des festivals organisés par des mairies, des balades menées par les services patrimoine municipaux... Plus largement, les offres de tous les acteurs culturels et associatifs peuvent être relayées sur #ExploreParis.

Ci-dessous un aperçu, non exhaustif, des balades et visites organisées par des collectivités ou des partenaires (acteurs culturels, associatifs, guides, entreprises).

Montreuil	2.244 personnes inscrites sur des offres sur Montreuil, avec notamment : l'exposition Marx en France au musée de l'histoire vivante (380 participants), le concert de Renaud Capuçon au Parc Montreuil (342), l'atelier photo argentique aux Murs à pêches avec Caravana Obscura et Murama (287), les différentes visites dans les murs à pêches, le site de Mozinor, les balades (ciné-balades, passé industriel, botanique, architecture, street-art...), des visites comme Carrafont, le Théâtre Public de Montreuil, la RATP...
Pantin	2.452 participants inscrits ; Visites-ateliers des Sheds, balades du pôle mémoire et patrimoine de la ville, coulisses et spectacles au CND, visite de l'exposition Après l'Eclipse aux Magasins Généraux, Street-art sur l'îlot 27, visites métiers d'art (Alaric Chagnard, L'Engoulevant, Biennale Emergences, Maison Revel, Week-end d'art) ou entreprises (centrale à béton Eqiom, Lemon Tri, Laboratoire Boiron...)
Les Lilas	260 inscrits : Visites d'expositions du Centre culturel Jean Cocteau, balades Street-art, Visite de la Maison Drieux Combaluzier...
Le Pré-Saint-Gervais	Visites et balades organisées par la Ville avec découverte de la Cité-jardin des Briques rouges, Balade Street-art, Habitat. (En)jeux de patrimoine, coulisses des archives de la police...

Bobigny	1.554 inscrits : Visites, concert d'inauguration et conférences de déportation de Bobigny, Offres des archives départementales (Matrimoine), visite de l'hôpital Avicenne, découverte de (fonderie Chapon, MC93, temple Sikh), ateliers du Barboteur, de L'Été du Canal sur le parc de la Bergère...
Romainville	972 inscrits sur les différentes offres : La Cité maraîchère, les Drêcheurs Urbains et la brasserie MIR, Visites RATP prolongement ligne 11, les offres des Réserves du Frac et de la Fondation Fiminco, balade sur la cité Youri Gagarine, jeu de piste du Grand Chemin...
Bondy	292 inscrits : visites de la centrale à béton Eqiom, prise d'inscription pour le concert d'Est Ensemble avec l'Orchestre Appassionato et Ibrahim Maalouf, balades (En)quête de patrimoine, Spectacle de la Maison des Jonglages et de Fratellini ...
Noisy-le-Sec	84 inscrits : visite RATP prolongement ligne 11, Balades cité expérimentale de Merlan (Printemps des cités-jardins et Journées du Patrimoine), visite de la Martienerie dans les anciennes Usines SAFT...
Bagnolet	66 inscrits : visite de l'atelier de Diamantino Labo Photo, du luthier Philippe Donnat, offres Nature et Sequenza 9.3 sur le Parc Jean-Moulin les Guilands

B/ Avec Plaine Commune

a) Projets de développement touristique

Seine-Saint-Denis Tourisme accompagne son service Tourisme et Patrimoine, en collaboration avec l'Office de Tourisme, sur de nombreux projets de développement touristique, avec notamment en 2023 :

- ✓ **l'animation du canal Saint-Denis et des berges de Seine**, valorisation de la Street-Art Avenue et découverte de l'héritage olympique, notamment dans le cadre de L'Été du Canal. Ce travail est mené en lien étroit avec Plaine Commune et les 5 villes riveraines du canal et de la Seine (voir bilan de L'Été du Canal).
- ✓ **la valorisation de la Basilique de Saint-Denis et l'accompagnement de l'association Suivez la Flèche** : partenariat étroit avec la Basilique avec prise d'inscriptions sur #ExploreParis > En 2023, 809 personnes se sont inscrites via Explore Paris sur des activités se déroulant à la basilique de Saint-Denis (en comptant les offres du CMN et celles de Suivez la flèche).
- ✓ **la participation au développement des projets de l'association régionale des cités-jardins d'Île-de-France** et relais des visites inscrites notamment dans le cadre de la 12^{ème} édition du Printemps des cités-jardins autour de la thématique « Cités-jardins au naturel » (du 27 mai au 11 juin 2023) qui a accueilli 57 initiatives, dont 40 en Île-de-France et 17 à l'échelle nationale, pour un total de plus de 700 participants.
- ✓ **le développement d'une offre autour des transformations du territoire** : Fabrique du Métro, Architectures, Tiers-lieux et friches, patrimoine industriel et reconversion, passé maraîcher et agriculture urbaine, Jeux Olympiques (Maison du projet du Village des Athlètes), balades comme celles de Mémoire Vivante de la Plaine...
- ✓ **la valorisation du patrimoine immatériel et notamment des métiers d'art** dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art et de l'opération Paris Local avec l'organisation de visites (ateliers d'art de la RMN-GP, Institut National du Patrimoine, ateliers d'artisans...) ou balades reliant plusieurs lieux artistiques comme la Briche et le 6b. Sans oublier **les métiers de bouche et de l'agriculture urbaine**.
- ✓ **le développement d'offres autour des thématiques « ville-cosmopolite », « art et création »** : balades Ville-monde, balades street-art...

b) Balades et visites sur les neuf villes de Plaine Commune

L'équipe de Seine-Saint-Denis Tourisme travaille, tout au long de l'année, avec les neuf villes de Plaine Commune et avec de nombreux acteurs associatifs, culturels proposer une offre de visites savoir-faire, de balades urbaines, de visites d'expositions et d'ateliers.

Ci-dessous une sélection de certaines offres, par ville, relayées sur #ExploreParis.

Epinay-sur-Seine	403 participants sur les différentes offres : du service Archives-patrimoine et tourisme de la mairie (Printemps des cités-jardins, Journée internationale des droits de la femme, balades sur les Tiers-Lieux, les patrimoines industriels remarquables, l'Hôtel de Ville à la bougie, conférences Rmn-Grand Palais...), balade en bord de Seine sur les Loisirs au 19 ^{ème} , spectacles Rendez-vous des Berges, balade Multitude
Pierrefitte-sur-Seine	606 inscrits : Offres des Archives Nationales (visites des coulisses, des ateliers de restauration, expositions, conférences), (En)quête de patrimoine « Qui a bâti le petit Pierrefitte ? », les Archives et l'hôtel de ville (Journées du patrimoine) balade « Pierrefitte-sur-Seine : la RN1, un patrimoine insoupçonné » de la guide Anouk Colombani...
Villetaneuse	43 inscrits : les Studios Vogue, Balade vélo-patrimoine du Printemps des cités-jardins, Balade Journées de l'architecture.
Stains	84 participants : Différentes offres autour de la cité-jardin (Journées de l'architecture et Printemps des cités-jardins), visite de l'usine Moulinot
L'Ile-Saint-Denis	182 inscrits : Visites et ateliers avec Lil'Ô, visites de l'atelier de Nuance Chapeau, concerts de Sequenza 9.3 et ateliers dans le parc départemental
Saint-Ouen	2.504 inscrits : La Fabrique du Métro (visites, conférences, ateliers, spectacles), La Maison du projet du Village des athlètes, Offres de l'Office de Tourisme (Ciné-balade, balades Street-art, le marché aux Puces, le Red Star), offres de Graffart et de sa galerie Amarrage (visites, expositions, ateliers), offres Patrimoine (A la découverte du patrimoine sportif, L'avant-gardisme architectural de Saint-Ouen...), visites métiers d'art (HB Laque), Balade Nuit Blanche...
Saint-Denis	3.450 inscrits : Offres patrimoine (musée Paul Eluard, Basilique, Suivez la Flèche, Unité d'archéologie...), visites métiers d'art (l'Orfèvrerie, Ateliers d'art de la RMN GP, Atelier Prométhée, Frédéric Ducros, balade Briche et 6b...), balades de Mémoire Vivante de la Plaine, balades Multitude, visites du marché de Saint-Denis, offres de l'Office de tourisme (Maison d'éducation de la Légion d'Honneur, balades Street-art...), agriculture urbaine avec Permapolis et Engrenage, métiers de bouche avec le boulanger de La Belle Façon, Coulisses du Stade de France et croisières de L'Été du Canal...
Aubervilliers	1.766 inscrits : Visites de la Fondation Cherqui, découverte patrimoniale et olfactive de Poush, visite de l'Institut National du Patrimoine, Ateliers cyanotype dans la Villa Mais d'ici, balades architecture et transformations (avec la Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers et Ca se visite), balade « A la découverte des grossistes chinois d'Aubervilliers », offres de l'Office de tourisme (Aubervilliers- terre de cinéma), visites du Campus Condorcet et de la MSH, ateliers du Barboteur, visites de la Bascule du paysage...
La Courneuve	3.081 inscrits : Visites de l'Usine Babcock et de son parcours d'art urbain, Offres de la mairie de La Courneuve (balades autour des patrimoines, journées du patrimoine...), balades sur l'Inde à la Courneuve (L'Inde au coin de la rue), Balades de Bastina Visite de la RATP-exploitation ligne 7/7bis, offres de l'Office de Tourisme (La Courneuve-une ville au cœur industriel), visites des Archives diplomatiques, Offres sur le Parc Georges Valbon...

C/ Avec l'ensemble des collectivités

Un travail d'accompagnement a été mené, tout au long de l'année, avec les villes du territoire autour de leurs différents projets dans le champ du patrimoine, des loisirs et de la culture. La plateforme #ExploreParis s'est mise à leur disposition pour toutes leurs activités de visites ou balades.

Si aucune convention n'est établie avec les deux autres EPT – Paris Terres d'Envol et Grand Paris Grand Est – Seine-Saint-Denis Tourisme travaille régulièrement avec la plupart des communes de ces communautés urbaines.

Ci-dessous, deux exemples de collaborations, autour de deux projets paradigmatiques des dynamiques touristiques et patrimoniales du territoire.

Visites de l'Usine Babcock et son parcours d'art urbain, en partenariat avec la Mairie de La Courneuve et la SCI Fabrique des Cultures :

Entre mars et octobre 2023, 3.072 personnes se sont inscrites aux 117 visites guidées par Thomasine Zoler et Pierre de Rougé. Parmi ces 3.072 personnes, 1.007 sont venues via 46 groupes essentiellement courneuviens. 2.065 individuels se sont inscrits via #ExploreParis aux 71 visites pour individuels.

Parmi les groupes, ces visites ont bénéficié aux écoles élémentaires de La Courneuve, d'Aubervilliers, de Saint-Denis, aux collèges de La Courneuve et d'Aubervilliers (dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes), aux structures de la mairie de La Courneuve (Maison pour tous Gagarine, Maison Marcel-Paul, agents de la mairie), aux associations (Rencontre 93, Le Flash de La Courneuve, Yapluka School...).

Côté individuels, les 2.065 personnes provenaient à 33,5% de Paris, 26% de Seine-Saint-Denis, 13% des Hauts-de-Seine, 8,6% du Val-de-Marne.

Quelques commentaires :

« Un lieu unique! Nous avons visité ce lieu magnifique du patrimoine industriel revisité par le street art et nous avons été enchantés! Meuh, notre guide, en connaît un bout sur le sujet, et partage avec passion ses connaissances et son approche artistique avec les visiteurs. Une expérience rare à ne pas manquer! »

« Merci à Thomasine qui nous a fait découvrir ce magnifique lieu avec passion. Ce lieu est magique. Grâce à cette guide conférencière nous avons imaginé quelle était l'importance de l'usine fin du 19ème siècle. Aujourd'hui beaucoup de graffeurs avec différents styles peignent les murs de l'usine c'est une belle réutilisation de l'espace. »

Visites, conférences et concert du Mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny, organisés par la Mairie de Bobigny :

Après 3 ans de travaux, le Mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny a ouvert ses portes au public à partir de février 2023.

La Ville a organisé des visites guidées, payantes à 6€, le week-end à partir du 5 février : 220 personnes se sont inscrites via #ExploreParis, sur 2023. Le concert d'inauguration, le 18 juillet 2023, a comptabilisé 168 inscriptions sur #ExploreParis. Les conférences organisées par la mairie et les visites thématiques lors des Journées européennes du patrimoine, ont attiré 162 personnes sur #ExploreParis.

Seine-Saint-Denis Tourisme a mené, avec la Ville de Bobigny, un travail de communication important pour valoriser auprès de la presse l'inauguration de ce Mémorial.

D/ Avec le Département

La collaboration avec les directions départementales est très installée et a acquis depuis de nombreuses années des dimensions opérationnelles autour de projets culturels, patrimoniaux, à l'occasion d'événements, en réponse à des appels à projets ou en réponse à des politiques publiques.

Ci-dessous sont présentées trois collaborations, différentes dans leur nature, mais emblématiques de la fécondité de ces coopérations :

a) Balades multiculturelles, dans le cadre de la Biennale Multitude :

Du 30 juin au 2 juillet, le Département organisait [la première édition de sa biennale multiculturelle « Multitude »](#) : avec au programme défilé de mode dans la Serre Wangari, Championnat du monde des cuisines du monde, coupe du monde de foot des quartiers, concerts au parc de la Bergère...

Le samedi 1^{er} juillet, un temps fort était prévu dans le Parc de la Bergère. Le concert de rap qui devait se dérouler l'après-midi a été reporté au 8 octobre, en raison d'un contexte marqué par des révoltes urbaines. Mais d'autres animations, tel le concert de la Cité des Marmots, ont bien eu lieu ainsi que les parades à pied animées par les Grandes Personnes.

Seine-Saint-Denis Tourisme a organisé des croisières, certaines avec concerts, au départ du Bassin de la Villette ou de Pantin pour débarquer le public dans le Parc de la Bergère. 253 passagers ont ainsi navigué sur le canal de l'Ourcq pour profiter du concert de la Cité des marmots et des animations.

Le dimanche 2 juillet, Seine-Saint-Denis Tourisme a organisé 7 balades multiculturelles qui devaient toutes se terminer à la plus grande table du monde sur les berges de Seine. Si la plus grande table a été annulée, les 7 balades ont été maintenues et ont accueilli 194 participants.

Les balades culturelles de la première édition de Multitude :

- [Saint-Denis, un foisonnement culturel](#) avec Mathieu Glaymann
- [La Courneuve/Saint-Denis, d'un monde à l'autre](#) avec Raphaëlle Gras et Jean-Jacques Clément
- [Saint-Ouen, au fur et à mesure](#) avec Anouk Colombani
- [Epinay et ses tiers-lieux au fil de l'eau](#), avec Clara Leroux des Cultiveuses
- [De la Petite Prusse au canal Saint-Denis](#) avec la Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers
- [Le nord de l'île : Epinay, L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis](#), avec Voyage Métropolitain
- [Saint-Denis, de son passé industriel à nos jours](#), avec Frédérique Bonnelie du CDRP 93

b) Résidence « In Situ » avec le collège Joséphine Baker à Saint-Ouen, « Le Bruit de la rénovation urbaine », sur le canal Saint-Denis, autour de la Street-Art Avenue

Cette résidence avait commencé en décembre 2022 avec un geste inaugural en partenariat avec l'artiste 2flui. Sur tout le 1^{er} semestre 2023, avec l'association L'Ecluse, Seine-Saint-Denis Tourisme a animé cette résidence comportant une phase de découverte du street-art et du canal Saint-Denis, une phase de création artistique avec l'artiste OJAN. Les élèves de 5eme B et 5eme F ont créé avec OJAN une carte sensible de la Street-Art Avenue de 8m de long, imaginée comme un grand Leporello (livre pliable) qui a été accrochée dans le collège. A partir de cette grande carte, un petit format papier de la carte a été remis à chaque participant.e.

Le 19 juin 2023, les élèves ont réalisé avec des pochoirs des QR codes sur le canal Saint-Denis renvoyant vers [un contenu sensible \(texte, capsule sonore et vidéo\), hébergé sur tourisme93.com](#)

c) Label Artisan du Tourisme

Le 7 décembre 2023, le Département et la Chambre des métiers 93 ont remis à 21 artisans « métiers d'art » et « métiers de bouche » [le label Artisan du tourisme](#), visant à faire connaître

ces artisans, auprès du grand public et des touristes. Il a pour objectif de promouvoir leur savoir-faire auprès de cette clientèle. Avec ces artisans Denis Tourisme développe des visites et des ateliers.

3^{EME} PARTIE

LES TRADITIONNELS TEMPS FORTS DE LA RENTREE AUTOUR DU PATRIMOINE, DU MATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Entre les Journées Européennes du Patrimoine (16-17 septembre 2023), les Journées du Matrimoine (du 15 au 17 septembre 2023) et les Journées Nationales de l'Architecture (du 13 au 15 octobre 2023), c'est un mois riche en visites, balades, expositions sur tout le Nord-est parisien avec un programme concocté par les collectivités, sites patrimoniaux et culturels, associations, guides...

Seine-Saint-Denis Tourisme fait la promotion de ces offres sur ses outils de communication et met sa plateforme #ExploreParis à disposition des acteurs de la manifestation, notamment les collectivités.

Parmi les offres 2023 des Journées du patrimoine : la visite de l'ancienne usine LT Piver-Poush à Aubervilliers, guidée par le Bureau du patrimoine contemporain du Département, des balades autour des Architectures remarquables à Noisy-le-Grand, la visite de la Zone industrielle MOZINOR, la bourse du travail d'Oscar Niemeyer à Bobigny, les réserves du FRAC à Romainville...

Seine-Saint-Denis Tourisme a relayé sur #ExploreParis, pour les JEP 2023, 265 visites pour un total de 3.865 inscrits (contre 224 visites en 2022 et 2.515 inscriptions).

L'offre autour des Journées du Matrimoine s'étoffe au fil des éditions avec balades, conférences, cinéma, musique, avec en 2023 de nombreuses propositions sur Epinay-sur-Seine, Bobigny, Montreuil, Pantin, Noisy-le-Sec, Romainville, Saint-Denis...

Si des visites architecturales sont programmées tout au long de l'année, les Journées Nationales de l'Architecture permettent d'inviter le public à participer pendant trois journées à de nombreuses offres.

A noter en 2023, la visite des cités Emile-Dubois et de la Maladrerie à Aubervilliers par l'AMuLop, une visite sur l'avant-gardiste patrimoine architectural de la SEMISO à Saint-Ouen, une balade des 3 quartiers à Stains et les Voyages d'architecture des CAUE d'Ile-de-France ...



Visite ancienne usine LT Piver – Poush, Aubervilliers



Visite Espaces Abraxas, Noisy-le-Grand



Balade Matrimoine à Bobigny

4^{EME} PARTIE TOURISME FLUVIAL SUR LA MARNE

A/ Cap sur la Marne : la Grande Marche du 4 juin 2023 et croisières de mai à octobre

Dans le cadre du partenariat Cap sur la Marne, né en 2021 et réunissant Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, Seine-Saint-Denis Tourisme, l'Office de Tourisme Paris-Vallée de la Marne et l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire, deux actions importantes ont été menées en 2022 réunissant de nombreuses collectivités et partenaires.

La Grande Marche, le 4 juin 2023

L'événement a été créé en collaboration avec Val-de-Marne Tourisme et Loisirs, autour de trois parcours différents, qui traversaient six villes du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, et a réuni au total plus de 300 participants.

Parmi les étapes de ce parcours de 15km : le Musée de la Résistance Nationale, le Parc du Tremblay, les Italiens à Nogent, Emmaüs à Neuilly-Plaisance, le Parc nature du Plateau d'Avron, l'Ecole Nationale des Arts du Cirque à Rosny.



Le programme de croisières Cap sur la Marne de mai à octobre 2023

Les croisières Cap sur la Marne, en collaboration avec Val-de-Marne Tourisme et Loisirs, Marne et Gondoire Tourisme et Paris-Vallée de la Marne Tourisme, ont comptabilisé au cours de la saison 67 croisières thématiques autour de l'histoire, l'évolution et le patrimoine des bords de Marne. Organisées de mai à octobre, elles ont rassemblé près de 1.400 participants.

B/ Passeurs de Marne 2023

L'opération de navigation douce « Passeurs de Marne » s'inscrit dans le cadre d'un chantier d'insertion professionnelle mené par l'association Au Fil de l'Eau. En 2023, ce chantier d'insertion a permis d'accompagner 7 salarié·e·s en transition vivant en Seine-Saint-Denis, dans leur parcours de retour à l'emploi durable, (1 à Villemomble, 1 à Montfermeil, 1 résident à Neuilly-sur-Marne, 1 à Noisy-le-Grand, 1 à Rosny-sous-Bois, 1 à Saint-Denis et 1 à Bobigny).

En 2023, deux services de croisières en boucle ont été proposés à Neuilly-Plaisance et à Gournay-sur-Marne. Les Passeurs de Marne ont fonctionné du 17 juin au 3 septembre 2023, pendant 24 jours de navigation.

- Au départ de Gournay-sur-Marne, les croisières ont permis d'accueillir 538 passager·e·s, soit en moyenne 22 passager·e·s par jour de navigation.
- Au départ de Neuilly-Plaisance, les croisières ont transporté 939 passager·e·s, soit en moyenne 39 passager·e·s par jour de navigation.

Pour la première fois, Seine-Saint-Denis Tourisme a pris des inscriptions pour les premières croisières de l'après-midi.



Quelques commentaires sur les passeurs de Marne :

Catamaran sur la Marne sauvage au départ de Gournay-sur-Marne :

« Promenade très agréable, nous avons eu l'occasion de voir de nombreux animaux sauvages. Les bénévoles et le personnel navigant sont également très sympathiques. »
« Cette balade sur l'eau permet de profiter du calme du fleuve, une certaine déconnexion dans le temps et dans l'espace. Nous avons eu la chance de voir différents oiseaux (cormoran, martin-pêcheur et héron) et même une tortue d'eau. Merci pour cette initiative et aux bénévoles qui sont charmants. »

« D'abord, j'ai découvert un village en Seine-Saint-Denis : Gournay-sur-Marne ! Un lieu de quiétude étonnant ! Ensuite, son bras de Marne sauvage et reposant au milieu d'une nature et d'une faune préservés. J'ai beaucoup aimé l'accueil du personnel sur le ponton d'embarquement... Bref, j'ai adoré ce moment hors du temps. J'y retournerai. »

Catamaran sur la Marne au départ de Neuilly-Plaisance :

« Belle balade reposante et conviviale sur la marne, nous avons été prévenus avant de monter sur le catamaran que la croisière n'était pas commentée, nous avons néanmoins eu des commentaires du capitaine quand c'était nécessaire. Je recommande +++ pour la gentillesse du personnel avant l'embarquement et sur le bateau. Et en plus on soutient une asso qui aide les demandeurs d'emploi à retrouver l'estime d'eux même et une activité. »

« Balade bien sympathique, qui détend beaucoup, nous avons eu quelques commentaires sur la faune »

5^{EME} PARTIE BILAN 2023 DE L'ETE DU CANAL

Retour sur cette très belle édition 2023 pour L'Été du Canal, malgré une météo capricieuse.

Sur le canal de l'Ourcq, les pôles d'animations ont été nombreux avec la nouvelle participation de deux villes : Les Pavillons-sous-Bois au niveau du Chat qui pêche et Sevran au niveau de la Friche Kodak et de l'écluse. Sur les 15km entre le Parc de la Villette et le Parc de la Poudrerie, le public pouvait danser, faire du pédalo, assister à des spectacles, participer à des ateliers, embarquer pour une croisière, suivre un concert flottant.

Sur le canal Saint-Denis et la Seine, quatre pôles d'activités ont animé les berges tout l'été : le Barboteur au Millénaire, L'Été Audonien dans le Grand Parc et sur les berges de Seine, L'Ile-Saint-Denis Plage pour sa première édition et les Rendez-vous des Berges à Epinay-sur-Seine. Et sur l'eau 6 croisières ont été programmées sur ce canal Saint-Denis et la Seine autour des Jeux Olympiques et la Street-Art Avenue.

Côté navigation, 18235 passagers ont embarqué à bord des navettes fluviales entre le Parc de la Villette et Bondy. **Les croisières ont attiré 4018 passagers** sur les deux canaux et la boucle nord de la Seine.

A/ Sur le Canal de l'Ourcq

Le canal de l'Ourcq a été très animé tout l'été avec notamment :

- Trois bases nautiques avec pédalo, zodiac, paddle à Pantin, Noisy-Bondy, Aulnay-sous-Bois sur des calendriers différents couvrant la période du 6 juillet au 20 août.
- Des bals et guinguettes entre Pantin et le Parc de la Poudrerie : hip hop à Pantin, guinguette le dimanche au Chat qui pêche, bals senior le jeudi et pop le samedi à Aulnay, concerts et bal pop les vendredis soirs sur la Friche Kodak et enfin bals dansants sur 4 dimanches après-midi au Parc de la Poudrerie.
- Des animations sportives à quai : Activ'été à la Poudrerie, village sportif à Aulnay-sous-Bois, espaces sportifs à Bondy et à Bobigny Plage...
- Des spectacles : avec notamment l'Académie Fratellini, la Maison des Jonglages
- Des concerts : Live et DJ sets, électro, musiques du monde, répertoire classique sur les pôles des villes, à la Prairie du Canal, sur les péniches Metaxu et le Barboteur et grâce aux concerts flottants



Station fluviale à Bobigny

Les navettes fluviales entre le Parc de la Villette et le pont de Bondy

Succès pour les navettes fluviales avec 18.235 passagers :

Elles ont relié, les week-ends entre le 8 juillet et le 13 août, les quatre escales : Parc de la Villette, Pantin, Bobigny et Noisy/Bondy. Quatre bateaux dont deux navettes électriques d'Icade ont relié les pôles d'animations de la Plaine de l'Ourcq, avec un départ toutes les 40 minutes. La fréquentation est en légère baisse par rapport à 2022 (19852 passagers l'été dernier), en raison de la météo et de la durée des pôles de Bondy et de Bobigny, réduits d'un week-end par rapport à l'édition précédente. Familles, adultes, associations ont utilisé ce système de navettes pour profiter d'un tour en bateau et des animations à quai : 66% d'adultes et 34% d'enfants.

2023 vente de billets	Nombre de tickets délivrés			Part du total		
	Adultes	Enfants	TOTAL	Adultes	Enfants	TOTAL
Parc de la Villette	5 285	2 564	7 849	43,8%	41,5%	43,0%
Pantin	1 611	695	2 306	13,4%	11,2%	12,6%
Bobigny – 1 week-end en moins	3 361	1 770	5 131	27,9%	28,6%	28,1%
Bondy – 1 week-end en moins	1 796	1 153	2 949	14,9%	18,7%	16,2%
Vente sur bateau	0	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
TOTAL	12 053	6 182	18 235	100,0%	100,0%	100,0%

Package « Navettes + animations à quai » : Suite au succès de ces offres testées l'été 2022, le grand public pouvait réserver en ligne, sur **#ExploreParis**, des packages avec trajet par le premier bateau au départ du Parc de la Villette, suivi d'animations à Pantin, Bobigny ou Bondy. Un bon moyen de remplir les bateaux du début d'après-midi et d'inciter le public à rester sur les pôles pour participer aux activités.

Au choix : [En bateau du Parc de la Villette jusqu'à Bobigny + atelier street-art](#), [En bateau jusqu'à Bondy + atelier sculpture de pierre](#), [En bateau jusqu'à Pantin pour un atelier tissage poétique aux Magasins Généraux...](#)

Des packages sur les derniers horaires des bateaux ont également été proposés, dans l'autre sens, au départ de Pantin avec terminus au Parc de la Villette pour profiter du Cinéma en plein air. L'offre incluait, en cadeau, une contremarque pour un transat et une couverture : [En bateau de Pantin au Parc de la Villette + Cinéma en plein air](#).



Navette fluviale sur le pôle de Bondy

Le Parc de la Villette, pôle animé avec expos, balades, cinéma en plein air et concerts flottants



Point de départ des navettes fluviales et terminus obligatoire pour les passagers embarquant à Bondy, Bobigny ou Pantin, le Parc de la Villette a offert, tout l'été, une riche programmation : Exposition RAMSES, Labyrinthe de Tim Burton, Cité des Sciences, Cinéma en plein air, Ferme de la Villette, Jardin21 et KM25,

En juillet, Villette Makerz a animé, dans la Folie des Merveilles des ateliers de construction d'O.F.N.I (Objet Flottant Non Identifié), en s'inspirant de formes géométriques présentes dans la nature. L'OFNI a été le fil conducteur pour apprendre la fabrication numérique en regroupant différentes techniques.



Ateliers construction d'OFNI avec Villette Makerz

Les visites guidées des jardins du Parc de la Villette ont remporté un franc succès : tous les dimanches et mercredis, 17 visites ont été animées avec un total de 549 inscrits. Avec de très bons commentaires : *« Deux heures de découverte éclairante sur l'histoire de ce quartier. Le chemin de la cinémathèque comme fil conducteur et les explications de la guide pour mieux comprendre ces près de 60 hectares, les « folies », la vague, la grande halle, le Trabendo... Bref Merci pour la très bonne journée que nous y avons passé. »*. Deux Randos Ourcq-La Villette ont été animées jusqu'à Pantin, à deux voix, pour des groupes d'une quarantaine de participants. Retours enthousiastes : *« Je fais part d'une belle découverte de la promenade cinématique et du canal de l'Ourcq jusqu'à la place de la pointe à Pantin. Cela a donné lieu à environ 6km de promenade avec des accompagnateurs attentionnés et très intéressants. A refaire, seuls ou accompagnés ! »*

Avec le Cinéma en plein air du 19 juillet au 20 août autour de l'Esprit d'équipe, L'Été du Canal a proposé sept cinés-balades au bord du canal de l'Ourcq et cinq croisières apéros ou street-art se terminant au cinéma.

Les cinq concerts flottants de L'Été du Canal ont fait escale sur la pelouse du cercle nord : l'Académie des Jeunes Talents Jaroussky le 23 juin, Banlieues Bleues avec **Kin'Gongolo Kiniata** le 9 juillet, le Festival métis avec **Félicien Brut** et **Thibaut Garcia** le 15 juillet, **Sequenza 9.3** avec « A Tribute to Woodstock 50/50 » le 23 juillet et Zebrook avec **Principles of Joy** le 29 juillet.

Pantin, pôle culturel avec les péniches et sportif avec le parc nautique urbain

Trois péniches culturelles animant le bassin de Pantin : En plus de la péniche Metaxu installée à l'année, Antipode quitte le bassin de la Villette et Paris Plages pour s'amarrer deux mois à Pantin, dans le cadre de L'Été du Canal. Sur un week-end, le Barboteur s'installe à côté à l'occasion de Pantin-sur-Mer, le week-end du 29-30 juillet 2023. Temps fort de l'été à Pantin, Pantin-sur-Mer, animé par Le Barboteur, Metaxu, Dock B et WTMF, a rassemblé 2000 personnes avec au programme concerts, ateliers et bar.



Pantin-sur-Mer

Sur les deux rives : avec l'ouverture sur la rive d'en face de la Guinguette des Grandes Serres avec aux manettes la cheffe Justine Piluso, les lieux où se restaurer en musique se sont multipliés sur le bassin de Pantin. Côté rive sud, les Magasins Généraux ont ouvert les portes de l'exposition Après l'Eclipse et proposé des visites guidées et des ateliers.

Zoom sur les apéros des Berges

Avec l'ensemble de ces acteurs, L'Été du Canal a programmé des apéros des berges avec au menu une visite se terminant par un verre. Au choix : [visite des anciennes Halles Pouchard suivies d'un apéro à la Guinguette des Grandes Serres](#), [découverte de l'exposition Après l'Eclipse pour finir sur la péniche Metaxu avec un verre](#), [apéro des berges sur la terrasse du Centre National de la Danse](#).

Journée hip-hop, le 16 juillet : avec Manufacture 111, le DJ JP Mano et le champion de France de beatbox 2015, Andro, le théâtre de verdure a été animé avec cours de danse hip hop, soul train, démonstration et atelier de Beatbox et bal hip hop.



Cours de danse hip hop



Atelier de Beatbox sur la péniche Metaxu

Le parc Nautique urbain de la Ville de Pantin, a proposé du 1^{er} au 20 août, de nombreuses embarcations, zodiac, paddles électriques, minipédal’eaux, pédalos, engins gonflables 2 ou 3 places, 4181 personnes ont profité de cette base nautique dont 385 enfants orientés par les centres de loisirs.

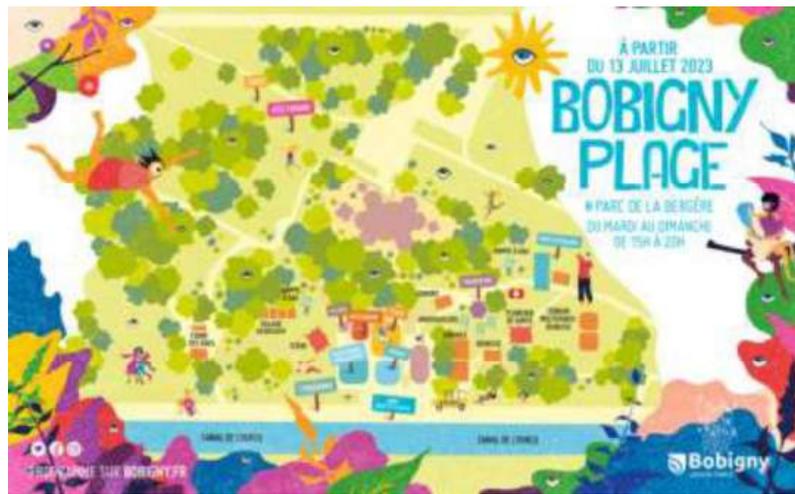


Parc nautique urbain de la Ville de Pantin

Bobigny avec Bobigny Plage, des week-ends d’ateliers et le Macki Off sur le Parc de la Bergère

1) Bobigny Plage du 13 au 30 juillet : Pôle animé par la Ville, pendant 16 jours, avec 5 zones d’animations : Jeunesse (structure dédiée, scène ouverte, toboggan aquatique, mur d’escalade), Enfance (structure dédiée avec de nombreux jeux et ateliers, zone d’ombrage pour les jeux), Senior, Scène (spectacles et concerts), Sports (terrain de badminton, tatami, terrain de basket...).

De nombreuses activités ont été proposées dans un esprit intergénérationnel : tyrolienne, tour d’escalade, scènes musicales, fête foraine, balades d’ânes. La thématique de l’eau a été développée avec une plateforme aquatique avec de nombreux jets d’eau, des bassins pédalo, un toboggan aquatique et des brumisateurs.



Belle fréquentation pour les animations de Bobigny Plage avec entre 400 à 1000 personnes par jour et 2000 les week-ends. Un public diversifié, à 60% balbynien mais venant de l’ensemble de la Seine-Saint-Denis et de Paris, avec notamment le public des navettes fluviales. Un profil jeune, avec une majorité d’enfants et d’adolescents mais également des seniors et de nombreuses familles. Les publics balbyniens sont venus de tous les quartiers de la Ville. L’ensemble des activités était proposé gratuitement au public (à l’exception de la fête foraine).

Les services municipaux ont proposé plusieurs activités : La ludothèque, le bibliobus (avec plusieurs animations autour du livre et des activités créatives), les Archives (avec une exposition sur Astérix et

Obélix), le CCAS (avec espace détente, jeux de société, séances bien-être, développement durable (actions de sensibilisation aux mégots), droits des femmes (actions autour de la santé)...

La station fluviale de Bobigny a été très fréquentée : 5131 passagers ont pris un billet de navette fluviale à Bobigny, chiffre en augmentation par rapport à 2022 (4884 billets ont été délivrés à Bobigny en 2022).

Pendant Bobigny Plage, Seine-Saint-Denis Tourisme a proposé à la Ville des temps forts culturels : deux spectacles de l'Académie Fratellini et des concerts flottants. Parmi ces temps forts, le spectacle « Suspens ! » de l'Académie Fratellini, le dimanche 16 juillet qui a réuni plus de 300 spectateurs, de très nombreux Balbyniens présents sur Bobigny Plage et des passagers des navettes venus profiter de ce spectacle. Ce spectacle de 50 mn était joué par les apprentis circassiens de l'Académie Fratellini, sur l'espace Scène de Bobigny Plage. La veille, le samedi 15 juillet, l'Académie Fratellini a joué un autre spectacle « A Portée de mains », sur l'espace Scène de Bobigny Plage. Une forme plus courte (20 mn), qui a réuni une cinquantaine de spectateurs.



2) Pendant les 3 week-ends, sans Bobigny Plage (9/10 juillet ; 5/6 août ; 12/13 août), de nombreux ateliers ont été proposés sur le parc. Ateliers street-art/Graff : avec l'artiste Meuh, Ateliers Récup : fabrication d'instruments de musique à partir de matériaux de récup avec Talacatak, Ateliers Cartographie du Canal et sérigraphie avec La Martiennerie, Atelier Confection de pochettes avec Vilette Makerz. Ces ateliers ont connu un beau succès avec une participation intergénérationnelle : enfants, jeunes, adultes. Chaque après-midi d'atelier, 300 à 400 personnes ont profité de ces ateliers.



3) Le Macki Off , week-end du 9/10 septembre :

L'Été du Canal a accueilli le Macki Off Festival, organisé par les équipes de la Mamie's et Cracki records. Programmé au départ le week-end du 5/6 août, il a été reporté, en raison de la météo, au premier week-end de septembre. 2500 personnes en ont profité le samedi et environ 1000 le dimanche.



Pôle animé par Noisy-le-Sec et Bondy, base nautique et temps forts culturels

Le pôle a été animé pendant 3 semaines et 4 week-ends, du 8 au 30 juillet.

Animations sportives : Au programme, une base nautique avec pédalos, kayaks, paddles. Des installations sportives à quai (golf, air hockey, baby-foot, trampoline...).

Navettes fluviales : 2249 personnes ont embarqué à bord de la navette fluviale au départ de ce pôle.

Spectacles : L'Été du Canal a proposé avec Fratellini, le spectacle « A portée de mains », le 15 juillet et avec la Maison des Jonglages, le 22 juillet, le spectacle De Cuyper vs de Cuyper qui a réuni plus de 400 spectateurs.



Autres temps forts : les trois concerts flottants qui ont fait escale sur ce pôle et les ateliers sculpture sur pierre proposés par le Fonds de dotation Verrecchia, le jour de l'inauguration.

Sur l'ensemble du pôle, 29 977 passages ont été comptabilisés sur les différents espaces d'animation du site : 9 342 Noiséens, 12 365 Bondynois et 8 270 d'autres villes du Département.



L'été aux Pavillons, au bord du canal tous les week-ends du 29 juillet au 20 août

Première participation à L'Été du Canal pour la Ville des Pavillons-sous-Bois qui a animé l'espace autour de la péniche Le Chat qui pêche, pendant 4 week-ends, avec au programme guinguettes, restauration, sports et structures gonflables.



Vivre l'été à Aulnay, au bord du canal de l'Ourcq, du 8 au 30 juillet

Succès pour les animations sportives et culturelles.

Le Village sport a vu sa fréquentation augmenter : 12.816 passages en 2023 contre 10.974 en 2022
12.816 passages dont 7.530 sur les activités nautiques individuels et 4.863 sur les activités à terre + 423 groupes.

Côté culture, 12 630 personnes ont participé aux nombreuses activités : Bals, concerts, breakdance, fanfare, lecture, journée de croisière solidaire



Scène à Aulnay au bord du canal avec concerts, bals, démonstrations



Restauration (midi, soir et afterwork) et base nautique

A Sevrans, les mardis des Berges et les vendredis soirs sur la Friche Kodak, du 11 juillet au 29 août

Les mardis des Berges, au bord du canal, en face de l'écluse de Sevrans, ont proposé des animations sportives (canoë, vélo, tir à l'arc...) , des ateliers graff et arts plastiques, des lectures avec le Parcomobile, des promenades en poney...

La Friche Kodak a accueilli plusieurs temps forts les soirées du vendredi : barbecues participatifs, bals populaires, concerts.



Partir en Livre, Sevrans



Base de canoë, Sevrans

Dans le Parc de la Poudrerie, bals et animations sportives

Quatre bals ont été programmés les dimanches de juillet et août : avec Orchestre Country le 16 juillet, Ambre 9 le 30 juillet, Bal de Pam le 13 août et le bal des Martine le 27 août. 300 personnes ont dansé sur le parquet pour chacun de ces 4 bals.



B/ Sur le Canal Saint-Denis et dans la boucle nord de la Seine

Sur le canal Saint-Denis, le Barboteur a animé la darse du Millénaire sur 4 dates en restant à chaque fois tout le week-end en proposant ateliers, jeux, concerts et restauration. A l'autre bout du canal, à la confluence avec la Seine, c'est le 6b et sa plage qui ont accueilli le public pour des festivals, open airs, ateliers. Pour valoriser la Street-Art Avenue, sur le linéaire du canal, balades à pied, à vélo et croisières commentées ont été programmées. Et côté Seine, les trois Villes – Saint-Ouen-sur Seine, L'Ile-Saint-Denis et Epinay-sur-Seine ont investi les berges de Seine avec des actions culturelles et sportives.

Zoom sur les Quartiers d'été du Barboteur

L'Été du canal 2023 a été marquée par la 4ème édition des Quartiers d'été du Barboteur, qui s'est déroulée du 30 juin au 27 août. Trois sites ont été investis Le Millénaire/Aubervilliers, Pantin, Bobigny Raymond Queneau. 7 événements culturels gratuits ont été animés avec une programmation composée de concerts, DJ sets, ateliers participatifs, initiations sportives et animations ludiques. Les Quartiers d'été ont rassemblé environ 22000 participants sur 20 jours de festivals.

Le Barboteur s'est amarré à la darse du Millénaire le 1er et 2 juillet avec le « GLOU-GLOU Festival » et « Microclima », le 15 et 16 juillet avec des ateliers participatifs, le 22 et 23 juillet avec « Kuronekool Festival » et le 26 et 27 août dans le cadre du « Food et Musique Festival ». En partenariat avec la Ville d'Aubervilliers et Seine-Saint-Denis Tourisme, l'offre d'ateliers a été étoffée.

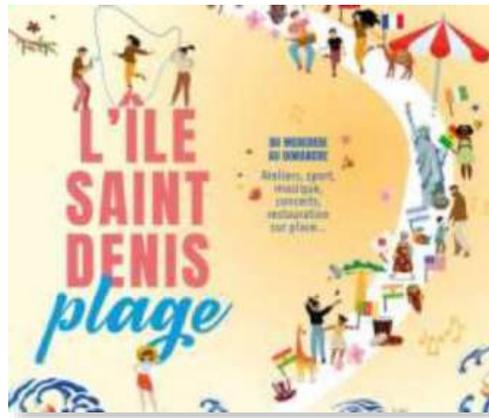


L'Été Audonien, avec des animations sur les berges et des initiations canoës

Plusieurs pôles ont été animés, du 8 juillet au 27 août : différents espaces dans le Grand Parc des Docks (serre Wangari, esplanade du château, village des sports et des associations), les berges de Seine avec du lundi au jeudi un espace chill aménagé et du vendredi au dimanche des temps guinguettes avec DJ sets, animations et jeux.

L'Ile-Saint-Denis Plage, première édition

Du 8 au 30 juillet, dans le square Fackler et le gymnase Alice-Millat, différentes activités ont été proposées : concerts, initiations à des sports, ateliers ludiques et pédagogiques, danse... Une thématique Ville-Monde a rythmé ces 3 semaines avec à l'honneur les îles et l'Afrique du 12 au 16 juillet, les Etats-Unis du 19 au 23 juillet, et le Japon et l'Asie du 26 au 30.

**Epinay : Rendez-vous des Berges, tous les dimanches de juillet à septembre**

De nombreux acteurs culturels ont été programmés pour des spectacles de cirque, danse, théâtre, bals... Pour le cirque : l'Académie Fratellini et le collectif la Horde dans les pavés. Pour des concerts : Joss DS et Flaming Soul, Régis & Régis, Cumbia y Cardon, SoulTram – collectif d'artistes du Pôle Musical d'Orgemont, Oliv' et ses Noyaux. Et pour les bals : Bal Swing, le Festival Paris L'Été...

C/ Les croisières de l'Été du Canal

64 croisières ont été programmées cet été sur le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Denis et la Seine, dont 54 croisières grand public, payantes, les week-ends et 23 en semaine, dans le cadre des croisières Solidaires.

Aperçu de quelques croisières thématiques :

[Street-art sur le canal de l'Ourcq](#) ou
[Street-Art Avenue sur le canal Saint-Denis.](#)

[Jeux Olympiques et transformations sur le canal Saint-Denis](#) et [autour de L'Ile-Saint-Denis.](#)

[Histoire et transformations du canal de l'Ourcq](#)



Des croisières musicales, et apéros en musique :

La croisière Blackpearl :

La croisière musicale House Music + Open Air, avec La Sauge

Croisières apéros avec Chéri Coco, les Chambres, les Relais Solidaires

Croisières payantes le week-end / Eté du Canal	nb de croisières	nb de passagers
Croisières payantes Eté du Canal sur le canal de l'Ourcq	35	2183
Croisières payantes Eté du Canal sur le canal Saint-Denis, le 15 juillet et le 13 août	4	283
Croisières payantes Eté du Canal sur la Seine A/R au départ du 6b avec donc passage de l'écluse de la Briche, à 2 reprises, le 15 juillet le 13 août	2	161
Total	41	2627

Croisières solidaires en semaine / Eté du Canal	nb de croisières	nb de passagers
Croisières solidaires sur le canal de l'Ourcq	19	1118
Croisières solidaires sur le canal Saint-Denis	0	0
Croisières solidaires Eté du Canal sur la Seine A/R au départ du 6b avec donc passage de l'écluse de la Briche, à 2 reprises, le 20 juillet et le 14 août	4	273
Total	23	1391

Croisières payantes et croisières solidaires Eté du Canal	nb de croisières	nb de passagers
Croisières payantes et solidaires sur le canal de l'Ourcq	54	3301
Croisières payantes et solidaires sur le canal Saint-Denis	4	283
Croisières payantes et solidaires sur la Seine A/R au départ du 6b avec donc passage de l'écluse de la Briche, à 2 reprises	6	434
Total	64	4018

D/ Les concerts flottants de l'Eté du Canal

Les 5 concerts flottants de L'Eté du Canal, entre le Parc de la Villette et Noisy-Bondy

Un premier concert flottant s'est déroulé le jeudi 22 juin avec l'**Académie des jeunes talents Philippe Jaroussky**, en partenariat avec **Alios**, entre le Bassin de la Villette et la Guinguette des Grandes Serres à Pantin.

Les 4 autres concerts se sont répartis sur les 4 derniers week-ends de juillet, faisant escale en plein cœur des pôles d'animations (au Parc de la Villette, à Pantin, à Bobigny et à Noisy-Bondy), permettant ainsi de relier les 4 pôles du canal de l'Ourcq grand gabarit, en musique, à pied ou à vélo.



L'Été du Canal a proposé à plusieurs festivals, labels et partenaires culturels de participer à la coproduction de cette 4^{ème} édition des concerts flottants :

- **Banlieues Bleues Summer Camp** (le 9 juillet avec Kin'Gongolo Kiniata),
- **Métis-Festival de Saint-Denis** (le 15 juillet avec Félicien Brut et Thibaut Garcia),
- **Est Ensemble** (le 23 juillet avec l'ensemble vocal Sequenza 9.3 et le Trio Polycordes),
- et pour la 1^{ère} année **Zebroek et le label Q-Sounds Recording** (le 29 juillet avec Principles of Joy).

Mêlant un public averti, parfois préalablement inscrit sur **#ExploreParis** (1.074 inscriptions enregistrées), au public de circonstance présent sur site, les concerts flottants marquent la vie du canal pendant l'été et constituent une signature reconnue et attendue de l'Été du Canal.

26 représentations ont ainsi pu être données, pour un public total estimé à 2.500 spectateur.trice.s.

6^{EME} PARTIE ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS

A/ Les acteurs culturels

L'année 2023 a été marquée par le déploiement de la newsletter *93 secondes*, l'expérimentation de la box culturelle et la structuration du collectif de *l'Ourcq Grand Paris culturel et créatif*. Ce collectif a pour ambition de changer le regard porté sur ce territoire pour en faire le plus grand quartier fluvio-culturel d'Europe.

a) Newsletter 93 secondes

Après son lancement en 2022, la newsletter *93 secondes* a connu une année de plein exercice. Envoyé chaque semaine à près de 50.000 contacts, ce média culturel tient toutes ses promesses avec un taux d'ouverture moyen supérieur à 30%. Le ton dynamique, la diversité des sujets, l'organisation de jeux-concours et la création de partenariats génèrent aussi des taux de clics importants.

Exemples d'articles :

- [Top 5 de la bistronomie dans le Nord-Est parisien](#)
- [Top des terrasses](#)
- [10 festivals à ne pas rater en septembre](#)
- [5 expositions gratuites à découvrir à la rentrée](#)
- 15 visites à faire cet automne
- Ainsi que des sujets sur les visites insolites qui génèrent toujours un grand intérêt : la centrale à béton Eqiom, le boulanger alternatif du 6b...

Des **jeux-concours** proposés en collaboration avec les partenaires culturels du territoire, comme **l'Orchestre Divertimento, le théâtre national de la Colline ou le Théâtre Paris Villette...** ont permis de faire bénéficier de places gratuites pour de nombreuses représentations aux lecteurs de la newsletter.

Des **partenariats menés avec des institutions culturelles** comme l'Académie Fratellini, les Rencontres Chorégraphiques Internationales de Seine-Saint-Denis ont donné une visibilité particulière à ces partenaires pour des événements précis par la création d'interviews et de vidéos.

Un **partenariat événementiel payant avec Quai 36**, pour l'événement « La Fabrique des cultures » a aussi été initié.

Si les taux d'ouverture et de clics enregistrent de bons résultats, le nombre d'abonnés est en légère baisse. Il semble nécessaire de revoir et d'intensifier notre politique d'acquisition de nouveaux abonnés.

b) Réseau de distribution France brochures système

Le réseau de présentoirs géré par la société France Brochure système (FBS) connaît depuis la crise du covid un succès moindre. Si le niveau de réservation reste convenable, plusieurs structures ont renoncé à imprimer et à diffuser des programmes papier.

Du côté de l'entreprise FBS, le retour à la normale concernant la réalimentation des présentoirs s'est avérée plus difficile que prévu, et le service n'a pas retrouvé un niveau de prestation à la hauteur de nos attentes, nécessitant des adaptations régulières qui nous ont conduits fin 2023 à un changement de prestataire.

c) Rencontres des acteurs culturels

L'année 2023 a marqué la reprise des *Rencontres des acteurs culturels*.

Organisé à la Cité Fertile, le 11 avril 2023, un rendez-vous du réseau a pris pour thème « Quelles initiatives pour un renouveau des publics ? » Ce questionnement – très présent dans les structures culturelles – a donné la parole à 3 intervenant·e·s autour de démarches innovantes :

- ✓ La Compagnie L'Ile de la Tortue, présentait l'accompagnement du projet *Les Clameuses*, un collectif d'habitantes de Clichy-sous-bois qui se sont rassemblées pour vivre une expérience de spectacle vivant et de critique
- ✓ Valérie Suner, directrice du Théâtre de la Poudrerie – théâtre des habitant·e·s, présentait la particularité d'être un théâtre sans lieu, et de devoir compter sur ses habitant·e·s pour l'accueil et la diffusion des spectacles

- ✓ Le Pass Culture, dispositif d'accès aux activités culturelles gouvernement, présentait le fonctionnement de l'application et des structures culturelles

Cette rencontre a été un beau succès puisqu'environ 70 personnes étaient inscrites, pour 35 personnes présentes lors des échanges.

d) Instagram

Le réseau social Instagram continue à progresser tant par la diversité de ses contenus que par ses followers qui sont au nombre de 4.400 à la fin 2023. Plusieurs vidéos ont été réalisées pour dynamiser la plateforme. Exemples :

- Interview de Camille Saint M'leu et de Jean-Claude Cahagnet, deux chefs étoilés du 93
- La Semeuse aux Laboratoires d'Aubervilliers
- Idées de sorties à faire pendant les vacances scolaires
- Café Kaldi, torréfacteur
- Les ateliers d'art de la RMN
- La Villa Mais d'Ici
- 3 expositions à découvrir au printemps
- La Galerie de Noisy le Sec
- Les Années Folles de l'aviation au Musée de l'Air et de l'Espace

Zoom sur les meilleurs posts Instagram de l'année

- les vidéos (Villa Mais d'Ici, La Semeuse),
- les posts sur l'Été du canal (notamment le premier réel),
- et les posts en collaboration (avec Les Pépites du 19^e et avec Sortir à Paris).

e) Box 93 secondes

Cette année une expérimentation innovante a été lancée : une box culturelle, rassemblant 3 propositions de sorties sur deux mois. L'idée était de favoriser la découverte culturelle et de proposer des tarifs réduits en achetant une box « à l'aveugle ».

Trois box ont été proposées, entre le printemps et l'été 2023, avec un plus net succès de la box estivale, réalisée en collaboration avec *l'Été du canal*.

Un très bon accueil a été réservé à ce projet par la presse (mention dans la matinale de BFM Paris), et plusieurs relais par des influenceurs locaux sont à noter. Cependant le nombre de vente n'a pas été à la hauteur de nos attentes, ce qui devrait nous conduire à redéfinir le concept si nous voulons poursuivre dans cette voie.



f) L'Ourcq, Grand Paris culturel et créatif

Le volet promotion du territoire s'enrichit aussi d'un nouveau projet : la constitution d'une fédération des acteurs de la culture au sens large autour du canal de l'Ourcq.

L'idée est de faire émerger en termes de communication un quartier culturel et créatif *L'Ourcq* qui s'étend du Parc de La Villette à la Prairie du Canal à Bobigny en passant par Pantin et Romainville.



Les acteurs sont aujourd'hui fédérés, un système d'adhésion à faible coût a été mis en place pour financer quelques actions. Une expérimentation de signalétique éphémère sous forme de pochoirs a été effectuée le long du canal en partenariat avec un lycée technique de Bagnolet.

Un mini-site « L'Ourcq, grand Paris culturel et créatif » a vu le jour sur tourisme93.com.

Un manifeste, des cartes du quartier, l'histoire de ce quartier, des balades thématiques libres et un agenda des principaux événements ainsi qu'une page « hôtel » composent ce site qui continue d'évoluer et de s'enrichir. Ces outils structurants permettront en 2024 de créer une grande fête de quartier pour incarner « l'Ourcq » de la culture auprès du grand public.

B/ L'accompagnement des professionnels de l'événementiel

L'année 2023 marque le retour à une année complète de reprise de l'activité Mice. Sur notre site Internet les demandes de privatisations continuent leur hausse (près de 200 en 2023) sans toutefois avoir retrouvé leur niveau record de 2019 (plus de 400 demandes).

a) Les Salons

L'activité de promotion auprès des professionnels a fortement repris avec la présence de Seine-Saint-Denis sur de nombreux moments professionnels. Seine-Saint-Denis Tourisme était présent sur les salons : **Réunir / Activ' Assistante** le 5 octobre, sur un stand partagé avec **L'Usine-Té Traiteur**, ce qui a généré près de 90 contacts qualifiés.

Nous étions aussi présents sur le **Salon EFFERVESCENCE 93**, le 19 octobre, organisé par la CCI Seine-Saint-Denis. Enfin nous avons participé au **Workshop DESTINATION MICE** organisé par Choose Paris Region en décembre.

b) Les éducteurs

Plusieurs éducteurs de découverte des lieux d'événements en lien avec les territoires ont été menés pour les professionnels et ont réuni plusieurs typologies de professionnels : 50% d'entreprises, 35 % d'agences événementielles, et 15 % d'associations ou d'organismes publics.

Zoom sur le parcours des educteurs proposés aux professionnels	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Parcours "Plaine Commune" : <i>Terre d'Accueil des JOP 2023</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ 29 juin 2023 (<i>circuit demi-journée</i>) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Docks de Paris par Chateaufort ▪ Le Point Fort d'Aubervilliers ▪ L'Usine (Traiteur Tê) ○ 16 participant.es sur 38 inscrit.es ➤ Parcours "Est Ensemble" : <i>Le nouveau visage de l'Est Parisien</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ 26 septembre 2023 (<i>circuit demi-journée</i>) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le CND ▪ Paris Montreuil Expo ▪ La Marbrerie ○ 21 participant.es sur 46 inscrit.es, dont 12 annulations et 13 no-shows ➤ Parcours "Paris Terres d'Envol & Grand Roissy" organisé avec l'OT Grand Roissy <ul style="list-style-type: none"> ○ 21 novembre 2023 (<i>circuit journée</i>) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Colisée Grand Paris (en travaux) ▪ Pullman CDG Airport ▪ Golf International de Roissy ▪ Paris Marriott CDG Airport ○ 18 participant.es sur 39 inscrit.es 	

Si ces parcours ont rencontré les bonnes cibles, le taux de « no-show » excède les 50%. Si le chiffre est courant dans ce secteur, il occasionne des difficultés d'organisation et actuellement aucune des parades imaginées n'arrive à endiguer ce phénomène.

d) Les Newsletters

Quatre newsletters ont été envoyées à notre fichier de prospects pour les tenir informés des nouveautés sur le territoire. L'idée est d'éditorialiser les newsletters pour attiser la curiosité de nos cibles avec des sujets comme :

- En 2023, donnez du sens à vos événements
- 7 Hotels lifestyle à découvrir dans le Nord-Est Parisien
- Musée de l'Air et de l'Espace : Vos événements aux premières loges de l'Air Show 2023
- Top 10 des expériences à vivre dans le Nord-Est Parisien

Les taux d'ouverture oscillent entre 25% et plus de 31% ce qui représente des taux tout à fait remarquables pour le BtoB.

e) Croisières pour les entreprises

De nombreuses entreprises ont demandé à Seine-Saint-Denis Tourisme d'organiser des croisières pour leurs équipes. Soit en contrepartie d'un accord de mécénat dans le cadre de *l'Eté du Canal*, soit pour un moment récréatif ou de cohésion pour leurs équipes. Ces activités contribuent à nous faire reconnaître comme des professionnels à la fois fiables et qualitatifs, mais se sont révélées faiblement rémunératrices bien que très chronophages pour les équipes. Si elles doivent être poursuivies, il conviendra de déterminer s'il faut continuer dans cette voie, dans quel cadre et pour quelle rémunération.

Les différentes croisières organisées :
 Croisière DEIAT, Croisière Airbnb France, Croisière Plaine Commune Développement,
 Croisière Sogaris, Croisière Linkcity.

Un large programme de promotion pour soutenir et amplifier la visibilité et le visitorat des différents lieux de tourisme d'agrément dans le Nord-Est parisien a été mis en place en 2023.

Les publics internationaux ont été une cible importante dans cette année pré-olympique. Trois événements ont permis de les toucher.

a) La cible Internationale

Un **workshop à Madrid** organisé par Visit Paris Region et Atout France Espagne a permis la rencontre d'une quarantaine de tour-operators espagnols pour une présentation des grands sites, des visites packagées, de l'offre culturelle, ainsi que les opportunités d'hébergement.

La clientèle espagnole est dynamique, à la recherche d'un « nouveau Paris ».

Le **show case Paris Région** constitué d'une majorité de tour-operators (TO) anglais a eu lieu le 28 septembre.

Enfin, l'incontournable événement des **Rendez-vous en France** (21 & 22 mars 2023), organisé par Atout France en collaboration avec Visit Paris Region et l'OTCP à destination des tour-operators et des agences réceptives (Destination management compagnies – DMC) a généré 28 rendez-vous préprogrammés et permis de rencontrer des professionnels européens, mais aussi du Mexique, du Canada, des USA, d'Inde, d'Israël, du Liban, de Singapour et du Japon.

En amont de cet événement des **Pré-tours #ExploreParis pour les TO et pour la presse ont été organisés**. 15 tour-operators venant d'Europe et des USA ont assisté à une visite des sites emblématiques du territoire : Marché aux Puces de Paris Saint-Ouen, Basilique de Saint-Denis, Musée de l'Air et de l'Espace avec un déjeuner au Mob House et une soirée à Zingaro. La presse internationale a, de son côté, été conviée à visiter la Basilique de Saint-Denis et les sites olympiques tels que le Stade de France et le Centre Aquatique Olympique.

b) la cible française

Seine-Saint-Denis Tourisme était présent au **Forum des loisirs culturels** organisé par le CRT Ile-de-France pour rencontrer associations et CSE et au salon **Welcomités** où le contact a été établi avec plus d'une trentaine de CSE à l'Hippodrome de Longchamps.

Un **Eductour « Experiences Nord-Est Parisien »** a eu lieu le 25 mai au Musée Paul Eluard de Saint-Denis. 25 CSE étaient présents, invités à découvrir le musée en participant aux diverses activités proposées : Escape Game, visite cauchemardesque...

Un **démarchage autocaristes en Seine & Marne** (23 février) nous a mis en lien avec 3 nouveaux autocaristes de la région. Trois partenaires étaient présents lors de ce démarchage : Paris Canal, le Musée de l'Air et de l'Espace et La Villette. Chacun a pu proposer son offre pour intégrer les catalogues des autocaristes.

Trois newsletters à destination des CSE ont été envoyées avec les nouveautés du territoire.

D/ L'accompagnement des professionnels de l'hôtellerie

Initiées fin 2022, les rencontres du *Club Hôtelier* de la Seine-Saint-Denis et du Nord-Est Parisien ont trouvé leur rythme, avec **3 réunions** organisées en 2023, dont une conjointement avec la Direction du marketing territorial et de l'Attractivité du Département.

Chaque réunion a rencontré un beau succès. On y constate une participation croissante, avec un goût particulier pour les échanges autour de la conjoncture et de l'actualité locale, la rencontre avec des prestataires et fournisseurs du territoire, et les nombreuses questions que suscite la perspective de l'accueil des JOP 2024.

La 1^{ère} réunion a eu lieu au **Campanile Paris-Est Pantin**, la seconde au **Novotel Paris Saint-Denis Stade** et la troisième à **La Galerie du 19M**, en partenariat avec le In Seine-Saint-Denis pour une rencontre avec les ambassadeurs du département aptes à proposer une offre de service adaptable aux hôtels, dans les domaines de la gastronomie, des mobilités douces et de la fête.

E/ Relations presse

L'année 2023 a été marquée par un grand nombre d'événements à destination de la presse générant d'importantes retombées. Outre l'éductour presse des *Rendez-vous en France*, qui a permis d'accueillir neuf journalistes étrangers venant de Corée du Sud, Grèce, Inde, Japon, Suisse et Taiwan sur les sites des JOP et à la Basilique de Saint-Denis, les relations presse se sont organisées autour des axes suivants.

a) Salons

Seine-Saint-Denis Tourisme était aussi présent sur le Salon **Partir en France** au Parc des Princes à Paris.

Cet événement, organisé par ADN Tourisme, consiste à réunir l'ensemble des destinations françaises leur permettant de rencontrer journalistes et influenceurs pour de potentielles collaborations dans le cadre de la valorisation des territoires. Seine-Saint-Denis Tourisme a rencontré en 2 jours plus d'une vingtaine de médias/blogs : TF1, Annahar (quotidien libanais), le Télégramme, Voyage avec vue, Actu-juridiques.com, Sud Radio...

b) Accueils Presse

Le thème de la mémoire pendant la seconde Guerre Mondiale prenant une importance particulière avec l'ouverture du Mémorial de la Gare de déportation de Bobigny, un éductour presse a été organisé le 25 mai. Une vingtaine de journalistes ont pu découvrir deux lieux de Mémoire en Seine-Saint-Denis :

- L'ancienne Gare de déportation de Bobigny, ouvert au grand public en janvier 2023 et inaugurée en tant que Mémorial en juillet 2023,
- Le Fort dit « de Romainville » situé aux Lilas, qui fut le premier camp d'internement installé en France par les nazis où plus de 7.000 personnes furent emprisonnées dont la majorité étaient des femmes.

- Et pour conclure ces deux temps forts, les journalistes ont d'accéder au sommet de la Tour TDF, située dans l'enceinte de la diffusion pour la télévision et la radio, afin d'admirer l'impressionnante vue sur le Grand Paris.

De nombreux médias y étaient présents : France Culture, l'AFP, France Bleu Paris Ile-de-France, Historia, Infos Lilas, AR Magazine, Magazine Entreprendre, Actu.juridique.com, blog Neverends, Francophonie Actualités, Yanous, blog Voyage avec vue, Sevrans le Magazine.

Les principales retombées des éducteurs presse

- ✓ France Bleu Paris IDF : [Les Français sont de plus en plus nombreux à visiter les lieux de mémoire - France Bleu](#)
- ✓ France Culture : [Fort de Romainville : des graffitis préservés pour "transmettre l'histoire des résistantes et déportées"](#)
- ✓ Voyageons autrement : [L'Ancienne Gare de Déportation de Bobigny ouverte au public \(voyageons-autrement.com\)](#)
- ✓ Voyage avec vue : [Tourisme de mémoire : ouverture du mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny](#)
- ✓ Neverends : [Le Fort de Romainville – L'ancienne gare de déportation de Bobigny – La Tour Hertzienne TDF de Romainville](#)

c) à l'occasion des 5 ans d'#ExploreParis 2023

Dans le cadre des 5 ans d'#ExploreParis, Seine-Saint-Denis Tourisme et Val-de-Marne Tourisme & Loisirs ont décidé d'organiser un blog trip avec un collectif de blogueurs appartenant à « En France Aussi », webzine 100% dédié aux blogueurs voyage.

L'événement s'est déroulé le week-end du 6 au 8 octobre. L'objectif : faire découvrir à une dizaine de blogueurs le Grand Paris et ses pépites, notamment des lieux visitables au grand public grâce à la plateforme #ExploreParis. Côté Seine-Saint-Denis un programme riche a été mis en œuvre :

- Visite de la brasserie Demory à Bobigny puis dîner au DOCK B à Pantin
- Atelier Suivez la flèche à Saint-Denis suivi d'une visite de la Basilique
- Déjeuner chez Marguerite Charlie à Saint-Denis
- Balade street art à Montreuil avec Fresh Street Art Tour

Les principales retombées de l'opération avec « En France Aussi » :

- ✓ Le Coin des Voyageurs : [Un week-end d'Exploration avec Explore Paris et En France Aussi](#) et [Découverte du Grand Paris : un voyage au cœur du Neuf Trois](#)
- Les Aventures d'Arthur et Thibaut : [Visites insolites à Paris avec Explore Paris & En France Aussi](#)
- ✓ Voyager en photos : [Que voir en Seine-Saint-Denis ?](#)
- ✓ Tu Paris Combien : [Week-end Royal dans le Grand Paris](#)
- ✓ 1916 kilomètres : [Découvrir le Grand Paris avec Explore Paris](#)
- ✓ Cahier Nomade : [Le Grand Paris, mon 2ème blogtrip EFA](#) et [Aux portes de Paris, en Seine-Saint-Denis](#)
- ✓ Avenue Reine Mathilde : [Les reines de la Basilique Saint Denis](#)
- ✓ The Tiny Points : [Découvrir la Capitale autrement avec Explore Paris](#)
- ✓ La Galerie Blog : [Blog trip à Paris : Visites de la Seine Saint Denis – Partie 1](#)

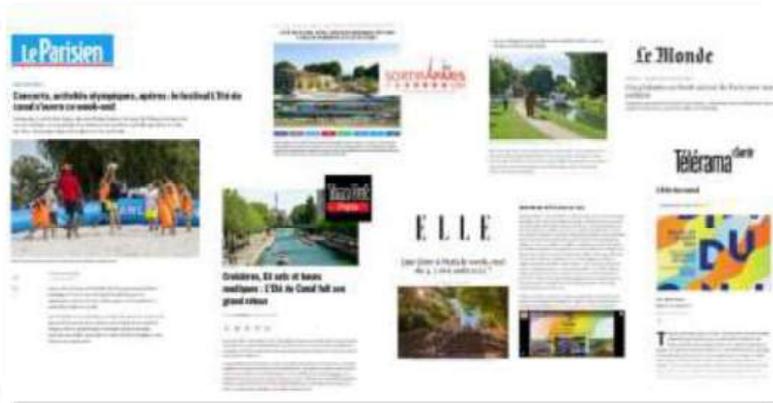
d) Relations presse à l'occasion de l'Eté du canal 2023

L'Eté du Canal est toujours un moment fort de visibilité pour Seine-Saint-Denis Tourisme.
 L'Eté du Canal a bénéficié en 2023 de 174 retombées médias

- 14 retombées TV
- 16 retombées radio
- 17 retombées presse écrite
- 125 retombées web
- 3 retombées Agence de presse
- 2 retombées réseaux sociaux

Le nombre de retombées est quasi similaire à 2022 (180 en 2022). La couverture 2023 est cependant plus diversifiée grâce à l'obtention d'interviews dans de nouveaux médias (20Minutes TV, Le Figaro TV) ou des médias inédits pour notre festival (Europe 1, RTL, TV5 Monde, etc.).





Quelques retombées Été du Canal 2023

- France Inter - [Les Franciliens embarquent à bord de croisières spéciales JOP](#)
- France Bleu Paris - [Mise en lumière de l'Été du Canal dans "A vos côtés l'été"](#)
- TV5 Monde - [Culture : à la découverte du street art avec le festival L'Été du Canal](#)
- France Bleu Paris - [Le tour d'Île-de-France en 45 étapes : le festival L'Été du Canal](#)
- France 3 Paris IDF - [Fin de la 16ème édition de l'Été du Canal](#)
- BFM Paris IDF - [Dernier week-end pour les croisières sur le Canal](#)
- RTL - [Le Village Olympique en pleine construction transforme le paysage de Seine-Saint-Denis grâce à la mise en lumière par une croisière Été du Canal](#)
- Elle - [Que faire à Paris le week-end du 4, 5 et 6 août ?](#)
- Enlarge Your Paris - [Cet été, partez en croisière dans le Grand Paris](#)
- Radio France / France Musique - [L'Été du Canal ou le festival des canaux parisiens, avec Olivier Meier](#)
- MSN.com - [Bon plan : 5 activités familiales pas chères à ne pas rater pendant le festival de l'Été du Canal](#)
- AFP - [Sur la Seine, une croisière pour découvrir les JO autrement](#)
- BFM Paris IDF - [L'Été du Canal en kayak à Sevran](#)
- Europe 1 - [Destination vacances - Découvrir le patrimoine fluvial de la Seine-Saint-Denis](#)
- 20Minutes TV - [L'Été du Canal dans l'émission "Régions en fête"](#)
- France Bleu Paris IDF - [« L'Été du Canal » : 16ème édition du festival au bord de l'eau à Paris et en Seine-Saint-Denis](#)
- France 3 Paris IDF - [Partenaire de l'Été du Canal jusqu'au 13 août 2023](#)
- Le Parisien - [Concerts, activités olympiques, apéros : le festival L'Été du canal s'ouvre ce week-end](#)
- Le Figaro TV - [Interview d'Olivier Pencilé, cheffe de projets tourisme fluvial chez Seine-Saint-Denis Tourisme, dans l'émission "Bienvenue en Île-de-France" le 6 juillet](#)
- Sud Radio - [Interview de Mathilde Christnacht, responsable développement chez Seine-Saint-Denis Tourisme, dans le "Grand Matin week-end" le 8 juillet](#)
- France Bleu Paris IDF - [Interview d'Olivier Meier, directeur de Seine-Saint-Denis Tourisme sur la Matinale du week-end le 8 juillet](#)
- Le Bonbon - [L'Été du Canal, un festival rafraichissant aux mille activités sur le Canal de l'Ourcq](#)
- Le Monde - [Cinq balades en forêt autour de Paris avec vos enfants](#)
- Le Journal des Femmes - [20 sorties estivales à faire en famille pendant les grandes vacances](#)
- Télérama - [Quinze idées de spectacles, ateliers et activités de plein air à Paris et alentour](#)
- 20Minutes TV - [L'Été du Canal revient à Paris et en Seine-Saint-Denis](#)
- Le Bonbon - [Les 25 choses gratuites et géniales à faire à Paris cet été](#)
- Télérama - [L'Été du Canal](#)
- France Info - [Où se baigner gratuitement en Île-de-France ?](#)
- Vivre Paris - [Un festival au bord de l'eau à Paris](#)
- L'Officiel des spectacles - [L'Été du Canal 2023 : un programme festif !](#)
- Libération - [Les festivals de l'été 2023](#)
- Sortir à Paris - [L'Été du Canal 2023, l'incontournable fête des canaux parisiens et de retour !](#)
- Paris Secret - [L'Été du Canal est de retour pour une 16ème édition !](#)
- Time Out Paris - [Croisières, DJ sets et bases nautiques : L'Été du Canal fait son grand retour](#)
- Bonjour Pantin et ses voisins - [L'Été du Canal revient en 2023](#)

e) Quelques chiffres clés en 2023

- Plus de 200 demandes médias traitées
- Une vingtaine d'accueils presse (éductours, accueils personnalisés, organisation de tournages, etc.) organisés et réalisés
- 35 communications envoyées au listing presse :
 - 23 communiqués (avec ou sans invitation presse) rédigés par Seine-Saint-Denis Tourisme ou repartagés
 - 12 newsletters soit une newsletter envoyée chaque début de mois
 - Taux d'ouverture à plus de 30% par communication

7^{EME} PARTIE TOURISME93.COM : UNE COMMUNICATION NUMERIQUE TOUJOURS EFFICACE

A/ Audience

Le trafic de tourisme93.com a connu en 2023 une progression par rapport à l'année 2022 avec 2,2 millions d'utilisateurs (+22,7%). Il convient néanmoins d'être prudent par rapport à cet indicateur car le changement d'outils Analytics qui a eu lieu entre 2023 et 2024 rend la comparaison des deux années délicates. Il est en effet vraisemblable que certaines données du premier trimestre 2023 ne soient pas analysées correctement ce qui peut exagérer la progression enregistrée de quelques pourcents.

B/ Acquisition et comportement

Les moteurs de recherche demeurent le canal d'acquisition principal du site, et de loin. On enregistre en effet 2,4 millions de sessions de recherche naturelle et seulement 216.000 sessions de trafic direct, 58.000 sessions en provenance de sites référents et 23.000 sessions en provenance d'emailings. Le trafic social ne dépasse pas les 8.400 sessions.

Les moteurs de recherche représentent 88% du trafic de tourisme93.com et Google se taille la part du lion avec 2,3 millions de sessions. On estime que moins d'1% des requêtes sont du « trafic marque » de type « Seine-Saint-Denis tourisme », « été du canal », « tourisme93 », etc.

C/ Engagement

Top 10 des pages les plus visitées en 2023 :

Page de destination	Vues	Utilisateurs
Page d'accueil	76.516	52.539
/acces-aux-puces-de-saint-ouen-transport-horaires.html	68.166	54.080
Se rendre au Stade de France	63.605	47.594
Salon du Livre de jeunesse de Montreuil	50.474	33.233
SIAE 2023	48.719	36.675
/les-marches-hebdomadaires-des-villes-du-93.html	40.108	28.946
/france-2023.html, infos pratiques	39.200	34.094
Japan Expo	37.450	28.144
Calendrier coupe du Monde de Rugby	35.794	28.610
Page d'accueil Eté du Canal	34.893	20.674
/puces-montreuil.html	24.743	19.659

Ces 10 pages ne représentent que 364.589 utilisateurs soit 16,7% des utilisateurs du site sur l'année écoulée.

Le trafic du mini site Eté du canal est constitué de 267.000 vues pour 115.000 utilisateurs (soit 2,33 vues par utilisateur), avec une durée de consultation de très bonne tenue (2,33 minutes par session en moyenne).

Le trafic du mini site Basilique est constitué de

- ✓ 147.793 vues
- ✓ 72.465 utilisateurs
- ✓ Vues par utilisateur : 2,04
- ✓ Durée d'engagement moyenne 1,41

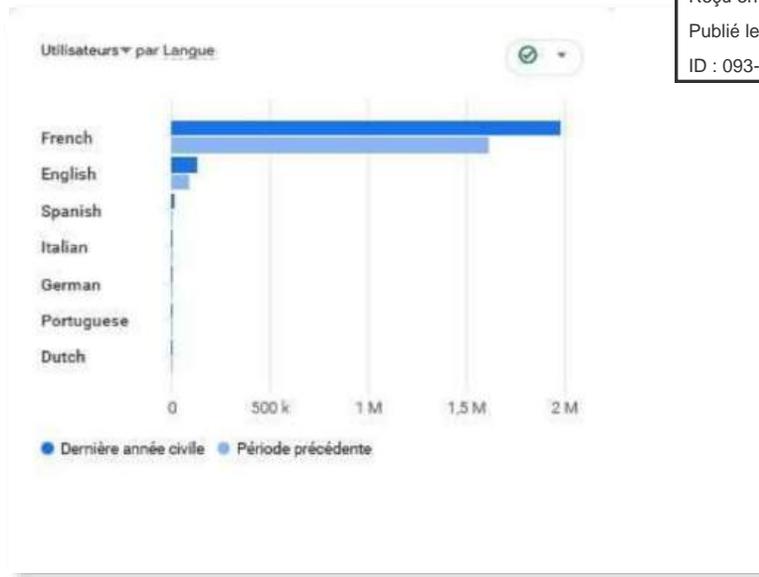
D/ Données démographiques et langues

L'étude des données linguistiques montre que les préférences linguistiques des internautes qui fréquentent tourisme93.com sont toujours très majoritairement le français malgré l'effort de mise à jour du site anglais et la création du site espagnol au printemps 2022.

90% du trafic provient d'internautes situés en France (87% en 2022).

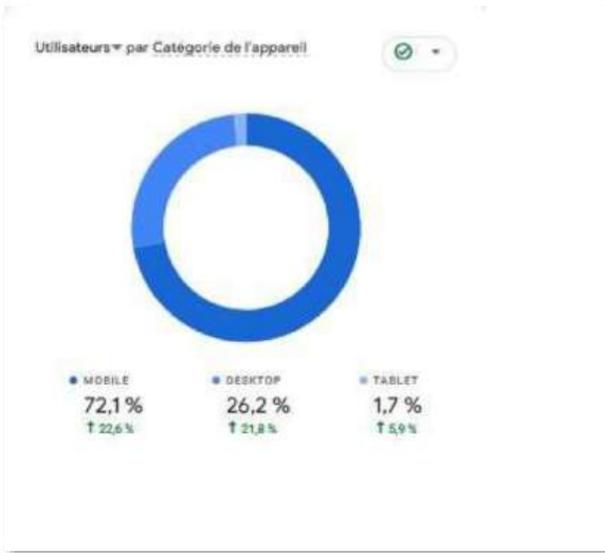
Les cinq premières villes d'origine du Traffic sont : Paris, Saint-Denis, Bordeaux, Lyon et Lille. Paris représente à elle seule 783.185 utilisateurs (35% du trafic).

Non seulement les connexions à tourisme93.com se font essentiellement depuis la France, mais la langue la plus utilisée est le français loin devant l'anglais.



E/ Types d'appareils

La part des connexions depuis des smartphones ne cesse d'augmenter depuis des années. L'ancienne version du logiciel Analytics enregistrait que 66% des internautes se connectaient aux pages de tourisme93.com via un smartphone en 2021 et 71% en 2022. En 2023, le nouveau logiciel Analytics nous apprend que ce sont désormais plus de 72% des sessions qui se font depuis un téléphone portable (66% en 2021).



POUR CONCLURE

Seine-Saint-Denis Tourisme témoigne au quotidien, par sa présence active dans tous les domaines de jeu du développement touristique, d'une utilité appréciée par les acteurs du territoire.

Ses résultats sont largement en croissance : volume d'activité, nombre d'opérations, fréquentation des publics, qualité du relationnel avec les porteurs de projets de toute nature...

Après la coupe du Monde de Rugby en 2023, le rendez-vous des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 doit s'affirmer comme déterminant pour changer non seulement l'image de la Seine-Saint-Denis, en tant que terre par excellence de l'héritage olympique, mais l'ensemble de la destination Paris, afin que ses quartiers émergents qui s'y trouvent, jeunes, créatifs, conviviaux, solidaires, prennent place dans le grand bain de l'offre touristique de la destination.

L'évolution des représentations de Paris, des valeurs qu'inspire la destination, de l'imagerie à laquelle elle renvoie, de l'imaginaire qu'elle suscite, de ses transcriptions cartographiques, seront autant de points d'appui pour poursuivre l'écriture de la belle destinée touristique à laquelle est promis le nord-est parisien.

Au-delà des Jeux et des dynamiques qui les accompagnent, ce sont bien toutes les transformations que connaît la Seine-Saint-Denis qui peuvent et doivent constituer nos principaux ressorts. Nos voies fluviales, nos pistes cyclables, nos espaces verts, nos cultures urbaines, nos artisans, notre architecture contemporaine, nos tiers lieux, notre multiculturalisme, notre sens de l'accueil, nos galeries d'art, notre rapport au monde, notre patrimoine médiéval, nos richesses muséographiques, nos pépites cachées, nos maraîchers bio... sont les graines du tourisme urbain de demain.

Le réseau des transports publics, par ses extensions en cours ou à venir, offrira à ce potentiel mille et unes occasions de s'épanouir. Dès 2024 avec l'extension des lignes 11 et 14 du métro, l'anniversaire du T8, puis dans la demi-décennie à venir les lignes 15, 16, 17, l'extension du T1.

Avec désormais 19 salarié·e·s en CDI (représentant 18,3 ETP) porteur·euse·s d'une expertise étendue, doté d'outils performants et d'un réseau ambitieux de collaborations métropolitaine, Seine-Saint-Denis Tourisme est en position d'affronter ces défis.

Il est proposé à l'assemblée générale d'APPROUVER le bilan d'activité 2023 et les perspectives d'action pour 2024 proposés par le Conseil d'administration.

93 Seine Saint Denis
c|a.u.e



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

LE CAUE 93, UN OUTIL AU SERVICE D'UN TERRITOIRE

Le mot de la Présidente



PASCALE LABBÉ

2023 représente une année de développement intense des actions du CAUE avec l'étoffement de l'ensemble de ses missions : le conseil auprès des particuliers et des collectivités territoriales ; l'information et la formation du public professionnel ; la sensibilisation du jeune et du grand public.

De nouvelles permanences de conseil architectural ont ouvert dans de nombreuses villes du département permettant d'accompagner un plus grand nombre de Séquano-Dionysien.nes dans leur projet de construction et de rénovation. Les sollicitations des maîtrises d'ouvrage sur le montage de formation sur mesure se font également plus nombreuses autour de la diffusion et de la transmission d'une culture architecturale auprès de leur personnel.

Nos dispositifs participatifs de concertation et de co-conception en amont des projets suscitent l'intérêt des collectivités ; nous les mettons en œuvre sur de nombreux territoires dans le cadre de projets portant sur la renaturation des cours de récréation et d'autres espaces publics. Plus largement, le CAUE accompagne l'ensemble des publics face à la nécessaire adaptation de la ville aux conséquences du dérèglement climatique, autant sur des projets de renaturation d'espaces publics que sur des opérations d'adaptation du bâti, afin d'œuvrer pour la qualité du cadre de vie des Séquano-Dionysien.nes.

Pascale Labbé,
Vice-présidente au Conseil départemental de
Seine-Saint-Denis chargée de
l'égalité femmes-hommes,
Présidente du CAUE 93

L'ÉQUIPE EN 2023



VALENTINE VUILLERMOZ
Directrice



SAMIA FELLAHI
Assistante de direction



CÉLINE KARMAN
Assistante des
chargés d'études



MARIE LARRIEU
Documentaliste
Webmaster



GUILLEMETTE MORIN
Chargée études
Urbaniste



JUSTINE BOURGEOIS
Chargée d'études
Architecte conseiller



FABRICE ANTORE
Chargé d'études
Architecte conseiller



MÉLANIE OUPINDRIN
Chargée d'études
Architecte



ESTELLE ROUSSEL
Chargée d'études
Architecte conseiller



EMMANUEL GROS
Chargé d'études
Paysagiste



FARIBA NOURDEH
Architecte conseiller



KITTERIE VERDIER
Architecte conseiller



PEGGY GARCIA
Architecte conseiller

Stagiaires

CAMILLE LECLERC
Stagiaire Architecte

LORENZO BIGARAN
Stagiaire Urbaniste

MILA DATRIGE
Stagiaire Urbaniste

LES CAUE D'ÎLE-DE-FRANCE LES 8 CAUE RÉUNIS EN UNION RÉGIONALE

Depuis 2000, les 8 CAUE de la Région francilienne se sont regroupés dans une association régionale : « Les CAUE d'Île-de-France », afin de valoriser leurs savoir-faire et les travaux menés aux échelles départementale et régionale. Ils mettent ainsi en commun des moyens et des ressources, mènent des actions de formation, organisent des événements de réflexion sur les pratiques et les enjeux de l'aménagement en Île-de-France, conduisent des manifestations à destination du jeune et du grand public. Les CAUE d'Île-de-France mènent ces actions en partenariat avec les acteurs

franciliens, élus, services de l'état, institutions, leur faisant profiter de leur expertise locale qui en retour, font bénéficier les départements des échanges conduits à l'échelle de la région. En 2023 les actions telles que les Enfants du Patrimoine, les Journées nationales de l'architecture, l'Observatoire de la qualité architecturale du logement ainsi que des actions de formation à destination des services instructeurs et des Agences locales de l'énergie ont été conduites à l'échelle régionale avec les différents CAUE départementaux.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2023

QUATRE REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

M. BEAUSSANT, Directeur régional et interdépartemental de l'Agriculture et de la Forêt d'Île-de-France

M. CHALEIX, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale en Seine-Saint-Denis

M. CONDOMINES, Directeur de l'Unité Territoriale de l'Équipement et de l'Aménagement

MME ROQUIER-CHAVANES, Cheffe du pôle 93, Architecte des Bâtiments de France, SMAP

SIX REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. FOURCADE, Conseiller Départemental, Maire de Pierrefitte-sur-Seine

MME FRANCKET, Conseillère Départementale Maire d'Aubervilliers

MME GIRARDET, Conseillère Départementale, Vice-Présidente du CAUE

MME LABBE, Conseillère Départementale, Présidente du CAUE

MME LECROQ, Conseillère Départementale

M. MONANY, Conseiller Départemental

QUATRE REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

M. BARGAS, Président de la Société Française des Urbanistes

MME DURAND, Conseillère Régionale de l'Ordre des Architectes

M. GENDRE, Président du Syndicat des Architectes de la Seine-Saint-Denis

M. RUER, Président de la Fédération Départementale du Logement, Secrétaire du CAUE

DEUX PERSONNES QUALIFIÉES

MME BUFFARD, Paysagiste conseil DRIEA - UD93

M. GUYARD, Architecte conseil DRIEA - UD93

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL

MME MORIN, Chargée d'études

SIX MEMBRES ÉLUS

M. COGNAT, Président de SOLIHA EST PARISIEN

M. DELACROIX, Conseiller en charge de l'Habitat et du foncier, Plaine Commune

MME DUBRAC, Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

M. LANGLOIS, Administrateur de l'UDAF 93

M. MOURY, Vice-Président d'Est Ensemble en charge de l'Habitat, du Renouvellement urbain, de la Lutte contre le logement indigne et de l'Encadrement des loyers

M. NADOLNY, Président de la Chambre Syndicale des Géomètres

SOMMAIRE

■ LE MOT DE LA PRÉSIDENTE, L'ÉQUIPE EN 2023 & LES CAUE D'ÎDF	P 2
■ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION & LE SOMMAIRE	P 3
■ INFORMATION & FORMATION DES PROFESSIONNELS	P 4-7
■ CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES	P 8-11
■ CONSEIL AUX PARTICULIERS	P 12-13
■ SENSIBILISATION DU JEUNE & DU GRAND PUBLIC	P 14-19
■ RESSOURCES DOCUMENTAIRES	P 20-21
■ PROJET D'ACTIVITÉ	P 22-23



**INFORMATION & FORMATION
DES PROFESSIONNEL.LE.S**

LES RENDEZ-VOUS DU CAUE DES EXPLORATIONS DU TERRITOIRE PROPOSÉES AUX PROFESSIONNEL.LE.S

Les rendez-vous sont organisés chaque mois à destination des professionnel.les qui travaillent en Seine-Saint-Denis et en petite couronne. Ces visites ont pour objectif d'acquérir une meilleure connaissance de l'actualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans notre département et d'alimenter la réflexion de toutes en présentant des réalisations remarquables sur notre territoire. Cette année, le CAUE a pu proposer à de nombreux professionnel.les, la visite de réalisations et d'aménagements de qualité en lien avec les Jeux Olympiques et paralympiques 2024. En effet, le CAUE a proposé la découverte de l'ensemble des grands équipements et aménagements réalisés pour les Jeux 2024 situés sur le territoire de la Seine-Saint-Denis. En complément, des visites d'opérations remarquables de logements et d'espaces publics ont également été proposées.

Retrouvez l'ensemble de nos visites proposées sur <https://www.caue93.fr/nos-rendez-vous-des-professionnels/les-rendez-vous-du-caue-93>

DE JANVIER À DÉCEMBRE 2023
372 INSCRITS



MARDI 24 JANVIER
LOGEMENTS BRIQUES AU RAINCY



JEUDI 16 FÉVRIER
PISCINE OLYMPIQUE DE SAINT-DENIS LA PLAINE



MERCREDI 05 AVRIL
MÉMORIAL ANCIENNE GARE DE DÉPORTATION BOBIGNY



MERCREDI 12 AVRIL
PISCINE D'AULNAY BASSIN ENTRAÎNEMENT DES JEUX



MERCREDI 10 MAI
ARENA ADIDAS



JEUDI 08 JUIN
TOUR PLEVEL À SAINT-DENIS



MARDI 04 JUILLET
"DÉBITUMER LA VILLE" : PROMENADE À AUBERVILLIERS



MARDI 26 SEPTEMBRE
BENJAMIN FLEURY LOGEMENT À SAINT-DENIS



MARDI 10 OCTOBRE
CENTRE SPORTIF ET SCOLAIRE CÔTÉ BOURGET



MARDI 21 NOVEMBRE
VILLAGE DES MÉDIAS CÔTÉ DUGNY



JEUDI 7 DÉCEMBRE
LOGEMENTS HAMO MONTREUIL

CYCLE DE RENCONTRES SUR LES COURS OASIS

EN PARTENARIAT AVEC LE SYNDICAT MARNE VIVE

Séminaires et visites de cours OASIS

En partenariat avec le Syndicat Marne Vive, les CAUE 94 et 77, un cycle de rencontres a été initié portant sur la thématique des cours OASIS à destination des maîtres d'ouvrage engagés ou souhaitant s'engager dans cette démarche.

Un premier webinaire introductif a été proposé en octobre 2022 permettant une approche large et générale de la démarche OASIS. S'en est suivi un deuxième temps de rencontres portant plus spécifiquement sur la thématique de la désimperméabilisation, le mercredi 31 mai 2023. Des retours d'expériences ont été partagés par la Direction Nature Paysage et Biodiversité du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis dans les collèges et par le CAUE 75, pionnier de la démarche OASIS, à propos des sols et des matériaux mis en oeuvre dans ces projets de renaturation des cours de récréation.

Par la suite, une visite de la cour OASIS du collège Victor Hugo de Noisy-le-Grand a été proposée aux participants afin de découvrir concrètement ce type d'aménagement. Soixante-dix participants, élus et techniciens des collectivités locales du périmètre du SAGE Marne Confluence, ont ainsi pu bénéficier de ces retours d'expériences.

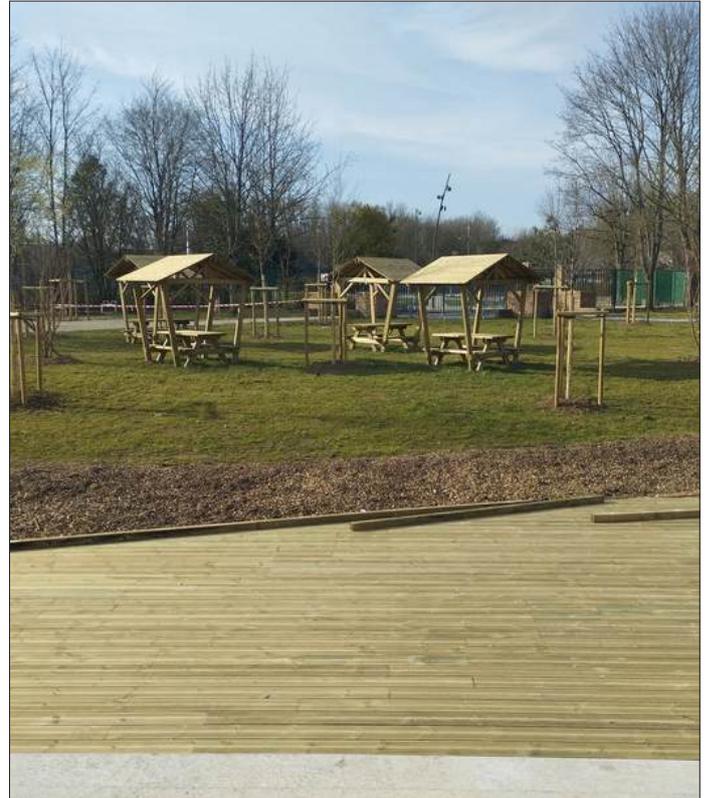
Une deuxième visite a été organisée à Choisy-le-Roy (Val de Marne) dans les écoles Paul Langevin et Nelson Mandela toujours sur la thématique de la gestion de l'eau.

Recueil bibliographique : "Accompagnement à la transformation des cours d'écoles"

En complément des rencontres du cycle Cours OASIS, le Syndicat Marne Vive et les CAUE 77, 93 et 94, ont réalisé un recueil bibliographique, afin de permettre aux porteurs de projets d'approfondir leurs recherches sur le sujet et d'étendre le champ des possibilités. Celui-ci est organisé autour de 5 rubriques :

1. Retours d'expériences
2. Guides techniques
3. Ressources pédagogiques
4. Subventions
5. Accompagnement

Ce document est téléchargeable ici > [Recueil bibliographique](#)



PARTENAIRES : SMV, CAUE 77, 94



PARTENAIRES : SMV, CAUE 77, 94
70 PARTICIPANTS

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

A L'ÉCHELLE DE LA RÉGION FRANCILIENNE



Formation Plaine commune - service instructeur

A la demande de l'EPT Plaine Commune, le CAUE a conçu et animé une formation sur mesure adaptée aux besoins et au territoire à destination du service instructeur de permis de construire. Cette formation, dont l'objectif était de sensibiliser à la dimension architecturale, urbaine et patrimoniale des projets, a été pensée en quatre modules :

- . Typologie architecturale et urbaine des territoires de l'EPT, le vocabulaire et les techniques constructives ;
- . La réhabilitation et la reconversion du patrimoine industriel en Seine-Saint-Denis ;
- . Les matériaux mis en œuvre en façade ;
- . Les fondamentaux du développement durable.

PARTENAIRE : PLAINE COMMUNE- SERVICE INSTRUCTEUR
25 PARTICIPANT.E.S



Formation Plaine commune - service aménagement

Deux journées de formation ont été animées à destination du service aménagement et habitat de l'EPT Plaine Commune. L'objectif était de sensibiliser le service aux fondamentaux de l'architecture et de leur transmettre des clefs d'analyse afin de mieux comprendre les projets d'architecture qu'ils ont à piloter sur leur territoire. Cette formation a été orientée sur les projets neufs pour répondre aux besoins du service. Un atelier en salle a permis de débattre et d'échanger sur les notions d'insertion et d'évolution de l'architecture.

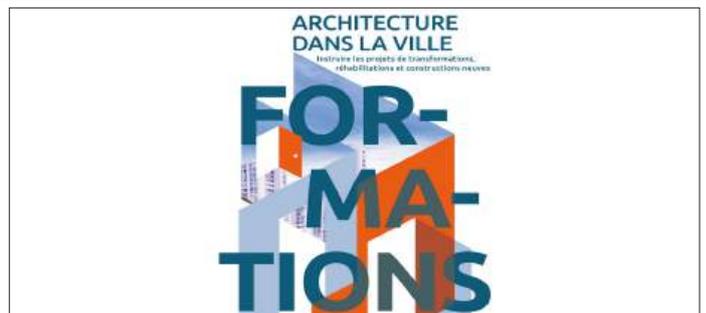
PARTENAIRE : PLAINE COMMUNE- SERVICE AMÉNAGEMENT
32 PARTICIPANT.E.S



Formation pour les Agences locales de l'énergie

La Métropole du Grand Paris a sollicité l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France pour concevoir et animer deux journées professionnelles dont l'objet était la qualité architecturale dans le projet de rénovation. L'enjeu de cette formation a été d'explorer les pistes opérationnelles permettant la conduite de projets de rénovation tout en préservant la qualité architecturale des bâtiments en question. Une présentation de l'histoire de l'architecture et de l'évolution de la protection des monuments a notamment été proposée, ainsi que des visites d'opérations remarquables de rénovation.

PARTENAIRE : AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT, CAUE IDF
15 PARTICIPANT.E.S



Architecture dans la ville

Depuis plusieurs années, l'Union Régionale des CAUE d'Île-de-France anime une formation « l'architecture dans la Ville » répartie en 4 modules à destination des professionnels de l'urbanisme. La formation propose de mieux comprendre et apprécier le projet architectural et son insertion dans son environnement, en neuf comme en réhabilitation. Elle permet d'apprendre à situer les bâtiments dans leur contexte historique et paysager, de connaître les caractéristiques constructives, les matériaux qui composent les bâtiments neufs et réhabilités, de maîtriser les enjeux énergétiques et environnementaux auxquels les projets doivent répondre.

PARTENAIRES : LES CAUE D'ILE-DE-FRANCE
24 PARTICIPANT.E.S

FORMATIONS À DESTINATION DES ENSEIGNANT.ES

ORGANISÉES PAR LE RECTORAT DE CRÉTEIL EN PARTENARIAT AVEC LES CAUE DE L'ACADÉMIE



Utopies, uchronies, dystopies

Une conférence sur l'histoire des utopies et sur les liens entre utopies, cités idéales et urbanisme moderne a été organisée à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine de Paris, animée par le CAUE à destination d'un groupe d'enseignant.es de l'académie de Créteil, le 27 mars 2023. En lien avec la thématique « Utopie, Dystopie, Uchronie que nous apprennent-elle de nos sociétés ? », il s'agissait d'explicitier par une série d'exemples la relation historique qui s'est établie entre la pensée utopique, courant philosophique qui débute à l'époque gréco-romaine, les projets de cités-idéales et l'urbanisme moderne.

PARTENAIRES : DAAC - ACADEMIE DE CRETEIL, CAUE 94
30 PARTICIPANT.E.S



Architecture et formes urbaines - le béton & les gares

Les 16 et 17 avril 2023, une formation sur l'emploi du béton en architecture et sur la naissance au début du XXe siècle d'un langage architectural porté par le mouvement moderne et des avant-gardes artistiques a été animée par les CAUE 93 et 94, suivie d'une visite de deux sites emblématiques de la construction en béton armé à Pantin (le Centre national de la Danse et le site des Magasins généraux). Les 7 et 8 décembre 2023, en lien avec la thématique « architecture de gares », les enseignant.es de cette formation ont effectué deux visites de gares en Seine-Saint-Denis (le mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny et le chantier en cours de la gare des Six-routes à La Courneuve du Grand métro) organisées par le CAUE.

PARTENAIRES : DAAC - ACADEMIE DE CRETEIL, CAUE 94
30 PARTICIPANT.E.S



Changement climatique : enjeux scientifiques et sociaux

Ce stage a pour objectif de permettre aux enseignant.es de réfléchir de manière globale et transversale aux problématiques liées au changement climatique. Dans ce cadre, les CAUE ont proposé une matinée consacrée à exposer les impacts attendus du changement climatique en ville ainsi que les stratégies d'adaptation pour y faire face. Par la suite ils ont guidé les participant.es en leur proposant une balade urbaine en suivant le chemin de l'eau jusqu'à la Marne, à Noisy-le-Grand, pour illustrer une palette de solutions d'aménagement en terme de gestion alternative des eaux pluviales et du risque d'inondation.

PARTENAIRES : DAAC - ACADEMIE DE CRETEIL, CAUE 77 & 94
27 PARTICIPANT.E.S



Séminaire de la mission éducation au développement durable

Le séminaire de la mission Education au développement durable organisé par la Direction des services départementaux de l'éducation nationale s'adressait aux conseillers pédagogiques de circonscription du 2nd degré. L'objectif de cette journée était de présenter des réalisations visant à s'adapter aux changements climatiques. Dans ce cadre, le CAUE a organisé un atelier sous forme de jeu de rôles autour de la mise en place de projets OASIS sur de la renaturation des cours de récréation.

PARTENAIRES : DSDEN
50 PARTICIPANT.ES



CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

COUR OASIS

REPENSER L'AMÉNAGEMENT ET LES USAGES DES COURS DE RÉCRÉATION



Pour faire face au changement climatique, il est aujourd'hui nécessaire d'adapter la ville et en particulier les cours de récréation des établissements scolaires. Dans ce but, le CAUE propose d'accompagner les services des Villes et du Département pour transformer ces surfaces asphaltées en îlots de fraîcheur, suivant une méthodologie de co-conception, donnant la parole à tous les usagers de l'école.

Plusieurs cours d'établissements séquano-dionysiens ont déjà été réaménagés selon les principes OASIS : désimperméabilisation des sols, utilisation de matériaux naturels, apport de végétation, d'ombre et d'eau. À ces enjeux climatiques s'ajoutent des enjeux d'usages. Au contraire des espaces de récréation standardisés, la cour OASIS offre une plus grande mixité d'usages et des activités non générées au contact de la nature.

L'objectif de l'accompagnement proposé par le CAUE est d'aboutir à un plan de réaménagement faisant consensus pour l'ensemble des acteurs et actrices du projet : les élèves, l'équipe pédagogique et périscolaire, les services techniques, le personnel en charge de l'entretien ainsi que les parents d'élèves. Dans ce cadre, le CAUE 93 a conçu une méthodologie de co-conception auprès de l'ensemble de ces usagers qui se déroule en deux temps : > l'élaboration, par les élèves, d'un projet commun qui prendra en compte les enjeux climatiques (apport de végétation, d'ombre et d'eau), leurs propres besoins ainsi que ceux de tous les autres usagers de la cour de récréation. Les élèves traversent les différentes étapes du projet urbain : du diagnostic de leur cour existante jusqu'à la matérialisation de leur projet de cours OASIS en maquette. L'ensemble de ces maquettes sont ensuite



exposées au sein de l'établissement afin de sensibiliser l'ensemble des usagers aux réflexions en cours ;

> en parallèle, le CAUE accompagne également les services techniques de la Ville ou du Département en charge des travaux et de la gestion future de la cour de récréation dans le développement, la réalisation et la réception du projet. A l'issue de la démarche participative, le CAUE synthétise ces travaux sous la forme d'un cahier de préconisations et d'un plan programmatique illustré puis le transmet aux services techniques en charge de la conception et de la réalisation des travaux. Après la livraison de la cour OASIS, des ateliers participatifs permettent aux élèves de s'approprier leur nouvel environnement et d'en prendre soin.

Depuis 2021, le CAUE 93 accompagne de plus en plus de collectivités territoriales souhaitant s'engager dans cette démarche, des écoles maternelles aux collèges en passant par les écoles élémentaires.

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS ACCOMPAGNÉS EN 2023 :

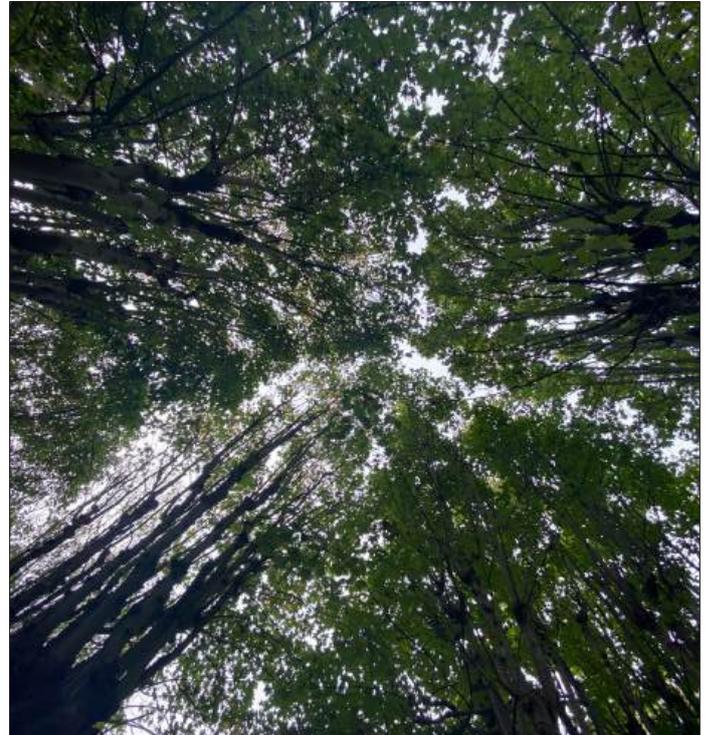
- ECOLE MATERNELLE BALZAC À TREMBLAY-EN-FRANCE
- ECOLE ÉLÉMENTAIRE EDOUARD HERRIOT À NEUILLY-PLAISANCE
- GROUPE SCOLAIRE PAUL SERELLE À NOISY-LE-GRAND
- GROUPE SCOLAIRE LES RICHARDETS À NOISY-LE-GRAND
- GROUPE SCOLAIRE L'OISEAU LYRE À NOISY-LE-GRAND
- ECOLE ÉLÉMENTAIRE FRATERNITÉ À ROMAINVILLE
- ECOLE ÉLÉMENTAIRE LANGEVIN À NOISY-LE-SEC
- COLLÈGE SAINT EXUPÉRY À ROSNY-SOUS-BOIS
- COLLÈGE FRANÇOISE DOLTO À VILLEPINTE
- COLLÈGE ANATOLE FRANCE À DRANCY
- COLLÈGE BALZAC À NEUILLY-SUR-MARNE
- COLLÈGE MARIE CURIE AUX LILAS

OBSERVATOIRE DES ARBRES DE LA SEINE-SAINT-DENIS

UN INVENTAIRE PARTICIPATIF DES ARBRES REMARQUABLES

Le Département de Seine-Saint-Denis, le CAUE 93 et l'EPT Plaine commune ont lancé en 2023 un Observatoire des arbres. Son objectif est de mieux connaître le patrimoine arboré, dans les domaines publics et privés, par un recensement participatif ouvert à tout.es. Expérimenté sur le territoire de Plaine Commune, ce site collaboratif et participatif a vocation à être élargi à l'ensemble du territoire départemental. L'Observatoire a pour ambition d'être accessible à toutes : aucune connaissance ou compétence particulière n'est requise pour signaler un arbre sur la plateforme. Son esthétique, son âge, ses dimensions, sa rareté, sa place dans le paysage, sa capacité d'accueil de biodiversité, ou l'histoire et les croyances, sont autant d'éléments qui permettent d'identifier un arbre hors du commun. Les arbres ainsi identifiés sont ensuite analysés par une commission d'expert.es et de professionnel.les du territoire afin de sélectionner les arbres retenus qui seront classés au PLUI de Plaine Commune, leur permettant de bénéficier d'une protection juridique.

<https://seinesaintdenis.observatoiredesarbres.fr/>



PARTENAIRES : DÉPARTEMENT DE SSD & PLAINE COMMUNE

PLAN ECO-COLLÈGE DU DÉPARTEMENT

ANALYSE DU VOLET ARCHITECTURAL DES PROJETS DE COLLEGES

Concernant le Plan Eco-collège 2021-2030, le CAUE contribue annuellement aux commissions de jurys et aux concertations avec les communes sur les territoires concernés par l'implantation de nouveaux collèges, par la rénovation ou la restructuration de collèges existants. En 2023, le CAUE a réalisé dans le cadre de deux commissions de jurys, une analyse détaillée du volet architectural des offres pour deux projets de rénovation-extension :

- le collège Antoine de Saint-Exupéry à Noisy-le-Grand : commission technique le 21.09.23 ;
- le collège Albert Camus à Rosny-sous-Bois : commissions techniques pour les offres initiales le 06.09.23 et pour les offres finales le 08.01.23.

Cette analyse vise sur chacune des offres à formuler des avis sur des critères d'insertion sur le terrain, et de qualité architecturale et paysagère des projets. Une synthèse intégrée au rapport de commission contribue à aider les membres des jurys à orienter leurs choix et décision pour la désignation des lauréats de ces futurs chantiers.



PARTENAIRES : DÉPARTEMENT 93, DEJ, VILLES DE SEINE-SAINT-DENIS

ÉTUDE D'IMPACT D'UN AMÉNAGEMENT TRANSITOIRE

LA RD22 DE DEMAIN À SAINT-OUEN

Avec la Ville de Saint-Ouen-sur-Seine et Plaine Commune, le Département porte un projet de requalification de la RD22. L'objectif est de réaménager la voie pour favoriser les modes actifs, renforcer la présence de la nature et expérimenter de nouveaux usages. La mission du CAUE 93 se concentre sur l'évaluation du projet de requalification de la séquence rue du Docteur Bauer, qui s'inscrit dans un contexte de mutation urbaine plus large avec la réhabilitation de la patinoire et le réaménagement des espaces publics adjacents.

Fin juillet 2023, le groupement de maîtrise d'œuvre propose une mise en double sens du barreau Nord, libérant le barreau Sud et le parvis arrière de la patinoire. Une zone de rencontre bus-piéton-cycliste et des aménagements temporaires y sont donc installés.

En août et septembre 2023, le CAUE 93 mène différents temps d'observations, au cours desquels différents outils sont utilisés pour recueillir les avis et les envies des usager.e.s (observations, comptages, entretiens). Ces données, retranscrites sous forme de cartes annotées et de diagrammes, ont permis de réaliser un diagnostic de l'appropriation des installations et de proposer des préconisations d'aménagements temporaires et définitifs.



PARTENAIRES : VILLE DE SAINT-OUEN-SUR-SEINE, PLAINE COMMUNE & LE DÉPARTEMENT DE SSD

HABITAT PARTICIPATIF EN BRS À NOISY-LE-GRAND

CONSTITUTION ET AUTONOMISATION DU GROUPE DE FUTUR.ES HABITANT.ES

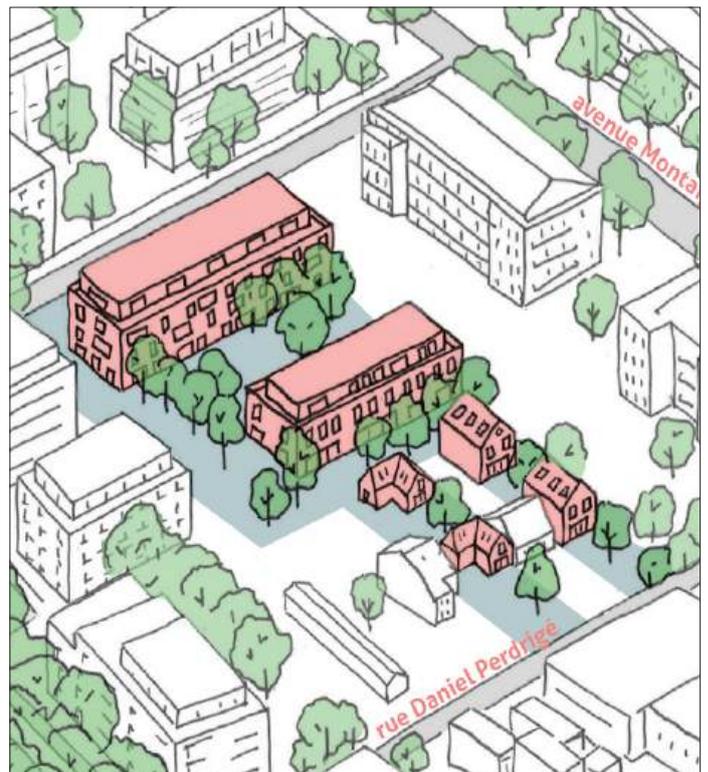
Afin de répondre aux enjeux de production de logements qualitatifs et abordables et pour favoriser le développement des parcours résidentiels au sein de la ville et notamment du parc social, la SOCAREN et la ville de Noisy-le-Grand développent un programme intergénérationnel de 43 logements en accession sociale (BRS) au sein de la ZAC des Bas-Heurts dans une démarche d'habitat participatif.

Dans ce contexte, la SOCAREN a sollicité le CAUE 93 afin d'être accompagné tout au long du projet, pour sensibiliser et outiller le collectif habitant.e.s afin qu'ils et elles soient en mesure de co-concevoir leurs espaces de vie.

Le CAUE est mobilisé lors des étapes suivantes, jalonnant l'ensemble de la démarche participative :

- le recrutement du collectif d'habitant.e.s ;
- son autonomisation au travers d'ateliers de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et à l'environnement ;
- la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- le suivi du projet de l'esquisse à la livraison

Parmi les différents acteurs engagés dans le cadre de cette opération d'habitat participatif, le CAUE endosse ainsi un rôle de tiers de confiance auprès du collectif d'habitant.e.s qui peut le solliciter tout au long de la démarche pour aborder ou approfondir une thématique spécifique.



PARTENAIRES : SOCAREN & LA VILLE DE NOISY-LE-GRAND

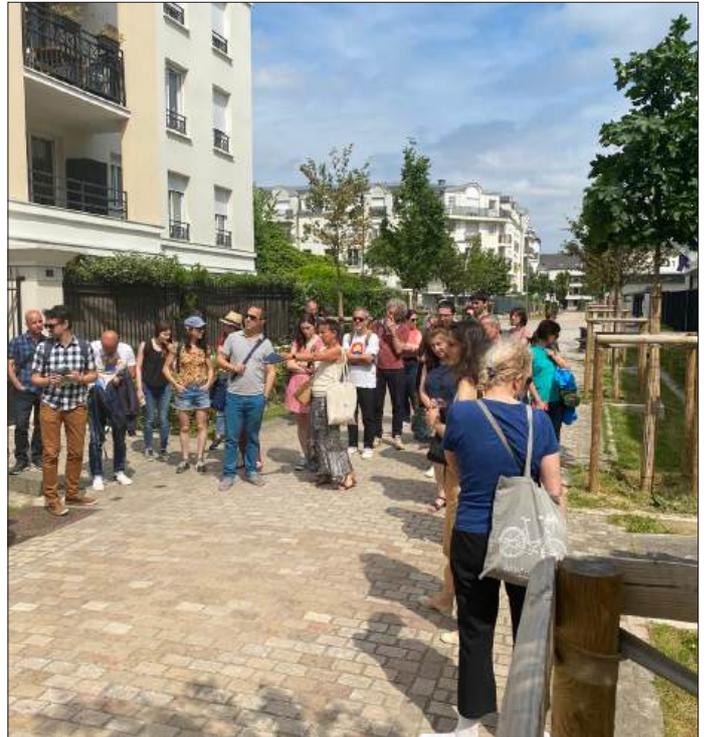
PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN NEUILLY S/MARNE

DISPOSITIF DE SENSIBILISATION AU SEIN DE LA MAISON DU RENOUVELLEMENT

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier Val Coteau/Fauvettes à Neuilly-sur-Marne, le CAUE a été mandaté pour concevoir et animer des ateliers participatifs au sein de la Maison du projet à destination des habitant.es du quartier, petits et grands.

Lors des vacances de la Toussaint, deux animations ont été imaginées et animées par le CAUE. La première « En ville, ça chauffe ! », était destinée à sensibiliser les enfants à la notion d'Ilot de Chaleur Urbain. Un public de 12 écoliers a exploré cette notion lors d'un parcours urbain actif afin de dresser un état des lieux et de réfléchir à des solutions en terme d'aménagement pour participer au rafraîchissement urbain.

La seconde animation intitulée « La nature a de la valeur ! » a réuni une vingtaine de jeunes et quatre adultes autour d'une conférence-conversation pour comprendre l'évolution du rapport homme/nature dans le temps.



PARTENAIRE : MAISON DU RENOUVELLEMENT URBAIN VAL COTEAU /FAUVEttes

ACTIONS PONCTUELLES, GROUPES DE TRAVAIL

Club des paysagistes franciliens de l'IAU

Les paysagistes de L'Institut Paris Région ont décidé de relancer le club des paysagistes franciliens en réunissant leurs partenaires historiques pour un échange autour des nouvelles dispositions du SDRIF-E.

Club paysage DRIEAT

La journée du Club paysage 2023 de la DRIEAT était dédiée cette année à l'agriculture dans nos paysages, depuis les vastes espaces ruraux jusqu'à la ville dense.

Atlas des paysages - Paris

A l'occasion de l'Atelier de l'Atlas de paysages de Paris #2, le CAUE a participé aux discussions afin de partager son expérience autour des méthodes de délimitation et de définition des unités paysagères.

SAGE Croult Enghien Ville Mer

Participation au comité de suivi du référentiel des paySAGEs de l'eau du SAGE Croult-Enghien-Vieille mer, qui consistera en un cahier de recommandations visant à valoriser et à mettre davantage en lumière la présence de l'eau (eau pluviale, cours d'eau, plan d'eau et zones humides...) à travers le volet paysager dans les projets d'aménagement.

Procédure extension de classement la Poudrerie

Accompagnement des services de l'État de la DRIEAT et de la Ville de Vaujours dans le cadre de la procédure d'extension de classement du parc forestier de la Poudrerie.

Jury de concours

Construction de 44 logements ZAC du Fort d'Aubervilliers - Lot E4
Située sur les communes d'Aubervilliers et de Pantin
Sessions de jury : 6.12.2022 et 09.03.2023
Maîtrise d'ouvrage : 3F groupe Action logement

CDACI

Le CAUE est membre de la Commission départementale d'aménagement commercial de la Seine-Saint-Denis.

Association des cités-jardins d'Ile-de-France

Participation à la journée d'étude du 14 novembre 2023 : comment servir la cause des cités-jardins et au groupe de travail « impliquer les habitants ».

Groupe EKOPOLIS "Rehabiliter"

Participation à l'élaboration du cycle Réhabi(li)ter #11 : comment adapter l'existant au dérèglement climatique et risques naturels ?

PLUI Plaine Commune

Le CAUE est membre du comité scientifique dans le cadre de l'étude de sécurisation et de confortation du volet « patrimoine bâti » du PLUi de Plaine Commune.

PLUI Paris Terre d'Envol

Le CAUE accompagne la mission PLU/PLUI de l'EPT Paris Terre d'Envol visant l'élaboration du PLUI.

PLUI Est Ensemble

Le CAUE est membre du comité de pilotage sur le volet patrimoine de la révision du PLUI de l'EPT d'Est Ensemble.



ABCEAIRE DU PARTICULIER

DES FICHES CONSEILS À DÉSTINATION DES PORTEURS DE PROJETS

<p>A</p> <ul style="list-style-type: none"> Abri de jardin Achat - vente Aides financières pour l'amélioration de l'habitat Alignement Amiante Antenne de téléphone mobile Antenne parabolique Arbre - relations de voisinage Arbre - protection, coupe et abattage Architecte Architecte voyer de la ville de Paris Architecte-conseiller des caue Architecture écologique-architecture bioclimatique Assainissement Assurance construction Assurance responsabilité Avap-zppaup <p>B</p> <ul style="list-style-type: none"> Balcon Batiment et sante Bois construction Bornage Bruit & isolation acoustique Bureau de controle <p>C</p> <ul style="list-style-type: none"> Cadastre Caue (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) Certification Champignon 	<ul style="list-style-type: none"> Chauffage Cheminée (conduit et souche de cloison) Cloison Cloture Coefficient d'occupation des sols (cos) Combles et aménagement des combles Contrat d'architecte Contrat de construction de maison individuelle (c.C.M.I.) Copropriete <p>D</p> <ul style="list-style-type: none"> Déchet domestique Déclaration préalable Descriptif Développement durable Devis Diagnostic de performance énergétique (dpe) Diagnostic technique immobilier Documents techniques unifiés <p>E</p> <ul style="list-style-type: none"> Économies d'énergie dans le logement Édifice menacant ruine Électricite Emprise au sol Enduit extérieur Énergies renouvelables Enseigne et publicité Escalier Extension <p>F</p> <ul style="list-style-type: none"> Fenêtre Fenêtre de toit Fissure <p>G</p>	<ul style="list-style-type: none"> Garde-corps Gaz Géomètre-expert <p>H</p> <ul style="list-style-type: none"> Handicap et logement Haute qualité environnementale <p>I</p> <ul style="list-style-type: none"> Isolation thermique <p>L</p> <ul style="list-style-type: none"> Labels de performance énergétique Limite séparative Logement décent - normes minimales d'habitabilité Loi carrez Lotissement <p>M</p> <ul style="list-style-type: none"> Mandataire Mare Mezzanine Mitoyennete Mur Mur végétalisé <p>N</p> <ul style="list-style-type: none"> Notaire Nuisances sonores aéroportuaires <p>O</p> <ul style="list-style-type: none"> Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) 	<ul style="list-style-type: none"> Ordre des architectes <p>P</p> <ul style="list-style-type: none"> Paysagiste Permis de construire Permis de démolir Piscine Plafond Plan local d'urbanisme (plu) Plancher Plans Plomb Pompe à chaleur Projet de construction Puits canadien (puits provencal) <p>Q</p> <ul style="list-style-type: none"> Qualité de l'air intérieur <p>R</p> <ul style="list-style-type: none"> Radon Règlement sanitaire départemental (RSD) Réglementation thermique <p>S</p> <ul style="list-style-type: none"> Sécurité incendie Servitude de passage Solaire photovoltaïque Solaire thermique Surélévation Surface de plancher <p>T</p> <ul style="list-style-type: none"> Termites et autres insectes xylophages Terrain à bâtir Toiture terrasse Toiture végétalisée 	<p>V</p> <ul style="list-style-type: none"> Vente en l'état futur d'achèvement (vefa) Véranda Vide sanitaire Volet roulant Vue - servitude de vue
--	--	---	---	---

Les CAUE d'Île-de-France proposent une série de fiches thématiques pour répondre aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement. L'ensemble de ces fiches accessibles sur les sites des CAUE et de l'Union Régionale forment l'Abécédaire des particuliers. Ces documents qui n'ont pas de valeur de conseil juridique sont classés par ordre alphabétique. Ces fiches comprennent une définition, des conseils de professionnel. Les des CAUE, reprennent des questions fréquemment posées par les particuliers, fournissent des éléments réglementaires et proposent des liens vers des sites pour des recherches approfondies sur la thématique en question.

Plusieurs réunions d'un groupe de travail, réunissant les CAUE d'Île de France, ont eu lieu en 2023 pour mettre à jour les fiches, vérifier les définitions et la nature des conseils. Ce travail a permis de croiser les regards, de préciser les définitions et d'actualiser les références. Le groupe de travail se réunira en 2024 pour poursuivre le travail et compléter l'Abécédaire de nouvelles définitions afin de continuer à enrichir cet outil. L'actualisation de L'Abécédaire sera terminée dans le courant de l'année 2025. Le CAUE 93, impliqué dans la création de certaines fiches, a participé à tous ces ateliers.

CONSEIL AUX PARTICULIERS

DES PERMANENCES GRATUITES AU CAUE ET DANS 15 VILLES DU DÉPARTEMENT



PERMANENCES DÉCENTRALISÉES

VILLE D'AUBERVILLIERS	77
VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS	58
VILLE DE BOBIGNY	31
VILLE DE LA COURNEUVE	23
VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE	76
VILLE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS	1
VILLE DE MONTEUIL	95
VILLE DE NOISY-LE-SEC	55
VILLE DE PANTIN	42
VILLE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE	6
VILLE DE ROMAINVILLE	72
VILLE DE SAINT-DENIS	27
VILLE DE STAINS	9
VILLE DE TREMBLAY-EN-FRANCE	92
VILLE DE VILLETANEUSE	7

AU CAUE 112

Le CAUE propose des permanences de conseil architectural gratuit à l'ensemble des habitant.es de Seine Saint-Denis porteur.se.s d'un projet de construction, de réhabilitation ou de réaménagement. Ces permanences ont lieu de deux manières : au sein des locaux du CAUE une fois par semaine tous les lundis, et de manière décentralisée au sein de quinze communes du département, à des fréquences variables en fonction des territoires.

En 2023, une convention a été signée avec l'EPT Plaine Commune afin d'ouvrir de nouvelles permanences décentralisées au sein de plusieurs villes de l'EPT. Des permanences étaient déjà assurées à Epinay-sur-Seine et Aubervilliers ; et sur demande de Plaine Commune des permanences ont été mises en place à Saint-Denis, l'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Villetaneuse, Pierrefitte-sur-Seine et Stains, soit six nouvelles villes, représentant une hausse importante du nombre de permanences assurées sur le département.

En 2023 ce sont 783 permanences architecturales qui ont été assurées sur l'ensemble du département. Les demandes des pétitionnaires concernent en grande majorité la faisabilité réglementaire en vue d'achat, l'extension ou la transformation d'un logement ou d'un local, et, dans une moindre mesure, l'architecture ou l'aspect environnemental du projet. Les travaux envisagés par les personnes sont soit des constructions neuves, soit des extensions, des reconstructions, des surélévations, des réaménagements de combles ou encore des réaffectations. Dans le cadre des permanences décentralisées, les temps d'échanges avec les services urbanisme sont également prévus afin que les instructeurs puissent échanger et partager certains dossiers avec les architectes conseils du CAUE.



**SENSIBILISATION
DU JEUNE & DU GRAND PUBLIC**

DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION À LA VILLE

A DESTINATION DES COLLEGIEN.NES EN PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT



Exposition itinérante « Les collèges de Seine-Saint-Denis, un patrimoine commun »

L'exposition retrace l'évolution de cette institution scolaire - le collège - qui en ayant massifié et démocratisé l'enseignement secondaire a également permis la constitution d'un patrimoine architectural riche et varié de 130 collèges en Seine-Saint-Denis. Le format de l'exposition, présentée aux Archives départementales en 2022 a été adapté pour en proposer le prêt et l'installation au sein des collèges du département. Ce format itinérant a été l'occasion d'œuvrer à la programmation en 2023 d'un nouveau dispositif pédagogique intitulé « classe médiatrice ; des collégien.nes guides ».

PARTENAIRES : ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, COLLÈGES PASTEUR DE VILLEMOMBLE ET THÉODORE MONOD DE GAGNY



Classes médiatrices ; des collégien.nes guides

À partir de l'exposition itinérante "Les collèges en Seine-Saint-Denis, un patrimoine commun" implantée durant six semaines dans l'établissement, et de la présentation des ressources de l'Atlas des Collèges, quatre ateliers ont été proposés à un groupe d'élèves de 6e, au collège Pasteur à Villemomble et au collège Théodore Monod à Gagny. Ces séances avaient pour objectifs pédagogiques : la découverte de l'architecture ; l'histoire de son collège et de son quartier ; l'histoire de l'enseignement scolaire ; l'écoute, la prise de note, l'argumentation à l'oral. Des visites guidées par les collégien.nes ont été organisées à l'issue de ce dispositif pédagogique.

**PARTENAIRE : LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE SSD
2 CLASSES MÉDIATRICES PARTICIPANTES**



Les Parcours de découverte urbaine

Les Parcours de découverte urbaine ont pour ambition de sensibiliser les élèves à l'architecture, à l'urbanisme et au patrimoine de leur environnement proche. En leur donnant des clés de lecture, cette action permet aux collégien.nes de connaître leur territoire et d'en appréhender les dimensions architecturales, urbaines et paysagères. Ce dispositif convoque le champ de l'histoire, de l'écologie, ou encore des arts plastiques. Il vise à faire le lien entre les perceptions in-situ de leur quartier via une promenade, la transmission de connaissances théoriques, et des ateliers où les élèves sont invités à mener une production plastique.

**PARTENAIRE : DCPSSL - DÉPARTEMENT DE SSD
10 CLASSES PARTICIPANTES**



Osez l'Ourcq !

Du 7 avril au 20 juin 2023, le CAUE a invité 14 classes de cycle 3 et 4 de Seine-Saint-Denis à découvrir l'architecture et les paysages urbains au fil du canal de l'Ourcq, à Pantin. Les élèves ont été guidés sur le parcours munis d'un carnet d'activités. Au sein de chaque équipe, les élèves ont identifié les éléments correspondant aux photographies du carnet et les ont localisées sur le plan du parcours. Ils ont été régulièrement invités par leur guide à échanger sur leurs observations. À l'issue du parcours, une séance en classe de restitution a été animée par le CAUE.

**PARTENAIRES : DSDEN, DCPSSL - DÉPARTEMENT DE SSD
6 COLLÈGES, 8 ÉCOLES, 14 PARCOURS, 10 SÉANCES DE RESTITUTION EN CLASSE**

DIVERS DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS LOCAUX



Osez le Canal de Saint-Denis !

À l'occasion du bicentenaire du canal de Saint-Denis un dispositif de sensibilisation au canal a été imaginé avec Plaine Commune, Aubervilliers et Saint-Denis, en 2022. La Ville d'Aubervilliers a souhaité de nouveau proposer ces visites guidées sur son territoire du 9 au 30 juin 2023. Ce dispositif a invité écolier.es et collégien.nes de la commune d'Aubervilliers à découvrir au fil du canal de Saint-Denis les paysages urbains qu'il traverse, munis d'un carnet contenant une série de photos numérotées dans le désordre et à resituer sur un plan. À l'issue du parcours, une séance en classe de restitution est animée par le CAUE.

PARTENAIRE : VILLE D'AUBERVILLIERS
3 ÉCOLES PARTICIPANTES



Atelier cité-jardin à Stains

A l'initiative de l'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France un dispositif de sensibilisation au patrimoine de la cité-jardin de Stains a été animé auprès d'une classe du collège Joliot-Curie. Le CAUE est intervenu dans ce cadre pour proposer une séance de sensibilisation aux changements climatiques, suivie d'un atelier de conception pour des actions à promouvoir au sein de la cité-jardin de Stains de demain autour des thématiques suivantes : gestion des déchets, mobilités douces, nature dans la ville, appropriation des espaces publics.

PARTENAIRES : COLLÈGE JOLIOT-CURIE DE STAINS & L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES CITÉS-JARDINS IDF
1 CLASSE DE 4^{ÈME} & 1 CLASSE DE CM2



Jardine ton école à La Courneuve

A raison de dix séances sur l'ensemble de l'année scolaire, ce dispositif vise à sensibiliser les enfants au vivant, par le jardinage et la plantation de bacs potagers. Cette pratique permet aux enfants de bénéficier de clés de compréhension concrètes au sujet de la ville nourricière, et de mettre à l'épreuve l'ensemble des composantes liées à la vie d'un espace naturel, telles que l'eau, la lumière, ou encore la faune. De la graine à l'assiette, différentes tâches et techniques inhérentes aux cultures et aux saisons sont abordées. L'ensemble de ces séances s'attachent à ritualiser les pratiques et à rendre les enfants, acteur.ices de leurs espaces communs.

PARTENAIRE : VILLE DE LA COURNEUVE
1 CLASSE PARTICIPANTE



La semaine des arts au Lycée Suger

À l'occasion de la semaine des arts, une classe de seconde a pu découvrir l'architecture, le métier d'architecte, les étapes d'un projet, les outils mais aussi les enjeux sociaux et environnementaux de la profession. Les élèves ont ensuite été invités à passer à la pratique en imaginant des structures écologiques à installer dans leur cour de récréation. Après avoir identifié ses besoins et ses envies, chaque groupe a formalisé son idée sous forme de maquette.

PARTENAIRE : LYCÉE SUGER, VILLE DE SAINT-DENIS
1 CLASSE PARTICIPANTE

L'APPEL À PROJET ARCHIPEL PORTÉ PAR LE RECTORAT

DES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES SUR MESURE A DESTINATION DES LYCÉEN.NES

Dans le cadre de l'appel à projets Archipel, initié par le Rectorat, le CAUE propose un dispositif de sensibilisation à l'architecture, auprès des lycées de la Seine-Saint-Denis, autour de 3 axes :

- . Sensibiliser les élèves à l'architecture et à l'urbanisme de leur ville et de leur territoire,
- . Aborder le construit par les matériaux, les techniques, les enjeux (sociaux, économiques, culturels, patrimoniaux, urbains) et par l'histoire,
- . Présenter les métiers de l'architecture et du patrimoine.

En 2023 quatre dispositifs pédagogiques de ce type ont été déployés.



Comprendre le vivant par le jardinage de la cour
Cité scolaire Jean Renoir à Bondy

La cité scolaire Jean Renoir de Bondy, bénéficie de nombreux espaces enherbés disponibles aux plantations. Dans le cadre de l'enseignement de SVT, et à l'initiative du club vert de l'établissement, une forte demande de végétalisation de ces espaces a été exprimée. Cet atelier vise donc à sensibiliser les élèves, et à mener un projet d'aménagement, par une approche pratique et une démarche d'observation à toutes les saisons. Les participant.es s'accordent le droit d'expérimenter des techniques afin de pérenniser le vivant sur deux parcelles situées au centre de la cour.

PARTENAIRE : DAAC-ACADÉMIE DE CRÉTEIL
UNE CLASSE PARTICIPANTE



Végétaliser les toitures et les cours de récréation
Lycée horticole de Montreuil

Un groupe d'élèves de bac professionnel et de BTS du Lycée horticole de Montreuil a suivi un dispositif pédagogique portant sur les projets de renaturation des cours de récréation OASIS et de toitures végétalisées. Des séances théoriques ont eu lieu en classe pour présenter ces projets et leurs ambitions. Des visites de cours OASIS et de toitures végétalisées ont également été assurées afin de faire découvrir ces réalisations aux élèves (cour du collège Victor Hugo, toitures végétalisées de Mozinor à Montreuil, collège Flora Tristan à Paris 20^e).

PARTENAIRES : DAAC-ACADÉMIE DE CRÉTEIL

Photographier la recomposition du territoire urbain de Saint-Denis - Lycée Suger à Saint-Denis

Ce projet concerne la classe de première professionnelle de la filière Photographie du Lycée Suger à Saint-Denis ; il est à la croisée du programme de géographie, "la recomposition du territoire : métropolisation, périurbanisation" et de leur matière professionnelle. Dans le cadre d'un projet photographique réalisé par les élèves, le CAUE a organisé plusieurs visites guidées de sites emblématiques du département pour transmettre des clés de lecture et de compréhension aux élèves afin de mieux comprendre l'évolution urbaine de leur territoire. Une exposition des photographies prises par les élèves a eu lieu à la Mairie de Saint-Denis à l'issue de ce dispositif.

PARTENAIRE : DAAC-ACADÉMIE DE CRÉTEIL
9 PARTICIPANT.E.S

Faire le choix de la nature

Lycée international à Noisy-le-Grand

Le CAUE est intervenu au Lycée international de l'est Parisien auprès d'une classe de seconde afin de donner des clés de compréhension du changement climatique, tant à l'échelle planétaire qu'à l'échelle locale. Trois séances intégrant deux balades urbaines ont permis aux élèves de comprendre les pistes d'atténuation et d'adaptation que mettent en place les collectivités locales pour faire face au changement climatique et de visualiser comment cela se traduit, sur le terrain, à Noisy-le-Grand.

PARTENAIRE : DAAC-ACADÉMIE DE CRÉTEIL
UNE CLASSE PARTICIPANTE

LA SENSIBILISATION À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES RÉGIONAUX SOUTENUS PAR LA DRAC

Les architectes et les paysagistes dans les classes

Ce dispositif, mené en partenariat avec la DRAC IDF, le CROAIF et la FFP, invite des professionnels bénévoles à intervenir dans les classes et à parler d'architecture, de ville et de paysage aux élèves des écoles maternelles, élémentaires, des collèges ou des lycées.

Le CAUE met en relation des enseignant.es à l'initiative d'un projet pédagogique et des professionnels du cadre de vie qui souhaitent présenter leur travail à des élèves.

Un "petit-déjeuner pédagogique" au couvent des Récollets à Paris a été proposé le 27.09.2023 au public professionnel afin de faire connaître ce dispositif et d'inciter architectes et paysagistes à y participer. Dans ce cadre, une cinquantaine de professionnels a assisté à cette matinée où différents projets de sensibilisation auprès du jeune public et des outils pédagogiques ont pu être partagés avec les participant.es.



PARTENAIRES : DRAC, CROAIF, FFP
16 CLASSES PARTICIPANTES

Les Enfants du Patrimoine

Cette manifestation organisée avec le soutien de la DRAC Île-de-France, propose au public scolaire de visiter de nombreux sites franciliens connus ou méconnus, la veille du week-end des Journées européennes du patrimoine. L'objectif est de permettre aux jeunes et à leurs enseignants de découvrir le patrimoine architectural, urbain et paysager de leur ville, de leur département ou encore de leur région, lors de visites informatives, poétiques ou ludiques, de promenades architecturales, de parcours urbains ou encore d'ateliers.

En 2023, 28 sites partenaires ont rejoint la programmation sur le territoire de la Seine-Saint-Denis permettant d'accueillir 45 classes, soit 1 017 élèves, le 15 septembre 2023. A titre d'exemple les lieux, trois sites de la SNCF (Saint-Denis, La Plaine et Villetaneuse), la Basilique de Saint-Denis, la cité-jardin de Stains...

A l'échelle de la région francilienne, ce sont 264 partenaires qui ont accepté de faire partir de la programmation 2023 avec 19 813 élèves ayant pu en bénéficier.

Depuis 2021 cette manifestation, initialement francilienne, a été déployée par le Ministère de la culture, à l'échelle nationale.



PARTENAIRES : DRAC ET 28 SITES EN SSD
1017 ÉLÈVES 45 CLASSES PARTICIPANTES

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

VILLETANEUSE : L'ARCHITECTURE POUR RÉPARER LA VILLE

Pour les Journées européennes du patrimoine, le CAUE a décidé de privilégier un territoire peu visité, qui présente pourtant des réalisations architecturales emblématiques : Villetaneuse.

Petit bourg plâtrier situé à flanc de butte, rien ne prédestinait Villetaneuse à être la ville qu'elle est devenue. Depuis le 20ème siècle, elle s'est métamorphosée, en multipliant sa population par quinze et en faisant appel à des architectes utopistes et ambitieux.

Ce parcours met en lumière le patrimoine architectural et naturel riche mais méconnu de Villetaneuse : son université, ses ensembles de logements emblématiques, ses jardins-ouvriers, son nouveau centre-ville, son cimetière paysager, etc. On découvre les rêves d'aménagement déçus, la persistance d'une culture ouvrière, des infrastructures surprenantes et des poches de biodiversité insoupçonnées. En creux, c'est un portrait emblématique et sensible de la Seine-Saint-Denis que dessine la trajectoire urbaine de Villetaneuse : entre contraintes géographiques, passé industriel et architectures pionnières.



PARTENAIRES : DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS, VILLE DE VILLETANEUSE
25 PARTICIPANT.ES

SUIVEZ LES GUIDES AUX ESPACES D'ABRAXAS VISITES

VISITES GUIDÉES PAR LES HABITANT.ES

En partenariat avec l'APES, association de bailleurs, et la ville de Noisy-le-Grand, le CAUE a animé en 2020 un dispositif de formation auprès d'un groupe d'habitant.es du quartier d'Abraxas afin qu'ils deviennent guide de leur quartier à travers l'animation de visites guidées pour le grand public. Depuis, des séances de formation complémentaires ont été assurées afin de pérenniser les visites grand public animées par les habitant.es.

Dans le cadre d'une exposition au sein de l'arche assurée par l'agence Genius Loci du 17 au 25 juin 2023, des visites guidées ont été assurées par certain.es habitant.es ayant suivi la formation Suivez les guides !

Une centaine de visiteurs a pu bénéficier de ces visites à l'occasion de cette exposition.



PARTENAIRES : APES, VILLE DE NOISY-LE-GRAND, GENIUS LOCI
UNE CENTAINE DE PARTICIPANT.ES

LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

ARCHIPEL FRANCILIEN - PETIT GUIDE DE VOYAGES EN ÎLE-DE-FRANCE

Chaque année à l'occasion des Journées nationales de l'architecture, les CAUE d'Île-de-France proposent une découverte documentée du territoire francilien, avec de nouvelles collections de voyages d'architecture. Depuis 2020 les CAUE IDF ont initié une collection de voyages "Archipel francilien - petits guides de voyages en Île-de-France". Pour chaque édition, chaque CAUE produit un parcours inédit qu'il propose de deux manières lors des JNA : par des visites guidées in situ et par l'adaptation de cette promenade sous un format digital via l'application Archistoire. Ce format numérique permet de pérenniser les parcours conçus en donnant accès à un parcours géolocalisé composé de dix étapes, des analyses de site, un reportage photographique, des capsules sonores ainsi que des documents d'archives.

Pour l'édition 2023 le parcours conçu pour les Journées européennes du patrimoine à Villetaneuse a été repris et enrichi. Des recherches documentaires et incographiques ont été menées afin de développer le parcours sous un format numérique.



ARCHIPEL FRANCILIEN



Huit voyages d'architecture inédits proposés par les CAUE franciliens pour les #JNArchi2023

PARTENAIRES : DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS, VILLE DE VILLETANEUSE, DRAC 50 PARTICIPANT.ES



LES JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE

LEVEZ LES YEUX : UNE JOURNÉE À DESTINATION DU PUBLIC SCOLAIRE

A l'image des Enfants du patrimoine, la veille des Journées européennes du patrimoine, la veille du week-end des Journées nationales de l'architecture est réservée aux animations de sensibilisation à l'architecture du public scolaire, le vendredi 13 octobre, à travers l'événement "Levez les yeux".

En effet, afin de démocratiser l'architecture et la rendre accessible aux plus jeunes, le CAUE s'associe à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et à l'Association régionale des cités-jardins en proposant un programme d'activités pour les enseignants du territoire et leurs élèves.

Dans ce cadre, plusieurs visites ont été proposées autour de la découverte de la cité-jardin de Stains, de l'architecture industrielle à Pantin et des bords paysagers de l'Ourcq aux Pavillons-sous-Bois.



PARTENAIRES : DSDEN, DRAC, ASSOCIATION REGIONALE DES CITÉS-JARDINS 8 CLASSES



RESSOURCES DOCUMENTAIRE

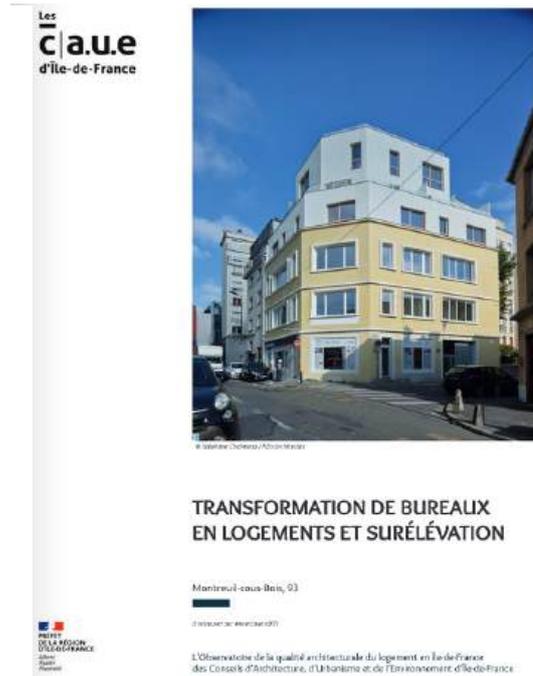
OBSERVATOIRE DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE DU LOGEMENT

L'Observatoire est un outil de valorisation de la qualité architecturale du logement en Île-de-France. Il a été créé en 2005 par les 8 CAUE d'Île-de-France à la demande de la Direction Générale du Patrimoine et de la Direction régionale des affaires culturelles de la région Île-de-France. L'Observatoire interroge la qualité architecturale du logement et ses conditions d'émergence en analysant des opérations de logements selon plusieurs critères évolutifs, dont des critères de pérennité, d'insertion et d'usage. Depuis 2020 l'Observatoire approfondit le sujet de la rénovation dans un contexte de massification de la rénovation énergétique du bâti. Au-delà des objectifs de performance énergétique poursuivis, quels sont les effets de ces opérations sur la qualité architecturale et urbaine du logement collectif ? En vue d'une exploration sur le sujet, l'observatoire a interrogé une pluralité d'acteurs de l'acte de construire et a sélectionné des opérations conciliant rénovation et qualité architecturale.

> Fiche produite : Transformation de bureaux en logements & surélévation à Montreuil (93)

<https://www.caue93.fr/ressources-documentaires/observatoire-de-la-qualite-architecturale-du-logement-en-ile-de-france/les-analyses-d-operation/bureaux-en-logement-montreuil-sous-bois>

> Visite de l'opération analysée le 06.04.2023



PARTENAIRES : DRAC, LES CAUE D'ÎDF

OBSERVATOIRE NATIONAL DES CAUE DES RESSOURCES POUR LES PROFESIONNELS

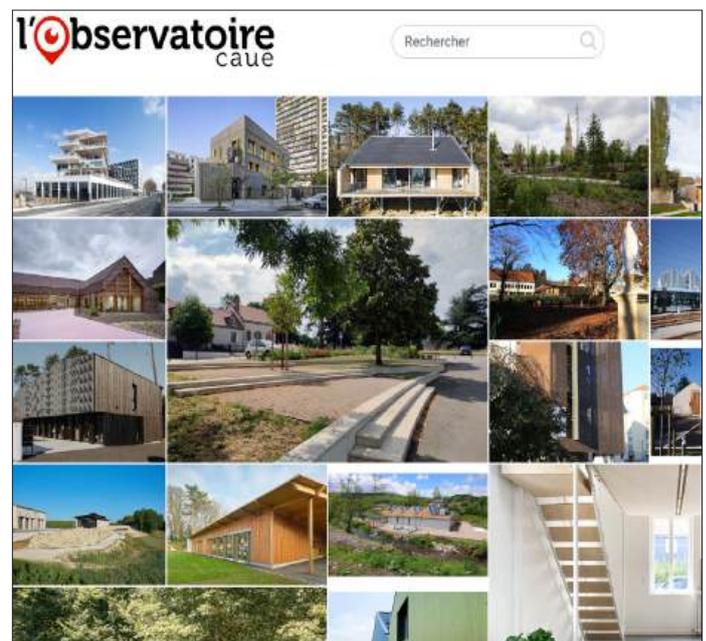
Cet observatoire constitue un référentiel national actualisé régulièrement de réalisations architecturales, urbaines ou paysagères sélectionnées pour leur conception, leur caractère innovant et leur valeur d'usage dans 53 départements, par les 53 CAUE adhérents.

28 nouvelles fiches ont été mises en ligne en 2023 par le CAUE 93 ce qui fait un total de 511 fiches pour le département de la Seine-Saint-Denis.

Cette année une nouvelle version plus intuitive et avec de nouvelles fonctionnalités a été proposée aux utilisateurs et aux administrateurs.

Six newsletters thématiques par an sont envoyées aux adhérents.

Retrouvez l'ensemble de nos fiches proposées sur <https://www.caue-observatoire.fr/>



PARTENAIRES : 50 CAUE DE FRANCE
6255 RÉALISATIONS EN LIGNE

496 274 VISITES

CENTRE DE RESSOURCES

UN CENTRE D'INFORMATION À L'ÉCOUTE DES PROFESSIONNELS

Le centre de documentation continue aujourd'hui à développer ses services vers l'extérieur. Le fonds documentaire est accessible à tous en ligne via le portail Res'au (plateforme documentaire des CAUE d'Île-de-France) sur laquelle chacun peut faire une recherche en se créant un compte demander une sélection d'articles par mail à la documentaliste.

Le service doc en chiffres :

6 abonnements indexés : Archiscopie, Traits urbains, Séquences bois, Les cahiers de l'IAU, Urbanisme et Construction moderne.

Veille scoop-it de 3 thèmes quotidiennement

971 références indexées en 2023.

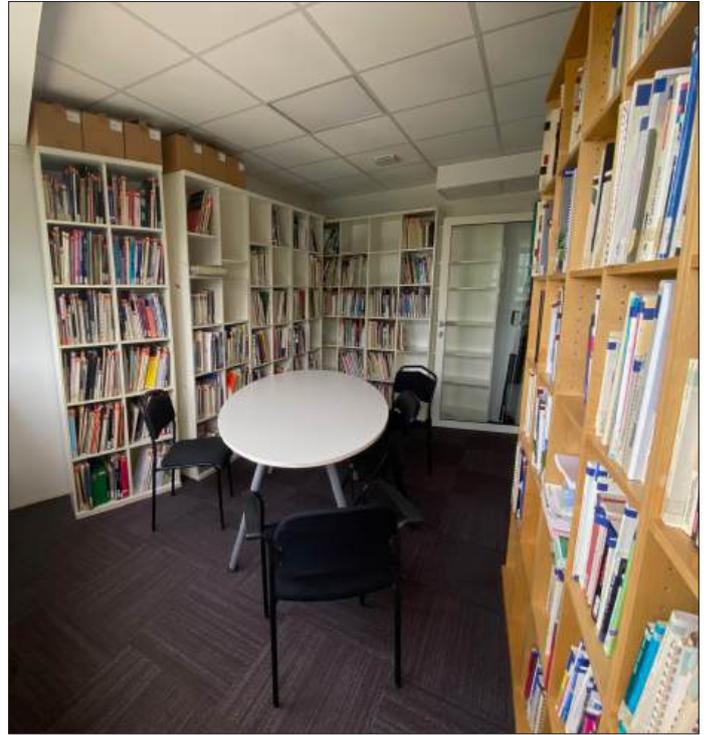
<http://resaue.caue-idf.fr>

L'ensemble du fonds documentaire des CAUE d'Île-de-France est accessible depuis le portail documentaire Res'au.

Le portail rassemble les fonds documentaires de chacun et donne accès à plus de 107 627 références : articles de revues spécialisées, ouvrages, études, rapports, mémoires...).

Chaque année vous est proposés des dossiers d'information thématiques en lien avec l'actualité de notre territoire :

Res'au en chiffres : 31 738 connexions en 2023



COMMUNICATION DU CAUE

UNE COMMUNICATION DIGITALE CIBLÉE

Le caue 93 a développé sa communication externe digitale avec plusieurs outils dédiés afin de sensibiliser le grand public et l'ensemble des collectivités territoriales du 93 à ses missions et à son actualité.

Site internet www.caue93.fr

Le site du CAUE 93 est hébergé sur le portail web des caue-idf qui propose un accès à des documents multimédias (podcast), à l'agenda des CAUE, aux outils collaboratifs de veille (scoop-it, dossiers documentaires, observatoires etc...)

Site internet en chiffres : 5200 connexions en 2023 soit 433 connexions par mois

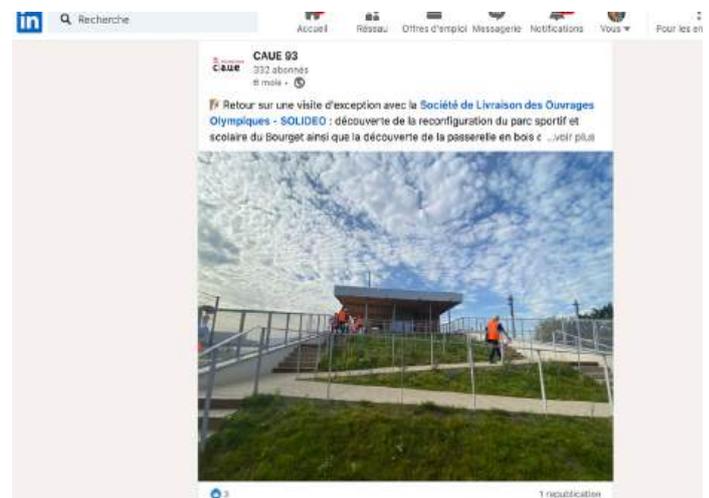
La newsletter « Actualités du CAUE 93 constitue un envoi ciblé de notre actualité permet de mieux diffuser l'information et de l'adapter à nos différents publics. Chaque numéro propose : un focus sur l'événement du mois, deux unes d'agenda informant des actions initiées par le CAUE 93 ou auxquelles il participe, une information développée sur une mission ou thématique CAUE et enfin 2 réalisations repérées récemment.

Les réseaux sociaux :

Ces outils numériques permettent de publier, d'échanger et de partager des informations et retours d'expériences rapidement, sur le vif c'est pourquoi depuis quelques années le CAUE a créé son compte Facebook, puis twitter et cette année LinkedIn.

La veille scoop-it

Cette veille documentaire hebdomadaire est réalisée à partir des réseaux sociaux ainsi que des abonnements numériques du CAUE auprès de la presse spécialisée et des newsletters électroniques. Avec les thèmes suivants actualités-seine-saint-denis, urbanisme-et-aménagement, paysage-agriculture-et-biodiversité, habitat-ile-de-France, environnement-et-energie, architecture-construction.



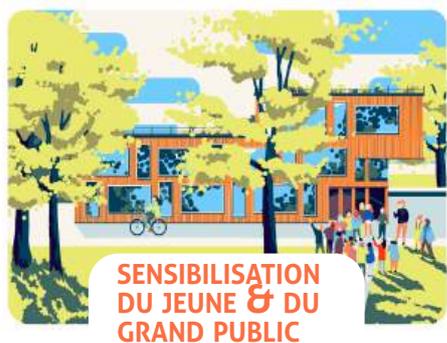
5889 ABONNÉ-E-S À NOTRE NEWSLETTER

PROJET D'ACTIVITÉ



- Observatoire de l'arbre
Département & Plaine Commune
- Accompagnement cour OASIS
Département de la Seine-Saint-Denis
Noisy-le-Grand
Neuilly-sur-Marne
Tremblay-en-France
Pantin
Île-Saint-Denis
- Mise en place d'une malette pédagogique sur les cours OASIS
Département de la Seine-Saint-Denis
- Plateforme cours OASIS
- Concertation espace public
Département de la Seine-Saint-Denis
- Plan éco-collèges :
 - . Programmation, volet intégration urbaine et architecturale
 - . Commission technique
Département de la Seine-Saint-Denis
- L'Atlas des collèges
Département de la Seine-Saint-Denis
- Accompagnateur social opération d'habitat participatif
SOCAREN & Noisy-le-Grand
- Charte devantures commerciales
Sevran
- Jurys de concours

- Offre de formation
 - . Voir & comprendre l'architecture
 - . Architecture de la ville
CAUE d'Ile-de-France
 - . Agences de l'énergie
Métropole du Grand Paris
 - . Qualité architecturale
Plaine Commune
- Atelier réhabilitation du patrimoine industriel
SOLIDEO
- Formations enseignants
 - . Architecture et formes urbaines
 - . Les utopies
 - . Adaptation changement climatique
Académie de Créteil
- Rencontre Canopé égalité & genre
Réseau canopé
- Cycle de rencontres cours OASIS
Syndicat Marne Vive, CAUE 77 & CAUE 94
- Les rendez-vous du CAUE 93
- Cycle de visites Jeux 2024
- L'Observatoire de la qualité architecturale du logement en IDF
CAUE d'Ile-de-France
 - . Séminaires
 - . Retours d'expérience
 - . Entretiens
 - . Visites d'opérations
- Rencontres techniques
Département de la Seine-Saint-Denis



**SENSIBILISATION
DU JEUNE & DU
GRAND PUBLIC**



**CONSEIL AUX
PARTICULIERS**



**RESSOURCES
DOCUMENTAIRES**

- jeune public -

- Les collèges en Seine-Saint-Denis : un patrimoine commun
 - . Exposition mobile
 - . Dispositif Guide ton collège
- Osez l'Ourcq ! #13
- Parcours découverte urbaine #7
Département de la Seine-Saint-Denis
- Les Architectes et paysagistes dans les classes #21
- Les Enfants du patrimoine #20
Les CAUE d'Ile-de-France
- Appel à projet Archipel
Académie de Créteil & Lycées
- Jardine ton école
La Courneuve
- Mon école en chantier
Saint-Denis
- Osez le canal Saint-Denis ! #3
Plaine Commune, Aubervilliers, Saint-Denis

- grand public -

- Parcours Suivez les guides !
APES, CDC Habitat & la ville de Noisy le Grand
- Formation Suivez les guides !
APES & Villetaneuse
- Archistoire - application mobile de visites architecturales
CAUE d'Ile-de-France & la DRAC
- Journées nationales de l'Architecture #7
CAUE d'Ile-de-France & la DRAC

- Permanences hebdomadaires au CAUE
- Permanences décentralisées :
 - . Aubervilliers
 - . Aulnay-sous-Bois
 - . Bobigny
 - . Epinay-sur-Seine
 - . Montreuil
 - . Noisy-le-Sec
 - . Pantin
 - . Romainville
 - . Tremblay-en-France
- Relance villes & EPT
- Permanences ALEC & CAUE
- L'abécédaire du particulier en ligne
CAUE d'Ile-de-France
- Participation à des salons :
 - . de la copropriété
 - . des maires
 CAUE d'Ile-de-France & CROAIF

- Site internet
- Réseaux sociaux
- Newsletter mensuelle
- Newsletter thématique
 - . Enseignant.e.s
 - . Professionnel.le.s
 - . Grand public
- L'Observatoire national de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage des CAUE
CAUE de France
- L'Observatoire de la qualité architecturale du logement en Île-de-France
CAUE d'Ile-de-France
- Promenades numériques
Archistoire
- L'actualité de la construction en Seine-Saint-Denis
- Portail documentaire RES'AUE
CAUE d'Ile-de-France
- Le centre de documentation



CRÉDIT PHOTO

Couverture - ©Tiphanie Pichon
p2 - ©Conseil Départemental de SSD
p2 - ©Caué de Seine-Saint-Denis
p4 - © Giaime Meloni
p4 - ©Salem Mostefaoui
p4 - ©Jean-François Marcheguet
p4 - © Chabanne Aulnay
p4 - ©Nicolas Grosmond
p4 - © Ateliers_163
p4 - © Photo 1 Flavio Coddou Photo 2 Yann Monel
p4 - © David Boureau
p4 - © SOLIDEO – Dronepress
p4 - © SOLIDEO – Dronepress

p4 - © Giles Delbos Hamo
p5/6 - ©Caué de Seine-Saint-Denis
p6 - ©Les Caué d'Île-de-France
p7/17 - ©Caué de Seine-Saint-Denis
p17 - ©Les Caué d'Île-de-France
p18 - ©Caué de Seine-Saint-Denis
p18 - ©Genius loci
p19 - ©Les Caué d'Île-de-France
p19 - ©Ministère de la culture
p20 - ©Les Caué d'Île-de-France
p20/23 - ©Caué de Seine-Saint-Denis
Couverture - ©Tiphanie Pichon



RAPPORT D'ACTIVITE

2023



PRESENTATION DU CENTRE DEPARTEMENTAL ENFANTS ET FAMILLES DE SEINE-SAINT-DENIS

.....	3
Analyse des éléments transversaux	6
Le pôle Urgence	10
• Le service d'intervention spécialisé	19
• Le placement familial d'urgence	25
• Le SAUO d'Aulnay-sous-Bois	27
• Le SAUO Blanc-Mesnil	28
• Le SAUO Kirikou	30
• Le SAUO Les P'tits Loups	32
Le pôle Adolescents	36
• Le SAUO de Montfermeil.....	42
• Le SAUO d'Epinay Sur Seine	44
• Le SAUO de Villemomble	45
• Le SAUO de Sevran	46
Le pôle Villepinte	51
• La Palmeraie	54
• Escale.....	56
• Aloha	58
• Marvel	59
• Adophé.....	62
Le pôle Borniche	75
• Oasis	80
• Colibri	82
• Fratrie	84
• Le Placement Familial.....	87
Le pôle Mères et Enfants	90
• Le service d'accueil d'urgence George Sand	95
• Le centre maternel d'accueil collectif Le Castel de l'Ermitage.....	96
• Service Appartement Relais	98
• La maison de la mère et de l'enfant Colette Coulon.....	99
Le pôle Santé	101



Direction chargée de la stratégie pédagogique, de la santé et de la qualité

La stratégie pédagogique.....

La politique qualité 108

La politique de suivi de la santé..... 108

Perspectives 2024 108

Direction chargée des instances, la gestion des risques, le développement du durable et la communication.....109

La gouvernance de l'établissement : les instances consultatives et décisionnelles..... 109

La gestion des risques..... 112

Les projets en matière de communication 114

Les actions en matière de développement durable 114

Perspectives 2024 114

Direction chargée des finances, du patrimoine et de la logistique116

Les affaires financières 116

Le service informatique 118

Le Pôle technique 119

Direction chargée des ressources humaines120

L'organisation de la Direction 120

L'application des évolutions réglementaires 120

Les projets menés par la Direction des ressources humaines dans le cadre du projet social 120

Les commissions administratives paritaires locales (CAPL)..... 126

Commission d'attribution des sujétions exceptionnelles pour les assistants familiaux 126

Les actions marquantes du service formation..... 126

Le travail de la DRH en chiffres 127

PRESENTATION DU CENTRE DEPARTEMENTAL ENFANTS ET FAMILLES DE SEINE-SAINT-DENIS

Le Centre départemental Enfants et Familles de Seine Saint Denis est un établissement public autonome, qui relève de la fonction publique hospitalière, il est financé par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, tel que défini dans l'article L315-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'établissement s'inscrit dans le dispositif départemental de protection de l'enfance, organisé par le schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance de Seine-Saint-Denis. Il assure des missions d'accueil, d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement d'enfants mineurs, de la naissance à 18 ans, ainsi que de mères mineures ou majeures isolées, enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de 3 ans. Il accueille également des couples parentaux avec enfant(s) de moins de 3 ans.

Les enfants et mères peuvent être accueillis dans un cadre administratif ou judiciaire. Le siège social du CDEF est situé à Bobigny, il réunit les services généraux de l'établissement assumant les fonctions supports de l'organisation institutionnelle.

Cinq pôles d'accueil accompagnent les enfants et les familles :

➤ **Le Pôle Enfants Villepinte :**

- Service de placement à domicile avec possibilité de repli (ADOPHE) : accueil d'enfants âgés de 0 à 17 ans
- Palmeraie : accueil préparé en internat d'enfants âgés de 6 à 10 ans
- Escale : accueil préparé en internat d'enfants âgés de 11 à 14 ans
- Marvel : accueil préparé en internat de fratries dont les enfants sont âgés de 3 à 17 ans
- Aloha : accueil d'urgence en internat de fratries dont les enfants sont âgés de 3 à 17 ans

➤ **Le Pôle Enfants Borniche, situé à Mary-sur-Marne :**

- Service de placement familial : accueil préparé d'enfants âgés de 0 à 17 ans en famille d'accueil, dont des enfants placés en vue d'adoption
- Colibri : accueil préparé en internat d'enfants âgés de 4 à 7 ans
- Oasis : accueil préparé en internat d'enfants âgés de 7 à 12 ans
- Horizon : accueil préparé en internat d'enfants âgés de 7 à 12 ans
- Arc-en-ciel : accueil préparé en internat d'enfants âgés de 7 à 12 ans
- Fratrie : accueil préparé en internat de fratrie d'enfants âgés de 5 à 12 ans.

➤ **Le Pôle Adolescents :**

- Montfermeil : accueil d'urgence en internat de garçons âgés de 14 à 17 ans
- Epinay : accueil d'urgence en internat de garçons âgés de 14 à 17 ans
- Sevran : accueil d'urgence en internat de filles âgées de 14 à 17 ans
- Villemomble : accueil d'urgence en internat de filles âgées de 14 à 17 ans

➤ **Le Pôle Mères et Enfants :**

- Le Castel de l'Ermitage, situé au Raincy : accueil préparé de femmes majeures enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de trois ans et le service des appartements relais (S.A.R.), est aussi situé sur site : accueil préparé de couples parentaux ou de femmes majeures enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de trois ans

- La Maison de la mère et de l'enfant George Sand, située à Saint-Denis : accueil d'urgence de femmes majeures enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de trois ans
- Le centre Colette Coulon, situé à Saint-Ouen : accueil préparé de mineures enceintes et/ou avec enfant de moins de trois ans

➤ **Le Pôle Urgence :**

- Le service d'intervention spécialisée (SIS), situé à Villepinte : gestion des accueils d'urgence et évaluation de la nécessité ou non de saisir le juge des enfants dans le cas des nouveaux placements
- SAUO Aulnay-sous-Bois, situé à Aulnay-sous-Bois : accueil en urgence d'adolescents âgés de 11 à 17 ans
- Le Blanc-Mesnil : accueil d'urgence en internat d'adolescents âgés de 11 à 17 ans
- Le placement familial d'urgence, situé à Villepinte : accueil en urgence en famille d'accueil d'enfants âgés de 0 à 17 ans
- Les Petits Loups, situé à Villepinte : accueil d'urgence en internat d'enfants âgés de 8 à 12 ans
- Kirikou, situé à Villepinte : accueil d'urgence en internat d'enfants âgés de 3 à 8 ans

POLE ENFANTS VILLEPINTE 85 places (tranche d'âge : 0/17 ans)

Sur site 40 places internat mixte

OFFRE DE SERVICE DU CDEF

45 places ADOPHÉ

353 places au 31 décembre 2023**POLE ADOLESCENTS 40 places** (tranche d'âge : 14/17 ans)

Epinay 10 places internat garçons

Montfermeil 10 places internat garçons

Sevran 10 places internat filles

Villemomble 10 places internat filles

POLE ENFANTS BORNICHE 100 places (tranche d'âge : 0/17 ans)

Sur site 50 places internat mixte

Placement familial 40 places

Placement familial d'adoption 10 places

POLE MERES ET ENFANTS 40 places (couples parentaux, femmes mineures ou majeurs isolées, enceintes et/ou avec enfant(s) de moins de 3 ans)

Colette Coulon 10 places femmes mineures

George Sand 10 places femmes majeures

Le Castel 10 places femmes majeures

Appartements relais 10 places femmes majeures ou couples parentaux

POLE URGENCE 88 places (tranche d'âge : 0/17 ans)

SAUO Aulnay-sous-Bois 12 places internat mixte 11/17 ans

SAUO Petits Loups 8 places internat mixte 8/12 ans

SAUO Kirikou 8 places internat mixte 3/8 ans

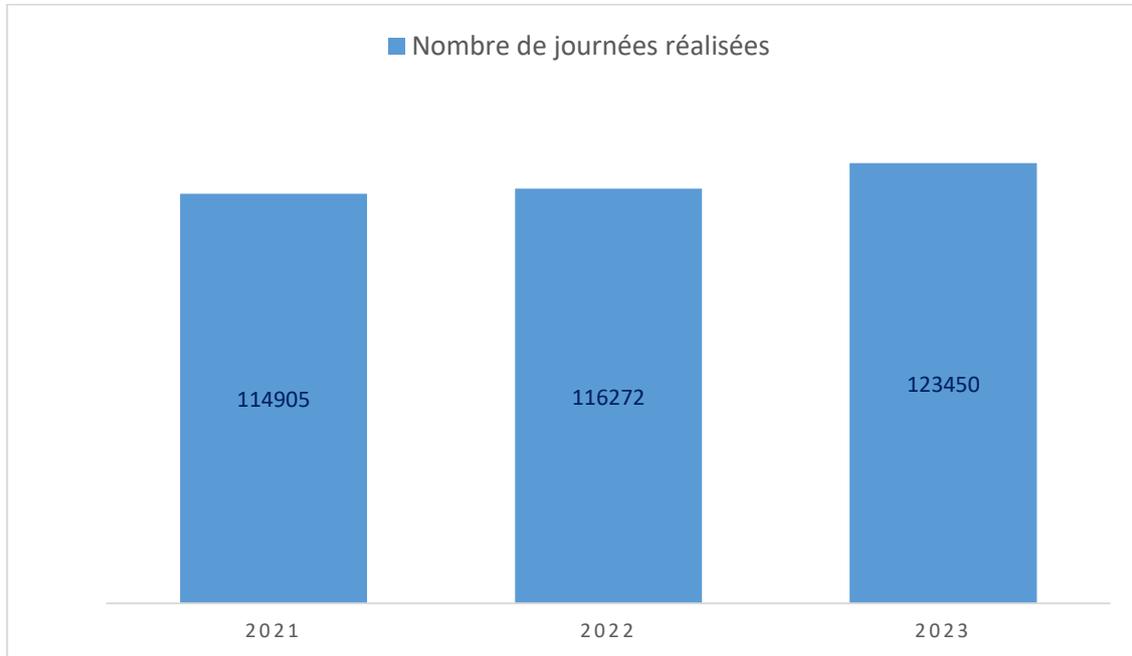
SAUO Blanc-Mesnil 10 places internat mixte 11/17 ans

Placement familial Urgence 50 places d'accueil mixte 0/17 ans

Analyse des éléments transv

Activité du CDEF 93

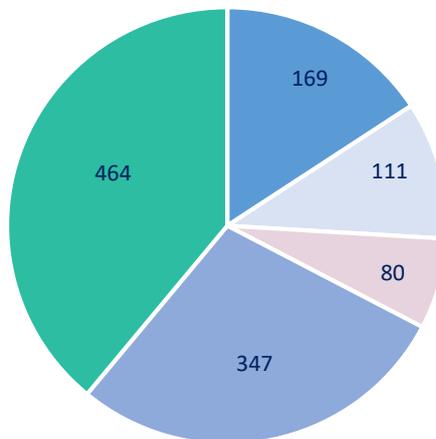
Le CDEF a accueilli **1171** personnes contre 1263 personnes en 2022 et 1197 en 2021. Il a réalisé 1148 entrées et 123 450 journées. On constate que le nombre de journées est en hausse par rapport aux années précédentes.



Nombre d'accueils répartis par pôle

Le nombre d'accueils par pôle montre une prédominance des accueils des pôles Urgence et Adolescents suivis, respectivement, des pôles Villepinte, Borniche et Mères et enfants.

Nombre d'accueil par pôle



■ Pôle Villepinte ■ Pôle Borniche ■ Pôle Mères Enfants ■ Pôle Adolescents ■ Pôle Urgence

Motifs des placements

Le motif principal de placement est le défaut de sécurité suivi par les violences physiques. Il est à noter que 128 mineurs non accompagnés ont été accueillis contre 153 en 2022.

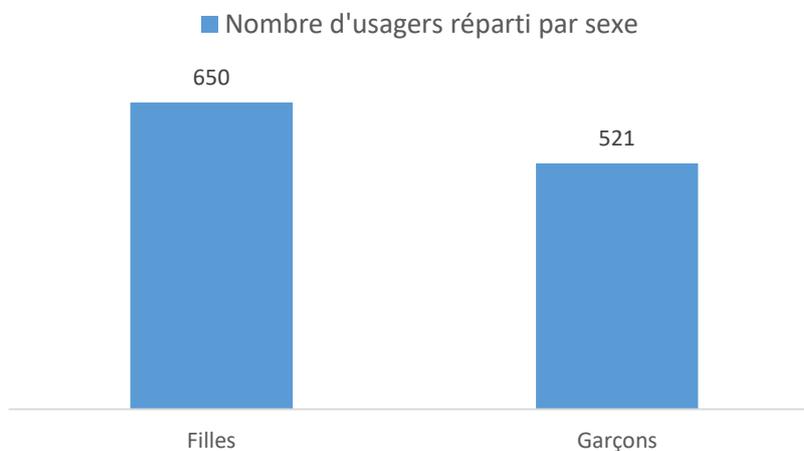
Motif de placement	Nombre de Motif de placement par enfant
Abus sexuels	21
Carences éducatives des parents	81
Conflits familiaux	34
Décès des parents	2
Défaut de sécurité pour l'enfant	504
Défaut d'entretien	7
Enfant né sous X	10
Mineur non accompagné	128
Négligences lourdes	20
Problèmes de moralité	3
Problèmes de santé psychologique	3
Soutien éducatif	24
Violences physiques	249
Violences psychologiques	5

Type de mesures

Comme les années précédentes, le public accueilli fait majoritairement l'objet d'une mesure judiciaire (389 OPP Juge et 380 OPP Parquet). Il est également à souligner cette année une augmentation des accueils 72 heures (88 contre 80 en 2022).

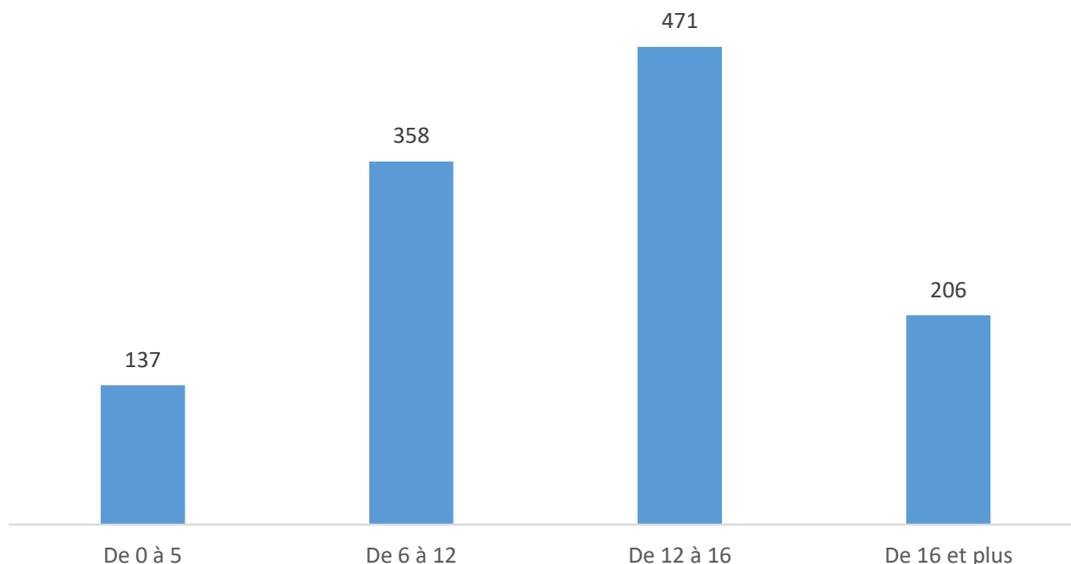
Age et sexe du public accueilli

En 2022, l'établissement a accueilli plus de filles que de garçons contrairement à l'année précédente



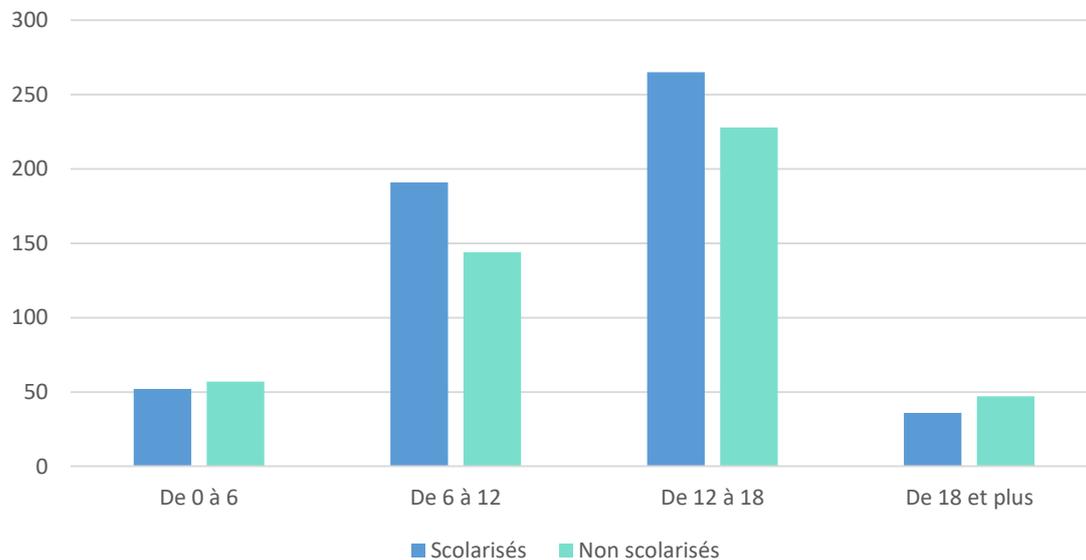
Les enfants accueillis sont majoritairement âgés de 12 à 16 ans alors que en 2022 les enfants âgés de 11 à 14 ans étaient majoritaires.

Répartition par âge du public accueilli

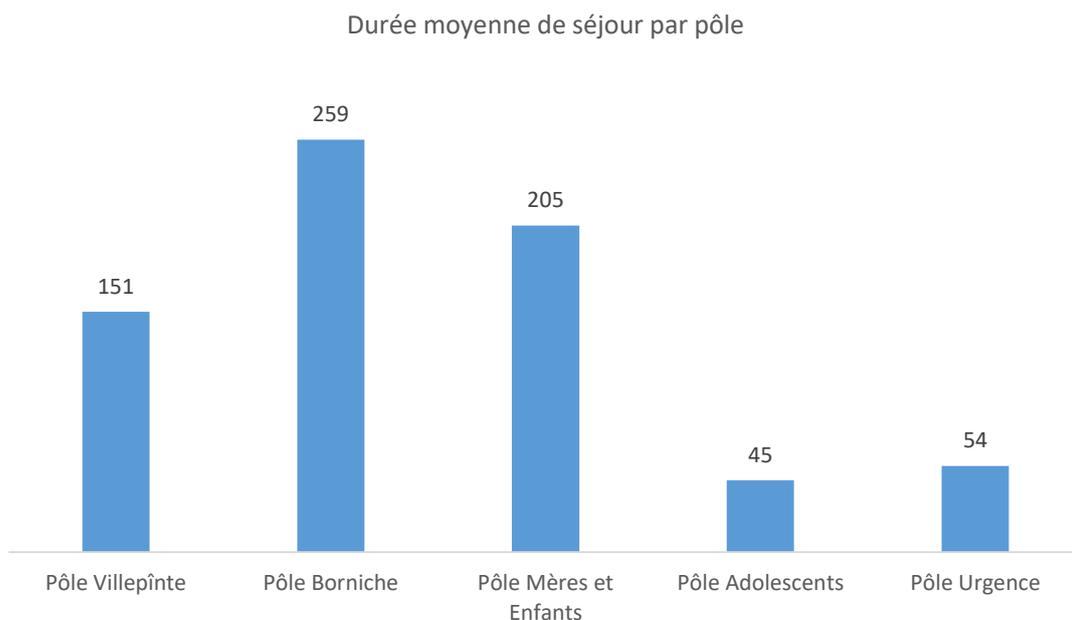
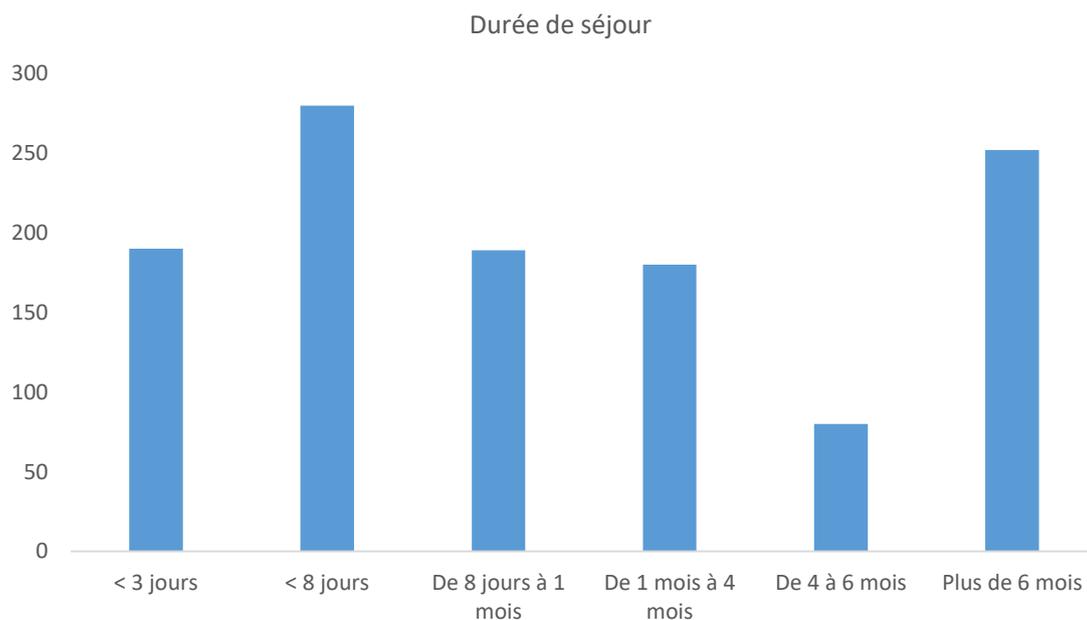


Sur les 1171 personnes accueillies 466 étaient scolarisées et 439 non scolarisées.

Nombre d'usagers scolarisés par âge



En ce qui concerne la durée de séjour, on constate que les accueils de moins de 8 jours sont les plus prédominants.



Le pôle Urgence

Le pôle Urgence comprend 6 services, dont 5 sont dédiés à l'accueil d'urgence, à l'exclusion du SIS. Il est doté d'une capacité totale de 88 places d'accueil et de 6 places dérogatoires, voici la distribution des places :

- SAUO Aulnay : 12 places mixtes pour des jeunes de 11 à 17 ans
- SAUO Blanc Mesnil : 10 places régulières et 2 places dérogatoires mixtes pour des jeunes de 11 à 17 ans
- SAUO P'tits Loups à Villepinte : 8 places régulières et 2 places dérogatoires mixtes pour des enfants de 8 à 12 ans
- SAUO Kirikou à Villepinte : 8 places régulières et 2 places dérogatoires mixtes pour des enfants de 3 à 8 ans
- PFU Villepinte : 50 places pour des enfants de 0 à 17 ans

Ces structures ont une durée d'accueil de 4 mois, avec possibilité de renouvellement pour éviter les ruptures trop fréquentes pour les enfants en attente d'orientation. L'accueil dépassant la capacité prévue au sein des SAUO compromet sérieusement la qualité de la prise en charge des enfants, ce qui est particulièrement préoccupant au sein des structures dédiées à l'accueil d'urgence. Cette situation s'explique par le rôle primordial de ces structures en tant que premier point d'accès à l'accueil immédiat et inconditionnel des mineurs. Les admissions se font généralement 24h/24, souvent en soirée ou la nuit.

Profil des usagers

Aujourd'hui, les troubles psychologiques voire des troubles relevant de la psychiatrique sont devenus plus fréquents chez les enfants accueillis. Cette évolution démographique, associée aux difficultés rencontrées par les professionnels, pose un problème de fidélisation du personnel. Les nombreux départs et arrivées de personnel observé dans le pôle d'urgence semblent être étroitement liés aux difficultés des enfants accueillis.

Les enfants accueillis en urgence ont des besoins spécifiques dus à diverses situations qui entravent leur développement. Cependant, l'impact de ces situations traumatiques varie selon l'âge, les caractéristiques individuelles et l'histoire personnelle de chaque enfant, ainsi que la qualité de ses relations avec ses figures d'attachement. De plus, les lacunes dans la réponse aux besoins de l'enfant et les troubles qui en résultent sont exacerbés par la rupture, la séparation et le placement, ce qui génère des besoins supplémentaires spécifiques.

L'activité en 2023 sur le pôle Urgence totalise 26 655 journées, avec un nombre de journées prévisionnelles de 31 799 et un déficit de -5 144 journées.

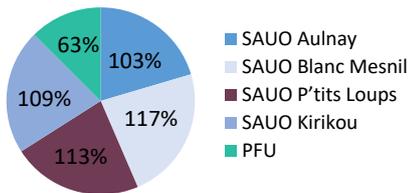
Analyse de l'activité et des capacités d'accueil du pôle Urgence

Analyse de l'écart entre les prévisions et les réalisations de journées

	Journées prévisionnelles	Journées réalisées	Ecart	Taux
SAUO Aulnay	4 336	4 495	+ 159	+ 3,6 %
SAUO Blanc Mesnil	3 614	4 247	+ 633	+ 17,5 %
SAUO P'tits Loups	2 891	3 288	+ 397	+ 13,7 %
SAUO Kirikou	2 891	3 184	+ 293	+ 10,1 %
PFU	18 068	11 441	- 6 627	- 36,6 %
Total	31 800	26 655	- 5 145	- 16,17 %

Les cinq SAUO ont enregistré un excédent important de journées réalisées, avec une performance remarquable pour Blanc Mesnil (+ 17,5 %), tandis que le PFU affiche un déficit significatif de - 36,6 %. Alors qu'il était initialement prévu pour accueillir 50 enfants, le PFU fonctionne actuellement avec seulement 37 places effectives, réparties entre 17 assistants familiaux. Cette réduction de capacité découle de divers facteurs, tels que des arrêts maladie prolongés, des accidents de travail et des difficultés persistantes de recrutement d'assistants familiaux.

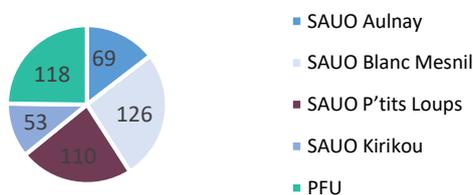
Occupation effective des places



Malgré un taux d'activité prévisionnel fixé à 99% pour chaque service, le déficit d'activité du PFU entraîne une chute significative de l'activité des SAUO, qui affichent pourtant un excédent important. Cela est dû au fait que le service a rencontré des difficultés importantes dans le recrutement d'assistants familiaux.

Flux d'entrées dans les services du Pôle Urgence

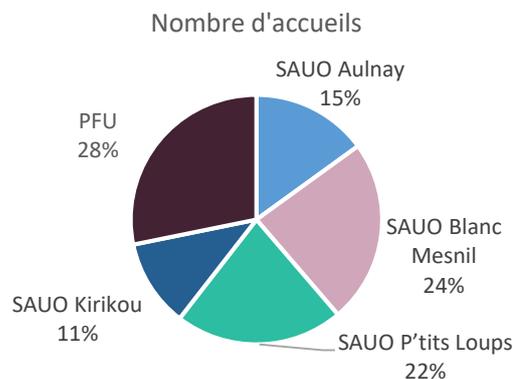
Mouvements



Le SAUO du Blanc Mesnil a enregistré le plus grand nombre d'entrées avec 126, suivi de près par le PFU avec 118 entrées. Le SAUO P'tits Loups suit avec 110 entrées, tandis que le SAUO d'Aulnay enregistre 69 entrées, et enfin le SAUO Kirikou avec 53 entrées.

La répartition en pourcentage des entrées dans chaque service du Pôle Urgence, sur un total de 476 entrées est :

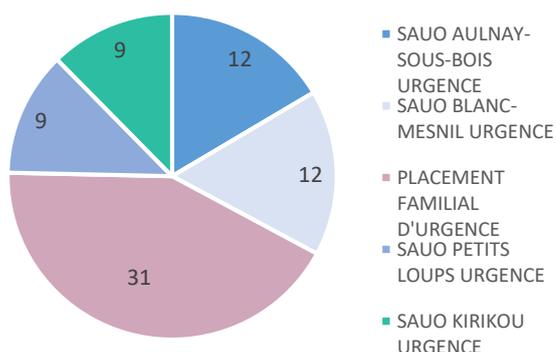
- SAUO du Blanc Mesnil : 26,5% des entrées
- PFU : 24,8% des entrées
- SAUO P'tits Loups : 23,1% des entrées
- SAUO d'Aulnay : 14,5% des entrées
- SAUO Kirikou : 11,1% des entrées



Répartition des jeunes accueillis par service

Au sein du SAUO d'Aulnay, 78 jeunes ont été accueillis. Le SAUO a accueilli 124 jeunes. Le SAUO P'tits Loups a pris en charge 113 enfants. Quant au SAUO Kirikou, il a accueilli 59 enfants. Enfin, le PFU a accueilli 147 enfants et adolescents.

Nombre moyen de présents par jour



En résumé, les SAUO Kirikou, P'tits Loups et Blanc Mesnil ont opéré avec une capacité excédentaire de 1 à 2 places en moyenne, témoignant d'une forte demande d'accueil et d'une pression sur les ressources disponibles. En revanche, le SAUO d'Aulnay a utilisé toutes ses places attribuées sans dépasser son effectif. Quant au PFU, il a enregistré une moyenne de 31 places occupées tout au long de l'année.

Analyse mensuelle des activités d'accueil par service en 2023 :

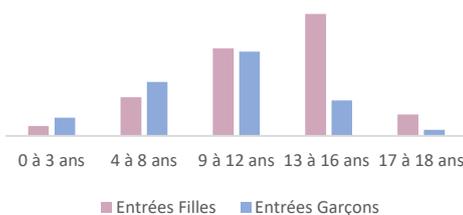
- Blanc-Mesnil : le service a connu une demande d'accueil soutenue tout au long de l'année, avec des pics remarquables sauf en juillet et août qui ont connu une légère baisse d'activité.
- Petits Loups : une demande significative d'accueil a été observée sur la quasi-totalité de l'année. Cependant, une chute notable des accueils a été constatée en novembre.

- **Kirikou** : le service a enregistré des pics d'activité marqués en février, août et octobre, avec des niveaux d'accueil dépassant les prévisions mensuelles. Ces mois ont été caractérisés par une forte demande d'accueil, contribuant à maintenir une activité soutenue.
- **Aulnay** : une légère augmentation de l'activité a été observée de janvier à avril, suivie d'une forte hausse de mai à août. Les mois estivaux ont été marqués par une demande accrue d'accueil, avec une tendance à la hausse de septembre à décembre.
- **PFU** : bien que la capacité d'accueil prévue soit de 50 places, le service n'a pu fonctionner qu'avec 37 places effectives en raison de difficultés de recrutement. Malgré cela, le PFU a maintenu une activité significative tout au long de l'année, avec un fonctionnement efficace proportionnel au nombre de places disponibles.

Dans l'ensemble, les services ont été confrontés à des périodes de flux tendus, illustrant une demande importante et une utilisation intensive des capacités d'accueil pendant certaines périodes de l'année.

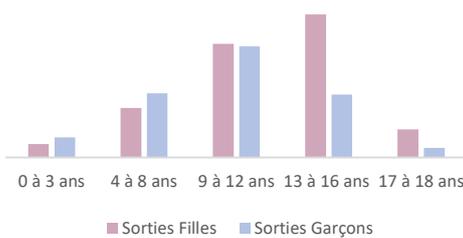
En se focalisant uniquement sur les 4 SAUO du pôle urgence, qui totalisent 41 places et 6 places de mise à l'abri, l'activité annuelle s'est élevée à 15 214 journées, dépassant ainsi les 13 731 journées prévues. Cet écart représente plus de 1 483 journées.

Répartition des entrées par sexe



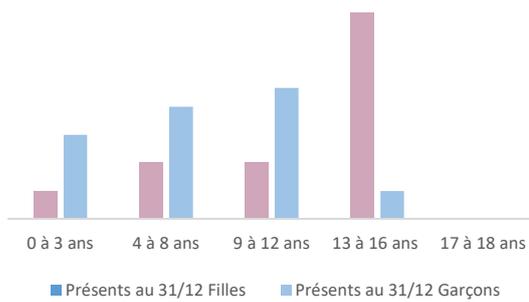
La plupart des jeunes accueillis tout au long de l'année 2023 dans les SAUO du Pôle Urgence sont des filles, avec une tranche d'âge principalement située entre 9 et 16 ans, tandis que les garçons accueillis ont en moyenne entre 4 et 12 ans.

Répartition des sorties par sexe



Les sorties de ces services concernent principalement les filles âgées de 13 à 16 ans et les garçons de 9 à 12 ans.

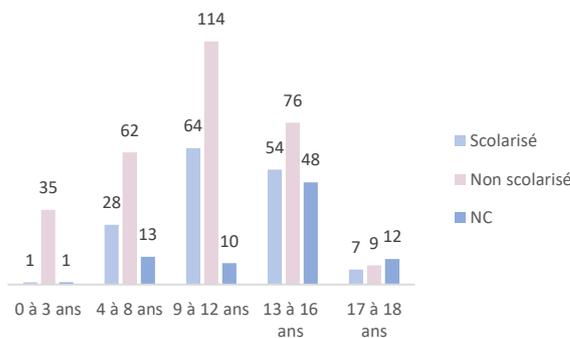
Effectif au 31 décembre



À la fin de l'année 2023, une majorité de filles âgées de 13 à 16 ans et de garçons de 9 à 12 ans étaient toujours présents dans les structures d'accueil d'urgence. Cependant, à cette date, il est dénombré encore 75 jeunes, dont 37 filles et 38 garçons, dans les structures.

Si les arrivées sont massives, les sorties du dispositif d'urgence sont souvent retardées. En effet, le sureffectif a pour effet de mobiliser fortement les éducateurs sur les problématiques liées à la vie quotidienne (violence, accompagnement des usagers en situation de handicap notamment). Peu de temps est accordé au travail sur le projet et à la recherche de solutions de placement post urgence. De ce fait, les sorties sont retardées.

Statut scolaire des usagers



Sur les 534 jeunes accueillis au Pôle Urgence, on observe une prévalence de déscolarisation chez les enfants accueillis, principalement âgés de 4 à 16 ans, totalisant 252 jeunes.

On identifie un phénomène de décrochage des jeunes confiés, apparaissant vers 13-14 ans et menant à une déscolarisation pour certains adolescents de 15-16 ans.

En revanche, les jeunes les plus scolarisés sont généralement âgés de 9 à 16 ans, représentant 118 individus. Une lacune d'information persiste concernant le statut scolaire des jeunes de 13 à 16 ans, avec 84 d'entre eux pour lesquels la donnée n'est pas disponible. Il est difficile de déterminer s'ils ont été scolarisés ou non, notamment s'ils ont été pris en charge sur des places temporaires telles que les places de sureffectifs, dans le cadre de l'accueil 72h, les RPU, etc.

Analyse de la scolarisation des usagers accueillis en fonction de leur âge

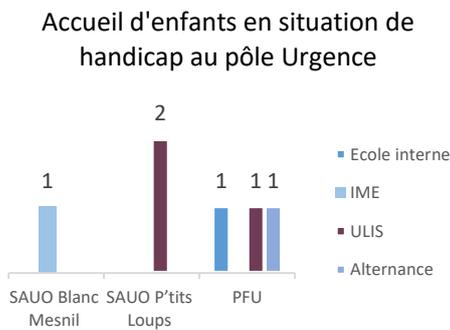
La non-scolarisation des enfants accueillis en urgence peut être expliquée par plusieurs facteurs. Tout d'abord, les placements d'urgence se font souvent dans la précipitation, sans préparation préalable, ce qui peut conduire à accueillir les enfants là où il y a de la place disponible, parfois loin de leur école habituelle. De plus, certains enfants peuvent être dans une situation administrative précaire, comme l'absence de carte de séjour en règle, ce qui complique leur accès à l'éducation.

Par ailleurs, pendant la phase d'évaluation des motifs du placement, il est courant que l'enfant soit momentanément retiré de l'école en attendant de déterminer si le placement doit être

prolongé, entraînant ainsi une suspension temporaire de sa scolarité. Cette non-scolarisation peut également être justifiée par des difficultés d'adaptation à un nouvel environnement scolaire, notamment en raison du stress lié au placement en urgence et à la séparation de leur famille. De plus, certains enfants accueillis en urgence peuvent présenter des besoins spécifiques ou des troubles qui nécessitent une prise en charge individualisée, rendant difficile leur intégration dans un cadre scolaire traditionnel.

D'autre part, l'inscription dans un nouvel établissement scolaire peut être un processus long et complexe, surtout lorsqu'il s'agit de trouver une école adaptée aux besoins spécifiques de l'enfant. De plus, certains adolescents peuvent saisir l'opportunité du placement en urgence pour exprimer leur refus de continuer leur scolarité, que ce soit en raison de difficultés personnelles ou d'un désintérêt pour le système éducatif.

Ces divers éléments sont des contributeurs majeurs à la prévalence élevée d'enfants non scolarisés parmi ceux accueillis en urgence. Ils jouent également un rôle significatif dans la non-scolarisation des enfants en situation d'urgence.

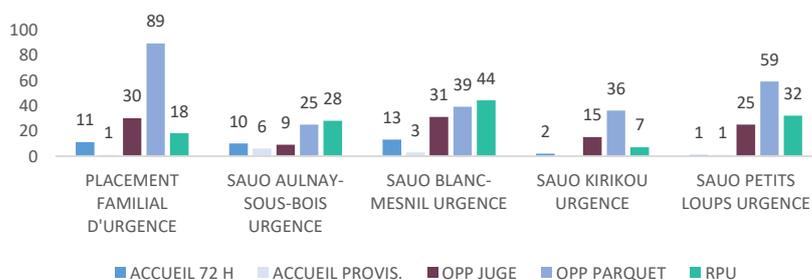


Des enfants avec des besoins particuliers, bénéficiant d'une reconnaissance de leur statut d'enfant en situation de handicap et d'une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, ont été accueillis au PFU, au SAUO Blanc-Mesnil et au SAUO P'tits Loups, où ils ont pu bénéficier d'une prise en charge spécialisée.

Cependant, il est important de noter que la scolarisation au sein même de l'école interne ou en alternance ne garantit pas nécessairement que les enfants aient une reconnaissance officielle de leur handicap.

Il est regrettable de constater que de nombreux enfants accueillis au sein du pôle Urgence sont porteurs de handicap, mais que, malheureusement, soit aucune démarche de reconnaissance du handicap n'a été entamée par méconnaissance, soit les dossiers MDPH n'ont pas été constitués, soit ils sont en cours de traitement.

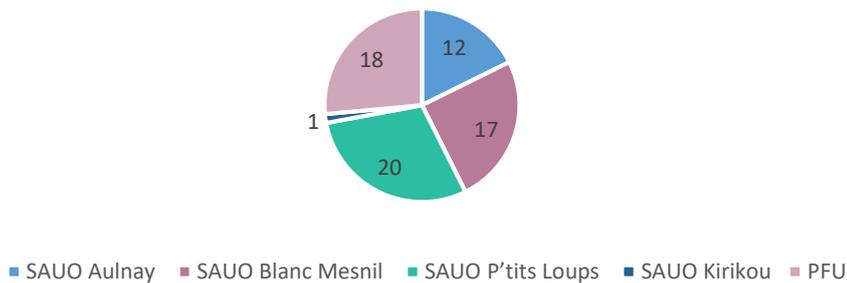
Répartition des mesures de placement dans les services d'urgence



Dans l'analyse des mesures de placement au sein du pôle d'urgence, plusieurs tendances se dégagent. Tout d'abord, on observe une prévalence significative des OPP mises par le Parquet dans chacun des cinq services, totalisant à eux seuls 2 458 OPP Parquet. Cette prédominance des OPP Parquet soulève des questions sur les motifs sous-jacents des placements d'urgence et la nécessité d'une intervention rapide des autorités judiciaires pour assurer la protection des enfants en situation de vulnérabilité.

Par ailleurs, une observation plus détaillée révèle une concentration notable des RPU dans les SAUO d'Aulnay, P'tits Loups et de Blanc Mesnil, totalisant 104 RPU sur ces trois services, tandis que le pôle d'urgence dans son ensemble compte 129 RPU. Ces données mettent en lumière l'importance des RPU dans la prise en charge des MNA.

Prise en charge des MNA



En outre, une analyse approfondie révèle une incidence notable des OPP Juge dans le PFU, le SAUO Blanc Mesnil et les P'tits Loups, totalisant 187 OPP Juge dans ces trois structures, comparativement à 253 mesures au sein de l'ensemble du pôle d'urgence. Cette observation suggère une implication plus marquée des autorités judiciaires, peut-être en réponse à des situations complexes.

La proportion importante d'accueils via l'urgence, notamment pour les jeunes enfants et adolescents, peut s'expliquer par plusieurs facteurs tangibles. Tout d'abord, un faible recours aux dispositifs existants tels que le 72h, le Recueil provisoire d'urgence (RPU) ou l'Accueil provisoire (AP), qui traduit en partie le faible recours aux mesures administratives, mais surtout une absence d'utilisation des dispositifs de prévention. De plus, les délais de mise en œuvre de certaines mesures de protection de l'enfance peuvent contribuer à la détérioration des situations familiales, entraînant ainsi des interventions d'urgence par le judiciaire.

Enfin, une amélioration du repérage et de l'évaluation des situations familiales en amont devrait permettre une intervention précoce et une réponse plus adaptée, réduisant ainsi le besoin d'accueils en urgence.

Ces éléments mettent en lumière la nécessité d'améliorer la prévention et la prise en charge des enfants et des familles en situation de vulnérabilité.

Analyse des sorties et orientations des structures d'accueil d'urgence

Le SAUO Blanc Mesnil a enregistré 117 sorties, avec une forte proportion de retours en circonscription (35%), suivis de près par les fugues (33,3%). Les retours en famille et les orientations vers des structures d'accueil pérennes représentent chacun environ 11% des sorties.

Pour le SAUO P'tits Loups, sur 109 sorties, les retours en circonscription et les fugues sont également les plus fréquents, représentant respectivement 25,7% et 22,9% des sorties. Ensuite, les relais vers un autre pôle interne et les retours en famille comptent chacun pour environ 13%.

Le SAUO Aulnay a enregistré 64 sorties, avec une proportion notable de retours en circonscription (21,9%). Les orientations vers des structures d'accueil pérennes et les retours en famille sont également significatifs, représentant environ 20% chacun.

Quant au PFU, sur 117 sorties, les retours en famille sont les plus fréquents, représentant 43,59% des sorties, suivis des admissions en famille d'accueil de circonscription (15,4%) et des retours en circonscription (13,7%).

Enfin, le SAUO Kirikou a enregistré 51 sorties, avec une proportion notable de retours en circonscription (31,3%) et de retours en famille (25,5%). Les accueils en familles d'accueil relevant de l'ASE et les orientations internes vers des structures d'un autre pôle représentent chacun environ 15%.

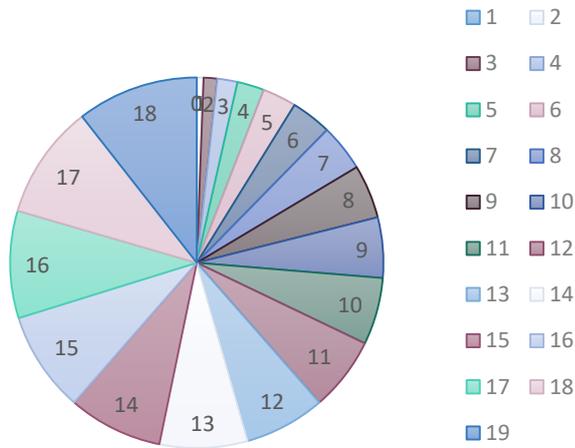
Ces pourcentages permettent de mieux comprendre les tendances et les différences entre les sorties de chaque SAUO.

Au sein du pôle urgence, un total de 358 sorties a été enregistré au cours de la période considérée, résultant de diverses orientations des enfants accueillis. Ces sorties se répartissent comme suit :

- Retours en circonscription : 32,1%
- Retours à domicile : 28,2%
- Fugues : 24,6%
- Accueils en famille d'accueil hors CDEF : 11,4%
- Accueils dans des structures d'accueil pérennes relevant du public ou de l'associatif : 10%
- Orientations vers des pôles internes au CDEF : 8%
- Orientations en familles d'accueil du CDEF : 2,5%
- Orientations au PEMIE pour les Mineurs Non Accompagnés (MNA) : 2,2%
- Autres orientations : 2,2%
- Orientations vers le groupe d'évaluation : 1,4%
- Relais vers un autre groupe de vie interne au pôle : 1,1%
- Orientations vers un lieu de vie : 0,85%
- Orientations vers un centre maternel : 0,85%
- Fin de prise en charge : 0,85%
- Mainlevées : 0,5%
- Hébergement chez un tiers digne de confiance : 0,3%
- Orientation vers un foyer jeunes travailleurs : 0,3%
- Dessaisissement d'une mesure au profit d'un autre département : 0,3%

Ces données illustrent la diversité des situations rencontrées par les enfants accueillis dans le pôle urgence, ainsi que la nécessité d'une gamme étendue d'orientations pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Durée mensuelle des séjours dans les structures d'accueil d'urgence



Sur un total de 555 usagers accueillis, la durée moyenne de séjour au sein des structures d'accueil d'urgence présente une diversité significative. Environ 29,2% des usagers âgés de 2 à 18 ans ont séjourné entre 3 et 8 jours, tandis que 23% des usagers, âgés de 1 à 18 ans, ont été accueillis pour moins de 3 jours. En ce qui concerne les enfants de 0 à 18 ans, 17,4% ont passé entre 1 et 4 mois dans les structures d'accueil d'urgence, tandis que 16,3% ont séjourné entre 8 jours et 1 mois. Par ailleurs, 10,3% des usagers, âgés de 1 à 18 ans, ont bénéficié d'un accueil de plus de 6 mois, tandis que 3,9% des usagers, dans la même tranche d'âge, ont séjourné entre 4 et 6 mois.

Perspectives pour l'année 2024

- Contribuer activement à l'élaboration du projet d'établissement en participant aux groupes de réflexion et en favorisant la participation de tous les professionnels ;
- Initier un soutien aux familles et leur accorder une place significative en tant que partenaires dans le processus d'accompagnement de leur enfant ;
- Recrutement et renforcement des équipes actuelles représentent un aspect fondamental pour garantir un accompagnement optimal des enfants accueillis. Cette démarche vise à consolider la cohésion et l'efficacité de l'équipe afin de favoriser un travail harmonieux et coordonné ;
- Poursuite de l'aménagement des locaux : l'objectif est de concevoir des espaces qui répondent aux besoins spécifiques des enfants, en leur offrant des lieux sécurisants, stimulants et propices à l'apprentissage et au développement ;
- Maintien et développement des partenariats : cette approche collaborative vise à offrir un accompagnement global et diversifié aux enfants accueillis, en tirant parti des ressources et des expertises disponibles dans l'environnement ;
- Renforcement des formations : l'objectif est d'offrir à chaque membre de l'équipe l'opportunité de développer ses compétences et de renforcer sa technicité, ce qui permettra d'améliorer la qualité de l'accompagnement offert aux jeunes accueillis ;
- Développement de projets éducatifs : l'objectif est de stimuler la curiosité, la créativité et l'autonomie des enfants, tout en leur offrant des opportunités d'apprentissage et de développement personnel. Ces projets éducatifs seront élaborés en collaboration avec les membres de l'équipe éducative, en tenant compte des intérêts et des besoins spécifiques de chaque enfant accueilli ;
- Suivi individualisé des enfants : l'objectif principal est de fournir un soutien adapté à chaque enfant, en tenant compte de ses spécificités et de ses aspirations. En offrant un accompagnement personnalisé, le service vise à favoriser le développement global de chaque enfant et à lui donner les meilleures chances de réussite et d'épanouissement ;

- Évaluation régulière des pratiques : l'objectif de ces évaluations est de garantir que nos actions restent alignées sur les objectifs du service et sur les besoins évolutifs des enfants.
- Instaurer le principe de régularité dans la rédaction des projets individualisés et les signatures des DIPC : il sera mis en place un processus plus rigoureux pour assurer la régularité dans la rédaction et la validation des projets individualisés ainsi que des documents de dialogue et d'information avec les parents (DIPC).
- Relancer les activités proposées par la psychologue et les éducateurs, notamment les réunions de jeunes : il sera encouragé la reprise et le renforcement des activités telles que les réunions de jeunes animées par les éducateurs et la psychologue, favorisant ainsi l'échange et le soutien entre les enfants et les professionnels.
- Réactualisation du livret d'accueil du service destiné aux enfants et aux familles : une mise à jour du livret d'accueil sera entreprise afin de fournir aux enfants et aux familles des informations actualisées sur le fonctionnement du service, les droits et les démarches à suivre.

• Le service d'intervention spécialisée

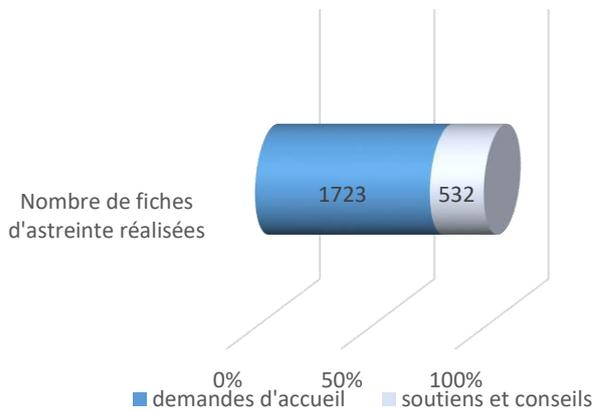
Le Service d'Intervention Spécialisée (SIS), créé en 2007, assure la permanence de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans le département de la Seine-Saint-Denis en dehors des heures de service habituelles. Il traite toutes les demandes de placement de mineurs dans le département, en recherchant des solutions d'accueil d'urgence au sein du dispositif. De plus, il organise le rapatriement des mineurs ne relevant pas du 93 mais pour lesquels une mesure de placement a été prise dans ce département en raison de leur présence physique sur son territoire.

Le SIS a principalement la charge :

- Assurer une réponse immédiate aux demandes d'accueil émanant des circonscriptions durant les heures d'ouverture de l'ASE et directement du Parquet des mineurs et des commissariats de police durant le temps de la permanence.
- Evaluer, en lien avec l'établissement d'accueil, la situation de l'enfant primo arrivant pour transmission d'un rapport au maximum le 6e jours d'accueil au Parquet via l'inspectrice de l'ASE, excepté dans le cadre du "Féminicide tentative / homicide conjugal". Il convient d'évaluer tout enfant de 0 à 18 ans n'étant pas en rupture de placement et pour lequel une Ordonnance Provisoire de Placement est prononcée par le Parquet des mineurs de Bobigny. Il en est de même pour certaines mesures administratives.
- Réorientation, pour les enfants promo-arrivants. Le SIS doit trouver rapidement une place pérenne dans le cas où l'évaluation de la situation préconise un maintien de placement.
- Soutenir, accompagner, conseiller les assistantes familiales départementales dans la prise en charge quotidienne des enfants accueillis.

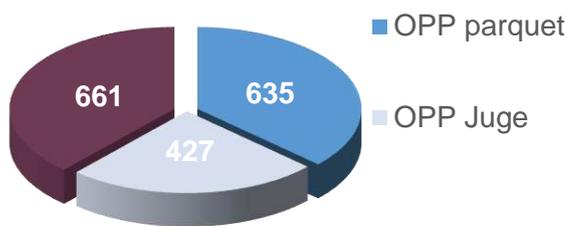
Les données d'activité

Répartition des fiches d'astreinte par catégorie



En 2023, les agents du SIS ont réalisé un total de 2255 fiches d'astreinte, dont 70% étaient liées à des demandes d'accueil, soit 1723 demandes au total. Comparé à l'année 2022, cela représente une augmentation de 44 demandes d'accueil. En outre, cette augmentation du nombre de demandes d'accueil souligne une pression accrue sur le service et met en évidence la nécessité d'optimiser les ressources pour répondre efficacement aux besoins des enfants et des familles pris en charge.

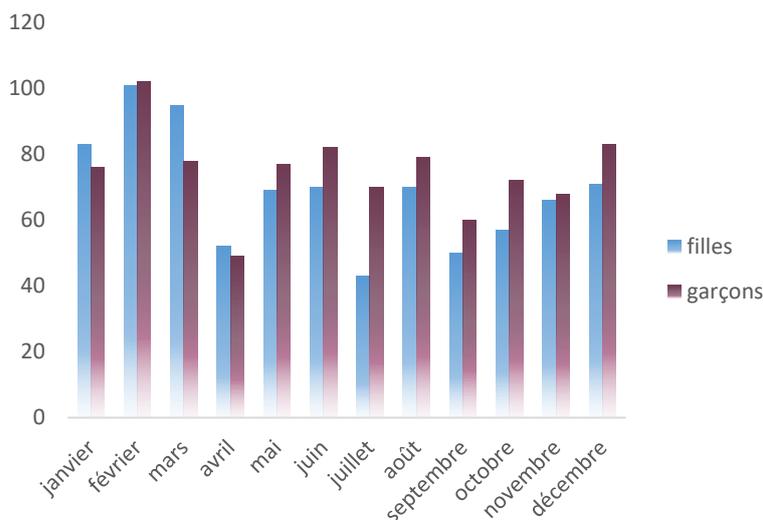
Répartition des accueils selon le type de mesure



Ces statistiques mettent en évidence une répartition significative des accueils en fonction des différentes mesures administratives. Environ 38% des accueils sont le résultat de mesures administratives prononcées par l'ASE (tels que RPU (93), RPU MNA, RPU hors département, AP, APU et accueil 72h (93), 72h hors département). Parallèlement, 37% des accueils sont initiés suite à des OPP émises par le Parquet, tandis que 25% sont le résultat d'OPP délivrées par un juge, telles que

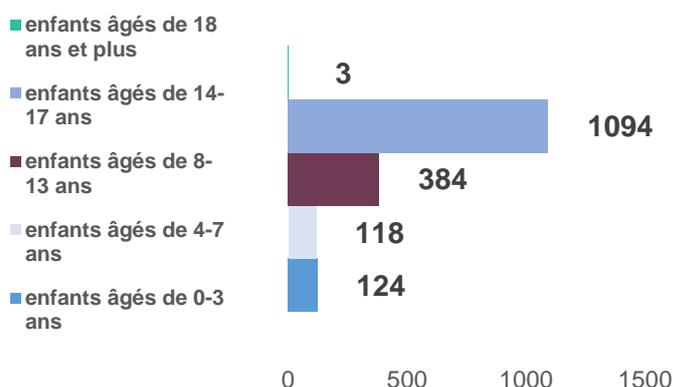
Cette répartition des accueils en fonction du type de mesure met en lumière une prédominance des mesures administratives, représentant 661 accueils, suivie par les ordonnances de placement provisoire émises par le Parquet avec 635 accueils. Les ordonnances de placement provisoire décidées par le juge viennent ensuite avec un total de 427 accueils.

Répartition mensuelle du nombre d'accueils par genre



Pour l'année 2023, on remarque également une augmentation significative des OPP Parquet (+35) et des mesures administratives (+27). Cette année-là, le service a enregistré un pic d'activité pendant la période hivernale, avec un record pour le mois de février en termes d'accueils, tous types confondus. De manière générale, on observe que mensuellement, le nombre d'accueils de filles et de garçons reste proportionnel ou présente une différence peu significative, à l'exception du mois de juillet. En effet, ce mois-là, le nombre d'accueils de garçons dépasse celui des filles de 69, ce qui contribue à une différence annuelle notable.

Répartition du nombre d'accueils par tranche d'âge

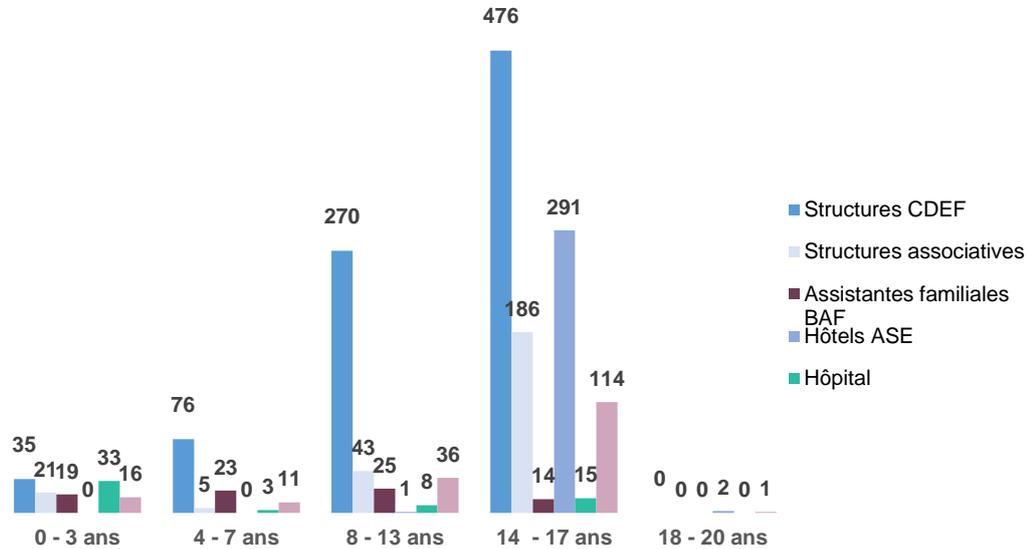


Comme les années précédentes, la tranche d'âge la plus sollicitée par le SIS pour trouver une solution d'accueil est celle des 14-17 ans. En effet, dans 6 demandes d'accueil sur 10, l'enfant concerné par la demande a plus de 14 ans

La prédominance des demandes d'accueil pour les adolescents âgés de 14 à 17 ans peut s'expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, cette tranche d'âge exprime souvent un besoin accru d'indépendance, ce qui peut entraîner des tensions familiales et parfois même les conduire à chercher refuge ailleurs. De plus, les adolescents peuvent être confrontés à des problèmes familiaux tels que des conflits avec leurs parents, des situations de négligence ou de maltraitance, qui les amènent à rechercher un environnement plus sûr. Parallèlement, l'adolescence est une période de grands changements émotionnels, physiques et sociaux, rendant certains jeunes plus vulnérables et nécessitant un soutien supplémentaire. De plus, certains adolescents peuvent être exposés à des environnements dangereux, les mettant en

situation de risque et nécessitant une intervention urgente pour ass

Répartition des accueils selon les lieux d'accueil et les tranches d'âge des enfants



En 2023, 178 demandes d'accueil n'ont pas abouti pour diverses raisons. Certaines de ces demandes ont été considérées comme non abouties car une solution d'accueil a été trouvée en parallèle, mais le service n'en a pas été informé. Dans d'autres cas, le service a reçu une mesure de placement par mail (OPP Parquet) sans indication du lieu où se trouvait l'enfant concerné ni vers quel service le SIS devait se tourner. Enfin, des demandes ont été considérées comme non abouties car l'enfant a fugué avant qu'une solution d'accueil puisse être trouvée pour lui.

Il est regrettable de constater que 27 % des enfants de moins de 3 ans restent pris en charge à l'hôpital faute de solutions d'accueil immédiates dans le cadre de l'urgence, malgré les besoins pressants de cette tranche d'âge.

De même, pour les adolescents âgés de 14 à 17 ans, 27 % d'entre eux sont hébergés à l'hôtel sur demande de l'ASE 93, en raison de la saturation du dispositif ou de la complexité de leur situation. Il convient de noter que sur ces 291 enfants hébergés à l'hôtel, 226 étaient âgés de plus de 15 ans et étaient des MNA.

Cependant, le CDEF 93 demeure l'établissement principal pour l'accueil des enfants dans le dispositif d'urgence en 2023, prenant en charge la moitié d'entre eux en urgence, soit 857 accueils, représentant 50 % de l'ensemble des accueils réalisés via le SIS.

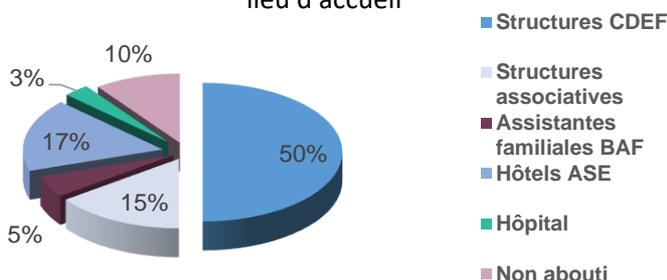
Ces données révèlent plusieurs points préoccupants. Tout d'abord, le fait que 27 % des enfants de moins de 3 ans restent pris en charge à l'hôpital en raison du manque de solutions d'accueil immédiates souligne un besoin urgent d'améliorer les capacités d'accueil dans le cadre de l'urgence pour cette tranche d'âge particulièrement vulnérable.

De plus, le recours à l'hébergement à l'hôtel pour 27 % des adolescents de 14 à 17 ans, dont une grande partie sont des MNA, met en lumière les défis auxquels sont confrontés ces jeunes dans le système de protection de l'enfance.

Enfin, bien que le CDEF 93 demeure l'établissement principal pour l'accueil des enfants en situation d'urgence, le fait qu'il soit le lieu d'accueil de la moitié des admissions réalisées via le SIS met en évidence la charge importante qui pèse sur cet établissement. Cela souligne

l'importance d'une collaboration accrue entre les différents acteurs de la protection de l'enfance pour mieux répartir la prise en charge des enfants dans le département.

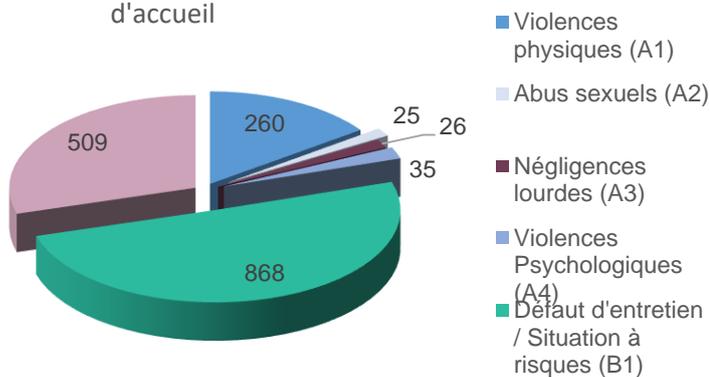
Répartition des accueils en pourcentage selon le lieu d'accueil



La police et la justice sont les principaux utilisateurs du service d'accueil d'urgence du SIS, représentant 71 % des demandes. En journée, entre 8h30 et 20h00, 65 % des demandes d'accueil sont enregistrées, totalisant 1124 demandes, auxquelles s'ajoutent 172 sollicitations de conseils ou de soutiens. Cette période concentre ainsi 57 % des fiches d'astreinte annuelles (1296 fiches) traitées par les agents du SIS.

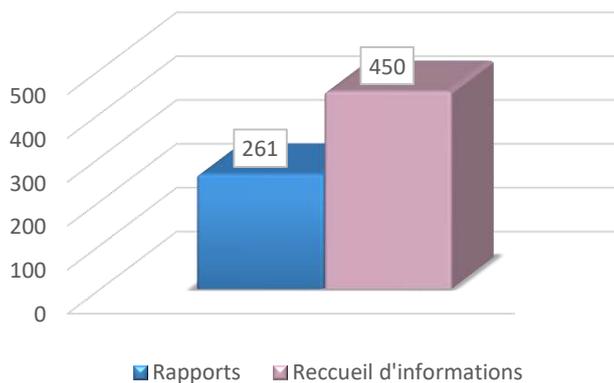
En revanche, les demandes d'accueil sont moins fréquentes pendant la tranche horaire de 20h00 à 8h30, ainsi que les week-ends et les jours fériés, représentant seulement 35 % du total, soit 599 demandes. Cependant, les heures du soir génèrent un nombre significatif de demandes de conseils ou de soutiens, reflétant les difficultés rencontrées par les professionnels, notamment les agents du BAF, en dehors des heures d'ouverture de l'ASE. Ces appels représentent 43 % du total des appels, soit 959 fiches d'astreinte.

Répartition des admissions selon les motifs d'accueil



En 2023, les admissions pour violences physiques ont augmenté de 42 situations, tandis que les cas de Mineurs Non Accompagnés ont également progressé de 49 situations. En revanche, les admissions liées au Défaut d'entretien / Situation à risques ont diminué de 73 situations.

Répartition du nombre de documents rédigés pour les évaluations



Le SIS a produit 711 documents dans le cadre des évaluations de situations, comprenant 261 rapports (contre 321 en 2022) et 450 recueils d'informations (contre 390 en 2022). Bien que la quantité totale d'écrits reste la même que l'année précédente, leur répartition entre rapports et recueils d'informations diffère.

Le protocole de lutte contre le féminicide/homicide conjugal

Il a été activé à quatre reprises en 2023, impliquant la prise en charge de neuf enfants. Cette situation a entraîné des évaluations plus approfondies et prolongées pour les agents du SIS. Il est important de souligner que le SIS a rencontré des difficultés pour mener à bien toutes ses missions en 2023. Cela a conduit à l'annulation de 23 évaluations, à des tensions dans les échanges et à des relations dégradées avec les partenaires. Ces défis ont été exacerbés par le manque de personnel, notamment l'absence d'un psychologue depuis août 2023. En réponse, le service a dû s'adapter en faisant appel à des intérimaires/vacataires pour assurer les permanences du matin et du soir à partir de septembre 2023, permettant ainsi aux agents du SIS de se concentrer sur les évaluations des situations et d'en assurer une gestion efficace. Malgré ces contraintes, le service s'efforce de maintenir un haut niveau de qualité rédactionnelle, ce qui est remarqué et apprécié par les magistrats.

• Le placement familial d'urgence

Le placement familial d'urgence (PFU), implanté à Villepinte, a été initialement prévu pour accueillir 50 enfants, mais sa capacité actuelle est de 40 places, réparties chez 17 assistants familiaux. Cependant, 37 places seulement sont opérationnelles, en raison d'absences prolongées d'assistants familiaux et de difficultés de recrutement. Cette situation a conduit à une utilisation de seulement 64% des places prévues, avec des épisodes réguliers de sur-occupation.

L'équipe psycho-éducative, managée par une cheffe de service, comprend 6 éducatrices et deux psychologues à temps plein, ainsi qu'une secrétaire administrative. Les missions principales du service consistent à accueillir, évaluer et orienter des enfants âgés de 0 à 17 ans dans le cadre de l'urgence, sur une période de 4 mois.

Les assistants familiaux assurent le quotidien des enfants, leur accompagnement scolaire et diverses prises en charge médicales et psychologiques. Ils surveillent également la santé des enfants et contribuent à l'évaluation de leur situation.

L'équipe psycho-éducative, travaillant en coréférence, soutient la prise en charge des enfants en famille d'accueil à travers des entretiens réguliers avec l'enfant et l'assistant familial, des activités et des échanges pour surmonter les difficultés rencontrées. Elle s'efforce également de maintenir les liens familiaux, en organisant des visites médiatisées, des rencontres avec les fratries et des échanges téléphoniques avec les parents.

Cette équipe évalue la situation familiale de l'enfant, ses relations avec ses parents, leurs capacités parentales et l'environnement affectif de l'enfant, afin de proposer des solutions adaptées. Des synthèses cliniques sont organisées régulièrement pour évaluer l'évolution de la situation de l'enfant et de sa famille, en impliquant l'assistant familial, les éducatrices référentes, la psychologue et la cheffe de service.

Le travail mis en œuvre dans le courant de l'année 2023

L'équipe psycho-éducative du PFU fait face à une stabilité remarquable malgré une charge de travail croissante, exacerbée par l'absence régulière de contacts avec l'ASE. Cette situation accroît les responsabilités des professionnels, notamment en ce qui concerne les visites médiatisées et la recherche d'orientations, souvent assumées en grande partie par le PFU.

Cette surcharge de travail affecte le soutien apporté aux assistants familiaux et peut engendrer des situations d'urgence. Bien que ces derniers bénéficient du soutien de l'équipe psycho-éducative, ils peuvent parfois se sentir isolés face aux défis rencontrés avec les enfants. Cette situation est aggravée par le manque de structures de prise en charge psychologique ou psychiatrique dans le département, compliquant ainsi l'accompagnement global des enfants.

Malgré ces difficultés, l'effectif des assistants familiaux est demeuré stable en 2023. De plus, les DIPC ont été mis en place pour toutes les situations prises en charge.

Dans l'ensemble, le service reste engagé et déterminé à fournir une prise en charge de qualité aux enfants, tout en préservant les liens familiaux et en respectant les droits parentaux. Pour atteindre ces objectifs, le service continue de développer un partenariat solide avec des structures d'accueil pérennes, notamment le BAF et les placements familiaux du département, afin de faciliter les transitions hors du service.

Enfin, la politique de recrutement des assistants familiaux doit être maintenue afin d'atteindre les 50 places d'accueil initialement prévues dans le projet d'établissement de 2019.

Bilan des psychologues

L'année 2023 s'est traduite par un nombre croissant d'accueils en sureffectif ainsi que des problématiques lourdes. Cette année de nombreux enfants ont montré des symptomatologies bruyantes, très envahissantes sur leur lieu d'accueil qui ont nécessité une mobilisation intensive des psychologues afin d'aider à soutenir la prise en charge quotidienne dans les familles d'accueil.

- Les comportements sexualisés d'enfants accueillis ayant eux même été exposés à des violences sexuelles répétées ont été importants dans les familles d'accueil. L'exposition des jeunes via les réseaux sociaux sont au cœur des pratiques. L'éclairage clinique concernant ces conduites a participé à pouvoir entendre, comprendre, apaiser des réactions parfois, vives ou d'incompréhension au sein des familles d'accueil débordées par leur contre transfert et par leurs émotions (du côté de l'impensable au vu de la violence des faits dont elles ont pu être depositaires). A cet égard, la charge de travail a été intense et a demandé une capacité d'adaptation importante auprès de l'équipe éducative et auprès des assistants familiaux.
- A noter, un accroissement de situations d'enfants maltraités ou carencés et qui sont de surcroit exposés aux violences conjugales (environ un quart des accueils en 2023) tant au niveau verbal que physiques. Ce qui confère à une complexification des traumatismes et à une multiplication des symptômes.
- Des mineures MNA enceintes ont été accueillies. Il s'agissait d'une pratique nouvelle à l'interface de la clinique transculturelle et du travail clinique préparatoire préalable aux premiers liens d'attachement mère enfant dans l'attente de l'arrivée du bébé. Cette clinique a été riche car elle a permis, à la fois, une approche liée au parcours migratoire récemment vécu et un travail préventif de préparation à la maternité en lien avec les besoins essentiels de tout enfant.
- Il a été constaté une forte proportion de parents présentant des troubles psychiatriques repérés ou non, stabilisés ou non qui a donc conduit à nous mobiliser davantage qu'à l'accoutumée sur des visites médiatisées auprès de leurs enfants, visites de plus en plus souvent ordonnées par le magistrat en présence d'un psychologue. Notre présence avec nos collègues éducateurs lors des visites médiatisées est primordiale afin de repérer l'état psychique du parent et le mode d'interaction opérant (dyade/mère et ou parents) lors de chaque visite. De manière générale, la visite médiatisée est un espace qui nous permet d'identifier et d'évaluer les modalités de changement possibles au niveau du système familial pour contribuer à l'éclairage requis par le magistrat. Nos formations complémentaires, à l'approche systémique, à la clinique transculturelle ou encore le repérage et traitement du psycho traumatisme, nous permettent d'entendre la singularité de chaque situation représentée au sein de notre service. Les outils théoriques et pratiques acquis nous permettent lors de l'évaluation clinique d'ouvrir le travail et de tenter de démarrer en direction de l'enfant ou de sa famille des hypothèses de travail thérapeutique. Par exemple la médiation culturelle familiale sollicite l'intervention de médiateurs ethno psychiatriques pour réguler le dysfonctionnement, des secrets transculturels, ou de proposer l'orientation thérapeutique la plus proche des besoins évalués cliniquement. Ainsi, le travail de partenariat est très présent et incontournable avec les différents partenaires du champ social, médicosocial, hospitalier, de l'éducation nationale ...

- Le groupe de parole clinique avec les assistants familiaux initié suite aux besoins repérés conjointement avec la cheffe de service, a été réintroduit à la rentrée de septembre 2023. La cheffe de service ainsi que la direction ont soutenu ce projet et ont rendu sa participation obligatoire.

L'objectif de ce projet est de mettre en commun les expériences de terrain éprouvées par chacun des professionnels au sein d'un espace de parole dans un cadre rassurant et contenant. Il s'agit d'un espace d'écoute et d'expression où la parole est posée et entendue. C'est ainsi de proposer un espace de communication sur les difficultés rencontrées liées à une problématique particulière et de leur apporter un éclairage clinique sur les situations.

Le nombre croissant de problématique liée à la sexualité (en lien avec les motifs de placement ou des révélations d'enfants ou des passages à l'acte d'enfants sur d'autres pendant l'accueil) a orienté notre choix sur le développement psychosexuel des enfants et des adolescents.

Compte tenu de ce vaste sujet et du manque de formation pour certains, nous avons choisi d'y consacrer toutes les séances de l'année 2023 2024 à raison d'une rencontre de deux heures tous les deux mois.

Il a commencé le 19 septembre 2023 où nous avons expliqué l'objectif de ce groupe et le cadre de travail. Nous leur avons demandés de nous signifier leurs attentes par rapport à ce thème.

Les assistants familiaux se mobilisent par leur présence, leur intervention et leur questionnement. Ils sont dans le respect de la parole de chacun, nous sommes garants qu'il n'y ait pas de jugement et que chacun soit dans une libre expression.

En dehors des temps de réunion d'équipe hebdomadaire, a été mis en place depuis quelques années des synthèses cliniques où sont réunis les trois référents psycho éducatifs (deux éducatrices, une psychologue, la cheffe de service et l'assistant familiale). Il s'agit d'un temps clinique autour de la prise en charge de l'enfant au quotidien. Le rôle du psychologue est important tant pour garantir la dimension psychique de l'enfant que pour apporter des éléments de compréhension cliniques en lien avec l'anamnèse restituée. Nous veillons à permettre l'élaboration d'hypothèses à mettre en lien avec la difficulté d'un jeune et d'un parent et de travailler autour du positionnement de chaque professionnel. Cette instance est préalable à la synthèse avec l'ASE.

• Le SAUO d'Aulnay-sous-Bois

Le Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation (SAUO) d'Aulnay-sous-Bois accueille des jeunes âgés de 11 à 17 ans, avec une capacité d'accueil de 12 places. Ses missions principales comprennent l'accueil, l'évaluation et l'orientation, pour une durée maximale de 4 mois.

Le personnel de l'équipe à Aulnay comprend un chef de service, neuf éducateurs, deux maîtresses de maison, un cuisinier et une secrétaire. En outre, une infirmière et une psychologue interviennent à temps partiel. En 2023, il y a eu une rotation des chefs de service au cours d'une partie de l'année.

Orientations du service

L'équipe éducative d'Aulnay a élaboré et concrétisé quelques projets éducatifs destinés aux jeunes accueillis. Trois séjours ont été organisés tout au long de l'année, avec un accent particulier sur la période estivale. Ces séjours ont eu lieu pendant une semaine début mai, une semaine mi-juillet, et une semaine mi-août.

Il a également participé à différentes activités telles qu'une journée à la mer, une sortie au cinéma et une balade à Paris.

• Le SAUO Blanc-Mesnil

Situé à proximité des gares de Drancy et du Blanc-Mesnil, le Service d'Accueil d'Urgence d'Orientation (SAUO) est implanté dans une zone pavillonnaire. Il accueille un public mixte âgé de 12 à 17 ans. Le service dispose de 12 places d'accueil, avec une capacité de sureffectif de 2 places. Ses principales missions consistent à accueillir, évaluer et orienter les jeunes, avec une durée de séjour initiale de 4 mois.

L'équipe éducative est composée de 8 éducateurs, 5 veilleurs, 2 maîtresses de maison, un mi-temps de psychologue et un mi-temps infirmier, ainsi qu'une secrétaire et une cheffe de service.

La structure comprend deux parties distinctes : une partie administrative comprenant les bureaux de la cheffe de service, de la secrétaire, de la psychologue et de l'infirmière, ainsi qu'une salle de réunion ; et une partie vie, comprenant le réfectoire, la cuisine, le bureau des éducateurs, une salle télévisée et 8 chambres (4 individuelles et 4 doubles) réparties sur le rez-de-chaussée, le 1er et le 2ème étage. Le service bénéficie également d'une belle terrasse extérieure donnant accès à un petit coin de jardin. Cependant, à l'heure actuelle, la structure ne dispose pas d'un espace dédié pour recevoir les familles.

Le service

L'effectif des professionnels du SAUO connaît une stabilité certaine, malgré quelques postes vacants en fin d'année et un sur l'année complète, en lien avec un accident de travail survenu en 2022.

Cette stabilité permet d'inscrire une continuité et une fluidité dans l'accompagnement des jeunes. Elle permet également de proposer cadre sécurisant et contenant psychiquement pour les jeunes certains indicateurs permettent de le mesurer, notamment l'absence de passage à l'acte violent sur les jeunes ou les professionnels.

Tout au long de l'année, les professionnels s'efforcent de proposer des activités de diverses natures : culturelles, sportives, manuelles, culinaires et autres.

Des séjours, avec des thématiques différentes et dans des lieux divers, ont également été mis en place à plusieurs reprises durant les vacances scolaires. Ainsi, certains jeunes ont eu l'opportunité de découvrir les sports d'hiver, la mer, la montagne et bien d'autres activités.

Une partie de l'équipe éducative a pu bénéficier d'une formation portant sur « **La résilience par le sport : les déterminants psychologiques** ».

Plusieurs groupes de travail animés par la Direction Pédagogique, sur le projet de service, ont également eu lieu avec l'équipe.

Orientations du service

L'équipe éducative du Blanc-Mesnil a à cœur de proposer et mettre en place des projets éducatifs à destination des jeunes ; ainsi, d'une année à l'autre, des projets se sont pérennisés sur le moyen/long terme : jardinage, photos, vidéos, peinture, sports. Des séjours se sont organisés tout au long de l'année plus particulièrement sur la période estivale.

Ces supports de médiation restent des outils essentiels à la création d'une relation éducative, le renforcement du lien ainsi qu'au travail d'évaluation.

Certains de ses projets ont été mis à l'honneur à travers des clips vidéo réalisés par l'équipe

éducative et les jeunes. Des cadres photos ont aussi été réalisés.

Des projets de rénovation ont eu lieu durant l'année 2023. Dans l'optique de maintenir une qualité d'accueil qui passe notamment par les locaux, des rénovations sont faites annuellement. En effet, les nombreux passages induisent une certaine dégradation involontaire ou non.

Cet aspect est un point primordial, qui contribue à proposer aux jeunes un espace agréable, convivial et chaleureux, ce qui participe à leur stabilité et installation.

Travail avec les familles

L'équipe s'attache à rencontrer systématiquement les familles, tout en tenant compte du cadre judiciaire dans lequel doit s'inscrire notre travail d'accompagnement.

En effet, rencontrer les familles est essentiel et permet de disposer de certains éléments de compréhension des situations. C'est aussi l'opportunité de présenter le service, ses missions et les professionnels. Le constat a été fait que ces rencontres avec les familles permettent d'établir un lien de confiance et de faciliter les échanges.

Ainsi, **17 rencontres avec les familles** sont comptabilisées au titre de l'année 2023. Ces rencontres se déroulent majoritairement sur le service mais il est arrivé qu'elles se fassent à Villepinte, à l'espace Famille.

Bilan psychologue 2023

Les modalités d'intervention

Le temps de travail sur les deux SAUO était réparti en deux jours par semaine sur chaque service et une journée de temps FIR.

Les jeunes accueillis sur les SAUO ont tous été reçus au moins une fois lors de leur arrivée. Cette rencontre permettait dans un premier temps de se présenter et d'évaluer comment les enfants s'adaptaient à leur arrivée au foyer, ce qui est également indicateur de leurs ressources ou difficultés. Il s'agissait également d'un temps pour évaluer leur compréhension de leur situation et le retentissement que cela pouvait avoir sur eux. Cette première rencontre était systématique pour tous les jeunes, à l'exception de ceux qui arrivaient dans le cadre d'une mesure de 72h, par exemple.

Pour plusieurs jeunes, d'autres entretiens ont eu lieu afin de leur apporter un soutien psychologique le temps qu'une prise en charge s'installe pour du plus long terme. Ces entretiens permettaient également au fil du temps une meilleure compréhension du fonctionnement des jeunes et des conséquences de leur vécu. Ainsi, un meilleur étayage pouvait être apporté aux éducateurs lors des temps cliniques en réunion d'équipe.

Aussi, une grande partie du travail consistait à rencontrer les partenaires afin de participer au maillage autour des enfants (soins, ASE, scolarité). Un travail de recherche de services d'orientation de soins psychologiques pour que les jeunes bénéficient de leur espace thérapeutique.

Enfin, en binôme avec un éducateur, des rencontres de plusieurs familles dans le cadre de l'évaluation de la situation ont pu être organisées.

Les temps cliniques et interventions autour d'une thématique

Ces moments d'apports théoriques se faisaient lors des réunions hebdomadaires avec l'équipe éducative afin de les aider dans leur compréhension et positionnement face aux comportements des jeunes. Les thématiques ont été variées et en lien avec les problématiques présentées par les adolescents (fugues, scarifications, tentative de suicide, addiction, sexualité, dissociation, violences sexuelles, ethnopsychologie, filiation, les différentes formes des troubles de l'attachement...). Aussi, ces temps cliniques pouvaient se développer autour d'un jeune en particulier dont nous déployons l'anamnèse pour en arriver aux axes de travail et d'accompagnement à mettre en place.

Les ateliers

Certains ateliers artistiques ont pu être ponctuellement proposés aux enfants autour de différents médias comme de la peinture, des perles, de l'écriture. Ces ateliers libres étaient mis en place en petits groupes à la demande des jeunes. Cela permettait des moments plus individualisés et d'entamer par la suite de nouveaux sujets avec eux.

La réunion des jeunes est également un moment de groupe auquel la psychologue participait chaque semaine.

Temps FIR

- Formation sur la prise en charge des victimes d'attouchement
- Formation sur la psychologie et le sport
- Formation cohésion d'équipe
- Lectures personnelles en lien avec les thématiques des temps cliniques
- Création d'un partenariat avec le CSAPA Cap 93 du Blanc Mesnil
- Supervision personnelle

NB : Il n'y a pas eu d'intervention de psychologue sur les deux SAUO, lors du dernier trimestre.

• Le SAUO Kirikou

Le Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation (SAUO) Kirikou, situé à Villepinte, accueille un public mixte de 3 à 8 ans. Doté de 8 places, il assure des missions d'accueil immédiat, de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation pour une durée initiale de 4 mois. Son équipe éducative est constituée de 8 professionnels éducatifs de jour, 3 veilleurs de nuit, une maîtresse de maison et une cheffe de service. Les prises en charge psychologique et médicale sont assurées par une psychologue et une infirmière, tandis qu'une secrétaire gère les activités administratives. Ces professionnels travaillent à mi-temps, intervenant également dans un autre SAUO, les P'tits Loups. Le SAUO Kirikou collabore principalement avec l'Aide Sociale à l'Enfance et s'appuie sur un réseau de partenaires incluant l'éducation nationale, les municipalités et divers services de droit commun, ainsi que des partenaires de santé.

Evolution et changements au sein de l'équipe éducative du SAUO

Comme les années précédentes, l'année 2023 a été marquée par des mouvements au sein de l'équipe, une caractéristique inhérente à la nature même de la prise en charge éducative dans le contexte de l'accueil d'urgence. Cette situation exige un engagement professionnel soutenu ainsi qu'une grande capacité d'adaptation et de réactivité. Au cours de cette année, deux membres de l'équipe, une éducatrice spécialisée et une éducatrice de jeunes enfants, ont quitté le service. Elles ont été remplacées par deux professionnelles non diplômées, mais possédant une expérience significative dans le domaine de la prise en charge de l'enfant et manifestant un intérêt avéré pour l'accompagnement éducatif dans ce contexte spécifique.

Particularités des enfants accueillis et des familles accompagnées en 2023

Les enfants porteurs de handicap

Depuis 2020, le SAUO Kirikou a accueilli des enfants présentant des handicaps, principalement des troubles autistiques. Sur cette période, quatre enfants présentant ce trouble ont été pris en charge par l'équipe psychoéducative, avec un soutien supplémentaire de professionnels intérimaires. Trois d'entre eux ont bénéficié d'une prise en charge sur le service pendant plus de 18 mois consécutifs, ce qui a occupé considérablement les places disponibles pour les enfants âgés de 3 à 8 ans. En 2023, deux de ces enfants étaient toujours présents dans le service. Un

troisième enfant, présentant un handicap moteur sévère, a été accueilli en cette année. Sa prise en charge a également nécessité l'intervention de professionnels médicaux intermédiaires. Cette situation inédite a mis en lumière la capacité du SAUO à accueillir des enfants en situation de handicap, nécessitant un ajustement éducatif en fonction du groupe d'enfants et des informations préalables disponibles. Par exemple, l'un de ces enfants est arrivé sans fauteuil roulant ni information sur ses besoins spécifiques.

Cependant, l'orientation de ces enfants vers des structures spécialisées a été complexe pour plusieurs raisons : collecte d'informations personnelles et de santé, saturation des structures spécialisées, absence de prise en charge pendant les périodes de week-end et de vacances scolaires, et méconnaissance de leur situation par la MDPH. Malgré ces difficultés, la qualité de la prise en charge et du lien entre les enfants et les professionnels a permis à ces enfants de progresser à leur propre rythme.

L'accueil des fratries

En 2023, les accueils de fratries ont été fréquents, nécessitant parfois la collaboration de plusieurs services, tels que le SAUO les P'tits Loups, le service ALOHA, le PFU, etc. Cette situation a demandé une coordination étroite entre les différents acteurs afin de maintenir le lien fraternel. Avec l'entrée en vigueur de la loi Taquet cette année-là, des changements ont été apportés à la manière dont les fratries sont accueillies au sein du service. Pour garantir l'accueil complet d'une fratrie, des enfants de différents âges, même en dehors de la tranche d'âge habituelle du service, ont été accueillis, parfois dans des situations de sureffectif. Cette approche vise à préserver les liens familiaux et à agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Elle nécessite une organisation logistique et une coordination entre les services pour assurer le suivi et le maintien des liens familiaux, y compris l'organisation de visites médiatisées.

Travail en collaboration avec les familles

L'accompagnement des enfants accueillis dans le service ne peut être complet sans une collaboration étroite avec leurs familles, lorsque cela est possible. L'objectif est de rassurer l'enfant face à la notion d'abandon symbolique liée au placement, tout en encourageant une réflexion éducative chez les parents. Environ 30 % des parents des enfants accueillis au sein du service Kirikou ont participé aux programmes d'accompagnement proposés par les professionnels, fondés sur les outils législatifs introduits par la loi de 2002 (livret d'accueil, DIPC, charte des droits et des libertés de la personne accueillie, règlement intérieur, etc.). La signature du DIPC marque un moment important dans la relation avec les parents, soulignant la place centrale de ces derniers dans le processus de placement de leur enfant. Pour beaucoup d'entre eux, le placement est perçu comme une perte symbolique de leurs droits et responsabilités parentaux. Malgré l'importance de cette dimension dans la prise en charge, le travail avec les familles demeure encore insuffisant, en raison de divers facteurs tels que leurs situations socio-économiques et/ou psychologiques, ainsi que leurs réticences vis-à-vis du placement.

Les éléments marquants de l'année 2023

Prise en charge spécifique du jeune enfant :

Sur le SAUO Kirikou, le projet d'accompagnement éducatif est centré sur les besoins et le développement de l'enfant. L'équipe éducative s'efforce de créer un environnement propice à son épanouissement, en tenant compte des défis particuliers rencontrés par les enfants placés en accueil collectif. Ainsi, chaque aspect de l'accompagnement est pensé pour favoriser le développement global de l'enfant. Par exemple, la ritualisation occupe une place importante dans la vie quotidienne : chaque enfant se voit attribuer une couleur qui lui est associée, facilitant ainsi ses repères visuels et spatio-temporels. Cette approche permet à l'enfant de s'approprier progressivement son environnement et de s'intégrer au groupe.

La salle de jeu constitue le cœur névralgique du service, offrant aux enfants un espace de jeu libre et sécurisé. Conçue spécialement pour répondre aux besoins des jeunes enfants, cette salle favorise leur épanouissement à leur propre rythme. Les espaces sont aménagés de manière

adaptée pour répondre aux besoins spécifiques des enfants en bas âge, offrant un cadre de vie stimulant et sécurisant.

Les projets de médiation éducative

1. Atelier jardinage : ce projet, mené conjointement par les SAUO des P'tits Loups et Kirikou, se déroule dans le parc commun aux deux services, baptisé "le petit parc". Trois professionnels ont initié cette initiative qui vise à utiliser le jardinage comme outil pédagogique transversal, touchant plusieurs disciplines. Le jardinage offre aux enfants l'opportunité de vivre et d'explorer de multiples expériences, favorisant ainsi leur développement.
2. Organisation d'un mini-séjour : en 2023, l'équipe éducative a organisé un séjour à la mer au printemps. Ce projet inclusif a été conçu pour permettre aux enfants porteurs de handicap de participer à cette expérience en dehors de l'établissement.

Les formations proposées aux professionnels

1. Formations collectives : une formation collective a été offerte à l'équipe psycho-éducative, choisie après une réflexion collective sur les besoins éducatifs observés. Le thème sélectionné était l'intimité et le rapport à la sexualité des enfants victimes d'atteintes sexuelles. Cette formation a été unanimement choisie en raison de l'augmentation des cas d'enfants accueillis pouvant être victimes et/ou témoins d'abus sexuels, certains évoluant dans des environnements familiaux marqués par l'inceste. L'objectif était d'encourager l'échange sur les pratiques et la réflexion collective pour améliorer la prise en charge de ces enfants.
2. Formations dans le cadre des études promotionnelles : une jeune professionnelle sous contrat a bénéficié d'un financement pour suivre une formation en cours d'emploi pour devenir éducatrice de jeunes enfants. Ce dispositif vise à favoriser la montée en compétences et la professionnalisation des agents.

• Le SAUO Les P'tits Loups

Situé au sein de la structure de Villepinte, le SAUO les P'tits Loups accueille un public mixte âgé de 8 à 12 ans, avec une capacité d'accueil de 8 places.

Comme son homologue, le SAUO Kirikou, ce service assume les missions d'accueil immédiat, de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation, pour une durée initiale de 4 mois.

L'équipe éducative du SAUO les P'tits Loups se compose de 8 professionnels éducatifs de jour, dont des éducateurs de jeunes enfants et des moniteurs-éducateurs, ainsi que de 3 veilleurs de nuit et d'une maîtresse de maison.

Sous la responsabilité d'une cheffe de service, cette équipe bénéficie également du soutien d'une psychologue et d'une infirmière pour les prises en charge psychologique et médicale. Une secrétaire assure quant à elle les missions administratives. Ces quatre professionnelles travaillent à temps partiel (0,50 ETP) car elles interviennent également sur un second SAUO (SAUO Kirikou). Le principal partenaire du SAUO les P'tits Loups est l'Aide sociale à l'Enfance, responsable du projet pour chaque enfant accueilli. La prise en charge de ces enfants est facilitée grâce aux partenariats avec l'éducation nationale, les municipalités, divers services de droit commun et de nombreux partenaires dans le domaine de la santé.

Evolution et mouvements au sein de l'équipe éducative

Comme lors des deux années précédentes, l'année 2023 a été marquée par des changements au sein de l'équipe éducative, principalement en raison de non-renouvellements de contrat. Une situation particulière s'est présentée lorsque, en 2023, une ancienne monitrice-éducatrice, qui avait bénéficié d'une mobilité interne en 2021, a choisi de réintégrer l'équipe pour occuper un poste vacant, répondant ainsi à sa demande.

Les particularités relatives aux enfants accueillis et aux familles accompagnées en 2023

- **Les enfants présentant des troubles du comportement :**

Les enfants accueillis en 2023 présentaient souvent des troubles du comportement, ce qui constituait une caractéristique notable de cette année :

- Certains enfants présentaient des comportements difficiles, tels que l'agressivité, l'opposition ou l'hyperactivité.
- Ces troubles pouvaient être liés à des antécédents de traumatismes, de négligence ou de maltraitance.
- L'équipe éducative devait adapter son approche et ses interventions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant et favoriser leur bien-être et leur développement.
- Parfois, les troubles du comportement des enfants nécessitaient une collaboration étroite avec les familles et d'autres professionnels de la santé et du social pour mettre en place des stratégies d'accompagnement efficaces.

Les enfants accueillis au sein du service arrivent dans un état de grande vulnérabilité physique et psychologique, résultant de leur parcours. Les multiples changements de placement qu'ils ont connus ont engendré chez eux des difficultés relationnelles et émotionnelles importantes. Pour beaucoup d'entre eux, l'environnement collectif du service ne répond pas à leurs besoins spécifiques, ce qui rend difficile l'attribution de l'attention et des soins dont ils ont besoin dans le cadre de l'accueil d'urgence.

Dans ce contexte, une jeune fille accueillie en janvier a été impliquée dans plusieurs incidents, agressant certains enfants accueillis par des attouchements sexuels et des professionnels par des violences physiques et verbales. Ces situations de prise en charge sont complexes et demandent aux professionnels une grande adaptabilité pour répondre aux besoins variés de tous les enfants accueillis.

L'équipe pluridisciplinaire joue un rôle central en favorisant la coordination et le soutien mutuel au sein de l'équipe pour faire face à ces difficultés.

Malgré les efforts et les ressources déployés par les professionnels, les enfants présentant des handicaps « visibles » se heurtent à des obstacles lorsqu'il s'agit de les orienter vers des structures adaptées. Ils sont affectés par le principe d'accueil inconditionnel et les ruptures répétées qu'ils subissent, ce qui semble avoir engendré des troubles de l'attachement chez la totalité de ces enfants. Malheureusement, ces troubles ne peuvent être entièrement traités au sein d'un Service d'Accueil d'Urgence en raison de ses caractéristiques spécifiques.

Les difficultés à orienter ces enfants vers des structures adaptées sont multiples et complexes. Tout d'abord, la saturation des établissements spécialisés constitue un obstacle majeur, car ces structures peuvent être pleines ou ne pas disposer des ressources nécessaires pour accueillir tous les enfants nécessitant un accompagnement spécifique. De plus, l'absence de la qualification du profil de l'enfant « Très Grande Difficulté » pour certains d'entre eux limite leur accès à des services spécialisés.

Par ailleurs, les ruptures fréquentes et les déplacements géographiques perturbent la continuité des soins psychologiques, ce qui complique la gestion de leurs problématiques. L'absence d'informations ou de suivi de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) rend également difficile l'accès à des dispositifs spécifiques ou à des aides adaptées.

Enfin, trouver des solutions d'accueil adaptées pour les week-ends et les vacances scolaires représente un défi supplémentaire, accentuant ainsi la pression sur les structures existantes. Ces facteurs combinés contribuent à rendre l'orientation de ces enfants vers des structures appropriées extrêmement complexe et parfois impossible.

- **L'accueil des fratries :**

L'accueil des fratries a été une pratique courante au sein du SAUO les p'tits Loups, similaire à celle observée au SAUO Kirikou. Pour certaines fratries, lorsque les places étaient disponibles et en fonction du nombre d'enfants, l'accueil d'urgence s'est réalisé simultanément dans plusieurs services tels que le SAUO les p'tits Loups, le service ALOHA, le PFU, entre autres. Cette approche a exigé une coordination entre les différents acteurs afin de préserver le lien fraternel. En 2023, l'application de la loi Taquet a entraîné des modifications dans l'accueil des fratries au sein du service. Afin de garantir l'accueil de l'ensemble d'une fratrie, il a été parfois nécessaire d'accepter des enfants en dehors de la tranche d'âge habituelle du service, voire même de procéder à des accueils en sureffectif ou au-delà du sureffectif. Il convient de souligner l'engagement de l'Aide sociale à l'Enfance et du SAUO à agir dans l'intérêt supérieur de l'enfant et de préserver ses liens d'attachement. Ce type de prise en charge implique une organisation logistique et une coordination entre les services pour assurer l'accompagnement et le maintien du lien, notamment à travers l'organisation de visites médiatisées.

- **Le travail avec les familles :**

Le travail avec les familles est un élément crucial de la prise en charge des enfants sur le service. L'objectif est de soutenir l'enfant en surmontant l'anxiété liée à la séparation de ses parents due au placement, tout en encourageant une prise de conscience éducative chez les parents lorsque cela est possible. Cependant, près d'un tiers des parents présentent des fragilités psychologiques ou des troubles psychiatriques, ce qui complique considérablement le travail avec eux.

Dans de telles situations, l'enfant peut souffrir de l'impact de ces difficultés parentales, le placement devenant souvent un catalyseur pour la prise de conscience de ces difficultés. Les professionnels doivent donc surveiller de près l'état émotionnel et psychologique de l'enfant, face à la maladie mentale ou à la souffrance de ses parents.

Malgré ces défis, il est possible d'engager un travail avec ces parents. Cependant, ce travail doit être soigneusement pensé, structuré et guidé, compte tenu des défis de communication associés aux troubles psychiques.

Les éléments marquants de l'année 2023

Ils ont été divers et riches en initiative visant à améliorer la qualité de la prise en charge des enfants :

1. Les temps individualisés : pour répondre au besoin d'attention individuelle exprimé par la plupart des enfants, l'équipe éducative a mis en place des temps individualisés. Ces moments permettent d'établir une relation de qualité avec chaque enfant, en lui offrant l'attention et le soutien dont il a besoin. Ils sont souvent dirigés par les référents éducatifs, mais l'enfant a également la possibilité de choisir l'adulte avec lequel il souhaite passer ce temps et de décider des activités à réaliser.
2. Les projets de médiation éducative :
 - L'atelier jardinage : projet collaboratif entre les SAUO des p'tits Loups et Kirikou, cet atelier se déroule dans le parc commun aux deux services. Initié par trois professionnels, il utilise le jardinage comme outil pédagogique

multidisciplinaire, offrant aux enfants des enrichissantes.

- Organisation de séjours : deux séjours ont été organisés en 2023, un par semestre. Ces séjours sont l'occasion pour les enfants, souvent privés de vacances, de vivre des moments de plaisir et de créer des liens forts avec les professionnels.
3. Les formations dans le cadre des études promotionnelles : deux veilleurs de nuit ont bénéficié d'un financement pour suivre une formation en cours d'emploi. L'un s'est engagé dans une formation d'éducateur spécialisé et l'autre dans celle d'infirmier. Ces formations visent à renforcer les compétences et la professionnalisation des agents.

Le pôle Adolescents

Présentation du pôle :

Le pôle Adolescents se compose de quatre services accueillants des adolescent(e)s âgés de 14 à 17 ans, dans le cadre de l'urgence.

- SAUO Villemomble
- SAUO Sevran
- SAUO Montfermeil
- SAUO Epinay-Sur-Seine

Les SAUO ont pour mission d'accueillir des adolescents âgés de 14 à 17 ans dans le cadre de l'urgence, à tout moment du jour ou de la nuit et ce 365 jours/an pour une durée de quatre mois, le temps de réaliser une observation, une analyse fine de la situation, afin d'aboutir à une orientation qui sera profitable au jeune.

Les SAUO accueillent des jeunes mineurs en grande difficulté (maltraitance, abus sexuel, carence affective, errance, négligence...). Pour la majorité, ces jeunes arrivent dans un contexte de crise, l'accueil devient ainsi un moment important dans la mesure où il permet d'apporter un cadre sécurisant et ainsi pouvoir apaiser les jeunes. L'idée est de permettre aux jeunes dans un moment très court, de se poser, s'apaiser et s'épanouir quelque peu.

Les données d'activité par service :

• Montfermeil :

Le SAUO de Montfermeil, pour l'année 2023, fait état de 84 entrées avec 3863 journées d'accueil contre 3909 en 2022. Ainsi, il est constaté une diminution des accueils par rapport à l'année précédente. Le service accueille majoritairement des jeunes âgés de 15 ans avec 30% des accueils, suivi par les jeunes de 17 ans qui représentent 25%.

Il est observé que 80% des jeunes sont accueillis moins d'un mois, dont 59% sont restés moins de huit jours. Ceci est à mettre en lien avec le fait que plusieurs jeunes sont restés très longtemps sur des places pérennes : la rotation se réalise donc principalement sur les places de mise à l'abri. Si on prend en compte que les accueils pérennes, les jeunes restent majoritairement au-delà de quatre mois d'accueil. De nombreuses difficultés d'orientation se sont fait ressentir cette année, avec des jeunes qui sont restés près d'une année, voire davantage, ce qui est délétère pour les jeunes accueillis, qui voient leur situation personnelle stagner.

En ce qui concerne le profil des jeunes accueillis au SAUO de Montfermeil, 13% représentent les jeunes en situation de maltraitance, 60% concernent les jeunes en situation de risque, et 22% représentent les MNA. D'ailleurs, une diminution du nombre d'accueil des jeunes MNA est constatée car ils représentaient 27% des accueils en 2022.

Il est à noter que 17% des jeunes sont orientés vers une prise en charge ASE, contre 15% l'année précédente et 28% en 2021. Il est à déplorer que 32% des sorties soient liées à des fugues de plus de 72h, bien qu'il soit observé une diminution, car cela représentait 42% des sorties l'année précédente.

Cette année, le service comptabilise 50% des jeunes scolarisés au 31.12.2023. Ce chiffre ne représente aucunement l'état des jeunes scolarisés sur le reste de l'année, car cette donnée est très fluctuante sur l'ensemble de l'année.

• Epinay-Sur-Seine :

Le SAUO d'Epinay-sur-Seine pour l'année 2023 fait état de 119 entrées avec 3735 journées d'accueils réalisées, contre 3880 en 2022. Il apparaît ainsi une diminution du nombre des entrées.

Le service accueille majoritairement des garçons âgés de 15 ans avec 32% des accueils, suivi des jeunes âgés de 16 ans qui représentent 20%.

76% des jeunes ont été accueillis moins d'un mois, dont 77% sont restés moins de huit jours. Ceci est à mettre en lien avec les nombreuses mises à l'abri réalisées sur ce service. En ce qui concerne le profil des jeunes accueillis sur Epinay, 38% concernent les situations à risque, 32% sont les MNA et 12% représentent les jeunes en situation de maltraitance. Il est constaté ainsi qu'une forte proportion de MNA est accueillie sur les structures garçons, contrairement aux jeunes filles.

31% des jeunes sont orientés vers une prise en charge ASE contre 17% l'année précédente ; cela représente une nette évolution. Il est à déplorer encore 27% des sorties liées à des fugues de plus de 72h, bien qu'il soit observé une diminution car elles représentaient 32% des sorties l'année précédente. Seulement 12% seront orientés vers des établissements publics ou privés. Concernant les mesures, le service comptabilise 18% d'OPP parquet, 39% de jugement en assistance éducative et 25% de RPU. Le nombre de JAE est à mettre en lien avec les nombreuses ruptures qui sont accueillies au sein du pôle adolescents.

- **Sevran :**

Pour l'année 2023, le SAUO de Sevran fait état de 91 entrées avec 4268 journées d'accueil réalisées, contre 4081 en 2022. Ainsi, une augmentation du nombre des entrées est observée cette année encore, en lien avec les nombreux sur-sureffectifs réalisés sur ce service.

Ce sont majoritairement des jeunes filles âgées de 16 ans, avec 30% des accueils, suivi des jeunes de 17 ans qui représentent 20%.

78% des jeunes filles sont accueillies moins d'un mois, dont 69% sont restées moins de huit jours. Ceci étant à mettre en lien comme pour les autres sites, avec les accueils de mise à l'abri de cinq jours. 13% des jeunes sont restées entre quatre et six mois.

En ce qui concerne, le profil des jeunes accueillies, 37% représentent les jeunes en situation de maltraitance, 50% concernent les situations de risque et seulement 5% représentent les MNA. Il apparaît une nette différence avec le nombre d'accueils des MNA sur les structures garçons du pôle adolescents.

En ce qui concerne les mesures, le service dénombre 39% des jeunes bénéficiant d'une mesure d'assistance éducative, 36% d'OPP parquet. Ainsi, il y a autant de primo arrivants que de jeunes en situation de rupture.

Cette année, le service a pu comptabiliser 66% des jeunes scolarisés au 31 décembre. Ce chiffre ne représente pas tout à fait l'état des jeunes scolarisées sur l'ensemble de l'année, toutefois l'équipe de Sevran met tout en œuvre pour maintenir au mieux la scolarité des jeunes filles accueillies.

- **Villemomble :**

Le SAUO de Villemomble fait état de 127 entrées avec 4105 journées réalisées, pour l'année 2023, contre 4062 en 2022. Ainsi, une légère augmentation est constatée, en raison des nombreux sureffectifs réalisés cette année.

Ce sont majoritairement des jeunes filles âgées de 17 ans, avec 34% des accueils, suivi des jeunes filles âgées de 15 ans qui représentent 24%. 85% des jeunes filles sont accueillies moins d'un mois, dont 77% sont restées moins de huit jours.

En ce qui concerne le profil des jeunes accueillies au SAUO, 38% représentent les jeunes en situation de maltraitance, 33% concernent les situations à risque et seulement 5% représentent les MNA : c'est d'ailleurs, la même proportion d'accueil sur le site de Sevran.

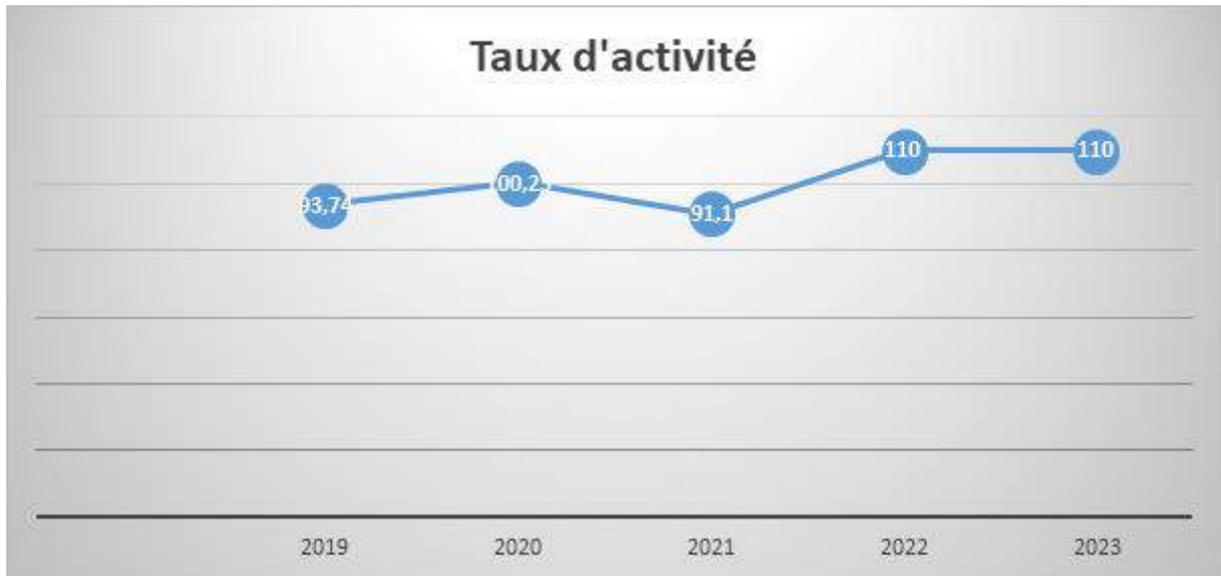
34% des jeunes sont remis à la circonscription, il est à déplorer que 26% des jeunes quittent la structure à la suite d'une fugue. Le service dénombre seulement 10% de retour en famille, et 6% d'accueil en établissement public ou privé.

En ce qui concerne les mesures, 42% ont une mesure en assistance éducative, 31% ont une OPP parquet, seulement 16% ont une mesure d'accueil 72h. Le nombre de mesure de JAE sont à mettre en lien avec les nombreuses ruptures réalisées sur ce service.

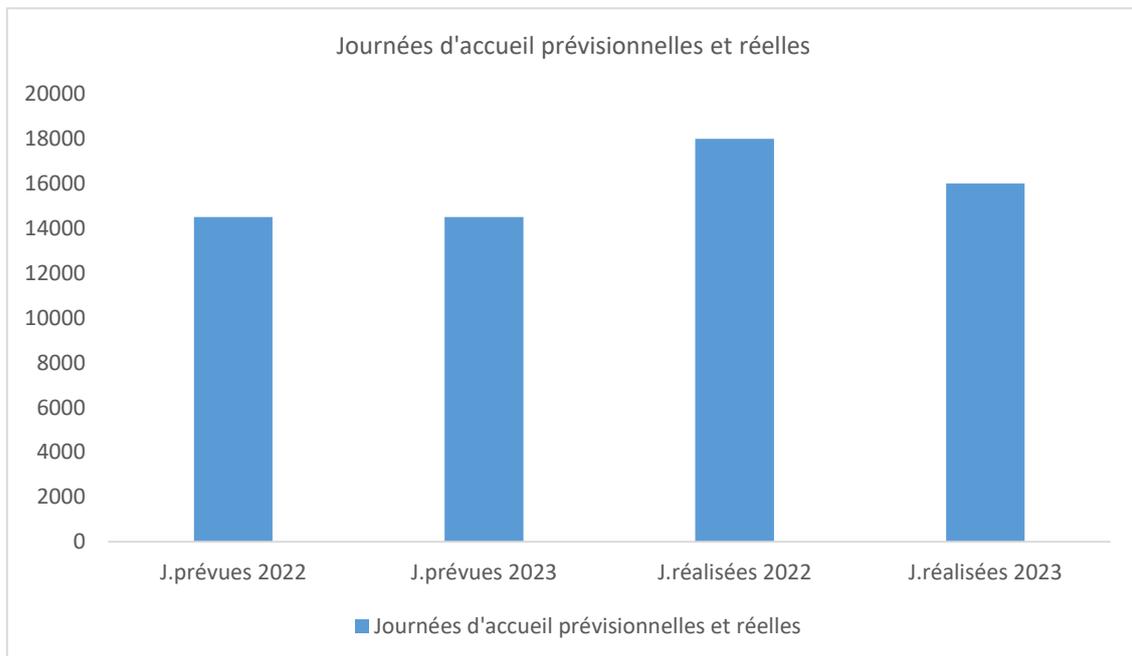
58% des jeunes filles sont scolarisés au 31.12.2023. Ce chiffre ne représente pas l'état des jeunes filles scolarisées sur l'ensemble de l'année. L'équipe de Villemomble veille à maintenir la scolarité des jeunes lorsque cela est possible.

Les données d'activité :

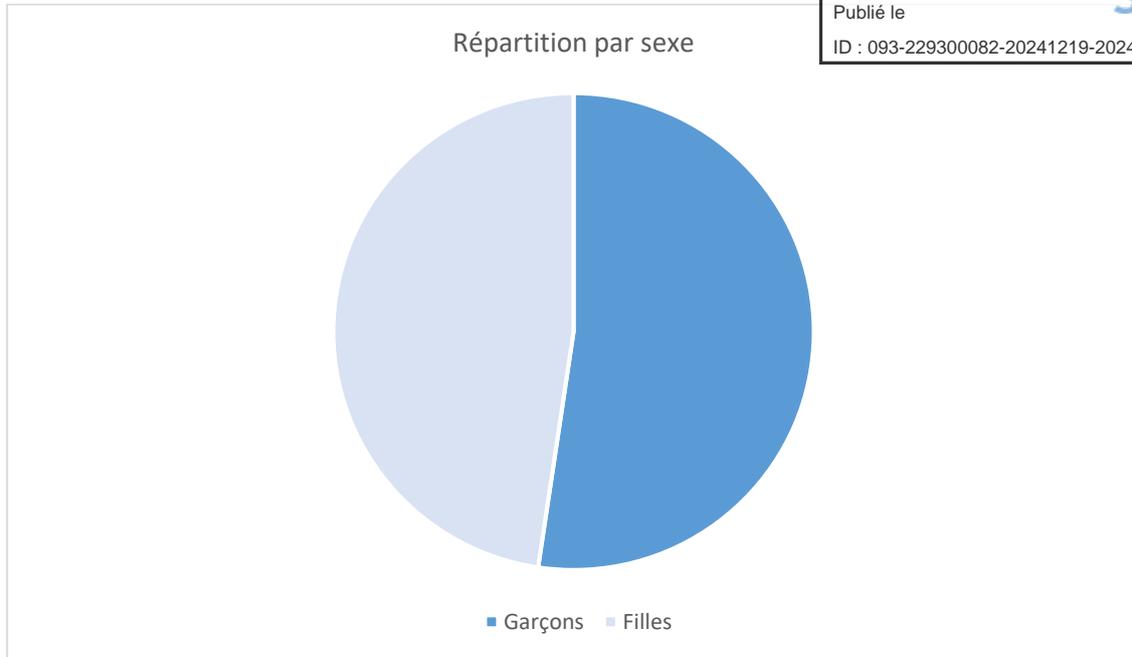
L'activité du pôle est identique à l'activité de l'année 2022 avec 110% d'accueils, illustrant les nombreux accueils réalisés au-delà de la capacité d'accueil initiale, avec de nombreux sur effectif dans les structures accueillant les jeunes filles, encore cette année.



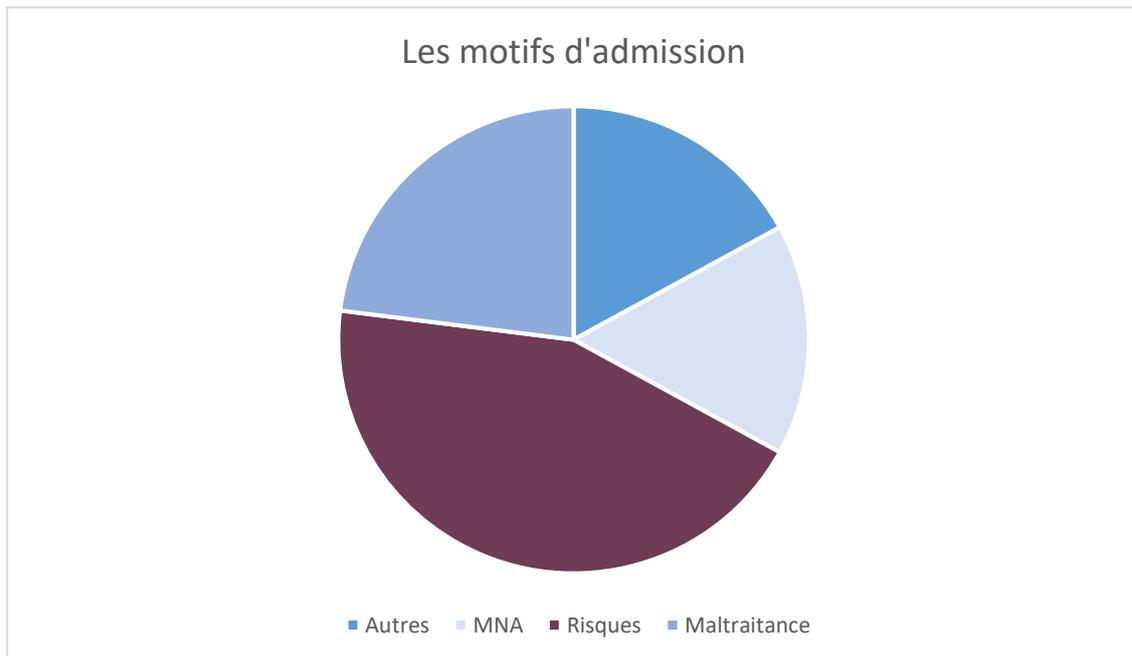
Les mêmes difficultés que les années précédentes ont été observées concernant le manque de structures pérennes, permettant d'orienter les jeunes dans les délais impartis de quatre mois. A ce jour, de nombreux jeunes dépassent largement la durée d'accueil pour des questions d'ordre structurelle pour certains, et en lien avec leurs problématiques pour d'autres.



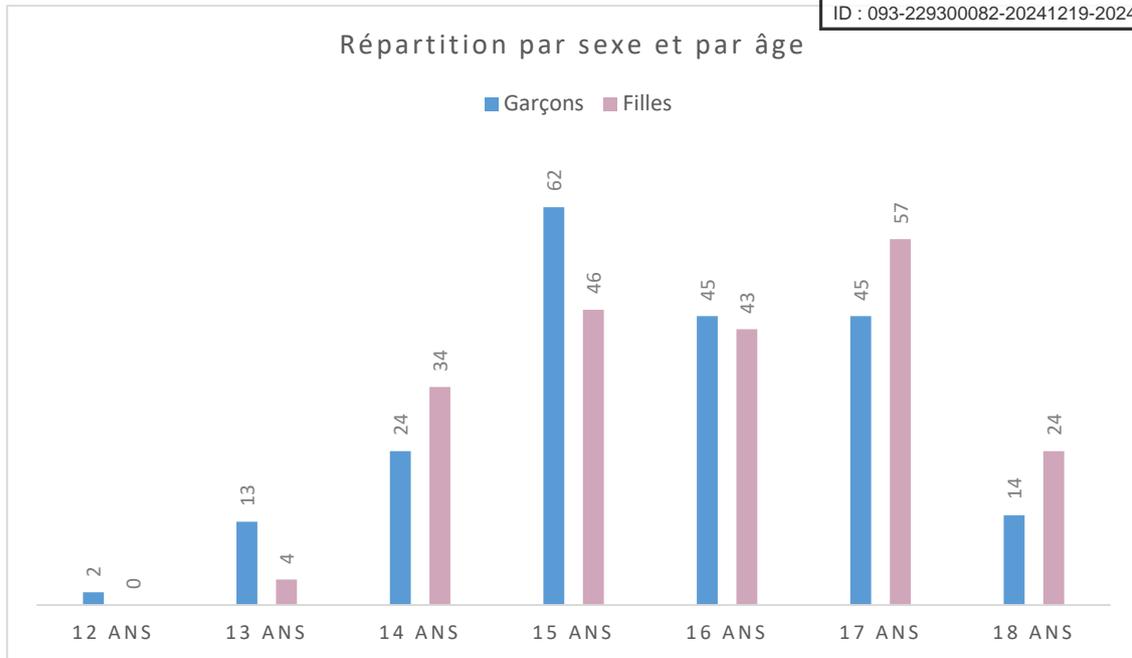
Comme chaque année, davantage de journées d'accueil ont été réalisées par rapport à celles prévues initialement, avec 15971 journées réalisées contre 14454 journées prévues. Une baisse de l'activité a été observée cette année, car 17944 journées avaient été réalisées en 2022 ; ceci à mettre en lien avec la diminution des effectifs à 10+2.



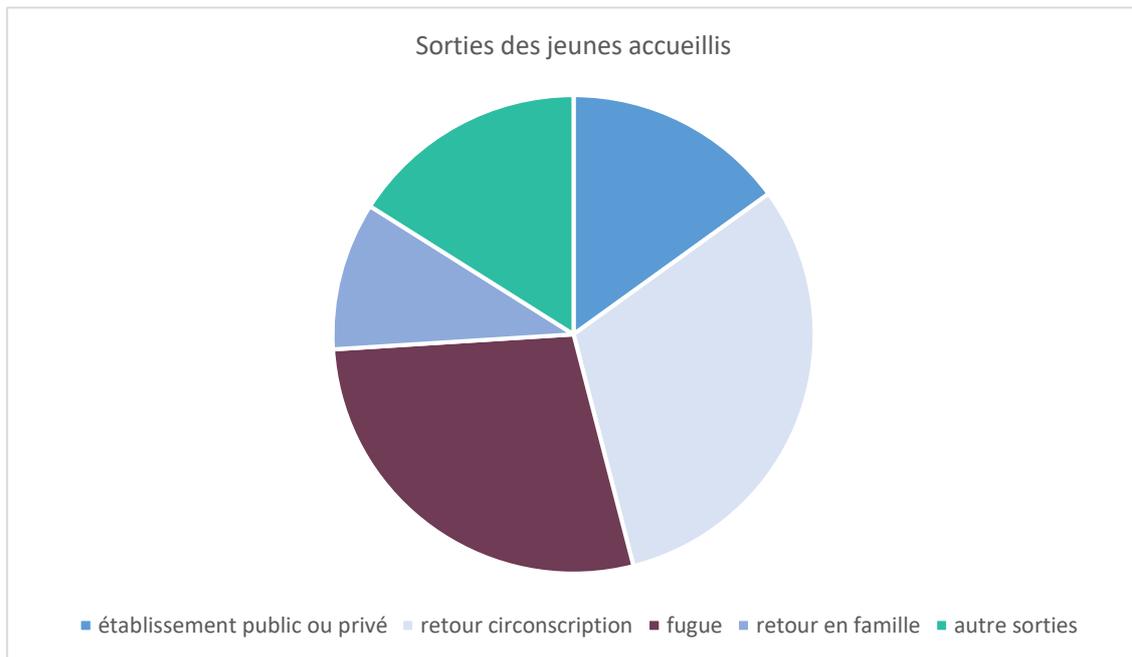
Cette année, comme l'année précédente, les filles ont majoritairement été accueillies sur le pôle avec 244 filles pour 222 garçons. L'année précédente le pôle avait accueilli légèrement moins de filles, avec 238. Le nombre d'accueil de garçons en revanche était légèrement plus élevé avec 226 jeunes garçons. Il peut être observé une constance dans le nombre d'accueil d'une année à l'autre, aussi bien pour les services de garçons, que de filles.



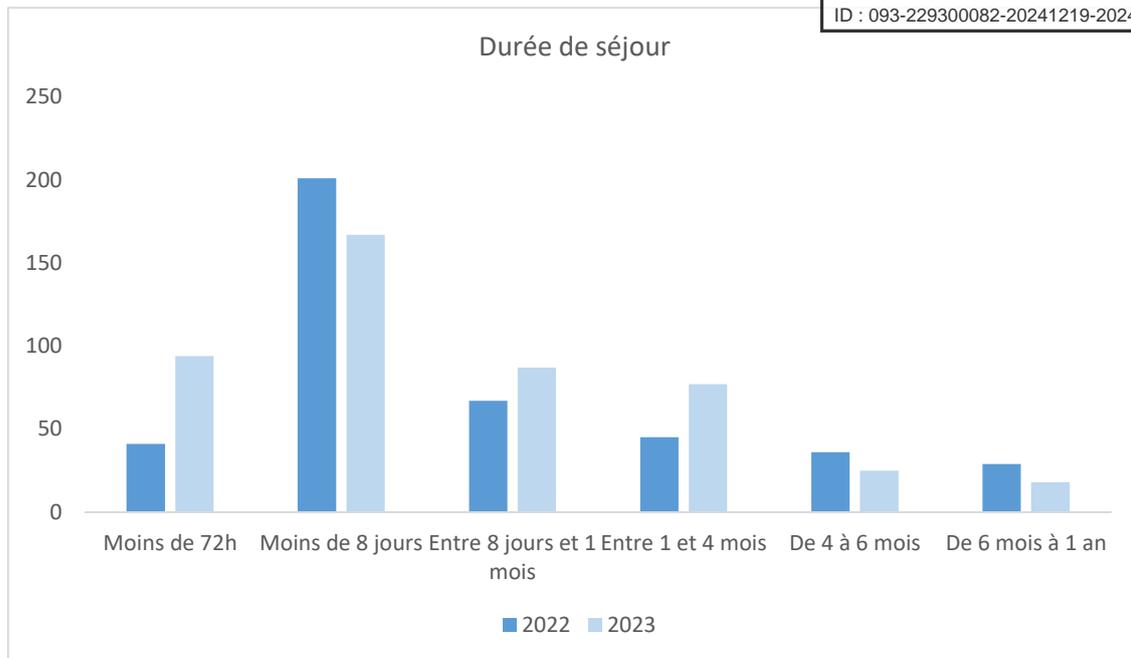
Le motif de sécurité représente 44% des accueils, contre 46% l'année précédente, et 59% en 2021. Il apparaît ainsi une légère baisse au fil des années. Les situations de maltraitance ont légèrement diminué avec un taux de 23% contre 29%, en 2022. La part des MNA a diminué cette année avec 16% des accueils, qui sont majoritairement accueillis dans les structures garçons.



Les moyennes d'âge restent sensiblement identiques chez les garçons et les filles, bien qu'il soit constaté que la moyenne d'âge des filles est légèrement plus élevée avec 81 filles de 17 à 18 ans et 107 garçons de 15 à 16 ans.



Cette année, une légère augmentation des retours en famille avec 10% peut être observée, contrairement à l'année précédente où 8% des jeunes ont bénéficié d'un retour en famille. Bien que ce chiffre ne soit pas encore tout à fait satisfaisant, on constate une légère diminution des sorties à la suite de fugues, avec 28% cette année contre 35% l'année dernière ; infime soit-elle, ceci représente une diminution. 31% des jeunes ont été orientés vers un établissement ASE.



Lorsque l'on compare la durée des accueils entre 2022 et 2023, il ressort que les accueils d'une durée de moins de 72h ont augmenté avec 94 accueils contre 41. En revanche, les accueils de moins de huit jours ont diminué avec 167 accueils en 2023, contre 201 en 2022. 176 jeunes ont été accueillis entre 8 jours et 4 mois, contre 112 en 2022. Enfin, 43 jeunes sont restés au-delà de 4 mois, contre 36 jeunes, ce qui illustre une légère augmentation.

Cette année, une forte augmentation de jeunes accueillis pour une durée inférieure à 72h est observée, ceci comprenant majoritairement les jeunes qui relèvent d'un autre département, et les jeunes qui quitteront la structure très rapidement après leur arrivée au sein du lieu d'accueil. En revanche, contrairement à l'année précédente, une diminution des accueils de moins de 8 jours apparaît, avec 167 accueils en 2023, contre 201 en 2022. Ceci est à mettre en lien avec les jeunes accueillis en sur sureffectif pour une mise à l'abri.

Éléments d'analyse :

La réalisation des projets de service a permis de repréciser les missions d'un service d'accueil d'urgence et d'orientation, mais également de mettre en lumière les éléments d'amélioration et les points de vigilance. L'absence de la direction pédagogique aura empêché la poursuite de ce travail bien avancé. L'année 2024 devrait permettre la poursuite de ce travail et, notamment la mise en œuvre du plan d'action conjointement à l'élaboration du projet d'établissement, ainsi que la création des outils d'accueil tel que le livret d'accueil, un livret ludique concernant les règles de vie, et avoir une réflexion de travail autour de l'accompagnement des jeunes en SAUO.

Le pôle rencontre toujours autant de difficulté à orienter les jeunes dans les délais prévus au projet de service, en lien avec les situations de jeunes qui sont de plus en plus complexes avec des parcours jalonnés de multiples ruptures. Cette année encore, il est constaté que les mises à l'abri peuvent avoir des effets délétères pour les jeunes et créent beaucoup de ruptures, dès le début de leur placement.

Ainsi, il a été observé que des jeunes filles avaient fait le tour des structures d'urgence du pôle adolescents, en à peine un mois, sous couvert de la fluidité des accueils. Très régulièrement, les équipes sont contraintes de réviser cette règle, afin de ne pas déstabiliser les enfants et éviter la rupture. Par conséquent, les services montent régulièrement à 13 jeunes au lieu de 10 pour maintenir les jeunes au-delà de la durée des mises à l'abri en espérant qu'une place d'évaluation (4 mois) se libère, ou que le service gardien trouve un lieu accueil pour ces jeunes qui se retrouvent dans le dispositif d'accueil d'urgence.

La volonté de stabiliser les équipes reste intacte. Force est de constater que le champ de la protection de l'enfance ne compte plus beaucoup de volontaires. L'établissement peine à recruter des agents diplômés et engagés.

Cette année, deux cadres ont quitté le pôle après cinq années d'engagement auprès du CDEF pour une, et deux années pour l'autre. La pénibilité du travail en accueil d'urgence et l'instabilité de la direction générale, (trois directeurs en quatre ans dont un par intérim), génère beaucoup d'insécurité.

Le secteur de la santé n'est pas épargné non plus. En effet, l'absence d'infirmier sur les sites d'Épinay-sur-Seine et Sevran génère une charge de travail considérable pour les équipes éducatives qui doivent intervenir sur tous les volets de la prise en charge des enfants, y compris les jeunes ayant des maladies chroniques.

Malgré le manque de professionnels, tout a été mis en œuvre pour que les jeunes puissent profiter de séjours durant les vacances. Ainsi, les jeunes ont pu visiter différents sites et découvrir le patrimoine français. Des activités ludiques et de loisirs ont pu être proposées durant les vacances scolaires ou les week-ends.

Toutefois, il convient de travailler à la variété des activités proposées et d'accompagner les professionnels vers une nécessaire sortie de leurs préjugés et pour pouvoir éveiller la curiosité des jeunes. Il serait opportun de leur faire découvrir aux jeunes ce qu'ils ne connaissent pas.

Les perspectives pour l'année 2024 :

- La mise en œuvre des projets de service et leur plan d'action
- La poursuite du recrutement des agents afin de stabiliser les équipes
- La création des outils d'accueil
- La participation à l'élaboration du projet d'établissement
- La mise en œuvre du DIPC de manière opérationnelle
- Fédérer l'équipe de cadres nouvellement reconstituée

● Le SAUO de Montfermeil

Le Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation accueille des adolescents âgés de 14 à 17 ans dans le cadre de l'urgence. Il dispose de dix places d'accueils pour une durée théorique de quatre mois et deux places de mise à l'abri d'une durée de cinq jours. Ainsi, l'équipe éducative accueille des jeunes à tout moment du jour ou de la nuit.

Les missions du service sont :

- De veiller à la sécurité physique, psychologique et morale du jeune placé,
- D'évaluer la situation du mineur en vue de coordonner les actions à mener dans le but de concourir à l'élaboration et la mise en œuvre de son projet individualisé,
- De travailler l'orientation du jeune en collaboration avec les services de l'ASE,
- De travailler les relations avec la famille lorsque cela est possible

L'équipe :

Cette année, l'équipe a été accompagnée par un chef de service qui a quitté ses fonctions en fin d'année. Le recrutement a permis de reconstruire une équipe complète. Toutefois, cela a été entaché par de nombreux accidents de travail et arrêts maladie.

L'équipe de veilleur est passé à cinq agents, fin d'année 2023, ce qui permet d'assurer des doublures de nuit : ceci permettant de sécuriser plus précisément les jeunes et le bâti. Il faudra par ailleurs redéfinir le périmètre d'intervention de chacun.

Il faudra poursuivre l'accompagnement de l'équipe au travers de formations, afin de leur permettre de monter en compétences. Il s'agira de créer des partenariats afin d'être en soutien

dans le quotidien des enfants et permettre une intervention plus large, notamment autour de la réinsertion sociale et la formation des jeunes en devenir de majorité.

Par ailleurs, il convient de penser un accompagnement qui permettra à l'équipe d'appréhender les réalités du travail éducatif qui peuvent être génératrice de stress du fait de la pénibilité du travail d'accompagnement en SAUO. En outre, l'accompagnement de l'équipe devra comprendre un volet relatif à l'accueil et à la compréhension des symptômes présentés par les jeunes et plus largement l'expression de leur souffrance.

Séjour :

Durant la période estivale, les jeunes sont partis en Ardèche à Barrias et Casteljeau courant juillet, où ils ont pu découvrir les gorges de l'Ardèche en canoë kayak, les marchés nocturnes et la vallée du Pont d'Arc.

Au mois d'août, les jeunes ont pu découvrir la Vienne. Ils ont ainsi découvert le Futuroscope, l'accrobranche de Ligugé, ainsi que les visites de la ville de Poitiers et de la Rochelle. Ils ont également partagé un séjour à Center Parcs avec les jeunes garçons accueillis sur le site d'Epinaay sur Seine, où ils ont pu profiter du complexe aquatique et du parc extérieur.

Ces séjours offrent aux jeunes de nombreuses opportunités personnelles et sociales. Cela peut inclure des expériences nouvelles et enrichissantes, la découverte de la nature, le renforcement des compétences sociales et l'autonomie, ainsi que la construction de l'estime de soi.

Ils permettent également aux enfants de se ressourcer et de passer un temps hors de la Seine-Saint-Denis et découvrir la nature.

Scolarité :

Une déscolarisation massive a pu être observée encore cette année, soit avant l'arrivée sur le service, soit après l'accueil au foyer. Cela est parfois en lien avec la pénibilité de devoir prendre les transports pour se rendre dans un établissement scolaire. Force est de constater que bien que la commune de Montfermeil soit de moins en moins enclavée avec l'accès aux transports en commun, il n'en demeure pas moins, qu'elle reste excentrée de nombreuses villes de la Seine-Saint-Denis, et qu'il paraît parfois très compliqué pour les jeunes de réaliser une heure de transport le matin et le soir pour regagner leur établissement scolaire, ce qui favorise la déscolarisation. Néanmoins, il ne peut être ignoré l'indisponibilité psychique dont souffrent les jeunes.

La prise en charge éducative :

De nombreuses difficultés ont été notées cette année, en termes de suivi et d'accompagnement des jeunes. Le turnover de cadres et des professionnels éducatifs perturbent considérablement le travail mis en œuvre autour des projets de service. Effectivement, de nombreux professionnels qui avaient participé à la formation socle concernant la pédagogie du lien développemental ne sont plus présents. Cela se vérifie également concernant la réflexion autour des projets de service. Ainsi, il est compliqué d'avoir cette transmission des savoirs, nécessaire à l'arrivée des nouveaux professionnels.

Ce turn-over exige une formation régulière des professionnels afin qu'ils perçoivent les subtilités de l'accompagnement en SAUO, notamment autour des problématiques des jeunes accueillis et plus largement sur l'expression de leur souffrance. Il sera nécessaire de tenter encore de stabiliser cette équipe, pour mener un travail de fond concernant l'accompagnement et le suivi des prises en charge dans l'intérêt des jeunes accueillis.

Perspectives 2024 :

- Accompagner les équipes autour des problématiques des jeunes
- Créer des partenariats pour faciliter les orientations et l'accompagnement des jeunes au quotidien
- Mise en place du DIPC de manière opérationnelle
- Fédérer l'équipe éducative autour des missions du service
- Redéfinir les espaces de vie (décoration, identifier des lieux ressources...)
- Créer un binôme psychologue/CSE

● Le SAUO d'Epinau Sur Seine

Le Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation accueille des adolescents âgés de 14 à 17 ans dans le cadre de l'urgence. Il dispose de dix places d'accueil pour une durée théorique de quatre mois et deux places de mise à l'abri d'une durée de cinq jours. Ainsi, l'équipe éducative accueille des jeunes à tout moment du jour ou de la nuit.

Les missions du service sont :

- De veiller à la sécurité physique, psychologique et morale du jeune placé,
- D'évaluer la situation du mineur en vue de coordonner les actions à mener dans le but de concourir à l'élaboration et la mise en œuvre de son projet individualisé,
- De travailler l'orientation du jeune en collaboration avec les services de l'ASE,
- De travailler les relations avec la famille lorsque cela est possible

L'équipe :

L'année 2023 reste comme toutes les autres années, marquée par les nombreux mouvements de personnel. Toutefois, après avoir assuré durant cinq ans la responsabilité du service, la cheffe de service a quitté ses fonctions début juillet. Il a été procédé au recrutement d'une nouvelle cheffe de service qui a pris ses fonctions fin novembre. Cette année, le recrutement se poursuit afin d'étoffer l'équipe et permettre un accompagnement efficace des jeunes accueillis. Il faudra poursuivre le travail d'accompagnement des équipes pour qu'ils puissent percevoir les subtilités de l'accompagnement en SAUO.

Scolarité :

De nombreux jeunes ont poursuivi leur scolarité cette année ; lorsqu'ils ne sont pas pris dans une problématique autour du trafic de stupéfiant. Il est constaté qu'une fois que les jeunes sont enrôlés dans ce type de fonctionnement, il est très compliqué de leur faire entendre raison et leur faire prendre conscience de la nécessité de se rendre dans un établissement scolaire. Sans compter les jeunes qui sont probablement sous la coupe d'un réseau bien constitué et qui ne peuvent s'en défaire sans risque. C'est d'ailleurs sensiblement le même fonctionnement que les réseaux de prostitution pour les jeunes filles.

Séjour :

Un séjour à Center parcs a été organisé par l'équipe en lien avec le SAUO de Montfermeil. Deux éducateurs de chaque site, accompagnés de six enfants ont pu profiter de la baignade et du complexe sportif de la base de loisirs.

Les temps de séjour sont de vrais moments d'évasion pour les jeunes, cela leur permet de se ressourcer et de mettre de côté, durant un court instant, la pénibilité du quotidien et du placement.

La prise en charge éducative :

Cette année reste une année marquée par les difficultés d'investissement de certains jeunes dans leur scolarité de manière régulière. De nombreux jeunes arrivent déscolarisés ou en phase de décrochage scolaire. De plus en plus de jeunes avec des doubles mesures (ASE/PJJ) ont été accueillis, ceci régulièrement en lien avec un trafic de stupéfiant. Force est de constater que l'équipe rencontre des difficultés pour accompagner ces jeunes, qui passent davantage de temps sur l'extérieur, que dans la structure. Ceci compromet considérablement le travail d'observation et par ricochet d'orientation. Un certain nombre d'entre eux se dirigent vers un parcours de délinquance, et quelques-uns attendent pour certains, la sanction pénale.

Il sera nécessaire de créer des partenariats sur le secteur pour pouvoir permettre aux jeunes d'avoir accès à un dispositif de réinsertion sociale.

Perspectives 2024 :

- Etoffer et stabiliser l'équipe
- Mise en place du DIPC de manière opérationnelle
- S'inscrire dans le déploiement du plan d'action du projet de service
- Créer des partenariats autour de la réinsertion sociale et la formation
- Accompagner de l'équipe autour de la compréhension des problématiques et de l'expression de leur souffrance
- Créer un binôme Psychologue/CSE

● Le SAUO de Villemomble

Le Service d'Accueil d'Urgence et d'Orientation accueille des adolescents âgés de 14 à 17 ans dans le cadre de l'urgence. Il dispose de dix places d'accueils pour une durée théorique de quatre mois et deux places de mise à l'abri d'une durée de cinq jours. Ainsi, l'équipe éducative accueille des jeunes à tout moment du jour ou de la nuit.

Les missions du service sont :

- De veiller à la sécurité physique, psychologique et morale du jeune placé,
- D'évaluer la situation du mineur en vue de coordonner les actions à mener dans le but de concourir à l'élaboration et la mise en œuvre de son projet individualisé,
- De travailler l'orientation du jeune en collaboration avec les services de l'ASE,
- De travailler les relations avec la famille lorsque cela est possible

L'équipe :

L'année 2023 a été marquée par le départ de la cadre du service, après une succession de cadres sur ces dernières années, en particulier sur cette structure. Ceci a généré de nouveau, beaucoup d'insécurité pour l'équipe. Le recrutement d'une nouvelle cadre courant juillet apportera un nouveau souffle à l'équipe et une belle mise au travail dans une ambiance dynamique et positive. Le recrutement devra se poursuivre afin de former une équipe complète.

Séjour :

Les jeunes filles ont pu s'évader cette année au travers de séjours durant les vacances scolaires. Il apparaît compliqué pour certaines jeunes filles une difficulté à profiter de ces temps qu'elles refusent clairement, particulièrement les jeunes qui sont dans un réseau de prostitution, qu'elles ne peuvent se permettre de quitter, même durant une semaine, au risque de rencontrer des difficultés.

Scolarité :

Cette donnée reste très fluctuante sur l'ensemble de l'année. Toutefois, lorsque les jeunes sont scolarisées, l'équipe met tout en œuvre pour maintenir cela et permettre aux jeunes de poursuivre leur parcours scolaire. Une mise en lien se fait d'ailleurs systématiquement avec les établissements pour pouvoir accompagner au mieux les jeunes.

La prise en charge éducative :

L'équipe avec la psychologue est au travail concernant la compréhension et l'accompagnement des problématiques très diverses des jeunes accueillies sur cette structure. Les nombreuses mises à l'abri sont un empêchement dans le quotidien de travail de ces équipes. Effectivement, elles génèrent de nombreux accompagnements parfois et ne permettent pas à l'équipe d'intervenir auprès des jeunes filles dans l'accompagnement du quotidien.

Cette année encore a été marquée par de nombreuses jeunes filles enrôlées dans une problématique prostitutionnelle. Le travail avec l'Amicale du nid se poursuit. Le constat étant

que le placement en SAUO ne permet pas de circonscrire ces problèmes dans une limitation de la mise en danger : il le favoriserait davantage, et même, il serait nécessaire que le département, en lien avec les établissements, réfléchisse à la manière dont l'accompagnement de ces situations peut s'organiser dans les SAUO.

La psychologue a poursuivi cette année encore, le RDV du mercredi matin autour d'un petit déjeuner amélioré, qui semble être investi par les jeunes, voire même très apprécié. Ces temps permettent aux jeunes de se retrouver toutes autour d'une table et pouvoir échanger autour de sujets divers et variés.

Santé :

Une infirmière a été recrutée fin 2022 pour ce site à mi-temps sur Montfermeil. Cela a permis de soulager quelque peu l'équipe qui réalisait de nombreux accompagnements médicaux au regard des problématiques des jeunes filles.

Toutefois, l'absence prolongée et la rigidité des interventions génèreront de fait des difficultés dans l'accompagnement des jeunes et une charge de travail conséquente pour les équipes éducatives. Une articulation entre le service santé et les équipes éducatives s'avèrent nécessaire, particulièrement pour les services restés sans professionnel de santé sur de longues périodes. De fait, les équipes éducatives se retrouvent très régulièrement à une place qui n'est pas la sienne en termes d'accompagnement à la santé.

Perspectives :

- Poursuivre le travail avec l'amicale du nid
- Fédérer l'équipe autour des missions du service
- Créer des partenariats pour faciliter les orientations et l'accompagnement au quotidien
- Créer le binôme psychologue/CSE
- Mise en place du DIPC de manière opérationnelle

● Le SAUO de Sevrans

Le SAUO accueille des adolescents âgés de 14 à 17 ans dans le cadre de l'urgence. Il dispose de dix places d'accueils pour une durée théorique de quatre mois et deux places de mise à l'abri d'une durée de cinq jours. Ainsi, l'équipe éducative accueille des jeunes à tout moment du jour ou de la nuit.

Les missions du service sont :

- De veiller à la sécurité physique, psychologique et morale du jeune placé,
- D'évaluer la situation du mineur en vue de coordonner les actions à mener dans le but de concourir à l'élaboration et la mise en œuvre de son projet individualisé,
- De travailler l'orientation du jeune en collaboration avec les services de l'ASE,
- De travailler les relations avec la famille lorsque cela est possible

Les points forts de l'année 2023

Le SAUO n'a toujours pas déménagé, alors que le bâtiment de Sevrans est prêt. La commission sécurité des pompiers a formulé des réserves qui obligent à quelques nouveaux travaux. Les années passent avec une équipe en attente depuis maintenant six ans.

La grande réussite est la fidélisation de l'équipe éducative de jour, en partie recrutée en 2021 (six d'entre eux ont été titularisés en 2023).

La finalisation et la validation par les instances du projet de service Sevrans. Pour rappel : le Pôle adolescent a connu une année de préparation et d'écriture du projet de chacun des quatre services. D'abord une préparation avec une formation socle qui s'est adressée aux pôles Urgences et Adolescents, puis quatre séances de travail. Les équipes de Sevrans et Montfermeil ont travaillé conjointement le projet. Même s'il y a des constantes dans chaque SAUO, la singularité de chacun a été respectée.

Perspectives :

Une grande importance accordée au travail avec les familles. Le projet est à considérer comme le point central des missions du SAUO : il a pour objectif d'évaluer les possibilités de retour en famille, de repérer ce qui l'en empêche et d'engager un travail d'accompagnement familial. Au terme de ce travail, le SAUO, en lien avec l'ASE, participe à la réorientation, (retour en famille ou vers une autre institution), le SAUO présente les situations aux lieux d'orientation correspondant le mieux à la problématique.

Le déroulé de l'accueil se passe ainsi : après une rencontre avec le CSE et les référents, des entretiens réguliers sont organisés avec la psychologue, les référents, la jeune et sa famille.

L'équipe de trois veilleuses a assuré une pérennité dans l'accompagnement de nuit, avec très peu de vacataires, ce qui a permis une montée en qualité de l'accompagnement des jeunes en nuit.

L'arrivée de stagiaires gratifiés, deux successifs, qui répond à une demande très ancienne, a permis le recrutement d'un d'eux et peut-être de la seconde.

L'heureuse conséquence d'une équipe quasi-complète est l'amélioration de la cohésion d'équipe dans les interventions, l'assurance d'une plus grande densité dans le travail de référence, de la fortifier, de partager ou d'améliorer les outils éducatifs, de construire un savoir-faire et des compétences communes.

Au niveau partenarial :

Il n'a pas toujours été simple de travailler avec l'ASE (absences, télétravail des éducateurs ASE...)

A plusieurs reprises, il était plus simple de faire le travail de façon complète, en informant l'ASE.

Perspective : Le projet de service engage la réflexion pour une clarification de la place de chacun dans les actions à conduire. La tendance est de dire qu'un travail sera conduit sur un référentiel dans la continuité du PDAU.

Les éducateurs du SAUO font le plus souvent les recherches de réorientation auprès des partenaires associatifs le plus souvent saturés en places : le délai des quatre mois n'est pas toujours respecté pour cette raison.

Les professionnels attendent le retour du foyer à Sevrans pour recréer un maillage partenarial de proximité, la priorité.

Séjour :

Les jeunes ont bénéficié de trois propositions de séjour cette année. Ainsi, ils ont pu visiter l'Ardèche, où le foyer s'y rend depuis de nombreuses années, la Charente et dans le Nord à Berck. Ces moments permettent à certaines jeunes de découvrir des Régions de France qu'elles ne connaissent pas.

Scolarité :

Les jeunes sont le plus souvent scolarisées. Toutefois, la question se pose pour celles qui sont en rupture, qui souvent naviguent de foyer en foyer. Au quotidien, il n'est pas toujours possible de proposer une activité spécifique du fait que les éducateurs doivent gérer de nombreux rendez-vous. La question de leur accompagnement reste entière.

Peut-on dégager des temps ad hoc d'éducateurs en journée ? La pérennisation de l'équipe éducative complète pourrait ouvrir des possibilités d'ouvrir des plages horaires consacrées aux jeunes déscolarisés.

La perspective de l'ouverture d'un service d'accueil de jour en 2024 pourrait répondre à ce besoin.

Santé :

La tendance nouvelle est celle des nombreux accompagnements médicaux (4 à 5 rendez-vous par semaine). L'absence d'infirmière ne permet plus de filtrer les besoins. Les rendez-vous se font sur Doctolib, ce qui entraîne l'intervention de nombreux médecins et empêche la fidélisation et le suivi sur le long terme de chacune des jeunes.

L'énorme problème concernant l'absence de CMU de la plupart des jeunes qui pouvaient être ainsi placées de nombreux mois sans cette protection est en train de se résoudre. L'intervention systématique, en cas de blocage, de la cadre de santé auprès de la CPAM a favorisé la résolution de ce problème, même si le minimum est d'un mois.

Des problématiques de jeunes qui ne rentrent pas a priori dans le projet SAUO : Errance et/ou prostitution.

Sur les 116 sorties, 17 jeunes accueillies ont été identifiées victimes de prostitution. 6 autres jeunes ont été régulièrement ré-accueillies du fait de leur errance. On peut rajouter les 6 hors département qui relèvent aussi de l'errance.

Les jeunes en errance de foyer en foyer :

L'équipe de Sevrans a été très sensible à la situation de plusieurs jeunes en errance qui naviguent entre les foyers d'urgence, les squats, la famille, les mauvaises rencontres... Une jeune en particulier qui a son point d'ancrage à Sevrans depuis bientôt deux ans, à dix reprises, apparaît, disparaît, reste quelques jours, quelques mois, pour qui de nombreux travailleurs sociaux et médecins interviennent sans qu'il n'y ait une évolution notable de la situation, à part la maintenir au sein d'un réseau de professionnels. C'est de cette situation caractéristique que l'équipe a fait un écrit comme base de réflexion.

Pour ces jeunes, l'équipe de Sevrans est animée et convoque chez chacun à la fois de l'empathie, un sentiment de révolte, et un très fort sentiment d'impuissance face à ces situations. Quoiqu'il en soit, l'équipe est engagée dans la réflexion et désireuse de faire part de ces questions et des débuts de réponses afin que la situation de ces jeunes filles ne perdure pas en l'état jusqu'à leur majorité.

Des jeunes victimes de prostitution :

Cette tendance n'est pas nouvelle. L'équipe se refuse à rester dans l'inaction : dès que des informations arrivent à filtrer, comme celles de rendez-vous à l'hôtel par exemple, l'équipe signale systématiquement auprès de la Brigade des Familles.

Un Procureur de la République et une Brigade des mineures spécialisées dans la Prostitution ont été mises en place en 2019-2020. Il n'y a toujours pas de travail partenarial. Ils renvoient le plus souvent sur la Brigade des mineurs de Villepinte, qui elle-même dit ne pas être spécialisée.

La stratégie de l'équipe, sur le principe de ne rien lâcher, est de ne pas banaliser, ou du moins de baisser les bras. Par exemple, le retour de fugue est important, où le professionnel accueille la jeune avec le plus de bienveillance possible. Le rythme des fugues, la durée, la fréquence sont des indicateurs. Un cahier *ad hoc* mis en place qui rassemble les entrées et sorties non – autorisées des jeunes a pu permettre de détecter des risques prostitutionnels. (Sortie courte entre minuit et 2H du matin par exemple).

L'équipe, toujours sur le qui-vive, a systématiquement alerté la police quand elle avait des informations. Ainsi, 2 jeunes accueillies ont été condamnées pour proxénétisme et une autre reconnue comme victime ; mineures, tour à tour proxénètes et prostituées, elles sont toutes des victimes.

L'équipe est souvent désabusée par le manque de réactivité du système de Protection. Quand des jeunes demandent à être éloignées de la Région parisienne, cela ne peut se faire immédiatement.

Un travail réseau-partenariat organisé par la municipalité de Sevrans, entamé en avril 2022, permet de rassembler un ensemble de professionnels concernés par le problème (éducateurs, travailleurs sociaux, éducations nationales, service pour adolescents, médecins, se réunissent tous les 2 mois pour échanger ses expériences). Le SAUO de Sevrans y participe.

Deux rencontres avec l'équipe et deux intervenantes à l'Amicale du Nid ont eu lieu. Celles-ci étaient des échanges d'expériences à partir d'un matériel pédagogique proposé par l'Amicale.

Vers la mixité :

Une annonce a été faite en juin 2023 : la direction générale a indiqué que Sevrans deviendrait un lieu de mixité à son arrivée dans les nouveaux locaux. Un petit groupe de travail sur le pôle sur cette question avait été organisé mais rien de concret n'avait été décidé. Surtout que le dispositif perdrait cinq places de filles adolescentes alors que la demande est beaucoup plus forte que pour les garçons.

L'équipe psycho-éducative bien que très motivée par le travail autour des jeunes adolescentes a dû entamer un travail de mise en place de cette demande. Sur le principe du volontariat, chacun a fait le choix de rester et se déterminera selon les premiers résultats s'il souhaite poursuivre l'aventure.

Perspectives 2024 :

- Préparer le déménagement du foyer dans les nouveaux locaux à Sevrans, vers juin.
- Mise en place de la mixité. Conformément à la planification du projet, une seconde réunion est prévue.
- Recréer le maillage partenarial de proximité à Sevrans.
- Questionnement autour des jeunes en rupture.
- L'accompagnement spécifique de jeunes en prostitution. Rencontrer la brigade des mineurs spécialisé, ASTHERIIA et l'Amicale du nid.
- Poursuivre la pérennisation de l'équipe
- Une montée en compétences de chacun est envisagée par des formations transversales. La psychologue rentamera un cycle de formation les jours de réunions (six par an)

Bilan des psychologues

Travail mené auprès des adolescents, des adolescentes et de leurs familles : pour l'année 2023, sur les SAUO, trois modalités d'intervention ont été réalisées de façon cadrée et repérée auprès des jeunes accueillis et de leurs familles.

Les entretiens individuels : chaque jeune accueilli sur une place *pérenne* du SAUO a été reçu en entretien individuel une première fois dans les 10 jours suivants son accueil. Ce premier entretien a pour vocation d'effectuer un travail d'anamnèse, de repérer les souffrances intra et interpersonnelles, d'identifier les besoins et de commencer à élaborer les pistes d'accompagnements possibles. A la suite de cette première rencontre, les entretiens se sont déroulés à la demande et au rythme décidé par les jeunes, c'est-à-dire soit de façon régulière, soit de façon beaucoup plus sporadique. Lorsque la demande est présente chez l'adolescent ou l'adolescente, une orientation sur un lieu psychothérapeutique a été effectuée. En ce sens, les maisons des adolescents (CASITA, Ado Neuilly, AMICA et Ado 93) et l'USAP de l'hôpital R. Ballanger demeurent des partenaires privilégiés. Pour les adolescents, ce sont l'AMICA, CASADO et CASITA, ainsi que le CRIAVS de Neuilly-sur-Marne, certains CMP du 93 et certains cabinets de psychologues libéraux qui ont été mobilisés.

Les rencontres famille : des rencontres entre les jeunes et leurs parents ou/et leur fratrie ont pu être organisées pour certaines situations. Ces rencontres, toujours menées par un binôme éducateur-psychologue ont été l'occasion de travailler sur les relations familiales, de repérer les limitations et les compétences de la famille et d'évaluer ses possibilités d'évolution. Dans deux situations (une sur chaque SAUO accueillant les adolescentes), ces visites ont largement contribué au retour de ces dernières à leur domicile.

La réunion des jeunes : des temps d'échanges collectifs ont pu être proposés de façon hebdomadaire par le biais de la *réunion des jeunes*. Ce temps se veut à la fois un temps de transmission d'informations, un temps de régulation des relations entre les adolescentes ou entre les adolescentes et l'équipe, un temps d'observation des compétences sociales des jeunes et un temps de débats sur des questions qui traversent les groupes : chez les jeunes filles à un moment précis, pour exemple : "le racisme anti-blanc existe-t-il ?", pourquoi voler ? la confiance, l'amitié, les dangers des réseaux sociaux.

Travail mené auprès des équipes des SAUO

Des éclairages cliniques ont pu être apportés de façon régulière en réunion hebdomadaire, éclairages qui ont pu concerner soit la situation particulière d'un jeune et de sa famille soit le groupe et les mécanismes qui régissent son fonctionnement (agressivité, phénomène de *bouc émissaire*, coalitions, emprise).

Certaines équipes ont également pu bénéficier des repères théorico-cliniques sur : le système d'attachement, les différents types d'attachement *insécure*, les facteurs influençant le système d'attachement, les remaniements de l'attachement à l'adolescence, la Bouffée Délirante Aigüe, le concept de *parentification* et les différentes figures de l'enfant *parentifié*, le concept d'alexithymie.

De plus, des temps d'échanges plus informels ont été régulièrement proposés aux éducateurs de façon individuelle afin d'apporter un étayage, une lecture clinique sur certains *agirs* ou symptômes du public accompagné. Enfin régulièrement, ces temps individuels ont été l'occasion de travailler avec les éducateurs sur les dimensions transférentielles et/ou contre transférentielles de la relation éducative.

Le pôle de Villepinte

Le pôle Enfance de Villepinte se compose de la manière suivante :

- **La Palmeraie**
Un groupe de vie moyen à long séjour, chargé d'accueillir les enfants âgés de 6 à 10 ans avec une capacité d'accueil est de 10 places.
- **Escale**
Un groupe de vie moyen à long séjour, chargé d'accueillir des enfants âgés de 11 à 14 ans avec une capacité d'accueil de 10 places.
- **Marvel**
Un groupe de vie moyen à long séjour, chargé d'accueillir des fratries de 3 à 17 ans avec une capacité d'accueil de 10 places.
- **Aloha**
Un groupe de vie, chargé d'accueillir en Urgence des fratries de 3 à 17 ans avec une capacité d'accueil de 10 places.
- **Adophé**
Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement ponctuel, afin de répondre à une situation de crise au domicile, avec 45 places d'accueil de mineurs de la naissance à la majorité.

Le site dispose également de services logistiques et supports :

- Services administratifs : secrétariat de pôle et secrétariat éducatif.
- Services généraux : service transport, plateau technique, lingerie, cuisine ainsi que l'accueil standard du site.
- Service santé : infirmerie

Le site de Villepinte accueille également une école interne. Il s'agit d'une école publique spécialisée. Leur personnel enseignant et leur fonctionnement sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'Education nationale du département. Le corps enseignant assure la prise en charge scolaire des enfants placés sur le site et âgés (de 6 à 14 ans). Il y a trois classes au sein de l'école interne :

- Cycle 2 pour les enfants en CP, CE1 et CE2
- Cycle 3 pour les enfants de CM1, CM2 et 6°
- Cycle 4 pour les enfants de 5° et 4°

La capacité d'accueil des enfants au sein de chaque classe est de 10 enfants. Trois enseignants spécialisés prennent en charge les enfants de l'institution. Cette prise en charge scolaire permet aux enfants accueillis de reprendre de l'assurance, un rythme scolaire et d'évaluer leurs acquis scolaires avant de reprendre une scolarité en externe.

Il est important de souligner qu'il n'y a pas aujourd'hui au sein de l'école interne de classe de cycle 1 donc pour les enfants de petite, moyenne et grande section de maternelle.

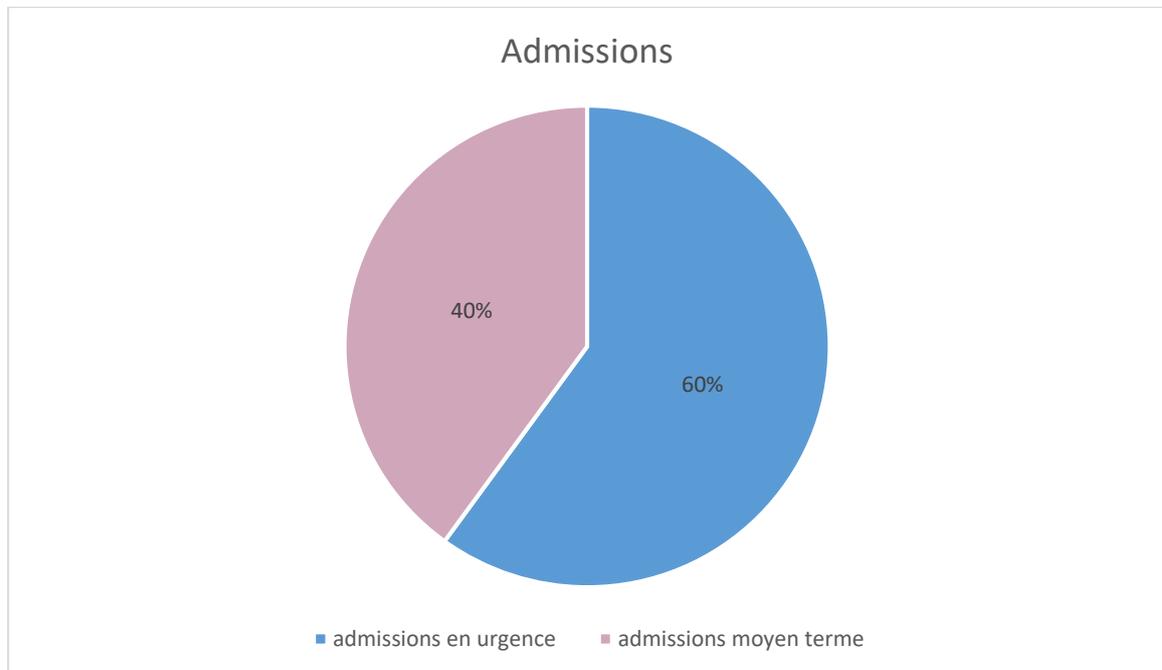
Il semble qu'un besoin important soit repéré à ce niveau, eu égard au nombre d'enfants d'âge maternelle accueillis actuellement à Villepinte, à savoir 27 enfants pour l'année 2023.

ELEMENTS D'ACTIVITES

Le Pôle Enfance de Villepinte compte en totalité, 85 places d'accueil. Le nombre de journées réalisées pour l'année 2023 s'élève à 30029.

Les modes d'admission

La principale modalité d'admission est l'urgence : des primo-arrivants relèvent de ce mode d'entrée, des admissions relèvent d'un accueil programmé.



Motifs d'admission

Il est à noter différents motifs d'admission qui se répartissent autour de trois catégories :

- les carences éducatives,
- les violences (physiques, sexuelles...),
- les maltraitances.

Sur les admissions d'enfants maltraités, il est observé une majorité accueil de situations de violences physiques que ce soit dans le cadre de l'urgence ou d'une admission préparée.

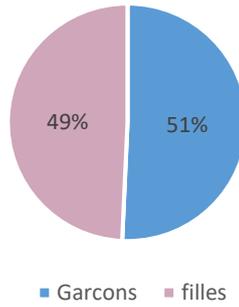
Comme l'année précédente, le nombre d'enfants accueillis en lien avec leur sécurité compromise, dans la catégorie des enfants en situation de risque de danger est significative pour l'urgence et les accueils préparés.

Il est à noter une augmentation de 1% d'accueils d'enfants Mineurs isolés pour l'année 2023.

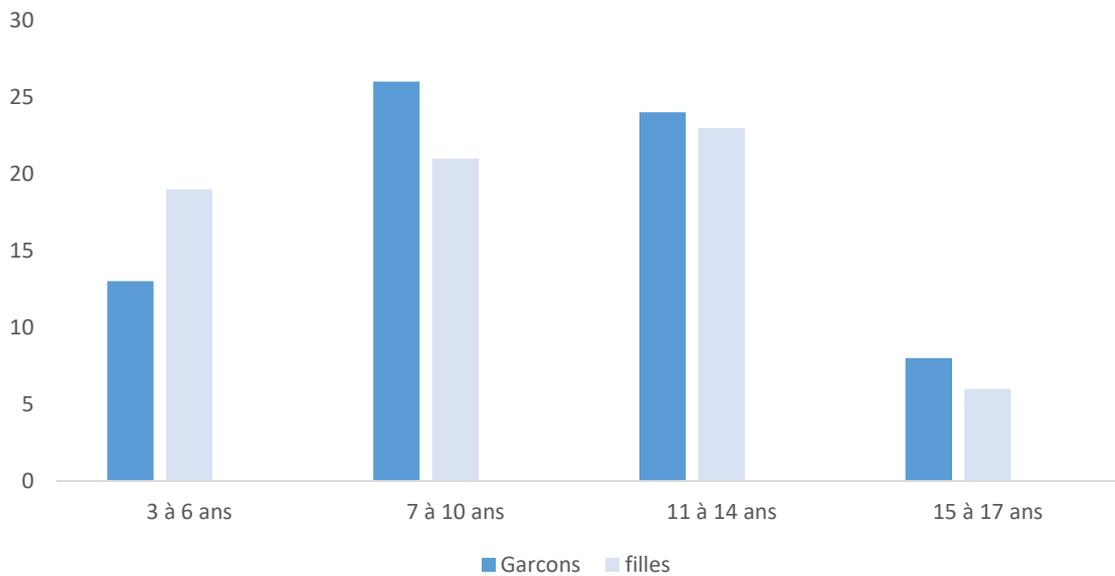
Répartition par sexe et tranche d'âge

Le pôle enfance de Villepinte accueille les enfants de manière mixte, il peut ainsi être noté un bon équilibre :

entrées filles / garçons



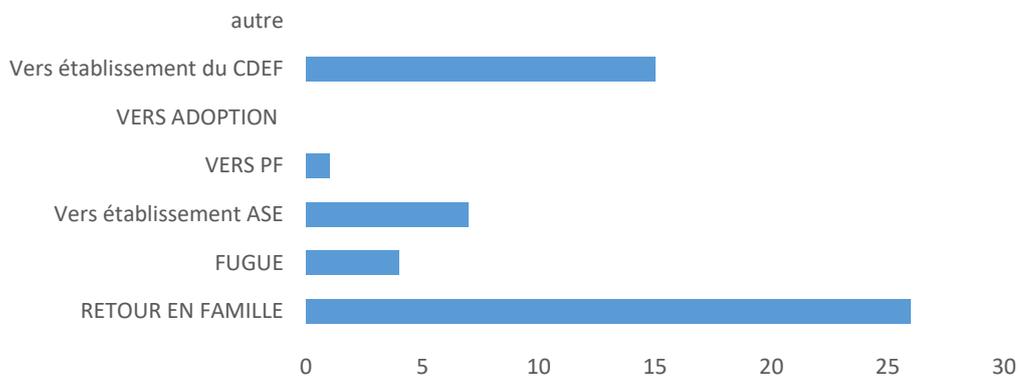
Répartition par tranche d'âge et par sexe



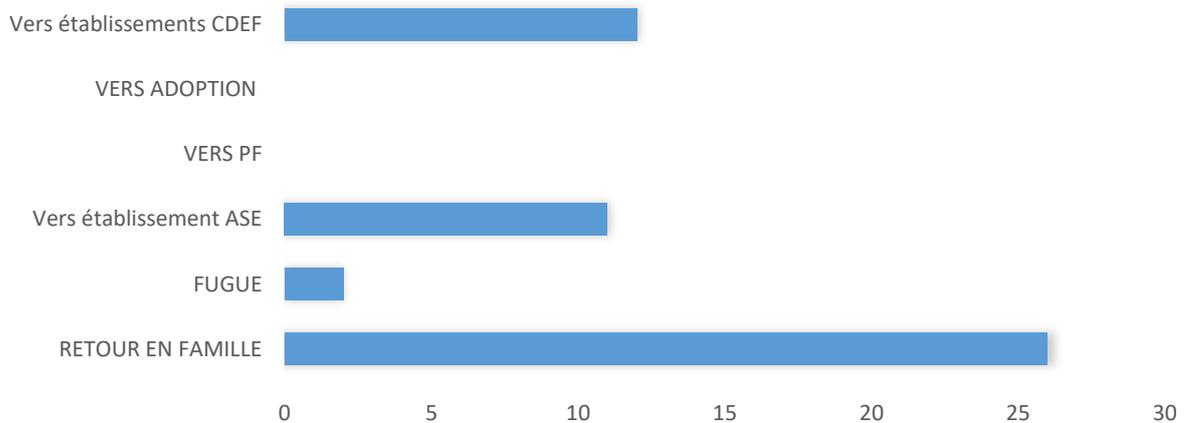
On observe là encore une bonne répartition et homogénéité, tant concernant les tranches d'âge que la mixité.

Répartition des sorties des jeunes

Sorties des jeunes accueillis en urgence



Sorties des jeunes accueillis à moyen terme



Il est important de noter que la majorité des sorties des enfants que ce soit pour le groupe d'urgence pour les groupes moyens à long terme, sont au profit d'un retour en famille. Directement derrière, les sorties du pôle enfants s'organisent vers des structures du CDEF ou des MECS associative.

• La Palmeraie

Présentation du service :

La Palmeraie est un groupe de vie mixte accueillant des enfants âgés de 6 à 10 ans, sur le principe d'une prise en charge de type moyen et long séjour. Les enfants accueillis sont tous confiés par mesure judiciaire ou administrative, au titre de la protection de l'enfance.

Malgré leurs jeunes âges, les enfants accueillis au sein du service de la Palmeraie ont tous été confrontés à des situations adverses, ce qui engendre des perturbations dans leur développement. Ces enfants carencés au niveau affectif, physique et cognitif peuvent également présenter des difficultés d'apprentissage. L'accompagnement éducatif qui leur est proposé a pour l'objectif de favoriser la reprise d'un développement psycho affectif favorable.

Le service de la Palmeraie a pour mission d'accueillir, d'accompagner et d'orienter les enfants et ce pour une durée en moyenne de 1 à 2 ans selon les situations. Cette durée d'accueil peut être plus longue en fonction des situations et des besoins identifiés.

L'année 2023 a été marquée par une restructuration du service, visant à remettre les enfants au cœur du dispositif et d'un accompagnement éducatif adapté et bienveillant. Les professionnels de l'équipe ont donc été accompagnés en ce sens par l'équipe de direction. Un travail important a également été conduit afin de constituer une équipe stable de professionnels.

L'activité du service :

- 19 enfants accueillis sur l'année
- 9 enfants sortis sur l'année
- 8 nouveaux accueils
- 2 accueils d'urgence

Scolarité et suivis extérieurs :

Tous les enfants du service, sont inscrits à l'école interne du foyer, au vu de leurs difficultés scolaires à leur arrivée. Une évaluation y est faite par l'équipe pédagogique et l'équipe éducative pour déterminer l'orientation la mieux adaptée à leur situation. L'objectif étant dans la mesure du possible, de pourvoir à terme rescolariser les enfants dans des écoles extérieures ou de les orienter vers des dispositifs de l'éducation spécialisée en constituant des dossiers MDPH nécessaires.

Axes de travail :

Un important travail est mené pour la prise en compte des besoins spécifiques de chaque enfant. Pour ce faire, des points réguliers sont menés entre le chef de service, la psychologue et les agents sur le repérage des difficultés et les réponses à apporter. Ce travail est à conduire lors des réunions hebdomadaires d'équipe.

Il est également essentiel de travailler en équipe, à reconstituer des outils d'organisation et de communication afin d'assurer la prise en charge quotidienne des enfants. Ce qui aujourd'hui ressort comme besoin de l'équipe :

- Recentraliser les temps de transmission, oral et écrite (OSIRIS)
- Harmonisation des pratiques (mises en place de règles de vie et d'un fonctionnement commun)
- Approfondir la question de la référence éducative et du suivi de l'enfant dans sa globalité (lien partenarial, lien avec la famille, ouverture vers l'extérieur)
- Approfondir les connaissances sur le repérage des fragilités de l'enfant, les réponses à donner, et la prise en compte des besoins spécifiques (par la formation des agents, et l'intervention de la psychologue sur des temps cliniques)
- Poursuivre les séances de groupe d'analyse des pratiques
- Permettre à chaque professionnel de se sentir libre et en confiance pour exprimer ses ressentis et observations.
- Travail autour de la mise en place des projets personnalisés et DIPC
- Mise en place d'un livret d'accueil
- Réinvestissement par les enfants et les professionnels de l'espace de vie.

La participation à la réflexion du projet d'établissement, par les groupes de travail à venir, sera un axe majeur pour permettre à l'équipe de s'intégrer et de faire corps avec les projets à venir du CDEF.

Pour les enfants :

Il s'agira de permettre aux enfants de s'inscrire dans une activité extérieure au foyer afin de favoriser la socialisation. Il sera nécessaire de densifier l'accompagnement au devoir et les liens avec les écoles ainsi que l'école interne.

De densifier l'accompagnement individuel des enfants au sein du collectif, afin de soutenir la relation éducative et de confiance par des temps spécifiques entre éducateur et jeune. La prise en compte des besoins de chaque enfant dans les axes d'accompagnement sera une priorité.

L'organisation et la mise en œuvre de séjour sont également une volonté des professionnels de l'équipe éducative et un objectif pour l'année à venir

• Escale

Présentation du service :

Le service Escale est un groupe de vie mixte accueillant des enfants âgés de 11 à 14 ans, sur le principe d'une prise en charge de type moyen et long séjour. Les enfants accueillis sont tous confiés par décision judiciaire ou administrative, au titre de la protection de l'enfance. Les admissions se font après étude du dossier et d'une commission d'admission avec l'éducateur référent Ase, afin de préparer au mieux l'accueil et l'arrivée d'un jeune.

Ce temps de prise en charge permet à l'équipe d'évaluer la situation du jeune et d'élaborer son projet individualisé. Un travail pluridisciplinaire est mené conjointement avec le jeune, sa famille et l'ASE et un travail de réflexion est réalisée en matière de besoins individualisés et d'orientation si un retour au domicile n'est pas envisageable dans l'immédiat. Durant ce temps d'accompagnement de l'enfant au sein du service Escale, l'objectif principal de l'équipe psycho-éducative, est la reprise d'un développement psycho affectif favorable.

L'année 2023 aura été marqué par des départs et des arrivées de professionnels néanmoins le noyau de l'équipe est resté le même. Le sous-effectif de professionnels à certains moments n'a pas été propice à conduire tous les axes d'améliorations prévus.

Néanmoins, malgré ces difficultés, un transfert a été organisé par l'équipe, ce temps privilégié a permis de resserrer les liens entre les professionnels et les enfants. Sur la période Septembre à Novembre, les locaux ont été réinvestis par les jeunes par le biais d'une activité en « Art Thérapie ». Chacun a pu y laisser son empreinte, sa trace par le biais de dessin, de représentation murale et de silhouette. Cet espace dédié aux enfants a été particulièrement investi et s'est révélé très bénéfique.

L'activité du service :

- 24 enfants accueillis sur l'année
- 15 enfants sortis sur l'année
- 8 nouveaux accueils
- 7 accueils d'urgence

Axes de travail pour l'équipe :

- Recentraliser les temps de transmission, oral et écrite (OSIRIS)
- Harmonisation des pratiques (mises en place de règles de vie et d'un fonctionnement commun)
- Approfondir la question de la référence éducative et du suivi de l'enfant dans sa globalité (lien partenarial, lien avec la famille, ouverture vers l'extérieur)
- Poursuivre les séances de groupe d'analyse des pratiques
- Travail autour de la mise en place des projets personnalisés et DIPC
- Impulser les réunions des enfants
- Participer à l'élaboration du nouveau projet d'établissement

Pour les enfants :

Il s'agira de permettre aux enfants de s'inscrire dans une activité extérieure au foyer car aujourd'hui trop peu de jeune peuvent sortir de l'environnement du CDEF. L'équipe devra réfléchir à la mise en place de réunions des enfants, et comment permettre que chacun soit acteur de son placement. L'intérêt supérieur des enfants confiés sera la priorité.

Il sera nécessaire de permettre à chaque enfant l'accès à des temps de relation individuelle, de temps consacré à la libération de la parole et à l'expression des besoins. Aussi, des espaces spécifiques devront être mis en place pour permettre à chaque enfant de s'investir dans sa prise en charge, d'en être acteur et de pouvoir se positionner en toute confiance.

Bilan des psychologues

1. Intervention auprès des enfants

Les services Escale et Palmeraie était dépourvue de psychologue depuis plusieurs années. L'arrivée d'une psychologue a été investis par les enfants accueillis. Des temps individuels d'écoute et de soutien à la demande des enfants ont pu être proposés de manière hebdomadaire pour les enfants ne bénéficiant pas d'un suivi psychologique à l'extérieur.

Un travail de lien a pu être mis en place par la psychologue du service afin de renforcer et faciliter le travail de collaboration et partenarial pour penser la situation des enfants suivis à l'extérieur, notamment avec les CMPP et l'Hôpital Robert Ballanger.

La psychologue proposait des temps d'écoute et de soutien aux enfants du groupe. Le rythme dépendait de la demande des enfants. Elle a pu proposer un travail individuel de réflexion et de compréhension autour de leur situation et de ce qui pouvait se jouer dans leur vie à l'instant T. Il a pu également être effectué un travail d'anamnèse avec les enfants qui étaient réceptif et en demande. Avec d'autres, il a pu être abordé leurs parcours de vie quand cela était possible, la relation avec les pairs, les interdits, les règles et la loi, la violence et le mal-être amenant parfois des passages à l'acte afin de poser des mots sur les maux. Ces entretiens avaient également pour objectif de dégager des axes de travail dans l'accompagnement psycho-éducatif et d'amener l'enfant à penser pour panser lorsque cela était possible.

Concernant le travail avec les familles, la psychologue a pu effectuer des visites médiatisées avec les parents et les fratries lorsque les parents étaient accessibles. De plus, des entretiens fratries ont pu également être mis en place.

2. Le travail avec les équipes éducatives

La psychologue amenait un éclairage clinique à l'équipe éducative en proposant des temps cliniques sur la situation individuelle de chaque enfant en prenant en compte la singularité de chacune des situations. L'objectif étant d'analyser finement une situation, de repérer la problématique de l'enfant pour penser ensuite à un accompagnement psycho-éducatif adapté et pertinent à chacun des enfants accueillis.

Le travail a été conduit avec l'équipe éducative sur les thèmes suivants : le développement et le rythme des enfants, les limites et le cadre, la continuité et la cohérence des adultes dans le positionnement éducatif, un accompagnement contenant et structurant, la sanction et la réparation, la différence entre contention et enveloppement, la crise et le trouble du comportement, l'auto-agressivité et l'hétéro-agressivité, l'estime de soi et la confiance en soi, l'identification à l'agresseur, la sexualité, la restauration du narcissisme, la bientraitance et la bienveillance, les fugues et les vols ainsi que la parentification.

De plus, la psychologue apportait également un éclairage clinique concernant la dynamique du groupe des enfants et ce qui pouvait se jouer transférentiellement ou contre-transférentiellement entre eux mais également avec les éducateurs.

• Aloha

Présentation du service :

Le service Aloha est un service qui dispose de 10 places pour l'accueil en urgence de fratries composées de jeunes âgés de 3 à 17 ans avec au moins 1 enfant âgé de moins de 14 ans.

L'équipe pluridisciplinaire propose un accompagnement adapté aux besoins des enfants accueillis, en permettant si nécessaire des parcours personnalisés mobilisant différents partenaires ou réseaux.

La durée d'accueil des fratries varie de quelques jours à quelques mois selon la complexité de la situation et/ou de la difficulté à leur trouver un lieu d'orientation répondant aux besoins de chacun des enfants, dans le cas où un retour en famille n'est pas envisageable.

L'équipe d'Aloha se compose de 8 professionnels : 5 assistants socio-éducatif, 2 éducateurs de jeunes enfants, 1 monitrice éducatrice, une maîtresse de maison, 3 veilleurs de nuit, une cheffe de service et une psychologue à mi-temps.

En 2023 le service a également accueilli une apprentie éducatrice spécialisée ainsi qu'une stagiaire éducatrice de jeunes enfants. L'arrivée de nouveaux professionnels étant toujours bénéfique pour alimenter la réflexion de l'équipe sur la prise en charge quotidienne des enfants par le biais de ce regard extérieur qu'il apporte. La formation de ces nouveaux professionnels permettant également d'ouvrir notre établissement et permettre d'éventuels recrutements.

L'arrivée en novembre 2023 d'une nouvelle psychologue sur le service a permis également une évaluation et une prise en charge plus fine des besoins spécifiques des jeunes et de la prise en compte de leurs traumatismes, difficultés liés au placement et aux motifs de celui-ci. Cette dernière étant formée en ethno-culturalité a permis à l'équipe de mieux appréhender et intégrer cette dimension souvent très en lien avec les motifs du placement et des difficultés du public accueilli dans le département de la Seine Saint Denis.

De plus, il est important de noter que la prise en charge psychologique en CMP est difficile à mettre en place tant que les enfants ne sont pas accueillis sur un lieu d'accueil moyen/long terme, garantissant une prise en charge et un suivi régulier et continu des jeunes. La présence d'une psychologue sur le service permet une mise en place d'entretien hebdomadaire, afin d'évaluer le besoin d'un suivi plus régulier et de mieux comprendre les difficultés et / ou comportements de certains jeunes.

Les motifs de placement du public accueilli sur le service, peuvent être variables et multiples mais pour une très grande majorité, ils sont en lien avec des situations de négligences, carences éducatives et de maltraitements plus ou moins graves et également souvent associés à des difficultés économiques et sociales, troubles ou déficience des jeunes ou de la famille, très souvent en lien avec des conditions de vies très précaires. Cette année, le service a également dû accueillir en urgence des fratries suite à des ruptures au sein de leur précédent lieu de placement.

La majorité des fratries accueillies sont composées de deux enfants et parfois 3 enfants. Mais cela ne reflète pas toujours la réalité de la composition de la fratrie. En effet, selon l'âge des enfants, les moins de 3 ans sont accueillis soit en famille d'accueil d'urgence et en priorité au PFU du CDEF lorsque cela est possible pour maintenir les liens, soit pour les très jeunes en pouponnière. Concernant les plus âgés leur accueil se fait souvent sur les foyers d'adolescents faute de places sur notre service.

La prise en charge quotidienne :

Les accueils réalisés par le service dans l'urgence modifient régulièrement l'organisation et la prise en charge du public et du travail de tous les professionnels du service. Cela nécessite une adaptation constante dans l'organisation de travail de l'équipe (audience, UMJ, accompagnements en visites médiatisées, RDV de santé...) et ce souvent dans des délais très

courts.

De plus, la prise en charge des enfants sur une tranche d'âge 3 à 17 ans, nécessite également la mise en place d'une réorganisation permanente spécifique du service afin de répondre aux besoins de chacun. En ce sens, les professionnels de l'équipe éducative, font preuve de réactivité et de réflexion afin de proposer aux enfants du service : des activités adaptées à chaque tranche d'âge, des temps de repas différenciés, des couchers échelonnés, des répartitions dans les chambres pensées et en lien avec les besoins des enfants.

De même, la gestion et l'accompagnement des plus petits dans les gestes de la vie quotidienne et l'apprentissage de l'autonomie pour les plus grands nécessitent également une bonne communication et une articulation permanente entre les professionnels.

Concernant la scolarité, les enfants accueillis au sein du service Aloha, sont très souvent en situation de déscolarisation ou en grandes difficultés scolaires. L'école interne du foyer permet rapidement de les rescolariser dans des classes à petits effectifs où ils peuvent bénéficier de prises en charge individualisées. Les enfants n'ayant pas de difficultés d'apprentissage ou de comportement sont rapidement scolarisés au sein des écoles de secteur, cela dans le but également de compléter notre évaluation globale de la situation.

Les professionnels de l'équipe éducative, souhaiteraient davantage pouvoir dédier des temps plus individualisés et adaptés aux besoins de chacun des enfants. Ils souhaitent également proposer plus d'activités accompagnés ou en libre autonomie, des activités groupales ou semi-groupales ainsi qu'un accès au sport et à la culture. En effet, ces temps dans le cadre de l'accompagnement éducatif, vont contribuer et renforcer une évolution favorable des enfants.

La durée d'accueil et l'orientation :

Le temps d'accueil des fratries sur le service est fixé à 4 mois. Or, la durée des mesures de placement généralement prises par le juge pour enfants est de 6 mois. De plus, lorsqu'un retour en famille ne peut être travaillé, il est parfois difficile de trouver des lieux d'orientation qui permettent le maintien de la fratrie. Il est toutefois important de noter l'ouverture en 2023 de services d'accueils de fratries au sein du CDEF et plus précisément au sein du pôle Borniche ainsi que dans plusieurs associations du département, ce qui a favorisé l'orientation et le maintien de plusieurs fratries.

Axe de travail pour l'équipe :

- Travail autour des DIPC
- Travailler à une organisation qui va permettre de proposer davantage de temps individualisés aux enfants
- S'inscrire dans l'élaboration du nouveau projet d'établissement

• Marvel

Présentation du service :

Le service Marvel est un service d'accueil de fratrie moyen/long terme, qui dispose de 10 places pour des enfants âgés de 3 à 17 ans.

L'accueil de fratrie au sein d'un même service permet de rassurer les familles et de maintenir le lien fraternel fondamental dans un contexte de placement déjà difficile, évitant que s'ajoute à une situation déjà traumatique, la souffrance de la séparation de la fratrie. Disposant de davantage de temps d'accueil que le service d'accueil d'urgence, l'équipe du service Marvel accompagne ces fratries en prenant en compte chaque individualité tout en travaillant sur la dynamique et la place de chacun au sein de la fratrie. Le travail est axé sur l'histoire et la dynamique familiale en travaillant les motifs du placement avec les jeunes et leur famille, afin de mettre en œuvre les objectifs de travail fixés dans le cadre de la mesure judiciaire ou

administrative. La priorité du lien fratrie ne doit pas occulter la recherche de réponses aux besoins individuels de chacun.

La durée d'accueil peut varier de quelques mois à quelques années selon les situations et le travail à conduire en lien avec le projet de l'enfant. Cette durée étant souvent conditionnée à la possibilité de travail avec la famille et les différents partenaires.

Les problématiques des enfants accueillis sont diverses et parfois complexifiées par une association de plusieurs difficultés souvent liées au motif de placement : maltraitance et/ou négligences lourdes ainsi que des retards moteurs ou d'apprentissage, ainsi que de carences associées.

L'équipe de Marvel se compose de 7 professionnels : 3 éducateurs spécialisés, 3 moniteurs éducateurs et depuis le mois de juin d'1 éducatrice de jeunes enfants, 3 veilleurs de nuit, 1 maitresse de maison et une cheffe de service et une psychologue à mi-temps.

L'arrivée en novembre 2023 d'une nouvelle psychologue sur le service a permis également une évaluation et une prise en charge plus rapide des besoins spécifiques des jeunes et de la prise en compte de leurs traumatismes et difficultés liés au placement et aux motifs de celui-ci. Cette dernière étant formée en ethno-culturalité, cela a permis à l'équipe de mieux appréhender et intégrer cette dimension souvent très en lien avec les motifs du placement et des difficultés du public accueillis.

La prise en charge quotidienne :

Les accueils effectués au sein du service Marvel, émanent de demandes de l'ASE ou sont réalisées en interne via le service Aloha ou d'autres services d'accueil d'urgence du CDEF. Ils sont généralement préparés et mis en place par le biais de commissions d'admission permettant la transmission de l'histoire familial, des motifs de placement et des axes de travail à mettre en place.

Pour chaque fratrie des référents sont nommés au sein de l'équipe éducative. Les référents éducatifs sont chargés de faire le lien avec les familles et les partenaires (ASE, école, CMP,). Cette notion de référence éducative est indispensable pour permettre la création de liens individuels spécifiques avec le ou les jeunes et d'assurer la mise en place et la continuité du projet individuel de chaque jeune et de sa fratrie. Il est important que les besoins de chacun d'eux soient individualisés et adaptés, tout en s'intégrant à la dimension et dynamique de la fratrie et du projet à mettre en œuvre.

Pour cela, il est proposé à chaque jeune de participer à une activité extrascolaire pour travailler sa socialisation, des temps individuels d'échanges et de sorties individuels pour répondre à ses besoins ainsi que des temps fratries pour mieux comprendre et travailler la dynamique fraternelle et la place de chacun au sein de celle-ci.

Concernant la scolarité les enfants accueillis sur le service, sont pour la plupart scolarisés dans les écoles ou collèges de secteur et pour ceux qui présentent des difficultés dans les apprentissages scolaires, ils peuvent être scolarisés à l'école interne du foyer.

Des projets de groupe sont également proposés aux enfants tel que des séjours éducatifs (un séjour a pu être réalisé en avril) ainsi que des sorties culturelles ou de loisirs, des activités manuelles ou sportives sur les temps de week-end ou de vacances. Il est important de souligner que toutes les sorties, les séjours, les activités et l'accès à la culture sont des supports qui permettent aux professionnels de l'équipe éducative de favoriser la création de liens avec les enfants, de leur permettre également de reprendre confiance en eux et en l'adulte et contribuent notamment à permettre une évolution favorable des enfants.

La durée d'accueil et l'orientation :

La durée d'accueil au sein du service Marvel peut varier de quelques mois à quelques années selon le travail et le projet de chaque fratrie. La dernière fratrie pour qui un projet de retour en famille a été travaillée, a été accueilli sur le service durant 6 ans. Ces longues durées d'accueil nécessitent un travail important de préparation au retour mais également de préparation à la séparation aussi bien du côté des enfants que de l'équipe éducative.

Cette année 2023 a été particulièrement marquée par de nombreux départs de fratries dont 3 enfants qui sont rentrés en famille et 4 qui ont été orientés vers d'autres structures d'accueil de

fratries. Ces orientations ont permis l'accueil d'une douzaine d'enfants dans le cadre de l'urgence afin de répondre à une demande urgente qui ne pouvait se mettre en œuvre au sein du pôle, faute de places sur d'autres services. En ce sens, il est important de noter cette articulation entre les pôles lorsqu'une nécessité est repérée. Les professionnels de l'équipe éducative et la cheffe de service mettent tout en œuvre dans l'intérêt supérieur des enfants, pour assurer la protection de ces derniers et répondre à un besoin urgent et ceci même si ce service accueille les fratries de manières préparées et en moyen long /séjour et que la modification du mode d'accueil, peut fragiliser la dynamique et l'organisation du service Marvel.

Axes de travail pour l'équipe :

- Travail autour des DIPC
- S'inscrire dans l'élaboration du nouveau projet d'établissement

Bilan des psychologues

Service Aloha :

Le service d'accueil d'urgence destiné aux fratries n'avait plus de psychologue depuis le mois de septembre 2022. Aussi l'arrivée de la nouvelle psychologue au mois de novembre 2023 était très attendue. L'ensemble des équipes lui a accordé un accueil très chaleureux. Les enfants du groupe se sont montrés très enthousiastes à cette rencontre et ont pu exprimer très rapidement le souhait de moment en individuel.

Ces deux premiers mois ont été pour la psychologue l'occasion de prendre connaissances de ses fonctions au sein du CDEF et plus particulièrement sur le pôle de Villepinte ; de créer une alliance professionnelle avec les éducateurs, d'observer les pratiques existantes et d'adapter son travail.

Cela a également été un temps de rencontre des enfants accueillis sur les groupes, de façon individuelle et en fratrie. Et ainsi de se familiariser avec les besoins spécifiques liés au placement en urgence.

Avec les professionnels : La psychologue participe tous les mardis après-midi aux réunions de services, durant lequel un temps clinique est dédié aux situations des enfants. Ce temps d'échanges psycho-éducatif permet d'être à l'écoute des problématiques rencontrées par les éducateurs dans leurs liens aux enfants et de les outiller dans leur prise en charge quotidienne. Ce temps permet également d'explicitier des notions psychologiques permettant de mieux appréhender la clinique de certains enfants.

Avec les enfants : N'étant pas encore bien identifiée par les enfants, la psychologue a créé des petits rituels de passages quotidiens sur le groupe. Tous les matins à son arrivée sur le service, la psychologue prend un temps sur le groupe pour voir les enfants présents, les arrivées éventuelles durant la nuit et pour savoir si un évènement significatif s'est déroulé durant la veille au soir et/ou durant la nuit. Pour maintenir du lien, elle déjeune un mercredi sur deux sur le groupe afin de participer aussi à la vie quotidienne du groupe. La psychologue a proposé une visite de groupe de son bureau, situé dans les locaux des groupes Kirikou et Petits loups ; ainsi, les enfants, en présence d'un éducateur sont venu découvrir l'espace thérapeutique qui leur est dédié.

Service Marvel :

Le groupe de vie moyen-long séjour n'avait également plus de psychologue depuis 2022, l'arrivée de celle-ci été à nouveau très attendue. L'équipe éducative a rapidement exprimé son besoin d'apports cliniques concernant certaines situations d'enfants.

La psychologue a pu observer l'existence d'un fonctionnement bien spécifique de ce groupe, dû en particulier au fait que les enfants y soient « les plus anciens » dans le cadre des placements.

Bien que contestable, cette assertion met en avant un ressenti collectif, aussi bien dans l'équipe de professionnels que chez les enfants.

Avec les professionnels : La psychologue participe aux réunions de services hebdomadaires tous les jeudis. Un temps clinique est dédié aux professionnels, permettant de mettre en exergue des problématiques ou des questionnements dans le rapport à un enfant ou dans ce qu'il y a de plus adapté à leur besoin.

Avec les enfants : Les enfants ont montré énormément de méfiance à l'égard de la psychologue. Repérée comme une étrangère voulant entrer dans le groupe, la psychologue a décidé de mettre en place des temps collectifs (repas, ateliers graphiques) permettant de créer du lien durant des moments informels en vue d'établir une relation de confiance.

Ainsi un premier repas pédagogique sur le thème de la nourriture de Côte d'Ivoire a été réalisée au mois de décembre. Les enfants ont cuisiné avec la psychologue, de l'attiéké. Les enfants ont exprimé leur souhait de recommencer ce type de repas.

Aussi, il est prévu que chaque fratrie puisse partager sur le groupe un de ses plats favori ou des particularités culinaires de son pays s'il le souhaite.

• Adophé

Le dispositif Adophé :

En 2023, l'évaluation du dispositif initiée par la direction de l'enfance et de la famille du département de la Seine-Saint-Denis a continué avec notamment la nomination d'un cabinet extérieur qui est allé à la rencontre de la cheffe de service, l'équipe psycho-socio éducative et deux familles.

Cette évaluation a pour objectif de réaliser un référentiel commun à tous les services ADOPHE du département. Cette évaluation doit se terminer courant premier semestre 2024.

Augmentation de la capacité de prise en charge :

Suite à la demande du département et afin de répondre aux besoins, le service ADOPHE du CDEF 93 a augmenté sa capacité de prise en charge de 50 % soit 15 places. Cette montée en charge s'est faite en janvier 2023.

Cette montée en charge s'est faite progressivement dans le temps pour atteindre les 98% de taux d'occupation cette année ce qui est sensiblement mieux que l'année dernière.

Quelques chiffres :

67 jeunes ont été accompagnés par le service ADOPHE en 2023. Cela représente 30 familles et 17 fratries.

Concernant les tranches d'âges, il y a une majorité d'enfants âgés de 10 à 15 ans (39%) et d'enfants âgés de 3 à 10 ans (37%). 6 enfants âgés de moins de six ans ont été pris en charge durant l'année.

Concernant les enfants en situation de handicap, 17 ont été accompagnés par le service sur 67.

Des replis ont eu lieu mais reste à la marge. En revanche, il y a eu une augmentation de nuits de répit suite à des demandes de mise à distance du domicile.

L'accompagnement au changement :

L'accompagnement au changement de l'équipe s'est fait à différents niveaux, c'est-à-dire d'un point de vue, prise en charge et accompagnement, ressources humaines, aménagement des locaux. Concernant la prise en charge, il a fallu accompagner l'équipe à réorganiser les temps de réflexions et d'échanges autour des situations. En effet, auparavant un jour dans la semaine était dédié à la réunion d'équipe. Aujourd'hui, seule une matinée par semaine est consacrée à

la réunion de service et l'autre moitié de journée à des synthèses et points de situation. Les points de situation permettent aux éducateurs référents, la CESF, la psychologue et la chef de service d'échanger autour de la situation du jeune et de sa famille, ce temps permet de se mettre à distance de l'accompagnement pour avoir un regard plus global et d'en dégager des axes d'accompagnement tout en restant fidèle aux objectifs fixés par le juge des enfants. Ces temps d'échange sont indispensables car les situations des enfants/ jeunes sont de plus complexes et méritent d'apporter une réponse ou un accompagnement au plus juste de la réalité avec les mouvements que traverse chaque famille. Il faut donc sans cesse accompagner l'équipe à s'adapter. Notons quand même que ces temps dédiés doivent être plus réguliers. Concernant l'équipe, il était nécessaire qu'une deuxième éducatrice de jeunes enfants puisse intégrer l'équipe au regard de la montée en charge et du nombre croissant d'enfants plus jeunes accompagnés. Cela permet également d'avoir un professionnel supplémentaire avec d'autres compétences ce qui est une richesse pour l'équipe. Cette professionnelle est arrivée en avril 2024.

Afin de répondre à la demande des familles et de dégager les éducateurs d'une prise en charge sociale pour qu'ils se recentrent sur l'éducatif, il était important qu'une CESF soit recrutée. Le choix d'une CESF a été murement réfléchi car ses champs d'interventions sont plus en adéquation avec les missions du service. Cette professionnelle est arrivée en avril 2023.

De plus, un poste supplémentaire d'éducatrice spécialisée en CDD a été octroyé pour remplacer les mi-temps et formations.

L'équipe s'est donc agrandie et les professionnels déjà en poste ont dû former les nouveaux arrivants.

Les locaux ont été repensés avec la création de deux « open space » pour l'équipe avec un poste informatique pour chaque professionnel. Cette nouvelle configuration est plus satisfaisante et permet aux agents de mieux s'organiser. Il faudra repenser les espaces communs notamment les salles où les familles et enfants sont accueillis.

Les médiations :

Cette année, les ateliers contes, les médiations familiales ou collectives piscine, les ciné-débats ont été plus réguliers. Cela a permis de maintenir une certaine continuité de prise en charge et d'observation.

Des journées ou soirées à thèmes ont été proposées au public adolescent. En effet, il avait été repéré qu'un certain nombre de jeunes adolescents accompagnés par le service étaient en difficultés relationnelles, certains pouvaient souffrir d'isolement ou le groupe pouvait être un obstacle. Une journée cohésion à Koésio a été organisée et des temps de jeux sur le service ont eu lieu. Il a été observé une forte mobilisation de la part des jeunes à participer à ces espaces et des liens qui se sont tissés au fur et à mesure.

Toujours avec le public adolescent notamment avec les jeunes filles, des médiations mère/fille ou des ateliers soins ont été mis en place. Cela permet de travailler la restauration et l'image de soi et d'échanger sur ce que peut percevoir l'autre notamment le parent. Ces temps ont été riches en observation et ont pu permettre aux jeunes de communiquer autrement avec leur parent.

« La médiation Dix'It »

Une première au sein du service ADOPHE. Au mois de juillet 2023, la psychologue et une éducatrice du service ADOPHE ont proposé deux temps de médiations collectives avec 5 adolescents âgés de 13 et 15 ans autour du jeu DIXIT.

C'est un jeu créé par Jean Louis Loubira, pédopsychiatre, composé de cartes illustrées, sans texte et toutes différentes. Les illustrations emmènent dans un mode poétique et onirique, laissant place à toutes interprétations et subjectivités. Ce jeu est un support à la parole sur soi, ses émotions et ses affects.

Le dixit peut aussi être utilisé sans tenir compte des règles du jeu, les cartes pouvant être des supports féconds pour l'imaginaire, un accès vers l'inconscient. Au travers du choix des cartes, il y a une invitation à une expressivité au-delà du verbal. En effet, chaque carte a un univers

particulier, chacun y voit quelque chose de singulier.

Professionnels et jeunes ont pris plaisir à jouer ensemble et à partager leurs représentations, expériences et ressentis vis-à-vis de certaines thématiques. Certains jeunes ont plus apprécié ce temps que d'autres, les interactions étaient nombreuses et ont demandé une régulation de la part des professionnels pour que chacun trouve sa place et que les échanges restent bienveillants. La participation à un groupe demande également une mobilisation psychique importante et l'accès à la symbolisation n'est pas un exercice accessible facilement à tous.

Lors du deuxième temps, moins de jeunes étaient présents au groupe. L'espace était davantage sécurisant et contenant, ce qui a permis aux jeunes présents de construire des récits plus détaillés et personnels. Ces temps de médiation amènent l'équipe à vouloir poursuivre un groupe de parole adolescents à la rentrée pour continuer le travail réflexif engagé.

Ce cheminement vers des mots, cette mise en commun des représentations de chacun est l'occasion de partager une narration personnelle au sein de la famille. On peut observer combien les cartes du Dixit peuvent être un bon levier, en particulier pour les personnes en difficulté à exprimer leurs émotions de façon spontanée.

Ainsi, et quel que soit l'espace (individuel, dyadique parent/ enfant, fraternel...), avoir recours à un média tel que le Dixit est un outil facilitateur pour les professionnels mais aussi et surtout pour les familles et jeunes accompagnés.

« Les soirées cohésion d'équipe »

En 2023, une des éducatrices du service, soutenue par la cheffe de service a proposé à l'équipe psycho-socio-éducative d'animer des soirées ciné-débat avec le visionnage d'un court métrage (animés, muet, reportages) avec des thèmes complètement décalés poursuivi d'un échange autour de ce métrage. Dans une seconde partie de la soirée, un jeu de société est proposé pour permettre à chacun de participer activement dans une équipe tout en passant un moment de détente et de cohésion. Ces soirées permettent également aux professionnels de se retrouver autour d'un repas et de partager autour de mets.

Ces soirées ont une fréquence d'une fois par trimestre et remporte un succès notamment sur différents aspects : la cohésion d'équipe dans un cadre de travail moins contraint, une façon ludique de se détendre en partageant un autre sujet que l'accompagnement des familles. Cela permet également de se voir autrement et de renforcer d'autres liens tout en restant attentif à l'autre. Ces temps ont été intéressants en termes de dynamique d'équipe.

Les partenaires :

Afin de répondre au mieux à la problématique des jeunes en situation de prostitution, l'association Amicale du Nid est venue présenter son champ d'actions et transmettre des actions à mettre en œuvre avec ce public.

Une réunion s'est tenue également au CCAS de Sevrans avec les professionnels des PMI, service social, halte jeux afin que le dispositif ADOPHE leur soit présenté par la cheffe de service et une éducatrice de jeunes enfants du service. Cette rencontre a réuni une trentaine de professionnels éducatifs, médicaux, sociaux etc.

Concernant le soin des enfants :

Les partenaires de soins sont les Centre Médico Psycho-Pédagogique (CMPP) de Sevrans, Centre Médico Psychologique (CMP) Sevrans, CMP Aulnay Nord, CMP Vergingétorix, l'accueil jeunes, l'unité de prise en charge psychologique spécialisée (UPPS), la consultation rapide du service de pédopsychiatrie de l'hôpital Robert Ballanger, les lits ados et l'Unité Thérapeutique d'Évaluation et de Prise en charge Précoce (UTEPP)

Au cours de l'année 2023,

- 9 demandes pour des prises en charge psychologique dans des structures de soins extérieurs ont été faites, seules 5 ont pu aboutir au cours de la même année. 4 demandes sont toujours sur liste d'attente.
- 2 demandes ont été faites auprès de la consultation rapide du service pédopsychiatrie de l'hôpital Robert Ballanger pour une évaluation

pédopsychiatrique de la situation du jeune. Une demande a abouti à plusieurs rendez-vous avec un interne en pédopsychiatrie sans poursuite de prise en charge, une d'elle a donné lieu à une hospitalisation en pédiatrie puis en pédopsychiatrie aux lits ados.

- 1 demande de prise en charge psychologique avait été réalisée en fin d'année 2022 et a été effective en 2023
- 15 enfants bénéficiaient d'un suivi psychologique et/ou de consultations pédopsychiatriques avant l'entrée au dispositif ADOPHE. Après accord des parents et de l'enfant, la psychologue du service s'est mise en lien avec les professionnels de soin afin de s'informer et de se coordonner dans les interventions ainsi que de soutenir le sens des soins auprès de l'enfant et/ou des parents. 4 des enfants avaient récemment suspendu le suivi et deux d'entre eux ont pu reprendre les séances au cours de la mesure ADOPHE.

Concernant les parents :

Des tentatives de prise de contact auprès des CMP Gambetta de Sevran, d'Emmaus d'Aulnay Sous-Bois ainsi qu'à l'USAP ont été faites sans avoir trop de répondant de leur part. Il apparaît plus compliqué d'établir des liens partenariaux avec les structures de soins pour adulte. L'idée derrière cette démarche était de faciliter l'accès aux soins des parents pour lesquels le juge des enfants en fait la demande ou ceux qui seraient prêts à entamer les démarches. L'équipe est confrontée cette année à des parents ayant des troubles psychiatriques pris en charge par des structures de soins, il semble intéressant de pouvoir travailler en collaboration avec les professionnels de soin pour qu'ils puissent transmettre au service leur expertise de la pathologie et de la personnalité du patient afin que les professionnels adapte/ ajuste la manière de travailler la parentalité du parent concerné.

Des liens auprès du Centre de Prise Charge des Auteurs de violences conjugales (CPCA) ont été effectués et un des parents a pu y être orienté, ainsi qu'au Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) Oppedia du Blanc Mesnil où un des parents a pu y être accompagné.

L'accompagnement thérapeutique :

Au cours de l'année 2023 :

- 9 demandes pour des prises en charge psychologique dans des structures de soins extérieurs ont été faites, seules 5 ont pu aboutir au cours de la même année. 4 demandes sont toujours sur liste d'attente.
- 2 demandes ont été faites auprès de la consultation rapide du service pédopsychiatrique de l'hôpital Robert Ballanger pour une évaluation pédopsychiatrique de la situation du jeune. Une demande a abouti et plusieurs rendez-vous avec un interne en pédopsychiatrie sans poursuite de prise en charge, une d'elle a donné lieu à une hospitalisation en pédiatrie puis en pédopsychiatrie aux lits ados.
- 1 demande de prise en charge psychologique avait été réalisée en fin d'année 2022 et a été effective en 2023
- 15 enfants bénéficiaient d'un suivi psychologique et/ ou de consultations pédopsychiatriques avant l'entrée au dispositif ADOPHE. Après accord des parents et de l'enfant, la psychologue du service s'est mise en lien avec les professionnels de soin afin de s'informer et de se coordonner dans les interventions ainsi que de soutenir le sens des soins auprès de l'enfant et/ou des parents. 4 des enfants avaient récemment suspendu le suivi et deux d'entre eux ont pu reprendre les séances au cours de la mesure ADOPHE.

La montée en charge des situations en 2023 vient impacter la qualité du travail du psychologue

qui ne peut se rendre qu'insuffisamment disponible auprès des familles pour assurer toutes les actions décrites ci-dessous. Des délais sont observés pour organiser les temps proposés par la psychologue, notamment pour les entretiens psychologiques individuels suite à l'admission et les entretiens familiaux. Le groupe parent / bébé mériterait une rythmicité plus régulière pour que les parents puissent y trouver un sens. La continuité du groupe de parole à destination des parents est rendue complexe sans possibilité d'intervenir le samedi de manière ponctuelle.

Les difficultés rencontrées par la psychologue :

- Délai d'attente importante pour les prises en charges psychologiques extérieures pour les enfants
- Peu de partenaires des structures de soins adultes
- Pas suffisamment de temps de réflexion clinique pour penser les situations familiales même si des temps y sont dédiés

Formations :

Les agents du service ont continué à s'inscrire dans une démarche de formation globale en participant aux formations transversales et collectives.

Au regard des besoins repérés l'année précédente, les professionnels du service ont bénéficié d'une formation sur les entretiens : « entretiens individuels, entretiens familiaux, approche systémique ». Cette formation a permis à l'équipe d'appréhender autrement les entretiens et de partir sur un document socle, commun pour que la pratique soit au plus juste avec la spécificité de prise en charge. Le formateur a pu aussi transmettre une grille qui est un outil dont il faudra se servir à l'avenir.

Axes d'amélioration :

- Repenser la visite à domicile et ses objectifs par une formation collective avec tous les professionnels du service
- Elaborer des grilles d'observations et d'analyses qui aideront les professionnels dans leur évaluation.
- Aménager les locaux notamment les salles pour les enfants plus petits et investir un peu mieux les chambres afin qu'elles soient plus accueillantes
- En termes de personnel, il faudrait un poste en plus de psychologue et d'éducateur avec un 0,80 de CESF et 1 ETP de TISF
- Permettre des temps plus réguliers sur la réflexion des situations
- Participation des professionnels de l'équipe à l'élaboration du nouveau projet d'établissement

Bilan des psychologues

Lors de l'année 2023, le service ADOPHE a accompagné des familles avec des enfants en risque de danger en lien avec des problématiques de :

- Violences conjugales avec une mesure de l'éloignement prononcée pendant la mesure ADOPHE
- Retour au domicile des enfants qui avaient été placés suite à des violences intra-familiales et/ou des violences conjugales
- Troubles psychiatriques des parents nécessitant un accompagnement autour de la sécurité affective de l'enfant
- carences éducatives et de soins
 - Des conflits parentaux

La psychologue assure plusieurs missions au sein du service ADOPHE.

Auprès des familles

- Elle a été présente à l'entretien d'admission et à l'entretien de fin de mesure.
- Elle a proposé un entretien individuel à destination des enfants de plus de 6 ans systématiquement dans les semaines suivant l'admission afin de faire connaissance avec l'enfant, évaluer sa compréhension de la mesure, son état émotionnel et la nécessité de mise en place des soins sur des structures extérieures. D'autres entretiens ont pu être proposés ultérieurement aux enfants, à l'initiative du parent et/ou de l'éducateur et/ou du jeune. L'idée étant de pouvoir apporter une évaluation de l'état psychique de l'enfant et/ou soutien un psychologique en lien avec un événement à potentiel traumatique au sein de la famille (enfants témoins de conflits intrafamiliales ou de violences conjugales) et/ou de son environnement scolaire (harcèlement, agression physique, difficultés d'apprentissage).
- Elle a rencontré des parents de manière individuelle en présence de l'éducateur référent pour travailler certains aspects de leur parentalité en lien avec leur propre histoire personnelle et l'orientation vers des soins extérieurs (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention des Addictions, Unité Spécialisée dans l'Accompagnement du Psychotraumatisme et Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales). Elle a pu également proposer des temps parent / enfant autour du rythme du bébé, de l'importance de la verbalisation et du toucher auprès de son bébé, de l'intérêt du jeu et des livres ainsi que de l'utilisation des écrans.
- Elle a proposé des entretiens familiaux avec l'éducateur référent afin que la famille puisse avoir une lecture commune face à certains événements tout en prenant en compte les ressentis différents de chacun avec le principe de circularité.
- La psychologue s'est rendue en visite à domicile de manière systématique en début de mesure des familles lorsqu'un enfant de moins de 6 ans était présent. La psychologue a pu être mobiliser sur des visites à domicile lorsqu'un parent souffrait de troubles psychiatriques ou à mobilité réduite ou dans des situations spécifiques pour apporter un soutien technique auprès des éducateurs.
- Elle a animé des groupes de paroles avec une éducatrice à destination des adolescents afin de créer un espace d'expression et d'écoute autour des préoccupations adolescentes qui peuvent parfois faire conflit dans la famille (utilisation des réseaux sociaux, autorisation de sorties, les règles fixées par la famille, besoin d'autonomisation etc).
- Elle a animé des groupes de paroles parents avec une éducatrice parents autour des thèmes du placement des enfants, des impacts des violences sur les enfants, les ressources possibles et les difficultés rencontrées à élever un enfant seul.
- Elle a orienté des enfants vers des structures de soins extérieurs en lien avec une symptomatologie dépressive, des psycho traumatas et des troubles psychotiques (l'accueil jeunes, l'unité de prise en charge spécialisée, les centre médico-psychologiques de secteur et une hospitalisation aux lits ados de l'hôpital Robert Ballanger

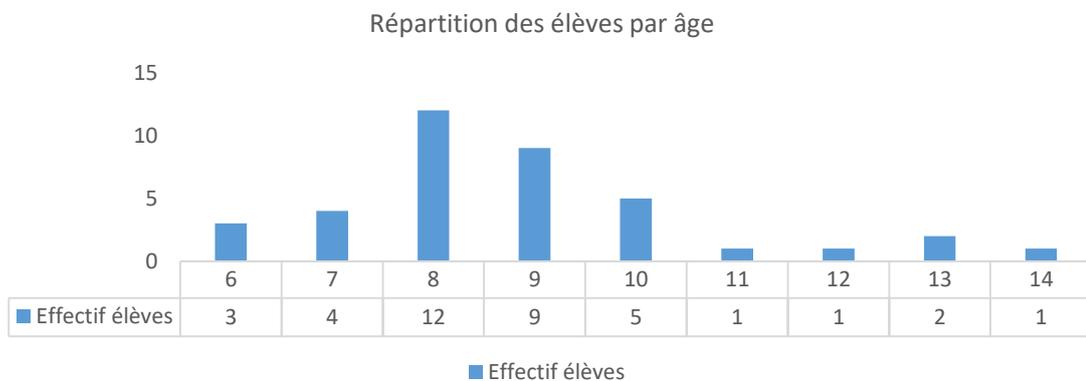
Auprès de l'équipe éducative

La psychologue assure lors des réunions d'équipe et des points de situation un éclairage clinique du fonctionnement familial et du positionnement des éducateurs au sein de leur référence.

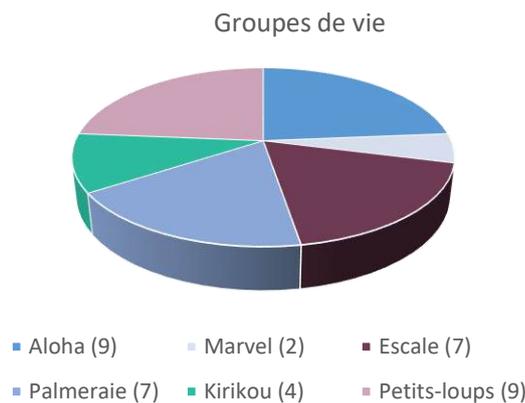
Des situations familiales ont pu fortement se dégrader au cours de la mesure ADOPHE et plusieurs placements ont été ordonnés en 2023, ce qui a pu ébranler l'équipe éducative. Dans ce cadre, la psychologue a proposé des temps d'échange avec l'équipe pour que chacun puisse exprimer les ressentis qui en découlent et faire un bilan de l'accompagnement mené.

Rapport d'activité école interne 2022/2023 :

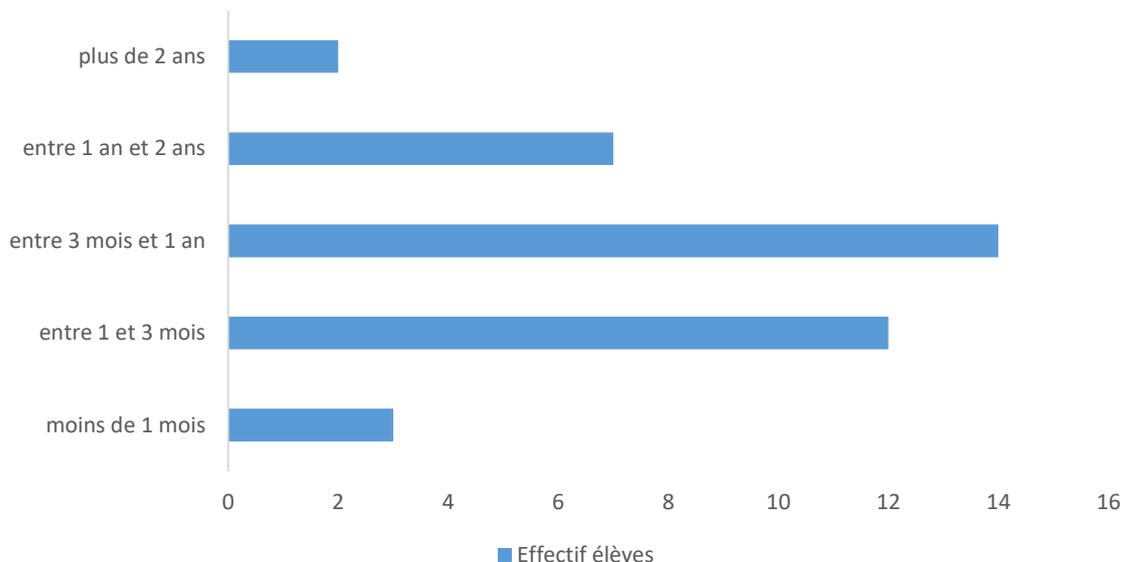
Structure / effectifs de l'école interne : 38 élèves ont été pris en charge par l'école interne à ce jour (Mars 2024) depuis la rentrée 2023. A savoir 58% de garçons et 42 % de filles.



La répartition par pôles a été la suivante : 11% d'enfants accueillis pour le pôle enfance de Villepinte et 89 % pour le pôle urgence, à savoir KIRIKOU et Petits loups.



Durée de scolarisation à l'école interne



Nombre d'élèves bénéficiant d'un dossier MDPH : 1 dossier en cours de validité et 2 dossiers en cours d'instruction (Réunions d'équipes éducatives pour mettre au point le dossier MDPH en croisant les bilans médicaux et les compétences scolaires).

Le lien avec les anciennes écoles est parfois difficile ce qui ne facilite pas la prise d'informations rapides notamment concernant les dossiers MDPH (parfois un début de dossier a été construit en partenariat avec la famille mais le placement vient mettre à mal la suite de la procédure)

Nombre de départs de l'école interne en 2023-2024 (mars 2024) : 12 départs (changement d'orientation, retour famille,) et 9 externalisations sur les écoles de Villepinte.

Les projets d'externalisation sont des décisions prises en équipe pédagogique mais également après un temps d'échange avec les CSE de chaque groupe de vie afin que ce projet soit en accord avec le projet de l'enfant accueilli sur le CDEF et de permettre de lui proposer un projet de scolarisation qui puisse prendre en compte l'enfant et l'élève.

Des emplois du temps aménagés (avec les écoles de Villepinte) peuvent être également proposés afin que le parcours scolaire soit vécu comme une réussite pour l'élève :

- Temporalité adaptée (sur une période)
- Temporalité échelonnée (par demi-journée)

Les projets pédagogiques :

 1^{er} Septembre 2023 – 5 juillet 2024 : « les Jeux olympiques et paralympiques 2024 » (pouvoir apprécier l'Histoire : mêler le passé et le présent)

Période 1 : Découverte des JO

- **Action centrale : lancement de la campagne des JO avec une action « d'école ouverte » sur les partenaires**
- **Goûter/ porte ouverte de l'Ecole Interne : exposition photos et projets Arts visuels**

Période 2 : La culture sportive

- **Action centrale : Projet en partenariat avec la médiathèque de Villepinte**
- **Sensibilisation aux J.O 2024 (œuvres et artistes)**

Période 3 : La mythologie et les JO

- **Action centrale : Le feuilleton d'Ulysse (pièce de théâtre et jeux de rôles)**
- **Découvrir et appréhender la naissance des JO avec la temporalité qui s'y rattache**

Période 4 : Les saisons et les JO

- **Action centrale : Participation à l'exposition « grande lessive » organisée sur la circonscription de Villepinte**
- **Projets autour des arts sportifs**

Période 5 : Les JO ouverts sur le Monde

- **Action centrale : organisation d'un Tour du Monde virtuel (sensibilisation aux nouvelles technologies, prévention, ...)**
- **Sollicitation de Mr Truffeau ; référent école-police sur la circonscription de Villepinte : projet BD autour des JO**

Pourquoi ce projet à l'année ?

Il s'appuie tout d'abord sur les préconisations de l'Education Nationale concernant le développement et la pratique du sport à l'école : sensibiliser autour d'une pratique quotidienne, lutter contre l'obésité, ...

Extrait du BO : « La pratique du sport est une nécessité. Alors que la crise sanitaire frappe les plus fragiles, et que la sédentarité gagne du terrain, le développement du sport à l'école constitue un véritable enjeu de santé, d'épanouissement, d'égalité et de réussite pour les élèves.

L'activité physique et sportive contribue pleinement à l'éducation des enfants, elle leur permet :

- D'intégrer des règles communes
- De prendre confiance en eux
- De se découvrir tout en apprenant à mieux connaître leur corps

Intégrer l'exercice physique à son mode de vie dès le plus jeune âge est donc essentiel. Pour y parvenir, l'ambition est de **faire converger les efforts de tous les acteurs** : enseignants du premier degré, professeurs d'EPS, et de créer davantage de passerelles entre le monde scolaire et le monde associatif sportif. C'est à cette condition que la France deviendra une nation plus sportive, plus confiante, en meilleure santé. »

Objectifs :

- Mobiliser l'Olympisme comme vecteur d'éducation ;
- Diffuser ses valeurs « excellence, respect, amitié » auprès des plus jeunes ;
- Sensibiliser les jeunes à la pratique du sport et à ses bienfaits.

Un projet de classe :

Les Jeux Olympiques peuvent être le support d'activités pédagogiques ludiques et variées : défilés thématiques, découverte du pays d'accueil, exercices mathématiques à partir des chiffres-clés d'un événement, sensibilisation au sport santé, etc.

Le terrain de sport et la pratique d'activités physiques restent bien sûr un terrain privilégié pour l'investissement par les enfants des valeurs olympiques.

Extrait du BO « Lancée en association avec le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, cette initiative propose à chaque enseignant du primaire de consacrer **30 minutes par jour à une activité physique**, dans le temps scolaire ou périscolaire. Plusieurs académies expérimenteront dès cette année les 30 minutes d'activités physiques et sportives, qui constituent un enjeu de bien-être et de santé essentiel. »



Les étapes du projet :

Chaque période de l'année scolaire (5 au total) a été axée autour des JO 2024.

Pourquoi ce choix ?

Ce choix d'équipe (projet élaboré en réunion de pré-rentrée) permet aux enseignants de cibler leur pédagogie et les domaines d'apprentissage autour d'un fil conducteur ; l'objectif étant de permettre aux élèves d'avoir un regard plus précis sur ce qui va être abordé au cours de l'année scolaire

S'adapter au contexte d'exercice et aux diverses temporalités d'accueil des enfants du CDEF

Pouvoir proposer aux élèves accueillis sur l'école interne un projet pédagogique global permet une meilleure et plus facile intégration dans le groupe classe (et école) au travers d'un objectif de travail commun :

- Pouvoir « raccrocher » le programme en cours d'année scolaire
- Se sentir intégrer et valoriser dès son arrivée à l'école
- Redonner confiance en l'Ecole
- Mettre l'accent sur des apprentissages pluridisciplinaires
- Valoriser les savoir-faire (et les savoirs-être) de chacun

1^{er} septembre 2023 – 5 juillet 2024 : « Ecole et cinéma » et « Collège au cinéma »

Ecole et cinéma s'inscrit dans le parcours Ma classe au cinéma, proposé aux élèves de la maternelle à la terminale. Ce programme propose aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques lors de projections organisées spécialement à leur intention dans les salles de cinéma et de se constituer ainsi, grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, les bases d'une culture cinématographique. Les objectifs sont :

- Aborder le cinéma en tant qu'art pour contribuer à l'éducation artistique et culturelle des élèves ;
- Découvrir en salle de cinéma des œuvres cinématographiques choisies en fonction de l'âge de l'élève par des acteurs de l'éducation et du cinéma ;
- Rencontrer des professionnels du cinéma ;
- Bénéficier d'une pratique artistique lorsque cela est possible (atelier de réalisation, atelier d'écriture, réalisation d'affiches...).

📖 Janvier 2024 – juin 2024 : « les Arts au service des JO »

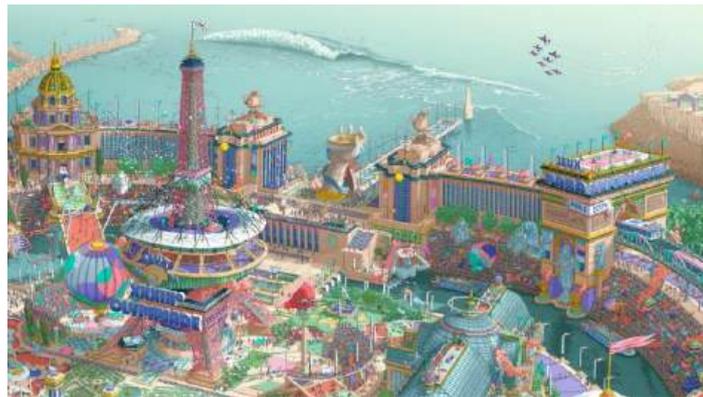
Dans l'objectif de pouvoir proposer un enseignement adapté et accessible aux élèves que l'école pourra solliciter, un projet culturel a été mis en place dès Janvier 2024 :

- Découvertes des œuvres et artistes ayant pour support de travail de sport
- Permettre aux élèves de découvrir des lieux de notre patrimoine culturel (musée,)
- Permettre aux élèves de pouvoir bénéficier d'intervenants extérieurs pour des visites commentées.

Permettre aux élèves d'apprendre « hors des murs » de l'école semble indispensable : pouvoir s'adapter au lieu d'apprentissage mais aussi à l'enseignant est un des enjeux travailler cette année sur l'école.



📖 Mars - Mai 2024 : projet autour de l'affiche officielle des JO



Les perspectives de travail 2023-2024 :

Projet « L'école, faisons la ensemble » : classe/école flexible

« Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités, tel est l'objectif de la démarche pour « faire notre école ensemble ». (Ministère de l'Education Nationale)

Cette fin d'année scolaire va nous permettre (avec l'aide de la conseillère pédagogique de Bobigny 3 ASH dont nous dépendons) de construire un projet de classe (école flexible) qui sera ensuite soumis à la validation du CDEF et du rectorat.

Ce projet de grande envergure permettrait de proposer une pédagogie adaptée au rythme et au profil de chaque élève dans un environnement conçu exclusivement pour eux :

- Matériel pédagogique adapté
- Organisation spatiale de la classe en fonction des domaines d'apprentissage (espace Sciences, ...)
- Mobilier évolutif (prendre en compte les classes d'âges des élèves accueillis)

Convention entre le CDEF et le service enfance de la mairie de Villepinte

Cette année de prise de fonction de la directrice de l'école interne, a permis de pointer certaines disparités dans la prise en charge des élèves de l'école interne sur le territoire de la commune de Villepinte :

- Pas accès aux intervenants sportifs
- Pas accès aux projets culturels (avec intervenants)
- Pas accès aux projets ponctuels (petit-déjeuner équilibrés...)

Une demande d'entretien avec le service enfance de la mairie a été formulée afin de pouvoir proposer la signature d'une convention entre la mairie de Villepinte et le CDEF pour remédier à ces disparités.

Accueil des élèves de maternelle

Adapter la prise en charge des enfants du CDEF sur l'école interne en fonction des types d'accueil proposé, notamment la possibilité d'accueillir les élèves de maternelle sur le même principe que les élèves d'élémentaire et de collège et ainsi proposer des externalisations sur les écoles maternelles de Villepinte quand cela est possible.

Ce « sas » permettrait de travailler le projet de scolarisation en amont avant l'intégration sur les écoles de la commune.

Projets inter-écoles

- Permettre aux élèves de l'école interne de côtoyer les élèves des écoles du secteur autour d'un projet pédagogique fédérateur et ainsi préparer les éventuelles externalisations.
- Permettre aux enseignants des écoles du secteur de se familiariser avec le fonctionnement du CDEF pour être, ensuite, plus pertinents dans leur prise en charge.
- Inclure l'Ecole interne dans le « quotidien » de la circonscription de Villepinte.

Eléments d'analyse :

Le pôle enfants de Villepinte a poursuivi la mise en œuvre du projet d'établissement en l'articulant avec l'évolution de son offre de services.

Au regard des éléments et aux chiffres indiqués tout au long de ce bilan, il apparaît que le pôle enfants de Villepinte s'est efforcé de répondre à ces perspectives d'évolution en accompagnant les équipes à de nouvelles orientations.

Le pôle enfance de Villepinte axe l'ensemble de ses efforts par un travail d'anticipation

concernant ses places vacantes. Des réflexions sont également mises en œuvre avec l'ensemble des cadres et de leurs équipes psycho-éducatives, dans l'objectif de proposer des projets de sortie adaptée à chaque enfant et notamment aux enfants qui restent beaucoup trop longtemps sur le groupe d'urgence ou pour qui une orientation spécialisée est préconisée.

Les orientations font parties de ce travail collectif avec les partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance et nous nous devons conjointement de tout mettre en œuvre afin de trouver des solutions dans l'intérêt supérieur des enfants.

Ce travail peut s'avérer dans certaines situations, complexe. En effet, il convient de noter sur certains groupes, des enfants relevant d'une notification MDPH ce qui complexifie le travail de recherches d'orientation. Il est donc essentiel d'œuvrer pour accentuer les partenariats dans les secteurs de la pédopsychiatrie et du sanitaire.

L'objectif de maintenir un taux d'activité conforme aux attentes et aux objectifs a été maintenu et la mise en œuvre de l'augmentation de 15 mesures supplémentaires pour le service ADOPHE sont atteints. Les équipes soutenues par leurs cheffes de services ont accentués leurs efforts. Il est également important de souligner le travail transversal et l'articulation avec le Pôle Urgence et le pôle Borniche.

De même, le travail engagé pour la rédaction du projet de service du service Aloha, a permis des temps de réflexion et d'élaboration afin de redéfinir et de formaliser l'accompagnement des enfants, en déclinaison du projet d'établissement.

Enfin l'équipe de cadres du pôle enfants de Villepinte s'attachent à faire évoluer les pratiques et les postures professionnels afin de développer la qualité de la prise en charge des mineurs que nous accueillons.

Perspectives 2024 :

- Maintenir le taux d'activité
- Effectuer le Bilan de l'augmentation des 15 situations supplémentaires pour le service ADOPHE.
- Répondre aux besoins des enfants et développer la qualité d'un accompagnement centré sur la bienveillance et l'empathie.
- Participer et impulser un dynamique qui va permettre de s'inscrire dans l'élaboration du nouveau projet d'établissement.
- Poursuivre et développer le travail avec les familles.
- Poursuivre la formalisation des écrits (PP, DIPC...) et continuer la rédaction des projets de services
- Développer les partenariats existants
- Continuer à accompagner les équipes à la bonne utilisation du logiciel Osiris
- Réaffirmer les valeurs et protocoles institutionnels auprès des agents et porter ces derniers dans les réunions hebdomadaires.
- Accompagner les professionnels dans les transitions qui s'opèrent.

Pôle Borniche

Le Pôle enfants de Borniche est composé de 100 places d'accueils depuis 2023 :

Un internat de 50 places, accueillant des enfants de 4 à 12 ans dont 4 groupes transversaux de 7 à 12 ans répartis en 5 unités éducatives d'une capacité d'accueil de 10 enfants. Depuis mai 2023, une unité éducative de 10 enfants composée de fratries est dédiée aux enfants de 5 à 13 ans. Depuis quelques années, le pôle répond à l'accueil de fratrie plus particulièrement dans son ensemble afin d'éviter les ruptures familiales liées au placement et ainsi répondre à la loi du 7 février 2022.

- L'école interne de l'Education Nationale a pour mission d'évaluer les enfants à leur arrivée afin de les orienter au mieux : école interne, école extérieure, institut spécialisé...
- D'un placement familial moyen terme et long terme de 40 places accueillant des mineurs et jeunes majeurs de 0 à 18 ans
- D'un placement familial adoption de 10 places

Cette année a été marquée par la continuité et la recherche de la stabilisation des équipes. De plus, l'ouverture du groupe fratrie a pu se concrétiser, en mai 2023.

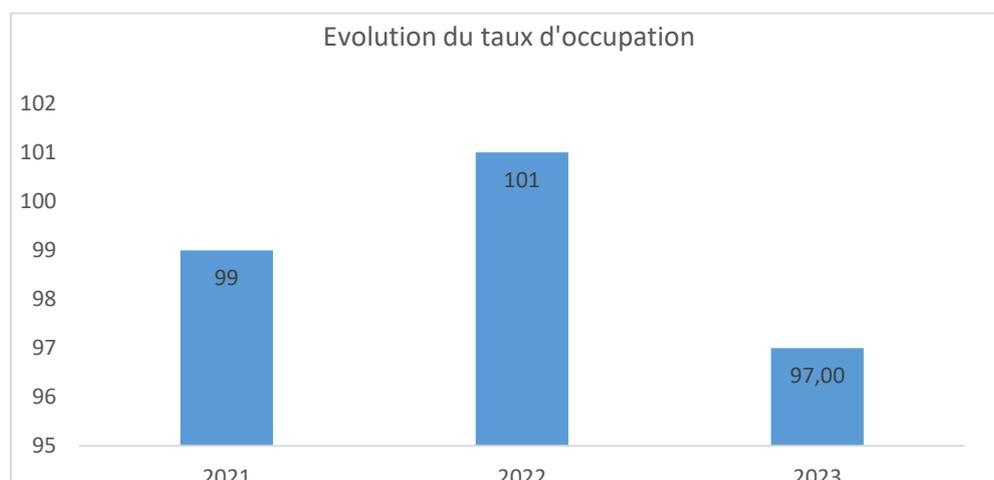
Retour sur les objectifs qualitatifs prévus pour l'année 2023 qui ont été partiellement atteints dans l'ensemble et restent à consolider dans certains domaines :

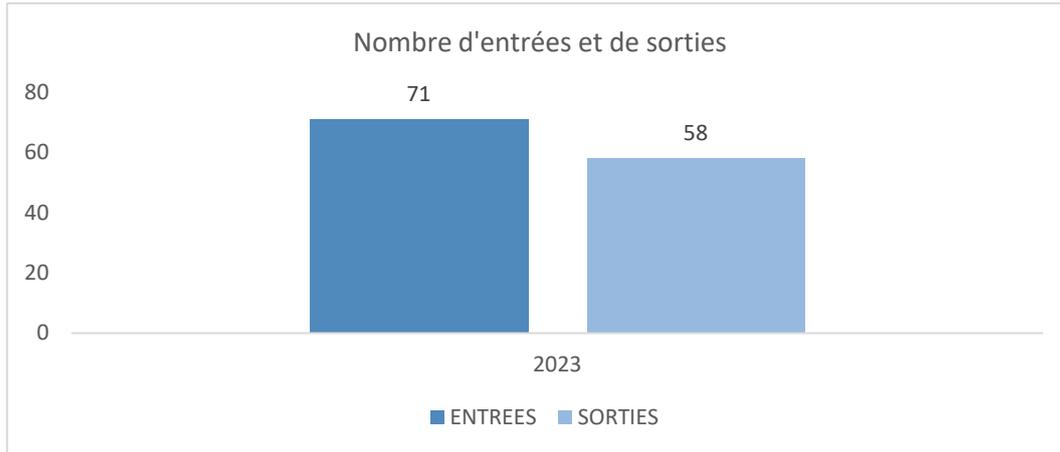
Perspectives 2023 :

- Stabiliser les équipes
- Lancer la démarche d'élaboration des projets de services
- Ouvrir le groupe fratrie et labelliser le pôle en continuant à cibler l'accueil des fratries
- Consolider le travail avec la famille et l'accompagnement relatif aux fratries
- Inscrire le pôle dans la démarche d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité de l'accueil

L'activité du pôle en chiffres

Le pôle a réalisé un taux d'occupation de 97%



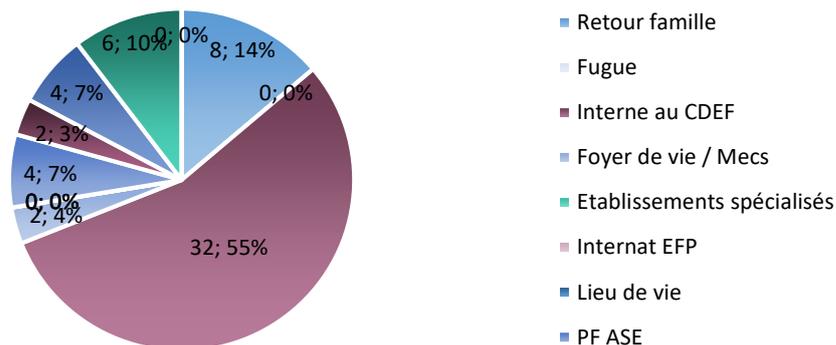


Le mode d'accueil du pôle permet d'anticiper les départs des enfants suivant leur projet individualisé afin de garantir une continuité de l'activité. La configuration des espaces de vie et des groupes permet l'accueil sur une tranche d'âge favorisant l'accueil de fratries qui est en constante augmentation. Ainsi, le pôle a renforcé l'accueil des fratries par l'ouverture d'un groupe de 10 places en mai 2023 consolidant les dispositifs déjà existants sur l'internat et le placement familial selon la tranche d'âge. L'ouverture en milieu d'année a impacté le taux d'occupation du pôle.

Sur 58 sorties réalisées, 26 enfants ont bénéficié d'une orientation connue dont 8 enfants sont retournées en familles (31% des sorties représentent des retours en familles).

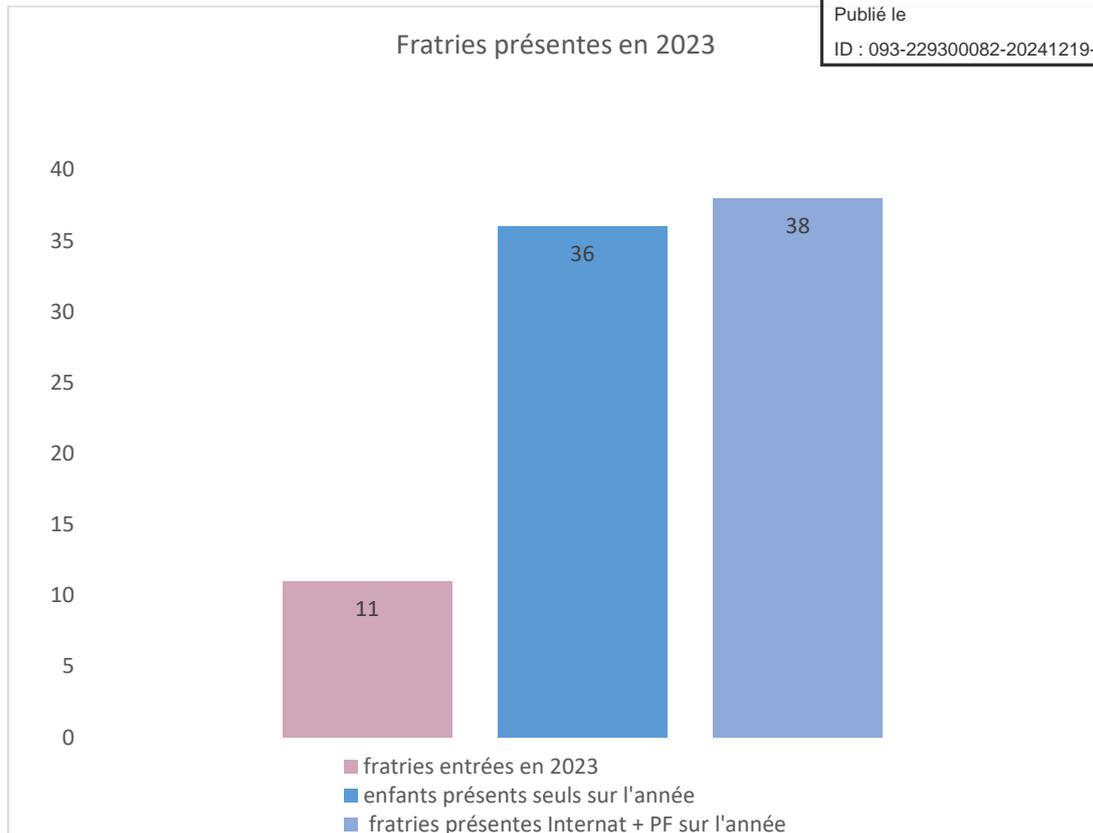
32 sorties correspondent à des mouvement internes liées aux adaptations, relais week-end pour un jeune.

Le point fort de cette année est la sortie des jeunes majeurs vers un dispositif de contrat jeune majeur afin de continuer leurs études supérieures.



Vers une identité confirmée de pôle : l'accueil de fratries

Le pôle doit pouvoir réunir l'ensemble de la fratrie sur un même groupe lorsque la dynamique familiale et les relations fraternelles le permettent afin de répondre aux directives des politiques sociales et plus précisément à la loi du 7 février 2022.



Le projet de « pôle fratrie » a été confirmé dans les espaces tels que : l'Assemblée générale, les instances... en fin 2022. L'accueil de fratries est en évolution constante depuis l'annonce du projet, d'ailleurs **11 fratries ont été accueillies sur le pôle en 2023 et 38 fratries sont présentes sur le pôle.**

Les commissions d'admission étudient les demandes avec précision afin de garantir la non-séparation : en lien avec, le nombre de places disponibles d'une part, tout en tenant compte des dynamiques à l'œuvre d'autre part. La temporalité des accueils peut être impacté selon la composition et la problématique de la fratrie.

Les actions éducatives et préventives ciblées en adéquation avec les besoins des enfants et des familles

Les activités proposées aux enfants dans leur environnement :

Les activités extra scolaires proposées pour cette année répondent aux besoins d'inscrire et d'inclure les enfants du pôle au sein de leur environnement local en tenant compte de ses souhaits, son projet de vie favorisant ainsi son épanouissement personnel. Les enfants ont pu bénéficier d'une inscription au basket, hand Ball, danse, natation et équitation. Une organisation transversale a été mise en place afin de répondre aux besoins individualisés de chaque enfant.

L'ouverture du pôle sur son environnement :

S'inscrivant dans son environnement, le pôle a développé des coopérations avec les élus locaux, les institutions telles que la communauté de communes du pays de l'Ourcq avec lesquelles des engagements sont en place sur le plan artistique et culturel. Le tissu associatif local, l'association des parents d'élèves de Mary sur marne, l'association Noël du cœur sont également des partenaires du foyer.

Le partenariat avec l'association des Œuvres Louis Conlombant est bien identifié par les équipes, les familles et les enfants pour offrir à ces derniers des temps de vacances chez des familles repères.

Les services travaillent avec les Poneys d'Aurélie, le Château de la Roche et Le gîte des Cîmes afin d'accueillir des enfants dans le cadre de séjours de vacances ou de séjours de renouveau selon les projets éducatifs et pédagogiques. Ces partenaires sont repérés par les enfants et les professionnels. Pour les enfants sans droits de visites et d'hébergement, il s'agit de leur permettre de sortir du collectif.

Les espaces d'expression : le conseil des jeunes la commission des menus et le comité des fêtes :

Depuis la mise en place du conseil des jeunes du département 93 en novembre 2022, les jeunes représentants du pôle s'investissent dans cette instance. Selon les thématiques abordées, les réunions sont préparées lors des différents groupes de paroles d'enfants institués sur chaque groupe de vie.

La commission des menus a lieu une fois par trimestre et permet de rendre acteur les enfants dans la conception des menus dans un souci d'éducation et de découverte alimentaire ciblée vers le BIO et les régions de France en lien avec une diététicienne libérale et l'infirmière.

Le comité des fêtes piloté par un responsable de service planifie les temps festifs de l'année en lien avec les équipes, la cuisine et les enfants accueillies. Les thématiques sont choisies par les enfants. L'année 2024 sera consacré aux Jeux olympiques 2024.

Les séjours extérieurs :

Les projets de séjours extérieurs sont des supports nécessaires pour permettre un regard et une évaluation hors les murs de l'institution.

La dimension fratrie est un élément intégré dans la construction des projets de séjours pour une évaluation plus fine des relations et des interactions.

On note une diminution de propositions de séjours, 11 séjours proposés en 2022 contre 5 séjours proposés en 2023 à la suite d'une révision de l'organisation du travail relative aux séjours.

Perspectives 2024 :

- Stabiliser les équipes
- Lancer la démarche d'élaboration des projets de services
- Consolider le travail avec la famille et l'accompagnement relatif aux fratries
- Inscrire le pôle dans la démarche d'évaluation et d'amélioration continue

La scolarité des enfants :

L'école interne accueille une moyenne de 24 enfants répartis dans 3 classes, selon la singularité de leurs besoins. Cette école met en place une pédagogie adaptée et différenciée pour chaque enfant. Le petit effectif des groupes classes permet d'individualiser le travail des élèves. Il est possible de mettre en place des emplois du temps aménagés pour certains élèves. La présence d'un éducateur spécialisé rattaché à l'école, donne la possibilité d'alterner des temps éducatifs et des temps scolaires. Cette présence éducative permet à l'école d'évoluer dans un climat serein.

L'école interne est un lieu où plusieurs projets ont été mis en place :

- Projet musique (présence d'un intervenant et proposition d'un spectacle en fin d'année)
- Projet potager au sein du foyer
- Projet pétanque en lien avec le club de pétanque de Mary sur Marne
- Projet Roller/vélo
- Projet piscine

Equipes éducatives :

Depuis cette année, un partenariat solide s'est construit avec la circonscription de Meaux Nord, permettant de pouvoir faire passer 5 bilans psychologiques dans l'année pour les élèves de l'école interne. Cela se traduit par la mise à disposition d'une psychologue scolaire qui se déplace au foyer pour faire passer les bilans.

Année 2023 : 3 équipes éducatives EEI, avec orientation ULIS école / 2 équipes éducatives de suivies EES, avec une orientation ITEP et une orientation ULIS Collège.

L'articulation avec les écoles extérieures :

L'équipe travaille avec l'école Primaire de Mary sur Marne et de Isles les Meldeuses ainsi qu'avec le collège de Lizy-sur-Ourq et Crouy-sur-Ourq.

Une fois par trimestre, une réunion a lieu avec les directrices des écoles de Mary et Isles, en présence de l'ERDC représentante de l'inspection de Meaux. Ce temps permet de faire un point sur les élèves scolarisés à l'extérieur, sur les possibles départs et arrivées, sur la possibilité des élèves de l'école interne d'intégrer l'école extérieure. Depuis cette année, les élèves du foyer peuvent bénéficier de la cantine de Mary sur Marne.

C'est aussi un temps pour mettre en place des projets communs et ajuster les liens.

Avec le collège de Lizy-sur-Ourq, une réunion a eu lieu fin juin et début septembre. Elle a permis de faire un bilan de fin d'année et de rentrée. Une fois par an, les personnels du collège (principal, principal adjoint, CPE) sont accueillis au sein du pôle afin que chacun puisse se connaître et échanger sur des points importants.

L'éducateur rattaché à l'école entretient un lien étroit tout au long de l'année entre le collège et le foyer, ce qui facilite la communication entre les éducateurs et les professeurs. Il accompagne également les collégiens dans leur scolarité en leur apportant une aide aux devoirs.

L'articulation école interne/pôle Borniche :

Des réunions régulières ont été mises en place (toutes les 2 semaines) auxquelles participent un éducateur de chaque groupe, les psychologues et l'équipe enseignante pour échanger sur la scolarité des élèves. Ce temps est indispensable pour penser et ajuster les projets de chaque élève. Ce moment est propice à la mise en place de projet individualisé, d'équipe éducative...

Les enseignants peuvent prendre rdv avec un éducateur si cela est nécessaire.

Des liens avec les parents sont également construits et organisés lorsque cela est possible (envoi des bulletins, rdv téléphonique, visite de l'école, invitation aux équipes éducatives).

La coordinatrice pédagogique participe au staff tous les vendredis ainsi qu'au comité des fêtes.

• Oasis

Le taux d'occupation de l'année est de **96%**. En effet, une place vacante est restée vacante sur le groupe plusieurs semaines. Puis, cette dernière a été occupée dans le cadre de l'accueil en transversalité d'une fratrie de 3 enfants entre 3 services, en fin d'année.

Le groupe Oasis a accueilli sur l'année 2023, 16 jeunes (9 filles et 7 garçons) dont 5 fratries sur le même groupe et un enfant avait ses sœurs sur un autre groupe.

Les raisons de leur placement relèvent des carences, d'abandon, ou de maltraitance.

Sur ces 16 Jeunes, 12 ont plus de 11 ans et ont été, ou sont scolarisé au collège.

Séjour extérieur :

En 2023, l'équipe éducative d'Oasis a organisé 2 transferts, en février et en juillet. Le premier séjour était un transfert fratrie d'une durée de 7 jours dans les Vosges, le deuxième était un transfert avec l'ensemble du groupe d'une durée de 10 jours dans la Sarthe.

Scolarité :

Dans la lignée des années précédentes Oasis accueille une majorité de collégiens. Ainsi pour la période scolaire 2022/2023, sur 10 enfants, 7 étaient scolarisés au collège de Lizy, 3 sont à l'école Interne dont 1 qui a intégré une école extérieure en cours d'année. Sur ces 7 collégiens, 3 ont réintégré leur famille 1 est allé en famille d'accueil et 1 a été orienté sur une voie professionnelle au CFA en plomberie.

Pour la rentrée 2023/2024 sur 9 enfants présents début septembre, 6 sont inscrits au collège et 3 à l'école interne.

Cette configuration implique un vrai travail de partenariat et de lien avec le collège de proximité, l'école interne ou la régularité des échanges permet un travail de qualité. Pour le temps des devoirs qui constitue un vrai challenge, le groupe Oasis a pu faire appel aux compétences de l'éducateur de l'école interne et des ateliers d'aide aux devoirs.

La remobilisation et la vigilance sur certains enfants s'est avérée nécessaire et efficace. C'est un travail de longue haleine que portent au quotidien les éducateurs du groupe.

Projet des activités sportives et de loisirs :

Cette année 2023 a été pour les enfants du groupe Oasis l'occasion de s'investir et de s'ouvrir au monde à travers divers projets :

Le sport :

Les activités sportives auxquelles s'inscrivent les enfants ont donné lieu à de jolies prestations comme celle donnée en juin à l'occasion du Gala de danse à Meaux de l'école de Trilport. Un moment où les enfants ont pu valoriser le travail et les efforts d'une année. Le basket et le foot ne sont pas en reste.

Le 27 octobre 2023 grâce au partenariat avec le département 2 des enfants du groupe Oasis ainsi que d'autres enfants du foyer Borniche ont pu participer à la petite finale de la coupe du monde de rugby entre l'Argentine et l'Angleterre...Un grand moment.

La culture :

Inscrit dans l'identité du groupe Oasis la culture revêt un aspect important dans la prise en charge des enfants. L'ensemble de l'équipe éducative a eu à cœur de pouvoir présenter une ouverture à la culture sous divers aspects :

La culture par le goût. Au travers des repas pédagogiques et des propositions faites lors de la commission des menus, les enfants du Groupe Oasis ont pu tout au long de cette année découvrir de nouvelles saveurs, l'occasion pour eux d'éveiller leurs papilles aux épices et aux senteurs originales. L'occasion aussi pour eux de faire découvrir des plats de leur culture d'origine aux autres. Des menus qui ont donné lieu à de jolis moments de partage. Enfin, le repas de groupe en extérieur a été l'occasion de s'initier pour certains aux saveurs d'orient en

goutant des plats chinois.

Les enfants du groupe Oasis ont eu l'occasion de faire quelques jolies sorties notamment celle du musée de la grande guerre à Meaux ainsi que la traditionnelle journée à Berk plage, un moment qui permet aux enfants, maitresses de maison, éducateurs, psychologue et cheffe de service de fédérer le groupe et de partager un temps convivial. Aussi, l'Equipe éducative aime emmener les enfants dans divers restaurants 2 à 3 fois dans l'année, afin de faire découvrir des saveurs et des cuisines du monde, et aussi les féliciter pour leurs bons résultats scolaires et comportements.

Le musée Grévin, un moment riche et haut en couleur... une manière à part entière de côtoyer stars et grands de ce monde que les enfants ont largement apprécié.

Les loisirs :

Parce que l'éducatif ne se fait pas sans jeu et que l'enfant a besoin de jeux pour se construire, se confronter à l'autre apprendre la coopération, l'esprit d'équipe et la résilience, plusieurs temps de jeux ont été organisés avec les enfants du groupe. Que ce soit au bowling, à la mer des sables ou au laser Game se fut l'occasion de jouer, de gagner ou de perdre le tout avec sourire.

L'achat de jeux de société a permis aux enfants de découvrir de nouveaux jeux et mettre en avant tantôt leur esprit de coopération tantôt celui de réflexion.

La conscience de son corps :

Sur la base des constats de 2022 et au vu des besoins des enfants du groupe, cette année 2023 les éducateurs, les maitresses de maison ainsi que les veilleurs ont souhaité proposer deux projets autour du corps :

Le premier un projet Hygiène a nécessité un travail en amont en lien avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (psychologue et infirmière comprises), il a permis aux enfants de s'exprimer sur les notions d'hygiène collective et d'hygiène personnelle. Un projet en 3 temps collectif puis en groupe sur un fond d'humour et de pédagogie a permis aux enfants du groupe d'échanger et de s'approprier des notions qui pour certains n'étaient pas acquises.

Un deuxième projet plus en individuel avait pour double objectif de réinvestir la salle bien être située à côté du groupe et de permettre à ceux qui le voulait d'accéder à une manucure ou une pédicure et de passer des moments privilégiés dans cet espace.

L'autonomie :

Un bien grand mot qui se décline par des petites actions du quotidien. Mettre la table, apprendre à beurrer une tartine, savoir changer ses draps, prendre soin de sa chambre et de ses effets ou encore aller au collège en bus..., la gestion de l'argent de poche et prendre part aux instances (réunion des enfants, commission des menus), autant de petits pas qui les construisent et permettent de valoriser leurs compétences du quotidien, autant de petits pas qui constituent un apprentissage de l'autonomie.

L'autonomie est également amorcée avec les plus grands du groupe, un travail de confiance est mis en place. Sur cette base, l'équipe souhaiterait pouvoir les laisser sortir à l'extérieur, avec accord des parents. La jeunesse se fait aussi par les sorties, les amis, les activités extérieures qui permettent de développer la vie sociale, également, de contrer l'usage excessif des écrans à cet âge charnière.

Les professionnels pensent qu'il faut mener une réflexion au niveau du pôle sur cette question, pour élaborer un cadre général et des règles de cette expérimentation de l'autonomie. Les modalités bien précises restent à contractualiser dans les différents outils en lien avec les parents compte tenu de l'âge des enfants accueillis

Le travail avec la famille :

Les visites médiatisées par l'équipe permettent d'avoir un lien avec les familles, pour mieux comprendre certaines problématiques et le comportement des enfants au foyer. Ces temps permettent d'observer la relation enfant/famille en direct, pour pouvoir reprendre éducativement certaines situations en temps réel. Également, les visites médiatisées sur place

permettent d'avoir la cohérence des informations transmises à la fois aux parents et aux enfants. En 2023, les dix enfants étaient concernés par les visites médiatisées, mais, pas simultanément. Certaines visites médiatisées ont abouti aux visites libres ou des droits de visites et d'hébergement.

Perspectives pour l'année 2024 :

- Fidéliser les agents en poste sur le groupe au moyen des concours pour les personnes diplômés plusieurs concours sont prévus sur le 1^{er} semestre 2024 pour la catégorie agent éducatif.
- Consolider une équipe en construction en travaillant sur l'harmonisation des pratiques, des écrits et la notion de faire équipe.
- L'accompagnement des agents sur le besoin en formation
- Mise en place des temps clinique avec la psychologue du service
- Travail d'écriture du projet de service
- Projet de lecture paisible sur les temps du coucher et porté par une veilleuse de nuit
- Continuer Projet Bien Être pour les enfants « prendre soin de soi »

• Colibri

Le groupe de vie COLIBRI est composé de 10 enfants âgés de 4 à 8 ans placés sous la responsabilité d'un chef de service. Une prise en charge particulière permet aux agents de répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge avec entre autres un aménagement du planning afin de renforcer les temps fort de la journée.

Au cours de l'année 2023, le taux d'activité du groupe Colibri a été de 95%. Ce chiffre peut s'expliquer par plusieurs raisons. Le nombre élevé d'agents absents n'a pas permis d'avoir un taux d'encadrement suffisant pour avoir en permanence un groupe de 10 enfants. La tranche d'âge spécifique de Colibri nécessite des professionnels attentifs en capacité d'avoir une surveillance active et en capacité de gérer la sécurité des enfants. D'autant plus que cette année le service a accueilli plusieurs enfants avec des troubles du comportement.

La volonté de l'institution de répondre à la commande de l'accueil de fratrie a pu entraîner une diminution temporaire du taux d'accueil, le temps d'accueillir une demande spécifique de fratrie.

Au cours de l'année 2023, le groupe Colibri a connu par plusieurs incidents tels que des attouchements entre enfants. Le jeune âge des protagonistes a engendré une remise en question des professionnels sur la façon de prévenir au mieux ces agissements.

Des ateliers de prévention ont été mis en place par la psychologue et l'infirmière en collaboration avec les éducateurs. Cette initiative cruciale pour sensibiliser les enfants à l'importance du consentement dans leurs relations interpersonnelles s'est traduite par des ateliers en demi-groupe incluant des discussions sur le respect des limites personnelles, des activités ludiques interactives avec des supports tel que des peluches. L'objectif a été également d'encourager la communication chez les enfants et de développer un respect mutuel entre pairs.

Sur l'année 2023, 15 jeunes ont été accueillies (11 filles et 4 garçons) dont 12 avaient au moins un membre de sa fratrie sur le même groupe ou sur un des services du monobloc. Le constat que certains enfants du groupe entamaient leur troisième année sur le service. La conséquence est une certaine homogénéité au niveau de la tranche d'âge puisque sur 15 enfants 11 avaient entre 7 et 8 ans. Cette homogénéité a permis une socialisation plus efficace puisque ces enfants partageant le même âge avaient souvent des intérêts, des capacités et des besoins similaires. Concernant les activités et les jeux, ils étaient adaptés au mieux et appropriés au niveau du développement des enfants. Dans le même temps, cette importante homogénéité a entraîné le fait que les enfants de Colibri avaient des difficultés à interagir avec des individus d'autres groupes d'âge dans des situations de la vie réelle mais également des rivalités, des problèmes d'estime de soi et de compétitivité.

Les raisons de leur placement relèvent de carences, de conflits familiaux, ou de maltraitance. En fonction des préconisations fixées par le juge, les parents peuvent voir leurs droits restreints, mais pas forcément dans leur totalité. Certains peuvent rendre visite à leurs enfants ou les accueillir quelques jours à leur domicile. Au cours de l'année, un travail spécifique a été entamé par l'équipe de Colibri afin de soutenir le retour des enfants en famille dans la mesure du possible. 4 enfants ont été concernés en 2023. Ce travail est passé par une évaluation des progrès des enfants et des familles vers un retour à domicile en collaboration avec le partenaire Ase. Un accompagnement au développement des compétences parentales a été fait conjointement. Le travail plus spécifique des éducateurs de l'internat a consisté par exemple à monter des projets de sorties parents-enfants pour faciliter la communication familiale.

La tranche d'âge spécifique du groupe Colibri correspond à un besoin dans le département de la Seine Saint Denis qui est l'un des plus densément peuplé de France. En effet, la pénurie de place pérenne pour les 4-7 ans et le nombre de demande en hausse pour l'accueil de fratrie avec des grands écarts d'âge, demande des ajustements constants et parfois de devoir séparer une fratrie sur le même site mais dans des services différents.

Le turnover en 2023 a été une nouvelle fois problématique pour les professionnels et les usagers. Malgré tout, l'équipe a fait preuve de beaucoup d'adaptabilité afin de maintenir un accompagnement de qualité à l'égard des enfants. La présence d'une stagiaire EJE sur plusieurs mois a été un vrai plus pour l'équipe et gage d'une plus grande stabilité.

Le fait que le site Borniche soit excentré représente un réel avantage dans la prise en charge des jeunes. Néanmoins, l'évolution exponentielle des accompagnements relative à la situation de chaque enfant demandent des ressources matérielles et humaines à mobiliser en conséquence impactant l'organisation institutionnelle.

Scolarité :

En 2023, sur les 15 enfants, 7 ont été scolarisés sur les écoles de Mary sur Marne et Isles les Meldeuses. La moitié des enfants étaient donc dans un processus « ordinaire » concernant les apprentissages. L'autre moitié rencontrait des difficultés à être dans une posture d'élève et aux vues de la fragilité dans les apprentissages des aménagements ont été mis en place avec l'école interne.

Projet des activités sportives et de loisirs :

A plusieurs reprises, le groupe Colibri a pu expérimenter de nouvelles activités qui semblent avoir plu aux enfants. L'une d'elles fut la Rando' ânes avec l'association « Oh ânes citoyens » situé sur la commune de Montreuil aux lions.

Cette expérience invite à retrouver l'essentiel : marcher, observer, sentir, découvrir en parcourant des chemins forestiers ou des champs de vignes. L'âne est un animal motivant pour les enfants de Colibri qui peuvent se lasser parfois de marcher en randonnée. La compagnie d'un âne les occupe tout au long de la journée et rend la marche plus facile pour eux. Ainsi, ils ont pu parcourir jusqu'à 10 kilomètres sans vraiment sans rendre compte.

Des activités de loisirs et de bien-être ont été organisées pour aider les enfants à se détendre et à s'amuser tout en développant leurs compétences sociales. Les activités comprenaient des sorties à la piscine, des jeux de société, des activités artistiques et créatives et des excursions dans la nature. Cette année, la salle d'activité du groupe a particulièrement été investie avec la mise en place de plusieurs ateliers de travaux manuels.

Malgré la difficulté à mettre en place des « transferts » avec le nouveau protocole, le groupe Colibri a pu bénéficier d'un séjour dans un gîte à Saint Cyr sur Morin pendant un mois. Ce séjour à proximité du foyer a tout de même été une bouffée d'oxygène pour les enfants et l'équipe qui a permis aux uns et aux autres de sortir du collectif et de faire bénéficier chaque enfant, d'une approche plus individualisée.

Perspectives pour l'année 2024 :

Plusieurs agents ont été recrutés en fin d'année 2023 afin de prévenir le turnover et de créer une nouvelle dynamique d'équipe. L'objectif étant de fidéliser les nouveaux agents en poste sur le groupe Colibri et de développer l'accompagnement des agents sur le besoin en formation.

Formation collective sur la gestion de la violence à la suite de la multiplication des violences entre enfants au cours du 1^{er} semestre.

Poursuivre la mise en place des temps clinique avec la psychologue du service

Relancer le projet Snoezelen en remettant en place les ateliers individuels pour chaque enfant
Continuer à favoriser les interactions entre les membres de fratries accueillies, en organisant des activités spécifiques visant à renforcer leurs liens familiaux et à favoriser leur soutien mutuel.

Poursuivre la collaboration avec les familles : renforcer la collaboration avec les familles des enfants accueillis, en impliquant davantage les parents dans le processus de prise en charge.

La mise en place de la formation collective « penser le travail avec les familles » pour l'ensemble de l'équipe en septembre 2023 va dans le sens d'une réflexion autour de cette collaboration à mettre en place

Elaborer le projet de service du groupe selon le PE

• Fratrie

Alors que la pertinence de l'accueil conjoint des frères et sœurs au sein du CDEF s'est développée ces dernières années, c'est dans cet esprit que la décision a été prise de l'ouverture d'un groupe fratrie au sein du Pôle Borniche, site déjà identifié comme lieu d'accueil des fratries. L'accueil dans un même lieu d'une fratrie complète apparaît donc comme une opportunité à même de rassurer enfants et parents et permettre à chacun de mieux vivre les expériences familiales difficiles. Il apparaît important que les enfants d'une même fratrie puissent grandir ensemble en cas de placement.

Un comité de pilotage a défini la feuille de route, les grands axes et le cahier des charges du projet. Beaucoup de professionnels de tout corps de métier se sont mobilisés pour réhabiliter les locaux (anciennement de Dauphins Bleus) afin de permettre l'accueil de nouveaux enfants dans de bonnes conditions. Après un long chantier et une campagne de recrutement, le service a été officiellement ouvert au cours du premier semestre 2023. Il vise à accueillir des enfants issus de plusieurs fratries, dans le but de préserver leurs liens familiaux et de favoriser leur développement global et ainsi répondre à la loi du 7 février 2022.

Le groupe fratrie accueille des enfants âgés de 5 à 13 ans placés par décision judiciaire ou administrative pour divers motifs : carences éducatives, conflits familiaux, maltraitance. Il vise à offrir un environnement sécurisé et favorisant le développement des compétences sociales et personnelles.

Le service fratrie a été officiellement ouvert le 16 mai 2023 avec une équipe dédiée comprenant trois éducateurs spécialisés, quatre éducatrices jeunes enfants, deux maitresses de maison et trois surveillants de nuit. Les locaux ont été aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des enfants de plusieurs fratries, avec des espaces communs.

Au cours du premier semestre, **4 fratries de deux à 4 enfants dont 2 enfants MNA** ont été accueillis au sein du service, comprenant un total de 10 enfants âgés de 6 à 13 ans.

Scolarité :

Pour la période scolaire 2023/2024 sur 10 enfants, 6 sont scolarisés en primaire à l'école interne du foyer, 3 ont intégré l'école de Mary sur Marne et Isles les Meldeuses et 1 est au collège.

Cette configuration implique un vrai travail de partenariat et de lien avec en particulier avec l'école interne ou la régularité des échanges permet une continuité du travail.

Projet des activités sportives et de loisirs

Des sorties culturelles, des ateliers d'expression artistiques ont été régulièrement organisés.

Cette année 2023 a été pour les enfants du groupe Fratrie l'occasion de s'investir et de s'ouvrir à travers divers projets :

Les activités sportives autour de la natation, de l'athlétisme, du football et des ateliers cirque avec notre partenaire le Royal Boui Boui. Grace au partenariat avec le département de Seine Saint Denis les enfants du groupe Fratrie ainsi que d'autres enfants du foyer Borniche ont pu participer à la petite finale de la coupe du monde de rugby.

Au cours de l'année, le groupe fratrie a participé à diverses activités éducatives et récréatives, notamment des ateliers d'expression artistique, des sorties culturelles.

Actuellement, les enfants du groupe Fratrie ne bénéficient pas de DVH suite aux différentes décisions judiciaires. Il a été essentiel de proposer des alternatives afin de répondre à leurs besoins de développement, d'éducation, de socialisation et de bien-être. Les éducateurs se sont employés à organiser une variété d'activités en intérieur, telles que des ateliers artistiques, des jeux de société, des activités manuelles, des séances de musique ou de la pâtisserie. Des activités sportives et physiques tels que des jeux sportifs en équipe, ou des activités de danse. Les éducateurs ont également encouragé la participation à des projets créatifs et culturels tels que des expositions artistiques, des performances musicales.

L'accompagnement de l'équipe :

L'ouverture d'un nouveau service et le recrutement d'une nouvelle équipe a demandé la mise en place de quelques mesures clés comme :

- Des sessions de formation sur la protection de l'enfance (formation nouveaux arrivants), une formation sur le travail avec les fratries, la communication avec les enfants et les familles, ainsi que sur les différents protocoles.
- Encourager les interactions et la collaboration afin de favoriser un sentiment d'appartenance et de cohésion. Encourager les agents de l'équipe Fratrie à poser des questions, à exprimer leurs préoccupations et à partager leurs idées.
- Un soutien administratif et logistique aux nouveaux professionnels de l'équipe, notamment en ce qui concerne les procédures opérationnelles, l'utilisation des outils et des ressources.
- La mise en place du Gap une fois par mois, afin de permettre aux professionnels du groupe Fratrie de réfléchir collectivement sur leurs pratiques professionnelles, de renforcer la cohésion d'équipe et d'améliorer la qualité de l'accompagnement des enfants pris en charge.

Même si le service ne compte pas encore de psychologue (recrutement toujours en cours), les deux psychologues de l'internat ont pallié cette absence en proposant des temps d'échanges aux agents, en recevant en séance l'ensemble des enfants du groupe Fratrie dans la mesure de leurs possibilités et en participant en partie à certaines réunions d'équipes. L'objectif étant de léser le moins possible leurs autres suivis d'enfants et les 4 autres services du pôle dont elles ont la charge.

Perspective pour l'année 2024 :

- Consolider et stabiliser une équipe en construction en travaillant sur l'harmonisation des pratiques, des écrits et la notion de faire équipe.
- L'accompagnement des agents sur le besoin en formation : offrir des formations supplémentaires au personnel, notamment sur la gestion et la compréhension systémique des fratries et les interventions spécifiques pour soutenir le développement des enfants de plusieurs fratries.
- Repenser l'accompagnement au niveau de la scolarité car à la rentrée 2024 la moitié du groupe d'enfants sera au collège contre seulement un en 2023.
- Projet d'un atelier de thérapie animale pour les fratries

- Intégrer une psychologue
- Développer la clinique en lien avec les fratries et structurer l'accompagnement
- Elaborer le projet de service dans la continuité du PE

Bilan des psychologues

Le Pôle de Borniche comporte 50 enfants sur l'internat réparti sur 5 groupes de vie de 10 enfants (Arc-en-ciel, Colibri, Horizon, Oasis et Fratrie). La création d'un groupe spécialisé autour de la fratrie a eu lieu en été 2023.

A ce jour, les modalités des entretiens avec les psychologues de l'internat sont les suivantes : créneaux et horaires régularisés autant que possible pour un repère temporel fiable, et un rendez-vous à l'arrivée pour tous les enfants afin de créer le lien de confiance.

Ces modalités permettent une évaluation des besoins spécifiques, et l'organisation de rendez-vous fratrie pour évaluer les dynamiques en jeu dans ces dernières.

Depuis la création du groupe fratrie, 105 entretiens individuels ont été réalisés. Ce nombre et les mouvements ayant eu lieu sur le groupe, soulignent la nécessité du suivi psychologique en soutien au travail éducatif des équipes.

Ce besoin de suivi psychologique se retrouve dans l'évolution du nombre de rendez-vous individuels qui est en constante augmentation depuis 2022 dans les autres groupes de l'internat. L'espace psychologique est de plus en plus investi par les enfants, qui sont les premiers acteurs de leur suivi en demandant eux-mêmes les rendez-vous de manière régulière.

A ce jour, l'évaluation des besoins des enfants ont permis d'orienter une dizaine d'enfants vers des suivis extérieurs tels que des thérapies en libéral ou vers des CMP.

Lors de cette année 2023, le travail avec les équipes éducatives s'est poursuivi notamment autour de temps informels mais aussi sous la forme de temps cliniques ponctuels ainsi que d'échanges lors de réunions d'équipe. Les psychologues ont consolidé leur travail autour du binôme chef de service/psychologue par la multiplication de temps d'échanges. La fluidité du travail entre les psychologues de l'internat a permis d'assurer une continuité de service ainsi que des temps d'échanges avec les équipes et les enfants.

Le travail avec les parents s'est mis en place autour d'appels téléphoniques ainsi que lors des signatures des DIPC. Nous pouvons néanmoins projeter en 2024 un approfondissement de ce travail.

Les problématiques des enfants comme celles de la violence et du passage à l'acte ont pu être travaillées lors de formations collectives. Celles concernant la sexualité ainsi que l'addiction aux écrans le seront également. Ces problématiques seront ensuite repensées dans le travail entre les psychologues et les équipes éducatives dans l'accompagnement des projets individuels des enfants.

• Le Placement Familial

Rappel des objectifs pour 2023 :

- Intégrer un psychologue à l'équipe/ non atteint
- Recruter des assistants familiaux : partiellement atteint
- Consolider l'accompagnement (VAD, DIPC, PP) / partiellement atteint
- Pérenniser le travail d'équipe assistants familiaux- équipe psycho éducative / partiellement atteint
- Définir le cadre du travail avec les familles (VM, accompagnement à la parentalité) / non atteint

L'activité du Placement Familial PF/ PFA

Au 31 décembre 2022, 67 enfants ont été présents sur l'année 2023 dont 27 enfants entrées sur l'année pour des motifs liés aux violences physiques, la sécurité et des carences éducatives, violences intrafamiliales, ainsi que 6 bébés nés sous le secret. Le placement familial a réalisé un taux d'occupation réel de **108%**.

Malgré un taux d'occupation réel supérieur au taux d'occupation prévisionnel, on note une baisse du taux d'occupation depuis 2022 (121% à 108%) à la suite des difficultés de recrutement des assistants familiaux, aux départs des jeunes majeurs, des révisions du nombre de places d'accueils selon l'agrément obtenu et une diminution de l'accueil d'urgence demandé aux assistantes familiales.

Dans le cadre du projet d'établissement, 10 places d'accueils sont dédiées aux bébés nés sous le secret dont le placement émane de la MDA. Afin de répondre à cette mission, des assistants familiaux sont identifiés. Cette dernière année, à nouveau sollicités, le service qui avait fait le choix de confier des accueils pérennes aux assistantes familiales identifiés a dû se réorganiser pour répondre à nouveau au mieux à la Maison de l'Adoption. L'accueil de bébé né sous le secret a repris depuis l'été 2022 avec une année 2023 marqué par **6** accueils de bébé né sous le secret.

L'inscription du service en transversalité

Une évolution de la dynamique de participation du service dans la transversalité : le conseil des enfants, le comité des fêtes, le travail d'accompagnement des fratries en lien avec le dispositif internat.

Les activités pédagogiques et éducatives

- Séjours avec groupes d'enfants ou famille
- Temps de fête de fin d'année au parc du Pâtis avec tout le service
- Sortie de fin d'année à Grignyland, maison du Père Noël pour les plus petits avec éducateurs et assistants familiaux
- Reconstitution des projets gîte dont les bilans sont positifs. Ceux-ci ont permis de travailler autour des dynamiques fraternelles, des difficultés d'enfants identifiées en amont, d'accompagner et de faire évoluer les situations familiales.
- Un séjour avec une mère et ses quatre enfants a été organisé en février dans un gîte local.
- Un séjour avec un groupe de jeunes enfants de 4 à 7 ans en présence de 2 éducatrices pendant 8 jours en Vendée.
- D'autres séjours ont été proposés avec une famille et une fratrie mais n'ont pas été validés.

Les actions qualitatives déployées dans le cadre de l'accompagnement des enfants et de l'équipe :

- La mise en place de temps cliniques psycho-éducatifs à partir des situations d'enfants (fratrie, famille...) 2 à 3 par mois ces temps ont favorisé le travail d'élaboration autour des situations, la prise de recul, permis de définir des objectifs de travail plus pertinents. Par ce biais, le travail d'équipe prend son sens.
- Le temps de travail autour du protocole Adoption afin de redéfinir les pratiques et le sens de ce travail spécifique.
- Les départs des grands enfants du PF avec difficultés de trouver un protocole d'installation entre ASE et PF pour les logements. 4 jeunes majeurs sont orientés vers des études supérieures.
- Avec les visites en présence d'un tiers et les week-end famille, l'accompagnement des situations au sein du dispositif a permis des évolutions des droits. Le travail engagé par l'équipe a pour objectif de viser une sortie qualitative du dispositif. Ceci est possible dans un travail de collaboration et de co-construction avec les services de l'ASE.

DROITS	Par le PF	Par l'ASE
Parents bénéficiant de DVH	5	
Parents avec droits de visites libres	7	1
Parents avec droits de visites médiatisées ou encadrées	7	4

En résumé, le service de placement familial tente de répondre au mieux aux diverses sollicitations (ASE, Institution, MDA). Des temps de partage entre les éducateurs référents et les enfants sont nécessaires afin de renforcer les liens éducatifs et proposer des modalités d'accompagnement autour de certaines thématiques. Les temps festifs ou sorties entre adultes et enfants sont à renouveler.

Les perspectives pour l'année 2024 :

- Intégrer un psychologue
- Recruter des assistants familiaux
- Consolider le travail d'équipe assistants familiaux / équipe psycho éducatif
- Définir et reconduire le cadre du travail avec les familles autour de l'accompagnement à la parentalité après évaluation des situations.
- Mise en place de groupes de parole thématiques pour les enfants (émotions, harcèlement, prévention...) et de soirées à thèmes en fonction des événements annuels
- Travailler autour du maintien des liens fratrie avec organisation de temps au service ou en extérieur (anniversaires, temps plus informels...)
- Maintenir les Groupes d'Analyse des Pratiques, temps cliniques psycho-éducatifs
- Maintenir la continuité de formation en intra AF/éduc/psys
- Travailler davantage les orientations des futurs jeunes majeurs en lien avec l'ASE
- Réactualiser le projet cadre du pf en lien avec le PE

Bilan des psychologues

Au cours de cette année 2023, le placement familial a connu un changement de chef de service et l'équipe est restée 4 mois sans chef de service.

La majorité du temps de la fonction clinique est destinée aux entretiens avec les bébés, les enfants et les adolescents. Des rencontres sont également organisées avec les assistantes

familiales et les parents. Dans cet espace, la psychologue s'efforce de permettre à chacun d'aborder ce qui les préoccupe. Les rencontres sont considérées comme un lieu ouvert pour l'expression de leurs émotions, de leurs fantasmes et de leurs réalités, dans le but de permettre un travail d'élaboration psychique.

Aujourd'hui, les enfants sont reçus au moins une fois à leur arrivée au Placement Familial, pour une présentation mutuelle, leur expliquer le rôle du psychologue et le cadre d'intervention. Par la suite, les enfants qui présentent des souffrances liées à leur placement sont reçus. Une adaptation se fait au mieux aux besoins de chaque enfant en augmentant la fréquence des rencontres si cela est nécessaire. Pour les bébés nés sous le secret, il est proposé aux assistantes familiales des temps de rencontre tous les 15 jours afin d'être au plus près de l'évolution de ces bébés et d'être la plus précise possible dans mes observations à rapporter aux professionnelles de la Maison de l'Adoption et plus tard aux parents.

Des rencontres ont lieu avec les assistants familiaux de façon ponctuel ou plus régulièrement en fonction de leur besoin et de leur sollicitation.

Par ailleurs, il est important de préciser ici, que depuis février 2020, un poste de psychologue est vacant au Placement Familial.

Ainsi, la moitié des enfants n'ont toujours pas à ce jour de psychologue référent.

Les répercussions de ce manque de psychologue sont perceptibles sur les dynamiques individuelles, groupales et institutionnelles.

Ainsi en 2023, sur 69 enfants accueillis (PF et PFA), 32 d'entre eux ont été reçus en entretien. 109 entretiens ont été réalisés, ce qui correspond en moyenne à 3 entretiens par enfants (le nombre d'entretien allant d'une seule rencontre pour certains à 16 rencontres pour d'autres).

Concernant les assistants familiaux, 18 assistants familiaux sur les 26 ont été reçus, ce qui correspond à 60 entretiens. Soit 3 entretiens par assistant familial en moyenne (le nombre d'entretien allant d'une seule rencontre pour certains à 9 entretiens pour d'autres).

Par ailleurs, 8 enfants bénéficient d'un suivi par un pédopsychiatre ou un psychologue en CMP et 12 bénéficient d'un suivi psychologique auprès d'un psychologue libéral.

La fonction institutionnelle du psychologue se traduit par une participation à différents types de réunions : réunions d'équipe, d'équipes éducatives, de pôle, de projets d'établissement et/ou de service. Le rôle du psychologue dans ces instances est de « faire liaison », d'articuler ensemble les champs éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques. L'idée est de mettre en sens, traduire et questionner ce que nous montre à voir le jeune.

Nous avons mis en place des temps de travail clinique, qui regroupent l'ensemble des professionnels accompagnant l'enfant ; éducateur référent, chef de service, assistant familial référent, assistant familial relai. Ces espaces permettent de se rassembler et de mettre en travail les psychés de l'ensemble des professionnels, en synchronisant les pratiques autour d'une même situation.

Le psychologue participe également aux groupes d'analyse de la pratique, une fois par mois et propose les premiers lundis du mois un temps de travail clinique Adoption pour échanger sur l'accompagnement si singulier de ces bébés.

Pôle Mères et Enfants

Présentation du pôle :

Le pôle mère et enfants accueille des jeunes filles, des mères mineures ou majeures, enceinte ou avec enfant(s) de moins de trois ans ; ainsi que des couples, des pères avec enfants, pour 50 places.

Il est composé de quatre services :

- La maison de la mère et de l'enfant Colette Coulon à Saint-Ouen,
- Le centre maternel d'accueil d'urgence George Sand à Saint-Denis,
- Le centre maternel d'accueil collectif, Le Castel de l'Ermitage au Raincy,
- Le Service des Appartements Relais situé au Raincy.

Les structures du Pôle sont organisées autour de missions communes qu'il s'agisse d'un accompagnement à court, moyen et long terme, de couples, de femmes isolées mineures ou majeures, enceintes ou mères de jeunes enfants.

Les principes de l'accompagnement placent l'enfant au cœur du dispositif, à travers une intervention éducative s'appuyant sur les compétences parentales dans un moment de particulières difficultés pour les couples, pères, mères ou futures mères dans leur cadre de vie habituel (difficultés sociales, familiales, économiques...).

Le pôle mères et enfants accueille ainsi des mères mineures ou majeures en situation de danger. Les enfants peuvent être bénéficiaire ou non d'une mesure de protection. Il offre ainsi un soutien et une assistance aux parents en difficulté, souvent des mères, ainsi qu'à leurs enfants. L'objectif principal est d'assurer leur sécurité et leur bien-être, tout en aidant les parents à surmonter les difficultés et acquérir les compétences nécessaires pour prendre soin de leurs enfants de manière autonome.

Les données d'activité par service :

- **Le centre maternel d'accueil collectif Le Castel de l'Ermitage :**

Le Castel de l'Ermitage pour l'année 2023, fait état de 24 personnes accueillies avec 3885 journées d'accueils réalisées, contre 3517 en 2022. Ainsi, il peut être constaté une légère augmentation.

19 mères ont été accueillies dans le cadre d'une prise en charge ASE, 1 jeune majeure sous OPP Juge, 3 enfants sous OPP Parquet et 1 enfant avec une mesure d'accueil provisoire.

Le service comptabilise sur l'ensemble de l'année 16 admissions et 14 sorties.

- **Le Service des Appartements Relais (SAR)**

Pour l'année 2023, le SAR fait état de 13 personnes accompagnées, avec 2796 journées réalisées, contre 4210 en 2022. Ainsi, une diminution assez importante est constatée.

Parmi les 13 personnes accueillies : 10 relevaient d'un accord de prise en charge ASE. 2 APJM et 1 mesure d'Accueil Provisoire.

Sur l'ensemble de l'année, le service compte 5 demandes d'admission, toutes en interne au CDEF.

4 nouvelles familles ont été accueillies, 1 orientée par le PFU de Villepinte (1 père et 3 enfants) et 3 orientées par les structures du Pôle Mères et Enfants du CDEF (2 Le Castel et 1 SAU George Sand).

2 demandes d'admission ont été refusées. Ces demandes émanaient une du SAU George Sand et l'autre d'un service social (1 couple sans papiers). Les motifs de refus concernaient : un lien trop peu sûr dans la dyade pour envisager un passage en structure autonome et la situation administrative du couple pour absence d'accord de principe de la part de l'ASE.

Les mères accueillies en 2023 sont, en général, souvent isolées. Elles ont besoin d'un accompagnement de proximité mais, aussi davantage de prise en charge autour des actes administratifs. Les carences sont nombreuses et la présence du Pôle santé est d'un grand soutien.

L'état des lieux du parc locatif amorcé en 2022 a été poursuivi et a permis de résilier certains baux sociaux et privés qui concernaient des appartements inadaptés par leur localisation ou par leur état de délabrement. Par ailleurs, certains logements ont été réaménagés et transformés en appartements partagés capables d'accueillir deux familles (1 logement situé à Sevran et 1 logement sur Bobigny).

- **La maison de la mère et de l'enfant Colette Coulon :**

Le centre maternel Colette Coulon fait état pour l'année 2023 de 18 personnes accueillies, avec 4519 journées d'accueil réalisées, contre 4197 en 2022. Ainsi, on constate une légère augmentation.

13 OPP Juge sont comptabilisées dont 3 enfants bénéficiant de cette mesure, 2 OPP Parquet dont 1 bébé. 1 accord de prise en charge, 1 mesure d'accueil provisoire.

Sont également dénombrés 66% de jeunes mères scolarisées afin de maintenir l'insertion professionnelle.

- **George Sand :**

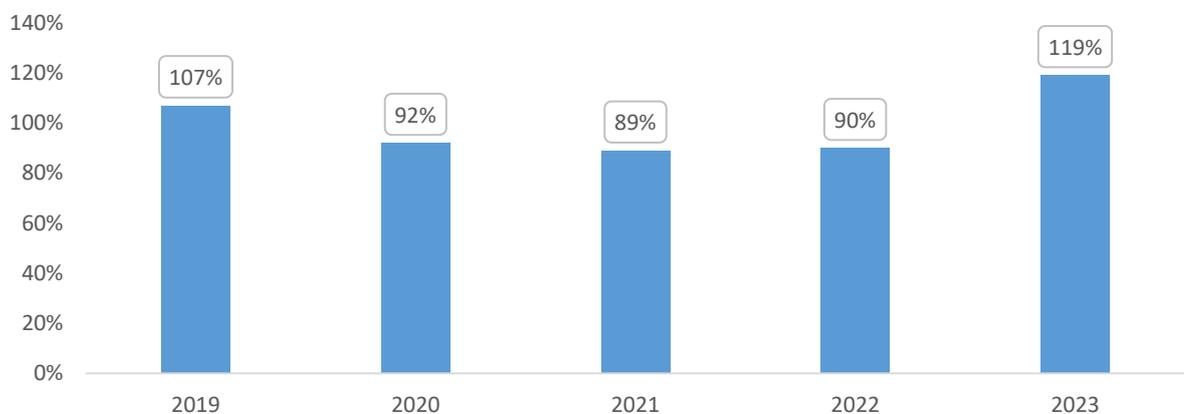
Le centre maternel d'urgence George Sand fait état de 36 personnes accueillies, avec 6200 journées d'accueil réalisées pour 3614 initialement prévues, contre 4149 en 2022. Ainsi, une augmentation considérable est observée. Celle-ci est à mettre en lien avec les enfants accueillis sous mesure judiciaire.

Soit 15 OPP Juge dont 11 enfants et 3 jeunes mères mineures. 5 OPP Parquet dont 1 enfant et 4 jeunes mères mineures. Par ailleurs, 14 accords de prise en charge dont 2 mères mineures, 1 bébé et 2 mesures d'accueil provisoire.

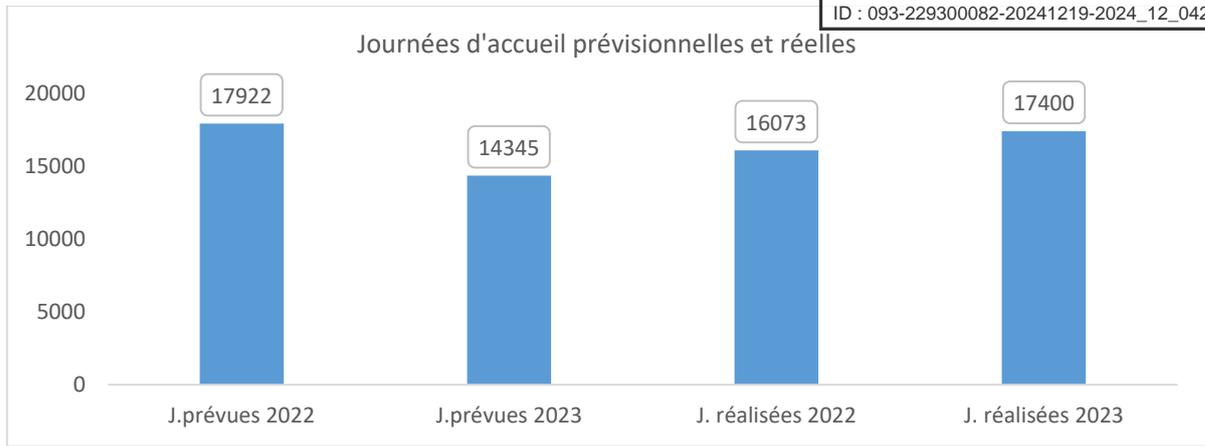
Un nombre croissant de demandes d'admission de mères avec deux enfants ou plus est recensé. La configuration des lieux et plus particulièrement la taille des chambres n'ont pas permis d'admettre des mères avec plus de deux enfants. Quatre familles avec deux enfants ont tout de même pu être accompagnées au SAU.

Les données d'activité :

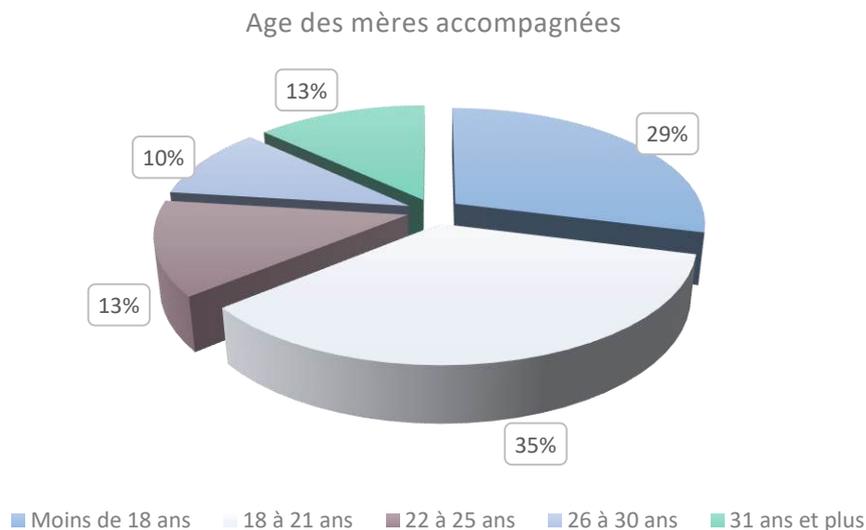
Evolution de l'activité du pôle mères et enfants



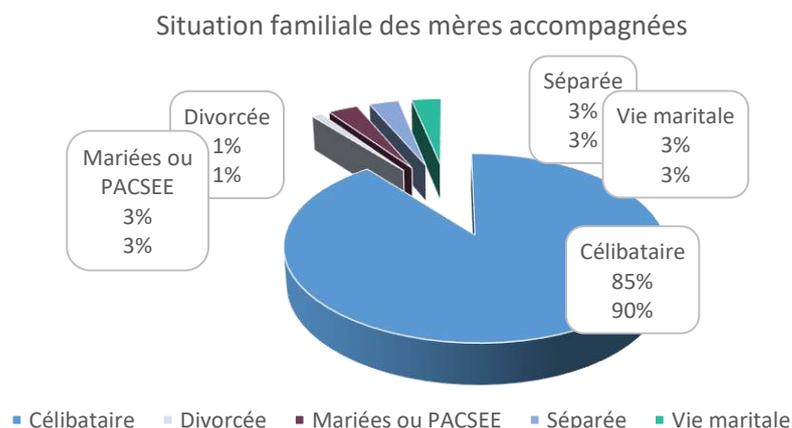
L'activité du pôle cette année a nettement décollé, avec 119% d'activité contre 90% l'année précédente, ceci est à mettre en lien avec les nombreuses mesures d'accompagnement des enfants accueillis sur le SAU George Sand.



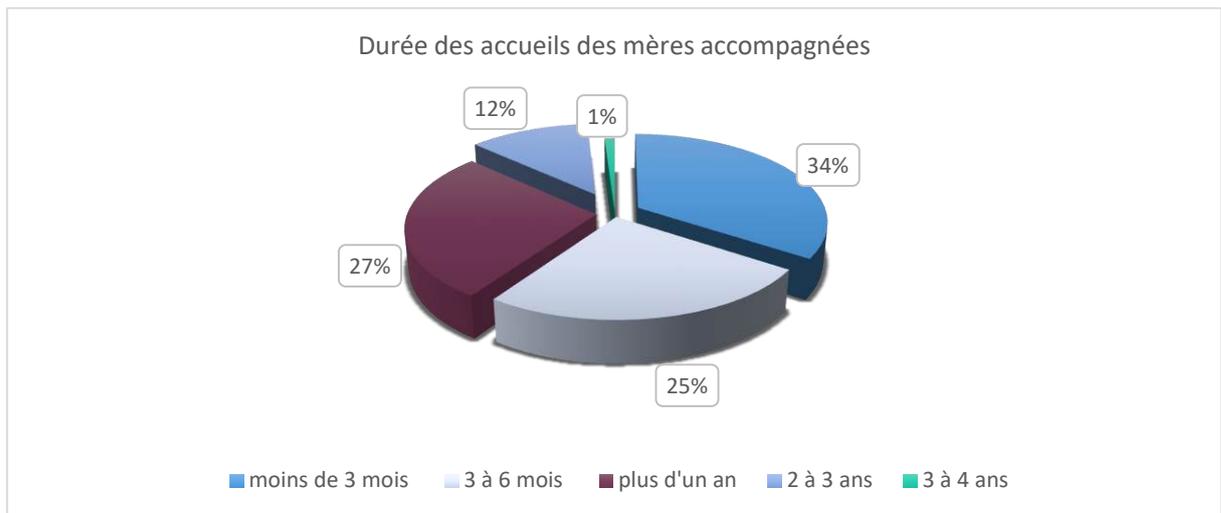
Cette année, une hausse importante des journées réalisées est observée. Elles sont pour beaucoup, réalisées sur le SAU George Sand, non pas du fait de sureffectif mais plutôt des mesures d'accompagnement des enfants accueillis avec leur mère. Comme évoqué précédemment le SAU George Sand fait état de 6200 journées d'accueil réalisées cette année.



Il est à noter que 29% des mères ont moins de 18 ans, majoritairement accueillies sur la structure pour mineure Colette Coulon. Toutefois, il est également à déplorer l'accueil de mineures sur le site George Sand. 35% des mères ont entre 18 et 21 ans et 13% des mères accompagnées ont plus de 31 ans.



Comme les années précédentes, les mères sont majoritairement seules et isolées, avec 85% des mères célibataires.



La durée d'accueil varie en fonction des missions des sites. 34% des mères sont accueillies moins de trois mois, contre 40% l'année précédente, ainsi on observe une diminution des accueils de moins de 3 mois. 27% restent plus d'une année et 25% sont accompagnées 3 à 6 mois, contre 18% l'année précédente.

Éléments d'analyse :

Le pôle mère et enfants propose un accueil diversifié pour les familles et leurs enfants. Les équipes mettent tout en œuvre pour offrir un service de qualité tant dans l'accompagnement au quotidien, qu'au travers des activités proposées aux familles.

Il fournit un environnement sûr et stable à des mères qui ont parfois subi des violences conjugales importantes, avec une perte de l'estime d'elle-même, parfois même des femmes dans des situations d'errance. Les centres maternels offrent ainsi un soutien matériel, émotionnel et éducatif en prenant en compte la dimension santé et les éventuels traumatismes.

Ils permettent aux mères d'être accompagnées dans leur rôle de parent, d'acquérir des compétences parentales et devenir une personne ressource pour leurs enfants. En offrant un soutien dès les premiers stades de la maternité, les centres maternels peuvent contribuer à identifier et travailler les difficultés, afin de prévenir des situations plus graves sur du long terme. L'équipe pluridisciplinaire est un atout considérable pour un accueil, car elle offre plusieurs avantages en termes d'accompagnement. Elle permet une expertise variée, car elle rassemble des professionnels de domaines différents tels que la santé, l'éducation, la psychologie, ce qui permet une prise en charge complète des besoins des mères et leurs enfants.

Effectivement, en intégrant différentes perspectives, l'équipe peut aborder les difficultés de manière globale, prenant en compte les aspects physiques, émotionnels et sociaux de la maternité et de la parentalité. Ainsi, chaque membre de l'équipe apporte ses compétences spécifiques pour répondre aux besoins individuels des mères et leurs enfants, favorisant des interventions adaptées et efficaces.

De nombreux partenariats sont mis en œuvre pour proposer un accompagnement diversifié aux mères, il faudra poursuivre ce travail l'année prochaine.

Il sera nécessaire de repenser les projets de services des différents sites, pour préciser les missions, l'accompagnement en centre maternel et la question des orientations, en partant des éventuelles restrictions d'âge.

Il sera nécessaire que les cadres puissent se rapprocher des différents dispositifs de droits communs afin de faciliter la sortie pour les familles. Il est primordial de penser les centres maternels/parentaux comme un tremplin, de permettre aux parents évoluer afin de pouvoir se prendre en charge à l'issue de cet accompagnement. Pour ce faire, un travail de collaboration

avec les dispositifs de droit commun sera à mettre en œuvre.

Une réflexion de travail autour des Castel et du SAR sera à envisager afin de pouvoir proposer un accompagnement de qualité, notamment dans le Service des Appartements Relais et une prise en charge efficiente.

Les perspectives pour l'année 2024 :

- Réaliser les projets de services des sites du pôle
- Organiser l'articulation du SAR avec Le Castel pour un accompagnement efficient et une répartition de la charge de travail plus opérante
- Créer des partenariats pour maintenir une offre d'accompagnement diversifiée
- Fédérer les équipes autour des missions en centre maternel

• Le service d'accueil d'urgence George Sand

Présentation du service :

Le service accueille des mères majeures avec au moins un enfant de moins de 3 ans et/ou enceinte. L'équipe du SAU fait une évaluation de la situation et plus particulièrement du lien mère-enfant, ayant pour objectif de préconiser une orientation adaptée à la dyade.

L'équipe pluridisciplinaire se compose d'une cheffe de service arrivée en mars 2023, de 7 éducateurs, 3 veilleurs de nuit, 1 maîtresse de maison, 1 assistante sociale à mi-temps et 1 psychologue à mi-temps arrivée en avril.

Les actions collectives/sorties et activités :

L'année 2023 a été marquée par l'organisation de divers temps collectifs, d'activités et de sorties variées revêtant des objectifs différents. Ainsi, tout au long de l'année les mères et les enfants accompagnés des éducateurs se sont rendus à : la piscine du Mesnil Amelot, la ferme pédagogique, la plage pour une journée de détente et de jeux, un ciné-débat, la médiathèque, au CENT QUATRE et à l'aquarium de la porte dorée qui fût une découverte pour les participantes et les tout-petits.

Des temps d'accueil sont régulièrement proposés en salle de jeux. Ces temps sont précieux car ils apportent des observations nécessaires sur l'enfant mais également sur la relation mère-enfant. Ces moments sont aussi sources d'échanges avec les familles, dans un lieu neutre et informel, où les jeunes femmes se sentent plus à l'aise pour se confier ou aborder certains sujets.

Tout au long de l'année, les anniversaires des enfants sont fêtés. Pour l'occasion, un goûter d'anniversaire réunissant toutes les résidentes avec leurs enfants, en prenant soin de décorer les lieux, est organisé.

Lors des fêtes de fin d'année, l'équipe a proposé deux repas festifs et un brunch pour le nouvel an. L'équipe a préparé un buffet et décoré entièrement, avec la participation des mères, la pièce pour l'occasion. Les familles ont partagé un moment convivial, et les enfants ont ouvert leurs cadeaux. Les familles ont également assisté à un spectacle adapté aux jeunes enfants présenté par un prestataire extérieur.

Des réunions des mères sont organisées mensuellement, elles sont un espace de parole libre et permettent aussi de réguler la vie en collectivité qui nécessite des réajustements, des compromis et des discussions. Elles sont aussi l'occasion d'un moment convivial en groupe. La plupart du temps pendant ces réunions, les enfants sont pris en charge par un professionnel en salle de jeux afin que les mères puissent être concentrées et dédiées à ce moment.

Orientations :

La structure a accueilli comme l'année précédente une majorité de mères avec enfants bénéficiant d'une mesure de protection et de femmes mineures, non accompagnées.

Plusieurs des familles accueillies dans le service sont sans titre de séjour et donc sans ressources, ce qui rend difficile leur orientation. Les centres maternels classiques avec des accueils de long terme, sauf exception, admettent rarement des mères et leurs enfants qui ont

ce profil. De ce fait, le séjour qu'elles font dans la structure se rallonge et complexifie le travail des professionnels, surtout s'ils ont finalisé leur évaluation dans les temps impartis. Le travail d'accompagnement vers la régularisation de leur situation prend un certain temps du fait des difficultés à trouver un rendez-vous en Préfecture. Cette situation instaure un climat d'anxiété et d'angoisse chez les familles qui n'ont aucune vision de leur avenir. Il est difficile de trouver des structures adaptées même si des difficultés dans la relation mère-enfant sont repérées.

Ne reste qu'une infime minorité de famille, avec une situation administrative régulière dans le pays, bénéficiant de ressources, qui peut prétendre à un accueil dans ces structures.

Tout de même, plusieurs orientations ont pu se faire en fin d'année civile : quatre départs ont été successifs en décembre. Une famille a été orientée en CHU par le biais du SIAO, une autre a bénéficié d'une orientation en interne, une mineure et son bébé ont eu une place en famille d'accueil et l'autre famille a été admise en centre maternel en diffus.

Ainsi, plusieurs déménagements ont lieu dans l'année, les familles sont accompagnées par les éducateurs du SAU George SAND jusqu'à leur nouveau lieu d'accueil. Pour ce faire, il est nécessaire que deux professionnels soient mobilisés.

Les perspectives pour l'année 2024 :

- Projet d'agrandissement d'une chambre pour l'accueil des familles avec deux enfants ou plus.
- Réflexion et projection sur le projet de service
- Réflexion sur la fiche écoute – le mode d'admission/d'entrée dans la structure
- Développement du partenariat avec des modes de garde

• Le centre maternel d'accueil collectif Le Castel de l'Ermitage

Présentation du service :

Le centre maternel « Le Castel de l'Ermitage » accueille dans un collectif, 10 femmes majeures, enceintes ou avec enfant de moins de 3 ans, en situation de rupture familiale ou faisant face à des violences intra familiales ou conjugales importantes. L'action éducative du centre maternel porte essentiellement sur l'accompagnement à la parentalité et le soutien de mères isolées, en grande difficultés, en situation de précarité.

Comme chaque année, le suivi des familles s'est axé sur la place de l'enfant au cœur du dispositif, à travers une intervention éducative s'appuyant sur les compétences parentales. La spécificité de l'accompagnement proposé par le centre maternel réside dans l'attention particulière portée aux enfants afin qu'ils puissent être préservés des difficultés que traversent leurs mères. Les activités et les prestations proposées concourent donc à une prise en charge de la famille accueillie dans sa globalité.

Motifs d'admission et problématiques des familles :

La moyenne d'âge des mères accueillies en 2023 se situe entre 19 et 20 ans. Elle est légèrement en hausse. Le profil des familles qui arrive sur le service est assez similaire à celui des familles accueillies en 2022. La grande majorité des mères sont sans ressources et en situation irrégulière. Elles ont connu un parcours migratoire douloureux et se retrouvent très isolées sur le territoire français et en grande précarité sociale.

Le point commun de ce public de jeunes majeures est l'extrême fragilité psychique qui les caractérise. Certaines de ces mères sont arrivées au centre maternel en étant porteuse de maladies psychiques plus ou moins identifiées qu'il a fallu accompagner dès leur arrivée en CME (syndromes dépressifs ; pathologies chroniques ou cardiaques ; addiction au cannabis...).

Les principaux motifs d'admission sont l'errance, l'isolement social ou l'exposition à différentes formes de violences (intrafamiliales ou conjugales).

Le début d'année a été marqué par un certain nombre de naissances qui ont fortement mobilisé l'infirmière et l'auxiliaire de puériculture du Pôle Mères et Enfants. Les suivis médicaux des bébés ont été conséquents d'autant que le profil des enfants a évolué (grands prématurés ; 1 enfant souffrant de pathologie grave ; 1 enfant présentant un retard important de développement). L'implication quasi quotidienne des professionnelles de santé du CDEF a permis d'apporter un accompagnement médical de qualité.

Qualification et formation des mères :

La difficulté pour les mères accueillies perdure dans leur accès aux formations qualifiantes et à l'emploi. Cette année encore, le service a tout mis en œuvre pour permettre à l'ensemble des familles accueillies de disposer de places en crèches départementales, en finançant les frais de garde pour les mères sans ressources. Malgré ce soutien financier, le constat est fait que les mères accompagnées ne parviennent pas à s'insérer professionnellement car leur situation

administrative ou leur état de santé ne leur permettent pas.

Beaucoup des mères ont décidé de mettre entre parenthèse la question de l'activité professionnelle, tant le chemin est compliqué pour y parvenir. Pourtant, ces femmes ont besoin de (re)trouver une autonomie financière ou tout simplement de reprendre confiance en leur capacité à s'insérer socialement. Le travail et la formation restent des leviers importants dans la reconstruction de ces femmes. Ils sont vecteurs de bien-être et d'épanouissement personnel. L'insertion professionnelle de ce public est primordiale et demande des moyens et des dispositifs spécifiques. Il est important de soutenir ces familles dans leurs projets de formation quel que soit leur niveau de qualification. C'est en cela que le service continue sa collaboration avec le Samely. Ce partenariat a aussi permis de découvrir « le Centre de Ressources Jane Vialle » situé à Bobigny. L'accompagnement socio-éducatif du service s'est renforcé ces dernières années avec des partenaires sociaux pour compenser le manque de dispositif en matière d'insertion. Sur le plan juridique, un nouveau partenariat a pu être développé en permettant aux mères sans ressources de s'abonner à l'association « Femmes Relais », lesquelles proposent une assistance juridique ou des accès aux banques alimentaires.

Activités éducatives proposées aux familles accueillies en 2023 :

Tout au long de l'année 2023, l'équipe éducative s'est attelée à faire vivre le quotidien des familles en proposant des temps d'activités axées sur l'ouverture au « Monde » ou le bien-être.

- Création d'une salle Snoezelen : l'ensemble de l'équipe éducative s'est formée à cette technique. Un espace dédié au bien-être des familles et au développement sensoriel des bébés accueillis a vu le jour en 2023.
- Parc de loisirs d'HEROUVAL : ce lieu est très apprécié des familles car il mêle une ferme pédagogique, une pataugeoire, un espace de pique-nique dans un écrin de verdure ombragé et de multiples jeux extérieurs. Il est régulièrement programmé dans les excursions estivales du service.
- Sortie en bateaux mouches : cette année, l'équipe a entrepris de faire découvrir Paris aux familles. Ce fut un très bon moment de partage à la fois ludique et culturel.
- Sortie à la découverte de Honfleur : Une excursion estivale à la mer sur une journée qui a énormément plu aux enfants et qui a permis aux familles de sortir des murs du CME.
- Activité jardinage : cette activité est proposée tout au long de l'année, en fonction des saisons. Elle se veut pédagogique et ludique aussi bien pour les jeunes enfants que pour leurs mères. Les familles participent ainsi activement à l'entretien des espaces verts, aux plantations de fleurs et légumes...Le jardinage est une activité complète qui permet de s'aérer l'esprit et de se dépenser dans un cadre naturel qui apporte beaucoup de quiétude aux familles accueillies.
- Semaine du Goût : comme chaque année au mois d'octobre sur une semaine, un voyage gustatif est proposé aux familles accueillies. Cela crée du lien social et apaise certaines tensions qui peuvent exister dans nos collectifs. Les professionnels et les mères élaborent des menus et cuisinent ensemble.

Les perspectives pour l'année 2024 :

- Repenser la répartition du travail entre le SAR et Le Castel afin que l'accompagnement soit efficient
- Réalisation d'un mini séjour sur la période estivale

• Service Appartement Relais

Présentation :

En 2022, la baisse d'activité conséquente du Service des Appartements Relais a amené le CDEF à devoir réajuster sa capacité d'accueil, permettant ainsi de continuer à prendre en charge des familles orientées par les centres maternels collectifs et nécessitant encore quelques mois d'accompagnement du lien parent enfant au travers un service proposant davantage d'autonomie, et ce dans une logique de parcours.

L'objectif de cette restructuration est :

- Conserver un dispositif de suite permettant la sécurisation des parcours des familles accueillies préalablement dans un centre maternel collectif, notamment du CDEF.
- Pérenniser le projet d'accueil de couples parentaux ou père/enfant
- Ajuster la capacité d'accueil au sein du SAR eu égard aux besoins du département

Ainsi, depuis janvier 2023, le SAR dispose de 10 logements pouvant accueillir 10 familles, des femmes majeures enceintes et/ou avec enfants de moins de trois ans, mais également des couples avec enfants de moins de trois ans et/ou dont la femme est enceinte. Le service a une équipe composée : d'une cheffe de service (0,5ETP), une assistante administrative (0,5 ETP), une éducatrice (1ETP) et une assistante sociale (1ETP).

L'accompagnement des familles :

Le travail éducatif et social s'appuie sur des VAD, accompagnements aux rdv, entretiens au service, entretiens téléphoniques, liens avec les partenaires...

Une démarche projet a été mise en place pour accompagner la restructuration du service. Les familles accueillies ont toutes été informées par la Responsable de Pôle, en réunion puis individuellement afin les tenir régulièrement informées de cette évolution.

La délocalisation du service situé à Montfermeil vers le Raincy s'est déroulée au cours du 1^{er} semestre. Cette réorganisation des lieux et des moyens humains a nécessité une forte mobilisation des professionnels du SAR et du service technique. Les 3 familles directement impactées par cette délocalisation ont bénéficié d'un accompagnement proximal important afin de leur garantir une orientation adaptée à leurs besoins. Le temps imparti pour déménager les familles étant restreint, l'équipe encadrante du SAR a dû participer physiquement pour respecter les délais. Toutes les familles concernées ont été orientées vers des dispositifs d'accueil adaptés à leurs situations (logement autonome ou résidence sociale).

Parallèlement, l'équipe éducative a continué à assurer les visites à domicile du fait de l'isolement et de la fragilité psychique des familles accueillies. Les situations ont nécessité une présence plus fréquente à domicile et un accompagnement quasi systématique aux rendez-vous.

L'accompagnement d'un père isolé avec ses 3 enfants a particulièrement mobilisé le service pendant six mois.

Compte tenu du profil des familles accueillies, leur orientation devient de plus en plus complexe. Sans papier, donc sans ressource, les fins de prises en charge sans hébergement remettent la dyade en insécurité du fait de la précarité. Le service sollicite l'ensemble des intervenants privés et publics pour soutenir ces familles qui sont orientées vers le droit commun.

Les perspectives pour l'année 2024 :

- Repenser la répartition du travail entre le SAR et Le Castel afin que l'accompagnement soit efficient
- Recruter une assistante sociale ou un éducateur spécialisé à temps complet
- Continuer à faire connaître le service aux partenaires.

- Faciliter, voir développer un partenariat pour l'obtention de places en crèches municipales ou départementales tout au long de l'année

• La maison de la mère et de l'enfant Colette Coulon

Le centre maternel Colette Coulon accueille des femmes mineures enceintes ou avec enfant de moins de trois ans.

En 2023, 4 nouvelles résidentes Mineurs Non Accompagnées, dont deux mineures enceintes ont été accueillies. L'effectif, au 31 décembre 2023, est composé de 8 MNA et 2 mères MNA devenues majeures durant leur prise en charge à C Coulon. Elles sont accueillies sur le service avec leurs enfants de moins de 3 ans dont 2 étaient bénéficiaires d'une OPP.

Depuis, septembre 2023, 5 demandes d'accueil ont été réceptionnées qui n'ont pas abouties, faute de places.

La structure propose un accueil collectif avec des parties communes et des repas assurés et organisés par le service en réfectoire.

La dynamique de groupe et du collectif a un poids important sur les prises en charge individuelle. Ainsi, les querelles entre les mères sont fréquentes, pouvant aller jusqu'au mains. La présence des enfants à ces moments rend ces événements encore plus difficiles à gérer.

La scolarité des mères est favorisée et organisée afin d'envisager à terme l'insertion professionnelle. Les liens sont permanents avec les établissements scolaires. Les niveaux scolaires des adolescentes sont faibles, la voie professionnelle est favorisée après des classes allophones.

La possibilité de la scolarisation des mères est interdépendante d'un moyen de garde pour l'enfant.

En 2023, le service a accompagné exclusivement des jeunes issues d'un parcours migratoire sans représentant de l'autorité parentale sur le territoire français.

De fait, l'accompagnement est adapté et comporte un important volet administratif afin d'obtenir les régularisations. Ceci est d'autant plus pesant que découlent de cet axe les perspectives d'insertion et d'orientation.

L'équipe pluri professionnelle :

L'accompagnement des mères et de leurs enfants s'effectue par une équipe pluridisciplinaire présente 24h/24. L'année 2023 a été marquée par le changement de CSE, mais également par le départ de la psychologue en septembre. Il y a eu également quelques mouvements dans l'équipe éducative.

Aux côtés des agents présents sur le service un pool de vacataires existants sur le pôle mère-enfants permettait le remplacement des agents absents par maladie ou formation, par des personnes réactives connaissant les familles et les missions. La fin de ce type de contrat dès le mois de décembre a créé un manque sur le service, obligeant parfois les agents à travailler seul sur le service.

Tous les professionnels du service ont accès à la formation, l'équipe éducative bénéficie d'un Groupe d'Analyse des Pratiques une fois par mois.

L'équipe se réunit tous les jeudis afin d'organiser les collectifs et prises en charge des jeunes.

Le rythme de la journée :

Le groupe de mère se montre plutôt autonome. Les veilleurs et éducateurs veillent aux levers des mères et à leur organisation matinale. La prise du petit déjeuner se fait au réfectoire, pour les plus jeunes le biberon est pris en chambre. Chaque mère apprête son enfant pour le départ en crèche. Dès lors, elle se rend au lycée ou autre dispositif scolaire et professionnel.

Selon l'emploi du temps de chacune le déjeuner peut être pris à la cantine ou sur le service. De même, après l'école les jeunes femmes peuvent repasser sur le service ou aller directement rechercher l'enfant en crèche. Tous les enfants ont pu bénéficier d'une prise en charge crèche, notamment par le biais d'un partenariat.

Le dîner est pris en collectif, l'équipe veille à ce que chaque mère prenne en charge son enfant

sur ce temps de repas tant au niveau nutritif que sécuritaire. Tous les repas du service sont préparés par la cuisinière, à l'exception de ses congés. Durant ces périodes, une livraison de repas en barquette est assurée, ce qui ne ravie pas les usagers.

A l'issue du repas, les familles regagnent leur chambre. Celles-ci sont des espaces individuels composés de sanitaires adultes et baignoires pour enfant. Même si les mères se montrent autonomes sur les actes du quotidien, une vigilance est toujours portée par l'équipe surtout en cas de nouvelles situations ou de naissance.

La salle de jeux et d'éveil, la salle télé/sport, la salle informatique, sont-elles des espaces collectifs qui peuvent être utilisées selon les sollicitations de part et d'autre.

L'organisation de la journée fait de la maison de la mère et de l'enfant Colette Coulon une structure collective où il convient de favoriser le respect de la prise d'autonomie.

L'accompagnement :

En 2023, les caractéristiques du public accueilli ont amené l'équipe à travailler sur la régularisation des situations administratives des mères, mais pas seulement. Les parcours migratoires auxquels ont été confrontées les jeunes adultes impliquent souvent une prise en charge psychologique en post-trauma. Ainsi, différents partenaires sont sollicités selon la situation et leur possibilité d'engager un suivi. Le service travaille aussi régulièrement avec l'unité mère bébé.

Les professionnels sont vigilants et travaillent aux liens d'attachement et à la prise en charge sécurisée des enfants par leurs mères.

Certains enfants sont en lien avec leur père ce qui est favorisé. Le service dispose d'une salle visite au besoin. La notion de couple est parfois existante et dans ce cas, l'équipe soutient chaque situation afin que chacun ait une place adaptée.

Activités 2023 :

Il a été proposé aux mères et enfants différents ateliers culturels, de loisirs et découvertes dans le cadre d'activités proposées par le service mais aussi avec des partenaires et prestataires extérieurs.

Avec les ateliers CODES, quatre ateliers ont été organisés sur les thèmes : gestion du stress, nutrition et activité physique, sommeil, accidents domestiques.

Deux ateliers sur la santé sexuelle ont été proposés, ainsi que deux ateliers socio-esthétique.

Un prestataire extérieur est venu assurer cinq ateliers Zumba.

Un projet est en cours avec 1,9,3, soleil ; quatre ateliers Shibori ont été proposés ainsi que des ateliers alliant diverses activités ayant pour objectif d'apporter une représentation.

D'autres sorties ont été proposées comme : bateaux mouches, aquarium de la porte dorée, bowling, parc Hérouval, musée du quai Branly (Exposition Pagnes), laser game.

Les perspectives 2024 :

- Poursuivre le travail de partenariat afin de maintenir les ateliers thématiques,
- Réinvestir la salle d'éveil au travers de divers ateliers proposés par l'équipe et favoriser le développement de ce dernier.
- Améliorer les relations avec l'aide sociale à l'enfance afin d'améliorer et optimiser le travail d'orientation des familles.

Le pôle Santé

Le pôle santé est composé de 10 postes de soignants (infirmière, puéricultrice, auxiliaire de puériculture) répartis sur l'ensemble des services du CDEF 93.

Les missions des professionnels de santé ont pour objectif commun d'évaluer les besoins de santé des enfants afin d'apporter les réponses adaptées.

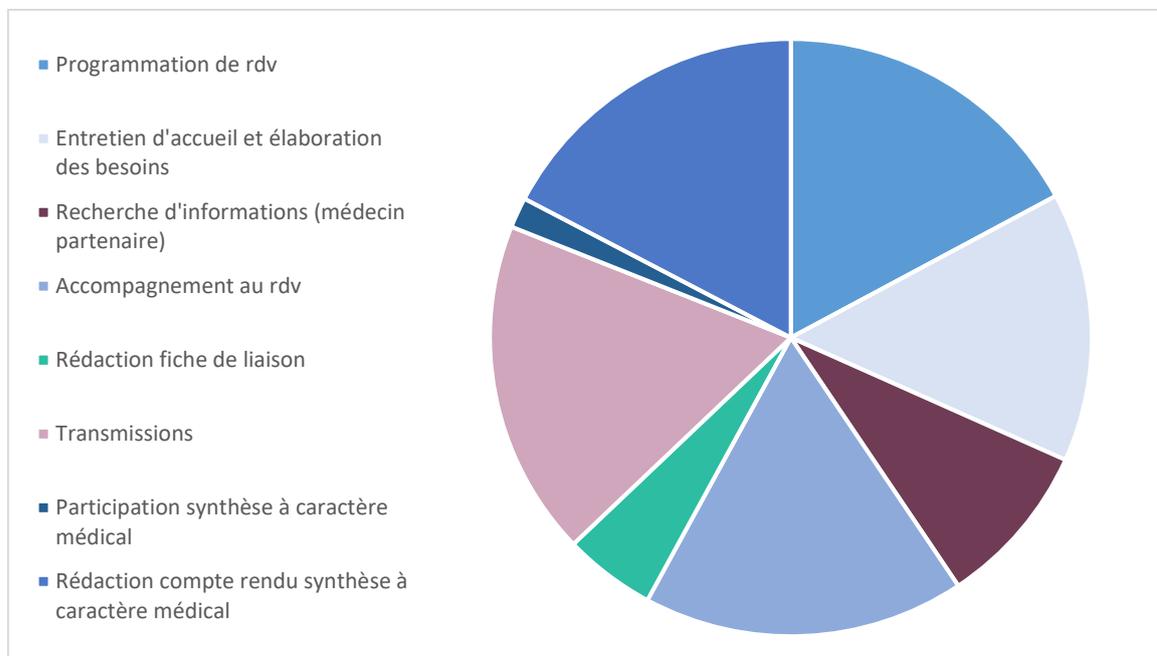
Elles s'articulent autour de :

- La coordination du parcours de santé (entretien infirmier, bilan santé, rdv médecine spécialisée, soins paramédicaux...)
- La réalisation des soins dans le quotidien,
- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la santé qui tiennent compte des besoins spécifiques de la clinique de la protection de l'enfance.

1. Coordination du parcours de soin

L'activité de coordination de soin représentent 69 % de l'activité d'un soignant au CDEF 93.

Elle comprend les éléments sous mentionnés :



1.1 Déroulé de la coordination de soins

Dans les jours qui suivent l'arrivée, l'enfant est reçu pour un entretien infirmier qui permet de recueillir les informations de santé et de dessiner les besoins.

Dans les 4 à 6 semaines suivantes, un bilan de santé est programmé avec un partenaire selon l'âge de l'enfant. Cela peut être une consultation médicale ou un bilan complet (clinique, dentaire, psycho-cognitif) selon les partenaires ((PMI, Centre Municipal de Santé, ANPS, CPAM, Partenaire santé protégée). A l'issue du bilan, les préconisations médicales sont mises en place. La coordination des rendez-vous médicaux est orchestrée en tenant compte de l'organisation de la vie quotidienne des enfants accueillis (scolarité, audience, visite médiatisée ou non, gestion administrative...).

Les éléments de santé sont communiqués aux détenteurs de l'autorité parentale, à l'ASE, aux interlocuteurs du dispositif santé protégée le cas échéant. Il a été mis en évidence qu'avoir les coordonnées des interlocuteurs (parents, référent ASE) dans le dossier des enfants n'étaient pas toujours simple. Cet élément est un critère à améliorer pour 2024 afin de systématiser ces échanges et d'inclure, autant que possible, les parents dans le suivi de santé des enfants.

1.2 Précisions concernant les besoins de santé spécifiques

Nombre	Pôle Borniche	Pôle Villepinte	Pôle Urgence	Pôle Adolescents	Pôle mères-enfants
Enfants souffrant d'affections particulières	10	8	17	ND	19
Enfants ayant une notification MDPH	ND	ND	ND	ND	ND
Enfants pris en charge en Centre Médico-Psychologique (CMP)	5	8	8	ND	-
Enfants ayant un traitement neuroleptique	3	5	3	ND	4
Enfants ayant fait l'objet d'1 ou plusieurs hospitalisation(s)	0	2	0	ND	12
Enfants ayant fait l'objet d'au moins 1 hospitalisation de jour (HDJ)	5	2	3	ND	3
Suivi de grossesse	-	-	-	-	13
Dyade suivie en soins thérapie mères-enfants	-	-	-	-	7

*ND : données Non Disponibles.

Les « affections particulières » sont, en autres, les maladies métaboliques (diabète, obésité), pathologies chroniques (asthme, allergie, drépanocytose, maladie auto-immune...), les pathologies de santé mentale ou les grossesses à risque pour le pôle mères-enfants.

Notons que le nombre d'enfants suivis au CMP ne tiennent pas compte des enfants inscrits sur liste d'attente qui devraient bénéficier de ce suivi.

Les suivis des dyades en soin-thérapie sont fait à l'UAPE (unité d'accueil parent-enfants) et à la maison du bébé.

Nombre d'accompagnements nécessitant un professionnel de santé

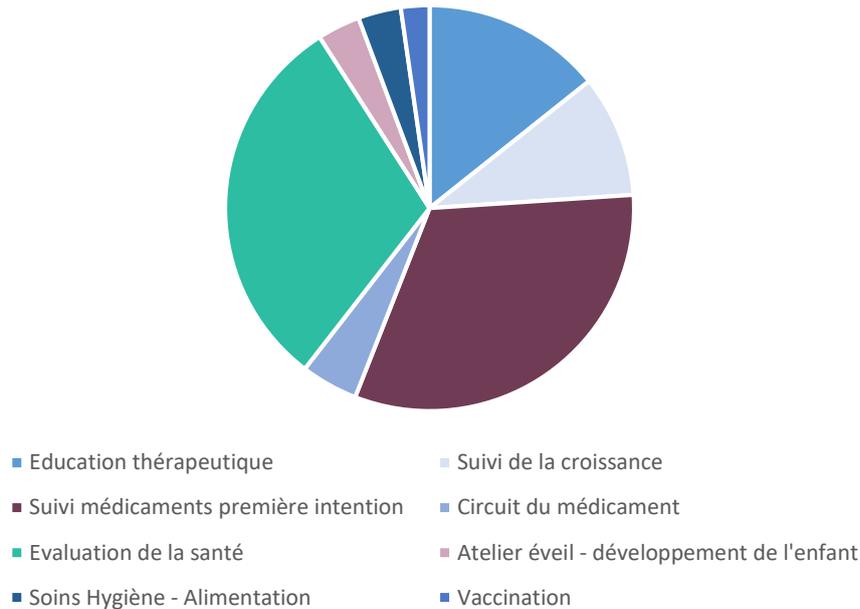
Accompagnement en lien avec :	Pôle Borniche	Pôle Villepinte	Pôle Urgence	Pôle Adolescents	Pôle Mères-enfants
Consultation de médecine générale et bilan de santé	75	28	45	ND	15
Consultation de médecine spécialisée	45	18	50	ND	34
Rdv en lien avec une hospitalisation	24	4	6	ND	8
Paramédicaux (diététicien(ne), psychomotricien(ne), kinésithérapeute, orthophoniste...)	31	6	5	ND	2
Examens complémentaires (laboratoire, radiologie, explorations fonctionnelles...)	33	9	14	ND	12
Total	208	67	120	ND	71

En 2023, l'activité du pôle santé s'est recentrée sur les accompagnements ou la présence d'un soignant présentant une plus-value.

Ainsi, les accompagnements chez l'ophtalmologue, le dentiste, la psychomotricienne, orthoptiste, podologue ont été assurés par les équipes éducatives sauf en cas de force majeure où un relais a été fait afin de ne pas perdre le rendez-vous.

2. Les soins dans le quotidien de l'enfant / Actes infirmiers

L'activité de soin dans le quotidien représente 29 % du temps d'activité d'un soignant au CDEF 93. Elle comprend les éléments sous mentionnés :



Les actes en lien avec la **sécurisation du circuit du médicament** représentent **30 %** des soins (suivi des prescriptions et mise en place des traitements, éducation thérapeutique). Pareillement, **l'évaluation de santé d'un enfant** (symptôme, plaintes) représente également près de **30 %** des soins réalisés.

Spécificités par pôle :

Pôle Borniche : La sécurisation du circuit du médicament et du suivi des prescriptions est conséquente puisque l'infirmière est mobilisée pour assurer le suivi des informations de santé et des traitements lors des départs des enfants (colonie, familles vacances, retour au domicile, transferts etc...). L'équipe santé est bien investie tant par les professionnels que par les enfants. Un suivi de croissance est organisé toutes les 5 semaines à l'infirmerie. Ce temps permet d'avoir un échange individuel régulier. A cette occasion, l'enfant est sensibilisé sur : l'hygiène bucco-dentaire, le lavage de mains, les menstruations, l'équilibre alimentaire selon l'âge et le besoin de l'enfant. Cet échange participe au recueil d'informations et à l'élaboration des besoins de prévention collectives.

Pôle Villepinte : au second semestre 2023, le circuit du médicament a été revu, un travail spécifique a été coordonné en partenariat avec les équipes éducatives pour sécuriser les pratiques en lien avec l'administration de traitement.

Pôle Urgence : les données mentionnées concernent uniquement les deux SAUO situés à Villepinte accueillant les enfants de 3 à 12 ans. L'absence d'infirmier référent est à déplorer pour les SAUO d'Aulnay sous-bois et du Blanc Mesnil. Les situations complexes de coordination de soins (pathologie chronique, diagnostic à poser, allergies majeures) ont mobilisé le pôle.



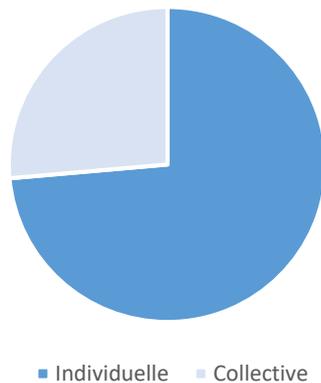
L'articulation avec l'équipe éducative a été renforcée afin d'optimiser la présence de l'infirmière dans les accompagnements. L'accent a été mis sur le lien avec les parents dans le contexte d'accueil d'urgence.

Pôle mères-enfants : le travail du binôme puéricultrice - auxiliaire de puériculture est centré sur le suivi médical de la dyade et apporte un soutien à la parentalité. Au premier semestre, l'auxiliaire de puéricultrice a été seule ce qui ne lui a pas permis d'investir autant que nécessaire le soutien à la parentalité.

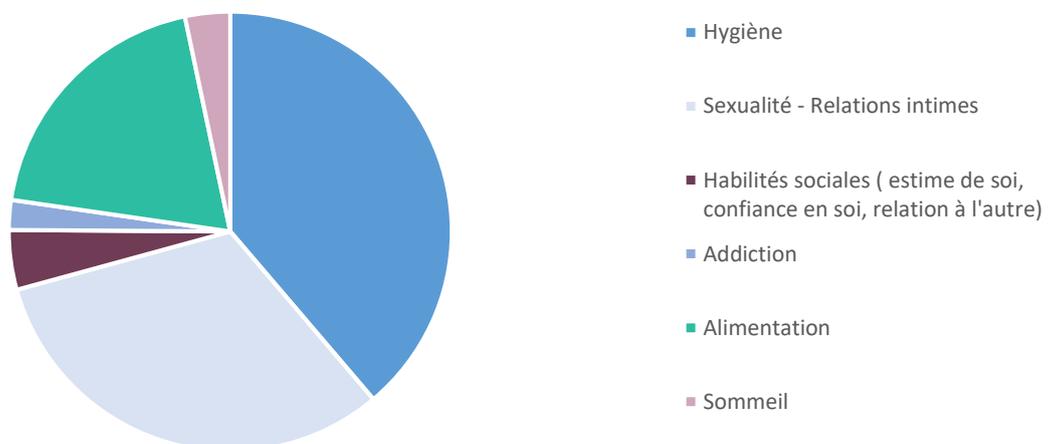
Un lien de confiance doit se mettre en place avec la mère et l'enfant, cela passe par : l'écoute active, des temps de partage, observation de l'éveil et du développement de l'enfant, des temps au quotidien (repas, bain, change). Les mamans peuvent aussi être accompagnées dans l'aménagement de l'espace, l'organisation des soins au niveau de leur espace personnel. Elles sont sensibilisées au risque d'accident domestique dans les actes de la vie courante. Les observations faites dans ce cadre plus intime complètent celles des espaces collectifs et nourrissent l'évaluation du lien et des ressources parentales.

3. Actions de prévention

Les actions de prévention formalisées représentent 2% de l'activité et sont réparties comme suit :



Elles abordent les thématiques suivantes :



Spécificités par pôle des actions de prévention collectives déployées

Pôle Borniche

- Thème « espace vitale et consentement » en coanimation par la puéricultrice et une psychologue. Ont été abordés via la présentation d'une BD et des ateliers de mise en pratique : limite de son corps, intégrité physique, communication en lien avec le thème.
- Thème « lavage de mains contre les microbes » ateliers menés par l'auxiliaire de puériculture. Les notions de virus, gestes barrières, technique du lavage de mains ont été abordés via : une chanson, des affichages, des ateliers pratiques.

Pôle Villepinte

- Thème « puberté et menstruation » coanimé par l'infirmière et une éducatrice spécialisée. Dans le cadre d'un atelier santé, ont été abordés : le cycle menstruel, les différents dispositifs d'hygiène intime, les changements corporels.

Pôle Mères et enfants

- Thème « la santé sexuelle » animé par une conseillère conjugale du planning familial de St Ouen. Ont été abordés : le cycle menstruel, les différents modes de contraception, les maladies sexuellement transmissibles, le consentement dans la relation, les partenaires ressources en matière de santé sexuelle.
- Thème « lavage de mains contre les microbes » & « désobstruction nasopharyngée chez les enfants ». Les ateliers ont été menés par l'auxiliaire de puériculture via des affichages et des ateliers pratiques. Les notions de virus, gestes barrières, technique du lavage de mains, lavage de nez des enfants comme leviers de la propagation des virus saisonniers ont été abordés.

En dehors des actions collectives formalisées, l'éducation à la santé est faite quotidiennement dans le cadre des missions des soignants, elle tient compte de la spécificité clinique de l'enfant ou de la dyade.

4. Partenariat en place ou nouveau

Les partenariats en place ont été reconduits.

De nouveaux partenaires ont été identifiés et mis en place :

- Médecin généraliste
- Centre de santé ANPS (Meaux)
- Kinésithérapeute, psychomotricien,
- Partenaires conjoints au dispositifs santé protégée

Des partenariats sont à développer :

- CMS Bondy, Aulnay sous -Bois, Sevran,
- Orthophoniste,
- Psychomotricien/ne proche de Villepinte.

CONCLUSION :

En 2023, le pôle santé s'est attaché à harmoniser les pratiques, sécuriser le circuit du

médicament, analyser, réviser et faire appliquer les procédures en place.

La déclinaison pratique des bilans de « santé protégée » a mobilisé l'ensemble du pôle tant dans la mutualisation des partenaires, que dans l'analyse des freins et des leviers pour leur mise en place.

Des points de vigilance sont repérés, à savoir :

Pôle Mères-enfants : la proportion de mères présentant des troubles psychiatriques diagnostiqués ou non, ou bien de situation de mères avec une clinique de psycho-trauma est plus importante sur l'effectif globale du pôle. Ces profils requièrent une relation d'étayage et de contenance dans le lien avec les mères.

Les situations d'addiction, même peu nombreuses mobilisent grandement l'équipe. Cela demande un accompagnement régulier et une vigilance accrue dans l'évaluation de la situation. Ces éléments, ajoutés aux situations particulières, mettent en avant une charge de travail conséquente dans les besoins de soutien et d'accompagnement, mais aussi en termes de charge mentale.

Pôle Urgence / pôle Adolescent : Il est déploré les vacances de poste de soignants avec des difficultés de recrutement offrant peu d'appui sur les situations de santé complexes aux équipes éducatives.

Les pistes de travail du pôle santé en 2024 sont :

- Systématiser la recherche de mise en lien avec le(s) parent(s) afin de les associés autant que possible selon les droits permis par la mesure.
- Poursuivre la programmation des bilans santé protégée en lien avec le dispositif.
- Persévérer dans l'accompagnement vers l'autonomisation du parcours de soin des mamans majeures ou dans le suivi de santé des enfants des mamans mineures.
- Réviser les procédures santé afin de sécuriser les pratiques professionnelles

Direction chargée de la stratégie pédagogique, de la santé et de la qualité

La stratégie pédagogique

Dans la continuité des ateliers conduits en 2022 et dans le cadre de la démarche d'élaboration des projets de service, la Direction pédagogique a mené à son terme la rédaction de ces documents socles avec le concours des équipes des SAUO et des services du CDEF qui interviennent dans le dispositif d'accueil d'urgence, tels que le PFU et le SIS.

En effet, les projets de service du pôle adolescents ont été validés en instance, en avril 2023 et tous les autres, en octobre 2023.

Tout au long de l'année, parallèlement à ces travaux, il s'agissait d'assurer dans tous les espaces institutionnels la diffusion du socle commun de connaissances, la compréhension et la prise en compte des enjeux par les parties prenantes de la prise en charge, ainsi que l'implication et la participation des cadres pour un portage fort.

Aussi, la structuration des groupes d'analyse de la pratique des différentes catégories professionnelles demeure un point important afin que leurs objectifs ne soient pas dévoyés.

Plusieurs réunions cliniques ont également été animées par la direction pédagogique dans des cas de situations complexes, ce qui a permis de recentrer la réflexion et l'accompagnement sur les besoins fondamentaux de l'enfant souvent aux prises avec les effets des prises en charge sur la dynamique d'équipe.

D'autres espaces de travail sont investis pour mener à bien les missions, tels que :

- Les réunions d'encadrement de pôle
- La réunion de collège des psychologues
- La formation des nouveaux arrivants

Par ailleurs, la direction pédagogique a organisé et/ou supervisé des temps de travail relatifs à des projets stratégiques du CDEF, comme le développement de la mixité au sein du pôle adolescents et la création de l'accueil de jour.

Du fait de son expertise, la direction pédagogique contribue régulièrement aux travaux de l'ODPE et du département :

- Développement de la participation des enfants
- Développement d'une culture commune et de formations interinstitutionnelles
- Le schéma départemental

La politique qualité

L'animation des réunions cliniques et des réunions d'encadrement de pôle a été un levier important pour l'appropriation des valeurs et la déontologie sur lesquelles se fondent le fonctionnement de l'établissement. La co-analyse des situations, durant ces temps d'échanges, participe à l'inscription des actions dans le cercle vertueux de la démarche qualité.

En outre, le recueil des FAEI et des FREI a été une activité non négligeable de la direction pédagogique. Si pour l'année 2023, un bilan et une analyse n'ont pas pu être réalisés, il n'en demeure pas moins que les événements remontés ont été des objets de travail, que ce soit pour l'accompagnement des personnes concernées, que pour la dynamique institutionnelle à l'œuvre.

Prévu au dernier trimestre 2023, l'évaluation externe basée sur le référentiel de l'HAS a été organisée par la direction pédagogique. Ainsi, une phase de préparation a été programmée avant la période estivale afin de sensibiliser les professionnelles à cette nouvelle procédure. A partir d'une évaluation interne étayée, l'établissement pouvait créer les conditions nécessaires à l'entrée dans un processus d'amélioration continu de la qualité. Pour ce faire, un consultant externe a été sollicité.

La politique de suivi de la santé

Le suivi de la santé fait partie intégrante de l'accompagnement global du public accueilli, notamment avec le concours des professionnels paramédicaux d'une part, dont le rapport d'activité est présenté ci-avant, mais également celui des psychologues d'autre part.

La direction pédagogique assure avec beaucoup d'attention le recrutement et le management de ces derniers qui sont garants de la dimension psychique au sein de l'institution.

A travers les réunions du collège des psychologues mis en place fin 2022, les travaux de coordination et harmonisation des pratiques se sont poursuivis.

Perspectives 2024

- Déployer le plan d'actions des projets de service
- Articuler le plan d'action des projets de service avec la démarche d'élaboration du projet d'établissement
- Accompagner la préparation de l'évaluation externe
- Accompagner la spécialisation de Borniche dans l'accueil des fratries

Direction chargée des instances, la gestion des risques, le développement du durable et la communication

La gouvernance de l'établissement : les instances consultatives et décisionnelles

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration a une compétence d'attribution, c'est-à-dire qu'il délibère sur les points énumérés par la réglementation et l'article L315-12 du Code de l'action sociale et des familles. C'est aussi l'organe de gouvernance qui définit la politique générale de l'établissement. Il est composé de membres élus ou nommés qui ont pour mission de superviser les activités de l'établissement, de prendre des décisions importantes et de s'assurer que l'établissement fonctionne efficacement et en conformité avec les lois et les réglementations en vigueur.

Ses délibérations sont soumises au contrôle de légalité effectué par les services de l'Etat.

Le conseil d'administration est présidé par la Vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'enfance, la prévention et la parentalité, Nadia Azoug.

En 2023, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois en session ordinaire : les 13 avril, 22 juin, 16 novembre et 7 décembre 2023.

Le taux moyen de présence des administrateurs sur l'ensemble des séances s'élève à 62,5%.

Les administrateurs, après avoir délibéré, ont adopté les projets suivants :

- La mise à jour des représentants de l'administration aux CAPL
- Les lignes directrices de gestion
- Le guide relatif à la politique salariale applicable aux assistants familiaux du CDEF
- Les projets de service des SAUO du pôle Adolescents
- L'adhésion au GCS UNIHA (coopératives d'acheteurs hospitaliers)
- Les organigrammes des Directions
- Le compte administratif 2022
- La mise en place des titres-restaurant
- Le bilan social 2022
- Le rapport d'activité 2022
- Les projets de service de l'Urgence : SAUO Aulnay-sous-Bois, Blanc Mesnil, Petits Loups, Kirikou, Aloha, le PFU, le SIS
- Le budget prévisionnel 2024 et les décisions modificatives n°2 et 3
- La délibération relative aux bons de Noël

Le Comité Social d'Établissement (CSE)

Issu de la loi de transformation de la fonction publique et du décret n° 2021-1570 du 3 décembre 2021, le comité social d'établissement est la nouvelle instance de représentation du personnel dans la fonction publique hospitalière. Cette instance a été mise en place dans les établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux à l'issue des élections professionnelles de la fonction publique, le 8 décembre 2022.

L'instance est présidée par la directrice générale de l'établissement ou son représentant.

Le comité s'est réuni 5 fois en 2023 : le 13 février, 28 mars, 8 juin, 22 septembre et 17 novembre 2023.

<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'installation du comité social d'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les lignes directrices de gestion ➤ Le guide relatif à la politique salariale des assistants familiaux ➤ Le plan de formation 2023 ➤ Les projets de service des SAUO du pôle Adolescent ➤ L'audit RGPD ➤ L'adhésion de l'établissement au GCS UNIHA ➤ Les concours sur titre et recrutement sans concours ➤ L'avancement de grade
8 juin 2023	22 septembre 2023
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le règlement intérieur du CSE ➤ L'organigramme ➤ Le tableau réel des emplois ➤ La mise en place des titres-restaurant au CDEF ➤ Le bilan social 2022 ➤ Le compte administratif 2022 ➤ L'organisation des séjours éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le rapport d'activité 2022 ➤ Les projets de service des SAUO Aulnay-sous-Bois/Blanc Mesnil, Petits Loups, Kirikou, PFU, SIS, Aloha
17 novembre 2023	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le bilan de formation 2022 ➤ Le TDE prévisionnel ➤ L'organisation de la DFPL ➤ L'organisation de la DRH ➤ La désignation du DPO de l'établissement ➤ Le budget prévisionnel 2024 et les décisions modificatives 	

Les points suivants ont recueilli un vote défavorable unanime de la part des représentants du personnel.

- Les lignes directrices de gestion.
- L'organisation de la DFPL et de la DRH
- Le tableau prévisionnel des emplois
- Le règlement intérieur du CSE

La Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et de Conditions de travail (F3SCT)

La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est une commission du CSE qui a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, la sécurité des agents au travail, la protection de la santé physique et la protection de la santé mentale.

Elle est présidée par la directrice générale de l'établissement ou son représentant.

L'instance s'est réunie 5 fois en session ordinaire : le 13 février, 31 mars, 29 juin, 14 septembre et 9 novembre 2023.

13 février 2023	31 mars 2023
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installation de la F3SCT 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le projet de délibération des visites de la formation spécialisée ➤ Pôle Adolescents : effectifs de jour et doublure de nuit ➤ Rapport Emergences : restitution de l'unité de travail éducateurs ➤ Les registres F3SCT ➤ Le tableau des accidents de service ➤ Le tableau de suivi des alertes et inspections
29 juin 2023	14 septembre 2023
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le tableau des accidents de service ➤ L'anonymisation de la fiche de déclaration rapide ➤ Le BHSCT 2022 ➤ La note de service du 13 juin 2023 relative aux séjours extérieurs et roulements ➤ Le règlement intérieur de la F3SCT ➤ Le plan d'action suite aux préconisations de l'ACMS (accueil de Villepinte) ➤ Présentation des rapports de visite de la F3SCT du siège et du groupe fratrie de Borniche ➤ Les registres F3SCT ➤ Le tableau de suivi des alertes et inspections 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ DUERP + PAPRIACT 2023-2024 ➤ La fin des bouteilles d'eau dans les services : résultats des analyses de potabilité de l'eau. ➤ Le tableau de suivi des alertes et visites de la F3SCT ➤ Les registres F3SCT ➤ Le tableau des accidents de service ➤ Les roulements des plannings des veilleurs (5 agents) ➤ L'hygiène au sein des services éducatifs : remplacement des maîtresses de maison ➤ Le projet de cuisine centrale

<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le tableau de suivi des alertes et visites de la F3SCT ➤ Le tableau de suivi des préconisations de l'ACMS ➤ Les registres F3SCT ➤ Le tableau des accidents de service ➤ L'analyse de la qualité de l'eau des services ➤ L'avancement des travaux au SAUO de Sevrans et de l'accueil de jour (programmation des visites de la F3SCT après le passage de la commission de sécurité) ➤ Situations du SAUO d'Aulnay-sous-Bois/Blanc Mesnil ➤ Désignation du référent harcèlement 	

La gestion des risques

Les risques professionnels

L'évaluation des risques professionnels figure parmi les principes généraux de prévention énoncés dans le code du travail (articles L.4121-2 et L.4121-3). A ce titre, le document unique des risques professionnels (DUERP) qui est un document obligatoire pour tous les établissements a pour objectif d'identifier les risques auxquels sont exposés les professionnels de l'établissement. A noter que la nouvelle loi du 2 août 2021 est venu renforcer l'obligation de l'employeur en la matière.

Il est mis à jour au moins une fois par an en associant les professionnels de l'établissement dans le cadre d'une démarche participative.

Le document regroupe les résultats de l'évaluation des risques recensés au sein de l'établissement pour chaque unité de travail : chutes, postures, utilisation de machines/outils, incendie/explosion, électriques, bruit, éclairage, ambiance thermique, biologie/infectieux, toxico-allergiques/chimiques, travail sur écran, routier, agression, RPS, entreprises extérieures.

La mise à jour du document unique a permis l'élaboration du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il fixe la liste détaillée des mesures devant être prises en 2023 ainsi que l'estimation du coût de chaque mesure.

Le bilan annuel hygiène, sécurité et conditions de travail (BHSCT) présente le bilan et les actions menées par l'établissement en matière d'hygiène, de sécurité et d'amélioration des conditions de travail. Figure dans ce document les indicateurs sociaux, les formations incendie et intrusion, les diagnostics amiantes, le suivi de la qualité de l'eau et de la légionnelle, les commissions de sécurité, les fiches entreprises...

Le DUERP et le BHSCT ont fait l'objet d'une présentation en F3SCT le 14 septembre 2023. Le registre numérisé relatif à la santé, l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail a été mis en place à titre expérimental. Il est accessible aux professionnels depuis l'intranet de l'établissement et figure parmi les leviers de l'établissement pour une meilleure prévention des risques professionnels. Des réunions ont lieu tous les trimestres avec les représentants de la F3SCT.

Espaces d'échanges par métier

Des réunions ont été organisées en fin d'année avec les professionnels de l'établissement : maîtresses de maison, veilleurs de nuit, agents du service technique et logistique, éducateurs, administratifs et infirmiers. L'objectif principal de ces échanges était d'ouvrir un espace d'expression libre qui permettra de dresser un diagnostic du vécu des agents de l'établissement dans l'exercice de leurs fonctions afin de prendre en compte au maximum les problématiques et les propositions, dans le cadre notamment du projet d'établissement à venir. Elles visent également à concourir à notre démarche dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail.

Les échanges ont été animés par un cabinet spécialisé dans le dialogue professionnel et l'intelligence collective.

Les risques liés aux données

Dans le cadre de sa mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), le CDEF 93 a confié la réalisation d'un diagnostic de conformité à la société Onepoint. L'audit a été réalisé entre les mois de mars et mai 2023 sous la forme d'interviews d'intervenants au sein du CDEF 93. Un rapport d'audit a été présenté et remis par la société onepoint au CDEF 93 mettant en exergue les points forts et faibles à partir de 8 chantiers :

- Gouvernance de la donnée / Sensibilisation et formations
- Accountability : registre des activités de traitements
- Sous-traitants
- Respect du droit des personnes
- Durée de conservation
- Sécurité des données
- Gestion des risques sur la vie privée
- Site internet/intranet

Un délégué à la protection des données (DPO) a été nommé afin de mettre en oeuvre les recommandations en conformité avec l'article 37 du RGPD. En effet, dès lors qu'un établissement public réalise des traitements sont effectués par un établissement public, il doit désigner un DPO.

En raison de son organisation en multisites de l'établissement, nous avons le choix de désigner des référents RGPD pour le siège et les pôles d'accueil. Cette organisation a été mise en place pour faciliter la circulation de l'information au sein de l'établissement et a été officiellement lancé avec une session de formation de 2 heures dispensée par le DPO le 9 novembre 2023. L'objectif de cette initiative est de décentraliser la sensibilisation et la gestion des questions liées à la protection des données. Les référents formés agissent comme des relais clés sur les différents sites du CDEF 93, favorisant ainsi une mise en oeuvre cohérente des bonnes pratiques en matière de protection des données.

En 2023, nous avons mis en place le registre des traitements des données, consigné dans l'outil MyDPO. Cette première étape a permis d'identifier et de documenter avec précision 36 traitements de données, chaque traitement étant soigneusement répertorié sur une fiche dédiée du registre. Nous avons également mis en place une fiche projet dédiée à l'intégration de nouveaux traitements dans le registre au fur et à mesure de leur émergence. En collaboration avec la direction des ressources humaines, les mentions d'information ont été élaborées, puis soumises au processus de validation. Les différentes étapes, de la rédaction à la validation, ont été conduites afin de garantir l'exactitude et la clarté des informations communiquées. Les mentions d'information ont été diffusées à l'ensemble du personnel.

Les projets en matière de communication

Un comité de pilotage a été mis en place en 2023 composé des membres de la Direction et des professionnels de l'établissement afin de superviser et orienter les projets en matière de communication. Nous avons tenu plusieurs réunions dans l'année pour échanger au sujet du nouveau logo, des projets de service de l'urgence, du nouveau guide d'accueil du personnel ainsi que du projet de site internet.

Durant l'année, plusieurs éditions du journal interne "Trait d'Unions" ont également été diffusées au personnel de l'établissement afin de les informer des projets et de l'actualité de l'établissement : l'installation des nouvelles instances consultatives, le lancement de la démarche de mise en conformité RGPD, la présentation de la démarche pour l'élaboration du nouveau projet d'établissement, l'ouverture d'espaces d'échanges par métier, la présentation du plan de prévention annuel et d'amélioration des conditions de travail, les lignes directrices de gestion, le guide salarial des assistants familiaux, la formation et l'intégration des nouveaux arrivants, les lauréats des concours, la fin des bouteilles en plastique ainsi que les activités au sein des pôles et services

Les actions en matière de développement durable

L'établissement s'est engagé dans une dynamique globale de développement durable consistant à la mise en place de bonnes pratiques pour préserver les ressources et l'environnement et qui implique des changements profonds dans les modes de production et de consommation, ainsi que dans les comportements individuels et collectifs.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'établissement public territorial Paris Terres d'Envol qui intervient sur les communes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Dugny, Le Blanc-Mesnil, Le Bourget, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte. C

Un certain nombre d'actions ont été menés comme l'achat de véhicules à faible émission de CO2, le tri sélectif dans les services afin de réduire la quantité de déchets ménagers ainsi que la valorisation des déchets tertiaires (informatique...) qui sont transformés en produits finis. Des sensibilisations aux écogestes ont également menées avec la diffusion dans les services d'affiches sur la consommation électrique (lumière). Nous avons aussi choisi de supprimer les bouteilles en plastiques dans les services et de privilégier l'eau du robinet.

Perspectives 2024

- Renouvellement d'une partie du conseil d'administration
- Mise en oeuvre du plan de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail PAPRIACT suite à l'actualisation du DUERP
- Désignation des référents harcèlements au sein de la Direction des ressources humaines
- Application des recommandations de l'ACMS à la suite de l'étude ergonomique du poste de l'accueil de Villepinte
- Installation de dispositifs de protection pour les travailleurs isolés
- Gouvernance et sensibilisation : formation des personnels, maintien de la comitologie associée à la gouvernance (référents RGPD)
- Accountability & registre : maintenir et actualiser le registre des traitements
- Sous-traitant / co-responsabilité : rédaction et adoption d'une convention dans le cadre du partage des données avec l'ASE (co-responsabilité), Insérer les clauses RGPD dans tous les nouveaux marchés/ contrats pertinents
- Droit des personnes et mentions d'information : rédiger et diffuser les mentions d'information à destination des usagers et mettre en place la procédure de gestion

- des demandes d'exercice des droits des personnes
- Durée de conservation et archivage : finaliser la rédaction de la procédure d'archivage et procéder à la destruction/ archivage des données le cas échéant
 - Sécurité des données : documenter les actions mises en œuvre par rapport aux critères de la CNIL et sensibiliser sur la violation de données
 - Charte des outils informatiques et de communication.
 - Poursuivre la mise en place du tri sélectif dans les services.

Direction chargée des finances, du patrimoine et de la logistique

Les affaires financières

En 2023, la nouvelle organisation de la Direction des finances a été mise en œuvre, avec un travail important des professionnels pour mettre en place le plan d'action associé.

➤ Le suivi du budget de l'établissement

Comme les années passées, le pilotage budgétaire a été lié aux phases de dialogue de gestion avec les services départementaux pour l'octroi des budgets et la compréhension du compte administratif des années antérieures. Le travail autour du rebasage budgétaire a été mené en 2023 et se poursuivra en 2024 pour aboutir à un BP modificatif au 1^{er} trimestre.

➤ Le contrôle de gestion

Les missions en lien avec le contrôle de gestion ont été menées en continuité avec les années précédentes : appui à la Direction des ressources humaines pour l'élaboration du bilan social, élaboration du rapport d'activité quantitatif (à destination de l'ASE).

➤ La comptabilité générale

La comptabilité de l'établissement (bons de commande, traitement des factures, régies) est aujourd'hui décentralisée et réalisée tant par les comptables de la Direction des affaires financières (écritures budgétaires, traitement des factures du siège, amortissements, etc.) que par les comptables de pôles ou certains secrétariats de service socio-éducatifs.

➤ Sécurisation et diminution des régies dans l'établissement

Au regard des difficultés de fonctionnement des régies de l'établissement et de leur nombre qui en rend le pilotage complexe, la décision de mutualiser et fusionner certaines régies a été prise en 2022. La mise en œuvre de cette décision s'est poursuivie en 2023.

➤ Le pilotage de l'activité de l'établissement

Depuis 2018, le Conseil Départemental verse le prix de journée au CDEF selon un système mêlant à la fois des dotations globalisées (le même montant est versé tous les mois selon un prix de journée et une activité prévisionnelle) et des prix de journée. Ainsi, le trop-perçu ou le manque à gagner au regard de l'activité font l'objet de régularisations en fin d'année.

Perspectives 2024 :

- La mise en place d'un dialogue de gestion trimestriel autour des tableaux de bord d'activité avec les pôles
- Le travail avec le service de comptabilité du Département pour la validation des données de l'activité au fur et à mesure
- La création d'un outil de suivi des effectifs en temps réel, à la fois pour les services départementaux et pour le suivi des situations en interne : en place depuis février 2024

Les achats et les marchés publics

Comme l'an passé, la Direction des affaires financières, par le biais de la cellule marchés publics, a procédé au renouvellement de marchés arrivant à leur terme.

Sur la méthodologie globale de passation, une attention particulière est portée aux différentes étapes à suivre : bilan du marché précédent, définition des besoins, élaboration du cahier des charges et passation du marché. Ainsi, plusieurs marchés ont été renouvelés et de nouveaux marchés ont été passés.

Perspectives 2024 :

- Augmenter le recours aux marchés publics dans l'établissement et l'intégration à une centrale d'achat homologuée pour les achats (UNIHA)
- Déménagement du SAUO de Sevrans et équipement intérieur

Le suivi administratif du parc automobile

La Direction des affaires financières réalise le suivi du parc automobile du CDEF qui compte, au 31 décembre 2023, 98 véhicules. Ce suivi recoupe à la fois la gestion des certificats d'immatriculation des véhicules (cartes grises) et des cartes essences.

Le plan d'équipement a permis, cette année, l'achat de 2 véhicules 1 en remplacement de véhicule ancien et 1 pour le nouveau service du Pôle Adolescents : 1 véhicule 9 places pour le SAUO de Sevrans et 1 véhicule 7 places pour l'accueil de jour.

Perspectives 2024 :

- Achat de véhicules à faible émission de CO2

La gestion des assurances et le suivi des sinistres

La Direction des affaires financières est chargée du pilotage de la résolution des sinistres (déclarations, suivi et clôture), en lien avec les sociétés d'assurances. Les garanties couvertes par les contrats d'assurance sont les suivantes : responsabilité civile, dommage aux biens, véhicules à moteur, protection juridique.

Un travail très important autour des amendes (stationnement et code de la route) a été effectué, avec la construction d'un tableau de bord et le respect systématique des échéances fixées pour dénoncer un conducteur auprès d'ANTAI. Le nombre de relances auprès des services a diminué et le nombre global d'amendes a également baissé.

Nous avons reçu 147 amendes pour 2023, dont 77 pour infractions au code de la route et 62 pour du stationnement. 8 amendes pour non-désignation du conducteur ont dû être payées par l'établissement et concernent des amendes antérieures à 2023.

Véhicules à moteur

La sinistralité globale de l'établissement pour les véhicules à moteur est élevée : 28 sinistres ont été déclarés (contre 21 en 2022) dont 9 ont identifié le conducteur du CDEF comme responsable de l'accident (contre 13 en 2022). L'ensemble des pôles est concerné par la sinistralité avec (dans l'ordre décroissant) :

	2022	2023
Pôle Borniche	3 sinistres	8 sinistres (2 chauffeurs responsables)
Pôle Villepinte	6 sinistres (5 chauffeurs responsables)	4 sinistres (2 chauffeurs responsables)
Pôle Technique	1 sinistre (1 chauffeur responsable)	1 sinistre
Pôle Urgence	3 sinistres (2 chauffeurs responsables)	5 sinistres (1 chauffeur responsable)
Pôle Adolescents	6 sinistres (3 chauffeurs responsables)	4 sinistres (1 chauffeur responsable)
Pôle Mère-Enfant	0 sinistre	3 sinistres (3 chauffeurs responsables)
Siège et pôle santé	2 sinistres (2 chauffeurs responsables)	3 sinistres

Dommmages aux biens

Le nombre de sinistres en dommages aux biens s'élève à 9 pour 2023, contre 14 en 2022.

Responsabilité civile

L'établissement a déclaré cette année 7 sinistres en responsabilité civile (6 en 2022), ces sinistres ont été pris en charge par l'assurance du Département de Seine-Saint-Denis. Ils se décomposent comme suit :

- 1 sinistre sur le Pôle Mères et Enfants
- 2 sinistres sur le Pôle Borniche
- 1 sinistre sur le Pôle Adolescent
- 3 sinistres sur le Pôle Villepinte.

100% de ces sinistres sont dus à des incidents avec les jeunes accueillis. Il s'agit en général de dégradations de matériel, des dommages corporels ou des vols.

Le service informatique

Le service informatique a beaucoup évolué en 2023 puisqu'il a été complètement externalisé à la suite des départs des 2 informaticiens. Le prestataire a ainsi la charge de la maintenance du parc informatique (dépannages), du renouvellement des équipements, d'internet, etc.

La maintenance du parc informatique

En 2023, les techniciens ont été sollicités pour répondre à des problématiques rencontrées par

les différents utilisateurs. Le service informatique a mené plusieurs projets : structuration et sécurisation de l'infrastructure informatique, centralisation des données sur un seul serveur, création d'une arborescence informatique avec des droits associés, changement de tous les postes en Windows 7 (obsolète), etc.

Perspectives 2024 :

- Migration des boîtes mails sur le Pack Office (Outlook)
- Finalisation de la centralisation des données sur un serveur unique
- Déploiement de la téléphonie IP
- Création d'une application pour la gestion du SSI

Le Pôle technique

Le fonctionnement du Pôle

En 2023, le pôle technique a vu son équipe d'encadrement réorganisée puisque les postes ont été modifiés en attendant la mise en œuvre de la nouvelle organisation. Les agents ont également été fortement mobilisés pour ce projet, avec la réunion de groupes de réflexion et d'échanges, autour des pratiques actuelles. L'équipe technique de Borniche a été rattachée au 1^{er} trimestre 2023 au Pôle technique.

Les opérations de travaux supervisées par le Pôle technique : le plan Pluriannuel d'Investissement départemental et le plan travaux

La conduite de ce projet a été très structurante en 2023 puis que la Direction des bâtiments et de la logistique a été, avec le pôle technique, très mobilisée pour travailler autour de 3 opérations : réhabilitation de Montfermeil (programme fonctionnel), de Villepinte et construction de la Pouponnière (faisabilité et préprogramme). Il est à noter que le plan travaux 2023 a fait l'objet de reports au regard des absences dans l'équipe d'encadrement.

Perspectives 2024 :

- Construction d'un PPI interne avec un programme de travaux ambitieux, notamment autour de la rénovation énergétique des bâtiments
- Poursuite du PPI avec le Département afin de disposer de perspectives claires

La maintenance corrective et la supervision de l'équipe technique

L'équipe technique du Pôle est mobilisée pour répondre aux pannes, dégradations ou dysfonctionnements sur des matériels, des équipements ou des locaux des sites de Seine-St Denis. Par ailleurs, le Pôle technique s'est mobilisé pour toutes les manifestations organisées par l'établissement pour aider à la logistique.

Les demandes d'intervention des services techniques sont formulées par la plateforme GLPI principalement (2 000 demandes en 2021) ou directement aux agents référents sur les services. Si le circuit est bien connu des professionnels, un travail important doit être mené pour insister sur la nécessité de faire une demande d'intervention dématérialisée afin de mieux identifier le volume d'intervention des techniciens du Pôle, ainsi que les demandes récurrentes.

Perspectives 2024 :

- Pilotage et mise en œuvre du projet de réorganisation des services techniques pour clarifier le rôle de chacun et la place du pôle technique dans l'établissement
- Mise en place d'un nouveau logiciel permettant de piloter le l'ensemble des équipements techniques et informatiques : suivi du parc, demandes et suivi des demandes d'intervention, etc.

Direction chargée des ressources humaines

L'organisation de la Direction

En 2023, l'organigramme de la DRH a été marqué par l'arrivée de la nouvelle adjointe à la DRH en charge de la formation et du développement RH, le recrutement d'une assistante auprès de la DRH ainsi que par le recrutement d'un encadrant gestion des ressources humaines en charge de la gestion juridique. Une nouvelle gestionnaire RH a également été recrutée en fin d'année en prévoyance d'un futur départ en début d'année 2024.

Perspectives 2024 :

- Recrutement d'un encadrant gestion des ressources humaines en charge de la gestion financière (volet contrôle de gestion).

L'application des évolutions réglementaires

Pour l'année 2023, les évolutions réglementaires ont été les suivantes :

- A compter du 1^{er} janvier 2023 : revalorisation du montant des indemnités forfaitaires représentatives de travaux supplémentaires (IFTS) allouées aux attachés d'administration hospitalière
- Du 1^{er} avril 2023 au 31 août 2023 : majoration exceptionnelle des taux des indemnités horaires pour le travail normal et intensif de nuit
- A compter du 1^{er} mai 2023 : relèvement de l'indice majoré minimum de traitement de 353 à 361
- A compter du 1^{er} mai 2023 : relèvement du salaire minimum de croissance (SMIC) à 11,52 euros par heure
- A compter du 1^{er} juillet 2023 :
 - ✓ Augmentation du point d'indice de 1,5%
 - ✓ Reclassement indiciaire des grilles des catégories B et C
- En août 2023 : création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire dont le montant était compris entre 300 euros et 800 euros et dont le plafond de rémunération pour l'éligibilité au dispositif, sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023 inclus, était fixé à 39 000 euros bruts.

Les projets menés par la Direction des ressources humaines dans le cadre du projet social

- **Passage en instances des Lignes Directrices de Gestion (LDG)**

Le dispositif des LDG est issu de la réforme de la fonction publique, et plus spécifiquement de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, laquelle instaure la nécessité pour les établissements de mettre en place des lignes directrices de gestion. Ces dernières déterminent, en premier lieu, la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines

dans chaque établissement, notamment en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPMC). Elles fixent, en second lieu, les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours (promotion, évolution professionnelle et accès à des responsabilités supérieures), sans préjudice du pouvoir d'appréciation de l'autorité investie du pouvoir de nomination en fonction des situations individuelles.

Elles permettent ainsi de favoriser en matière de recrutement l'adaptation des compétences aux évolutions des missions et des métiers, la valorisation de la diversité des profils et des parcours professionnels ainsi que la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Les L.D.G. ont pris en compte la situation actuelle de l'établissement au regard de son environnement et de ses ressources humaines (effectifs/métiers/statuts), amenant à repérer les objectifs prioritaires en matière de ressources humaines.

La stratégie pluriannuelle de pilotage des RH développée dans les LDG du CDEF 93 comprend 3 axes :

- **Axe 1** : Renforcer l'attractivité du CDEF et fidéliser ses professionnels
- **Axe 2** : Accompagner les professionnels dans le maintien et le développement de leurs compétences
- **Axe 3** : Déployer l'approche métier compétences et l'intégrer dans les pratiques RH

Les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours comprennent quant à elles 3 parties :

- Les modalités de gestion des parcours professionnels
- Les modalités de prise en compte de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle
- Les modalités de prise en compte de l'égalité femme/homme dans les procédures de promotion

Elaborées par le directeur d'établissement après avis du CSE, pour une durée maximale de cinq ans (du 01/01/2023 au 31/12/2027 pour ce qui nous concerne), elles sont rendues accessibles aux agents sur l'intranet de l'établissement.

- **Fin du cycle de formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels et de formation et formation au logiciel Gesform Evolution**

Suite à l'élaboration des LDG, une formation sur la réalisation des entretiens professionnels et de formation et à l'intégration du management des compétences dans leurs pratiques a été proposée en intra aux encadrants, laquelle a pris fin en 2023. L'année 2023 marque le passage à Gesform Evolution comme outil de réalisation des entretiens professionnels et de formation. Les évaluateurs ont été formés en ce sens et un important travail de paramétrage du logiciel a été réalisé par la DRH pour rendre ce nouvel outil opérationnel.

Perspectives 2024 :

- Mise en œuvre des LDG en matière d'avancement de grade

➤ Poursuite de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences

Cette dernière a pour objectif de mettre en relief les caractéristiques des différents métiers et de penser leur évolution au sein d'un établissement. Piloté par la direction des ressources humaines et sous l'impulsion de la nouvelle réglementation, ce projet a pour but de doter l'établissement d'une politique en matière de GPMC, qui lui permette de penser le CDEF comme une seule entité et de pouvoir se projeter sur plusieurs années en matière de métiers et de compétences. Il s'agit aussi d'accompagner les encadrants aux évolutions réglementaires en matière d'entretien professionnel (passage de l'évaluation et de la notation à l'entretien professionnel et de formation.)

Le projet prend appui sur des groupes de travail composés de représentants des professionnels issus de différentes filières (technique, logistique, soignante, socio-éducative, administrative) dont la mission est de participer à la description de leurs métiers ou de leurs emplois au sein du CDEF 93.

A partir de cette description sont établies des référentiel métiers compétences pour chaque métier. Ces derniers sont élaborés à partir du répertoire national des métiers. Ainsi, chaque métier est décrit sous la forme d'activités, elles-mêmes déclinées en compétences.

Ces référentiels vont dans un second temps servir de support aux entretiens professionnels, venant alimenter les grilles d'entretien. Ainsi, chaque activité sera évaluée selon une cotation (à développer, pratique courante, maîtrise, expert).

En 2023, la DRH a poursuivi la démarche en organisant de nouveaux ateliers de rédaction des référentiels métiers compétences, en suivant la même méthodologie que celle employée en 2022. Ces ateliers ont été à nouveau menés en collaboration avec le cabinet Grand Angle et des professionnels représentant divers métiers au sein du CDEF93.

Au cours de cette année, plusieurs séquences d'ateliers ont été organisées et certains référentiels métiers ont exigé un travail sur deux sessions : agent d'accueil, conducteur - transport de personnes, agent de blanchisserie, éducateur de jeunes enfants, moniteur éducateur, agent éducatif, assistant familial, maître de maison, surveillant de nuit, responsable de pôle (associé au référentiel métier du cadre administratif de pôle du référentiel national), gestionnaire comptable, analyste des données d'activité hospitalière, gestionnaire des marchés publics, contrôleur de gestion, responsable budgétaire et financier, assistant de direction, psychologue.

Initialement, le cabinet Grand Angle avait programmé de livrer les référentiels métiers compétences en décembre 2023. Cependant, le CDEF93 a été informé par le cabinet d'un report de cette échéance à l'année 2024.

Perspectives 2024 :

- Finalisation des groupes de travail dans le cadre de la réalisation des référentiels métiers compétences (RMC)
- Les fiches de poste actuellement en vigueur seront révisées et formalisées en 2024, afin d'établir une base solide d'outils RH.

➤ **Passage en instances du nouveau Guide de rémunération des assistants familiaux**

Cette réécriture fait suite à la loi n°2022-140 du 07/02/2022 relative à la protection des enfants, laquelle consacre un titre à l'amélioration de l'exercice du métier d'assistant familial (articles 28 à 31). Cette loi a fait l'objet d'un décret d'application n°2022-1198 du 31 août 2022 relatif à la rémunération des assistants familiaux et à certaines indemnités. Ces différents textes sont eux-mêmes venus modifier le Code l'action sociale et des familles, dans ses articles L423-30, L423-31 et D. 423-23 et D.423-25-2.

La loi du 7 février 2022 prévoit notamment une rémunération garantie correspondant à la durée mentionnée dans le contrat d'accueil. Le montant minimal de la rémunération garantie ne peut être, selon la loi, inférieur au salaire minimum interprofessionnel de croissance mensuel (SMIC).

Cette règle ne s'applique cependant pas aux indemnités. Ainsi, l'employeur verse à l'assistant familial une indemnité pour les accueils non réalisés lorsque le nombre d'enfants qui lui sont confiés est inférieur aux prévisions du contrat du fait de l'employeur. Les indemnités compensatrices d'absence d'enfant dépendent par conséquent du type d'accueil de l'enfant (continu ou d'urgence).

➤ **Régularisation en paie des situations individuelles de l'ensemble des assistants familiaux concernés par les modifications apportées par loi**

Un important travail de régularisation en paie a été mené par la DRH au bénéfice des assistants familiaux suite à la mise en œuvre de la loi de 2022 et de façon rétroactive à compter du 1^{er} septembre 2023 et à l'application du nouveau guide, lequel comprend des dispositions internes plus favorables aux agents.

➤ **Attractivité et fidélisation du CDEF 93**

Poursuite du dispositif de formation à destination des nouveaux arrivants : depuis 2022, la DRH pilote une nouvelle formation conçue par les professionnels du CDEF et destinée à l'intégration des nouveaux arrivants. Son objectif est de mobiliser les ressources disponibles pour mieux les accompagner et leur fournir les outils nécessaires à leur intégration réussie dans leur service et au sein de l'établissement. Cette initiative est capitale et représente un levier fort de la qualité de vie au travail. Elle contribue à assurer la sécurité des nouveaux venus au CDEF93, d'améliorer les conditions d'accueil et de stabiliser les équipes en les équipant dès le début de leur prise de poste. En 2023, 2 formations de 3 jours consécutifs ont été mises en place, la première en mars et la seconde en décembre. Elles ont réuni respectivement 18 agents en mars et 21 agents en décembre 2023 sur des thématiques permettant la connaissance de l'établissement, de ses activités, des droits et obligations du fonctionnaire, des droits en matière de ressources humaines et une découverte de leurs métiers tels qu'exercés au sein de l'établissement.

Afin d'augmenter la visibilité et l'attractivité du CDEF, les offres sont publiées sur la plateforme digitale de recrutement Hellowork, qui permet une multidiffusion instantanée des offres sur divers canaux (France Travail, Indeed, Google Search, Jobijoba, Jobrapido...).

La revalorisation salariale des professionnels faisant-fonction en application des textes relatifs aux métiers de veilleur de nuit, de maître de maison et d'éducateur spécialisé au Ségur ont été édictés courant 2022 concernant le secteur social, l'un instaurant une prime de revalorisation, l'autre un complément de traitement indiciaire (CTI). Une régularisation des situations des agents concernés a été réalisée en 2023.

La revalorisation salariale des ASE et EJE dans le cadre du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR). Comme indiqué dans les perspectives 2023 du bilan d'activité 2022 de la Direction des ressources humaines, les carrières individuelles des ASE et EJE, passant du 1^{er} grade et 2^{ème} grade de leur corps, ont été reconstituées. Les régularisations en paie ont été opérées au cours de l'année 2023 finalisant ainsi le dispositif.

La poursuite de la politique de rémunération des heures supplémentaires. Dans le cadre de la politique de fidélisation du personnel, la Direction a fait le choix, d'une part de donner la possibilité au personnel du CDEF 93 de demander une rémunération des heures supplémentaires en cours d'année lorsque celles-ci dépassent 50 heures, et d'autre part de rémunérer ces dernières en fin d'année de façon automatique. Le plafond mensuel de remboursement a été élevé à 20h en 2023.

Perspectives 2024 :

- Poursuite de la formation à destination des nouveaux arrivants sous un format plus court et adaptées aux métiers. Le format sera également plus participatif et permettra aussi de recueillir des indicateurs d'attractivité et de fidélisation du personnel.
- Réflexion autour de la mise en œuvre d'un parcours d'intégration par métiers dans le cadre du **COPIL QVCT** mis en place fin 2023.

➤ **Projet « Gestion du temps de travail » : élaboration du guide du temps de travail du CDEF 93 et révision des cycles de travail**

Suite la réalisation en 2022 du premier volet de sa politique sur le temps de travail comprenant l'accompagnement de l'équipe d'encadrement dans le domaine de la gestion du temps de travail et des plannings, la DRH a fait le choix pour l'année 2023 de consacrer le second volet de sa politique sur le temps de travail deux actions :

- L'élaboration du guide interne du temps de travail du CDEF 93, à travers un temps de travail proposé sur plusieurs sessions aux encadrants et aux représentants du personnel, accompagné par un cabinet extérieur (Vogler).
- L'élaboration de cycles de travail : la première session a été proposée aux SAUO avec la réalisation de cycles selon les publics accueillis (enfants / adolescents / fratrie) avec pour chacun des groupes de travail proposés d'une part aux professionnels de jour et d'autre part aux professionnels de nuit. Les groupes ont été constitués de représentants des agents concernés par les cycles (éducateurs ou veilleurs), de leurs encadrants (CSE / responsables de pôles) et de la DRH.

Perspectives 2024 :

- Négociation avec les représentants du personnel et passage en instances du Guide du temps de travail du CDEF 93
- Poursuite du travail autour de la réécriture des cycles de travail suite aux arbitrages donnés dans le cadre de l'élaboration du guide du temps de travail du CDEF 93.

➤ **Participation au travail commun avec la DFPL sur le re**

Le travail sur le rebasage budgétaire en lien avec la DAF pour les dépenses en personnel a été finalisé.

Perspectives 2024 :

- Passage en instances des résultats du travail
- Poursuite du travail autour du suivi de la masse salariale

➤ **Le dialogue social**

Des réunions de dialogue social bilatérales avec les organisations syndicales se sont poursuivies tout au long de l'année.

➤ **La qualité de vie et des conditions de travail**

La DRH a mise en place un comité de pilotage (COFIL) QVCT dont la première réunion s'est tenue en décembre 2023 afin de :

- Faire un état des lieux des actions déjà existantes et favorisant l'amélioration continue de la qualité et des conditions de travail
- Construire une démarche QVCT à la fois réaliste et durable. La démarche QVCT devra, tant dans sa communication que dans son déploiement, se distinguer des autres projets de l'établissement.

Aussi, des actions ponctuelles seront également déployées pour contribuer à la qualité de vie au travail, en complément des formations réglementaires relatives à la sécurité incendie, l'exposition à l'amiante et la prévention secourisme :

- Une formation à la communication non violente
- Une formation sur la prévention du découragement professionnel dans l'accompagnement psycho éducatif
- La poursuite des groupes d'analyses de pratiques pour les chef.fes de service
- Un partenariat avec une école d'ostéopathie signé en octobre 2023

Par ailleurs, en lien avec le marché passé sur ce domaine par la DAF, la DRH a mis en œuvre une politique en faveur des agents avec l'ouverture pour ces derniers de droits à titres restaurant.

Perspectives 2024 :

- Poursuite du développement de la politique interne de QVCT via notamment la formation, la communication auprès du personnel sur cette thématique (Trait d'union), la mise en place de tickets repas à destination du personnel.

Les représentants du personnel, ainsi que les agents seront associés à la formalisation des attentes et des actions prioritaires à déployer. Aussi, les pratiques managériales étant un des axes d'amélioration continue d'une démarche QVCT, le plan de développement des compétences de 2024 prévoit de faire un focus plus important sur les pratiques managériales.

Ainsi, 4 sessions de formation sont prévues et obligatoires à destination des encadrants, pour appréhender les transformations managériales de ces dernières années et faire du management un levier de qualité de vie au travail (« Définir et impulser une vision managériale porteuse de sens »).

Parmi les autres actions ponctuelles, sont prévues :

- Une formation « lutte contre les discriminations dans la fonction publique »
- Une formation pour les référents harcèlement, discriminations et agissements sexistes »
- Une formation « identifier les collaborateurs en souffrance psychologique »
- Le renouvellement des groupes d'analyses de pratiques pour les chef.fes de service

Les commissions administratives paritaires locales (CAPL)

Trois commissions se sont tenues pour l'année 2023 dont une organisée suite à un report de séance :

- Le 15 mars 2023 : installation des membres de la CAPL
- Le 29 juin 2023 : rédaction du règlement intérieur de la CAPL (groupe de travail)
- Le 7 décembre 2023 : report de la séance du 28 septembre 2023 pour la validation du règlement intérieur de la CAPL.

Commission d'attribution des sujétions exceptionnelles pour les assistants familiaux

En 2023, la commission d'attribution des sujétions exceptionnelles, interne à l'établissement public, s'est uniquement tenue le 6 juin 2023. Trois dossiers ont été présentés par les assistants familiaux.

Perspectives 2024 :

- Passage du pilotage de la commission d'attribution des sujétions exceptionnelles à la DSPQS.

Les actions marquantes du service formation

Le budget prévisionnel présenté lors de la réalisation du plan de développement des compétences de 2023, était de 321 783,41 €. Ce budget prévisionnel, construit sur la base des cotisations ANFH (2,1% de la masse salariale brute du CDEF au 31/12/2022) a été légèrement dépassé puisque les dépenses constatées au 31 décembre 2023 sont de 222 095,11 € réparties comme suit (frais d'enseignement seuls).

- Etudes promotionnelles : 41 430,41 €
- Formations individuelles 65 693,90 €
- Formations collectives : 43 629,50 €
- Formations transversales : 54 831,30 €
- Colloques : 16 510,00 €

Les formations non réalisées restent principalement le résultat d'annulations à la demande des agents et de façon exceptionnelle, à la demande des organismes de formation. Le budget prévisionnel présenté pour de la réalisation du plan de développement des compétences complémentaire de 2023, était quant à lui de 486 491,35 €.

Cette enveloppe complémentaire continue à financer prioritairement des études promotionnelles (représentant près de la moitié de l'enveloppe, coûts salariaux compris) et des formations collectives (22,85%).

Le travail de la DRH en chiffres

En 2023, l'activité en matière d'écrits du service des ressources humaines se traduit comme suit :

- Production de 46 notes de service
- Emission de 1 823 décisions
- Réception de 3 444 courriers
- Émission de 1 710 courriers.

Congés bonifiés : 9 fonctionnaires ont bénéficié des congés bonifiés pour un total de 279 jours d'absence (1 953 heures).

Arbre de Noël : le service a enregistré 186 agents bénéficiaires pour 321 enfants et un montant global de 16 200 €.

Reclassement, reconnaissance d'un taux d'IPP et bénéficiaires de l'obligation de l'emploi (RQTH) : 23 agents ont été concernés dont 11 bénéficiaires de la reconnaissance de travailleurs handicapés.



AUX RENDEZ-VOUS

RAPPORT
ANNUEL INTÉGRÉ
2023-2024
GROUPE SOGARIS



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



SOMM

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024



Croquis de G. Klimt à l'origine de LOVISTIQUE, la fresque réalisée par C215 à Rungis.

MAIRIE

Introduction 6

CARTE BLANCHE À C2I5	8
INTERVIEW CROISÉE DE FRANÇOIS DAGNAUD ET JONATHAN SEBBANE	10
RETOUR EN IMAGES SUR 2023	12
ORGANISATION ET GOUVERNANCE	14
MISSION ET MÉTRIQUES	16
CARNET ESG	18
VISION STRATÉGIQUE 2016-2025	22

Activités et développements responsables 28

DÉCARBONER LA LOGISTIQUE URBAINE ET L'IMMOBILIER PRODUCTIF	30
RUNGIS : COMMENT TRANSFORMER UN ACTIF DE PLUS DE 50 ANS EN SITE EXEMPLAIRE ?	34
PARTENARIATS, INNOVATION ET EXPÉRIMENTATIONS	36
LES ARDOINES : UN CHANTIER ICONIQUE	40
NOS DÉVELOPPEMENTS EN TEMPS RÉEL	44

Les Palettes Urbaines 50

ÉDITO - Le coworking logistique s'impose	51
DES CHANTIERS DE DÉVELOPPEMENT IMPORTANTS	52

Patrimoine et performances 54

SOGARIS MAINTIENT LE CAP	56
NOTRE PATRIMOINE	58
BILANS FINANCIERS	65
Chiffres clés	65
Comptes consolidés	67
Bilan	68
Trésorerie et endettement	69
Comptes sociaux	72
CARTOGRAPHIE DES RISQUES	73

Annexes 78

FINANCES	80
ESG	84
CORPORATE	84

INTRO DU

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024



INTRODUCTION

Carte **blanche** à

LOVISTIQUE :

le chef-d'œuvre de la galerie à ciel ouvert de Rungis

L'artiste pochoiriste **C215** a signé une fresque monumentale et spectaculaire, visible de jour comme de nuit. Cette 4^e œuvre vient parachèver et illuminer la galerie à ciel ouvert constituée par Sogaris depuis 2017.

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

Quel plus fort paradoxe qu'une étroite onirique en surplomb d'une autoroute, à la proue d'un entrepôt logistique ? C'est ce qui a convaincu Christian Guémy, alias C215, artiste de référence de la scène *street art* française et internationale, de relever le défi d'investir le pignon sud-ouest d'un des plus hauts bâtiments de la plateforme logistique Sogaris de Rungis. Exploité par la société Chronopost, ce bâtiment est extrêmement visible depuis l'autoroute et le tramway, et de fait l'un des spots les plus spectaculaires du Val-de-Marne. La sensibilité et l'humanité qui caractérisent l'œuvre de l'artiste, tout comme son ancrage dans ce territoire (il est originaire de Vitry-sur-Seine), on fait du choix de C215 une évidence pour la réalisation de ce mur artistique.

Visible le jour et la nuit

Baptisée LOVISTIQUE, l'œuvre est inspirée d'un croquis inexploité du peintre autrichien Gustav Klimt. Dès l'origine, C215 l'a imaginée en plusieurs dimensions : d'abord, une fresque traditionnelle peinte à l'été 2022 et visible de jour ; mais aussi une performance additionnelle, projetée la nuit pour un spectacle de lumières onirique et inédit. Celle-ci s'appuie sur le tracé de la fresque originelle pour en réinterpréter totalement l'aspect et la perception, donnant naissance à une véritable œuvre dans l'œuvre.

Réalisée au moyen de la technique dite du *mapping*, popularisée notamment par la Fête des Lumières de Lyon, cette performance lumineuse est visible chaque soir de l'année de 18 h à 2 h du matin.

Cette 4^e fresque parachève le projet de galerie *street art* à ciel ouvert que Sogaris constitue depuis 2017.



Un artiste populaire et engagé

C215 est connu pour son art, populaire et captivant, déployé dans la rue, depuis les grands spignons d'immeuble jusqu'au mobilier urbain : portraits de personnages illustres ou d'anonymes, toujours traités avec la même sensibilité et réalisés au pochoir, dans un style devenu incontournable. Mais Christian Guémy est aussi reconnu pour ses engagements et ses prises de position auprès des pouvoirs publics en faveur des artistes de rue, et de la commande publique comme privée. Cette dimension a d'ailleurs été l'un des éléments déterminants dans le choix de Sogaris. C215 a notamment été l'un des rares artistes à pouvoir se rendre en Ukraine pour porter son soutien par l'art directement sur les ruines des bâtiments détruits par le conflit. Il est aujourd'hui Peintre officiel des Armées, Chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres, Chevalier de l'ordre national du Mérite et a également reçu de nombreuses autres distinctions officielles.

DÉCOUVREZ
LOVISTIQUE EN
IMAGES AVEC LES
COMMENTAIRES
DE C215.



INTERVIEW CROISÉE

“ AVEC PRUDENCE ET CONVICTION ”

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

2023 a vu le secteur de l'immobilier d'entreprise secoué par les crises de l'énergie, de l'approvisionnement mondial et de relèvement des taux. Dans ce moment de fragilité générale, comment a réagi le secteur de la logistique ?

François Dagnaud : L'activité immobilière n'est pas un marché hors sol mais reste étroitement connectée à l'économie réelle et à notre vie quotidienne. Si certains ont pu l'oublier, l'époque se charge de nous le rappeler. La logistique souffre aussi – bien entendu – mais le contexte a changé : il y a indéniablement une prise de conscience nouvelle du caractère essentiel de la logistique urbaine pour le fonctionnement de nos villes. Nombre de métropoles en France travaillent ainsi à mieux organiser les flux sur leurs territoires et à accélérer leur décarbonation. Et ce, dans un contexte d'évolution des normes environnementales avec la perspective prochaine des Zones à Faible Émissions et la mise en place du Zéro Artificialisation Nette.

Jonathan Sebbane : 2023 reste en effet une année difficile pour l'ensemble de l'industrie immobilière qui doit faire face à une double crise : de structure d'une part, avec la transformation de nos usages (travail, logement, consommation) ; de conjonction d'autre part, du fait notamment de la remontée rapide des taux d'intérêt. Comme l'a indiqué François Dagnaud, la logistique n'échappe pas à ce constat : après plusieurs années très dynamiques, les investissements ont chuté de moitié et la demande placée s'est réduite de 20 %, par rapport à la moyenne quinquennale.

Ce qui distingue la logistique urbaine dans ce contexte – et cela s'est encore démontré l'année passée – c'est en revanche une dynamique de développement et d'innovation qui reste soutenue, portée par la transformation des besoins des utilisateurs et de l'évolution des pratiques des développeurs/ investisseurs : plus de verticalité, plus de mixité et plus de qualité.

Comment Sogaris a-t-elle traversé cette année 2023 ?

JS : Avec prudence et conviction. Prudence d'une part, car nous avons fait beaucoup d'efforts pour atteindre nos résultats et les équipes ont à ce titre réalisé un travail de grande qualité, je veux ici les en remercier : notre EBITDA



François Dagnaud

Président du conseil d'administration

– et j'inclus l'activité de notre filiale Les Palettes Urbaines – est en ligne avec nos prévisions; et la valeur du patrimoine n'a diminué que de 2,8 %, ce qui démontre la qualité de nos bâtiments et de nos emplacements. Sogaris se développe ainsi sur des fondamentaux solides : la stratégie engagée en 2016 – souveraineté logistique, déploiement du réseau, modernisation de notre patrimoine – porte clairement ses fruits aujourd'hui. Avec conviction et détermination ensuite car nous avons poursuivi nos efforts en matière de politique ESG, en dépit du contexte : le lancement d'un vaste plan de solarisation de nos toitures et l'investissement en faveur de l'ESG sur notre patrimoine en témoignent. C'est dans ces moments difficiles qu'il faut savoir tenir sur l'essentiel et nous l'avons montré. Notre évaluation extrafinancière, réalisée cette année par Ethifinance, va nous aider à améliorer encore notre trajectoire dans les années à venir.

FD : Soulignons que 2023 aura été l'année de la livraison de l'hôtel logistique des Ardoines, à Vitry-sur-Seine. 26 mois seulement après la pose de la première pierre, cet immeuble de nouvelle génération et de près de 35 000 m² a été réceptionné dans les temps, en étant largement précommercialisé. C'est une vraie satisfaction, qui tient autant au savoir-faire de nos partenaires qu'au travail remarquable de toutes les équipes du Groupe Sogaris impliquées dans le projet. Ce site était l'un des plus attendus de l'année dans le Grand Paris ; il est clairement le symbole de la métropole productive et durable que nous construisons au quotidien.

Son achèvement intervient d'ailleurs l'année de l'adoption de notre Plan Climat, qui cristallise l'ambitieux objectif de réduire de 50 % nos émissions carbone d'ici 2030 : il vient plus que jamais donner corps à la nécessité de réimplanter la logistique urbaine



Jonathan Sebbane

Directeur général

en ville pour réduire les nuisances et les émissions carbone que génère aujourd'hui la circulation des marchandises.

Et comment regardez-vous l'avenir désormais ?

FD : 2023 a été une année-charnière qui a engagé notre Groupe dans une transition entre le cycle de développement lancé en 2016 et un nouveau chapitre à écrire. À l'heure des premiers bilans, ce qui frappe, c'est la pertinence de la vision déployée depuis 2016 jusqu'à aujourd'hui et qui a largement fait école. En récit comme en métrique, Sogaris est à l'heure de son propre rendez-vous.

JS : En 2023, nous avons réduit notre endettement brut pour préparer l'avenir sur les meilleures bases. Après les hôtels logistiques de Chapelle et des Ardoines, à Vitry-sur-Seine, les projets du Port d'Austerlitz ou de l'Ecoparc de Bobigny incarnent un nouvel horizon. À cela s'ajoute aujourd'hui le besoin de revisiter nos plateformes les plus anciennes – je pense à Rungis notamment – pour les faire entrer dans une nouvelle ère, en phase avec les besoins nouveaux de nos clients.

2023

RETOUR EN

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024



© Portion Médicative

IMAGES



- 1 Révélation du projet Les Amarres au MIPIM
- 2 Révélation du mapping sur la fresque de C215 à Rungis
- 3 Mise en service du hub de charge rapide à Rungis
- 4 *Learning expedition* sur le canal de l'Ourcq

- 5 Fin des travaux de l'Immeuble inversé
- 6 Deux nouveaux bâtiments construits à Créteil
- 7 Réception de l'Hôtel logistique des Ardoines à Vitry-sur-Seine



Organisation et gouvernance

Gouvernance

Le conseil d'administration

L'empreinte des territoires et la vision de long terme

La composition du Conseil d'administration de Sogaris continue de refléter la diversité des territoires du Grand Paris (70 %) et conforte la place accordée aux investisseurs institutionnels de long terme (30 %).

Liste des administrateurs au 31/12/2023

M. François Dagnaud

Président,
Maire du 19^e arrondissement de Paris

M^{me} Audrey Pulvar
Conseillère de Paris

M^{me} Alice Timsit
Conseillère de Paris

M^{me} Halima Jemni
Conseillère de Paris

M^{me} Raphaëlle Primet
Conseillère de Paris

M. François-Marie Didier
Conseiller de Paris

M^{me} Nathalie Leandri
Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine

M^{me} Véronique Bergerol
Conseillère départementale
des Hauts-de-Seine

M. Denis Larghero
Conseiller départemental
des Hauts-de-Seine

M. Corentin Duprey
Vice-Président du Conseil
départemental
de Seine-Saint-Denis

M. Hervé Gicquel
Conseiller départemental
du Val-de-Marne

M^{me} Bérénice Bouculat
Directrice territoriale de la Banque
des Territoires (Paris)

M^{me} Najoua Benfella
Directrice régionale adjointe
de la Banque des Territoires
(Île-de-France)

M. Bertrand Pardijon
Directeur Investissements et Prêts à
la Caisse des Dépôts et Consignation

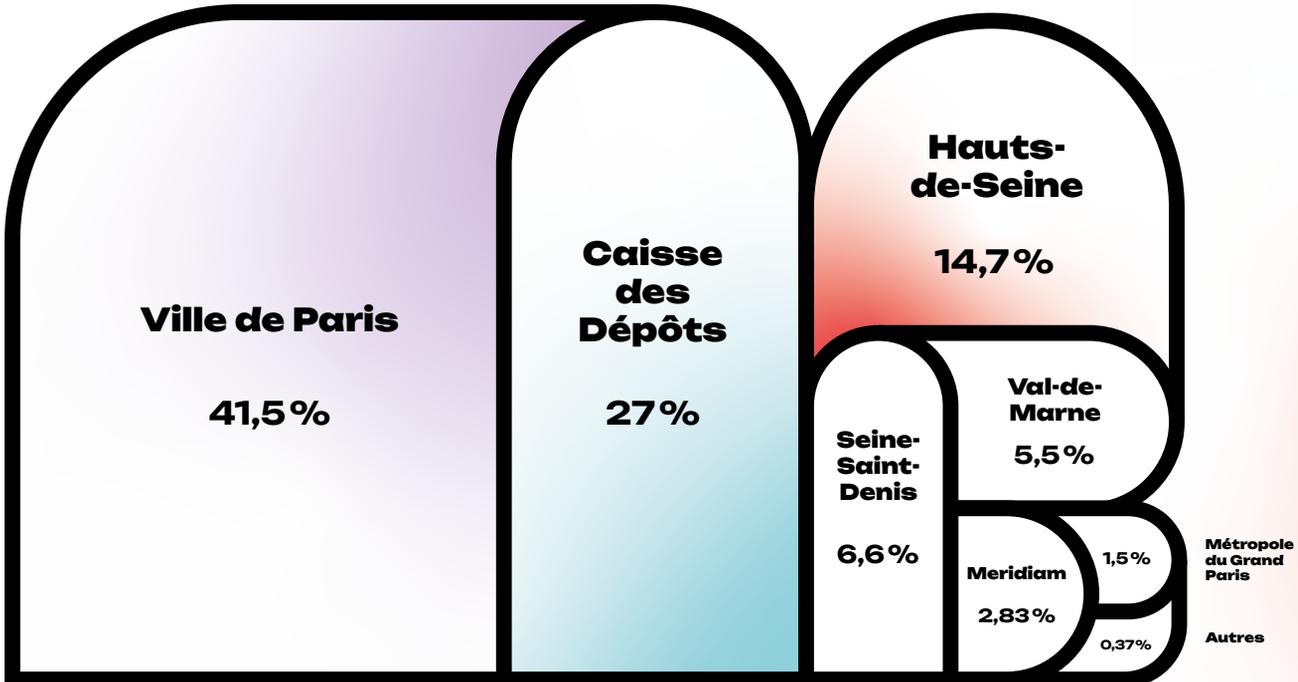
M. Richard Curnier
Directeur régional de la Banque
des Territoires (Île-de-France)

M. Jean-Michel Genestier
Conseiller métropolitain

M. Olivier Noblecourt
Directeur Investissement local
Durable de Meridiam

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

Structure actionnariale du Groupe



Le comité de direction

Un management opérationnel toujours paritaire

Après une année 2022 de restructuration, marquée par la création d'un comité exécutif et une vague de promotions internes au sein du comité directeur, 2023 a été le premier exercice en rythme de croisière pour l'équipe managériale de Sogaris. La féminisation y reste importante, avec 9 femmes en son sein pour 7 hommes.



Comité exécutif

Jonathan Sebbane
Directeur général

Guillaume Aubert
Directeur général adjoint

Guillemette Karpelès
Directrice exécutive du Pôle Développements Stratégiques, Projets et Maîtrise d'ouvrage

Frédéric Schmidt
Directeur exécutif du pôle Investissements, Property Management, Asset Management, Relation Client



Services et Directions transversales

Juliette Berthon
Directrice RSE et Innovation

Gabin Jouquan
Responsable du service de la communication

Pôle DSPM*

Inès Balligand
Directrice du Développement

Honorine Fanelli
Directrice de la Maîtrise d'ouvrage

Roxane Auroy
Directrice adjointe de la Maîtrise d'ouvrage

Pôle IPARC*

Aurélie Suquet
Directrice Asset Management et Investissements

Olivier Martin
Directeur du Property Management

* Développements stratégiques, projets et maîtrise d'ouvrage.

** Investissements, property management, asset management et relation client.



Pôle Secrétariat Général

Guillaume Vercoustre
Directeur Financier

Amandine Bonnion
Directrice financière adjointe

Patricia Lanusse
Directrice Juridique et Assurances

Guillaume Barreau
Directeur du Contrôle interne, de l'Audit et de la Digitalisation

Ivan Lepoutre
Directeur adjoint du Système d'Information

Jennifer De Mourra
Responsable du service des Ressources humaines et de l'Environnement de travail

Mission et Métriques

Valeur ajoutée...

Mission, conviction et stratégie pour la ville durable

Foncière historique et pionnier de l'immobilier dédié à la logistique urbaine, le Groupe Sogaris poursuit une mission majeure : réduire l'impact des flux de marchandises en ville en rendant possible la décarbonation des opérations de distribution. Avec la conviction que cet objectif passe par le retour de la logistique en ville, l'entreprise mise sur le développement d'un réseau immobilier inédit, dédié aux activités productives et aux mobilités des marchandises. Ce dernier est conçu pour les territoires hyperdenses en transition vers la décarbonation, à commencer par celui de la métropole du Grand Paris.

Le Groupe agit directement sur l'offre immobilière disponible sur le marché, en actionnant tous les leviers du développement de son patrimoine : acquisitions, rénovations, conception et construction d'immeubles neufs, partenariats opérationnels.

Sogaris est ainsi à l'origine de nouveaux modèles immobiliers qui font aujourd'hui école : l'hôtel logistique et l'espace urbain de distribution, dont les fonctions et les usages concourent à l'acceptation des nouvelles activités productives au cœur des villes.

La proposition de valeurs de Sogaris en quelques chiffres

Patrimoine



- × **833 200 m²** de sites logistiques dont **670 200** en Île-de-France
- × **40 500 m²** de surfaces foncières maîtrisées et en cours de développement
- × **1 186,2 M€** : Valeur du patrimoine (-2,1 %)
- × **22** sites en exploitation, composés de **64** bâtiments

Performances extrafinancières



- × **57/100** : rating ESG mesuré par Ethifinance
- × **16 %** de diminution de l'intensité carbone sur le patrimoine entre 2022 et 2023
- × **100 %** d'énergies consommées d'origine renouvelable (contrats sous maîtrise Sogaris)
- × **3 000 m²** mis à disposition d'associations ou acteurs de l'ESS
- × **9** sites ou projets inscrits dans une démarche environnementale

Ressources financières



- × **88,2 M€** : Chiffre d'affaires (+15 %)
- × **34,8 M€** : EBITDA (+1,8 %)
- × **98 M€** investis

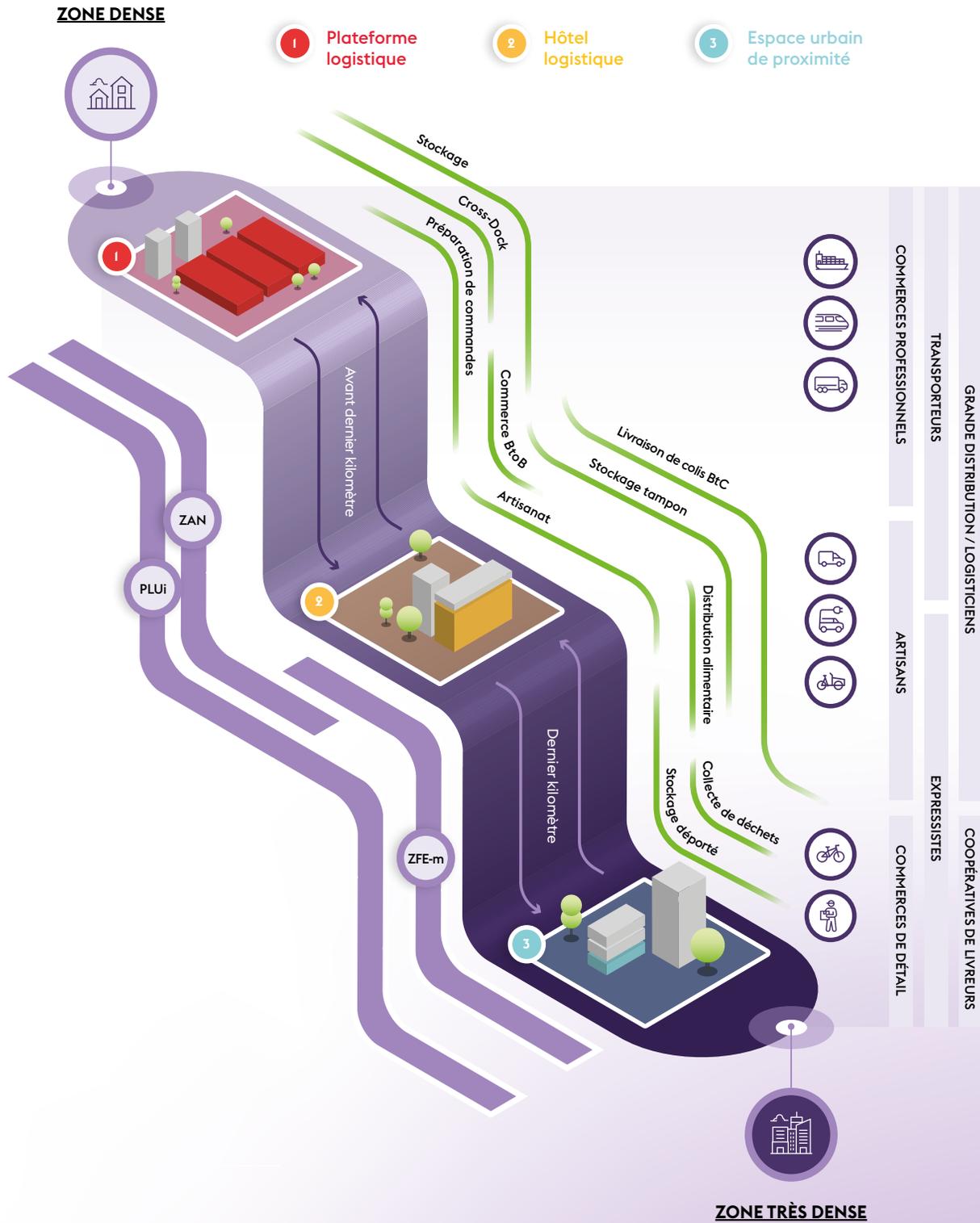
Ressources humaines



- × **85** collaborateurs au sein du Groupe, dont 11 pour Les Palettes Urbaines (filiale)
- × **14** recrutements
- × **99/100** : index Egapro
- × **2 077h** de formation



... & Modèle immobilier



Carnet **ESG**

ESG : la performance extrafinancière au rendez-vous

Plan Climat : engager notre écosystème vers nos objectifs ESG

Foncière historique et pionnier de l'immobilier de logistique urbaine, Sogaris se revendique comme la première entreprise de son secteur à avoir fait de la réduction de l'impact des flux du dernier kilomètre sa principale mission. Depuis 2020, le Groupe a renforcé et formalisé ses ambitions au travers d'une politique RSE d'envergure et a concrétisé en 2023 sa vision et sa stratégie pour faire de la participation à l'effort collectif de lutte contre le changement climatique et de maîtrise des défis environnementaux la pierre angulaire de son action, avec l'adoption de son Plan Climat.

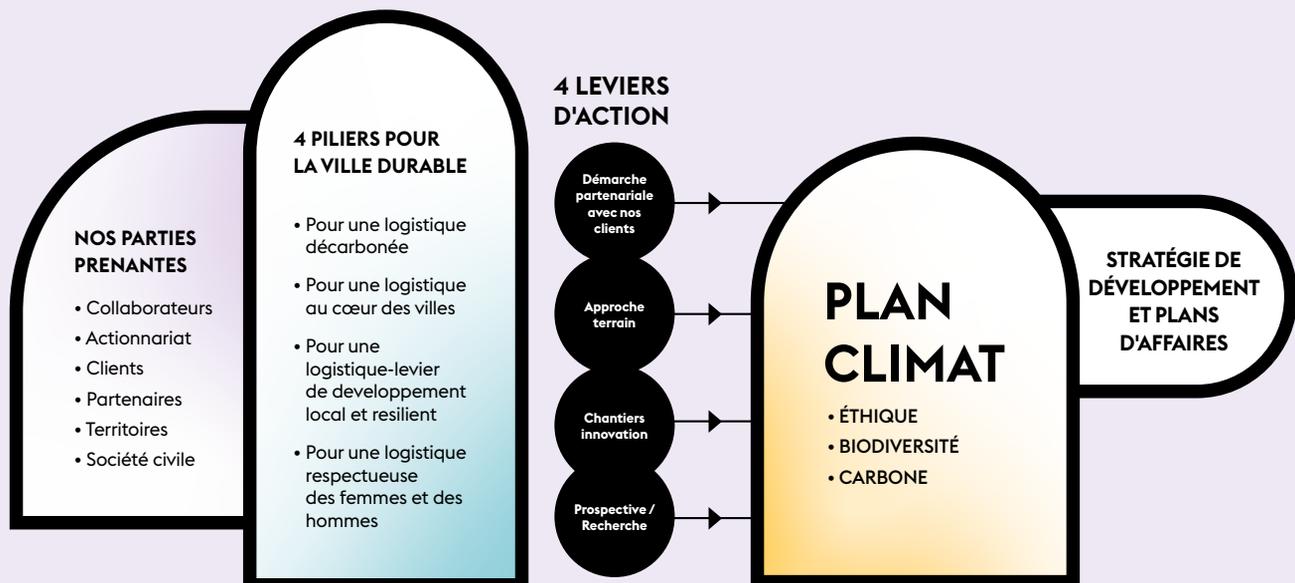
Relevant à la fois d'une synthèse de ses contributions – et de celles de son écosystème – à la lutte collective contre le dérèglement climatique, et d'une philosophie d'action ancrée dans le concret pour y parvenir, le Plan Climat

devient la principale matrice structurant la stratégie de développement du Groupe, ainsi que ses déclinaisons opérationnelles. Il s'adresse en premier lieu aux parties prenantes immédiates de Sogaris, à ses actionnaires (publics comme privés), ses clients, et, de manière générale, à l'ensemble de l'écosystème de la fabrique de la ville.

Avec ce document de référence, le Groupe trace une trajectoire vers l'atteinte de plusieurs objectifs majeurs en matière de décarbonation de l'activité logistique – qu'ils soient réglementaires (et liés notamment aux obligations du décret tertiaire) ou volontaires – et propose une stratégie résolument ancrée dans l'action, le terrain, l'innovation et l'approche partenariale.

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

Politique RSE



TÉMOIGNAGE

**Alice Timsit**

Présidente de la Coopérative
Carbone Paris & Métropole du
Grand Paris, Administratrice de Sogaris

Les objectifs prioritaires de Sogaris pour 2030 et 2050

2030

→ **Réduction de 50 %**
des émissions carbone
de son patrimoine (mesurée
en évolution de son intensité
carbone)

→ **Réduction de 40 %**
des consommations
énergétiques

2050

→ **Contribution à la limitation
du réchauffement climatique
à +1,5° C**

« Décarboner la logistique
urbaine, la repenser pour
une meilleure qualité de
vie et apaiser les villes, en
faire un levier de
développement
économique local et
pérenne : l'action de
Sogaris est précieuse et sa
présence au sein de la
Coopérative Carbone
Paris & Métropole du
Grand Paris constitue un
atout pour la transition
écologique du bassin
parisien et francilien. »

Carnet **ESG**

2023, année de confirmation des performances extrafinancières du Groupe

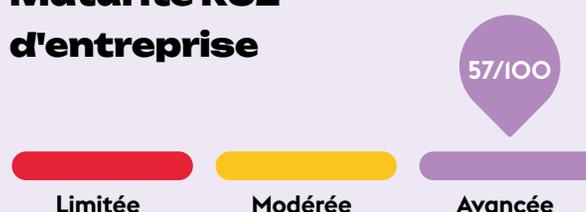


Sogaris s'est engagée dès 2021 dans une démarche de notation extrafinancière volontaire. Cette notation répond à plusieurs enjeux forts pour le Groupe : animer et consolider notre politique RSE ; évaluer notre positionnement vis-à-vis des bonnes pratiques du marché, et anticiper les évolutions en matière de réglementation ; éclairer notre positionnement commercial ; et enfin, outiller notre politique de financement durable. Ces exercices annuels d'évaluation et de transparence ont permis de mettre en avant un niveau de maturité solide de la stratégie ESG de Sogaris, qui la positionne comme l'une des entreprises les plus performantes du secteur immobilier.

En 2023, cette démarche d'évaluation a été renouvelée avec la mise en place d'un rating ESG plus englobant et qualifiant que les sourcings précédemment réalisés, et plus en adéquation avec le profil de Sogaris. Les résultats de cette évaluation permettent de confirmer un niveau de maturité globale avancée. La notation obtenue de 57/100 est assortie d'une analyse qui met en exergue que le pilotage RSE de Sogaris, fort d'ambitions bien formalisées et d'actions d'ores et de moyens d'ores et déjà déployés, doit continuer à monter en puissance en termes de mesure et de suivi de la performance ESG, tant sur le périmètre d'activités du Groupe que celui de ses parties prenantes externes.

Thématique	Note 2023	Niveau de maturité
Gouvernance	49	Modéré +
Capital humain	66	Avancé +
Environnement	47	Modéré +
Parties prenantes externes	66	Avancé +

Maturité RSE d'entreprise



UNE NOUVELLE MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

Une précédente évaluation ESG avait été réalisée par Moody's selon une méthode de notation standard par algorithme : le scoring. Celle-ci évaluait les performances extrafinancières du Groupe Sogaris à 58 sur 100 pour l'année 2022.

Pour l'exercice 2023, Sogaris a engagé un nouveau partenariat avec Ethifinance. Cette société de notation et de conseil est spécialisée dans l'évaluation des petites et moyennes entreprises. Elle déploie donc une évaluation plus adaptée aux activités de Sogaris. Sa méthodologie déploie un référentiel d'évaluation fondé sur la norme ISO 26000, les nouveaux indicateurs européens standards (European Sustainability Reporting Standards) issus de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), et est ajustée aux enjeux spécifiques de Sogaris et de son secteur d'activité.

Sur le fond, cette méthode d'évaluation, dans un contexte de renforcement des réglementations européennes en matière de développement durable, est marquée par une évolution significative des domaines d'action évalués sur la thématique Environnement, couvrant désormais tant les enjeux relatifs au changement climatique, à la biodiversité, aux ressources en eau et aux pollutions, que de l'économie circulaire, de la consommation de matières et de la gestion des déchets. L'abandon d'un référentiel d'analyse corporate peu adapté au modèle PME et SEM, et aux spécificités françaises, a également permis de mieux adapter l'analyse tant en matière de gouvernance que de capital humain.

Sur la forme, une notation qualifiée de type rating ESG (notation sur opinion) permet de cibler l'évaluation sur l'analyse des forces et des axes d'amélioration du Groupe.

Vision stratégique 2016-2025

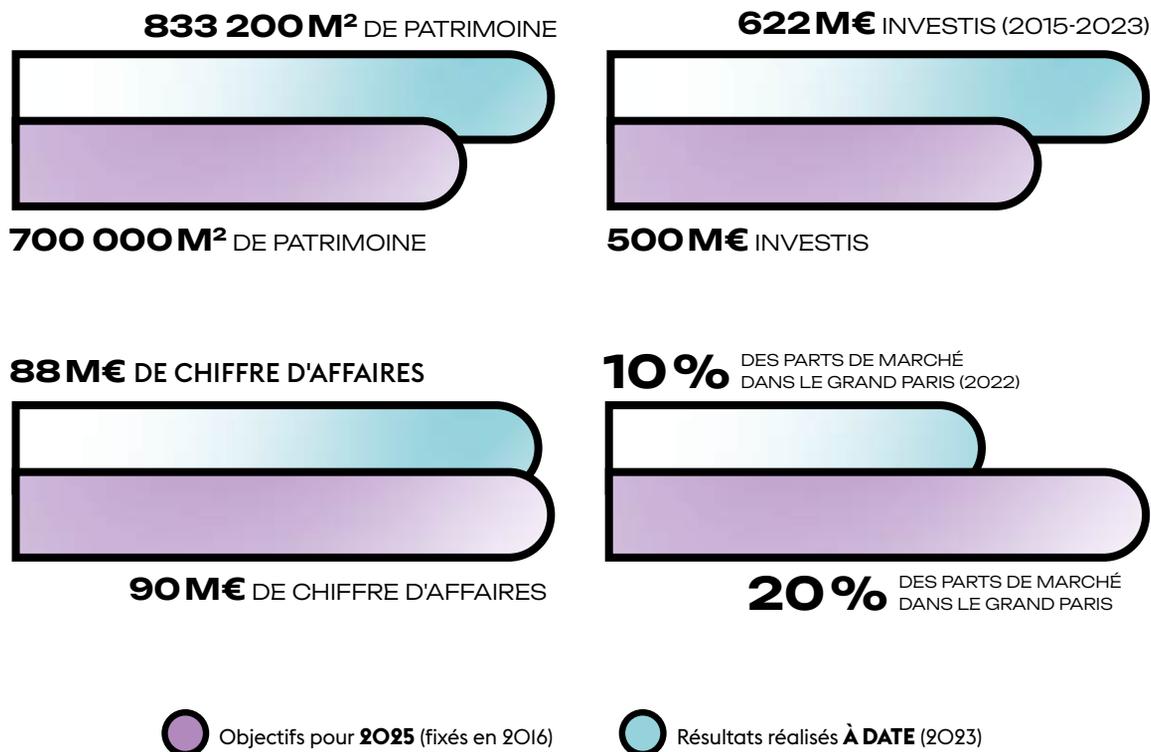


La logistique pour décarboner la ville : une vision qui a fait école

Len 2016, renforcée par le processus d'apport en pleine propriété de la plateforme de Rungis, Sogaris amorçait un virage stratégique majeur, faisant de la logistique urbaine son axe prioritaire, et remplaçant le Grand Paris comme territoire de développement. Esprit pionnier, le Groupe annonçait ainsi, à rebours des standards du secteur, le retour de la logistique et des entrepôts en ville, porté par une nouvelle génération d'immeubles productifs et la montée en puissance des enjeux climatiques et environnementaux.

Parallèlement à cette vision stratégique, le Groupe faisait le pari d'un plan d'affaires à 10 ans, soutenu par des investissements massifs, avec l'objectif de renforcer sa position sur le marché de l'immobilier logistique grand parisien. L'hôtel logistique de Chapelle International, programmé dès le début de la décennie 2010, incarne le repositionnement de Sogaris et l'avènement de la logistique urbaine comme outil au service de la décarbonation des flux en ville.

2016 vs 2023 : des objectifs (déjà) atteints ou dépassés



De marché de niche à valeur-refuge

Au-delà de ces quelques données d'activité du Groupe, c'est bien l'adoption de la logistique urbaine et de ses nouveaux standards par l'ensemble des acteurs du secteur qui retient l'attention. De marché de niche à valeur-refuge après la crise sanitaire, de concept pionnier aux nouvelles générations de documents d'urbanisme et d'aménagement, des faubourgs à l'hypercentre des métropoles, la logistique urbaine et son volet immobilier sont devenus l'un des traceurs majeurs de la fabrique de la ville durable.

En termes d'investissement, le marché est passé, entre 2016 et 2022, de 1 688 à 5 Md€ investis, avec un record atteint en 2021 de près de 5,38 Md€. Contrairement à d'autres classes d'actifs de référence, comme le bureau et le commerce, l'immobilier logistique a mieux résisté à la contraction des taux bancaires et constitue désormais l'un des segments les plus attractifs, malgré un recul fort enregistré en 2023 (à peine 2 Md€).

Cette trajectoire a aussi généré des effets-rebonds, encore impensables en 2016. L'irruption des *dark stores* (et leur reflux tout aussi rapide) entre 2020 et 2022, témoigne d'une dynamique de demande extrêmement puissante et protéiforme, à laquelle les acteurs de la distribution urbaine et les pouvoirs publics ont été contraints de s'adapter vite.

À l'approche de 2025, les hôtels logistiques et espaces urbains de distribution sont devenus des classes d'actifs reconnues et dupliquées par les acteurs majeurs du marché, foncières et promoteurs; les formes immobilières se sont converties aux nouveaux standards de la sobriété foncière du ZAN, avec des entrepôts à étages; enfin, les usages tendent partout à s'hybrider, en mutualisant au sein de mêmes immeubles activités de flux, activités industrielles, production d'énergie, etc.

Vision stratégique 2016-2025

Premier bilan

3 questions à...

QUELLE EST VOTRE DÉFINITION DE LA VILLE DURABLE ET PRODUCTIVE?

Il est nécessaire qu'elle le soit ou qu'elle s'évertue à l'être au maximum compte tenu des dérèglements climatiques et enjeux de résilience qui concernent tous les acteurs du territoire.

La ville durable et productive est avant tout une ville mixte et sobre, où s'équilibrent logements, espaces verts et publics de qualité, et activités économiques, avec une organisation des flux qui permet les circuits courts et réduit les émissions carbone. Il y a aussi un enjeu à recréer de l'emploi localement pour réduire les mouvements pendulaires et offrir des perspectives aux habitants et habitantes, et notamment les plus jeunes.

La ville productive doit encourager l'économie circulaire et à terme l'économie symbiotique, concept théorisé par Isabelle Delannoy, pour conjuguer activités économiques et régénération de nos écosystèmes et de nos ressources, en partenariat avec les autres territoires.

QUELLE PLACE OCCUPENT LA LOGISTIQUE URBAINE ET LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES SUR LE TERRITOIRE D'EST ENSEMBLE?

Les transformations économiques passées et la pression foncière actuelle ont fragilisé une économie productive implantée historiquement en petite couronne. Pour développer une économie au service de la transition sociale et écologique, Est Ensemble a à cœur de protéger ses espaces productifs urbains et durables.

Les activités logistiques sont présentes, notamment au bord du canal e l'Ourcq (Pantin Logistique, plateforme ferroviaire à Noisy-le-Sec) et de l'autoroute A3. Elles sont nécessaires au bon fonctionnement des activités productives et commerçantes du territoire. Elles sont au service des habitant.es de nos villes. Il est donc important de s'engager sur ce secteur pour réduire ses impacts, prévoir son intégration urbaine et favoriser sa mise au service d'une économie de la transition et de l'innovation. Sur Est Ensemble, nous souhaitons notamment développer des projets favorisant le report modal vers la cyclologistique ou le fret fluvial *via* le canal de l'Ourcq.



Julie Lefebvre

Vice-Présidente d'Est Ensemble

EST ENSEMBLE ET SOGARIS SONT PARTENAIRES DEPUIS 2019 : QUEL BILAN PEUT-ON TIRER DE CETTE COLLABORATION?

Le partenariat entre Sogaris et Est Ensemble permet de mieux nous saisir des enjeux et problématiques liés à la logistique urbaine en l'orientant vers les besoins des acteurs du territoire et en menant des actions de pédagogie envers les élus et services du territoire.

Cela s'est traduit par l'évolution de notre convention de partenariat pour préciser les besoins de notre tissu économique, composé de TPE et PME essentiellement, et des visites de sites logistiques portés par Sogaris (des visites de l'espace urbain de distribution P4, de l'hôtel logistique de Chapelle International, du futur projet « Les Amarres » ont été organisées sous la précédente convention), ou la réalisation de l'étude de potentiel sur des sites identifiés (étude d'opportunité réalisée sur Bobigny, Montreuil et Bondy).

De manière opérationnelle, nous portons avec Sogaris un ambitieux projet d'hôtel logistique à Bobigny issue d'une étude d'opportunité de la première convention. Cet équipement accueille une ressource du BTP, des surfaces productives et des espaces logistiques, en lien avec l'élaboration d'une infrastructure fluviale publique.



Franck Poizat

Directeur associé Pôle Industriel France
de BNP Real Estate

QUELLES SONT LES TENDANCES QUI ONT TRAVERSÉ LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER PRODUCTIF CES 10 DERNIÈRES ANNÉES ?

On y a observé tout d'abord une forme de raréfaction de l'offre disponible. Celle-ci a suivi une tendance générale à la baisse depuis 2020 pour atteindre un taux de vacance à un peu plus de 3,20 % au 1^{er} trimestre 2024 et atteint des niveaux historiquement bas sur des marchés comme Lyon, Marseille, Bordeaux ou encore Rennes.

Les difficultés pour trouver du foncier pouvant accueillir l'immobilier logistique se sont accrues ces dernières années. Ce phénomène devrait s'accroître avec la mise en place de la ZAN. Parallèlement, nous avons été témoins d'une forte tendance à la hausse des valeurs locatives (+20 % depuis 3 ans), liée au taux de vacance historiquement bas ainsi qu'à une hausse des coûts de construction sur les développements.

Dans ce contexte, le fort attrait des investisseurs pour la classe d'actif logistique s'est confirmé. La part de la logistique dans le volume global investi en immobilier d'entreprise atteint 18 % au 1^{er} trimestre 2024 contre 5 à 6 % il y a une décennie.

LE CYCLE DE CRISE OUVERT EN 2023 MENACE-T-IL CES DYNAMIQUES ?

Le contexte économique actuel a naturellement un impact sur les nouveaux projets. Le niveau de chantiers en cours a baissé de moitié depuis la fin 2023 pour s'établir à 500 000 m². La fin du développement en blanc est une réalité. En conséquence, les valeurs locatives se sont stabilisées depuis le début de l'année 2024.

Pour autant, et malgré un net ralentissement des volumes investis en 2023 comme en 2022 – avec un fort repricing sur ces deux exercices –, nous vivons désormais une reprise du marché au 2^e trimestre 2024. Les investisseurs aux profils value add et core + on en effet retrouvé une forme d'appétit, et nous devrions bénéficier d'une prochaine première baisse des taux directeurs de la BCE. Affaire à suivre.

SUR QUELS ATOUTS UN ACTEUR COMME SOGARIS PEUT-IL S'APPUYER POUR ABORDER LA PROCHAINE DÉCENNIE ?

Les acteurs comme Sogaris subissent eux aussi les effets de ce cycle compliqué mais peuvent s'appuyer sur des atouts réels, et font en cela mieux que résister. Les très bonnes implantations sur des zones stratégiques de la dorsale (notamment l'Île-de-France et Lyon), associée des microlocalisations de grande qualité, qui répondent aux vrais besoins des acteurs du dernier kilomètre, sont plus que jamais des arguments sur lesquels s'appuyer pour traverser la zone de turbulence. De plus, certains actifs du Groupe (multimodaux, ou en étages) commencent à poser les normes et les standards du marché de demain. Cela n'a pas de prix.

Vision stratégique 2016-2025

Retour d'expérience :

Chapelle International, le premier hôtel logistique métropolitain

Juin 2018 : l'écosystème de l'immobilier et des transports est au rendez-vous de l'inauguration d'un des projets les plus attendus, l'hôtel logistique de Chapelle International.

Les origines du projet remontent au début de la décennie 2010, lorsque la SNCF, en accord avec la ville de Paris, la région et l'État, décide de la création d'une ZAC à la porte de La Chapelle, sur une emprise ferroviaire historique. En plus de la construction d'un écoquartier – dont l'aménagement a été réalisé par Espaces Ferroviaires – le programme de la ZAC comprend la création d'un site de logistique urbaine, embranché au réseau ferré et capable d'accueillir une activité de fret intramuros.

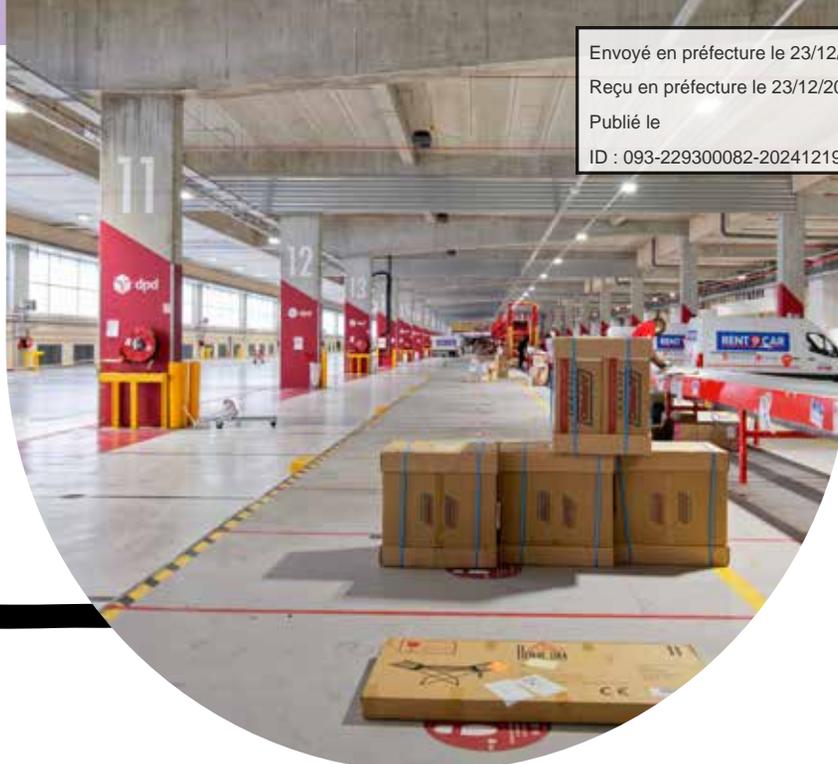
Ce bâtiment d'un genre alors nouveau concentre des innovations dont certaines ont depuis fait école : mixité des usages sur un socle logistique, internalisation des opérations logistiques avec des quais de déchargement intérieurs, ferme urbaine équipée de plusieurs serres et de bandes de pleine terre en toiture, une architecture domestique à contre-courant de la forme traditionnelle des entrepôts, et bien entendu une infrastructure de fret ferroviaire, le tout dans un immeuble de 41 500 m² implanté entre le réseau ferré le plus dense d'Europe et un tout nouveau quartier d'habitation.

Un site plébiscité

Cinq ans après sa livraison, l'hôtel logistique de Chapelle International s'est imposé dans le paysage urbain du nord de Paris. Malgré l'absence à date d'exploitation ferroviaire, il participe déjà à l'effort collectif de réduction des émissions de GES générées par le transport de marchandises grâce à la messagerie de colis DPD, qui opère ses livraisons en véhicules propres (sur au moins 17 arrondissements parisiens). Ecoconçu, l'hôtel logistique alimente le réseau de chaleur collectif par la récupération de la chaleur fatale du *data center*, et permet ainsi de réduire les consommations énergétiques à l'échelle du quartier.

Enfin, le concept même d'hôtel logistique intégré à la ville, capable de faire harmonieusement cohabiter fonctions productives et logement par l'apport de nouveaux services et par une démarche architecturale de haute qualité, est en soi une façon concrète de contribuer à la ville durable. Le site attire de nombreux visiteurs, ingénieurs, architectes, urbanistes, transporteurs, élus et même riverains, curieux de comprendre le fonctionnement d'un site urbain aux usages hybrides. En 2023, il a même été plébiscité par le panel citoyen consulté par la ville de Paris dans le cadre de la préfiguration de l'élaboration du PLU Bioclimatique.





Une infrastructure de fret ferroviaire construite pour l'avenir

L'une des vocations de l'hôtel logistique de Chapelle International est de réactiver une activité de fret ferroviaire urbain, afin de contribuer à la décarbonation des flux logistiques dans Paris, dans un contexte de montée en puissance de la Zones à Faible Émissions métropolitaine. Sogaris s'est positionnée pour briser le cercle vicieux consistant à attendre une demande suffisante de trafic ferroviaire pour bâtir un terminal, et à attendre l'existence d'un terminal pour exprimer une demande de trafic ferroviaire. De fait, Sogaris a pris ses responsabilités pour bâtir le premier terminal ferroviaire urbain couvert d'Europe : une infrastructure de 360 m de long, équipées de ponts roulants, avec une capacité à traiter jusqu'à 240 caisses urbaines par jour.

Cet équipement a été conçu pour préserver la capacité du site à accompagner la remontée en puissance du fret ferroviaire dans le Grand Paris. Le report modal vers le fer est en effet un enjeu central de la décarbonation du transport de marchandises, même s'il ne représente en 2023 que 11 % du marché français (en t/km). C'est presque le double en Allemagne et le triple en Suisse ou en Autriche.

Modulable et réversible, ce terminal a la capacité d'accueillir différents usages avant son exploitation à terme par le train, notamment sur un mode routier décarboné. Avec Chapelle International, Sogaris et ses partenaires investisseurs – La Poste Immobilier et Haropa Port – jouent donc leur rôle d'acteurs de long terme, pleinement conscients des enjeux stratégiques liés à la réactivation d'une infrastructure embranchée, sûrs de l'intérêt des acteurs du transport combiné et des chargeurs pour les alternatives au fret routier et surtout convaincus de l'importance du fret dans la lutte contre le dérèglement climatique.



1

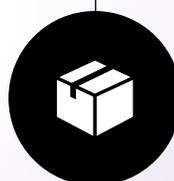
MIPIM AWARD REMPORTÉ



+ de

500

VISITES



+ de

13 M

DE COLIS EN TRANSIT



+ 140 000

TOURNÉES DE LIVRAISONS

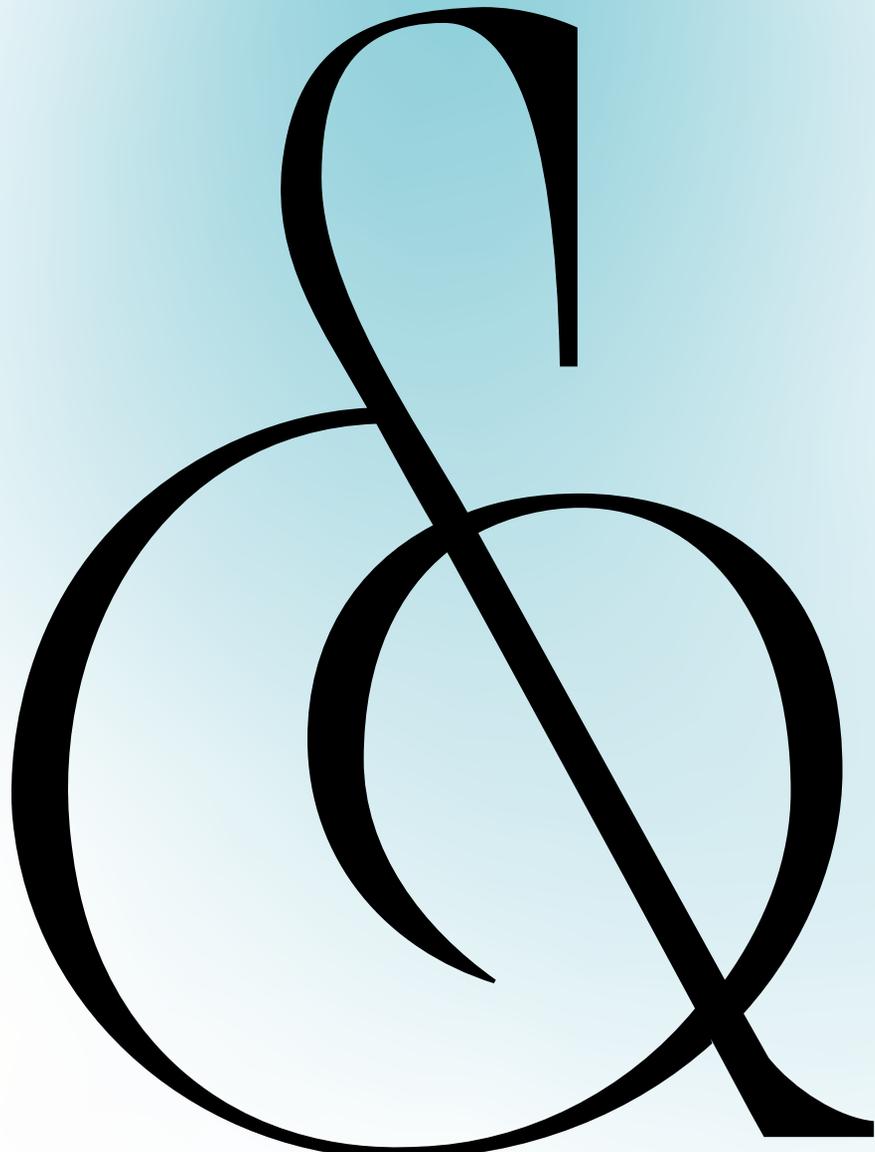


+ 150 T

DE SALADES, HERBES
ET FLEURS PRODUITES



ACTIVITÉS



DÉV

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

DÉVELOPPEMENTS RESPONSABLES

Décarboner la logistique urbaine et l'immobilier productif

Année après année, la mission essentielle de Sogaris s'affirme avec toujours plus d'évidence et d'urgence : décarboner la logistique urbaine et délivrer la ville durable. La stratégie de développement du Groupe est ainsi orientée vers la constitution d'un réseau d'espaces logistiques et productifs en ville de nouvelle génération, compatible avec les objectifs ZAN et ZFE, et conçu pour accompagner l'essor des mobilités décarbonées. Sogaris consacre par ailleurs une grande énergie à l'amélioration des performances environnementales de son patrimoine et investit massivement pour le moderniser et l'adapter aux exigences de l'urgence climatique.

Mesure et analyse du bilan carbone 2023 : l'intensité carbone toujours en diminution

Sogaris mesure son bilan carbone depuis 2021. Cette démarche volontaire permet de piloter son action notamment au regard des objectifs de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC). Cette dernière s'attache particulièrement aux émissions du parc immobilier de Sogaris, à ses consommations (eau et énergie) ainsi qu'aux émissions fugitives. Le groupe a ainsi consolidé le bilan de ses émissions 2022 et réalisé son bilan prévisionnel pour l'année 2023, réparties en 5 items.

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

Bilan carbone

Intensité CO₂

2,5 tCO₂ EQ/M² (-8,6 %)



2,1 tCO₂ EQ/M² (-16 %)

Émissions globales

1 872 026 tCO₂EQ (+1 %)



1 642 420 tCO₂EQ (-12,4 %)

DONT

Émissions corporate

931 tCO₂ (+67%)



963 tCO₂

Amortissement du bâti

8 361 tCO₂ (+4%)



9 064 tCO₂

Énergie et émissions fugitives

4 858 tCO₂ (+9%)



4 588 tCO₂

Exploitation des locataires (hors fret)

3 187 tCO₂ (+2%)



3 363 tCO₂

Fret amont et aval

1 854 379 tCO₂ (+1%)



1 624 171 tCO₂



BILAN CARBONE 2022 (consolidé)



BILAN CARBONE 2023 (à consolider au T4 2024)



émissions CO₂eq/m². Elle est induite par la diminution globale des consommations énergétiques, et notamment des consommations de gaz, et amplifiée par l'augmentation des surfaces comptabilisées dans le bilan carbone 2023, dont l'entrée de deux sites sans exploitation. À périmètre constant 2022, cette évolution serait ramenée à -6,1 %, soit une diminution plus soutenue que celle de -4,25 % imposée par la trajectoire réglementaire.

Enfin, l'empreinte carbone associée au fret amont et aval, qui reste, en 2023, prépondérante dans le bilan carbone global de Sogaris, représentait 99 % de l'empreinte carbone mesurée (84 % hors plateforme de Roissy, qui comprend du fret aérien). En appui sur la R&D mobilisée en 2023 pour la mesure des flux entrants et sortants sur deux sites emblématiques du patrimoine de Sogaris, la plateforme logistique de Rungis et l'hôtel logistique de Chapelle International, le Groupe a fait évoluer les paramètres du bilan carbone à l'aune de données plus affinées, s'agissant des poids moyens transportés par les véhicules, des distances moyennes parcourues pour les livraisons de colis dans le cas d'activités de messagerie, et des typologies de véhicules. Il en résulte une diminution significative de l'empreinte carbone mesurée, de près de 200 000 t CO₂eq, soit -12 %, atteignant -70 % sur le périmètre d'ensemble du patrimoine Sogaris hors Roissy.

Ce bilan valide une trajectoire maintenue de diminution de l'impact carbone de Sogaris, rapporté à l'évolution de son patrimoine. L'empreinte carbone resserrée sur le périmètre de la performance des bâtiments et de leur exploitation (amortissement du bâti, fluides et émissions fugitives, et exploitation des locataires hors fret) suit en effet une trajectoire de progression plus lente que celle de la surface du patrimoine de Sogaris : augmentation de 8,5 % des m² de référence du bilan carbone en 2023 par rapport à 2022, pour une augmentation de 5,4 % des émissions sur la même période.

Ce travail de consolidation se poursuivra en 2024, avec le déploiement de dispositifs de mesures sur d'autres sites du patrimoine, et la poursuite des travaux de R&D mais également de l'itération avec certains clients représentatifs du portefeuille de Sogaris.

En valeur absolue, l'empreinte carbone 2023 du Groupe a globalement diminué de 12 % entre 2022 et 2023, et a diminué de 6 % depuis 2019.

L'empreinte carbone associée à l'amortissement du bâti représente 50 % de cette empreinte. À défaut d'une déclinaison fine de la SNBC, l'immobilier logistique est moins émetteur que les autres typologies d'actifs immobiliers – et notamment tertiaire : en 2023, les émissions associées à la construction / rénovation du bâti détenus par Sogaris, représentant 11,6 kg CO₂eq/m², sont ainsi proches de l'objectif 2030 de la SNBC – considéré comme la moyenne de référence pour l'ensemble du secteur immobilier. Pour autant la réduction de l'empreinte globale comme de l'intensité carbone (définie par le rapport de l'empreinte globale à la surface totale en patrimoine) constitue un axe d'amélioration pour le Groupe, en cohérence avec une stratégie de croissance du patrimoine qui repose notamment sur le réemploi urbain.

Le fret représente 99 % de l'empreinte carbone

L'empreinte carbone associée à l'utilisation des bâtiments (fluides et émissions fugitives) enregistre quant à elle une baisse significative de l'intensité carbone enregistrée en 2023 par rapport à 2022, correspondant -15,4 % des



Améliorer la sobriété et la performance énergétique de notre réseau

Après une année 2022 marquée par la crise énergétique mondiale et un premier plan de sobriété mis en œuvre dès l'automne, Sogaris a poursuivi ses efforts en 2023 conformément aux préconisations formulées par l'État et aux engagements pris par la Ville de Paris. Le *monitoring* et le suivi des consommations énergétiques réelles sur son patrimoine est réalisé annuellement par Sogaris, en coopération étroite avec ses locataires. Cet exercice se révèle d'une particulière complexité, en raison notamment de l'hétérogénéité des situations d'un locataire et d'un bâtiment à l'autre et des outils de mesure mis en place.

Malgré cet écueil, Sogaris parvient à construire un bilan provisoire de ses consommations en 2023 s'établissant à 45 065 001 kWh, soit -5,1 % par rapport à 2022 en valeur absolue, sur un périmètre de 754 341 m² intégrant trois nouveaux sites. La consommation relative est quant à elle de 60 kWh/m², soit -9,1 % par rapport à 2022. Il est à noter ces nouveaux sites intégrés n'étaient pas en exploitation en 2023, ce qui minimise leurs consommations énergétiques sur cette année. Par ailleurs, le bilan de ces consommations sera consolidé au 4^e trimestre 2024 avec la remontée des données réelles déclarées par certains exploitants.

Comme l'année précédente, 100 % de l'énergie consommée par Sogaris pour les usages qu'elle maîtrise est d'origine ENR garantie.

La Coopérative Carbone : première année d'existence

La Coopérative Carbone Paris et Métropole du Grand Paris a été créée en 2023 (après une phase de préfiguration en 2022). Sogaris s'est dès l'origine positionnée comme investisseur privé dans la coopérative et siège à son conseil coopératif.

La spécificité de cette coopérative est la construction d'une approche territorialisée conjuguant la promotion de projets éligibles à des labels carbone et notamment le label bas carbone développé en Europe, et le développement d'un label inédit – le label local – qui s'oriente sur les cobénéfices attendus de ces projets. Ce label, dont le référentiel a été établi en 2023, va être testé sur de premiers projet-pilotes, actuellement à l'étude.

Au-delà de son investissement financier, Sogaris se mobilise pour consolider les approches et identifier de potentiels sites permettant de faire émerger des projets démonstrateurs au sein de son patrimoine. Les retours d'expérience qui seront tirés de ces expérimentations auront vocation à clarifier la stratégie de contribution carbone de Sogaris pour accompagner ses activités directes comme celles de ses parties prenantes.

Poursuite d'une démarche biodiversité

En 2023, la seconde phase du partenariat, conclu en 2021 avec CDC Biodiversité a permis la consolidation d'une feuille de route stratégique pour l'ensemble du patrimoine et des nouveaux développements du Groupe, comportant 14 axes stratégiques déclinés en 14 objectifs, et accompagnée d'un guide d'actions par type de site pour outiller les analyses internes et externes à diligenter.

Sogaris a également poursuivi, pour la deuxième année, son engagement dans la démarche « *Biodiversity Impulse Group (BIG)* », animée par l'Observatoire de l'immobilier durable (OID). En 2023, BIG a notamment mis en service la plateforme Biodi-Bat, un outil cartographique d'aide à la décision pour intégrer les questions liées à la biodiversité dans les stratégies des acteurs urbains, actuellement en phase-test auprès des partenaires.

DONNÉES 2022 CONSOLIDÉES

Le bilan consolidé de l'année 2022 (établi en 2023) s'établit à 47 501 714 kWh consommés sur la quasi-intégralité de son réseau (720 791 m²), soit une diminution de 4,3 % en valeur absolue et de 13 % à périmètre égal par rapport aux consommations 2021 (mesurées sur un périmètre de 648 889 m²). Là encore l'intensité de l'impact du patrimoine Sogaris s'inscrit dans une trajectoire résolue de réduction.

Les données-clés de la consommation énergétique en 2023

45 065 001 kWh
consommés en 2023

60 kWh/m²
(contre 66 en 2022)

69 %
en électricité

28 %
en gaz

3 % en
réseau de chaleur





Faire des bâtiments logistiques des ressources énergétiques

En complémentarité de l'effort mis sur la consommation d'énergies d'origine renouvelable (100 % des contrats de fourniture énergétique de Sogaris étant certifiés ENR en 2023), Sogaris entend pouvoir maîtriser les modèles de production et d'approvisionnement des énergies consommées pour les besoins de son patrimoine, et en fait une priorité essentielle de son Plan Climat. L'ambition est double : atteindre les objectifs réglementaires du décret tertiaire « relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire », mais également réduire à terme les émissions de carbone du Groupe, conformément aux objectifs des Accords de Paris.

Après avoir identifié le potentiel massif de la production d'électricité d'origine photovoltaïque en toiture de ses bâtiments existants, Sogaris a défini une stratégie de déploiement de plusieurs centrales solaires sur son patrimoine, en concluant notamment un partenariat complet avec un acteur reconnu du secteur : le groupe Solstice.

Toute une filière engagée

Cette démarche de Sogaris, et plus généralement de l'ensemble des acteurs de l'immobilier logistique, revêt des choix forts et engageants, alors que la France ne dispose d'aucune réserve de production électrique à horizon 10 ans. Le potentiel de production d'énergie photovoltaïque sur les entrepôts logistiques pourrait atteindre en France, selon Afilog, une puissance d'1,2 GW crête, soit

l'équivalent de la production d'une centrale nucléaire et la consommation de l'ensemble des habitants de l'agglomération de Toulon (600 000 habitants) pour environ 5 millions de mètres carrés de panneaux. Une mobilisation des acteurs qui pourrait représenter 5 % de l'objectif national de puissance installée.

Le plan solaire de Sogaris en quelques chiffres

28

projets de centrales solaires planifiés sur le réseau Sogaris

16 MWC

de potentiel de production d'électricité, prioritairement dédiée à l'autoconsommation individuelle par les locataires

10 M€

d'investissement global de Sogaris (phases 1a, 1b et 2)

Livraison des premières centrales en

2024



**À LIRE SUR
 PLATEFORMES.FR
 TRANSITION
 ÉNERGÉTIQUE
 ET ÉCOLOGIQUE :
 LES ENTREPÔTS
 S'ENGAGENT
 EN PREMIÈRE LIGNE**



Rungis : comment transformer un actif de plus de 50 ans en site exemplaire ?

En décembre 2017, Sogaris célébrait les 50 ans de plateforme de Rungis (Val-de-Marne). Ce site majeur du tissu logistique francilien a connu de nombreuses évolutions depuis sa construction. À l'origine conçu pour offrir une porte d'entrée vers Paris aux transporteurs venus de tout le pays et désengorger la capitale des flux de camions, il a participé à la constitution de l'attractivité de la zone Orly-Rungis où cohabitent également l'aéroport et le marché d'intérêt national. Alors que la plateforme a été bâtie sur des terres agricoles et dans un environnement très périphérique, la ville l'a aujourd'hui largement rattrapée. Elle cohabite désormais avec toutes les fonctions urbaines et est reliée aux principaux réseaux de transports publics.

Au cœur du site, le profil des sociétés locataires à lui aussi profondément évolué. D'une activité initialement très orientée vers le transport longue distance et le stockage, les exploitants font aujourd'hui de la plateforme un hub de logistique urbaine et de livraison du dernier kilomètre. Les messageries de colis remplacent peu à peu les entrepôts traditionnels.

Face à ces évolutions, le site doit réaliser sa transition. Celle-ci est à la fois opérationnelle, urbaine et bien entendu environnementale. Comment (re)faire de Rungis le « vaisseau amiral » de Sogaris et sa vitrine pour la prochaine décennie ? Ce chantier de longue haleine a connu en 2023 ses premiers coups d'accélérateur.

Augmenter l'offre de service aux locataires

La logistique ne se résume depuis longtemps plus à la fourniture de mètres carrés et de quelques équipements de base. Les entreprises locataires d'espaces de logistique urbaine attendent de leurs partenaires immobiliers des solutions concrètes pour accompagner leur activité. La mutualisation d'espaces, de quais, est déjà une réalité, notamment grâce à la présence d'une agence : Les Palettes Urbaines, spécialisée dans les services et le coworking logistique. En 2023, Sogaris a par ailleurs mis en service, avec son partenaire Allego, une borne de recharge électrique rapide au cœur de la plateforme. Cet équipement innovant a été très rapidement adopté par les usagers, avec près de 10 recharges quotidiennes en moyenne.





© Thomas Garcia Letab 360

Améliorer la gestion des services écologiques du site

La construction de la plateforme entre 1960 et 1967 a artificialisé près de 20 ha de terres agricoles. Cet état de fait rend nécessaires des adaptations, à l'heure où les enjeux de biodiversité et de lutte contre l'artificialisation se révèlent cruciaux pour la qualité de vie des habitants. Dans un processus de renforcement des services écologiques et écosystémiques pouvant être rendus par le site, la reconquête des sols apparaît comme une nécessité. En partenariat avec l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre, Sogaris a entrepris en 2023 une première série de travaux de désimperméabilisation avec pour objectif d'améliorer la gestion des eaux pluviales sur le site. Plusieurs zones stratégiques sont concernées : parkings, trottoirs, abords de bâtiments. Cette première tranche sera achevée au printemps 2024.



MONTANT ENGAGÉ

473 000 €

subventionné à hauteur de 40 %
 par l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Reconquérir le bâti pour préparer l'avenir

Le bâti de la plateforme est ancien. Les 18 bâtiments existants ont pour certains été inaugurés en 1967. Afin de les rendre performants et pertinents pour les prochaines décennies, Sogaris a initié un cycle d'investissements massifs et pluriannuels. À une première phase de travaux préalables ou réglementaires (engagée dès 2023), dont l'objectif est de préparer le bâti, succédera une seconde phase plus structurante qui devra faire de Rungis une plateforme de référence, attractive et ouverte sur son environnement. Sa programmation est en cours d'élaboration et aura pour principe la diversification des activités présentes sur site, l'articulation avec les projets majeurs du territoire (le développement de la Cité de la Gastronomie notamment) et bénéficiera de la connexion dès 2024 à la ligne de métro I4, qui placera Rungis à seulement 4 stations de Paris. De nouveau, Rungis devient une porte d'entrée vers la capitale.



MONTANT ENGAGÉ

10 M€

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

Partenariats, innovations et expérimentations : une logistique solidaire et responsable

De l'innovation à la R&D

L'innovation est dans l'ADN de Sogaris depuis de nombreuses années. En 2022, elle a été intégrée au sein de la direction RSE, afin que ses champs de recherche et ses résultats puissent contribuer directement aux engagements et ambitions portés par le Groupe. Ce repositionnement a permis de lui donner encore plus d'autonomie et d'ampleur, de la rapprocher des enjeux opérationnels rencontrés par les équipes de Sogaris ou les utilisateurs d'espaces logistiques. En un mot : de passer de l'innovation à la recherche et développement.

En 2023, plusieurs chantiers d'innovation ont pu être conclus ou initiés, générant des retours d'expérience précieux et des opportunités de déploiement et de passage à l'échelle.

Micro-hubs de logistique tactique : un bilan encourageant

En juin 2022, Sogaris et la ville de Paris lançaient une expérimentation inédite et enthousiasmante : les micro-hubs de logistique tactique pour favoriser les livraisons à vélo. Au-delà de proposer un nouvel outil au service de la cyclologistique, l'objectif était d'imaginer de nouveaux usages de l'espace public, utiles aux professionnels de la livraison comme aux habitants.

Un an après, en juin 2023, les hubs ont été déposés comme le prévoyait la convention d'expérimentation. Le premier bilan est encourageant, et appelle à poursuivre l'expérience sur de nouveaux territoires et de nouveaux usages, avec des pistes d'amélioration et d'évolution.

Tout en résistant parfaitement à l'épreuve de la ville, les micro-hubs ont notamment permis de démontrer que la cyclologistique, levier performant pour réduire l'impact des livraisons, n'était pas réservée aux géants de la distribution s'appuyant sur un réseau immobilier existant.

INNOVATION ET R&D EN CHIFFRES

1

direction dédiée au pilotage de la recherche scientifique, la R&D et l'innovation

2

collaboratrices dédiées à la R&D et à l'innovation et 15 personnes mobilisées sur des projets de R&D en 2023

4

partenariats d'innovation/ expérimentation réalisés ou démarrés en 2023

Participation directe à

2 ouvrages collectifs scientifiques

400 000 €

dédiés à la recherche académique, R&D et l'innovation en 2023, dont

280 000 €

de dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche (CIR) pour 80 000 € de CIR

120 000 €

investis dans des partenariats en recherche académique, recherche appliquée, incubation, expérimentation



LES MICRO-HUBS EN CHIFFRES

11 000

colis livrés
depuis le hub n° 1

7

t de déchets
recyclables collectés
depuis le hub n° 2

Près de

10 000 km

de flux de véhicules
motorisés évités

0

journée de carence
ni de maintenance

+ D'INFO
DANS CET
ARTICLE



Mieux connaître les flux sur notre plateforme de Rungis pour mieux les décarboner

En mars 2023, Sogaris a lancé sur le site une expérimentation en partenariat avec Altaroad. Grâce à un système de pesée en mouvement des véhicules, il a été possible de recenser la typologie et la motorisation des véhicules routiers qui transitent par la plateforme, de façon systématique et pendant plusieurs mois.

L'objectif ? Produire et analyser des données fiables sur les flux logistiques entrants et sortants, afin de mieux outiller la mesure de l'empreinte carbone de ce site stratégique du Grand Paris, qui accueille une grande diversité d'activités, mais aussi d'éclairer la transition des véhicules routiers dans laquelle s'engagent les locataires et leurs partenaires.

L'expérimentation a permis d'éprouver techniquement et technologiquement cette solution, qui sera à terme pérennisée. Une solution équivalente a par ailleurs été mise en place sur le site de Chapelle International (avec Wintics).

Un pas de plus vers la décarbonation de la logistique urbaine à Rungis

En septembre 2023, un hub de recharge électrique rapide a été mis en service sur la plateforme de Rungis (94), en partenariat avec l'entreprise spécialisée Allego. Les utilitaires et les poids-lourds des usagers du site peuvent depuis bénéficier de cet équipement, encore rare, qui permet de faire un pas de plus vers la mobilité électrique et la décarbonation des flux logistiques.

La borne vient compléter l'offre déjà présente sur le site (station GNV) et contribuer à l'accélération de la transition des flottes des quelque 150 entreprises locataires. La mobilité électrique dans le secteur logistique s'impose peu à peu pour les véhicules les plus légers (vélocargo, VUL, etc.) mais reste encore marginale pour les véhicules plus importants. Cette borne a justement été conçue pour que les poids lourds puissent s'y recharger en 30 minutes et en toute simplicité.

Cette innovation a rencontré son public puisqu'entre sa mise en service et la fin de l'année, plus de 700 sessions de recharge ont été enregistrées, soit une moyenne de plus de 11 sessions par jour ouvré (l'un des meilleurs démarrages pour un équipement comme celui-ci dans le réseau Allego).



+ D'INFO DANS
CET ARTICLE



Envoyé en préfecture le 23/12/2024
 Reçu en préfecture le 23/12/2024
 Publié le
 ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE




La logistique est aussi solidaire

L'innovation n'est pas que technologique ou environnementale. Elle peut être aussi sociale. La démarche portée par Sogaris est ouverte sur l'économie sociale et solidaire et ses acteurs, les enjeux d'insertion par l'emploi, de solidarité, et d'approvisionnement en marchandises de première nécessité pour les publics les plus précaires et les plus fragiles.

Depuis 2017, Sogaris soutient l'Équipage et la Banque solidaire de l'équipement (BSE), deux initiatives portées par Emmaüs Défi. La première est une entreprise logistique d'insertion, grâce à laquelle des personnes éloignées de l'emploi peuvent accéder à une activité et se former pendant plusieurs mois. L'Équipage réalise par ailleurs les opérations logistiques de la Banque solidaire de l'équipement, une structure qui permet à des ménages précaires d'accéder à une offre de meubles et équipements domestiques de qualité à des prix adaptés (grâce à des dons d'entreprises partenaires). Ces deux activités sont opérées depuis l'un des entrepôts de la plateforme de Rungis et s'y développent régulièrement.

Sogaris et la recherche universitaire : une relation fructueuse qui se poursuit

Pour mieux comprendre et prendre en compte la logistique dans la production urbaine, recherche et prospective constituent des leviers majeurs sur lesquels Sogaris s'appuie pour outiller sa stratégie de développement comme pour éclairer l'ensemble des parties prenantes de la ville durable.

Renouvellement au soutien de la Chaire Logistics City

Crée en juin 2019, la Chaire Logistics City a été renouvelée pour cinq ans en 2023. Ses mécènes et partenaires financeurs ont évolué avec le départ de La Poste Immobilier et Geopost et l'arrivée de la Métropole du Grand Paris. Sa gouvernance s'est quant à elle davantage structurée, avec un rôle actif de Sogaris dans le dispositif. Jonathan Sebbane a été renouvelé comme président du Comité d'orientation et d'évaluation (COE) et Laëtitia Dablanç comme directrice de la Chaire.

En 2023, la Chaire a continué son travail d'approfondissement et de valorisation de sa base de données sur l'étalement logistique et sur les liens entre formes urbaines et localisations des entrepôts. 78 grandes régions urbaines dans le monde sont ainsi analysées. La Chaire a également engagé un nouvel axe de recherche autour des enjeux de gouvernance et de politiques publiques.

Pilotage d'un projet de recherche doctorale

Depuis 2023 Sogaris accompagne directement la recherche appliquée avec la mise en place d'une thèse Convention industrielle de formation par la recherche en partenariat avec l'université Gustave-Eiffel, sous la direction de Laëtitia Dablanç.

Ce travail de recherche porte sur la production urbaine de la logistique avec l'objectif d'analyser les impacts de l'intégration de la fonction logistique dans les projets urbains mixtes, notamment à partir de plusieurs études de cas, dont certains s'inscrivent dans un partenariat d'étude dédié avec Grand Paris Aménagement.

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

LES ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPAGE ET DE LA BSE EN 2023 EN CHIFFRES

<p>3163 palettes de dons prises en charge</p> <p>78 000 équipements vendus</p> <p>2407 nouveaux ménages reçus</p>	<p>4509 commandes de la BSE préparées par l'Équipage</p> <p>436 livraisons en Île-de-France</p> <p>8 nouveaux salariés pour l'Équipage</p>
--	---

Depuis 10 ans, Sogaris accueille également à Rungis les entrepôts de l'association A2EF, qui opère les opérations logistiques liées à la distribution de repas pour le compte des Restaus du Cœur. Près de la moitié des repas distribués en Île-de-France transitent par ce site. En 2023, leur nombre a une nouvelle fois progressé de façon préoccupante, rendant plus que jamais nécessaire la mission d'A2EF à Rungis. Sogaris poursuit son soutien en pratiquant une tarification adaptée de cet entrepôt.

Les publications

« Welcome To Logistics City » en partenariat avec la Chaire

Ce 3^e opus est consacré à l'immobilier logistique urbain et périurbain et condense les travaux de la Chaire sur les questions foncières et immobilières, révélant l'empreinte foncière de la logistique urbaine et son évolution à l'aune de la recomposition du secteur.



« Logistique(s), circuits courts et relocalisation : la réinvention des territoires » aux Presses Universitaires de Provence

Sogaris a apporté sa contribution à une publication scientifique tierce en produisant un chapitre de cet ouvrage. La thématique de la logistique des circuits courts alimentaires a par ailleurs été développée dans le cadre du 2^e opus de la collection Sogaris Insight « Circuits courts, court-circuit logistique? », à paraître en 2024.

« Réduire notre empreinte carbone : Et si l'économie locale était la solution ? » - Note de position coproduite par Utopies et Sogaris

HEIDI SEVESTRE À LA RENCONTRE DE SOGARIS

Sogaris a organisé une série de séminaires Climat conçus sur mesure pour accompagner l'ensemble des collaborateurs dans l'appropriation du Plan Climat adopté. Cette démarche a également permis de partager une base de connaissances ancrées dans une lecture au quotidien des enjeux climatiques, de décrypter ce qui est en train de se jouer dès aujourd'hui, d'identifier les leviers d'*empowerment* et de trouver collectivement et individuellement une capacité à agir, au bon niveau.

Ces séminaires se sont conclus par l'intervention de la glaciologue Heidi Sevestre auprès du Comité de direction élargi, pour partager un décryptage scientifique et éclairer la stratégie et les enjeux d'action de Sogaris.

TÉMOIGNAGE



Heidi Sevestre

« La violence des conséquences du changement climatique nous a vraiment montré à nous les scientifiques que les choses peuvent être pires que les pires projections de nos modèles. L'engagement dans l'atténuation est plus que jamais indispensable pour se donner le temps de l'adaptation, en s'outillant pour se prémunir contre les risques de mal-adaptation. »

Les Ardoines : retour sur un chantier iconique

Le retour de la logistique en ville passe par l'invention d'une nouvelle génération d'immeubles productifs, capables d'incarner un changement de paradigme. Construit en étage, hors site, plaçant le végétal au cœur de son identité et conçu pour servir au cœur de la zone à faible émissions (ZFE), l'hôtel logistique des Ardoines à Vitry-sur-Seine coche toutes les cases d'un bâtiment iconique. Sa livraison en décembre 2023 a marqué les esprits. Retour sur ce projet hors normes.

Un bâtiment unique en France

Comme souvent en immobilier logistique, ce sont les contraintes qui ont engendré des partis pris architecturaux créatifs et affirmés. Le premier d'entre eux est le renversement du schéma d'exploitation du site, avec une cour camion et des quais de chargement situés à l'intérieur du site, plutôt qu'à l'extérieur comme c'est le cas traditionnellement. Objectif : limiter drastiquement les nuisances des véhicules, d'autant plus que leur entrée est positionnée au sud du bâtiment, sur la façade dite « productive », proche de l'A86 et à l'opposé des futurs immeubles d'habitation. Second parti pris fort : le traitement des façades, dont l'architecture est à chaque fois pensée pour un usage distinct. De la façade métropolitaine, ouverte sur le ZAC des Ardoines, aux façades domestiques végétalisées, en interface avec les logements, en passant par la 5^e façade, la toiture, intégralement vouée à accueillir une activité d'agriculture urbaine sur près de 8 000 m², l'hôtel logistique dialogue avec son environnement et s'y intègre harmonieusement.

Remettre la logistique au milieu du village

Au-delà de son concept, l'hôtel logistique des Ardoines doit répondre à une urgente nécessité, celle de réduire l'impact de la logistique urbaine sur la ville. Il illustre parfaitement la stratégie de Sogaris de maillage du territoire métropolitain d'un réseau d'immeubles productifs permettant de rapprocher sites de distribution de marchandises et destinataires finaux, qu'il s'agisse de colis issus du e-commerce ou de matériaux de construction. Avec la montée en puissance de la zone à faible émissions (ZFE), cet impératif d'optimisation du dernier kilomètre s'est accru pour les professionnels. L'hôtel logistique leur permet d'intégrer cette contrainte et s'affirme comme le futur maillon fort de la chaîne logistique décarbonée.

UN PROJET HORS NORMES ET HORS SITE

Sogaris a confié la réalisation de l'hôtel logistique des Ardoines à GA Smart Building, promoteur constructeur bas carbone et spécialiste tricolore de la construction hors site. Les éléments du bâtiment, tels les mètres de haut, ont été fabriqués dans les usines françaises du groupe GA, avant d'être assemblés sur site à Vitry-sur-Seine. Les bénéfices du hors site sont bien connus : gain de temps de construction de 20 à 30 %, diminution des flux poids-lourds sur le chantier, mais aussi réduction de l'impact carbone et excellence dans la qualité d'exécution.



TÉMOIGNAGE



**Guillemette
Karpeles**

Directrice exécutive de Sogaris

« La contrainte foncière née du Zéro Artificialisation Nette pousse les acteurs logistiques à développer des projets en zone urbanisée, plus près des destinataires finaux. Ce type de projet connaît un essor spectaculaire. Le parc d'entrepôts à étages devrait doubler d'ici 2026. Nous ne sommes qu'au début d'un mouvement d'ampleur. À l'instar de ce que nous avons fait à Chapelle International et de ce que nous faisons à Vitry-sur-Seine, Sogaris a l'ambition de mailler la ZFE francilienne de ce nouveau type d'actif, taillé pour s'insérer dans la ville dense. »

+ D'INFO SUR L'HÔTEL
LOGISTIQUE
DES ARDOINES



Un lever de rideau en présence des partenaires du projet

Le 31 janvier 2024, un mois après sa réception et à quelques semaines de sa mise en exploitation, Sogaris et ses partenaires ont dévoilé l'hôtel logistique des Ardoines, en présence de nombreux invités, de représentants du territoire et des premiers utilisateurs du site.

Développeur investisseur : Sogaris

Co-investisseur : La Banque des Territoires

Aménageur : EPA Orly-Rungis-Seine-Amont

Partenaires institutionnels : Ville de Vitry-sur-Seine et EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Architecte : ChartierDalix

Promoteur : GA Smart Building

Utilisateur : Saint-Gobain Distribution Bâtiments France

Partenaires financiers : La Banque Postale / Crédit Mutuel Arkéa / BPI France / Caisse d'Épargne IDF / Société Générale

« L'essor du e-commerce constitue un défi en termes d'aménagement du territoire : le développement de plateformes logistiques cohérentes avec un aménagement durable, la gestion de mobilités décarbonées et limitant la nuisance des livraisons pour la population sont des solutions soutenues par la Banque des Territoires. C'est la raison de notre engagement comme actionnaire de Sogaris. »

Richard Curnier

Directeur régional
de la Banque des Territoires
Île-de-France



En images

26 MOIS



1

JANVIER 2022

Après une pose de première pierre en octobre 2021, le terrain a été libéré par l'aménageur (EPA ORSA) après des fouilles archéologiques puis confié au promoteur GA Promotion pour les opérations de dépollution. S'en suivent trois mois de terrassement, fondations, renforcement de sol par inclusions rigides.



2

MARS 2022

La majeure partie des éléments béton du site ont été réalisés hors site. Les poteaux, poutres et prémurs ont été transportés jusqu'à Vitry depuis les usines de GA puis disposés par les grues et assemblés par les équipes de chantier.



5

JANVIER 2023

Moins d'un an après le démarrage de la superstructure, les façades en polycarbonate commencent à être clipsées sur les structures métalliques porteuses. Certaines grues ont été démontées pour terminer les planchers à leur emplacement. En parallèle, le second œuvre a démarré et avance rapidement.



6

MAI 2023

La charpente métallique - qui devra accueillir la treille en inox - est installée sur la façade. À l'étage les façades en bardage se déploient. Les coques à l'étage se ferment progressivement. Les dernières grues fixes ont été démontées et le rythme s'accélère.

SEPTEMBRE 2023

L'isolation et l'étanchéité de la dalle carrossable se poursuivent. Les portes sectionnelles, murs rideaux, ouvrants sont en cours de pose. À présent, le bâtiment a sa forme définitive et les accès au cœur de l'îlot sont restreints : une grue mobile à bras articulé a été installée dans la cour logistique et permet d'approvisionner l'étage en matériaux. La treille inox est progressivement tissée sur la charpente métallique et en vue d'accueillir les plantes grimpantes, malgré de nombreuses intempéries saisonnières.



8

DE TRAVAUX



3

JUIN 2022

En trois mois, 100 poteaux ont été installés sur site et scellés dans le sol renforcé. Certains atteignent 8 m de haut.



4

NOVEMBRE 2022

En quelques mois, l'ensemble des porteurs, murs et poteaux du RDC a été fabriqué, livré et assemblé par les équipes de l'entreprise générale. Le chantier se poursuit à vive allure à l'étage avec la création de la dalle carrossable, accessible aux poids-lourds.



7

JUILLET 2023

Le clos/couvert est presque réalisé. L'isolation des façades de l'étage est en cours, ainsi que l'isolation et l'étanchéité de la dalle carrossable. Les équipements techniques commencent à être installés : extracteurs de désenfumage, ventilation, chauffage, électricité.



9

DÉCEMBRE 2023 : ENFIN LIVRÉ !

Le bâtiment est terminé et réceptionné le 20 décembre 2023. Les premiers utilisateurs peuvent commencer leurs aménagements intérieurs. Ce défi de construction a été relevé en seulement 26 mois, de la première pierre à la livraison. Une prouesse.

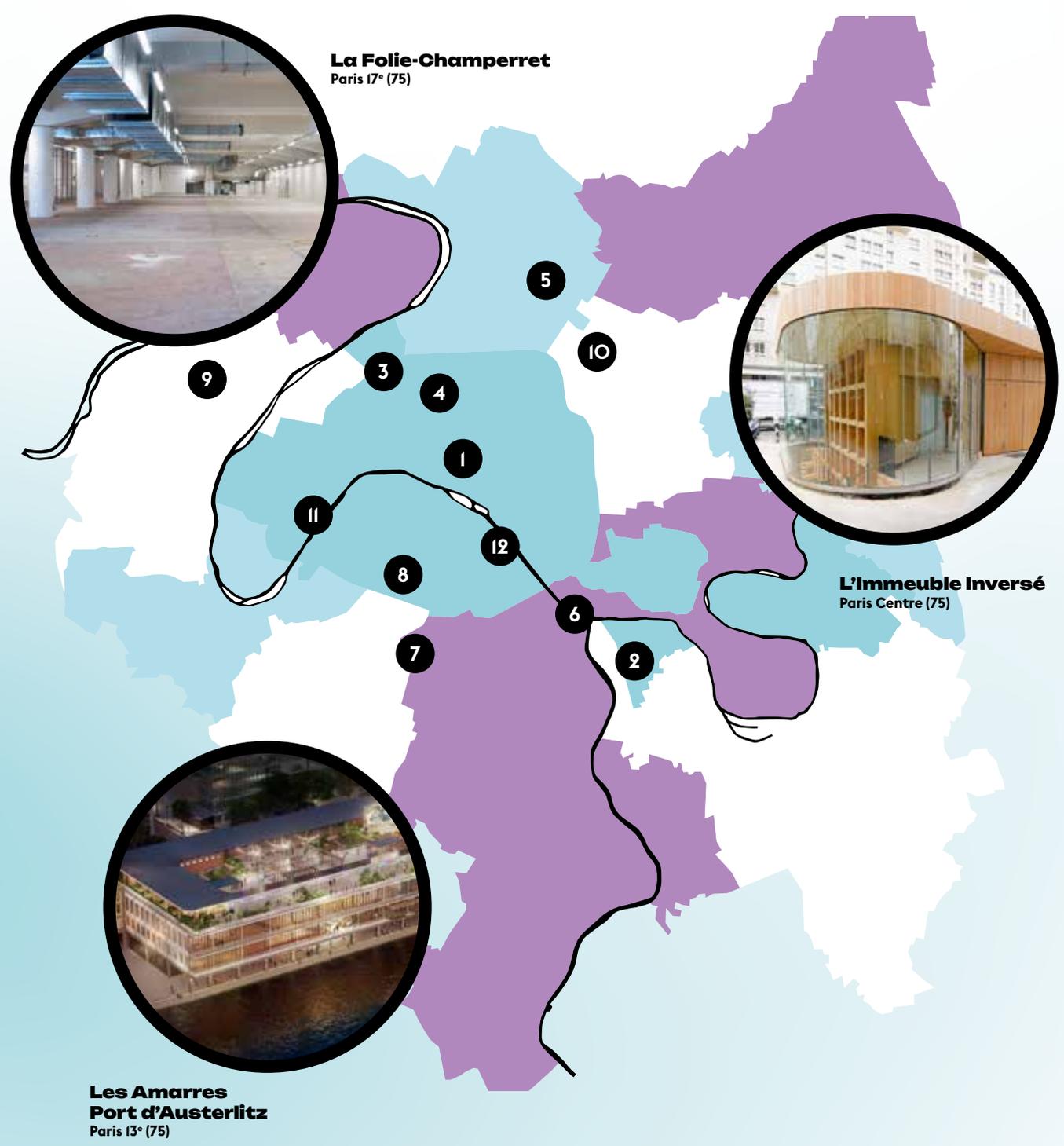


Commentaires de **Claire Cinotti**, Directrice de projets chez Sogaris



Nos développements en temps réel

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024



1 L'Immeuble Inversé

Localisation : Paris Centre (75)
 Typologie : Espace urbain de distribution
 Surface : 1 700 m²
 Usages : Logistique urbaine
 Architecte : Syvil Architecture
 Statut : actif livré – En attente de mise en exploitation
 Horizon de livraison : 2023

2 Bâtiments 3b et 5 de Créteil Marais

Localisation : Créteil/Alfortville (94)
 Typologie : Bâtiment d'activité
 Surface : 5 800 m²
 Usages : Activités et logistique urbaine
 Architecte : AE Studio / EDEIS
 Horizon de livraison : Janvier 2024

3 La Folie-Champerret

Localisation : Paris 17^e (75)
 Typologie : Espace urbain de distribution
 Surface : 2 000 m²
 Usages : Logistique urbaine décarbonée
 Architecte : DVVD
 Statut : En chantier
 Horizon de livraison : 2024

4 Sogaris - Montmartre

Localisation : Paris 18^e (75)
 Typologie : Espace urbain de distribution
 Surface : 5 000 m²
 Usages : Logistique urbaine - cyclologique
 Architecte : Croix Marie Bourdon
 Statut : En chantier
 Horizon de livraison : 2024

5 Bâtiment Stains 2

Localisation : Stains (93)
 Typologie : Bâtiment d'activités
 Surface : 9 000 m²
 Usages : Activités et logistique urbaine
 Architecte : Foncier maîtrisé – VEFA Spirit Entreprises
 Statut : En chantier
 Horizon de livraison : 2024

6 Ivry - Les Lettres

Localisation : Ivry-sur-Seine (94)
 Typologie : Espace urbain de distribution
 Surface : 7 000 m²
 Usages : Logistique urbaine
 6 500 m²
 Statut : Chantier terminé
 Horizon de livraison : 2024

Foncier maîtrisé

7 Sogaris - Montrouge

Localisation : Montrouge (92)
 Typologie : Espace urbain de distribution
 Surface : 5 000 m²
 Usages : Logistique urbaine
 Architecte : MPA Architecture
 Statut : En développement
 Horizon de livraison : 2025

8 Alesia Jean-Moulin

Localisation : Paris 14^e (75)
 Typologie : Espace urbain de distribution
 Surface : 5 000 m²
 Usages : Logistique urbaine – Commerce
 Architecte : DVVD
 Statut : PC déposé au T4 2023
 Horizon de livraison : 2026

9 Villon La Défense

Localisation : Puteaux (92)
 Typologie : Hôtel logistique
 Surface : 8 000 m²
 Usages : Logistique urbaine
 Architecte : GRAAL
 Statut : En développement
 Horizon de livraison : 2026

10 Bobigny - Écoparc

Localisation : Bobigny (93)
 Typologie : Hôtel logistique
 Surface : 17 000 m²
 Usages : Logistique urbaine fluviale – activité
 Architecte : AZC
 Statut : En développement
 Horizon de livraison : 2027

11 Pont de Grenelle

Localisation : Paris 16^e (75)
 Typologie : Espace urbain de distribution
 Surface : 14 000 m²
 Usages : Logistique urbaine – commerce – espace public
 Architecte : Syvil, Atelier Fois, Canal Architecture
 Statut : En développement
 Horizon de livraison : 2027

12 Les Amarres Port d'Austerlitz

Localisation : Paris 13^e (75)
 Typologie : Hôtel logistique
 Surface : 6 000 m²
 Usages : Logistique urbaine fluviale – tertiaire Économie sociale et solidaire
 Architecte : Encore Heureux
 Statut : En développement
 Horizon de livraison : 2027



RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

LES AMARRES

Un hôtel logistique connecté à la Seine, au cœur de Paris

En mars 2023, à l'issue d'un appel à projets long de près d'un an, HAROPA PORT et la ville de Paris ont choisi de retenir le projet « Les Amarres » pour transformer les pavillons 1 et 2 du port d'Austerlitz en hôtel logistique fluvial. Ce programme mixte proposé par un groupement piloté par Sogaris, pour requalifier une partie des anciens Magasins généraux du port d'Austerlitz sur plus de 6 000 m², alliera logistique urbaine fluviale, économie sociale et solidaire, fonctions récréatives et espaces de travail.

Un projet engagé : plus de 6 000 m² de haute qualité urbaine

Le projet « Les Amarres » est construit autour d'un programme logistique (2080 m²), situé notamment en rez-de-quai. Il exploitera ainsi au mieux la proximité

exceptionnelle du site à la Seine. En rez-de-ville, le lieu d'accueil de jour, animé depuis octobre 2020 par Aurore, constitutif de l'identité du site, sera pérennisé (1130 m²). En R+1 et en toiture, une programmation économique, culturelle et événementielle (coworking d'activités, café, restaurant, etc.) complétera le projet en élargissant les usages et les publics (1730 m² de programmation mixte et 1240 m² d'espaces communs).

Le projet de requalification apporte un soin particulier à la qualité urbaine, en s'appuyant sur les forces et l'identité de l'architecture patrimoniale existante, dans le respect des prescriptions paysagères des berges de Seine. Imaginé par l'agence Encore Heureux, le projet architectural conserve la volumétrie générale du bâtiment, tout en repensant son fonctionnement. Il propose une restauration sobre des façades permettant l'ouverture sur la Seine, au moyen d'un réseau de coursives et de balcons, et la création d'une terrasse.

LE GROUPEMENT

Maîtrise d'ouvrage et d'usage

Sogaris : investisseur
développeur

Aurore : Accueil
de jour

Yes We Camp :
Accueil du public

Maîtrise d'œuvre

Encore Heureux
Architectes

Bureau d'études techniques

AREP : BET
généraliste

Fludis : BET logistique
urbaine et fluviale

Barges et Berges :
AMO prospection

REMIX : Conseiller
réemploi des
matériaux

Eco + Construire :
Économie de la
construction

TÉMOIGNAGE

**Jérôme Coumet**Maire du
13^e arrondissement de Paris

« Ce projet s'inscrit dans la continuité de la transformation du secteur de la gare d'Austerlitz, avec un objectif constant de mise en valeur du patrimoine architectural et de mixité des usages. La programmation, guidée par des ambitions écologiques, culturelles et solidaires, contribuera à l'animation du quartier, dans le respect de la qualité de vie des riverains et d'usage des quais par les promeneurs. »



SOGARIS MONTMARTRE

Un premier modèle immobilier pour la cyclologistique

Faire d'une ancienne salle des ventes un démonstrateur de l'immobilier de logistique urbaine conçu pour la cyclologistique : c'est l'objectif que s'est donné Sogaris avec le projet Montmartre. Défi en passe d'être relevé.

Les livraisons à vélo sont en plein essor dans les grandes métropoles, et largement plébiscitées par les professionnels comme les habitants. La cyclologistique représente en effet un moyen concret de décarboner la mobilité des marchandises en ville tout en réduisant le nombre de véhicule motorisés, encombrants et encore trop souvent polluants ; à condition toutefois d'accompagner son essor par le développement d'un réseau immobilier adapté, garantissant entre autres des conditions de travail de qualité aux livreurs.

Au cœur du quartier populaire de la Goutte d'Or, dans le 18^e arrondissement de Paris, Sogaris a ainsi engagé depuis 2021 le redéveloppement d'un pied d'immeuble en espace de proximité dédié à la logistique urbaine décarbonée, et compte en faire un démonstrateur d'une nouvelle génération de lieux productifs conçus pour la cyclologistique.

Une opération exemplaire

Sur plus de 5 000 m² répartis entre le RDC et le R-3, le projet consiste à transformer les anciennes salles de vente et les réserves de la Maison Drouot. Le programme de cette rénovation prévoit ainsi la création d'espaces de transit et de stockage spécialement imaginés pour des livraisons à vélo, mais aussi de locaux sociaux, ainsi que la création de deux commerces, permettant une animation de la rue.

Le chantier de rénovation a été lancé en 2023, au sein d'une copropriété habitée et en voisinage direct d'une école. Dans ce contexte sensible, Sogaris a tenu à organiser une opération exemplaire, soucieux de limiter les nuisances pour les riverains et même de les impliquer dans la démarche. Plusieurs réunions publiques

d'information ont ainsi été organisées pour présenter le projet aux habitants de l'immeuble, ainsi que des ateliers, qui ont permis de faire émerger des besoins auxquels Sogaris a su apporter des réponses concrètes (création d'un local vélo, démarches en vue de l'obtention du label Certibruit par exemple).

Sogaris a également offert au site une performance artistique avec la création d'une fresque murale réalisée par l'artiste espagnole Marta Lapena, qui a pu faire l'objet d'une présentation aux habitants ainsi qu'aux élèves de l'école primaire voisine.

L'essentiel des opérations de curage et de rénovation a eu lieu en 2023. La livraison du site est attendue au premier semestre 2024 avec une mise en service progressive.



LA FOLIE CHAMPERRET

De la « voiture reine » à la livraison du dernier kilomètre décarbonée

Le périphérique parisien est le symbole de la voiture reine en ville. S'il reste un axe incontournable pour la gestion du trafic dans les rues de la capitale, son usage en tant qu'infrastructure évolue peu à peu, à mesure que la place de la voiture individuelle se réduit. Le projet La Folie Champerret participe à cette (re)définition.

Stations-services, parkings mais aussi concessions automobiles : ces équipements conçus pour la voiture individuelle voient leur activité se réduire à Paris, à l'heure de la ZFE métropolitaine. Pour autant, ils conservent des qualités propres (emplacement, structure, accès) qui font d'eux des candidats à la reconversion pour accompagner l'essor des nouvelles mobilités, notamment celles des livraisons du dernier kilomètre. Sogaris a ainsi fait de leur redéveloppement une marque de fabrique.

Le premier « Réinventer Paris » mis en service

Après P4, le site de logistique urbaine de proximité ultra-compacte de la porte de Pantin réalisé sur un délaissé urbain, Sogaris récidive s'appuyant une nouvelle fois sur le boulevard périphérique pour développer un espace logistique en sous-face. Ici, une ancienne station-service

va être transformée en EUD (espace urbain de distribution) et bénéficiera d'un emplacement extrêmement stratégique : en accès direct au périphérique et aux rues du 17^e arrondissement et de Neuilly-sur-Seine (92). Ce positionnement permettra un approvisionnement amont sans impact sur le trafic intramuros et une desserte fine aux moyens de véhicules légers, 100 % électriques.

Sur 2 000 m², l'opération consiste notamment à créer les espaces nécessaires à l'installation d'une messagerie de colis, équipée de bornes de recharge électrique ainsi que des locaux sociaux et bureaux d'accompagnement. La création d'une façade en bois a également été proposée pour signaler l'entrée du site et favoriser son intégration. Surtout, un important travail a été réalisé pour clore ce site auparavant ouvert, condition nécessaire pour garantir une meilleure qualité de l'air intérieur pour ses futurs utilisateurs. Cette opération a notamment nécessité le déclassement du domaine public d'une voie d'accès intérieure.

Avec une livraison prévue au premier semestre 2024, le site sera l'un des premiers issus de l'appel à projets « Réinventer Paris 2 : les dessous de Paris » à être mis en service.



Rapport annuel des Palettes Urbaines

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

LES PALETTES URBAINES



ÉDITO

Le coworking logistique s'impose

Après une année 1 en 2021 de lancement des Palettes Urbaines, une année 2 de déploiement en 2022 avec la création de la marque et les premières ouvertures d'agences, l'exercice 2023 a été celui de la consolidation de notre modèle et de la confirmation de l'existence d'un marché pour le coworking logistique.

Comme pour le bureau et le logement, la demande de la part des acteurs économiques est forte de nouvelles formes de contractualisation pour l'accès à des espaces productifs et logistiques. Plus de service, plus de souplesse, sans rogner sur la qualité des équipements, c'est tout le défi qu'essaient de relever les Palettes Urbaines, avec une conviction forte : la logistique doit être accessible à tous les business, pas seulement les grands comptes ou les spécialistes.

Plus fonctionnelle et plus professionnelle qu'un box de self-storage – une solution normalement dédiée aux particuliers mais à laquelle de trop nombreux entrepreneurs sont contraints de recourir – et moins contraignante qu'un bail, engageant sur plusieurs années et pour des surfaces minimales parfois trop importantes, la Solution Espace (voir l'encadré ci-contre) que nous proposons est une réelle alternative pour les TPE, PME, artisans, et, qui même certaines grandes enseignes, à la recherche de diversification. Pour la seule année 2023, nous avons convaincu 15 nouveaux clients d'opter pour cette nouvelle approche et qui seront autant d'ambassadeurs du coworking logistique.

Face aux aléas de la conjoncture, qui ont frappé un certain nombre de ses clients, Les Palettes Urbaines est une entreprise qui a pu éprouver la robustesse et l'agilité de son modèle économique. Un plan stratégique 2023-2025 a été arrêté, afin d'inscrire dans la durée la trajectoire de déploiement d'un réseau national d'agences.

Guillaume Aubert

Président des Palettes Urbaines

Le coworking logistique : c'est quoi ?

Stocker des marchandises, préparer des commandes, installer un atelier, lancer des livraisons, ou tout cela en même temps : les professionnels doivent pouvoir faire face à toutes les situations. Mais pour les TPE, les artisans, les indépendants, bénéficier d'un espace de travail adapté à toutes ces tâches sur le marché de la location d'entrepôts est souvent plus difficile encore que leur cœur de métier. Pour leur permettre d'accéder aux bons outils et aux bonnes compétences, avec le minimum de contraintes et d'engagement, Les Palettes Urbaines ont imaginé des solutions de coworking logistique souples, évolutives et cumulables.

La Solution Espace : Un espace privatif modulable au sein d'un entrepôt professionnel, accessible et évolutif. La meilleure alternative au bail et au self-storage.

La Solution Logistique : Un service de logistique clé-en-main dans lequel Les Palettes Urbaines gèrent les stocks, commandes, envois de leurs clients, en toute simplicité. La meilleure alternative aux 3PL.

Rapport annuel des Palettes Urbaines

Des chantiers de développement importants

A fin d'accompagner et amplifier son développement, Les Palettes Urbaines l'année 2023 a été consacrée à la préparation de l'ouverture de nouvelles agences, à consolider leurs équipes, mais aussi à monter en puissance sur le digital.

Marseille : sur le port d'Arenc, au sein de la plateforme Marseille-Provence de Sogaris, Les Palettes Urbaines (LPU) a lancé un projet d'ouverture d'une nouvelle agence sur près de 4 200 m² d'entrepôts et de bureaux pour y accueillir de nouveaux clients en Solution Espace et Logistique. L'agence a ainsi ouvert ses portes en février 2024. L'enseigne « Les Palettes Urbaines » est désormais présente dans les trois premières métropoles françaises, et contribue à enrichir le réseau de Sogaris de son modèle d'exploitation unique.

En parallèle, l'équipe commerciale a activement travaillé à la préfiguration d'une offre de service spécifiquement conçue pour l'Immeuble Inversé : l'espace logistique de proximité développé par Sogaris à Paris Centre, en reconversion d'un ancien parking automatisé. Sur ce site, essentiellement sous-terrain et bénéficiant d'une implantation extrêmement centrale, l'enjeu est de réussir à faire fonctionner le modèle de coworking logistique en hypercentre, adapté aux besoins des professionnels du quartier (et des alentours) et aux caractéristiques de ce site atypique. Les actions engagées en 2023 (rencontres avec les commerçants, test d'un modèle d'exploitation à vélo, consolidation des aspects réglementaires et d'accès du public) ont permis de préfigurer la future activité du site et de l'agence, dont la mise en service est attendue en 2024. Le lancement de deux extensions de l'agence de Stains a également été précommercialisé avec succès.

La Solution Espace s'impose

Sur le plan opérationnel, l'année 2023 a été marquée par la structuration d'une direction dédiée, avec le recrutement d'un nouveau directeur commercial, mais aussi par un fort investissement interne en équipements des agences ainsi que par la mise à niveau du Warehouse management system (supprimer BEXT). Cette montée en puissance a permis de moderniser le pilotage de la Solution Logistique et d'en améliorer les synergies avec la Solution Espace, y compris en matière de préfacturation et de production d'indicateurs.

L'activité commerciale a également été marquée par la décision d'accélérer la transition d'une partie de l'agence de Rungis (cellule E). Auparavant dédiée à la Solution Logistique, la Solution Espace représente désormais plus des deux tiers de l'activité de cette Agence.

Enfin, l'entreprise a continué à s'appuyer sur le digital pour élargir sa notoriété et convertir de nouveaux utilisateurs, en complément de ses actions commerciales habituelles. En 2023, de premiers prospects convertis en ligne ont rejoint le réseau d'Agences.

Les Palettes Urbaines : 2023 en chiffres

4,1

millions d'euros de chiffres d'affaires, en hausse de 12,5 %

30

nouveaux clients en 2023

55

clients au 31/12/2023

3

Agences en activité : Rungis, Stains, Mions

13

collaborateurs permanents





PERSPECTIVES 2024

Le chantier de consolidation à l'œuvre en 2023 sera poursuivi en 2024, sur un périmètre fortement étendu, avec un quasi-doublement de la taille du réseau Les Palettes Urbaines (LPU) en surface et un quadruplement en nombre d'agences. Une priorité sera donnée à l'excellence opérationnelle, en vue d'optimiser les délais de disponibilité et de commercialisation, ainsi que le processus de facturation et de recouvrement.

La concomitance du lancement de l'agence de Marseille et la recommercialisation de l'agence Grand Lyon à Mions à l'issue du contrat d'un client historique, représentera un défi particulier, auquel la société Les Palettes Urbaines est préparée. La croissance rapide de la société imposera une révision constante de la performance des agences, ainsi qu'un accroissement des capacités de pilotage opérationnel.

Forte de son positionnement innovant et de la capitalisation de l'expérience des premières années, LPU aborde avec confiance son nouveau cycle de développement.



RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024



PATRIMOINE

& PERFO

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

RMMANCES

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

Sogaris maintient le cap

TÉMOIGNAGE



Guillaume Aubert

Directeur général adjoint

« Doté d'un cap stratégique clair, d'une gouvernance structurée et d'outils de pilotage qui ont permis d'anticiper les risques et de prendre les bonnes décisions, le Groupe Sogaris a pu sereinement adapter son plan de marche aux circonstances économiques en 2023. Si le contexte géopolitique, le ralentissement économique et la très forte augmentation des taux d'intérêt ont durement frappé le secteur immobilier, nous avons poursuivi notre dynamique de croissance, en amorçant avec optimisme le bilan du plan stratégique 2016-2025. »

En croissance malgré la crise

Avec un chiffre d'affaires en progression de plus de 15 %, atteignant 88,2 M€, le groupe Sogaris réussit une performance solide dans un contexte économique pourtant défavorable aux acteurs de l'immobilier. Si cette croissance de l'activité s'explique en partie par des effets prix (indexation des loyers, augmentation des charges et taxes refacturables), elle est également le fruit de la politique d'investissements du Groupe, avec des effets en année pleine de sites intégrés en 2022, et l'intégration d'un nouvel actif en 2023 situé sur le port de Bonneuil (Val-de-Marne). La capacité à répercuter les effets prix reflète en outre la qualité du portefeuille de clients du Groupe. L'EBITDA a également progressé, pour atteindre 34,8 M€.

Cette croissance s'est construite en 2023 avec un effort d'investissement soutenu, de 98,4 M€. Celui-ci a notamment permis de financer des projets de développement (60 M€), en particulier l'achèvement de l'hôtel logistique des Ardoines à Vitry-sur-Seine, ainsi que l'extension des plateformes de Créteil et Stains. Il a aussi permis un investissement historiquement élevé dans la modernisation du patrimoine existant du Groupe à hauteur de 23,6 M€, sans oublier 14,7 M€ pour les acquisitions. En conséquence, la valorisation globale du patrimoine du Groupe a marqué une résistance particulièrement forte par rapport aux comparables du secteur immobilier, en enregistrant une baisse limitée à 2,1 % à périmètre courant (3,5 % à périmètre constant) pour atteindre 1,19 Md€.

2023 : un exercice particulièrement difficile pour les investisseurs du secteur immobilier logistique et productif

4,9 %

de taux d'inflation sur l'année

3,6 M de m²

commercialisés (- 24 %)

3,91 %

taux EURIBOR 3M en décembre

2,6 Md€

investis (-60 %)

TÉMOIGNAGE



Frédéric Schmidt

Directeur exécutif

« Sogaris a mis à profit l'année 2023 pour opérer un effort majeur de rénovation et de modernisation du patrimoine à hauteur de 23,6M€, un budget en hausse de 27 % sur un an. Celui-ci porte notamment sur des bâtiments et cellules vacantes à Stains, Mions, Rungis et Créteil, et en particulier sur les toitures, en préparation du projet de solarisation. Cette stratégie de CAPEX a permis de maintenir la valeur du patrimoine en fin d'année et de conforter une valeur locative solide pour la commercialisation de ces surfaces. »

Arbitrer son portefeuille d'opérations, jamais ses compétences

Face à la dégradation des conditions du marché immobilier, de nécessaires ajustements ont été opérés, portant principalement sur la politique d'acquisition et sur le pilotage des financements. Certaines opérations d'acquisition envisagées au premier semestre n'ont pu être menées à leur terme, faute de rassembler les conditions économiques compatibles avec les critères d'investissement du Groupe à brève échéance.

Face à cette situation, des arbitrages financiers ont été pris, avec le remboursement anticipé d'une ligne de crédit amortissable de 87,6 M€, dont le profil nécessitait un déploiement rapide des capitaux. Cette opération de remboursement a été permise par une situation financière particulièrement solide.

Sur le plan des ressources humaines, alors que certains acteurs du secteur immobilier ont enclenché des restructurations parfois douloureuses, Sogaris a fait le choix du maintien de l'ensemble des métiers et compétences qui ont fait sa renommée, et même d'amplifier son investissement dans la formation, conservant une entière confiance en son organisation et ses ressources.

Des partenariats opérationnels toujours dynamiques en 2023

La culture et la gestion efficace de ces partenariats, qu'ils soient tournés vers le développement d'un territoire, d'un modèle immobilier, la mise en commun de ressources financières ou de compétences, permettent à Sogaris de s'appuyer sur de solides actifs matériels et immatériels tout en cultivant son esprit pionnier.

- × **SEM PATRIMONIALE – YVELINES DÉVELOPPEMENT :** première année de plein exercice de la société partenariale, gérant le site de Poissy et travaillant activement à la concrétisation d'autres projets.
- × **HAROPA PORT de Paris :** engagement de travaux préparatoires autour du projet partenarial Les Amarrés, quai d'Austerlitz.
- × **Aéroport de Paris :** confirmation de la poursuite de l'exploitation de l'intégralité des bâtiments de la plateforme Sogaris Roissy jusqu'au terme de 2028.
- × **Groupe Solstycé :** structuration d'un partenariat pour le déploiement du plan solaire sur les toitures du patrimoine du Groupe, avec prise de participation prévue début 2024 de Novengo Holding, filiale du Groupe Solstycé, dans la société Sogaris Énergie.

Notre patrimoine

Nos nouveaux actifs immobiliers

En 2023, malgré des arbitrages stratégiques prudents, Sogaris a finalisé l'acquisition d'un nouvel actif et achevé le développement de quatre immeubles neufs ou rénovés, pour un moment investi total de 98,4 M€ (14,7 M€ d'acquisition, 60,1 M€ de développement et 23,6 M€ de maintien de patrimoine).

Cinq nouveaux actifs ont ainsi intégré le patrimoine de l'entreprise, pour une surface totale de plus de 60 000 m² :

× **L'hôtel logistique des Ardoines**
(voir page 28)

× **Créteil Marais, bâtiments 3bis et 5**

La seconde plateforme de Sogaris dans son berceau du Val-de-Marne a connu en 2023 une actualité très forte avec l'achèvement de la construction de deux nouveaux bâtiments logistiques (livraison effective en janvier 2024). Les bâtiments 3bis et 5 viennent aussi élargir de près de 6 000 m² l'offre disponible sur ce site stratégiquement localisé en bordure de l'A86, à quelques kilomètres de l'hôtel logistique des Ardoines à Vitry-sur-Seine.

Le bâtiment 3bis (3 300 m²) valorise une surface anciennement dévolue au stationnement de véhicules, en y construisant un bâtiment d'activités polyvalent et de bureaux d'accompagnement.

Mandataire : AE studio Architecte
Certification : BREEAM Very Good

Le bâtiment 5 (2 300 m²) est le résultat d'une opération de très forte restructuration d'un actif acquis libre de toute occupation en 2020. L'immeuble développe désormais une surface conçue pour des activités de distribution du dernier kilomètre vers les arrondissements du sud-est de la Capitale et les communes voisines du Val-de-Marne.

Mandataire : EDEIS - BET
Certification : BREEAM Very Good



× **La plateforme multimodale du port de Bonneuil**

Située au sein du port de Bonneuil-sur-Marne (94), à 15 km du centre de Paris et embranché au réseau ferré, cette messagerie multimodale construite en 2011 sur un terrain de 50 000 m² a été acquise par Sogaris en 2023.

Le site bénéficie d'une surface d'exploitation en messagerie de 14 400 m² ainsi que d'un quai ferroviaire de 3800 m². Le bâtiment, en double face, compte 24 portes à quai en façade nord et 54 en façade sud. Mais les atouts majeurs de ce site résident dans son implantation extrêmement stratégique – à quelques mètres du terminal trimodal de transport combiné de Bonneuil-sur-Marne, au sud-ouest du terminal trimodal de Valenton et à grande proximité de l'entrepôt Sogaris de Chennevières –, ainsi que sa connexion au réseau ferré, qui permet d'envisager une exploitation ferroviaire multiple, jusqu'à 500 m de train simultanément sur deux voies.

Ces atouts ont permis à Sogaris d'accueillir, dès septembre 2023, un premier utilisateur ferroviaire, spécialisé dans le fret de matériaux de chantier.



UN SITE ATYPIQUE,

une exploitation sur mesure

Si l'opération immobilière (redéveloppement d'une friche) est achevée et pleinement réussie, la mise en exploitation du site sera progressive et interviendra au terme d'une phase d'adaptation de la programmation initialement anticipée. L'enjeu est de définir un modèle innovant sur mesure pour ce site inédit et atypique. En effet, l'Immeuble Inversé a, dès l'origine, été conçu comme un terrain d'expérimentation de nouveaux usages de la logistique de proximité et des services urbains. Au cours de l'année 2023, une intense phase de préfiguration des futures activités de stockage et de mobilité y a été conduite, au contact notamment de différents clients et exploitants potentiels. Cette itération a permis de consolider un modèle d'exploitation le plus en phase avec les besoins du marché et de faire émerger des pistes d'ajustement du site et de ses équipements, notamment pour favoriser le recours à la cyclologistique et simplifier l'accès des clients à leurs marchandises.

Sogaris a également mis à contribution cette phase de préexploitation pour préfigurer l'activité de conciergerie de quartier, qui se déploiera dans le kiosque d'accueil - l'un des éléments-phares de la conception du projet. Le Groupe a ainsi conclu un partenariat avec La Conciergerie solidaire et la Mairie de Paris, pour une expérimentation d'au moins trois années (2024-2026). Les premières activations de la part de la conciergerie se dérouleront au premier semestre 2024.

× L'Immeuble Inversé

Situé rue du Grenier Saint-Lazare, en plein cœur de quartier de l'horloge à Paris, et lauréat de l'appel à projets « Réinventer Paris 2 : les dessous de Paris », l'Immeuble Inversé est l'une des opérations les plus emblématiques et innovantes de Sogaris, mais aussi l'une des plus complexes.

Au cours d'un chantier urbain d'une particulière technicité, cet ancien parking souterrain automatique a été transformé en espace-logistique, principalement orienté vers le stockage de proximité (comme la réserve déportée ou le stockage tampon), les livraisons douces à vélo ou véhicule léger, et conçu pour offrir des services aux riverains du quartier. Sur près de 2 000 m² et six niveaux souterrains (dont cinq dédiés au stockage et un accessible au public), l'Immeuble Inversé est une démonstration frappante des nouvelles formes architecturales qu'est amené à prendre l'immobilier logistique en milieu hyperdense, là où le foncier est le plus rare et le plus disputé, mais où se trouvent également les enjeux les plus forts en matière de décarbonation des flux. Comme pour Chapelle International et l'espace urbain P4, Sogaris a tenu à ce que ce site propose une intégration paysagère de haute qualité, qui plus est au cœur d'un quartier patrimonial à la très forte identité. Pour l'Immeuble Inversé, cet enjeu se cristallise autour d'un édicule d'accès largement vitré et ouvert sur le parvis de la rue du Grenier Saint-Lazare, axe piéton passant et vivant.

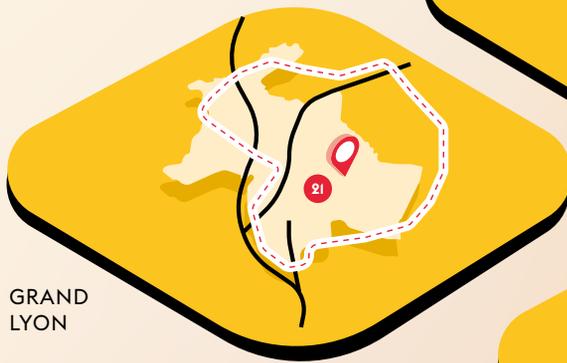
Architecte : Syvil Architecture

Entreprise générale : Les Nouveaux bâtisseurs associés



Nos actifs en patrimoine

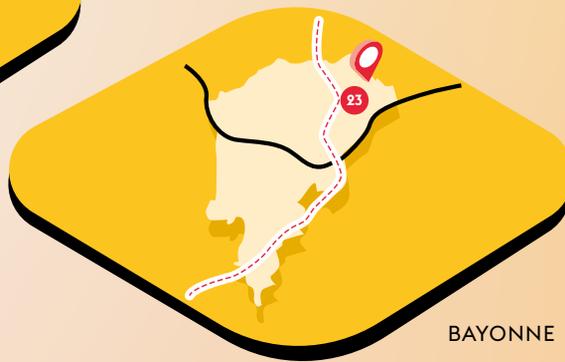
Cartographie de nos sites extrafranciliens



GRAND LYON

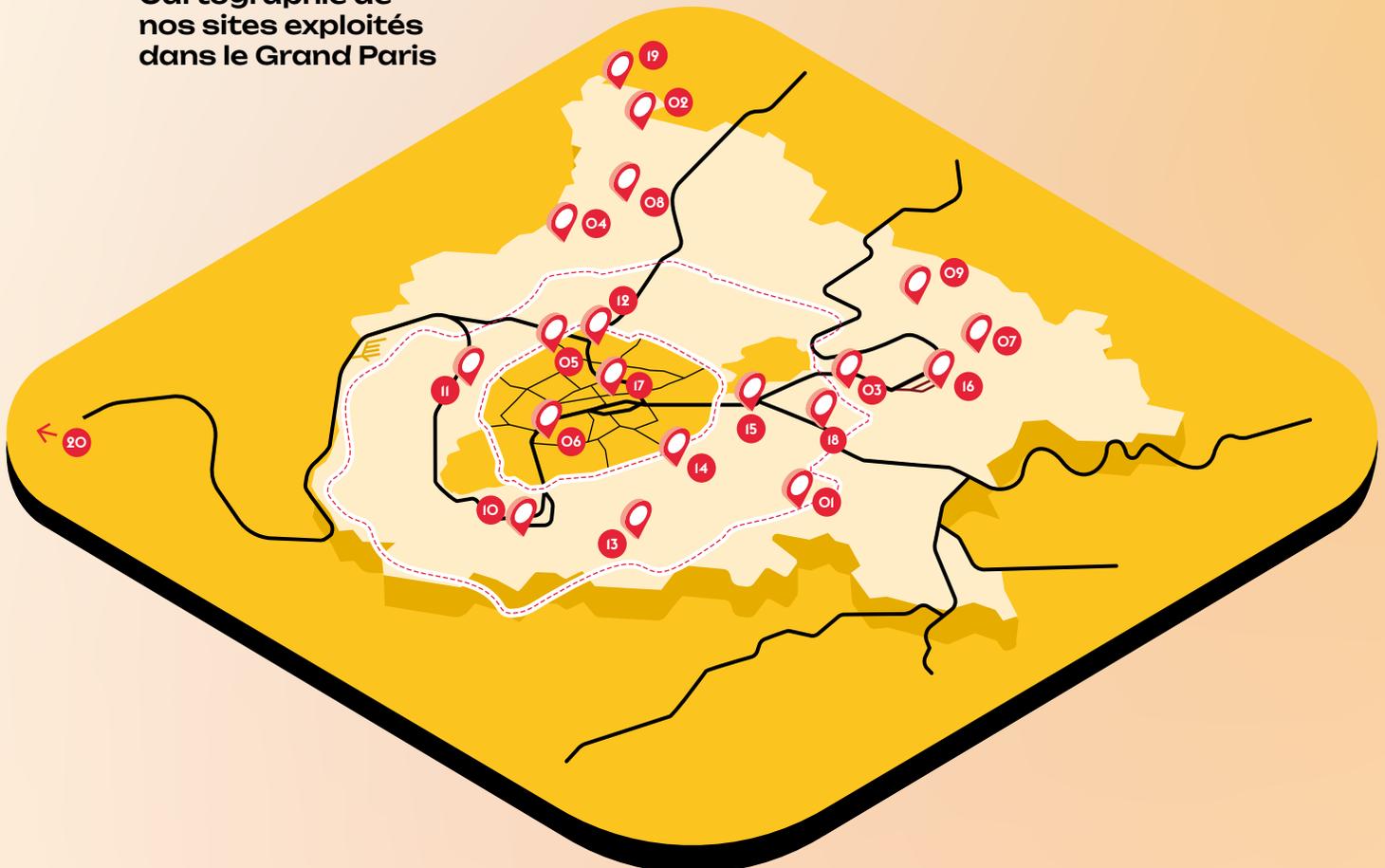


MARSEILLE MÉTROPOLE



BAYONNE

Cartographie de nos sites exploités dans le Grand Paris



RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

01 Le parc de logistique urbaine Sogaris Rungis

- Rungis (94)
- 200 000 m²
- Plateforme de logistique urbaine
- Stockage, Fret, Messagerie, Distribution du dernier kilomètre, Activité
- 150 entreprises locataires

Ce site majeur du réseau Sogaris a vocation à bénéficier d'un cycle d'investissements massifs et pluriannuels pour améliorer sa performance énergétique, opérationnelle et lui permettre de répondre à l'évolution des besoins des acteurs du territoire.

02 Le parc Sogaris Roissy

- Tremblay-en-France (95) – Zone cargo de l'aéroport Roissy-CDG
- 60 000 m²
- Plateforme de logistique urbaine
- Fret aérien
- 40 entreprises locataires

03 Le parc Créteil Marais

- Créteil (94)
- 49 800 m² (avec nouveaux bâtiments)
- Plateforme de logistique urbaine
- Messagerie, Distribution du dernier kilomètre, Activité
- 12 locataires

Le site a été l'objet d'investissements importants en 2023, avec la construction de deux nouveaux bâtiments (3bis et 5).

04 Grand Paris Nord I

- Stains (93)
- 30 000 m² (hors travaux bâtiment 2)
- Plateforme de logistique urbaine
- Distribution du dernier kilomètre, Activité
- 12 locataires

Programme de construction d'un bâtiment 9 100 m² de locaux d'activité, « Stains 2 » est en cours. Il s'inscrit dans le projet de rénovation et de redéveloppement de la zone d'activité du Bois-Moussay.

05 L'hôtel logistique de Chapelle International

- Paris (18^e)
- 41 500 m²
- Hôtel logistique
- Messagerie, Commerce professionnel, Agriculture urbaine, Bureaux et locaux tertiaires
- 10 locataires

Ce site livré en 2018 est l'un des principaux hubs de logistique urbaine de Paris intramuros. Il conserve le potentiel d'accueillir une activité de fret ferroviaire à moyen terme.

06 L'Espace de proximité de Beaugrenelle

- Paris (15^e)
- 3 000 m²
- Espace urbain de distribution
- Messagerie
- 1 locataire

07 La base logistique de Chennevières

- Chennevières-sur-Marne (94)
- 96 500 m²
- Entrepôt
- Approvisionnement et distribution urbaine pour une enseigne de grande distribution
- 1 locataire

08 Grand Paris Nord 2

- Le Blanc-Mesnil (93)
- 8 000 m²
- Entrepôt logistique
- Logistique urbaine, Activité
- 2 locataires

09 L'entrepôt d'Emerainville

- Emerainville (77)
- 19 000 m²
- Entrepôt logistique
- Distribution du dernier kilomètre
- 1 locataire

10 Grand Paris Ouest - Sèvres

- Sèvres (92)
- 1 500 m²
- Cellule au sein d'un parc d'activité
- Distribution, Activité
- 1 locataire

11 Clichy-Eiffel

- Clichy-la-Garenne (92)
- 1 500 m²
- Cellule au sein d'un entrepôt
- Stockage et distribution de produits pharmaceutiques
- 1 locataire

12 P4 - Pôle Paris Pantin Pré-Saint-Gervais

- Paris (19^e)
- 1 000 m²
- Espace urbain de distribution
- Distribution du dernier kilomètre
- 1 locataire

13 Le Plessis-Robinson

- Le Plessis Robinson (92)
- 11 000 m²
- Entrepôt logistique à étage
- Activité
- 1 locataire

14 Montrouge

- Montrouge (92)
- 5 000 m²
- Espace urbain de distribution
- Distribution du dernier kilomètre

Cette ancienne concession automobile est en cours de reconversion en espace de logistique urbaine décarbonée.

15 Ivry 2 – Jean-Jaurès

- Ivry-sur-Seine (94)
- 8 300 m²
- Locaux d'activité
- Activité
- 1 locataire

Ce site présente un fort potentiel de repositionnement d'une activité de logistique urbaine à terme.

16 Plateforme multimodale du port de Bonneuil

- Bonneuil-sur-Marne (94)
- 18 200 m²
- Plateforme logistique et d'activités
- Fret ferroviaire, Stockage, Distribution, Activité
- 2 locataires

17 L'Immeuble Inversé

- Paris (Centre)
- 2 000 m²
- Espace urbain de distribution
- Logistique de proximité, Cyclologistique, Stockage
- En attente de mise en exploitation

18 Vitry | Les Ardoines

- Vitry-sur-Seine (94)
- 34 500 m²
- Hôtel logistique
- Messagerie, Commerce de matériaux, Activité, Agriculture urbaine, Bureaux
- 4 locataires (au 31/12/2023)

19 Entrepôt de Villeron

- Villeron (95)
- Surface : 17 000 m²
- Typologie : entrepôt logistique
- Usage : stockage, logistique industrielle
- 4 locataires

Le site fait l'objet d'un programme d'investissement comprenant notamment des travaux nécessaires à un classement ICPE I510.

20 Entrepôt de Poissy

- Poissy (78)
- Surface : 29 000 m²
- Typologie : entrepôt logistique
- Usage : logistique de l'avant dernier kilomètre
- 2 locataires

Le site fait l'objet d'un programme d'investissement pluriannuel

21 Parc du Grand Lyon

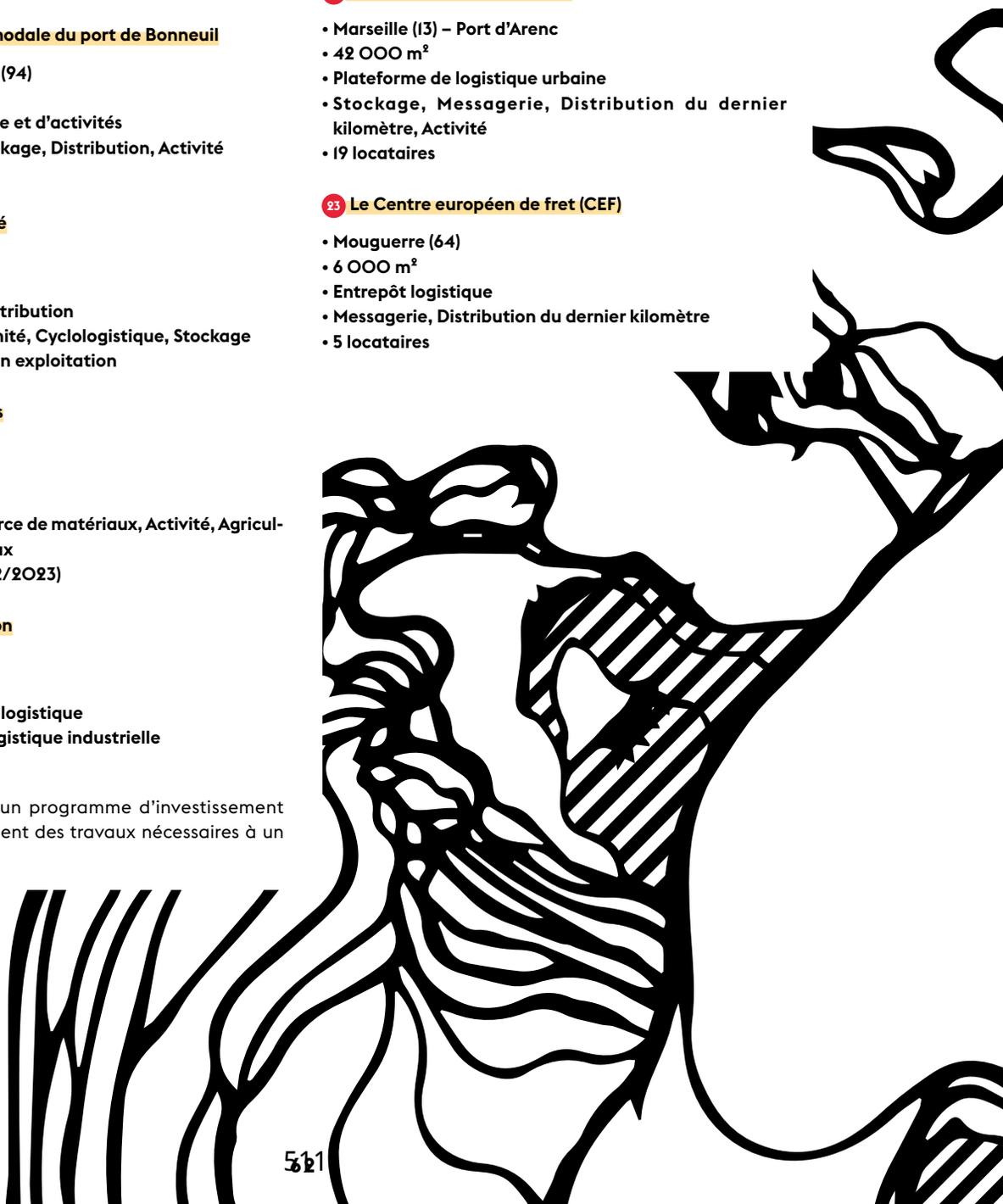
- Mions (69)
- 115 000 m²
- Plateforme de logistique urbaine
- Stockage, Messagerie, Distribution du dernier kilomètre, Activité
- 18 locataires

22 Parc de Marseille Provence

- Marseille (13) – Port d'Arenc
- 42 000 m²
- Plateforme de logistique urbaine
- Stockage, Messagerie, Distribution du dernier kilomètre, Activité
- 19 locataires

23 Le Centre européen de fret (CEF)

- Mouguerre (64)
- 6 000 m²
- Entrepôt logistique
- Messagerie, Distribution du dernier kilomètre
- 5 locataires



Synthèse de la répartition des actifs

Le patrimoine de Sogaris, au 31/12/2023, comptabilise 833 200 m² et 73 bâtiments, répartis comme suit :

× **22 sites en exploitation composés de 64 bâtiments représentant 95 % du patrimoine détenu par le Groupe :**

Site	Nb de Bâtiments	Typologie	Nature de l'actif	Surface en m ²	TOP moyen 31/12/2023	TOF moyen 31/12/2023
Paris (75)						
Chapelle International (Paris 18° - 75)	1	HL	En exploitation	42 000	84 %	79 %
Beaugrenelle (Paris 15° - 75)	1	EUD	En exploitation	3 000	100 %	100 %
P4 (Paris 19° - 75)	1	EUD	En exploitation	1 000	100 %	100 %
Val-de-Marne (94)						
Plateforme Rungis (Rungis - 94)	18	Plateforme	En exploitation	200 000	91 %	90 %
Chennevières (Chennevières - 94)	1	Entrepôt	En exploitation	96 500	100 %	100 %
Plateforme Créteil Marais (Créteil - 94)	3	Plateforme	En exploitation	44 000	87 %	98 %
Les Ardoines (Vitry-sur-Seine - 94)	1	HL	En exploitation	34 500	72 %	71 %
Bonneuil (Bonneuil - 94)	1	Messagerie	En exploitation	18 200	62 %	6 %
Ivry 2 - Jean-Jaurès (Ivry-sur-Seine - 94)	1	Activité	En exploitation	9 000	100 %	100 %
Seine-Saint-Denis (93)						
Plateforme Roissy (Tremblay-en-France - 93)	9	Plateforme	En exploitation	60 000	97 %	97 %
Grand Paris Nord 1 - Stains 1 (Stains - 93)	1	Entrepôt	En exploitation	30 000	84 %	78 %
Grand Paris Nord 2 - Blanc-Mesnil (Blanc-Mesnil - 93)	1	Entrepôt	En exploitation	8 000	100 %	100 %
Grand Paris Nord 1 - Stains 3 (Stains - 93)	1	Activité	En exploitation	4 500	100 %	100 %
Haut-de-Seine (92)						
Plessis-Robinson (Plessis-Robinson - 92)	1	Activité	En exploitation	11 000	100 %	100 %
Grand Paris Ouest - Sèvres 1 (Sèvres - 92)	1	EUD	En exploitation	1 500	100 %	100 %
Clichy Eiffel (Clichy - 92)	1	Activité	En exploitation	1 500	100 %	100 %
IDF hors Grand Paris						
Poissy (Poissy - 78)	1	Entrepôt	En exploitation	29 000	100 %	100 %
Émerainville (Émerainville - 77)	1	Entrepôt	En exploitation	19 000	100 %	100 %
Villeron (Villeron - 95)	1	Entrepôt	En exploitation	17 000	84 %	81 %
France hors Île-de-France						
Plateforme Grand Lyon (Mions - 63)	13	Plateforme	En exploitation	115 000	86 %	66 %
Plateforme Marseille Provence - Arenc (Marseille - 13)	4	Plateforme	En exploitation	42 000	99 %	83 %
Centre européen de fret (Bayonne - 64)	1	Entrepôt	En exploitation	6 000	100 %	100 %
TOTAL Patrimoine en exploitation	65			792 700	92 %	86 %

× 9 projets de (re)développement ou en attente de mise en exploitation, représentant une surface totale de 40 500 m², soit 5 % du patrimoine détenu par le Groupe :

Projets (foncier maîtrisés)	Nb de Bâtiments	Typologie	Nature de l'actif	Surface en m ²
Ivry Les Lettres (Ivry-sur-Seine - 94)	1	EUD	Développement	7 000
Créteil 3bis et Créteil 5 (Créteil - 94)	2	Activité	Développement	5 800
Montrouge (Montrouge - 92)	1	EUD	Développement	5 000
Stains 2 (Stains - 93)	1	Activité	Développement	9 000
Paris Montmartre (Paris 18 ^e - 75)	1	EUD	Développement	5 000
Paris Jean Moulin (Paris 14 ^e - 75)	1	EUD	Développement	5 000
La Folie Champperret (Paris 17 ^e - 75)	1	EUD	Développement	2 000
L'Immeuble Inversé (Paris Centre - 75)	1	EUD	Développement	1 700
TOTAL Patrimoine en exploitation	9			40 500

Vers l'exemplarité : une gestion active du parc par l'équipe du *property management*

Sogaris a fait le choix, il y a de nombreuses années, d'internaliser les fonctions de *property management* pour son parc immobilier, dans un souci de maîtrise complète des processus de gestion (technique comme locative) et d'adéquation à ses ambitions environnementales. La direction du *Property Management* (PM) agit ainsi au quotidien sur 6 enjeux principaux : la maîtrise des risques, la conformité réglementaire, le recouvrement des loyers et des charges, la sobriété énergétique, investissements stratégiques (CAPEX) et la relation client.

La sobriété énergétique : un accompagnement du quotidien

En 2023, les *property managers* du Groupe Sogaris ont particulièrement suivi l'application du plan de sobriété initié en 2022. Ce suivi est passé tout d'abord par l'optimisation au cas par cas des consommations de chaque site et chaque locataire (mise à l'arrêt d'enseignes lumineuses, réglages de maintenance, mise en place d'un energy manager. Ce suivi s'est par ailleurs accompagné d'un important travail de récolte des données de consommation, indispensable à la mesure des performances environnementales du Groupe et le calcul des indicateurs d'impact. Cette récolte passe notamment par la mise en place d'outils de suivi des consommations, leur fiabilisation et l'accompagnement des locataires au quotidien. Une équipe dédiée a été mise en place pour atteindre cet objectif.

Conformité réglementaire : un niveau d'exigence toujours élevé

Avec un patrimoine immobilier de plus de 800 000 m², une typologie de bâtiments et d'activités très variée, et dans un contexte d'évolution constante des normes applicables, l'enjeu de la conformité réglementaire est central pour Sogaris. Les équipes du *property management* gèrent en effet de nombreux registres de règles de conformité (de l'ICPE à l'ERP) avec un niveau d'attention et d'exigence particulièrement renforcé. Pour assurer un suivi opérationnel de qualité, réactif et transparent à l'attention de ses locataires, des pouvoirs publics ou encore des partenaires assureurs, elles mettent en place tout au long de l'année des procédures de reporting et d'inspections blanches. Le cas échéant, les actions correctives sont mises en place.

Au-delà du nécessaire respect de la réglementation et des prescriptions assurancielles, le suivi proactif de la conformité permet à Sogaris de préparer sur des bases saines la capacité de son patrimoine à absorber des évolutions majeures et structurantes, notamment pour les bâtiments les plus anciens : plan solaire, travaux de performance énergétique, nouveaux usages.



Bilans financiers

TÉMOIGNAGE



**Guillaume
Vercoustre**

Directeur financier

« Dans un contexte économique et financier extrêmement compliqué pour toute l'industrie immobilière, le groupe a réussi à maintenir en 2023 une forte dynamique d'investissement (près de 100 M€) notamment pour mener à bien les projets de développement du plan d'affaires et poursuivre la rénovation de son patrimoine historique. Le groupe s'appuie sur des fondamentaux solides illustrés par un EBITDA toujours en croissance, une valorisation du patrimoine qui résiste à la baisse générale des actifs immobiliers et une dette maîtrisée et sécurisée. »

Chiffres-clés : Sogaris poursuit sa croissance à deux chiffres

Comme sur toutes les classes d'actifs, les tensions sur les valeurs de marché de certains immeubles du Groupe ont perduré en 2023, tout comme l'allongement de la durée de commercialisation des surfaces vacantes, et ont conduit à provisionner de nouveau les écarts constatés entre la valeur de marché et la valeur nette comptable de certains actifs. Malgré ce contexte défavorable, le Groupe Sogaris a poursuivi sa trajectoire de croissance grâce au pilotage de la performance opérationnelle et financière du Groupe, aux arbitrages intervenus sur le plan d'affaires et son financement, et à la confiance de ses parties prenantes quant au modèle de développement immobilier au service d'une logistique urbaine décarbonée sur le territoire du Grand Paris.

Le Groupe présente ainsi des indicateurs de performance financière en hausse cette année encore, à commencer par son chiffre d'affaires et son EBITDA, augmentés notamment par l'effet année pleine des acquisitions 2022 et l'évolution de l'ILAT. Ils atteignent des niveaux records au terme d'une progression d'environ 15 % et 2 %. La valorisation du patrimoine connaît quant à elle une légère inflexion de -2,1 %, malgré la crise que connaît le secteur immobilier, grâce notamment à un important travail de commercialisation et de gestion des actifs.

Chiffres d'affaires	88,2 M€ (+15,2 %)	Le Groupe poursuit sa stratégie de croissance et bénéficie de l'effet année pleine des acquisitions 2022 et 2023, de la forte hausse des indexations de loyers et de l'amélioration de ses charges et travaux refacturés sur le périmètre existant comme sur le patrimoine en développement.
EBITDA	34,8 M€ (+1,8 %)	Le Groupe a atteint un EBITDA record depuis la création de la société, de 34,8 M€.
Montants investis	98,4 M€	Le Groupe a acquis un actif en 2023 (voir ci-avant) tout en poursuivant la réalisation de ses projets de développement dont trois ont été livrés dès 2023 (<i>Les Ardoines, Ivry les Lettres et L'Immeuble inversé</i>) et quatre seront livrés dès 2024 (<i>Créteil 3bis, Créteil 5, Sogaris Montmartre et Stains 2</i>) Enfin, le Groupe a réalisé près de 23,6 M€ d'investissements pour le maintien de son patrimoine.
Emprunts tirés	87,8 M€	La Société a procédé aux tirages sur plusieurs opérations en cours : 65 M€ au titre du RCF, 13,7 M€ au titre d'un prêt renouvellement urbain, et 9,1 M€ au titre du financement de l'actif de Poissy. À noter, le Groupe a remboursé par anticipation 87,6 M€ dans le cadre de sa stratégie de désendettement.
Trésorerie	43,4 M€	La trésorerie disponible fin 2022 a permis de poursuivre le plan stratégique d'investissements du Groupe, et de réduire son niveau d'endettement, tout en conservant un niveau de cash confortable.
Valeur du patrimoine au 31 décembre 2023	34,8 M€ 1186,2 M€ (-2,1 %)	La valeur du patrimoine de Sogaris se maintient à un niveau élevé en 2023 malgré le ralentissement du marché de la logistique et la forte remontée des taux. La stratégie de croissance externe et le travail réalisé sur la commercialisation et la gestion des actifs compensent ces impacts macroéconomiques.
Taux de recouvrement	94,6 %	Le taux de recouvrement 2023 est en amélioration par rapport à 2022 grâce à la poursuite des efforts dans la gestion des créances clients.
LTV	21,6 %	Le LTV (<i>Loan to Value</i>) augmente de près de 5,5 % compte tenu principalement de la diminution de la trésorerie nette, conséquence des investissements en 2023 et du désendettement du Groupe.

Compte tenu de l'évolution du coût de la dette et de la revue stratégique des acquisitions du plan d'affaires 2021-2023, le Groupe a procédé à des arbitrages pour une meilleure utilisation de ses fonds propres et de ses financements externes en vue de réduire le coût de la dette. Pour cela, il a opéré :

- × **Le tirage maximum des montants placés en gages-espèces sur les actifs de Vitry-Les Ardoines, Ivry-Les Lettres et Champerret. Le solde des gages espèces est à fin décembre 2023 de 1,3 M€ (contre 12,1 M€ au 31 décembre 2022)**
- × **Le remboursement du crédit initial à hauteur de 88 M€ par Sogaris SAEM**
- × **Le tirage sur le RCF pour un montant de 55 M€ par Sogaris SAEM**
- × **La levée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de deux prêts de renouvellement urbain pour la**

restructuration de Stains I et la vente en l'état futur d'achèvement de Stains 2 de respectivement 5,9 M€ et 7,8 M€, soit 13,7 M€ au total, dont 13,7 M€ ont été tirés en décembre 2023 par SOGARIS SAEM

- × **Le tirage de 9,1 M€ sur Sogaris Yvelines Développement pour financer la deuxième échéance de l'acquisition de Poissy en octobre 2023.**

Ce pilotage de la gestion de la trésorerie a été permis grâce à l'utilisation des lignes RCF, ce qui démontre la pertinence de cet outil de financement, dans un contexte porteur d'incertitudes opérationnelles pouvant engendrer des aléas de calendrier pour les projets.

Le niveau de trésorerie du groupe au 31 décembre 2023 est de 38,4 M€, en baisse de -103,5 M€ par rapport au 31 décembre 2022. Le groupe dispose encore d'environ 18 M€ de comptes à terme.

Comptes consolidés au 31 décembre 2023

Le chiffre d'affaires (CA) récurrent est en hausse de +11,7 M€, soit 88,2 M€ en 2023 contre 76,6 M€ en 2022, soit une croissance de +15,2 %. Cette évolution s'explique principalement par :

- × Une hausse des loyers en 2023 de +5,9M€ générée par :
 - L'effet année pleine des acquisitions 2022 et l'acquisition 2023, notamment des sites de Villeron, Poissy, Stains 3 et Bonneuil pour 2,4M€
 - Des effets d'indexation de loyer grâce à la forte évolution de l'ILAT pour 2,4 M€
 - L'impact de la reprise à 50 % des revenus fonciers du marché carné (Marché de Rungis) pour 0,8 M€ pour 2022 et 2023
 - Un effet maîtrisé sur les entrées et sorties de locataires entre les deux années de -0,3 M€.
- × La progression des refacturations des taxes bureaux et foncières et des charges locatives en 2023 à hauteur de 4,3 M€
- × Une hausse des refacturations de travaux pour un montant de +1,6 M€
- × Les performances records des Palettes Urbaines en 2023 marquées par une croissance de 0,5 M€ de son chiffre d'affaires, qui atteint 4,1 M€.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 1,6 M€ en 2023, en hausse de +0,2 M€ par rapport à 2022, et sont principalement constitués des honoraires d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la production immobilisée.

Les charges d'exploitation hors dotations aux amortissements ressortent à 55,1 M€ en 2023, contre 43,8 M€ en 2022, soit une hausse de 11,3 M€ par rapport à l'année dernière.

Cette augmentation importante des charges provient majoritairement de :

- × La progression des achats consommés de 8,3M€ liée principalement à la hausse des charges locatives notamment sur les dépenses de fluides post-Covid et à la guerre en Ukraine, ainsi que des prestations d'entretien et de sécurité dans le cadre de la stratégie de poursuite de la montée en gamme des prestations sur l'ensemble du patrimoine et des effets de périmètre
- × Une hausse des impôts et taxes de 2,1 M€, liée à la fois aux effets de périmètre de taxes foncières et bureaux (1,3 M€) mais également à la hausse des taxes foncières sur le patrimoine existant (0,7 M€)
- × Et enfin, la croissance des frais de personnel de 0,6 M€ due à l'effet d'année pleine des recrutements réalisés en 2022, à l'arrivée de cinq nouveaux collaborateurs en 2023 pour accompagner la croissance du Groupe.

L'EBITDA atteint donc 34,8 M€ en 2023, contre 34,2 M€ en 2022, soit +0,6 M€ (+1,8 %), démontrant les solides performances du groupe.

Les variations nettes des amortissements et des dépréciations s'élèvent à 29,2 M€ en 2023, contre 29,0 M€ en 2022, soit +0,2 M€ (+0,8 %). Cette légère augmentation est liée notamment :

- × À la reprise des étalements de frais d'emprunts du crédit initial lié à son remboursement anticipé : +1,2 M€
- × À l'effet d'année pleine des mises en service, des acquisitions 2022 et 2023 et du maintien du patrimoine : +0,5 M€
- × Aux dépréciations des actifs du Plessis-Robinson et de Ivry 2 - Jean-Jaurès compte tenu de la baisse des valorisations entre 2022 et 2023 : +0,7 M€
- × À noter, la forte baisse des dotations aux dépréciations des créances sur actifs circulants nettes de reprises : -1,1 M€
- × À la reprise des provisions sur pertes de loyers de Roissy attendues en 2028 compte-tenu du souhait de ADP de conserver les bâtiments et les installations de la plateforme à la fin de l'AOT : -1,1 M€
- × Les charges d'exploitation ressortent ainsi à 84,3 M€ en 2023, contre 72,8 M€ en 2022, soit une hausse de 11,5 M€ (+15,8 %).

Le résultat financier s'élève à -5,3 M€ en 2023, contre -4,3 M€ en 2022, dû principalement à l'effet année pleine des tirages du solde du crédit pool bancaire en juin 2022, ainsi qu'aux tirages réalisés en 2023, combinés à la hausse des taux (-3,1 M€). Cette hausse des charges est partiellement compensée par la hausse des produits financiers liés aux placements réalisés en 2023 (+2,1 M€).

Le résultat exceptionnel est à l'équilibre en 2023, contre -0,7 M€ en 2022 qui était alors constitué majoritairement de dotations exceptionnelles sur dépréciations.

L'impôt sur les sociétés est nul en 2023 contre 0,1 M€ en 2022.

Le résultat net consolidé ressort en 2023 à 0,3M€, contre 0,1 M€ en 2022.

Le résultat net part du Groupe s'élève à -0,2 M€ en 2023, contre -0,9 M€ en 2022. La quote-part revenant aux minoritaires est en baisse à 0,5 M€, contre 1 M€ en 2022.

(Compte de résultat présenté en annexe.)

Bilan au 31 décembre 2023

Le bilan consolidé fait apparaître une valeur nette d'actifs immobilisés de 700,3 M€, en hausse de +66,2 M€ par rapport à 2022 (634,1 M€) liée à :

- × Environ 98,4 M€ d'investissements dont 15 M€ d'acquisitions (dont Bonneuil), 60 M€ sur les projets en développement (Les Ardoines à Vitry, Stains 2, Créteil 3bis & Créteil 5, Sogaris Montmartre, Cité de la Gastronomie notamment) ainsi que 24 M€ de CAPEX de maintien du Patrimoine
- × Environ -29 M€ de dotations aux amortissements
- × Environ -3 M€ d'autres variations sur actifs immobilisés.

À l'actif circulant, les créances clients et comptes rattachés augmentent de 15,9 M€ en raison d'une hausse du chiffre d'affaires 2023 et du quittance du 1^{er} trimestre 2024 avant la fin de l'année 2023 dans le cadre de l'amélioration de la gestion du recouvrement.

Les autres créances et comptes rattachés sont stables en 2023, passant de 22,8 M€ en 2022 à 22,7 M€ en 2023. Cette variation résulte notamment de :

- × La hausse des avoirs à recevoir de 3,4 M€
- × La diminution des séquestres, notamment pour Ville-ron et Sogaris Immo pour -2,4 M€
- × La hausse des créances sur minoritaires de +0,8 M€
- × La baisse des frais d'émission d'emprunts liée notamment au remboursement du crédit initial pour -2 M€.

La trésorerie du Groupe y compris valeurs de placement au 31 décembre 2023 atteint un niveau élevé à 43 M€ contre 142 M€ au 31 décembre 2022 (-99 M€ soit -70 %). Cette baisse s'explique par le niveau exceptionnel enregistré en 2022 grâce à l'augmentation de capital de 150 M€ réalisée en juin 2022 et au tirage du solde du pool bancaire. Cette trésorerie élevée a permis de financer la suite du plan stratégique sur 2023 tout en augmentant les produits financiers grâce à la hausse des taux de placements.

Au passif, la variation des capitaux propres de -2,6 M€ est due notamment à la baisse des réserves de -2 M€ et à l'impact du résultat de l'exercice de -0,2 M€.

Les intérêts hors-groupe sont en hausse (+5,2 M€) avec notamment l'augmentation de capital réalisée par les associés de la société Sogaris Paris Les ELU et à la meilleure performance de la SCI Roissy Sogaris.

Les emprunts et dettes financières sont en diminution de -30M€ due essentiellement aux effets suivants :

- × Le remboursement anticipé de 87,6 M€ du crédit initial
- × Le tirage de 55 M€ de RCF pour refinancer les acquisitions 2021
- × Les premiers tirages du PRU n° 3 pour 13,7 M€ pour financer les opérations de conformité sur l'actif de Stains 1 ainsi que le projet de développement en VEFA de Stains 2
- × Le second tirage de l'emprunt dédié à l'acquisition de l'actif de Poissy pour 9,1 M€
- × L'amortissement des emprunts pour 20,8 M€.

Les fournisseurs et comptes rattachés sont en hausse de 6,8 M€ du fait de la forte hausse des CAPEX sur les opérations de développement et sur le patrimoine existant intervenue en fin d'année.

Les autres dettes et comptes de régularisation (y compris les opérations intragroupes) sont en augmentation de +3,6 M€, liée principalement à la baisse des dettes sur acquisitions d'actifs de -12,6 M€, à la hausse des comptes courants du Groupe de +8,6 M€, aux produits constatés d'avance de +7,3 M€ et à la hausse des dettes sociales et fiscales pour +0,9 M€.

Bilan présenté en annexe.



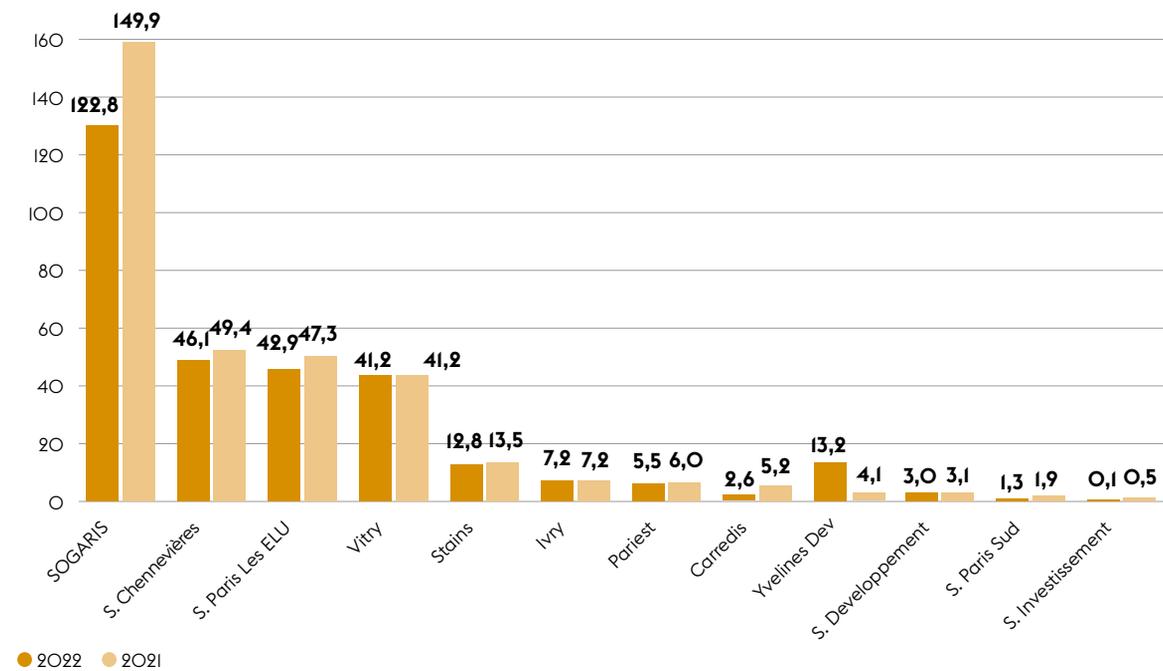
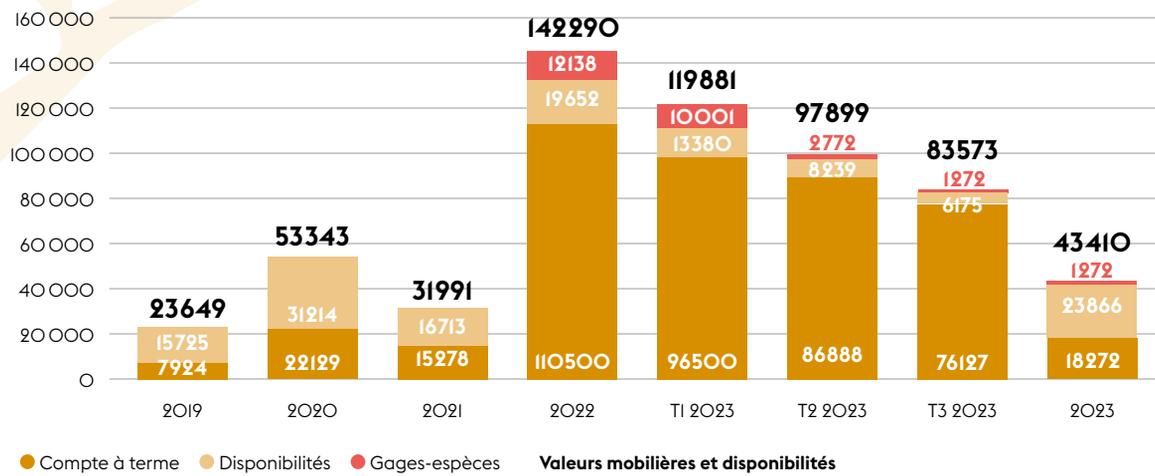
Trésorerie et endettement du Groupe

La trésorerie du Groupe s'élève à 43,4 M€ au 31 décembre 2023, en baisse de 98,9 M€ par rapport au 31 décembre 2022 (142,3 M€), liée au financement des investissements 2023 et à la stratégie de désendettement du Groupe.

Portefeuille de placements

L'endettement à moyen et long terme auprès des établissements de crédit hors découverts bancaires s'établit à 298,0 M€, contre 328,6 M€ au 31 décembre 2022, et se répartit comme suit par société du Groupe :

Dettes par entité



Cette forte diminution de la dette de plus de 30 M€ provient des tirages et remboursements suivants :

- × **Le remboursement du crédit initial (-87,6 M€)**
- × **Les premiers tirages du nouveau PRU n° 3 pour financer les travaux de mise en conformité de Stains 1 et l'opération de développement en VEFA de Stains 2 (+13,7 M€)**
- × **Le second tirage sur le financement de l'opération d'acquisition de Poissy pour 9,1 M€**
- × **Les tirages des dettes de court terme de type RCF (Revolving Credit Facility) afin de refinancer les acquisitions 2021 (+55 M€)**
- × **Le remboursement des dettes amortissables (-20,8 M€)**

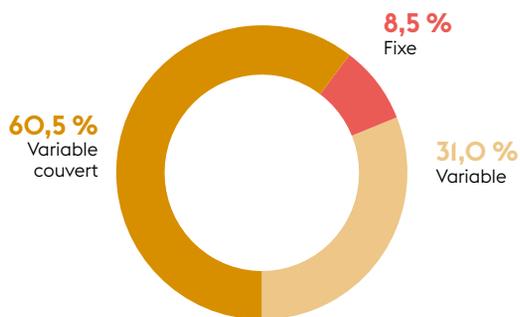
Le taux moyen de la dette calculé en rapportant le montant des charges financières à l'encours moyen de l'année ressort à 3,09 % pour l'exercice 2023 contre 1,52 % en 2022.

La durée de vie moyenne de la dette est de 6 ans et 6 mois en baisse de 7 mois par rapport à 2022.

La structure de l'endettement au 31 décembre 2023 s'établit comme suit :

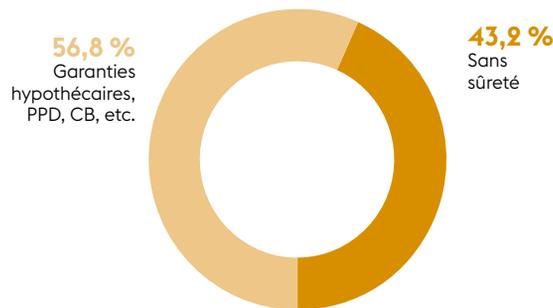
- × **Dette à taux fixe : 8,5 %**
- × **Dette à taux variable couvert : 60,5 %**
- × **Dette à taux variable non couvert : 31,0 %.** À noter que sur les 91,1 M€ de dettes à taux variables non couvertes, 55,7 M€ sont indexés sur le livret A et le reste sur l'EURIBOR 3M

Dette par type de risque



Répartition des financements par type de ressources au 31 décembre 2023

Répartition des financements par type de ressources



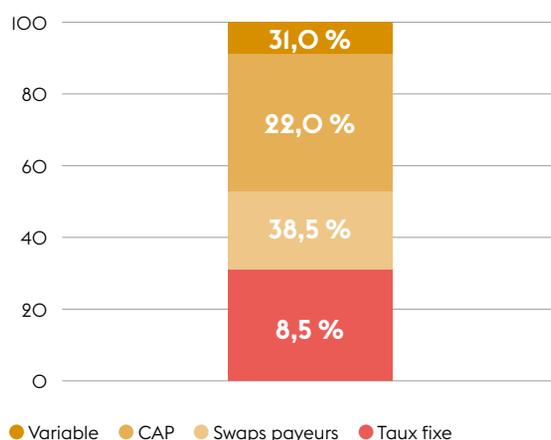
Indications sur l'utilisation d'instruments financiers

Au 31 décembre 2023, le taux de couverture de la dette s'élève à près de 69,0 % de l'encours total (8,5 % de dettes à taux fixe et 60,5 % de dettes à taux variable couvertes), contre 48,8 % en 2022.

Le Groupe a souscrit trois instruments financiers sous forme de CAP ou de SWAP :

- × **Couverture de taux de type SWAP souscrite en juin 2019 par Sogaris auprès de quatre banques du pool bancaire (Natixis, Banque postale, Société Générale et Arkéa) pour couvrir la dette à taux variable levée dans le cadre du financement bancaire sur la durée du prêt soit 16 ans flooré à 0 % pendant cinq ans. A fin décembre 2023, la dette couverte relative à la convention de crédit signée le 28 juin 2019 est de 72,1 M€**
- × **Couverture de taux de type CAP souscrite en décembre 2019 par Sogaris Pariest auprès du CIC pour couvrir la dette à taux variable relative à l'acquisition de l'entrepôt d'Emerainville (CAP à 1 % sur 7,7 M€ sur cinq ans avec prise d'effet à compter du 31 décembre 2019)**
- × **Couverture de taux de type CAP souscrite par Sogaris en décembre 2021 auprès de la Société Générale (CAP à 1,5 % sur 60 M€ de dette sur 3 ans in fine avec une prise d'effet au 31 décembre 2021)**
- × **Couverture de taux de type SWAP participatif souscrite en juin 2023 par Sogaris Paris les ELU pour 44,7 M€ auprès de la Société Générale. Cette couverture, valable jusqu'au 31 décembre 2032, fonctionne comme un tunnel KI (CAP à 3,25 % et floor à 2,10 %. En cas de taux inférieur au floor, le taux applicable est le CAP).**

Endettement par type d'instruments de couverture 2023



À noter, en prenant en compte la trésorerie disponible pour le calcul du taux de couverture, la dette nette du Groupe serait couverte à hauteur de 93,4 %.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES CONSOLIDÉS

Le Groupe Sogaris a lancé un appel d'offres en juillet 2022 pour construire un partenariat avec une entreprise spécialiste et reconnue dans l'énergie solaire et la construction de centrales photovoltaïques, disposant d'une expertise significative dans la constitution notamment d'opérations d'autoconsommation. Ce partenariat opérationnel s'établit à plusieurs niveaux – technique, capitalistique et stratégique. C'est le groupe Solstice, via sa filiale Novengo Holding, qui a remporté l'appel d'offres et est devenu actionnaire majoritaire à 51 % de la société Sogaris Énergie au capital de 900 €. Le plan de déploiement des centrales photovoltaïques sera initié en 2024.

Dans le cadre du contentieux entre Sogaris SAEML et la Semmaris sur le paiement des loyers du marché carné, qui en première instance avait donné une décision défavorable du Tribunal administratif de Melun le 17 février 2022, la cour administrative d'appel de Paris a rendu une décision favorable à Sogaris SAEML le 12 janvier 2024 condamnant la Semmaris à verser à Sogaris 6304771,48 €, assortis des intérêts au taux légal et de la capitalisation des intérêts.

La SCI Sogaris Créteil Marais Bâtiment 5 a mis en service le projet de restructuration de l'entrepôt n°5 de Créteil le 5 janvier 2024. Le bâtiment est loué en totalité le premier jour de sa mise en service.

La SCI Sogaris Bobigny a signé en janvier 2024 une promesse unilatérale de vente d'un terrain de 10 340 m² environ à Bobigny.

PERSPECTIVES D'AVENIR

À la charnière entre l'achèvement du plan stratégique 2016-2025 et un nouveau cycle qui s'ouvre, l'année 2024 sera résolument tournée vers l'exécution, la consolidation et la préparation des développements futurs. Le Groupe Sogaris a pris les mesures nécessaires pour traverser le choc qui a frappé le secteur immobilier, en gardant ses atouts intacts. Après remboursement anticipé de plus de 87 M€ de crédit amortissable en 2023, il dispose toujours d'une capacité de tirage de 65 M€ de dette supplémentaire au titre de l'ouverture de crédit RCF Sur l'année 2024. Le Groupe a prévu d'investir plus de 90 M€ en 2024 notamment pour achever les plans stratégiques antérieurs (plus de 51 M€) et accélérer les travaux sur le maintien du patrimoine (31 M€) intégrant la stratégie énergie/carbone.

Le groupe reste très vigilant à l'égard des effets économiques de la guerre en Ukraine qui sévit depuis le 24 février 2022. Malgré le fait que Sogaris n'ait aucune exposition à la Russie ou à l'Ukraine, cet événement affecte son environnement économique et notamment les coûts travaux, par le biais des coûts des matières premières et de l'énergie.

Le Groupe est également sensible au niveau d'inflation qui se répercute sur l'indexation des loyers mais également sur l'évolution des charges d'exploitation des bâtiments (fluides, entretien, maintenance, sécurité).

Après les fortes hausses observées depuis la mi-2022 la persistance de taux d'intérêt élevés entraînera également des conséquences sur l'évolution du résultat financier et la valorisation des actifs. La campagne d'expertise à fin 2023 illustre la poursuite du mouvement de réduction de la valorisation de certains actifs avec le seul effet de la hausse des taux de rendements attendus en valeur de marché, consécutive à l'augmentation des taux d'intérêt. Si cette hausse améliore le rendement des placements de trésorerie, elle renchérit également le coût des dettes à taux variables et celui de tous les futurs financements. Ce mouvement valide la stratégie de prudence du Groupe Sogaris, consistant à ne pas saturer sa capacité d'endettement en la fondant sur des valeurs d'actifs correspondant à un haut de cycle.

Comptes sociaux

Compte de résultat au 31 décembre 2023

Le chiffre d'affaires de Sogaris SAEML se compose principalement du chiffre d'affaires immobilier issu du patrimoine détenu directement, des honoraires correspondant aux différentes prestations de gérance, d'*asset management*, de *property management* et d'assistance à maîtrise d'ouvrage qu'elle délivre au sein du Groupe.

Le chiffre d'affaires atteint 32,4 M€ en 2023, en hausse de 3,1 M€ par rapport à 2022.

Cette hausse est liée à une augmentation importante des loyers (+1,8 M€), à l'amélioration des refacturations de charges (+0,8 M€) et des honoraires internes et externes (+0,5 M€).

Le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 s'établit à 3,1 M€ contre 1,8 M€ en 2022, soit une progression de 1,3 M€. Cette variation résulte de la hausse du chiffre d'affaires de 3,1 M€, de la hausse des produits d'exploitation de 2,3 M€, de la hausse des charges d'exploitation de 4,1 M€, dont 1,6 M€ de charges refacturables. À noter une hausse des dotations aux amortissements et provisions de -0,3 M€ (impact notamment de la baisse des provisions pour créances douteuses).

Le résultat financier s'élève à 8,8 M€, en hausse (+6,1 M€) et bénéficie de la hausse des intérêts sur comptes courants perçus des filiales (+7,3 M€) et de la stratégie de placement des liquidités (+1,3 M€).

Dans ces conditions, le résultat courant avant impôt ressort à 11,8 M€, en hausse de +7,4 M€ par rapport à 2022 (4,4 M€). Le résultat exceptionnel est en augmentation de +0,2 M€, essentiellement dû à la vente du terrain du Bâtiment Créteil 3bis à la filiale Sogaris Créteil Marais en 2022.

Après prise en compte du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net de la société est excédentaire à hauteur de 10,9 M€ contre 3,4 M€ en 2022. La charge d'impôts de l'année est de 0,6 M€, contre 0,5 M€ en 2022.

Compte de résultat présenté en annexe.

Bilan au 31 décembre 2023

Le bilan de Sogaris a évolué légèrement à la baisse en 2023, passant de 519,2 M€ à 511,1 M€, soit une variation du total du bilan de -8,1 M€.

× **À l'actif, les immobilisations augmentent de 6,8 M€.** Le montant des investissements 2023 (14,7 M€) est supérieur au montant des dotations aux amortissements (-7,9 M€).

- × **L'actif circulant diminue de -14,9 M€ en raison de :**
 - la diminution des valeurs de placement et disponibilités de -84,2 M€, liée à la poursuite des plans d'investissements du Groupe et à la stratégie de désendettement ;
 - l'augmentation des autres créances et comptes de régularisation de +50,8 M€, due à la forte augmentation des avances en comptes courants versées aux filiales, notamment liés aux plans d'investissement ;
 - l'augmentation des créances clients et comptes rattachés de +18,5 M€.
- × **Au passif, les capitaux propres augmentent de 8,5 M€ du fait du résultat de l'exercice (+10,9 M€) diminué des versements de dividendes (-2,4 M€).**
- × **Les dettes diminuent au global de -16,6 M€. Cette variation provient principalement :**
 - des tirages du crédit revolving RCF (55 M€) et sur le PRU (13,7 M€) ;
 - du remboursement anticipé du crédit initial (-87,6 M€) ;
 - des amortissements des dettes bancaires pour -20,8 M€ ;
 - de la baisse des dettes fournisseurs (-2,6 M€) liée au niveau important d'investissements opérés fin 2022 ;
 - de la hausse des autres dettes et comptes de régularisation pour 12,4 M€, dont +5 M€ de comptes courants provenant des surplus de trésorerie des filiales, et la hausse de 6,4 M€ des produits constatés d'avances.

Bilan présenté en annexe.

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LA DATE D'ARRÊTÉ DES COMPTES SOCIAUX

Dans le cadre du contentieux entre Sogaris SAEML et la Semmaris sur le paiement des loyers du marché carné, la Cour administrative d'appel de Paris par son arrêt du 31 janvier 2024 a réformé la décision rendue en première instance par le tribunal administratif de Melun en date du 17 février 2022 et a condamné la Semmaris à verser à Sogaris SAEML la somme de 6304771,48 €, assortis des intérêts au taux légal et de la capitalisation des intérêts.



Cartographie des risques

Présentation synthétique

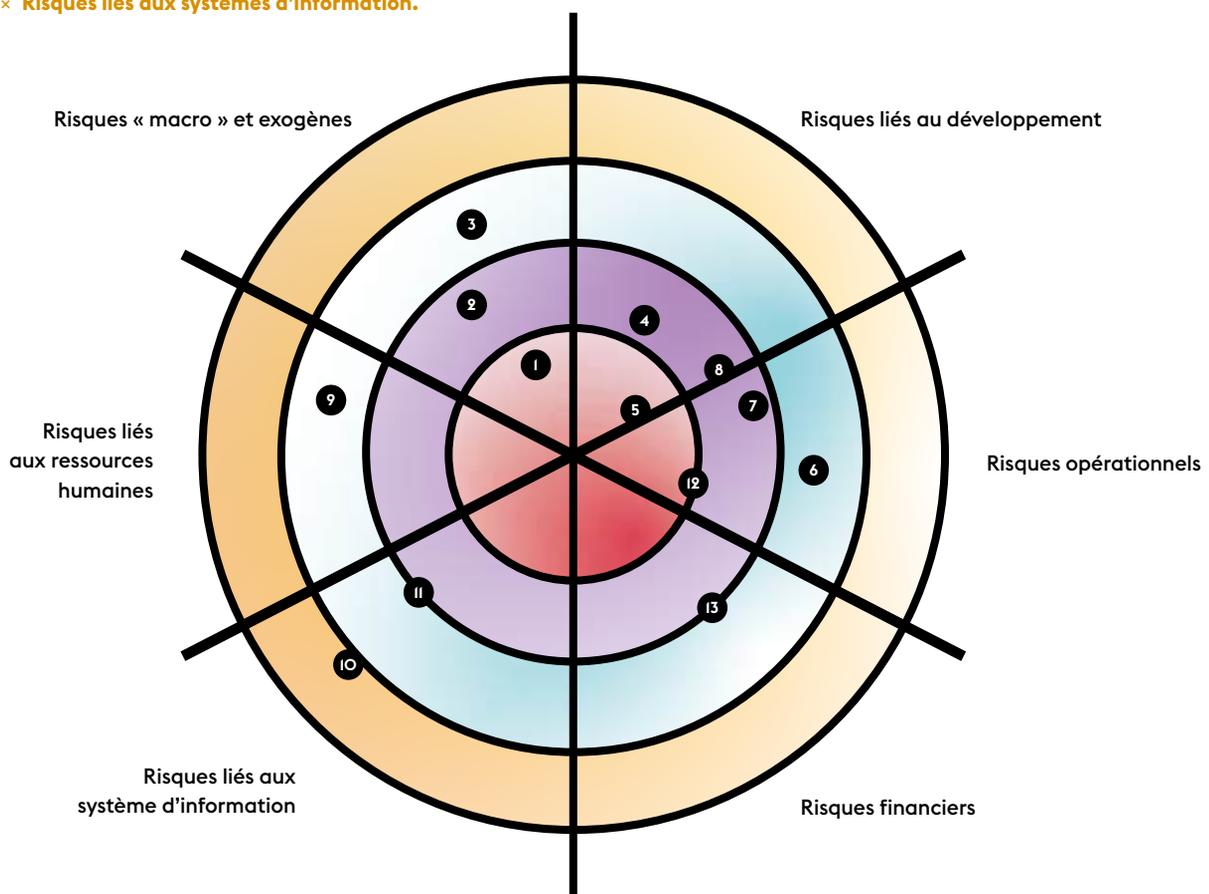
Sogaris, comme toute entreprise en croissance, évolue dans un environnement facteur de risques pour son activité et celles de ses partenaires. Le Groupe cartographie et pilote ces incertitudes depuis de nombreuses années pour réduire leur criticité et leur impact, tout en maintenant un niveau élevé d'attention à l'émergence de nouveaux risques ou à leur intensification.

Les risques auxquels le Groupe est confronté sont répartis en six catégories :

- × Risques liés au développement
- × Risques liés à la conjoncture macroéconomique
- × Risques opérationnels
- × Risques liés aux ressources humaines
- × Risques financiers
- × Risques liés aux systèmes d'information.

Pour chacune de ces catégories les risques sont présentés :

- × Selon leur criticité résiduelle ou sous forme de risques nets (risques bruts atténués par des mesures de prévention et de protection issues du dispositif de contrôle interne)
- × Mesurés par un indicateur de variation de la criticité au regard de l'année précédente
- × Associés aux priorités stratégiques sur lesquelles le Groupe s'est engagé.



Criticité (= impact x probabilité) : Faible Moyenne Élevée Très élevée



VUE D'ENSEMBLE

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

Univers de risque	Principaux risques	Engagements	Criticité	Évolution annuelle
Risques « macro » et exogènes	1 Conjoncture géopolitique			
	2 Crise énergétique			
	3 Pollution des sols et érosion de la biodiversité			
Risques liés au développement	4 Image (acceptabilité de la logistique)			
	5 Réglementaire : décret tertiaire			
Risques opérationnels	6 Santé/Sûreté/Sécurité			
	7 Fournisseurs/Prestataires : travaux et prestations			
	8 Clients, paiement des loyers			
Ressources humaines	9 Capital humain			
Risques liés aux systèmes d'information	10 Perte de données			
	11 Risque cyber			
Risques financiers	12 Risque de taux			
	13 Financement			

Engagements de Sogaris :

- Stratégie opérationnelle
- Stratégie RSE
- Stratégie financière

Évolution annuelle :

- Stable
- Augmentation
- Baisse

Criticité (= impact x probabilité) :

- Faible
- Élevée
- Moyenne
- Très élevée

Géopolitique, énergie, décret tertiaire et financement : les enjeux de 2023

Conjoncture géopolitique : renforcer la surveillance pour pallier la dégradation du contexte

La performance des opérations de Sogaris est dépendante des principaux déterminants macroéconomiques du secteur de l'immobilier logistique : la croissance du PIB, le pouvoir d'achat, la consommation, l'inflation, les taux de change, le chômage, la croissance urbaine, les facteurs démographiques locaux et la stabilité géopolitique. La conjoncture économique est aussi marquée depuis 2022 par le conflit russo-ukrainien qui en impacte les fondamentaux macroéconomiques. À ce conflit vient s'ajouter l'intensification des tensions en mer Rouge, zone représentant 15 % du fret maritime mondial, entraînant de nombreux retards et des mises à l'arrêt de lignes.

Impacts : Ce contexte géopolitique a une incidence directe sur l'activité de Sogaris et fait peser un risque majeur sur ses projets (qu'il s'agisse du développement ou de l'amélioration du patrimoine existant) puisque les acteurs du transport et du BTP sont particulièrement atteints.

Ce contexte génère pour la société un double impact :

× Hausse des prix

Entre janvier 2022 et janvier 2023, nous avons connu une forte hausse du prix des matières premières ; associée aux difficultés d'acheminement, elles peuvent entraîner des conséquences de différents natures sur les opérations du Groupe. Les conséquences financières sont directes avec la hausse des coûts de construction et la compression de la rentabilité des opérations, mais également le risque sur la capacité à respecter les plannings des opérations, entraînant un ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires par rapport aux prévisions. La tendance de fond est à une stabilisation des prix.

× Baisse des flux logistiques

Les tensions en mer Rouge viennent quant à elles faire peser à cause de la baisse des flux logistiques une incertitude liée à la baisse des besoins en logistique urbaine.

Mesure de gestion des risques : tout en poursuivant les mesures mises en place au sortir de la crise sanitaire (accélération du processus de décision pour répondre aux réductions de validité des offres) Sogaris a encore renforcé sa conduite de projet. Cette évolution est passée par la modernisation des outils de suivi, et la mise en

place d'actions de contrôle de gestion spécifique aux projets permettant ainsi une vision plus en phase avec la situation et une meilleure réactivité. En outre Sogaris a aussi fait évoluer sa stratégie de précommercialisation, de manière à limiter les évolutions de programme et les incertitudes concernant ses investissements et projets de développement immobilier.

Crise énergétique : maintenir la vigilance

Si la hausse du prix de l'énergie n'a pas été aussi importante qu'anticipée puisqu'elle s'est limitée à 15 % pour le gaz et l'électricité, le contexte est encore très incertain sur le marché de l'énergie.

En effet les évolutions réglementaires sur le marché européen, ainsi que les conflits majeurs cités plus haut, ont une incidence directe sur les prix de l'énergie et imposent à Sogaris de maintenir sa vigilance.

Impacts : L'indexation des loyers sur le taux ILAT (indice des loyers des activités tertiaires) qui suit l'évolution générale des taux directeurs de la Banque centrale européenne vient aussi augmenter de manière quasi automatique les loyers payés par les locataires. Cette situation peut être vécue par les locataires comme une charge supplémentaire dans un contexte de potentielles difficultés financières, et peut ainsi peser sur la capacité de Sogaris à augmenter les loyers à la date de renouvellement des baux. Sogaris a ainsi renforcé l'analyse financière en amont des décisions de commercialisation, et a également renforcé le suivi des créances et du recouvrement.

Autre conséquence directe pour nos locataires, leur capacité à absorber et à accepter des augmentations de charges qui, au-delà d'une fragilité économique accrue, pourrait conduire Sogaris à questionner et à décaler le déploiement de certains services.

Mesure de gestion des risques : Les principaux locataires sont les sociétés leaders de leur secteur. Avant la signature des baux, la santé financière de tous les locataires est examinée, et ceux-ci doivent fournir des garanties financières. L'utilisation de baux à long terme entraîne un flux de revenus locatifs stables, sachant que les clauses de résiliation anticipée ne sont activées que dans une minorité de cas. Les actifs sont situés dans des zones urbaines dynamiques, principalement en région parisienne qui est la plus peuplée du pays. Sogaris fait appel à des cabinets spécialisés dans l'évaluation des actifs immobiliers afin d'avoir une estimation semestrielle des niveaux des loyers de ses sites.

Décret tertiaire : FAIRE DES ÉVOLUTIONS RÈGLEMENTAIRES DES OPPORTUNITÉS

En 2010, la loi Grenelle II crée un dispositif visant la rénovation des bâtiments tertiaires (bureaux, hôpitaux, enseignement, commerce, etc.). Une obligation de réduction de leur consommation est instituée. Puis, en 2018, la loi Elan opère une refonte du cadre légal et fixe des objectifs de performance énergétique pour les bâtiments. Le décret tertiaire, qui précise les modalités d'application de cette loi, entre en vigueur le 1er octobre 2019, soit neuf ans après la création du dispositif. L'ensemble des édifices à usage tertiaire de plus de 1 000 m² sont concernés, à savoir :

- Les établissements tertiaires dont la surface de plancher est supérieure à 1 000 m²
- Les bâtiments à usage principal tertiaire réunissant plusieurs activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est supérieur à 1 000 m²
- Tout ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée supérieure ou égale à 1 000 m².

Impact : L'objectif de réduction des consommations annuelles s'applique à l'énergie finale, en pourcentage par rapport à une consommation de référence, et prévoit la progression suivante :

- D'ici 2030, une réduction de 40 % par rapport à l'année de référence
- D'ici 2040, une réduction de 50 % par rapport à l'année de référence
- D'ici 2050, une réduction de 60 % par rapport à l'année de référence.

Toutes les entreprises concernées doivent atteindre les objectifs ci-dessus. En cas de non-respect de l'obligation d'atteinte de l'objectif décennal, l'amende est fixée à 7 500 € pour une entreprise. Il pourrait également y avoir un risque sur l'image et la réputation de la société car une liste des entreprises n'ayant pas atteint les objectifs sera publiée.

Mesure de gestion des risques : Considérant qu'il est de sa responsabilité d'agir sur les émissions de GES liées au flux logistiques transitant par ses sites, bien que n'étant pas dans son périmètre direct, le groupe a lancé sur l'exercice précédent la mise en œuvre de son plan d'action tourné vers la décarbonation.

Ce plan d'action repose sur des leviers de différentes natures :

- La conduite des projets, en s'appuyant sur un socle de certification reconnu et en renforçant les analyses des cycles de vie de ses projets
- Des projets d'investissement spécifiques avec une enveloppe de 23 M€ dédiée à la transformation durable de son patrimoine (et qui passe en outre par la finalisation de l'appel à manifestation d'intérêt lancé cette année pour l'équipement de toutes les surfaces disponibles en panneaux photovoltaïques)
- Le maintien et la poursuite de la politique des contrats 100 % d'énergie renouvelable
- Une politique commerciale résolument tournée vers la coopération avec les locataires pour une meilleure maîtrise des consommations et de la performance énergétique.

En plus de ce plan d'action spécifique, Sogaris a choisi d'aller encore plus loin, en faisant de sa stratégie ESG et de ses actions environnementales le pilier fondateur de son prochain plan stratégique.

Financement : RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE ET RÉDUCTION DES DETTES

L'investissement immobilier est une activité fortement capitalistique, aussi Sogaris a besoin de mobiliser des ressources financières à long terme soit sous forme d'emprunts, soit au moyen de fonds propres, afin de financer ses investissements. La société est ainsi exposée à des risques liés aux fluctuations des marchés actions, bancaires, à de possibles crises de liquidité ou à des chocs économiques plus larges. À tout cela, il faut rajouter l'augmentation des taux d'intérêt que nous avons connue au cours des précédents mois, qui vient marquer une pause dans les projets de développement.

Impact : Les investisseurs sont très sensibles au financement de projets ayant un volet RSE fort. Une limitation dans l'accès au financement par endettement, un durcissement des conditions de crédit, une crise de liquidité ou un ralentissement économique général sont autant de facteurs qui pourraient avoir un impact significatif sur la capacité de la société à refinancer ses dettes. Si cela se produisait, Sogaris pourrait se retrouver dans l'incapacité d'assurer sa continuité d'exploitation, ou accroître les coûts du financement de telle sorte que les résultats de Sogaris s'en trouveraient affectés. En outre, les contrats

de crédit conclus par Sogaris contiennent, en plus des engagements usuels, des engagements l'obligeant à respecter des ratios financiers spécifiques. Si la société était amenée à manquer à l'un de ses engagements financiers et ne parvenait pas à y remédier dans le délai contractuellement prévu, les prêteurs pourraient exiger le remboursement anticipé de la dette, ce qui pourrait s'étendre à l'ensemble de la dette de la société. La vente forcée d'actifs en cas de manquement pourrait également affecter les résultats de la société et la valeur de ses actifs.

Mesures de gestion des risques : La société a connu au cours de l'année 2022 une augmentation de capital, ce qui la met relativement à l'abri du risque de liquidité encore en 2023.

Face à cette situation, Sogaris a fait un choix fort en privilégiant le désendettement, et en ralentissant certains de ses projets d'investissement, pour privilégier les projets les plus porteurs sur le long terme conformément au plan stratégique de la société.

Ce choix du désendettement permet à Sogaris de maintenir son taux d'endettement à un niveau inférieur à celui exigé par les établissements bancaires dans le cadre de l'octroi des prêts.

Concernant son financement, Sogaris adopte plusieurs méthodes de réduction des risques :

- Disponibilité de lignes de crédit bancaire inutilisées pour absorber les besoins de refinancement prévus sur les prochains exercices
- Diversification des échéances et des sources de financements, de manière à faciliter les renouvellements
- Utilisation de différents types de prêts et de contreparties sur le marché bancaire (crédits syndiqués, crédits bilatéraux, prêts hypothécaires, etc.)
- Utilisation de lignes de tirage avec le RCF (*revolving credit facility*) qui permet un remboursement à tout moment.

En cohérence avec sa stratégie RSE, la certification extra financière entreprise au sein de la société depuis deux exercices est en constante amélioration. Cette amélioration fixe le cadre de conformité interne de Sogaris.



ANN

EXES

FINANCES

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En euro (€)	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois
Chiffre d'affaires	88 249 208	76 581 472
Autres produits d'exploitation	1 602 343	1 381 542
Achats et variations de stocks	- 8 628 861	- 4 343 082
Achats consommés	- 24 250 468	- 20 208 255
Charges de personnel	- 8 772 873	- 8 162 508
Autres charges d'exploitation	- 371 344	- 128 130
Impôts et taxes	- 13 077 231	- 10 968 556
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	- 29 217 314	- 28 998 507
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5 533 460	5 153 976
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 2 273	- 2 273
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	5 531 187	5 151 703
Charges et produits financiers	- 5 282 382	- 4 293 324
Résultat courant des sociétés intégrées	248 805	858 379
Charges et produits exceptionnels	37 173	- 722 878
Impôts sur les résultats	10 600	- 72 097
Résultat net des entreprises intégrées	296 578	63 404
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	296 578	63 404
Intérêts minoritaires	- 494 800	- 1 006 330
Résultat net (part du Groupe)	- 198 222	- 942 926
Résultat par action	-0,1	-0,8
Contrôle Résultat Bilan / P&L	(0)	0
	1 381 588	1 381 588

BILAN CONSOLIDÉ

En euro (€)	31/12/2023			31/12/2022
	Valeurs brutes	Amort. prov.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	9 368 122	- 4 798 226	5 124 477	3 980 218
dont écarts d'acquisition	1 017 536	- 36 366	981 170	34 085
Immobilisations corporelles	945 300 947	- 250 221 412	694 524 954	629 857 144
- du domaine concédé	1 882 688	- 1 865 295	17 393	22 711
- sur sol d'autrui	100 773 628	- 72 275 535	28 498 093	20 711 882
- sur sol propre	757 456 438	- 176 080 582	581 375 856	507 104 376
- en cours	82 961 998	-	82 961 998	99 896 586
- avances et acomptes	2 226 195	-	2 226 195	2 121 589
Sous-total immobilisations incorporelles et corporelles	954 669 069	- 255 019 638	699 649 431	633 837 362
Immobilisations financières	641 375	- 30 000	611 375	222 375
Total actif immobilisé	955 310 444	- 255 049 638	700 260 806	634 059 737
Clients et comptes rattachés	37 776 996	- 5 015 076	32 761 920	16 814 933
Autres créances et comptes de régularisation	22 738 199	-	22 738 199	22 844 116
Disponibilités et valeur mobilières de placement	43 416 731	-	43 416 731	142 290 113
Total actif	1 059 242 370	- 260 064 714	799 177 656	816 008 899
Capital	21 069 217		21 069 217	21 069 217
Primes liées au capital	265 731 028		265 731 028	265 731 028
Réserves	65 976 844	-	65 976 844	69 322 829
Résultat de l'exercice	- 198 222		- 198 222	- 942 926
Total capitaux propres	352 578 866	-	352 578 866	355 180 148
Intérêts hors Groupe	21 025 961	-	21 025 961	15 868 365
Autres provisions pour risques et charges	5 021 673	-	5 021 673	9 699 940
Provisions	5 021 673	-	5 021 673	9 699 940
Emprunts et dettes financières	304 754 242	-	304 754 242	334 703 444
Fournisseurs et comptes rattachés	45 382 433	-	45 382 433	51 357 060
Autres dettes et comptes de régularisation	65 643 299		65 643 299	49 199 942
Total passif	799 177 656	-	799 177 656	816 008 899

COMPTE DE RÉSULTAT SOGARIS SAEML

En euro (€)	Exercice 2023	Exercice 2022
Chiffre d'affaires (note 4.1)	32 419 452	29 291 279
Autres produits d'exploitation (note 4.2)	2 548 476	274 902
Achats et variation de stocks (note 4.3)	-4 235	-724
Autres charges externes (note 4.4)	-12 222 921	-9 369 721
Impôts et taxes (note 4.5)	-3 845 880	-3 741 012
Charges de personnel (note 4.6)	-8 103 415	-7 480 486
Dotations aux amortissements et provisions (note 4.7)	-7 438 070	-7 142 033
Autres charges d'exploitation (note 4.8)	-278 634	-57 750
Résultat d'exploitation	3 074 774	1 774 456
Produits financiers	13 482 741	5 867 930
Charges financières	-4 731 129	-3 201 013
Résultat financier (note 4.9)	8 751 612	2 666 917
Résultat courant avant impôts	11 826 386	4 441 373
Produits exceptionnels	23 276	1 073 326
Charges exceptionnelles	-335 069	-1 627 620
Résultat exceptionnel (note 4.10)	-311 793	-554 295
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôts sur les bénéfices (note 4.11)	-578 940	-489 587
Résultat net de l'exercice	10 935 653	3 397 491

BILAN SOGARIS SAEML

Actif - En euro (€)	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	3 729 308	2 943 736	785 572	1 054 337
Immobilisations corporelles (note 3.1)				
- du domaine concédé	1 882 680	1 865 460	17 220	22 704
- sur sol d'autrui	2 502 306	362 544	2 139 762	2 225 436
- sur sol propre	207 398 834	56 721 790	150 677 044	145 437 371
- en cours	23 514 973		23 514 973	21 835 014
<i>Sous-Total</i>	<i>239 028 101</i>	<i>61 893 530</i>	<i>177 134 571</i>	<i>170 574 862</i>
Immobilisations financières	10 339 406	675	10 338 731	10 139 406
Actif immobilisé	249 367 507	61 894 205	187 473 302	180 714 268
Créances clients et comptes rattachés (note 3.4)	32 862 122	3 193 248	29 668 874	11 170 684
Autres créances et comptes de régularisation (note 3.5)	283 853 939	1 394 398	282 459 541	231 662 687
Valeurs mobilières de placement et disponibilités (note 3.6)	11 458 676		11 458 676	95 615 965
Actif circulant	328 174 736	4 587 646	323 587 091	338 449 335
Total général	577 542 243	66 481 851	511 060 393	519 163 603

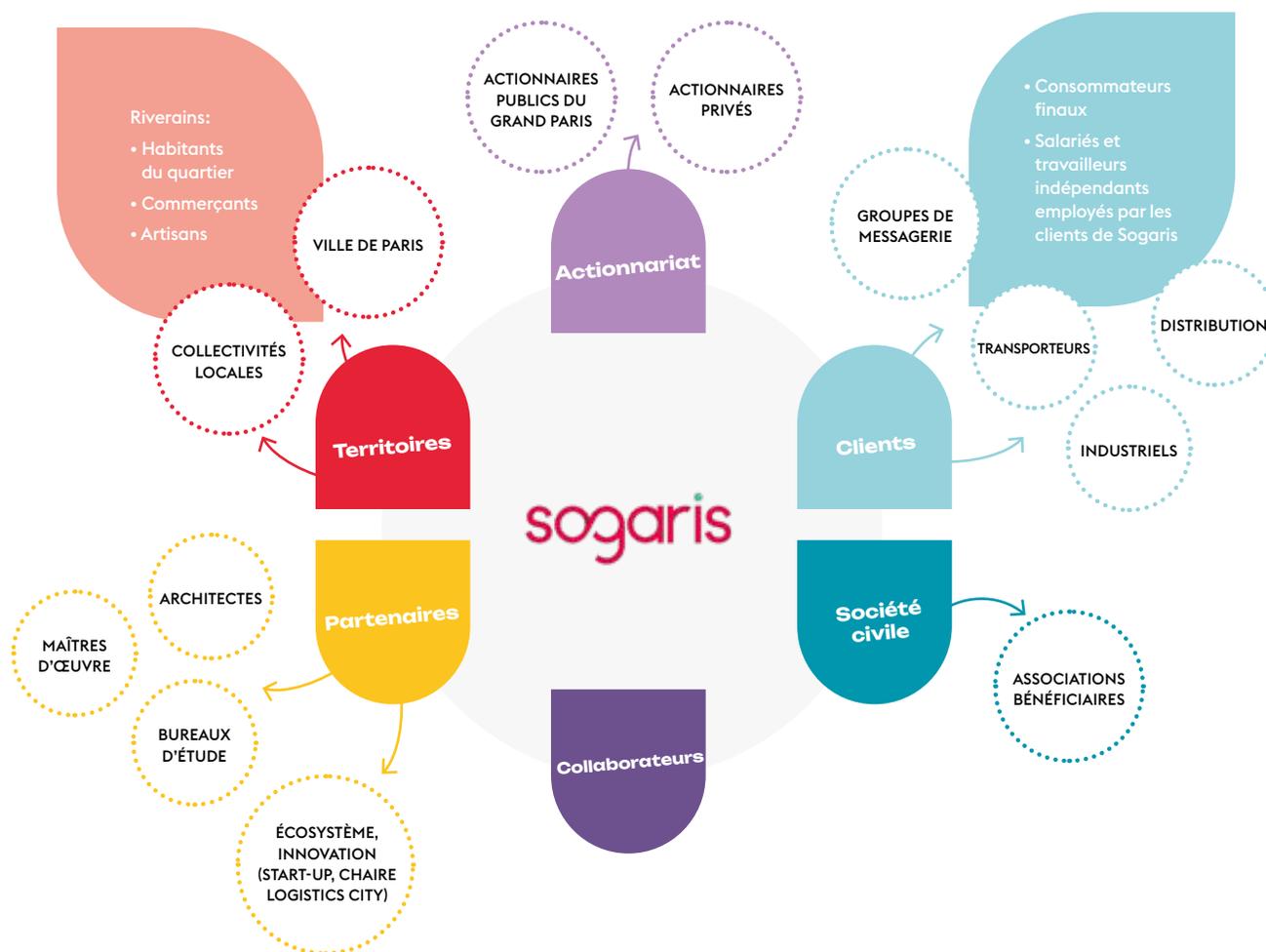
Passif - En euro (€)	31/12/2022	31/12/2021
Capital (note 3.7)	21 069 217	21 069 217
Prime d'apport & d'émission	265 731 028	265 731 028
Réserves	44 012 353	43 018 825
Résultat de l'exercice	10 935 653	3 397 491
Subvention d'investissement nette	426 793	450 069
Provisions réglementées	1 856	1 252
Capitaux propres (note 3.8)	342 176 899	333 667 881
Droit du concédant		
Provisions pour amortissements de caducité		
Provisions pour risques et charges	30 000	30 000
Provisions (note 3.9)	30 000	30 000
Emprunts et dettes financières (note 3.10)	125 393 520	151 862 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (note 3.11)	6 756 555	9 322 119
Autres dettes et comptes de régularisation (note 3.12)	36 703 419	24 281 002
Dettes	168 853 494	185 465 722
Total général	511 060 392	519 163 603

ESG

Le tableau synthétique des risques et opportunités RSE est disponible sur demande.
 Contact : communication@sogaris.fr

NOTRE ÉCOSYSTÈME ET NOS PARTIES PRENANTES

RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024





Importance pour les parties prenantes externes



RAPPORT INTÉGRÉ 2023-2024

Corporate



L'organigramme
du Groupe Sogaris
et de l'ensemble
de ses filiales

Répartition du capital social

Le capital social s'élève à 21 069 217 €.

Il est divisé en 1 381 588 actions de 15,25 euros de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et intégralement libérées.
Il se répartit comme suit au 31 décembre 2023 :

Actionnaires	%	Nbre actions
Syndicat interdépartemental	42,57 %	588 089
Ville de Paris	15,12 %	208 876
Département des Hauts-de-Seine	6,86 %	94 712
Département de la Seine-Saint-Denis	2,05 %	28 264
Département du Val-de-Marne	1,70 %	23 520
Métropole du Grand Paris	1,50 %	20 724
Caisse des Dépôts	27,00 %	373 029
Meridiam	2,83 %	39 061
SCPM Valoris	0,36 %	5 029
Caisse nationale de retraite du bâtiment des travaux publics et des industries connexes	0,01 %	200
Monsieur Jean-Sébastien Bou	0,00 %	1
Monsieur Patrick Cavois	0,00 %	40
Monsieur Hubert Ghigonis	0,00 %	1
Succession De Monsieur Guy Tropin	0,00 %	41
Madame Marie-Christine Vos	0,00 %	1
Total	100,0 %	1 381 588

Design : Luciole - Juin 2024

Crédits photos : C2I5 : couverture - Sogaris : p. 11, 12, 13, 34, 37, 40, 41, 44, 59 - Thomas Garcia : 13, 20, 33, 35, 37, 44, 45, 49, 58, 59, 65 - Momayez-LeLab360 : p. 13, 31 - Potion Médiatique : p. 12, 42, 43 - Adobe Stock : p. 22 - Cyrille Dubreuil : p. 26, 27 - Emmaus Defi : p. 38 - Alexey Seafarer p. 39 - Sophie Palmier : p. 41 - Banque des Territoires : p. 41 - Encore Heureux : p. 11, 44, 45, 47 - Emmanuel Nguyen : p. 47 - Croix Marie Bourdon : p. 48 - Maël Gonnet : p. 53 - V. Vilain : p. 58 - Takuji Shimmura : p. 59

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



sogaris

SOGARIS.FR



CAMSP / Consultation de dépistage

INTRODUCTION

Rappel des missions du service

Le CAMSP accompagne 15 enfants âgés 0 à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des difficultés visuelles ou des troubles du langage.

Ses missions sont :

- Prévenir le handicap chez les enfants nés dans un contexte à risques (grande prématurité, souffrance fœtale, convulsions, situations psychosociales vulnérables...)
- Dépister d'éventuelles anomalies
- Agir pour favoriser le développement optimal de l'enfant, son bien-être et son intégration sociale
- Accompagner les familles
- Favoriser l'intégration dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, école maternelle)
- Créer du lien avec les hôpitaux, les structures sociales et médico-sociales

Le CAMSP assure également une consultation de dépistage des troubles du langage et des troubles de la vision. La consultation départementale de dépistage s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans domiciliés en Seine-Saint-Denis. Les enfants de 7 à 10 ans peuvent être reçus en consultation, sur dérogation.

Subventionnée intégralement par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, cette consultation vise à recevoir, sans avance de frais, les familles inquiètes de l'évolution du langage ou de la communication de leur enfant. Les enfants peuvent également être adressés par les médecins traitants et/ou généralistes, les équipes de la PMI ou des services de protection de l'enfance, par les enseignants de l'Éducation nationale ou tout autre professionnel du secteur libéral pouvant suspecter un trouble du langage.

Cette consultation est assurée par :

- Une orthophoniste
- Une neuropsychologue
- Au besoin, un médecin ORL-Phoniatre et/ou un médecin pédiatre

Les consultations sont individuelles et ont lieu uniquement sur rendez-vous. L'orthophoniste et la neuropsychologue reçoivent les enfants en consultation pendant 45 minutes en binôme. En fonction des besoins, des consultations d'une heure sont assurées seulement par l'orthophoniste. Le médecin ORL - Phoniatre intervient si nécessaire, afin d'évaluer la demande de la famille, le trouble du langage et de vérifier si celui-ci est lié à un problème auditif.

Capacitaire

Le CAMSP a un agrément pour 15 places réparties comme suit :

- 10 places pour les enfants déficients visuels
- 5 places pour les enfants présentant un trouble du langage.

Modalités d'organisation et de fonctionnement du service

Pour le CAMSP, une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels spécialisés dans la déficience visuelle et les troubles du langage accompagne les enfants sur l'ensemble du territoire : médecin pédiatre,



psychologue, orthoptiste, éducateur de jeunes enfants, psychomotricien, orthophoniste, assistant de service social, responsable de service, secrétaire médicale.

Les interventions des professionnels peuvent se dérouler sur le lieu d'accueil ou de scolarisation, dans les locaux du Centre Simone Delthil, à domicile ou dans tout autre lieu d'intégration (loisirs, sport...). Le suivi peut être assuré soit par des séances en individuel, soit par des séances de groupes avec d'autres enfants et/ou plusieurs professionnels.

Les objectifs et modalités de prises en charge de chaque enfant suivi sont formalisés au sein d'un Projet Individuel d'Accompagnement, co-construit avec la famille et réévalué chaque année. Des réunions de suivi pluridisciplinaire (RSP) et des réunions de synthèse sont aussi régulièrement organisées afin de s'assurer de la bonne exécution de ce projet personnalisé.

Cette année, la montée en charge du CAMSP a entraîné un changement d'organisation du service. Les temps de réunion de service ont augmenté afin de pouvoir organiser une semaine sur deux un temps de Réunion de Suivi de Projet.

Pour la consultation de dépistage, une réunion de service a été mise en place tous les deux mois avec la présence du médecin ORL, du directeur adjoint, de la responsable de service, de la secrétaire et des deux professionnelles intervenant sur le dépistage. Ces réunions visent à promouvoir des temps d'échanges et de concertation et ont pu mettre en avant la nécessité d'organiser un temps d'information auprès des professionnels de santé du secteur afin de communiquer autour de ce dispositif qu'est la consultation de dépistage.

Les consultations de dépistage sont des consultations de première intention. Elles visent à assurer des actions de prévention et d'aide à la parentalité. Il ne s'agit ni d'un service d'accompagnement, ni d'un cabinet de consultations en orthophonie ou en suivi psychologique.

Il ne s'agit ni de poser un diagnostic complet du langage et de la communication, ni de procéder à des bilans.

C'est un dispositif d'orientation, au vu des conclusions de l'équipe, vers les solutions médico-sociales pouvant répondre aux besoins de l'enfant. Un compte-rendu avec les conclusions et préconisations des professionnels est remis à la famille à l'issue de la consultation. Aucun suivi n'est proposé par le Centre Simone Delthil à l'issue du dépistage, sauf demande d'orientation par la MDPH dans l'un des services du Centre.

Organisation des consultations

JEUDI		VENDREDI	
9h30-12h30	4 consultations de 45 min Binôme orthophoniste / neuropsychologue	8h30-12h30	4 consultations d'1 heure Orthophoniste
13h15-17h	5 consultations de 45 min Binôme orthophoniste / neuropsychologue	12h30-17h	6 consultations de 45 min Binôme orthophoniste / neuropsychologue

Contexte d'exercice 2023 et évènements marquants

Sur le CAMSP, une nouvelle psychologue sur le service a été accueillie en avril ainsi qu'une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps. Cette dernière remplace l'éducateur en poste, actuellement en formation qualifiante d'instructeur en autonomie.

Afin de poursuivre les admissions, une nouvelle psychomotricienne à mi-temps a rejoint l'équipe en fin d'année et d'accentuer les prises en charge à domicile et sur les écoles.

PUBLICS ACCUEILLIS

Les mouvements de la file active

Mouvements de la file active	
File active au 31/12/2022	19
Demandes d'admission	2
Admissions réalisées	5
Sorties effectives du service	0
File active au 31/12/23	19

Origine des demandes d'admission	
Via Trajectoire	0
Usager, famille, ou représentant légal	0
Structure sanitaire	0
Structure médico-sociale	1
Autre (à préciser)	1 (Réseau Nef)
Total	2

Commentaire :

Les demandes d'admission portent sur la section troubles spécifiques du langage.

Motifs de refus d'admission	
Refus exprimé ou aucune suite donnée par la personne/famille/représentant légal	0
Hors secteur géographique du service	0
Âge	0
Déficiences hors agrément	0
Indisponibilité de place	0
Non adéquation de l'orientation	0
Structure non adaptée	0
Autre	1 (Admission au SAAAS)
Total	1

Liste d'attente au 31/12/2023	
Nombre de personnes sur liste d'attente	0
Dont demandes en cours d'instruction	0
Dont dossiers admissibles	0
Total	0

Sorties et motifs de fin d'accompagnement

Décision de l'utilisateur, sa famille ou son représentant légal	0
Admission dans un autre ESMS suite à une réorientation	0
Déménagement	0
Echéance du projet d'accueil de l'utilisateur	0
Décès	0
Autre	0
Total	0

Commentaire :

Cette année, il n'y a eu aucune sortie de service.

Les caractéristiques du public accueilli

Répartition par sexe

Filles	8
Garçons	11
Total	19

Répartition par tranche d'âge

0-1 an	1
2-3 ans	8
4-6 ans	10
Total	19

Déficiência ou handicap dominant

Déficiência visuelle	6
Troubles Spécifiques du Langage	6
Trouble du psychisme	0
Polyhandicap	4
Troubles du comportement et de la communication	0
Anomalie génétique ou syndrome	0
Déficiences motrices	0
Autre	3
Total	19

Durée moyenne d'accueil	
0-1 an	5
1-2 ans	13
3-4 ans	1
5-6 ans	0
Total	19

RESSOURCES HUMAINES

Formations collectives réalisées au sein du service, dont analyse des pratiques

Intitulé de la formation	Organisme	Nombre de participants	Professionnels concernés
TSA / DV	CNRH	4	Psychomotricienne, EJE, Orthoptiste, psychologue
LA SENSORIALITE : ENTRE INNOVATION SCIENTIFIQUE ET QUOTIDIEN DES FAMILLES	ANECAMSP	4	Psychomotricienne, Orthoptiste, Psychologue, Cheffe de service
HANDICAP ET INTERCULTURALITE	Epsilon Mélia	Tous les professionnels du Centre Simone Delthil	Tous

LA VIE DU SERVICE EN 2023 ET ACTIVITES REALISEES

Données d'activité

CAMSP	
Activité dispensée	Nombre
Soins et paramédical	20
Rééducation	611
Socio-éducatif	205
RDV partenaires	77
Guidances	49
Prévention	0
Total activité	962

Commentaire :

L'activité du CAMSP a augmenté en corrélation avec l'augmentation de la file active du CAMSP. Elle a permis de réaliser des activités en groupe et des visites à domicile. La mise en place d'un conventionnement avec deux orthophonistes a aussi augmenté la pluridisciplinarité de l'accompagnement.

Sur le plan rééducatif, l'activité se répartit comme suit :

- 449 prises en charge individuelles
- 130 prises en charge orthophonique via le conventionnement
- 22 prises en charge en groupe
- 6 groupes et réunions de parents
- 3 entretiens téléphoniques avec usager

Du point de vue socio-éducatif, 195 prises en charge individuelles se sont tenues ainsi que 10 entretiens téléphoniques avec l'usager et/ou sa famille assurés par la responsable de service et/ou l'assistant de service social.

Concernant les rendez-vous partenaires, 45 entretiens téléphoniques, 6 rencontres avec usager et 26 rencontres sans usager se sont tenues.

L'arrivée de la nouvelle psychologue a permis d'ancrer une guidance parentale plus importante mais aussi de permettre aux familles d'avoir un lieu d'expression quant à leurs difficultés. Certains rendez-vous ont eu lieu avec l'intervention d'un interprète dans leur langue afin de faciliter les échanges.

DEPISTAGE	
Nombre de consultations prévues	965
Nombre de consultations réalisées	817
<i>Dont Dépistage 0-6 ans</i>	482
<i>Dont Dépistage 7-10 ans</i>	335

Commentaire :

84% des consultations ont été réalisées cette année. La forte demande des familles quant à un étayage orthophonique explique leur assiduité aux rendez-vous.

Nature des activités réalisées

- **Actualisation des projets personnalisés**

L'équipe a participé à 9 RESS. 4 rendez-vous PIA et 4 rendez-vous DIPC se sont tenus. L'équipe s'est réunie 12 fois afin d'effectuer les suivis de projets.

- **Activités de bien-être**

Un groupe multi-sensoriel à destination des enfants en situation de polyhandicap a lieu pendant les vacances scolaires. Celui-ci vise à donner aux enfants la possibilité d'avoir des interactions avec d'autres enfants présentant les mêmes difficultés et de pouvoir les stimuler par le toucher, l'odorat ou autre.

- **Activités de socialisation et de participation sociale**

Un groupe « Jouons ensemble » a lieu sur toutes les vacances scolaires : il s'agit d'un temps de jeu partagé afin de soutenir le développement du langage et de l'expression. Un jeu d'échange de balle est proposé afin d'aider les enfants à se rencontrer, se connaître, se nommer. Puis un temps de jeu de société à table suivra afin d'accompagner la compréhension de consigne, le respect des règles, du tour à tour, et la découverte de nouveaux jeux. Enfin, des jeux d'expression corporelle au travers des mimes ou de jeux d'imitation seront proposés pour soutenir le langage par la mise en jeu du corps.

ACTIONS REALISEES OU ENVISAGEES AFIN DE REpondre AUX ORIENTATIONS DU PROJET D'ETABLISSEMENT ET DE SERVICE

Un café des parents une fois par mois est proposé uniquement aux parents des enfants du CAMSP et du SAFEP afin qu'ils puissent échanger entre eux sur différents thèmes et partager leurs expériences de parents.

DYNAMIQUE DE RESEAU ET DE PARTENARIATS

Le travail partenarial actuel

Thématique	Nom du partenaire	Fréquence	Actions conduites dans le cadre du partenariat
Matériel adapté	UGECAM	Rencontre de l'équipe	Echange et présentation des services. Accompagnement des familles à certains RDV
Accompagnement à la fin de vie	PALIPED	Rencontre Equipe	Echange et accompagnement de l'équipe pour la prise en charge et l'accompagnement à la fin de vie

Le CAMSP travaille en partenariat étroit avec les établissements de la petite enfance, les écoles maternelles et les services hospitaliers et de PMI du département de Seine-Saint-Denis.

Le service est aussi en lien direct avec les établissements sanitaires du secteur et la médecine de ville ainsi qu'avec tout établissement médico-social spécialisé dans le handicap visuel et/ou dans les troubles du langage.

PERSPECTIVES 2024 ET ACTIONS A ENVISAGER

Pour l'année 2024, il est envisagé de débiter la réécriture du projet de service du CAMSP. Des réunions de travail seront mises en places en ce sens.

Il est aussi envisagé d'augmenter les places du CAMSP en vue de l'ouverture de nouveaux locaux sur Pantin en 2026 et d'atteindre les 35 places autorisées à cette échéance.

Une matinée albinisme est envisagée afin de sensibiliser les familles à ce sujet et de permettre aux familles et aux enfants de se rencontrer et de partager leurs expériences.

Une sensibilisation aux écrans va être proposée aux familles afin de les initier à d'autres façons de jouer avec leur enfant mais également de les informer sur les dangers de la surexposition aux écrans.

Une journée Portes Ouvertes se déroulera en Juin 2024 afin de faire découvrir aux familles les différents services et métiers du Centre.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

S²LO 



RAPPORT D'ACTIVITÉ & DE DÉVELOPPEMENT DURABLE


Service public de l'assainissement francilien

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) œuvre depuis plus de 50 ans au service des Franciliens et de leur environnement.

La mission de ses 1800 agents est de transporter et d'assainir les eaux usées de plus de 9 millions de Franciliens, auxquelles s'ajoutent les eaux industrielles et pluviales de l'agglomération parisienne, afin de rendre à la Marne et à la Seine une eau dépolluée propice au développement de la biodiversité.

Pour remplir sa mission, le SIAAP pilote un système d'assainissement d'une envergure industrielle unique en France et en Europe. Ce système repose sur 6 usines de dépollution, 5 usines de prétraitement

et 472 kilomètres de réseaux pour le transport des eaux jusqu'aux stations d'épuration.

Ce maillage fin du territoire francilien conjugué à la performance technologique de ses usines et au savoir-faire de ses agents permet au SIAAP d'assurer 24 h/24 et 7 j/7 une gestion opérationnelle, robuste et efficace de l'assainissement des 2,5 millions de mètres cubes d'eaux usées qui parviennent en moyenne chaque jour à ses usines.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

S²LO

SOMMAIRE

1

PROFIL ET GOUVERNANCE

- 6 Édito du Président
- 8 Présentation du SIAAP
- 10 Les missions du SIAAP
- 12 La gouvernance
- 14 Les membres du Conseil d'administration
- 16 Un service d'assainissement performant et au juste prix
- 21 Une diversité d'acteurs pour relever le défi de l'assainissement francilien
- 22 Le SIAAP, un acteur incontournable de l'assainissement public

2

LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE 2023

- 28 Entretien avec le Directeur général
- 30 Renforcer la sécurité : les avancées significatives de 2023
- 34 Le rôle majeur du SIAAP pour préserver et suivre la qualité de l'eau de la Seine et de la Marne
- 38 Le SIAAP s'organise pour porter une stratégie industrielle à forte dimension environnementale
- 40 Une recherche scientifique au service de l'innovation industrielle : la marque de fabrique du SIAAP

CONSOLIDER LA TRAJECTOIRE ENVIRONNEMENT

- 46 Disposer d'un système d'assainissement performant, robuste et résilient
- 58 Maîtriser l'empreinte carbone des activités du SIAAP
- 62 Maîtriser l'énergie
- 66 Maîtriser l'empreinte sur le milieu naturel

4

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE

- 80 Informer et sensibiliser le grand public aux enjeux de l'eau
- 82 Agir au service des riverains pour un cadre de vie préservé
- 86 Être à l'écoute des agents du SIAAP

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



PROFIL ET GOUVERNANCE



- 6 Édito du Président
- 8 Présentation du SIAAP
- 10 Les missions du SIAAP
- 12 La gouvernance
- 14 Les membres du Conseil d'administration
- 16 Un service d'assainissement performant et au juste prix
- 21 Une diversité d'acteurs pour relever le défi de l'assainissement francilien
- 22 Le SIAAP, un acteur incontournable de l'assainissement public

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



ÉDITO



François-Marie DIDIER
Président du SIAAP

“
**LA CONFIANCE
AU SERVICE DE LA
PERFORMANCE**



Le SIAAP, en tant que grand service public industriel, se doit d'être plus que jamais ouvert et tourné vers ses parties prenantes.

La performance pour répondre aux grands enjeux du siècle – décarbonation, eau, énergie – se construit dans un dialogue permanent avec nos agents, pleinement mobilisés, mais aussi avec les riverains de nos sites, leurs élus et les services de l'État, à l'échelle de la région Île-de-France et dans chacun de nos départements. À ce titre, nous nous sommes attachés à poursuivre en 2023 le renforcement de nos relations avec l'ensemble de nos partenaires et interlocuteurs institutionnels, dans une logique d'information et de transparence.

Ce lien de confiance, solide et durable, que nous souhaitons tisser avec nos interlocuteurs, est incontournable pour relever les défis industriels qui se posent aujourd'hui aux acteurs de l'assainissement en zone dense urbaine, notamment la qualité de l'eau de nos rivières et la garantie de leur débit. Avec le Conseil d'administration et la Direction générale, nous faisons de ce lien de confiance le socle de notre institution.

L'année 2023 a de nouveau démontré que les phénomènes extrêmes de sécheresse ou d'inondations qui l'accompagnent constituent l'un des enjeux principaux pour l'avenir de nos villes et de nos agglomérations. À cela, le SIAAP répond avec ses partenaires par le déploiement d'une ingénierie éprouvée pour optimiser les capacités de stockage, de transport et de traitement des eaux usées et pluviales franciliennes. Les nombreux chantiers lancés dans le cadre du Plan Baignade l'illustrent.

Notre performance épuratoire et nos progrès en matière de sécurité industrielle et professionnelle sont des marqueurs positifs essentiels de notre action. Cette année nous a aussi rappelé la nécessité impérieuse d'une gestion anticipée, réactive et responsable du risque industriel. Il s'agit d'un engagement

que l'on doit à nos équipes comme aux riverains de nos sites. Il n'y a pas de risque zéro dans le monde industriel, il y a en revanche l'obligation de porter au plus haut les exigences quotidiennes de sécurité et de sûreté. Nous avons revu en 2023 l'ensemble de nos procédures de surveillance, d'alerte et d'information, afin de se donner les moyens d'atteindre les meilleurs standards de notre secteur.

Au sein du Conseil d'administration, la recherche du consensus sur nos choix stratégiques et institutionnels a permis en 2023, dans un contexte inflationniste, de créer l'équilibre nécessaire pour préserver notre capacité d'action et d'investissement, tout en limitant au maximum l'effort demandé aux usagers.

Nos programmes scientifiques assurent un lien irremplaçable avec le monde académique et scientifique. Ils construisent l'avenir de notre activité. L'excellence de notre innovation et la qualité de nos expérimentations permettent le rayonnement de notre institution autant que la modernisation permanente de ses équipements.

Enfin, la confiance dans le SIAAP passe par celle de ses agents. L'impulsion donnée en 2023 à la formation et à l'ouverture générale à l'apprentissage dans nos métiers est un investissement indispensable, au même titre que le dialogue social constructif que nous menons.

À travers tous ces axes d'engagement, de mobilisation et de progrès réels et partagés, nous avons réussi collectivement, avec l'ensemble des directions opérationnelles et fonctionnelles du SIAAP mais aussi avec toutes nos parties prenantes qui honorent le SIAAP de leur confiance, à faire de cette année 2023 une année pleinement utile pour les Franciliens et leur environnement.



PRÉSENTATION DU SIAAP

**Depuis plus de 50 ans
au service des Franciliens
et de leur environnement**

Établissement public administratif, le SIAAP est une structure interdépartementale unique en France, dédiée au transport et à l'épuration des eaux usées des communes des 4 départements de la petite couronne et de 163 communes de la grande couronne associées par convention.

Le SIAAP a été créé par les départements de Paris, du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine et de la Seine-Saint-Denis le 31 août 1970, par arrêté du ministre de l'Intérieur, en vertu de la loi n° 64-707 du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne. Son fonctionnement et son organisation sont régis par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). Il

est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière qui lui assurent, en étroite coopération avec les collectivités territoriales servies, les marges de manœuvre nécessaires à l'exécution de sa mission de service public.

Concrètement, le SIAAP est propriétaire de ses infrastructures (usines et réseaux) qu'il exploite lui-même, à l'exception de l'usine Seine Valenton (exploitée depuis 2019 par une société d'économie mixte à opération unique – SEMOP – comprenant le SIAAP et Veolia).

de l'usine
SEINE AVAL (78)

1970

CRÉATION DU SIAAP.

Seules trois espèces de poissons sont recensées dans la Seine

1976

Mise en service de l'usine
MARNE AVAL (93)

1987

Mise en service de l'usine
SEINE VALENTON (94)

1997

Nouveau **SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT**

1991

DIRECTIVE EUROPÉENNE sur le traitement des eaux résiduaires urbaines (DERU) et loi sur l'eau

1998

Mise en service de l'usine
SEINE CENTRE (92)

2000

DIRECTIVE-CADRE sur l'eau (DCE)

2014

Mise en service de l'usine
SEINE MORÉE (93)

2009

RECONSTRUCTION complète de l'usine Marne Aval (93)

2008

Mise en service de l'usine
SEINE GRÉSILLONS (78)

2020

Lancement du programme scientifique
INNEAUVATION

2023

Mise en service de la **DÉSINFECTION** sur les sites de Seine Valenton et Marne Aval

LES MISSIONS DU SIAAP

TRANSPORTER

472 KM*

DE CANALISATIONS SOUTERRAINES :
transport des eaux domestiques,
industrielles et pluviales jusqu'aux usines

8 BASSINS DE STOCKAGE ET

4 TUNNELS RÉSERVOIRS
D'UNE CAPACITÉ TOTALE DE
PLUS DE 930 000 M³ :

stockage des eaux usées temporairement,
lors de précipitations importantes,
pour éviter les rejets dans la rivière sans
passage en usine d'épuration

TRAITER

2,5 MILLIONS DE M³
D'EAUX USÉES TRAITÉES
en moyenne chaque jour

5 USINES DE PRÉTRAITEMENT
première étape qui permet de retirer
les plus gros déchets, les sables
et les graisses des eaux usées

6 USINES D'ÉPURATION
traitement des eaux usées domestiques,
pluviales et industrielles de l'agglomération
parisienne pour les rejeter propres
dans le milieu naturel au profit de
la biodiversité

RÉGULER

1 RÉSEAU
pour gérer le système
d'assainissement

1 MODÈLE D'AIDE À LA GESTION
DES EFFLUENTS DU SIAAP, UNIQUE
EN EUROPE : **MAGES**

- Outil de simulation qui recueille en temps réel, 24 h/24, les données de l'ensemble des acteurs de l'assainissement francilien et les prévisions de Météo-France.
- Permet au poste de contrôle du SIAAP de pouvoir réguler l'ensemble de son réseau d'assainissement.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

LES CHIFFRES CLÉS
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

9,2 MILLIONS
D'USAGERS FRANCILIENS

1 900 KM²
DE TERRITOIRE DE COLLECTE

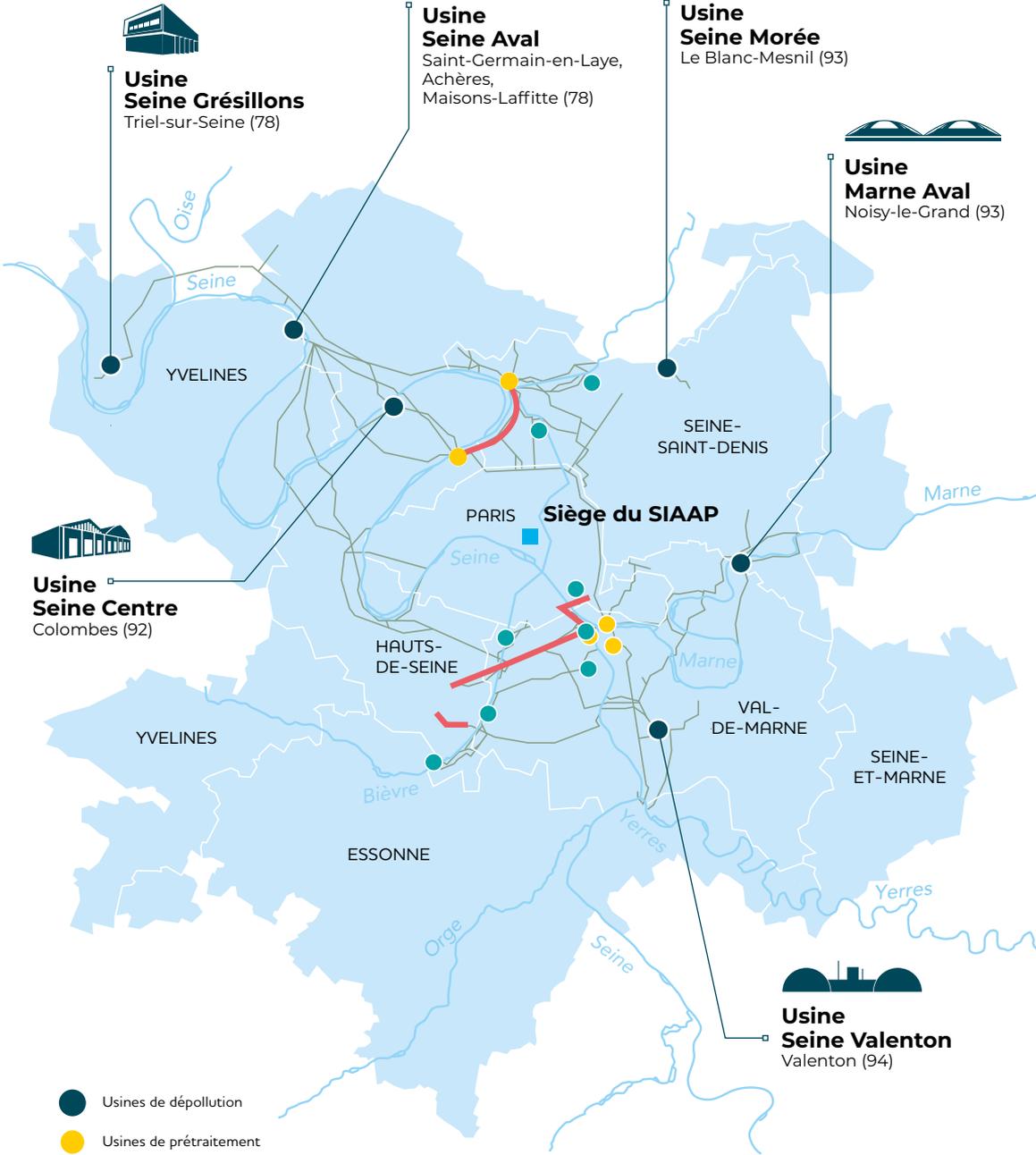
43 MAÎTRES D'OUVRAGE

1 800 AGENTS

39 ESPÈCES DE POISSONS
RECENSÉES DANS LA MARNE

ET
36 DANS LA SEINE,
SIGNE DE LA BONNE QUALITÉ
DE CES COURS D'EAU

* 54 % du linéaire de ce réseau d'assainissement est exploité par le SIAAP, 24 % par le département du Val-de-Marne, 15 % par celui de Seine-Saint-Denis, 10 % par Paris.



Usine Seine Grésillons
 Triel-sur-Seine (78)

Usine Seine Aval
 Saint-Germain-en-Laye,
 Achères,
 Maisons-Laffitte (78)

Usine Seine Morée
 Le Blanc-Mesnil (93)

Usine Seine Aval Marne
 Noisy-le-Grand (93)

Usine Seine Centre
 Colombes (92)

Usine Seine Valenton
 Valenton (94)

Siège du SIAAP

- Usines de dépollution
- Usines de prétraitement
- Bassins de stockage
- Tunnels réservoirs
- Émissaires

LA GOUVERNANCE

AU SERVICE DES TERRITOIRES

Composé de 33 élus départementaux délégués par les 4 conseils départementaux de la Ville de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, le Conseil d'administration représente la diversité des territoires et des sensibilités politiques des élus. Il adopte le budget annuel et délibère sur les grandes orientations stratégiques du SIAAP. Il a pour priorité l'intérêt général des Franciliens.

Conduite par François-Marie Didier, Président du SIAAP, l'activité du Conseil d'administration est organisée autour d'un bureau élu, composé de 17 administrateurs, dont 9 vice-présidents.

La mise en œuvre des décisions est assurée par la Direction générale.

SIX COMMISSIONS THÉMATIQUES POUR PORTER UN REGARD STRATÈGE SUR LES SUJETS DU SIAAP

Le Conseil d'administration a mis en place six commissions thématiques consultatives dans le but d'analyser les dossiers en profondeur et de préparer les débats. Ces commissions visent à faire participer les membres du Conseil d'administration aux grandes orientations stratégiques.

Commission des finances

Cette commission contribue aux discussions sur l'élaboration du budget et à préparer le débat sur les orientations budgétaires. Son rôle est de formuler des avis et des propositions avant les délibérations du Conseil d'administration.



Commission du développement durable

Cette commission vise à élargir la vision stratégique du SIAAP en matière de politique environnementale et durable. Elle évalue l'ensemble des actions que conduit le SIAAP afin de répondre aux objectifs de développement durable définis par l'ONU, pour lesquels il est engagé. Dans ce cadre, elle contribue à la réflexion et aux propositions détaillées présentées dans le rapport d'activité et de développement durable soumis au Conseil d'administration.

Commission de l'action et des relations internationales

La commission évalue les propositions visant à faire participer le SIAAP aux grands événements internationaux. Elle est aussi le lieu d'échanges sur le renforcement de la stratégie internationale du SIAAP, dans le cadre de ses partenariats avec les institutions internationales et, le cas échéant, des dossiers présentés au Conseil d'administration et au bureau. Enfin, elle évalue l'avancement du programme et des actions de coopération décentralisée menées par le SIAAP.

Commission du schéma directeur d'assainissement et des coopérations avec les territoires de la zone SIAAP

Cette commission facilite les échanges sur les grandes orientations du schéma directeur d'assainissement de la zone du SIAAP. Ce document de planification stratégique et technique dresse un état

du système d'assainissement et identifie les évolutions nécessaires à déployer pour répondre au défi démographique en Île-de-France ainsi qu'aux nouvelles normes législatives et réglementaires. Il est élaboré et régulièrement mis à jour avec les différents partenaires du SIAAP.

Commission de la communication

Cette commission évalue et présente les actions relatives à la stratégie de communication externe et interne, aux campagnes, en vue de leur validation par le Conseil d'administration.

Commission de la réforme territoriale et prospective

Créée en 2021 à l'initiative de François-Marie Didier, dans un contexte marqué par une densification du maillage territorial et une simplification de l'organisation administrative en Île-de-France, cette commission vise à permettre aux administrateurs de mieux appréhender le champ d'action du SIAAP et d'anticiper son évolution.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

75/ PARIS



Jean-Didier Berthault
Conseiller de Paris 17^e
3^e vice-président



Rachida Dati
Maire du 7^e arrondissement
de Paris
Membre du bureau



Jean-Philippe Daviaud
Conseiller de Paris 18^e



Inès de Ragueneil
Conseillère de Paris 15^e
Membre du bureau



François-Marie Didier
Conseiller de Paris 20^e
Président



Nelly Garnier
Conseillère de Paris 11^e



Jean-Philippe Gillet
Conseiller de Paris 19^e



Jérôme Gleizes
Conseiller de Paris 20^e
9^e vice-président



Antoine Guillou
Adjoint à la mairie de Paris
6^e vice-président



Raphaëlle Primet
Conseillère de Paris 20^e



Delphine Terlizzi
Conseillère de Paris 11^e



Karim Ziady
Conseiller de Paris 17^e
Membre du bureau

92/ HAUTS-DE-SEINE



Pierre-Christophe Baguet
Maire de Boulogne-Billancourt
Vice-président du Conseil
départemental



Grégoire de La Roncière
Maire de Sèvres
Conseiller départemental
5^e vice-président



Josiane Fischer
Conseillère départementale
Membre du bureau



Vincent Franchi
Conseiller départemental



Denis Larghero
Maire de Meudon
Vice-président
du Conseil départemental



Nadia Mouaddine
Conseillère départementale
2^e vice-présidente



Rémi Muzeau
Maire de Clichy-la-Garenne
Vice-président
du Conseil départemental

93/ SEINE-SAINT-DENIS



Belaïde Bedreddine
Vice-président
du Conseil départemental
7^e vice-président



Hamid Chabani
Conseiller départemental
Membre du bureau



Emmanuel Constant
Vice-président
du Conseil départemental



Philippe Dallier
Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseiller départemental
1^{er} vice-président



Frédérique Denis
Conseillère départementale
Membre du bureau



Pascale Labbé
Vice-présidente
du Conseil départemental



Azzédine Taïbi
Maire de Stains
Conseiller départemental

94/ VAL-DE-MARNE



Nicolas Bescond
Conseiller départemental



Chantal Durand
Vice-présidente
du Conseil départemental
4^e vice-présidente



Hervé Gicquel
Maire de Charenton-le-Pont
Conseiller départemental



Kristell Niasme
Conseillère départementale



Déborah Münzer
Vice-présidente
du Conseil départemental
8^e vice-présidente



Marion Martin
Conseillère départementale



Germain Roesch
Conseiller départemental
Membre du bureau



UN SERVICE D'ASSAINISSEMENT PERFORMANT ET AU MEILLEUR COÛT

En 2023, malgré un contexte d'augmentation des prix de l'énergie et d'inflation, le SIAAP tient ses engagements : rendre aux usagers le meilleur service au meilleur coût tout en investissant pour permettre l'évolution de son outil industriel et garantir la performance du système d'assainissement.

DES RESSOURCES DIVERSIFIÉES, SÉCURISÉES ET OPTIMISÉES

Les redevances

Le SIAAP assure chaque jour sa mission d'intérêt général d'assainissement des eaux usées de plus de neuf millions de Franciliens, financée par la redevance interdépartementale d'assainissement.

Au 1^{er} janvier 2023, le prix des deux types de redevance interdépartementale d'assainissement du SIAAP est le suivant :

- la redevance « transport-épuration » – Paris et petite couronne : 1,387 €/m³ ;
- la redevance « épuration » – grande couronne : 0,922 €/m³.

Le produit de ces redevances est de 636 M€ hors taxes.

Il est à noter que les ressources du SIAAP sont affectées par la baisse relative des volumes constatés en 2023 après la reprise observée en 2022, post-épidémie de Covid.

Cela a nécessairement des conséquences sur le niveau des ressources du SIAAP à tarification inchangée. Cela est aussi susceptible d'affecter à terme l'efficacité marginale de sa redevance.

Des ressources diversifiées pour financer les investissements

Les investissements 2023 ont été financés à hauteur de 227 M€ par l'emprunt bancaire, de 78 M€ par les aides de l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN),

dont 4 M€ d'avances à taux zéro, et 4 M€ de subventions diverses.

L'encours de la dette à fin 2023 est de 1,3 Mds €, avec une durée d'extinction de la dette* de 5 ans et 6 mois. Cet encours, diversifié, comprend environ 28 % d'avances à taux zéro de l'AESN, 21 % d'emprunts auprès de la Banque européenne d'investissement, 19 % auprès du Groupe BPCE, et 32 % d'emprunts auprès de 8 autres partenaires bancaires. Le taux moyen en 2023 a été pour l'encours global de 1,64 %, et de 2,45 % pour l'encours bancaire, hors AESN.

L'encours est classé à 99,4 % dans la catégorie A1 de la charte Gissler, c'est-à-dire au niveau de risque le plus limité de la classification des risques de taux d'intérêt, avec une part très nettement prépondérante d'emprunts à taux fixe.

Les emprunts souscrits en 2023 pour financer le programme d'investissement ont bénéficié de taux fixes, sur des durées très majoritairement de 25 ans, avec un taux moyen d'environ 3,8 %. Avec ces nouveaux emprunts, la maturité de la dette augmente, passant de 13 ans et 7 mois à 14 ans et 7 mois entre le 1^{er} et le 31 décembre 2023.

La poursuite d'un fort niveau d'investissement en 2023 entraîne la poursuite de l'augmentation de l'encours de la dette.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Un nouveau partenariat stratégique Banque des Territoires

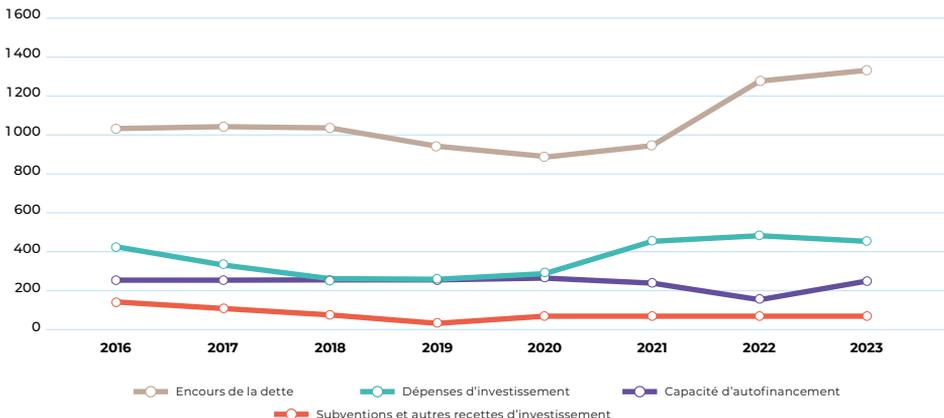
En 2023, le SIAAP a sécurisé une enveloppe de financement sur 5 ans de 487 M€ auprès de la Banque des Territoires pour moderniser l'usine de prétraitement des eaux usées de Clichy-la-Garenne (92) et reconstruire les installations de la clarifloculation de l'usine Seine Aval (78).

Ce financement repose sur le livret A à hauteur de 287 M€ et est à taux fixe, en partenariat avec Sfil, à hauteur de 200 M€. En 2023, 20 M€ ont été souscrits à taux fixe, sur l'opération de Clichy.

Pour Olivier Sichel, Directeur général de la Banque des Territoires et Directeur général délégué de la Caisse des Dépôts, « en finançant les investissements majeurs du syndicat, sur la première station d'épuration d'Europe, notre objectif est de maintenir l'eau dans un bon état écologique, de répondre aux exigences de santé publique et d'assurer la préservation de la biodiversité aquatique de la Seine ».



Évolution 2016-2023 de l'encours de dette, des dépenses et recettes d'investissement et de la capacité d'autofinancement



* Résultat du ratio encours de dette/épargne brute, représentant en années la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de son épargne brute.

DES DÉPENSES POUR GARANTIR LA PERFORMANCE ET LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

Le SIAAP a assuré la poursuite des investissements majeurs qu'il porte, avec pour objectif de maintenir la qualité et la sécurité de ses infrastructures industrielles, d'assurer la continuité de ses missions d'assainissement, et de répondre toujours mieux aux normes les plus exigeantes.

Charges de fonctionnement : des dépenses d'exploitation en hausse, mais contenues

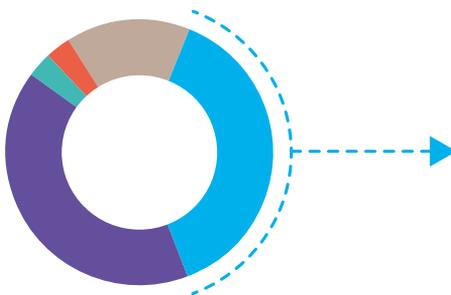
Le contexte inflationniste et la poursuite du programme d'investissement entraînent une hausse des dépenses de fonctionnement.

En 2023, les prix d'achat de l'énergie et des prestations sont restés à des niveaux élevés. Cela s'est traduit par une forte hausse des coûts d'exploitation, qu'il a fallu absorber au cours de l'exercice.

L'énergie et les fluides ont ainsi représenté 97 M€ en 2023 (+23 % par rapport à 2022), soit environ 35 % des dépenses d'exploitation et 15 % des recettes de redevances des usagers.

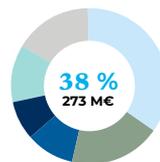
En dépit de ces hausses exogènes, le SIAAP a veillé à contenir l'augmentation de ses dépenses d'exploitation. Ces efforts, portés notamment sur les autres prestations externes, permettent de limiter l'augmentation des dépenses de fonctionnement à 6 %, proche du niveau de l'inflation de 2023 de 4,9 %.

Décomposition des dépenses de fonctionnement 2023



- Charges d'exploitation (hors stocks) **273 M€** (38 %)
- Dotations aux amortissements **292 M€** (41 %)
- Charges exceptionnelles **23 M€** (3 %)
- Charges financières **22 M€** (3 %)
- Charges de personnel **106 M€** (15 %)

Détail des principales charges d'exploitation



- Énergies et fluides **97 M€** (35 %)
- Boues et déchets **21 M€** (8 %)
- Maintenance **32 M€** (12 %)
- Autres (gardiennage, nettoyage, études, taxes...) **43 M€** (16 %)
- Contrat d'exploitation de l'usine Seine Valenton et gestion d'ouvrages par les départements **52 M€** (19 %)
- Réactifs **28 M€** (10 %)



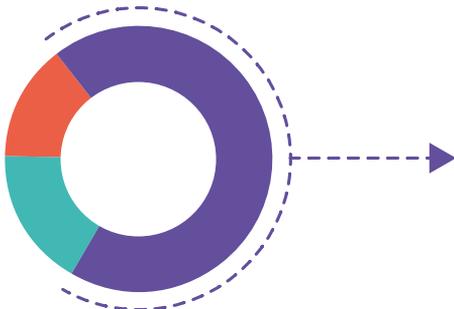
Des dépenses d'investissement maîtrisées au service d'un SIAAP durable

En 2023, le SIAAP a poursuivi ses investissements dans la rénovation de ses équipements, à l'instar de la refonte de Seine Aval ou de la rénovation de l'usine de Clichy, mais aussi, plus généralement, dans les opérations de maintien du patrimoine sur les usines et les réseaux.

Le SIAAP est également engagé dans des projets structurants qui vont améliorer durablement la performance du système d'assainissement en Île-de-France comme les bassins de Marne Aval (93) ou encore le siphon sous la Marne entre Neuilly-sur-Marne (94) et Noisy-le-Grand (93).

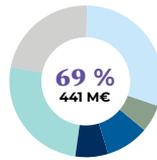
Bilan : le volume d'actif brut, représentant le patrimoine de l'assainissement interdépartemental, est de **10,9 Mds €** à fin 2023.

Décomposition des dépenses d'investissement 2023



- Dépenses d'équipement et diverses **441 M€** (69 %)
- Remboursement des dettes financières **111 M€** (17 %)
- Reprise en résultat des subventions et autres **92 M€** (14 %)

Détail des dépenses d'équipement



- Baignade **136 M€** (30 %)
- Clarifloculation Seine Aval **26 M€** (6 %)
- Crédits annualisés **39 M€** (9 %)
- Refonte Clichy **36 M€** (7 %)
- Refonte Seine Aval **114 M€** (26 %)
- Autres **97 M€** (22 %)

Les comptes 2023

Fonctionnement (en M€)

DÉPENSES	CA 2023		RECETTES
Charges d'exploitation (hors stocks) et diverses	273,3	635,8	Redevance (zone SIAAP/Syndicats/Industriels)
Stocks	14,9		
Charges de personnel	105,8		
Charges financières	21,9	28,4	Prime d'épuration
Charges exceptionnelles	23,3	20,7	Produits divers (dont stocks)
Provisions créances douteuses	0		Résultat reporté N-1
Dotations aux amortissements	291,6	84,5	Reprise des subventions
TOTAL BUDGET FONCTIONNEMENT	730,8	769,5	
SOLDE DES OPÉRATIONS EN FONCTIONNEMENT	38,7		

Investissement (en M€)

DÉPENSES	CA 2023		RECETTES
Dépenses d'équipement et diverses	441,4	80,8	Subventions AESN et recettes diverses
		231,2	Emprunts bancaires et AESN
Remboursement des dettes financières	111,3	0,1	Affectation du résultat N-1
Reprise des subventions	84,5	291,6	Dotations aux amortissements
Charges à étaler			
Opérations patrimoniales	7,2	7,2	Opérations patrimoniales
TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT	644,4	610,9	
SOLDE DES OPÉRATIONS EN INVESTISSEMENT	-33,4		

- **Opérations réelles** : dépendent de l'activité et de l'exploitation du SIAAP, ou de la participation de partenaires institutionnels au financement du SIAAP.
- **Opérations réelles d'équilibre** : redevance d'assainissement et emprunts bancaires (variables d'équilibre dont le niveau est défini par l'exécutif du SIAAP).
- **Opérations d'ordre** : ces opérations comptables ne donnent pas lieu à encaissement ou décaissement. Elles constituent l'autofinancement du SIAAP.

Flux de trésorerie (en M€)

	EXERCICE 2023
Résultat de l'exercice	38,7
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	207,1
- dotations aux amortissements	291,6
- subventions rapportées au résultat	-84,5
- moins-values sur cessions d'actifs	0
Épargne brute annuelle	245,8
Variation du fonds de roulement	62,6
Flux net de trésorerie généré par l'activité	308,4
Acquisitions d'immobilisations	-438
Cessions d'immobilisations	0
Subventions reçues	77,5
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-360,5
Émission d'emprunts	231,2
Remboursements d'emprunts	-111,3
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	119,9
VARIATION DE TRÉSORERIE	67,8

UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS POUR RELEVER LE DÉFI DE L'ASSAINISSEMENT FRANCILIEN

Pour mener à bien ses missions, le SIAAP interagit avec de nombreux interlocuteurs et partenaires, qu'ils soient financiers, techniques ou institutionnels. Ils sont représentés dans l'écosystème ci-dessous.



PARTENAIRES DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'EAU

FINANCIERS ET APPUIS TECHNIQUES

(agence de l'eau Seine-Normandie, Banque des Territoires, partenaires bancaires)

DISTRIBUTEURS D'EAU

(collecteur de la redevance assainissement auprès des usagers)

USAGERS

(particuliers, associations de consommateurs et associations locales, usagers industriels et acteurs des filières de valorisation)

PARTENAIRES TECHNIQUES

(43 maîtres d'ouvrage, syndicats techniques franciliens)

PARTENAIRES SCIENTIFIQUES

(universités, organismes de recherche, entreprises)

FOURNISSEURS

(fournisseurs essentiels)



RÉGULATEURS, AUTORITÉS PUBLIQUES

POUVOIRS PUBLICS NATIONAUX ET TERRITORIAUX

(services de l'État [DRIEAT/ARS], ministère de la Transition écologique, préfectures d'Île-de-France)

RÉGULATEURS SPÉCIFIQUES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

(comité de bassin et commission locale de l'eau - CLE)



INSTITUTIONNELS ET SOCIÉTÉ

AUTRES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ACTEURS DE L'EAU

(fédérations de collectivités, associations dans le domaine de l'eau, organisations internationales, acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme...)

VILLES ET ENTREPRISES RIVERAINES

GRAND PUBLIC

(public francilien, enseignants, étudiants, ONG...)

VILLES ET SERVICES PUBLICS INTERNATIONAUX ENGAGÉS DANS UN PARTENARIAT TECHNIQUE

PARTENAIRES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

LE SIAAP, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE L'ASSAINISSEMENT PUBLIC

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Dialoguer avec nos partenaires institutionnels pour une politique d'assainissement plus efficiente



Participation du SIAAP au Comité de suivi annuel du Plan bleu du Val-de-Marne
(22/03/2023)



Visite d'une délégation de la commission Environnement du Conseil économique, social et environnemental (CESE) à Seine Aval
(18/01/2023)



Visite de Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, à Seine Aval
Accompagnée de Cécile Rilhac, Députée de la 3^e circonscription du Val-d'Oise.
(15/09/2023)

Engagements et partenariats, le SIAAP au-delà des frontières



CAMBODGE

Inauguration de deux stations de traitement des boues de vidange

Kristell Niasme, administratrice du SIAAP et conseillère départementale du Val-de-Marne, et Karim Ziady, administrateur du SIAAP et conseiller de Paris, ont inauguré les stations de traitement des boues de vidange à Siem Reap et Phnom Penh en présence du Gouverneur de Phnom Penh, du Vice-Gouverneur de Siem Reap et de la représentante de l'Association internationale des Maires Francophones (AIMF).

Pour Siem Reap comme pour la capitale du Cambodge, il s'agissait de leur première station.

Ce partenariat, réunissant les villes de Phnom Penh et Siem Reap, l'AIMF, l'agence de l'eau Seine-Normandie et le SIAAP, a permis d'accompagner durant trois ans les deux villes pour élaborer une démarche de planification stratégique et structurer la filière d'assainissement.

Le SIAAP apporte à ces deux villes une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet, ce qui permet de poursuivre le transfert de savoir-faire après la fin du financement du projet, ainsi qu'une assistance à l'exploitation des ouvrages pour en garantir la pérennité.

(26/04/2023)

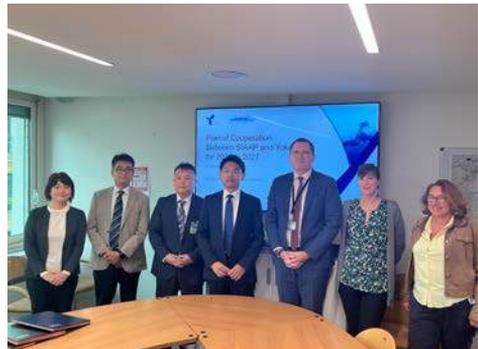


JAPON

Signature du renouvellement du partenariat technique avec les services d'assainissement de Yokohama

Après un premier partenariat technique réussi avec la direction générale de l'environnement de Yokohama en 2019, le SIAAP a renouvelé sa coopération pour une durée de trois ans. Elle vise à développer les échanges de connaissances dans quatre domaines : la lutte contre le changement climatique, la réutilisation des ressources issues de l'assainissement, la construction d'ouvrages d'assainissement durables et la communication au grand public.

(26/10/2023)





TUNISIE

Rencontre à
le 12 juillet 2023

Hamid Chabani,
administrateur du SIAAP,
et les membres exécutifs
de l'Office National
de l'Assainissement
de Tunisie en vue
de la signature d'un accord
de coopération décentralisée
avec la Tunisie.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

BRÉSIL

Visite de l'usine Seine Valenton par le vice-gouverneur de l'État de Rio de Janeiro

En voyage d'études en Europe, Thiago Pampolha, Vice-Gouverneur et Secrétaire à l'environnement et au développement durable de l'État de Rio de Janeiro, et sa délégation, ont choisi, en lien avec l'Office International de l'Eau (OiEau), de rencontrer le SIAAP et de visiter l'une de ses usines.

Dans une logique de benchmark pour développer le projet « Guanabara Azul » qui a pour objectif de parvenir d'ici 2033 à assainir la baie de Guanabara, ils souhaitent connaître les actions que le SIAAP met en œuvre pour préserver la ressource en eau et améliorer l'efficacité de l'assainissement en zone urbaine dense (technologies, système de surveillance, indicateurs de qualité, etc.).

(05/09/2023)



VIETNAM

Convention de partenariat avec la ville de Yên Bái

Le 13 octobre 2023, François-Marie Didier, Président du SIAAP, et Olivier Capitanio, Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, ont approuvé et signé la convention pour participer à la phase 1 du projet d'appui à la gestion des boues de vidange de Yên Bái au Vietnam.

En 2016, une convention avait été signée pour élaborer le schéma directeur d'assainissement (SDA) de la ville.

L'une des actions prioritaires du SDA porte sur la mise en place d'un système de traitement des boues de vidange issues des fosses existantes et à venir.

La première phase de ce projet se décompose en deux axes :

- élaboration d'un diagnostic de la filière et conception d'une solution de traitement ;
- structuration de la filière via l'élaboration d'une stratégie municipale de gestion des boues de vidange dans la ville.

Le coût global de la phase 1, estimé à 220 750 €, est financé par le Comité populaire de la Province de Yên Bái, le Département du Val-de-Marne, le SIAAP, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'agence de l'eau Seine-Normandie. La convention a une durée de 30 mois.



ONU

Intervention de Déborah Münzer, administratrice du SIAAP, lors de la Conférence internationale sur l'eau aux Nations Unies (New York City), sur la nécessité

pour les services publics de s'adapter aux effets liés au changement climatique, le 21 mars 2023.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

S²LO

LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE 2023

572



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



- 28 Entretien avec le Directeur général
- 30 Renforcer la sécurité : les avancées significatives de 2023
- 34 Le rôle majeur du SIAAP pour préserver et suivre la qualité de l'eau de la Seine et de la Marne
- 38 Le SIAAP s'organise pour porter une stratégie industrielle à forte dimension environnementale
- 40 Une recherche scientifique au service de l'innovation industrielle : la marque de fabrique du SIAAP

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Richard BUISSET

Directeur général du SIAAP



CONSTRUIRE
COLLECTIVEMENT
UN SIAAP
PLUS FORT



En 2023, la stratégie industrielle du SIAAP a tracé de nouvelles perspectives. Quelles en sont les grandes lignes ?

Nous avons travaillé sur le schéma directeur industriel d'évolution des infrastructures du SIAAP, pour disposer d'un système d'assainissement performant, robuste et résilient, qui doit être capable à la fois de répondre aux contraintes réglementaires qui nous sont fixées et d'anticiper les conséquences du dérèglement climatique.

Ce schéma doit nous permettre de mieux maîtriser notre destin, à travers une définition précise de nos trajectoires, en matières financière, énergétique et de bilan carbone.

Si en 2023 nous avons sécurisé nos investissements grâce à un prêt d'un demi-milliard d'euros pour finaliser la livraison d'ouvrages de collecte, de transport et de traitement performants, notre stratégie industrielle consiste désormais à assurer nos missions au meilleur coût. À l'avenir, nous privilégierons par exemple, quand cela est possible, la réhabilitation et la modernisation de l'existant, plutôt que la construction d'infrastructures neuves. En nous plaçant davantage dans une posture d'anticipation, nous souhaitons aussi redonner des moyens à la maintenance pour fiabiliser nos équipements, augmenter leur durée de vie et améliorer leur efficacité énergétique.

Que recouvre la notion de résilience en matière d'assainissement ?

La résilience concerne aussi bien le fonctionnement interne que la prise en compte d'événements externes. Cet objectif nous conduit à poursuivre nos efforts pour assurer la sécurité de nos agents, de nos prestataires et de nos riverains en toutes circonstances.

C'est pourquoi, en 2023, nous avons mis en place une gestion de crise au niveau central, en appui des sites, et nous avons

communiqué avec transparence sur les incidents qui ont eu lieu. Quant à notre stratégie préventive, nous avons intégré à tous nos projets, de construction comme de rénovation, de nouveaux standards de sécurité que nous déployons de manière rétroactive sur tous nos sites.

Je relie enfin la notion de résilience au contexte d'évolution climatique et démographique et à l'impératif d'atteindre des objectifs d'efficacité énergétique et de transition environnementale. Cela nous pousse à intégrer les dérèglements climatiques futurs dans notre schéma directeur pour être toujours en mesure d'accomplir demain notre mission de service public.

L'ambition est-elle que le SIAAP soit mieux armé demain qu'il ne l'est aujourd'hui ?

Nous mettons tout en place pour être plus performants, plus robustes, plus résilients et pour être encore davantage dans l'anticipation. La vie d'un syndicat comme le SIAAP n'est pas un long fleuve tranquille (comme nous l'a rappelé la cyberattaque de novembre 2023), mais nous ressortons plus forts de chacune des épreuves que nous avons traversées, avec de nouvelles ambitions et méthodes.

Pour y parvenir, il y a cette stratégie que nous déployons, qui intègre les trajectoires financière, énergétique et carbone, mais il y a également une volonté forte de valoriser nos compétences, en interne. Je pense au parti pris réaffirmé de gérer en régie nos usines, nos études et nos projets. Cela nous a conduits à créer la Direction de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Environnement, pour conserver la main sur les technologies de demain. Mais cette maîtrise des savoir-faire passe aussi par le pari de l'ascenseur social. Nous avons en effet décidé d'augmenter les effectifs de nos apprentis, car nous sommes convaincus de la pertinence de former nos personnels et de les faire progresser. Nous croyons avec force dans nos compétences et notre expertise. C'est aussi un des axes structurants de notre nouveau schéma directeur industriel.



RENFORCER LA SÉCURITÉ : LES AVANCÉES SIGNIFICATIVES DE 2023

Exigence et vigilance, tels sont les maîtres mots de la politique sécurité du SIAAP. Érigée au rang de priorité stratégique, la sécurité, industrielle et professionnelle, a fait l'objet en 2023 de nouvelles avancées tant en matière de prévention que de gestion des situations de crise.

AUGMENTER LA SÉCURITÉ INDUSTRIELLE SUR NOS SITES

Si la sécurisation des sites passe évidemment par des mises aux normes et des travaux sur les installations, comme ce fut le cas en 2023 avec la mise en service, à Seine Grésillons, d'un deuxième poste d'alimentation électrique, la politique sécurité du SIAAP s'est aussi concentrée sur le renforcement de la culture sécurité de ses équipes et leur formation. Le déploiement d'un nouveau référentiel interne de sécurité, développé par et pour ses agents, en témoigne. Destiné à

mesurer le niveau de maîtrise de chaque direction opérationnelle sur quinze thématiques cruciales de la gestion de la sécurité, ce système a été testé à Seine Centre en 2022 puis complété en 2023, avec l'ajout d'items concernant l'ATEX (atmosphère explosive) et les dépotages de produits chimiques. Une évaluation complète selon ce référentiel a été réalisée sur Seine Aval par un auditeur indépendant afin d'assurer l'impartialité du résultat.

En première ligne pour diffuser la culture sécurité, le réseau des représentants de la sécurité industrielle du SIAAP s'est réuni tous les mois pour échanger sur des sujets transversaux et partager les expériences tirées des exercices majeurs de crise organisés à Seine Valenton, à Colombes et à Seine Aval. Pour ce dernier, il s'est agi d'éprouver son plan de continuité d'activité et de service (PCAS) par un exercice de sûreté grandeur nature, mené par le groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), avec déclenchement d'un plan d'opération interne (POI).

Les différents acteurs ont su démontrer leur capacité à gérer une menace dans un environnement industriel classé Seveso seuil haut.

Un travail avec les pompiers

Travailler avec les sapeurs-pompiers du territoire permet aux différents services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) de la grande couronne et de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) à Paris et en petite couronne de mieux connaître les infrastructures du SIAAP, et aux équipes de gestion de crise des sites d'étayer leurs compétences en cas d'incendie et de situations d'urgence. Plusieurs conventions ont ainsi été signées, avec les SDIS et la BSPP, afin de mieux appréhender les risques potentiels et de s'y préparer conjointement. En janvier 2023, les sapeurs équipiers de seconde intervention de Seine Grésillons ont ainsi été accueillis par le SDIS 78 dans les locaux de la caserne de Chanteloup-Vignes, pour participer à des épreuves physiques, utiliser la grande échelle et s'entraîner aux gestes de premiers secours et aux interventions sous appareil respiratoire isolant. En septembre 2023, ce sont les pompiers du groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux de la BSPP qui ont rencontré, à Rueil-Malmaison, une équipe d'égoutiers du SIAAP pour un partage d'expériences au fond d'un puits de 50 m de profondeur.

Se former aux standards de prévention et à la protection incendie

Le SIAAP s'est doté début 2023 de standards incendie qui visent à réduire la probabilité d'occurrence d'un départ de feu et à rendre ses installations plus résilientes. Leur déploiement a donné lieu à des visites préventives sur les sites pour améliorer la culture du risque incendie des agents ainsi qu'à la formation de près d'une centaine d'entre eux. Une dizaine a même suivi une formation diplômante du Centre national de prévention et de protection (CNPP) qui leur permet aujourd'hui de mieux conseiller les sites dans la déclinaison opérationnelle de la politique sécurité incendie.

RENFORCER LA COMMUNICATION ET LA PRÉPARATION À LA GESTION DE CRISE

En parallèle, le SIAAP a consolidé ses dispositifs de gestion de crise. Il a ainsi poursuivi les actions de formation à la gestion de crise avec son partenaire, le CNPP, l'objectif étant d'identifier les rôles et responsabilités d'une cellule de crise, notamment du directeur des opérations internes, de comprendre l'organisation de l'usine en cas d'accident majeur, de définir la stratégie à adopter ou encore de communiquer avec les pouvoirs publics. Le SIAAP s'est également doté d'une nouvelle procédure pour assurer la remontée à la Présidence et à la Direction générale, dans les meilleurs délais, des événements marquants (accident, incident, pollution...), afin que soient décidées des actions de communication internes et externes, vis-à-vis des riverains, des élus et des services de l'État. Enfin, un nouveau système d'astreinte a permis la création d'une cellule centrale de crise auprès des cellules de crise locale, notamment sur les parties expertises techniques, coordination et communication.

13, 10 ET BIENTÔT 5

Stabilisé autour de 13 depuis 3 à 4 ans, le taux de fréquence des accidents du travail (nombre d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées) au SIAAP est passé en 2023 sous la barre de 10. La Direction générale vise l'objectif de 5 pour 2025.

VERS LES MEILLEURS STANDARDS DANS TOUS LES DOMAINES

Adopté le 12 décembre 2023, le règlement Intérieur de Santé - Sécurité et Sûreté (RIS) organise la vie de la collectivité dans l'intérêt de tous.

Il rappelle les règles en matière de sécurité, de santé et de conditions de travail, mais aussi de harcèlement et de discrimination. Les procédures et sanctions disciplinaires en cas de manquement y sont décrites, de même que les dispositions relatives aux droits de la défense des agents.

Par ailleurs, le RIS mentionne également dans son article 8.3 l'interdiction de consommer de l'alcool et autres substances psychoactives sur son lieu de travail.

Le SIAAP fait de la prévention des conduites addictives un axe fort de sa



politique en matière d'éthique et de conformité.

C'est aussi vis-à-vis des systèmes d'information que des efforts ont été entrepris pour renforcer leur sécurisation. Une nouvelle politique a été déployée en fin d'année sur la base des conclusions d'un audit informatique, et à la suite de la cyberattaque dont a été victime le SIAAP en novembre 2023.

Le comité de direction du SIAAP a décidé, à l'automne, à la suite de la présentation d'une étude d'opportunité pilotée par Apave, de passer d'une démarche de certification à l'initiative des directions à la mise en place d'une certification unique de l'ensemble du SIAAP. Celle-ci portera en premier lieu sur le management de la sécurité (norme ISO 45001), puis du management de la qualité (ISO 9001) et de l'environnement (ISO 14001). L'ambition est d'améliorer la performance des dispositifs, la transversalité et l'entraide entre les directions.



Depuis 2023, la Direction Sécurité réalise des visites sur les chantiers majeurs du SIAAP afin d'identifier les axes de progrès et de valoriser les bonnes pratiques.



Le SIAAP intègre l'association MASE

La demande d'adhésion du SIAAP au MASE – manuel d'amélioration de la sécurité en entreprise – a été acceptée en septembre 2023. Cela lui offre l'opportunité d'être accompagné pour aller plus loin dans ses exigences en matière de sécurité, tout particulièrement dans la réduction des risques liés à la co-activité et aux interventions de ses sous-traitants. À la suite de son adhésion, le SIAAP a intégré de nouvelles actions à son Programme Annuel de Prévention 2024, pour être en adéquation avec le référentiel MASE et le promouvoir auprès de ses fournisseurs. Il a par ailleurs intégré le conseil d'administration et le comité de pilotage de MASE Île-de-France Normandie Centre.

LE RÔLE MAJEUR DU SIAAP POUR PRÉSERVER ET SUIVRE LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA SEINE ET DE LA MARNE

C'est grâce à l'action du SIAAP depuis plus de 50 ans et de l'ensemble des acteurs du système d'assainissement francilien que la qualité de la Seine et de la Marne s'est améliorée durablement.

Ces efforts de long terme menés sous l'impulsion d'une réglementation européenne exigeante ont été à la fois reconnus et complétés par le Plan Qualité de l'Eau et Baignade, copiloté par la préfecture de la région Île-de-France, la préfecture de Paris et la mairie de Paris. Ce plan a eu un véritable effet de catalyseur. Il a permis au SIAAP de poursuivre et d'intensifier la modernisation de ses réseaux, et d'affiner les outils de mesure et de veille, autant d'avancées qui rendront le système d'assainissement francilien plus robuste et efficace pour les 50 prochaines années.

PRÉSERVER LE MILIEU NATUREL, MISSION INTRINSÈQUE DU SIAAP

Le SIAAP remplit deux missions principales : assurer l'acheminement des eaux usées jusqu'à ses stations d'épuration et déployer au sein de ses usines les meilleures technologies de traitement pour rejeter dans le milieu naturel des eaux toujours plus propres.

Restaurer la qualité écologique des milieux naturels, c'est d'ailleurs l'impératif fixé par la réglementation européenne (directive relative au traitement des eaux résiduaires urbaines en 1991 et directive-cadre sur l'eau en 2000). Pour répondre à ces objectifs qualitatifs de traitement très élevés, depuis 30 ans, le SIAAP modernise ses installations et construit de nouveaux équipements qui utilisent les technologies les plus avancées pour l'élimination des pollutions carbonées, phosphatées et azotées. Il crée des ouvrages de transport et de stockage des effluents.

Au total, c'est plus de 6 milliards d'euros investis ces 30 dernières années par le

SIAAP pour renforcer la performance de son système d'assainissement.

LE RÔLE D'ACCÉLÉRATEUR DU PLAN BAIGNADE

Fruit d'un travail collectif avec les acteurs du système d'assainissement francilien, coordonné par les services de l'État, le Plan Baignade, initié en 2016, a donné un coup d'accélérateur aux travaux prévus pour améliorer la qualité des eaux de la Marne et de la Seine. Il a défini deux grandes catégories de mesures pour garantir la qualité sanitaire de l'eau par temps sec et pour l'améliorer en temps de pluie. Dans ce dispositif, le SIAAP joue un rôle très actif : il assure la maîtrise d'ouvrage de travaux d'envergure (voir ci-contre), finance un tiers des investissements (voir tableau page 36) et participe à des travaux, pilotés par ses partenaires, tels que la construction d'une station de dépollution des eaux pluviales à Champigny-sur-Marne, du bassin de rétention du ru Saint-Baudile ou encore du bassin de stockage d'Austerlitz, à Paris.

Plan Baignade : 5 chantiers 100 % SIAAP

En 2023, le SIAAP a poursuivi l'ensemble des chantiers dont il assure la maîtrise d'ouvrage, à savoir :

1/ La construction du collecteur et tunnel réservoir VL8, d'un diamètre de 2,5 à 3 m, ponctué de 5 puits, représente le plus gros chantier et le plus gros investissement du SIAAP pour renforcer sur le long terme la performance du système d'assainissement francilien. Il traverse une partie de l'Essonne et du Val-de-Marne (entre Athis-Mons et l'usine Seine Valenton) sur 8,5 km.

2/ La mise en service au printemps 2023 à Seine Valenton d'une nouvelle unité de désinfection par acide performique (désinfection organique) constitue un autre chantier d'envergure piloté et financé par le SIAAP. L'objectif est de baisser la concentration en bactéries de type entérocoques intestinaux ou *Escherichia coli*, pour atteindre une qualité d'eau compatible avec la baignade. Cette

amélioration du process industriel est le résultat d'une collaboration engagée de longue date avec une dizaine de partenaires scientifiques, au terme de 26 mois de projet.

3/ À Marne Aval, c'est une nouvelle unité de désinfection par rayonnement ultraviolet qui permet, depuis mai 2023, d'éliminer les bactéries de type entérocoques intestinaux ou *Escherichia coli* et d'accroître ainsi le niveau de désinfection de l'eau traitée par l'usine.

4/ La construction d'un collecteur en siphon sous la Marne entre Neuilly-sur-Marne (93) et Noisy-le-Grand (93) va quant à elle éviter la saturation et le débordement des réseaux d'assainissement dans ce secteur en cas de pluie (voir page 56).

5/ Complémentaire des deux chantiers précédents, la création de deux nouveaux bassins a été décidée à Marne Aval pour lisser les apports d'eaux supplémentaires générés par le nouveau siphon et permettre à l'usine d'en assurer le traitement.





Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

1,4 Mds €

S²LOW

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

DES TRAVAUX RÉALISÉS
DANS LE CADRE
DU PLAN BAINNADE

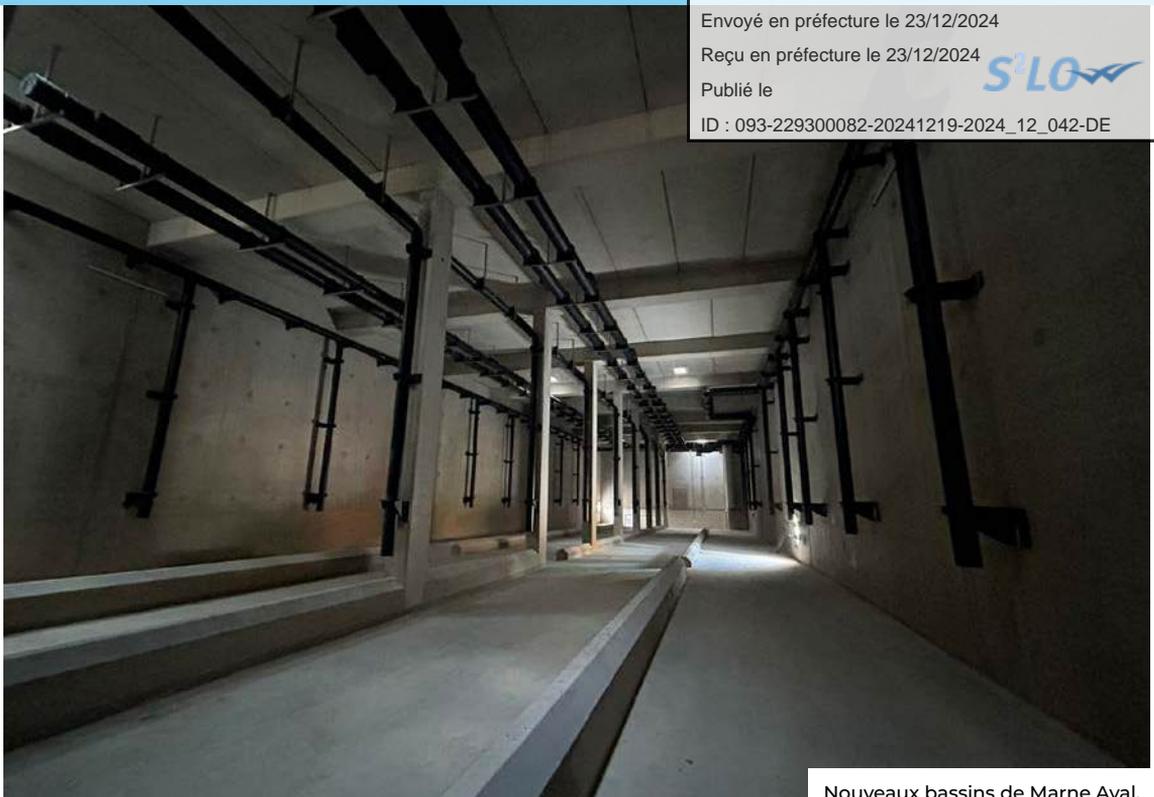
506 M€

C'EST LA PART DE CE BUDGET
PORTÉE PAR LE SIAAP

Construction du collecteur VL8.

Récapitulatif des investissements du SIAAP dans le cadre du Plan Baignade

	OUVRAGES ET ÉTUDES BAINNADE	COÛT RÉVISÉ 2023 (M€ COURANTS)
FINANCEMENT À 100 % AVEC LE SOUTIEN DE L'AESN	Collecteur VL8 (91, 94)	315
	Siphon sous la Marne entre Neuilly-sur-Marne (93) et Noisy-le-Grand (93)	42
	Bassin tampon de Marne Aval (Noisy-le-Grand, 93)	21
	Désinfection des rejets des usines Marne Aval (Noisy-le-Grand, 93) et Seine Valenton (Valenton, 94)	13
	Vanne Camille Thomoux (Neuilly-sur-Marne, 93)	7
	Études diverses	3
PARTICIPATION FINANCIÈRE	Prime solidaire accordée par le SIAAP	30
	Station de dépollution des eaux pluviales du ru de la Lande (Champigny-sur-Marne, 94)	20
	Bassin du parc du Moulin de Berny (Fresnes, 94)	17
	Bassin de rétention du ru Saint-Baudile (Gagny, Neuilly-sur-Marne, 93)	15
	Bassin d'Austerlitz (Paris, 75)	13
Optimisation de la gestion de 4 déversoirs d'orage (Paris, 75 / Charenton, Vincennes, 94)	10	
TOTAL		506



Nouveaux bassins de Marne Aval.

UN HÉRITAGE POUR LES FRANCILIENS

Plus de 90 % des investissements financés par le SIAAP dans le cadre du Plan Baignade vont garantir, sur le long terme, la performance du système d'assainissement, de ses installations de transport comme de traitement.

LES RIVIÈRES FRANCILIENNES SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Grâce à l'observatoire MeSeine et à son réseau de capteurs, le SIAAP suit depuis 30 ans, en temps réel, l'évolution de la qualité de la Seine et de ses affluents. Il surveille ainsi la qualité bactériologique des eaux, leur niveau d'oxygénation ou encore la diversité piscicole, de manière à apprécier, sur le temps long, l'efficacité de ses actions en faveur de la préservation du milieu. Adossé au travail de la programmation scientifique du SIAAP, MeSeine s'enrichit régulièrement de nouvelles potentialités : depuis 2023,

il dispose ainsi des moyens de rechercher des fragments d'ADN dans l'eau pour traduire le type d'espèces présentes ou encore d'utiliser la bioacoustique pour évaluer l'activité biologique des milieux aquatiques.

LE SIAAP SOLLICITÉ PAR SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

L'analyse des eaux usées des Franciliens donne une photographie assez précise de leur état de santé, comme l'a prouvé le suivi de l'évolution du coronavirus par le SIAAP pendant la crise sanitaire. En prévision de la veille sanitaire mise en place pendant les Jeux olympiques de Paris 2024, l'agence nationale Santé publique France est venue visiter les installations de Seine Centre et écouter les spécialistes de l'observatoire de la ville dont s'est doté le SIAAP pour suivre la composition des effluents d'assainissement. Soixante molécules chimiques et vingt cibles virales sont en effet analysées tous les mois par cet observatoire.

LE SIAAP S'ORGANISE POUR PORTER UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE À FORTE DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Mieux anticiper les évolutions de l'outil industriel et de tous ses impacts, telle est l'ambition de la Direction générale du SIAAP, quand elle impulse, début 2023, une réorganisation interne d'envergure. Quelques mois plus tard, la Direction de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Environnement (DISE) est créée. Garante d'une stratégie industrielle sûre et résiliente, protectrice de l'environnement et économe en ressources, elle se dote de nouvelles instances et de nouveaux processus de décision, collégiaux et réactifs.

Avant même de dessiner la forme d'une nouvelle organisation des services, c'est la définition d'un nouveau cap sur lequel la Direction générale a souhaité travailler. Cette réflexion sur le sens de l'action a permis d'ébaucher les contours d'une nouvelle stratégie industrielle, capable de programmer l'évolution des infrastructures et des modes de fonctionnement, tout en assurant non seulement la maîtrise de l'impact environnemental et de l'empreinte carbone des activités du SIAAP, mais aussi leur soutenabilité financière et leur intégration territoriale.

UNE VISION GLOBALE

Cette feuille de route a donné naissance, en juillet 2023, à la Direction de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Environnement (DISE), composée de quatre entités (voir encadré ci-contre), toutes chargées d'éclairer, dans leur domaine, les décisions du SIAAP, en prenant en compte un écheveau de contraintes complexe.

Cadre réglementaire exigeant et évolutif, nécessaire limitation des coûts d'exploitation et de maintenance, légitime ambition de réduire l'empreinte environnementale, contraintes hydrauliques fortes avec des conditions météorologiques de plus en plus contrastées et des

événements atypiques de plus en plus fréquents : tel est en effet le paysage dorénavant offert aux exploitants des systèmes d'assainissement.

L'enjeu pour le SIAAP est de réussir à concilier la gestion quotidienne de ses infrastructures et de ses pratiques d'exploitation avec une vision à long terme intégrant les exigences du futur. Relever ce défi, c'est l'ambition du schéma directeur industriel (SDI) qui s'élaborera, désormais, de façon collective et régulière.

UN PILOTAGE COLLECTIF, UN PROCESSUS ITÉRATIF

Pour bâtir et piloter ce schéma directeur industriel, une instance a été instaurée : le comité Stratégie industrielle (CSI). Il réunit deux fois par mois les membres de la Direction générale ainsi que les directeurs de site et, selon les sujets abordés, des représentants des autres directions.

Lieu d'examen des grands projets, dans toutes leurs dimensions, lieu également d'expertise, de débat et de réflexion, le CSI permettra de structurer progressivement, dès 2024, la stratégie et la prospective du SIAAP afin d'anticiper les prochaines grandes transformations, comme la mise en œuvre de la DERU 2.



À chaque problématique sa direction

La Direction de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Environnement (DISE) est composée de trois sous-directions et d'une mission transversale. Leurs champs respectifs d'intervention lui donnent une vision globale des défis que le SIAAP va devoir relever dans les années à venir :

DU POURQUOI AU COMMENT

Il s'agira, dans un premier temps, pour le comité, de répondre à la question : « Pourquoi engager un projet ? » quand, sur un sujet, de premières propositions se dessineront, par exemple sur le choix de déployer le photovoltaïque sur les sites.

Puis, quand un projet aura atteint le seuil de maturité qui ouvre la voie à sa mise en œuvre opérationnelle, se posera la question du « comment ». Il s'agira là de proposer une solution technique de déploiement, de vérifier les contours réglementaires et budgétaires et d'identifier le service qui prendra en charge l'opérationnel.

Ces différentes étapes du processus permettront d'associer les points de vue et analyses techniques, financières, juridiques, opérationnels. En réunissant une diversité d'experts au sein de ce nouveau comité Stratégie industrielle, le SIAAP se donne les moyens de produire un schéma directeur industriel – et par voie de conséquence un plan pluriannuel d'investissements – pertinent, cohérent et efficient.

- **l'expertise scientifique et technique** est assurée par la Direction de l'innovation (DI) qui coordonne la programmation scientifique innoeuvation et pilote le processus de transformation du résultat scientifique en solutions opérationnelles ;
- **la prise en compte des impacts environnementaux** – sur l'eau, l'air, le sol et le vivant – et de **l'empreinte carbone** revient à la Direction de l'environnement (DE), qui est garante de la trajectoire environnement du SIAAP et de sa mise en œuvre concrète sur le terrain ;
- **la stratégie** – et la réalisation des différentes études qui lui sont nécessaires – est pilotée par la Direction études stratégiques et prospectives (DESP) qui occupe un rôle central dans l'élaboration du schéma directeur industriel et l'évolution de l'outil industriel ;
- **la Mission réglementation, partenariats et international (MRPI)** éclaire quant à elle les décisions de façon transversale, à travers notamment un travail d'analyse et d'anticipation des trajectoires réglementaires.

UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DE L'INNOVATION INDUSTRIELLE : LA MARQUE DE FABRIQUE DU SIAAP

La démarche **innea**novation portée par le SIAAP et ses partenaires a vocation à promouvoir l'innovation publique dans le domaine de l'assainissement et à faire de l'innovation une réalité industrielle.

UNE PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE QUI SE RENFORCE

Le SIAAP fédère autour de lui quelque 70 partenaires scientifiques, industriels et associatifs, qui l'accompagnent dans sa démarche **innea**novation. Ce réseau s'étoffe d'année en année : en 2023, à l'occasion du salon de l'Association des Maires d'Île-de-France, le SIAAP et le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) ont ainsi signé une convention de partenariat de recherche pour cinq ans. Celle-ci vise à mutualiser les efforts d'innovation des deux partenaires sur des sujets de recherche partagés relatifs au petit cycle de l'eau.

En 2023, c'est aussi le programme Mocopée – qui a fêté ses dix ans en 2024 – qui s'est renforcé, avec le lancement de la phase III. Deux nouveaux axes transverses font ainsi leur apparition : sécurité industrielle et empreinte environnementale.

UN DÉPLOIEMENT INDUSTRIEL QUI SE STRUCTURE

L'intention du SIAAP, à travers sa démarche **innea**novation, est très clairement de transformer l'innovation scientifique en solutions opérationnelles pour les exploitants du secteur de l'assainissement. Pour passer des laboratoires de recherche à l'utilisation sur le terrain, trois phases ont été identifiées :

- Phase 1 : analyse opérationnelle de la programmation scientifique. Dès le lancement d'une nouvelle recherche, les équipes du SIAAP réfléchissent aux applications opérationnelles à venir. Elles ont pour cela adapté à leurs pratiques l'échelle TRL (*Technology readiness level*) qui évalue le niveau de maturité d'une technologie jusqu'à son industrialisation.
- Phase 2 : prédéploiement de la solution innovante sur site industriel pour les solutions scientifiquement matures. Cette phase intermédiaire comprend deux étapes : le test du prototype sur le site sélectionné et le retour d'expérience technique qui y est lié, d'une part ; l'évaluation du cadre juridico-administratif, telles les questions de propriété intellectuelle ou encore les compétences ou formations nécessaires pour la mise en œuvre d'une solution innovante, d'autre part.
- Phase 3 : déploiement industriel. Sur la base des retours d'expérience techniques et juridico-administratifs, un arbitrage est réalisé. Les solutions jugées pertinentes pourront alors être déployées sur l'ensemble des sites industriels.

La mise en service de l'unité de désinfection par acide performique en 2023 à Seine Valenton (voir encadré ci-contre) a suivi ces trois phases.

De l'idée innovante à son application industrielle : un exemple concret

Dans le cadre du programme Mocopée, plus de quinze chercheurs ont mené des expérimentations pendant trois ans sur l'utilisation d'acide performique pour désinfecter les rejets d'usines d'épuration. Prometteur, ce désinfectant organique a donné lieu à des tests en laboratoire puis à échelle industrielle pour vérifier son efficacité et son innocuité environnementale. Une unité a été installée sur Seine Valenton, usine disposant d'un long canal de rejet particulièrement adapté à ce type de désinfection. Elle a été inaugurée en juin 2023.



13 SOLUTIONS EN PHASE DE PRÉDÉPLOIEMENT

L'année 2023 a été celle du premier programme annuel de prédéploiement. Treize solutions innovantes, réparties en trois catégories – « pratiques », « métrologiques » et « numériques » – ont été identifiées pour être prédéployées sur l'un des sites du SIAAP ou dans le milieu naturel. Parmi elles, citons dans la catégorie « Solutions numériques » un indicateur qui permet d'automatiser le calcul de la durée de vie des membranes, en fonction des conditions d'exploitation, et ainsi potentiellement d'anticiper au plus juste le renouvellement du parc membranaire.

Dans la catégorie « Solutions métrologiques », une sonde de mesure haute fréquence permettant de visualiser les concentrations de nitrites et de nitrates est actuellement prédéployée pour apporter à l'exploitant des données en temps réel et non plus, comme aujourd'hui, des bilans 24 h.

Dans le milieu naturel, on peut également citer le prédéploiement d'un nouvel analyseur, le BactoSense. Il mesure la flore bactérienne totale présente dans le milieu. Son utilisation permettrait d'acquérir des informations complémentaires sur la diversité bactérienne en rivière et d'appréhender autrement la qualité de l'eau.

LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE INNEAUVATION, EN QUELQUES CHIFFRES

70 ACTIONS
DE RECHERCHE ENGAGÉES

2 ZONES D'EXPÉRIMENTATION
(ZONES INNEAUVATION)

23 THÈSES EN COURS

51 PARTENAIRES SCIENTIFIQUES

20 ENTREPRISES ET

5 ASSOCIATIONS PARTENAIRES

7 OUVRAGES COLLECTIFS ET

185 ARTICLES PUBLIÉS

DES RÉFÉRENTS ET DES INSTANCES DE PARTAGE D'EXPÉRIENCE

Pour mener à bien ces prédéploiements, le SIAAP s'est doté d'un réseau de sept référents, à raison d'un par usine, plus un référent milieu naturel. Leur mission est de faire le lien entre la programmation scientifique et les sites opérationnels, essentiellement en phase de prédéploiement. Ils assurent le suivi des tests et les retours d'expérience techniques.

Chaque année, au cours d'un atelier dédié, ils rendent compte de la démarche de pré-déploiement et informent les sites des solutions en cours de test et de leur intérêt opérationnel.

En complément, une page dédiée aux prédéploiements a été créée sur le site inneauvation.fr

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

S²LOW

DIFFUSER LES CONNAISSANCES INNEAUVATION

Le souhait de mettre en partage les recherches et leurs applications dépasse les frontières du programme de prédéploiement. Il concerne la démarche **inneauvation** dans son ensemble et passe par des rencontres et des publications.

Comme tous les ans, une webconférence a eu lieu en 2023, pour partager les avancées scientifiques de la programmation **inneauvation** et mettre en lumière plusieurs actions de recherche des programmes Mocopée et MeSeine Innovation. Un atelier MeSeine Innovation s'est déroulé en juin 2023 à l'université Paris-Est Créteil. Par ailleurs, l'ouvrage coordonné par la Direction de l'innovation du SIAAP sur la désinfection des eaux usées par acide performique a été traduit en français en 2023. Deux fiches pédagogiques ont enfin été publiées sur le site inneauvation.fr : l'une présente une nouvelle technique de recensement piscicole, basée sur l'ADN environnemental, actuellement prédéployée par le SIAAP ; l'autre fait état des recherches menées pour comprendre les mécanismes d'apparition du protoxyde d'azote en usine d'épuration et trouver de nouveaux leviers d'exploitation pour les limiter.



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



CONSOLIDER LA TRAJECTOIRE ENVIRONNEMENT



La création en 2023 de la Direction de l'Innovation, de la Stratégie et de l'Environnement (DISE) marque la volonté du SIAAP de porter sur l'environnement un regard global et cohérent.

La Direction de l'environnement se voit ainsi chargée de définir toutes les actions qui permettront au SIAAP de respecter sa trajectoire environnement, depuis la maîtrise de ses impacts sur l'eau, l'air, les sols et le vivant jusqu'au pilotage de sa politique énergétique.

De nombreux chantiers se sont donc poursuivis en 2023 pour moderniser les installations du SIAAP et réussir leur adaptation au dérèglement climatique.

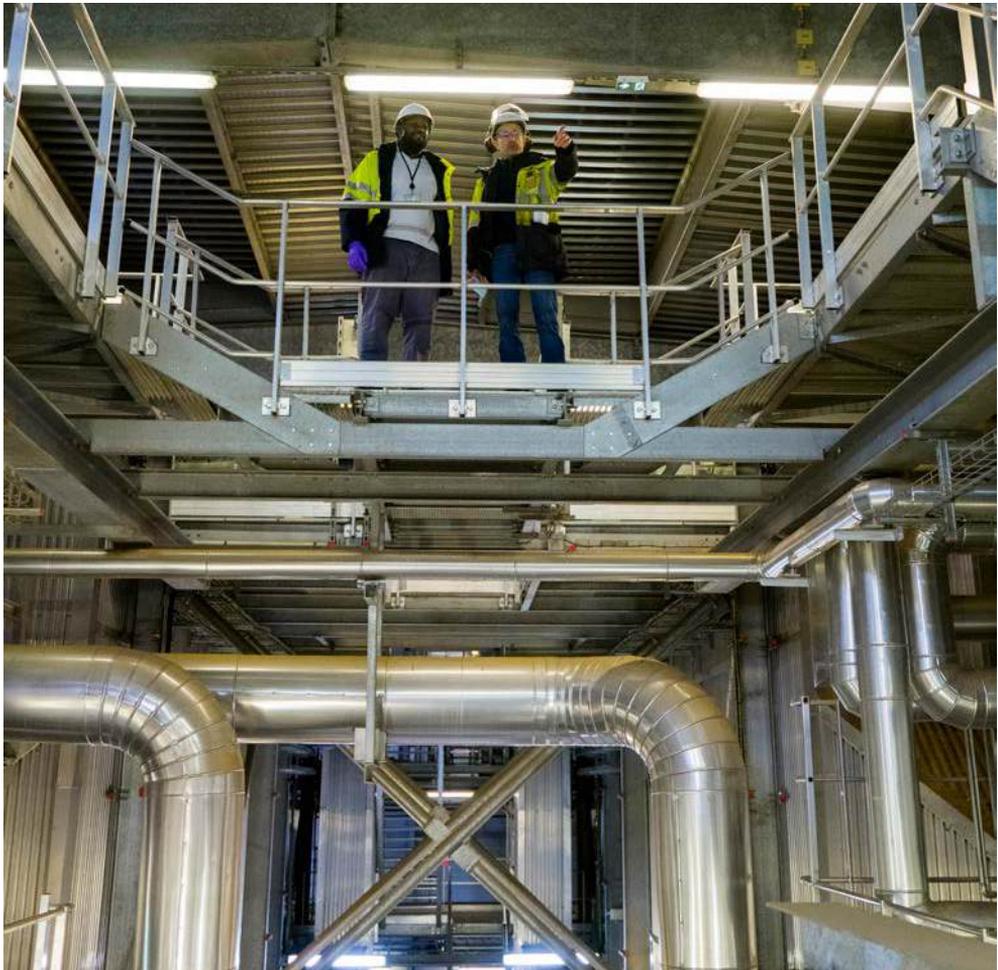
Les équipes, dans les laboratoires de recherche et sur le terrain, se sont aussi focalisées sur les leviers à actionner pour réduire la double empreinte, carbone et environnementale, de l'activité épuratoire.

- 46 Disposer d'un système d'assainissement performant, robuste et résilient
- 58 Maîtriser l'empreinte carbone des activités du SIAAP
- 62 Maîtriser l'énergie
- 66 Maîtriser l'empreinte sur le milieu naturel

DISPOSER D'UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT PERFORMANT, ROBUSTE ET RÉSILIENT

Le schéma directeur industriel du SIAAP vise à doter le SIAAP d'un système d'assainissement performant, robuste et résilient. Il permet de programmer l'évolution des infrastructures – réseau, ouvrages de stockage et usines – et des modes d'exploitation, en prenant

en compte les évolutions climatiques et démographiques. Objectif : que le SIAAP soit en capacité de se conformer aux directives réglementaires (DERU 1, DCE, DERU 2...), de répondre aux attentes territoriales et de respecter sa trajectoire environnement.

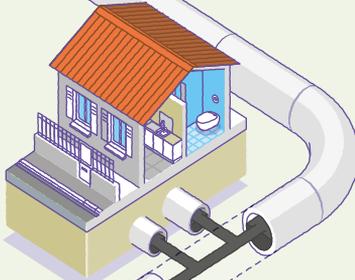


L'ASSAINISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce schéma générique présente les grandes étapes du traitement des eaux usées.

1

UTILISATION ET POLLUTION DE L'EAU



2

COLLECTE ET TRANSPORT DES EAUX USÉES

Les eaux usées sont collectées dans les égouts, reliés à de grosses canalisations appelées émissaires. Situés jusqu'à 100 mètres de profondeur, ils transportent les eaux jusqu'aux usines d'épuration.

3

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

A/ Dégrillage

Les eaux usées passent dans des grilles de plus en plus fines qui capturent les déchets volumineux (bouteilles, canettes, feuilles...).

B/ Dessablage et dégraisage

L'eau est au repos. Les sables se déposent alors au fond du bassin, tandis que les graisses remontent à la surface grâce à une fine aération. Sables et graisses sont ensuite récupérés.

C/ Décantation

Les matières en suspension se déposent par simple gravité au fond des ouvrages, sous forme de boues ensuite recueillies par pompage de fond.

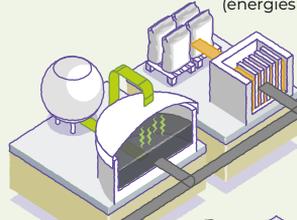
D/ Traitement biologique

En insufflant de l'air dans les bassins, des bactéries non pathogènes et naturellement présentes dans l'eau se multiplient et consomment les pollutions invisibles : carbone, azote, phosphates.

TRAITEMENT DES BOUES

4

Les boues issues de l'épuration des eaux usées sont valorisées (énergies vertes, fertilisants...).



DÉSINFECTION DES EAUX USÉES TRAITÉES

Les bactéries fécales sont éliminées jusqu'à atteindre une qualité de l'eau compatible avec la baignade.

5

Stockage des eaux de pluie

Des bassins de stockage recueillent les eaux de pluie lors de violents orages. Après un retour météo « à la normale », celles-ci rejoignent l'usine d'épuration.

6

REJET DE L'EAU ÉPURÉE DANS LA RIVIÈRE OU DANS LE FLEUVE



Au SIAAP, ces modalités de traitement peuvent différer d'une usine à l'autre.

RÉSEAU ET OUVRAGES DE STOCKAGE : CONCILIER QUALITÉ, SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le SIAAP dispose de 4 tunnels réservoirs et de 8 bassins de stockage, d'une capacité totale de plus de 900 000 m³, pour gérer les eaux excédentaires de temps de pluie qui sont mélangées aux eaux usées et éviter ainsi le rejet de ces eaux non traitées à la rivière. Il gère les flux en temps réel grâce à un poste de commande central opérationnel 24h/24 et 7j/7, dénommé PC SAPHYRS.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS 2023

D'importants travaux ont eu lieu pour renforcer la sécurité et optimiser la gestion du réseau d'assainissement.

Renforcer la sécurité

- Poursuite des travaux du collecteur et du tunnel réservoir VL8 qui permettra d'acheminer les eaux usées du sud de l'agglomération parisienne, à Athis-Mons, vers l'usine Seine Valenton et sa station de pompage et d'épuration SÉSAME (94).
- Fiabilisation des postes de pompage situés en amont de Paris (Berlioz, Cormailles, Pompadour).
- Réhabilitation des collecteurs Pajeaud et Bièvre.

Améliorer le fonctionnement

- Construction de la vanne Thomoux et du siphon sous la Marne sur le bassin

versant de Saint-Baudile (maîtrise d'ouvrage) – voir Zoom page 56.

- Construction d'une vanne sur l'Émissaire Général Amont qui permet de réduire la durée de sa mise en chômage.
- Installation d'une vanne automatisée au déversoir d'orage Pajeaud afin de réduire les déversements en Seine pour les pluies courantes.

Un travail de diagnostic collectif

Initié par le SIAAP, un groupe de travail relatif au diagnostic permanent du système d'assainissement et la réduction des rejets des substances dangereuses dans l'eau a réuni à quatre reprises en 2023 plus d'une trentaine de maîtres d'ouvrage des systèmes de collecte des eaux. En présence de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) et de l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), le groupe a échangé sur les pistes d'amélioration à travailler collectivement pour définir des objectifs et des indicateurs partagés. Objectif : converger vers une politique commune visant à améliorer la performance globale du système de collecte de l'assainissement francilien.

SIX USINES DE HAUTE PERFORMANCE AU SERVICE DE L'EXCELLENCE INDUSTRIELLE, DES FRANCIENS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

(Voir pages 49 à 54).





MISE EN SERVICE
1976

3 SUPERFICIE
 HECTARES

POPULATION CONCERNÉE
550 000
 HABITANTS

RAYON D'ACTION
16
 COMMUNES
 DE SEINE-SAINT-DENIS
 ET DE SEINE-ET-MARNE

DÉBIT TRAITÉ EN 2023*
52 608 M³/J

ICPE**
 AUTORISATION



MARNE AVAL

située à Noisy-le-Grand (93)

Entièrement reconstruite et modernisée en 2009, Marne Aval a doublé sa capacité de traitement et accru fortement ses performances d'épuration.

À la clé : un environnement mieux préservé et un cadre de vie plus agréable pour les riverains.

Chantiers 2023

- Mise en route de l'installation rénovée du traitement des eaux par ultraviolets (juin 2023).
- Mise en service de l'alimentation des Biostyrs® Duo : les travaux réalisés sur l'aération ont permis de faire des économies de consommation d'énergie et de méthanol, rendement en azote global (NGL) constant.
- Lancement des travaux du bassin de stockage-restitution et du bassin de post-traitement pour stocker les eaux en arrivée et sortie de l'usine et assurer un lissage du débit – voir Zoom page 56.
- Début de la fiabilisation de l'atelier de pompage des boues (remplacement des pompes).

Respect de la conformité en matière de rejets (évaluation par la DRIEAT)

	CONCENTRATION MOYENNE (mg/L) (hors SI) ⁽¹⁾			OBJECTIF - CONCENTRATION MAXIMALE		RENDEMENTS ANNUELS			OBJECTIF DE RENDEMENT ANNUEL
	2021	2022	2023			2021	2022	2023	
MES	11,8	8,7	9,6	20	NGL	72,4 %	70,6 %	75,6 %	70 %
DCO	42,8	41,6	41,9	70		72,4 %	70,6 %	75,6 %	70 %
DBO5	8,8	7,2	9,2	20	PT	88,4 %	88,0 %	88,7 %	80 %
NTK	4,2	4,0	3,4	7		88,4 %	88,0 %	88,7 %	80 %

Valeurs 2023 issues de l'autoévaluation de la conformité par le SIAAP en attente du jugement de conformité 2023 transmis par la DRIEAT.

(1) Les SI sont les situations inhabituelles telles que décrites à l'article 2 de l'arrêté du 21 juillet 2015.

DBO : demande biologique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

MES : matières en suspension

NGL : azote global

NTK : azote total réduit

PT : phosphore total

* Débit journalier moyen calculé à partir du volume total reçu sur l'année divisé par 365 jours.

** Installation classée protection de l'environnement.



MISE EN SERVICE

1940

SUPERFICIE

500 HECTARES

POPULATION CONCERNÉE

**5 500 000
HABITANTS**

RAYON D'ACTION

**AGGLOMÉRATION
PARISIENNE**

DONT ELLE TRAITE
60 % DES EAUX USÉES

DÉBIT TRAITÉ EN 2023*

1 371 516 M³/J

ICPE**

AUTORISATION
USINE SEVESO
SEUIL HAUT



La plus grande station d'épuration d'Europe

SEINE AVAL

située à Achères, Maisons-Laffitte,
Saint-Germain-en-Laye (78)

Seine Aval, site historique du SIAAP, joue un rôle essentiel dans l'assainissement francilien. Elle fait l'objet d'un ambitieux chantier de modernisation afin de répondre aux exigences de la réglementation française et européenne : refonte de la file eau et de l'unité de valorisation biogaz.

Chantiers 2023

- Fin de la phase des études et lancement des travaux de réhabilitation de la clariflocculation et des nouveaux bâtiments de stockage de chlorure ferrique (FeCl₃).
- Finalisation des travaux de la nouvelle décantation primaire (décembre 2023) – voir Zoom page 55.
- Installations biogaz : finalisation de 11 nouveaux digesteurs.
- Fiabilisation de la capacité de traitement biologique par la réhabilitation des unités de post-dénitrification (Biofor®) – voir Zoom page 57.

Respect de la conformité en matière de rejets (évaluation par la DRIEAT)

	CONCENTRATION MOYENNE (mg/L) (hors SI) ¹			OBJECTIF - CONCENTRATION MAXIMALE		RENDEMENTS ANNUELS			OBJECTIF DE RENDEMENT ANNUEL
	2021	2022	2023			2021	2022	2023	
MES	21,8	25,1	21,3	30	NGL	70,0 %	61,6 % ²	65,1 % ²	70 %
DCO	62,7	67,4	58,3	90		81,9 %	80,0 %	80,7 %	80 %
DBO5	12,6	16,1	13,2	20	PT	81,9 %	80,0 %	80,7 %	80 %
NTK	7,8	9,0	7,8	8		81,9 %	80,0 %	80,7 %	80 %

Valeurs 2023 issues de l'autoévaluation de la conformité par le SIAAP en attente du jugement de conformité 2023 transmis par la DRIEAT.

(1) Les SI sont les situations inhabituelles telles que décrites à l'article 2 de l'arrêté du 21 juillet 2015.

(2) Rendement non atteint résultant d'un effet combiné entre :
 - la perte de capacité de traitement des eaux par temps de pluie liée à l'incendie de la clariflocculation de 2019 ;
 - la perte de capacité de traitement de l'azote liée à des dysfonctionnements de l'atelier de post-dénitrification (Biofor®) ;
 - les volumes de routages importants associés à certains chômages et à l'incendie du poste électrique de Seine Centre entraînant des dépassements de capacités de traitement à l'entrée de l'usine Seine Aval.

DBO : demande biologique en oxygène
 DCO : demande chimique en oxygène
 MES : matières en suspension
 NGL : azote global
 NTK : azote total réduit
 PT : phosphore total

* Débit journalier moyen calculé à partir du volume total reçu sur l'année divisé par 365 jours.

** Installation classée protection de l'environnement.



MISE EN SERVICE
1998

SUPERFICIE
4 HECTARES

POPULATION CONCERNÉE
**1 000 000
HABITANTS**

RAYON D'ACTION
**AGGLOMÉRATION
PARISIENNE**
ET NOTAMMENT L'EAU
DES ÉGOUTS DE PARIS,
PRÉTRAITÉE PAR L'USINE
DE CLICHY-LA-GARENNE
(92)

DÉBIT TRAITÉ EN 2023*
155 663 M³/J

ICPE**
AUTORISATION

SEINE CENTRE

située à Colombes (92)

Située sur un site historique à la conception architecturale remarquable, l'usine est dotée d'équipements performants pour traiter les eaux usées, mais également efficaces pour réduire les nuisances sonores et olfactives.

À la clé : un milieu naturel préservé et un cadre de vie plus agréable pour les riverains.

Chantiers 2023

- Remise en service des fours d'incinération 1 et 2 (à la suite de l'incendie de 2022).
- Fin 2023, préparation de l'usine à l'arrêt de son activité pour maintenance pendant cinq semaines début 2024.
- Modernisation de l'usine de Clichy : fin des travaux de génie civil du bassin de stockage et installation des nouveaux équipements ; réalisation des fondations du bâtiment de traitement des refus de grille.

Respect de la conformité en matière de rejets (évaluation par la DRIEAT)

	CONCENTRATION MOYENNE (mg/L) (hors SI) ¹			OBJECTIF - CONCENTRATION MAXIMALE		RENDEMENTS ANNUELS			OBJECTIF DE RENDEMENT ANNUEL
	2021	2022	2023			2021	2022	2023	
MES	4,7	4,9	5,0	20	NGL	71,9 %	72,8 %	72,2 %	70 %
DCO	25,3	27,3	25,6	60		91,0 %	89,6 %	91,5 %	
DBO5	5,1	5,2	5,2	25	PT	91,0 %	89,6 %	91,5 %	80 %
NTK	2,4	2,7	2,1	18		91,0 %	89,6 %	91,5 %	

Valeurs 2023 issues de l'autoévaluation de la conformité par le SIAAP en attente du jugement de conformité 2023 transmis par la DRIEAT.

(1) Les SI sont les situations inhabituelles telles que décrites à l'article 2 de l'arrêté du 21 juillet 2015.

DBO : demande biologique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

MES : matières en suspension

NGL : azote global

NTK : azote total réduit

PT : phosphore total

* Débit journalier moyen calculé à partir du volume total reçu sur l'année divisé par 365 jours.

** Installation classée protection de l'environnement.



MISE EN SERVICE
2007
(EXTENSION EN 2013)

SUPERFICIE
28 HECTARES

POPULATION CONCERNÉE
1 200 000
HABITANTS

RAYON D'ACTION
18
COMMUNES
DES YVELINES
ET DU VAL-D'OISE
ET UNE PARTIE
DES EFFLUENTS DU SIAAP

DÉBIT TRAITÉ EN 2023*
264 931 M³/J

ICPE**
AUTORISATION

SEINE GRÈSILLONS

située à Triel-sur-Seine (78)

Avec son fort niveau d'automatisation, une exploitation écologique et économique inscrite dans une démarche de haute qualité environnementale (HQE), avec un traitement de très haute technologie, l'usine Seine Grésillons est l'un des sites les plus en pointe du SIAAP.

Chantiers 2023

Remplacement complet de l'atelier cogénération avec la mise en service de deux nouveaux moteurs plus performants afin d'augmenter la valorisation du biogaz produit en électricité et d'améliorer la performance énergétique de l'usine (voir page 65).

Respect de la conformité en matière de rejets (évaluation par la DRIEAT)

	CONCENTRATION MOYENNE (mg/L) (hors SI) ¹			OBJECTIF - CONCENTRATION MAXIMALE		RENDEMENTS ANNUELS			OBJECTIF DE RENDEMENT ANNUEL
	2021	2022	2023			2021	2022	2023	
MES	4,9	5,5	5,7	20	NGL	71,7 %	70,3 %	73,8 %	70 %
DCO	28,6	29,7	29,6	70		71,7 %	70,3 %	73,8 %	70 %
DBO5	5,7	5,7	5,7	15	PT	89,6 %	89,6 %	89,6 %	80 %
NTK	1,9	2,3	2,2	5		89,6 %	89,6 %	89,6 %	80 %

Valeurs 2023 issues de l'autoévaluation de la conformité par le SIAAP en attente du jugement de conformité 2023 transmis par la DRIEAT.

(1) Les SI sont les situations inhabituelles telles que décrites à l'article 2 de l'arrêté du 21 juillet 2015.

DBO : demande biologique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

MES : matières en suspension

NGL : azote global

NTK : azote total réduit

PT : phosphore total

* Débit journalier moyen calculé à partir du volume total reçu sur l'année divisé par 365 jours.

** Installation classée protection de l'environnement.



MISE EN SERVICE
2014

SUPERFICIE
2,5 HECTARES

POPULATION CONCERNÉE
+ 270 000 HABITANTS

RAYON D'ACTION
6 COMMUNES
DU NORD-EST DE
LA SEINE-SAINT-DENIS

DÉBIT TRAITÉ EN 2023*
29 757 M³/J

ICPE**
DÉCLARATION AVEC
CONTRÔLE



SEINE MORÉE

située au Blanc-Mesnil (93)

La plus récente et la plus efficace des stations d'épuration du SIAAP, Seine Morée, est une usine de proximité, contribuant au rééquilibrage territorial des capacités d'épuration à l'échelle de l'Île-de-France. Elle répond aux normes les plus strictes en matière de réduction des pollutions.

Elle a permis de redonner vie à la rivière la Morée, en favorisant le développement de sa biodiversité.

Chantiers 2023

Travaux sur l'aération :

- mise en service du troisième bassin biologique (incluant le changement de technologie de diffuseurs) – travaux en régie ;
- remplacement d'un turbocompresseur par deux compresseurs dans l'atelier aération (ce qui a permis une baisse de 10 % de la consommation énergétique totale de l'usine sur le dernier trimestre 2023).

Respect de la conformité en matière de rejets (évaluation par la DRIEAT)

	CONCENTRATION MOYENNE (mg/L) (hors SI) ¹			OBJECTIF - CONCENTRATION MAXIMALE		RENDEMENTS ANNUELS			OBJECTIF DE RENDEMENT ANNUEL
	2021	2022	2023			2021	2022	2023	
MES	2,0	2,0	2,0	10	NGL	82,3 %	82,6 %	83,4 %	70 %
DCO	13,1	15,1	13,7	50		82,3 %	82,6 %	83,4 %	70 %
DBO5	1,2	1,1	1,0	10	PT	98,3 %	98,3 %	96,1 %	80 %
NTK	0,8	1,0	0,9	5		98,3 %	98,3 %	96,1 %	80 %

Valeurs 2023 issues de l'autoévaluation de la conformité par le SIAAP en attente du jugement de conformité 2023 transmis par la DRIEAT.

(1) Les SI sont les situations inhabituelles telles que décrites à l'article 2 de l'arrêté du 21 juillet 2015.

DBO : demande biologique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

MES : matières en suspension

NGL : azote global

NTK : azote total réduit

PT : phosphore total

* Débit journalier moyen calculé à partir du volume total reçu sur l'année divisé par 365 jours.

** Installation classée protection de l'environnement.



MISE EN SERVICE
1987

SUPERFICIE
80 HECTARES

POPULATION CONCERNÉE
**2 200 000
 HABITANTS**

RAYON D'ACTION
QUASI-TOTALITÉ
 DU VAL-DE-MARNE,
 CERTAINES ZONES
 DES HAUTS-DE-SEINE ET
 DE LA SEINE-SAINT-DENIS,
 VALLÉES DE L'YERRES AVAL,
 DE L'ORGE ET DE LA BIÈVRE

DÉBIT TRAITÉ EN 2022*
469 682 M³/J

ICPE**
 AUTORISATION
 USINE SEVESO
 SEUIL HAUT

SEINE VALENTON

située à Valenton (94)

Deuxième plus importante d'Île-de-France, Seine Valenton a fait l'objet d'extensions successives et d'investissements technologiques continus. Elle se distingue par ses capacités et ses performances de traitement, avec notamment une unité de séchage thermique unique en Europe. Depuis 2019, elle est exploitée par une société d'économie mixte à opération unique, dénommée SIVAL, créée par le SIAAP et Veolia.

Chantiers 2023

- Installation de l'unité de désinfection des eaux par acide performique (désinfectant organique) et mise en service à l'été 2023.
- Poursuite des travaux de rénovation du poste de pompage SÉSAME.
- Poursuite des travaux de réinjection de biométhane.

Respect de la conformité en matière de rejets (évaluation par la DRIEAT)

	CONCENTRATION MOYENNE (mg/L) (hors SI) ¹			OBJECTIF - CONCENTRATION MAXIMALE		RENDEMENTS ANNUELS			OBJECTIF DE RENDEMENT ANNUEL
	2021	2022	2023			2021	2022	2023	
MES	12,9	11,0	11,7	30	NGL	70,0 %	73,0 %	73,2 %	70 %
DCO	32,0	30,0	27,8	90		70,0 %	73,0 %	73,2 %	70 %
DBO5	6,8	5,2	4,9	20	PT	80,5 %	80,6 %	82,7 %	80 %
NTK	3,0	2,4	2,7	7		80,5 %	80,6 %	82,7 %	80 %

Valeurs 2023 issues de l'autoévaluation de la conformité par le SIAAP en attente du jugement de conformité 2023 transmis par la DRIEAT.

(1) Les SI sont les situations inhabituelles telles que décrites à l'article 2 de l'arrêté du 21 juillet 2015.

DBO : demande biologique en oxygène

DCO : demande chimique en oxygène

MES : matières en suspension

NGL : azote global

NTK : azote total réduit

PT : phosphore total

* Débit journalier moyen calculé à partir du volume total reçu sur l'année divisé par 365 jours.

** Installation classée protection de l'environnement.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



ZOOM

LA MISE EN SERVICE DE LA NOUVELLE UNITÉ DE DÉCANTATION PRIMAIRE DE SEINE AVAL

La nouvelle unité de décantation primaire de Seine Aval a été démarrée fin 2023. Retour sur le pourquoi et le comment de cette opération.

Le contexte

Le remplacement des ouvrages historiques de décantation primaire de Seine Aval fait partie du projet de refonte de cette usine. Ce volet concerne le traitement des eaux arrivant sur la station d'épuration.

Les enjeux

Le projet répond à des enjeux de modernisation des installations, de sécurité industrielle et de sûreté de fonctionnement, de performances environnementales et énergétiques, ainsi que de simplification de l'exploitation.

Les ouvrages réalisés

De la répartition des flux d'eaux prétraitées jusqu'à la désodorisation, les travaux ont permis de moderniser toutes les phases de la décantation primaire, extraction et transfert des boues compris.

La performance industrielle

La modernisation passe par le recours à la technologie de la décantation lamellaire, plus performante : 20 décanteurs ont été construits pour traiter jusqu'à 30 m³/s, dont 14 sont dédiés à l'alimentation de la file biofiltration et 6 à l'alimentation de la file membranaire.

Les bénéfices environnementaux

L'emprise foncière de la nouvelle unité est considérablement réduite par rapport aux bassins historiques et ses installations étant couvertes, la pollution de l'air est limitée. La désodorisation biologique réduit par ailleurs le recours aux réactifs et un système a été prévu pour récupérer la chaleur contenue dans les eaux usées. Enfin, l'eau issue de la file membranaire sera utilisée comme eau industrielle pour limiter la consommation d'eau potable et d'eau de nappe de l'usine.

Le calendrier du projet

Notifié en 2017, le marché s'est déroulé en plusieurs phases : après les études de conception et l'obtention des autorisations administratives, les travaux, qui ont démarré en 2020, ont été réceptionnés fin 2023. Depuis, la nouvelle unité est mise en service progressivement et exploitée par le groupement d'entreprises qui l'a construite. Les agents du SIAAP, en cours de formation, prendront la main au cours du second semestre 2024.

511 M€

C'EST LE COÛT DE L'OPÉRATION

ZOOM

LES EAUX USÉES REJETÉES DANS LA MARNE, C'EST BIENTÔT FINI !

Lorsqu'il pleut, les réseaux d'assainissement collectent et transportent un mélange d'eaux usées et d'eaux de pluie. Pour éviter de surcharger les réseaux d'assainissement et de créer des débordements sur la chaussée ou chez les particuliers, une partie de ces eaux peut directement être rejetée dans le milieu naturel.

En Seine-Saint-Denis, plusieurs ouvrages formant un ensemble cohérent ont été construits sur le bassin-versant du ru Saint-Baudile pour limiter le volume d'eaux polluées rejetées en Marne par temps de pluie. Ils permettent de stocker et de transporter les eaux usées ainsi que les eaux excédentaires de pluie vers l'usine Marne Aval où elles sont ensuite traitées. Ils contribuent ainsi à améliorer l'état écologique de la Marne et de la Seine.

- Création du bassin de rétention du ru Saint-Baudile, entre Gagny et Neuilly-sur-Marne. Ce projet est piloté par le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis – CD93 (maître d'œuvre et d'ouvrage).
- Automatisation du nœud de répartition des flux dit « Vanne Thomoux » à Neuilly-sur-Marne pour réduire les déversements de pollution en Marne via le collecteur Neuilly-Gagny (SIAAP maître d'ouvrage, CD93 maître d'œuvre) et assurer une meilleure répartition des effluents.
- Construction d'un siphon sous la Marne, entre Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand. Créusé à 20 m sous terre, long de 600 m, et de 1,2 m de diamètre, ce collecteur sous la Marne achemine vers l'usine d'épuration de Marne Aval située à

Noisy-le-Grand, les eaux polluées qui se déversent aujourd'hui dans la Marne lorsqu'il pleut (SIAAP maître d'ouvrage, CD93 maître d'œuvre).

En parallèle, pour faire face par temps de pluie à l'augmentation du volume des effluents acheminés jusqu'à son usine via ce nouveau collecteur sous la Marne, le SIAAP s'est doté d'équipements supplémentaires.

Deux nouveaux bassins sur l'usine de Marne Aval

- Un bassin de stockage/restitution (capacité de 5000 m³) : pour stocker provisoirement, avant leur arrivée dans l'usine, les apports d'eaux supplémentaires qui résultent des aménagements réalisés en amont.



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

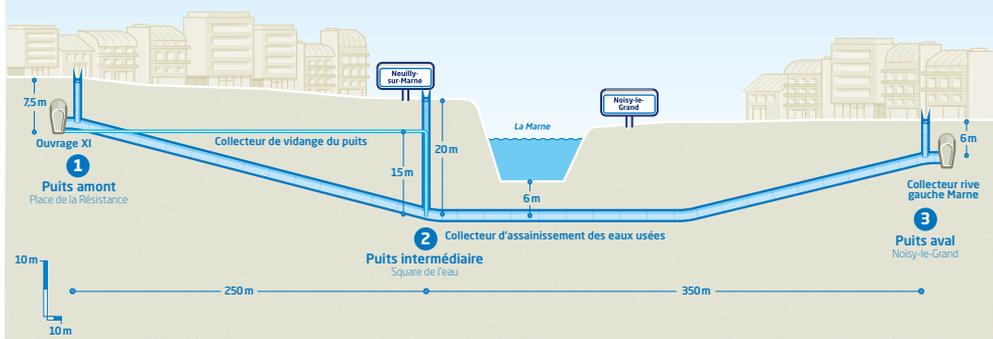
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

S²LO

Profil du siphon sous la Marne



- Un bassin post-traitement (capacité de 1000 m³) pour lisser le débit des eaux traitées et assurer le bon fonctionnement de la nouvelle étape de désinfection par rayonnement ultraviolet que l'usine met en place avant le reversement dans la Marne.



ZOOM

DES BIOFOR® RÉHABILITÉS POUR UNE MEILLEURE ÉLIMINATION DE L'AZOTE

Les douze unités de post-dénitrification de Seine Aval ont majoritairement été réhabilitées courant 2023. Un passage obligé pour respecter les seuils réglementaires relatifs au traitement de l'azote.

Le contexte

La directive européenne sur les eaux résiduaires (DERU) oblige les stations d'épuration d'Île-de-France à éliminer, sur l'année, 70 % de l'azote lors du traitement des eaux usées. Pour y parvenir, deux types d'installations sont nécessaires : la nitrification (qui transforme l'azote ammoniacal en nitrates) et la dénitrification (qui transforme les nitrates en azote gazeux). Cette deuxième étape, qui peut se faire soit en amont de la nitrification (prédénitrification) soit en aval (post-dénitrification), est essentielle pour atteindre les objectifs. Elle est assurée par un procédé biologique, basé sur l'utilisation de bactéries pour éliminer l'azote.

Les enjeux

Les douze unités de post-dénitrification de Seine Aval (du procédé Biofor®) ont subi au cours des dernières années des détériorations qui ont altéré leur efficacité. Leur réhabilitation a donc été décidée pour fiabiliser le processus.

Les travaux réalisés

Chacune des douze unités de post-dénitrification se présente comme une grande pièce d'une centaine de mètres carrés, remplie d'eau et de billes d'argile sur lesquelles se développent les bactéries. Des biofiltres permettent que l'eau soit filtrée par ces billes d'argile. Les travaux ont consisté à remplacer certaines pièces de ces

biofiltres, après avoir vidé intégralement chaque unité.

Performance industrielle et environnementale

Grâce à ces réparations, l'usine va retrouver sa capacité de traitement de l'azote et pouvoir honorer l'objectif fixé par la DERU. Ces travaux permettent en outre de réduire l'empreinte environnementale du site, puisque cette étape de traitement sert également à éliminer une partie du protoxyde d'azote émis lors de l'étape de nitrification.

Calendrier du projet

En 2023, neuf des douze biofiltres ont fini d'être réhabilités, les travaux sur les trois derniers étant prévus pour 2024.

3,6 M€

C'EST LE COÛT GLOBAL DE LA RÉHABILITATION DES UNITÉS DE POST-DÉNITRIFICATION DE SEINE AVAL

MAÎTRISER L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITÉS DU SIAAP

Le SIAAP travaille sur l'optimisation de ses filières de traitement et le choix des nouvelles technologies, et l'évolution de ses pratiques d'exploitation et de sa politique d'achat afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de répondre aux objectifs de la stratégie nationale bas carbone de la France (SNBC).

LE POINT SUR LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les émissions de gaz à effet de serre du SIAAP en 2023 s'élèvent à 610 kt CO₂éq.

À titre de comparaison¹, les émissions mondiales en 2022 étaient de 53,8 Gt CO₂éq et celles de la France 430 Mt CO₂éq. Les émissions du secteur des déchets en France, dont l'assainissement fait partie, représentent 6 % des émissions françaises (24,6 Mt CO₂éq). Ainsi, le SIAAP contribue

à 2,4 % des émissions du secteur des déchets français.

Le SIAAP est parmi les premiers services publics d'assainissement français à évaluer l'intégralité de ses émissions GES à l'aide de son outil développé en régie en 2022, EGESS 2.0, qui intègre la méthode réglementaire de l'ADEME (version 5).

Répartition des émissions de gaz à effet de serre du SIAAP

ÉMISSIONS DIRECTES	ÉMISSIONS INDIRECTES				
CATÉGORIE 1	CATÉGORIE 2 ASSOCIÉES À L'ÉNERGIE	CATÉGORIE 3 ASSOCIÉES AUX TRANSPORTS	CATÉGORIE 4* ASSOCIÉES AUX PRODUITS ACHETÉS	CATÉGORIE 5 ASSOCIÉES AUX PRODUITS VENDUS	CATÉGORIE 6 AUTRES
56,9 %	4,4 %	0,4 %	34,9 %	1,2 %	2,6 %
<ul style="list-style-type: none"> • Sources fixes de combustion : gaz naturel fossile, fioul • Procédés de traitement des eaux usées (émissions de N₂O et CH₄) • Réactifs carbonés fossiles (méthanol) • Fuites de biogaz 	<ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'électricité et de vapeur (chaleur) 	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacements domicile-travail des agents • Déplacements professionnels • Transport aval (boues, cendres, graisses, sables, refus, etc.) • Transport amont (réactifs, combustible fioul) 	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de produits (réactifs, matériaux de canalisation, remblais, fournitures, etc.) • Construction d'ouvrages • Achat de services (études, assurance, éditions, télécommunication, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Relargage N₂O lors des épandages de boues (produits vendus) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rejets au milieu d'eaux traitées et d'eaux usées non traitées

* Achats et constructions de l'année.
Les pourcentages sont basés sur des calculs estimatifs.

¹ Source : European Union 2023, European Commission, Joint Research Centre (JRC) EDGAR (Emissions Database for Global Atmospheric Research) Community GHG.

VOLUME D'EAUX USEES TRAITÉES

856 Mm³

ÉMISSIONS DE GES/M³
 D'EAUX USÉES TRAITÉES

0,7 KG CO₂ ÉQ/M³
 D'EAUX USÉES TRAITÉES

ÉQUIVALENT AUX ÉMISSIONS DE

65 500 FRANÇAIS²

SOIT 0,1 % DE LA POPULATION
 FRANÇAISE

ÉMISSIONS DIRECTES

Les activités du SIAAP génèrent principalement trois GES qui ont des effets différents sur le réchauffement climatique.

LE DIOXYDE DE CARBONE (CO ₂)	LE MÉTHANE (CH ₄)	LE PROTOXYDE D'AZOTE (N ₂ O)
13 % DES ÉMISSIONS DIRECTES	16 % DES ÉMISSIONS DIRECTES	71 % DES ÉMISSIONS DIRECTES
Potentiel de réchauffement global : 1 CO₂éq	Potentiel de réchauffement global : 28 CO₂éq* , soit 28 fois plus réchauffant que le CO ₂ .	Potentiel de réchauffement global : 265 CO₂éq* , soit 265 fois plus réchauffant que le CO ₂ .
Origine Il est issu principalement de : <ul style="list-style-type: none"> la combustion de combustibles fossiles pour la production d'énergie alimentant nos installations ; l'utilisation des réactifs fossiles carbonés. 	Origine Il est issu du traitement des eaux usées et des boues, et provient également des fuites de biogaz.	Origine Il est issu du traitement des eaux usées et des boues.

* Source : IPCC-AR5.

Mesurer et modéliser pour réduire les émissions directes du SIAAP

Dans le cadre de la programmation innéauvation, un prototype de mesure en ligne du protoxyde d'azote (N₂O) a été installé, en 2023, sur les biofiltres de l'usine Seine Centre. Il collecte les gaz émis à l'aide d'une cloche flottant sur les bassins. L'objectif est de fournir un facteur d'émission plus adapté au fonctionnement des installations du SIAAP que les valeurs guides déterminées pour le secteur de l'assainissement. Le calcul des émissions directes liées aux procédés

de traitement des usines sera alors plus précis. Avec ces données précieuses, il s'agit désormais de modéliser les émissions en N₂O du site et de faire remonter cette information en temps réel à la supervision de l'usine. Cette solution sera prédéployée sur l'usine Seine Centre en 2024. Elle permettra, à terme, d'ajuster les procédés d'exploitation pour participer, de façon globale, à la limitation de l'empreinte carbone du SIAAP.

² Empreinte carbone par personne en France estimée à 9,2 tCO₂éq (INSEE)



Le SIAAP contribue à son échelle à l'atteinte de neutralité carbone des territoires, par ses émissions évitées et séquestrées.

ÉMISSIONS ÉVITÉES

La dépollution des eaux usées génère des boues et autres sous-produits que le SIAAP valorise d'une part en interne (production d'électricité et énergie thermique), et d'autre part en externe, en engrais agricole et énergies vertes. C'est grâce à cette valorisation externe que le SIAAP peut quantifier les émissions évitées, c'est-à-dire la réduction d'émissions réalisées par une entité tierce via ses activités, produits et/ou services.

En 2023, les activités du SIAAP ont permis ainsi d'éviter au territoire 15 400 t CO₂éq :

- l'épandage direct des boues¹ : 4 360 t CO₂éq ;
- le compostage des boues¹ : 5 100 t CO₂éq ;
- la valorisation énergétique des boues en cimenterie² : 5 180 t CO₂éq ;
- la méthanisation des boues sur site externe : 560 t CO₂éq³ et 200 t CO₂éq⁴

Il est à noter qu'aujourd'hui, l'outil EGESS 2.0 ne prend pas en compte les émissions évitées via la valorisation des autres sous-produits de l'assainissement, comme les graisses, sables, cendres.

ÉMISSIONS SÉQUESTRÉES

L'épandage des boues du SIAAP par des agriculteurs permet de séquestrer le carbone atmosphérique. On parle de puits de carbone naturel.

Les émissions ainsi séquestrées⁵ du SIAAP s'élèvent à 8 136 t CO₂éq en 2023.



¹ Scénario de référence : utilisation d'engrais issus de la pétrochimie.

² Scénario de référence : consommation du mix énergétique pour la cimenterie.

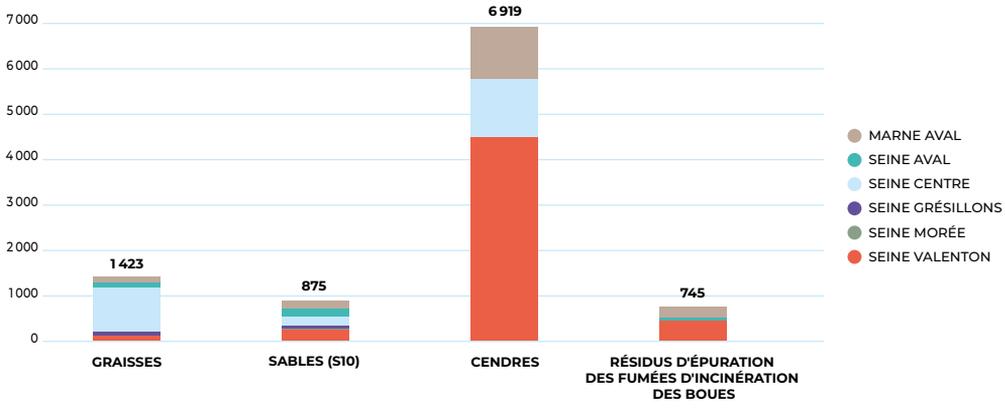
³ Scénario de référence : consommation d'électricité française.

⁴ Scénario de référence : consommation de gaz naturel.

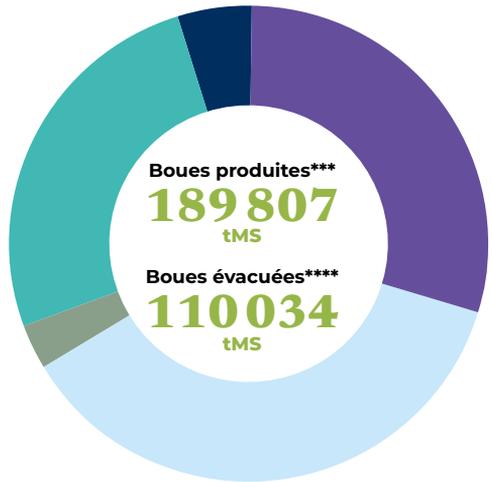
⁵ Les émissions séquestrées correspondent aux flux de GES retirés de l'atmosphère durablement.



Bilan de production des matières valorisables issues de l'épuration en 2023, en tMB*



Filières de valorisation des boues issues du traitement des eaux usées en 2023, en tMS**



- ÉPANDAGE : **30 %**
 37 % en 2022, 29 % en 2021
- COMPOSTAGE : **37 %**
 32 % en 2022, 31 % en 2021
- MÉTHANISATION EXTERNE : **3 %**
 3 % en 2022 et en 2021
- TRAITEMENT THERMIQUE INTERNE : **26 %**
 23 % en 2022, 31 % en 2021
- CIMENTERIE : **5 %**
 4 % en 2022, 5 % en 2021

* tMB : tonne de matière brute.
 ** tMS : tonne de matière sèche.
 *** Boues après digestion éventuelle.
 **** Boues après digestion éventuelle et conditionnement thermique éventuel.

MAÎTRISER L'ÉNERGIE

LE POINT SUR LES CONSOMMATIONS ET PRODUCTIONS D'ÉNERGIE EN 2023

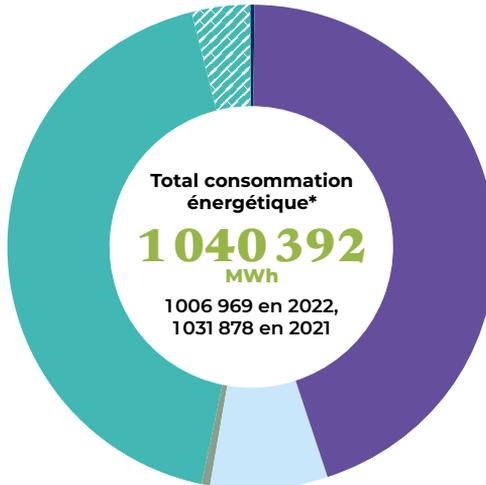
PCS/m³
D'EAUX USÉES TRAITÉES

1,31 kWh PCS/m³ en 2022

1,19 kWh PCS/m³ en 2021

Toutes les directions et tous les sites s'attellent à accélérer la transition énergétique du SIAAP. Entre baisse des consommations et augmentation de la production d'énergie renouvelable, plusieurs stratégies sont déclinées pour répondre à la sobriété énergétique et valoriser les ressources énergétiques du SIAAP tout en participant à la réduction des émissions des GES.

Consommations et productions d'énergies pour l'ensemble des usines sur 3 ans, en MWh (PCS)¹



- ÉLECTRICITÉ ACHETÉE : **467 753 MWh** (45 %)
464 710 en 2022 (46 %), 486 086 en 2021 (47 %)
- GAZ NATUREL ACHETÉ (PCS) : **79 172 MWh** (8 %)
75 988 en 2022 (8 %), 90 259 en 2021 (9 %)
- FIOUL ACHETÉ (PCS) : **6 024 MWh** (0,58 %)
4 851 en 2022 (0,48 %), 8 324 en 2021 (1 %)

- BIOGAZ PRODUIT AUTOCONSOMMÉ (PCS) : **487 330 MWh** (47 %)
461 315 en 2022 (46 %), 446 942 en 2021 (43 %)
- DONT ÉLECTRICITÉ PRODUITE AUTOCONSOMMÉE ET VENDUE À PARTIR DU BIOGAZ : **39 858 MWh** (4 %)
33 988 en 2022 (3 %), 30 427 en 2021 (3 %)
- ÉLECTRICITÉ PRODUITE AUTOCONSOMMÉE À PARTIR D'AUTRES SOURCES RENOUVELABLES : **113 MWh** (0,01 %)
105 (0,01 %) en 2022, 267 en 2021 (0,03 %)

¹ PCS = pouvoir calorifique supérieur.

* Production électrique des turbines à gaz de Seine Aval déduite du total.

Consommations et productions d'énergies de chaque usine sur 3 ans, en MWh (PCS)

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

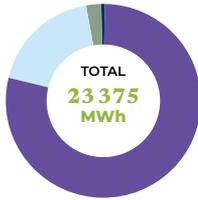
Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



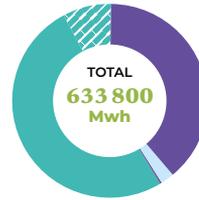
ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

MARNE AVAL



- ÉLECTRICITÉ ACHETÉE : **18 388 MWh**
19 314 en 2022, 22 055 en 2021
- GAZ NATUREL ACHETÉ (PCS) : **4 333 MWh**
4 330 en 2022, 3 998 en 2021
- FIOUL ACHETÉ (PCS) : **541 MWh**
255 en 2022, 362 en 2021
- ÉLECTRICITÉ PRODUITE AUTOCONSOMMÉE : **113 MWh**
105 en 2022, 267 en 2021

SEINE AVAL



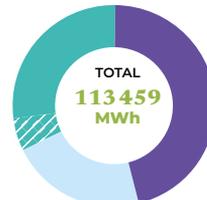
- ÉLECTRICITÉ ACHETÉE : **245 225 MWh**
251 229 en 2022, 251 977 en 2021
- GAZ NATUREL ACHETÉ (PCS) : **15 317 MWh**
10 062 en 2022, 29 917 en 2021
- FIOUL ACHETÉ (PCS) : **377 MWh**
1 454 en 2022, 631 en 2021
- BIOGAZ PRODUIT AUTOCONSOMMÉ (PCS) : **372 881 MWh**
359 071 en 2022, 322 790 en 2021
- DONT ÉLECTRICITÉ PRODUITE (ISSUE DES TURBINES À GAZ) AUTOCONSOMMÉE **29 927 MWh**
24 612 en 2022, 22 032 en 2021

SEINE CENTRE



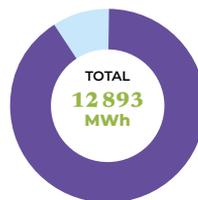
- ÉLECTRICITÉ ACHETÉE : **52 923 MWh**
49 404 en 2022, 62 634 en 2021
- FIOUL ACHETÉ (PCS) : **4 676 MWh**
2 909 en 2022, 6 724 en 2021

SEINE GRÉSILLONS



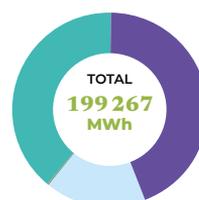
- ÉLECTRICITÉ ACHETÉE : **52 023 MWh**
54 003 en 2022, 48 638 en 2021
- GAZ NATUREL ACHETÉ (PCS) : **24 640 MWh**
31 652 en 2022, 27 222 en 2021
- BIOGAZ PRODUIT AUTOCONSOMMÉ (PCS) : **36 796 MWh**
39 311 en 2022, 38 949 en 2021
- DONT ÉLECTRICITÉ PRODUITE (ISSUE DU BIOGAZ) ET VENDUE** **9 931 MWh**
9 376 en 2022, 8 385 en 2021

SEINE MORÉE



- ÉLECTRICITÉ ACHETÉE : **11 696 MWh**
12 114 en 2022, 10 740 en 2021
- GAZ NATUREL ACHETÉ (PCS) : **1 197 MWh**
1 223 en 2022, 1 112 en 2021

SEINE VALENTON



- ÉLECTRICITÉ ACHETÉE : **87 498 MWh**
78 751 en 2022, 90 289 en 2021
- GAZ NATUREL ACHETÉ (PCS) : **33 685 MWh**
28 721 en 2022, 28 010 en 2021
- FIOUL ACHETÉ (PCS) : **430 MWh**
233 en 2022, 607 en 2021
- BIOGAZ PRODUIT AUTOCONSOMMÉ (PCS) : **77 653 MWh**
62 933 en 2022, 85 203 en 2021

** Production électrique de la cogénération injectée au réseau.

LES ACTIONS D'OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Production d'énergie en 2023, en MWh

USINES	BIOGAZ PRODUIT (MWh PCS)	ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR DU BIOGAZ (MWh)	ÉLECTRICITÉ PRODUITE À PARTIR D'AUTRES SOURCES RENOUVELABLES (MWh)
Seine Aval	402 061	29 927	-
Seine Valenton	112 530	-	-
Seine Grésillons	86 428	9 931	-
Marne Aval	-	-	113
TOTAL SITES	601 019	39 858	113

Le SIAAP couvre potentiellement **60 % de ses besoins en énergie** avec l'électricité et le biogaz qu'il produit.

Trajectoire énergie et maîtrise budgétaire

Avant même la crise énergétique mondiale, le SIAAP avait commencé à se doter d'outils et de règles pour mieux maîtriser ses consommations énergétiques, dans un double souci environnemental et économique. En 2023, les diagnostics énergie de Seine Grésillons, Seine Centre, Marne Aval et Seine Morée ont ainsi été finalisés en vue d'établir un programme de maîtrise de l'énergie.

À Seine Aval, différentes actions ont été menées pour que le site puisse prétendre à un abattement du TURPE (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité), conformément à la possibilité ouverte depuis 2021 par le Code de l'énergie. Suivi des consommations, diagnostic énergétique, plan de performance énergétique sur cinq ans, impulsion d'une démarche de certification ISO 50001 : les efforts ont porté leurs fruits puisque Seine Aval a bénéficié d'un abattement du TURPE pour 2023, soit une économie de 1,2 million d'euros sur sa facture d'électricité.

Tandis que le site devrait enregistrer le même gain en 2024, l'usine de Seine Centre s'est à son tour lancée dans la démarche.

Favoriser la production de biogaz

À Seine Aval, le projet de construction de nouveaux ouvrages de production de biogaz s'est concrétisé en 2023 : onze nouveaux digesteurs ont été construits. Leur mise en service, prévue en 2024, pérenniser la production d'énergie renouvelable sur le site.

Valorisation de chaleur et d'énergie

Les projets de valorisation de la chaleur fatale générée par les usines ont avancé à Seine Centre et à Clichy : sur le premier site, le projet prévoit avant tout d'utiliser la chaleur des fours pour chauffer les locaux de l'usine et d'alimenter de futurs clients externes ; sur le second, la construction d'un système de récupération de la chaleur des eaux des égouts est à l'étude, sa finalisation dépendra de sa rentabilité économique.

À Seine Grésillons, le projet de développer des synergies entre le SIAAP et le centre de traitement des déchets Azalys situé à Carrières-sous-Poissy a fait l'objet de nouveaux échanges avec le syndicat intercommunal Valoseine. L'idée serait par exemple d'utiliser la chaleur de l'incinération des ordures ménagères pour faire fonctionner certains équipements de la station d'épuration.



Focus sur le biogaz à Seine Grésillons

Le biogaz produit par l'usine à partir des eaux usées est converti par cogénération en chaleur (pour chauffer les digesteurs de boues et bâtiments) réduisant ainsi l'empreinte carbone et en électricité qui est réinjectée dans le réseau de distribution public.

En 2023, le site a procédé au remplacement des deux moteurs de cogénération historiques du site (installés en 2015) fonctionnant au biogaz par des modèles encore plus performants.

Avec ces nouveaux équipements, les volumes de biogaz non valorisé ont été divisés par cinq.

Le rendement énergétique s'est amélioré. Il atteint 45 % pour l'électricité et 35 % pour la récupération de chaleur, soit un rendement global de 80 % surpassant les modèles antérieurs de plus de 10 %. Au-delà des rendements, leur robustesse et leur meilleure fiabilité augmentent leur disponibilité, et donc les taux de valorisation. Ainsi, la production électrique (27 000 MWh projetés en année pleine) augmente de près de 180 %.

Outre l'intérêt environnemental évident, le gain financier généré par cette modernisation est important. La revente de l'électricité générera un revenu de 1,9 M€ en année pleine, soit une recette multipliée par 3.

Travaux divers pour multiplier les économies

À Seine Morée, le remplacement d'un turbocompresseur par deux compresseurs, pour l'aération des bassins biologiques, a été mis en œuvre. Les premières économies d'énergie réalisées sur le dernier trimestre 2023 représentent une diminution de 40 % de la consommation de l'atelier aération, soit une baisse de 10 % de la consommation totale de l'usine.

À Marne Aval, les pompes à boues Seepex sont progressivement installées, pour alléger les opérations et les coûts de maintenance. À Marne Aval toujours, les travaux réalisés sur l'aération, avec la mise en service de l'alimentation des Biostyrs® Duo, ont permis de réduire les consommations d'énergie et de méthanol, pour un rendement constant de l'azote global.



MAÎTRISER L'EMPREINTE SUR LE MILIEU NATUREL

Attentif à son environnement, sa faune et sa flore, terrestre et aquatique, le SIAAP ne cesse d'adapter et de moderniser son système d'assainissement pour atténuer les impacts de son activité sur le milieu naturel. Il développe également des mesures volontaristes de suivi et d'analyse de la biodiversité, piscicole et terrestre. En témoigne la vigilance dont les équipes du SIAAP ont fait preuve lors des orages violents du printemps 2023 pour anticiper et gérer au mieux l'impact potentiel de ces précipitations sur le fonctionnement du système d'assainissement et sur le milieu naturel.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ PISCICOLE, UN INDICATEUR CLÉ DE LA QUALITÉ DE L'EAU

L'observatoire MeSeine : un suivi complet et constant

Outil d'évaluation de la qualité de la Seine dans l'agglomération parisienne, l'observatoire MeSeine gère un réseau de mesure à large spectre qui intègre un suivi de la qualité des eaux superficielles sous l'angle de la physicochimie, de la bactériologie, de la microcontamination et du biotope.

Le suivi du biotope consiste notamment à évaluer la densité et la diversité des populations piscicoles dans la Seine et la Marne. Il est complémentaire du suivi physicochimique. En effet, l'état écologique est sous-tendu par la qualité physicochimique des eaux. Le SIAAP mène chaque année deux campagnes de pêche distinctes : la première sert à effectuer un inventaire de la faune piscicole, pour évaluer le niveau de qualité des peuplements et calculer l'indice poissons rivière (voir page 70) ; la seconde permet d'estimer le niveau de contamination du milieu naturel, en recherchant les micropolluants contenus dans les chairs des poissons. Les teneurs mesurées en 2023 se situent dans la gamme habituellement observée depuis le début du suivi. La majorité des substances recherchées respecte les seuils définis par les normes de qualité environnementale (NQE).

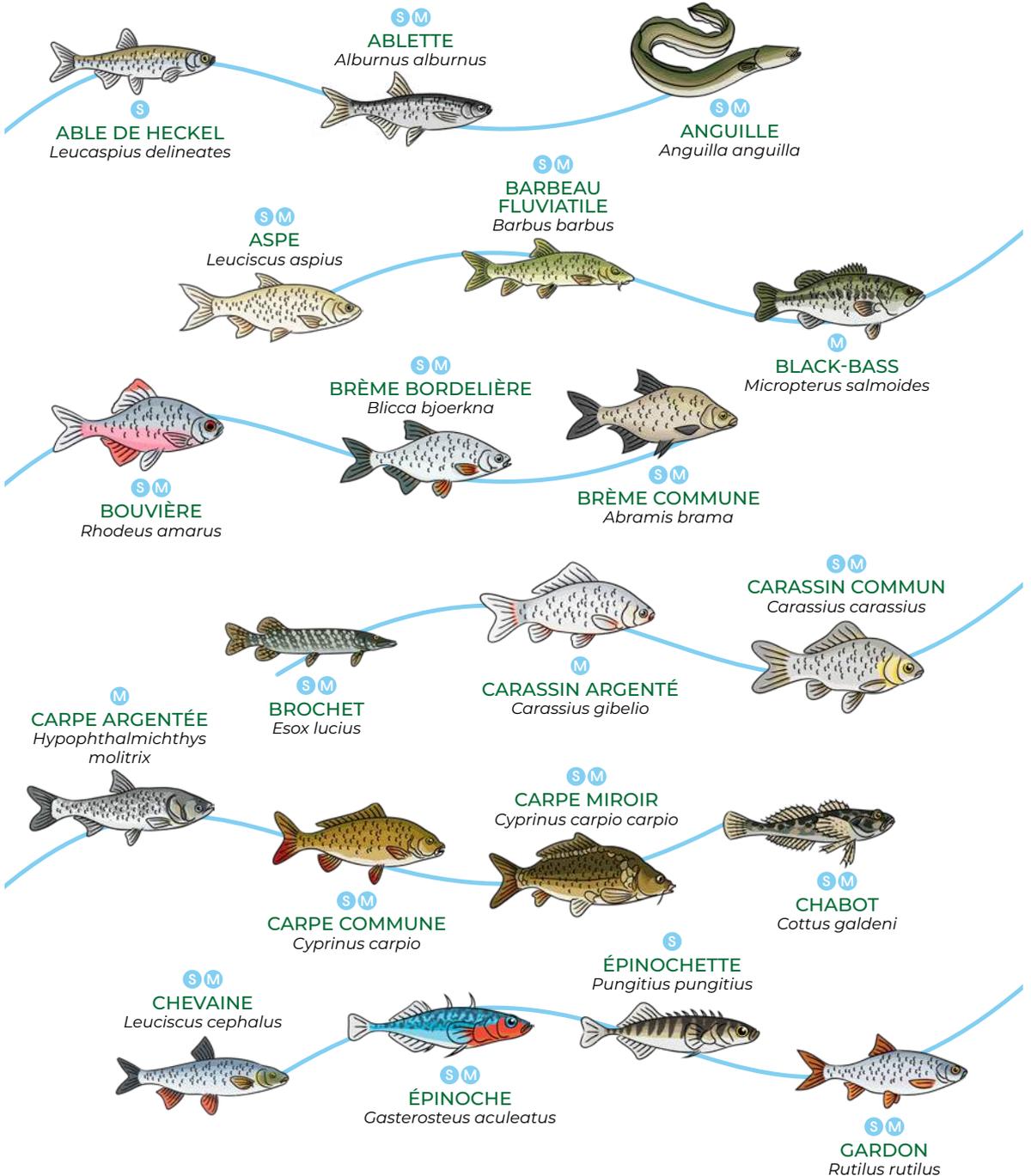
Quand la biosurveillance ouvre de nouvelles perspectives

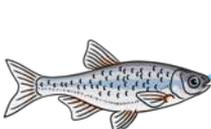
Après une étape de recherche et développement (R&D), le SIAAP a lancé en 2023 le premier marché public de biosurveillance des eaux de surface reposant sur l'utilisation d'un panel complet de bioessais : il s'agit d'enrichir les méthodes de suivi de la qualité des eaux en mesurant de multiples effets sur le vivant de substances polluantes ou de cocktails de contaminants, plutôt que leurs concentrations individuelles.

Suivant cette même approche, le détecteur ToxMate a été déployé en Seine à Bougival en 2023 : en phase de R&D, il permet lui aussi de détecter les polluants directement dans le milieu naturel, par leurs effets sur des organismes vivants (et non par des analyses chimiques).

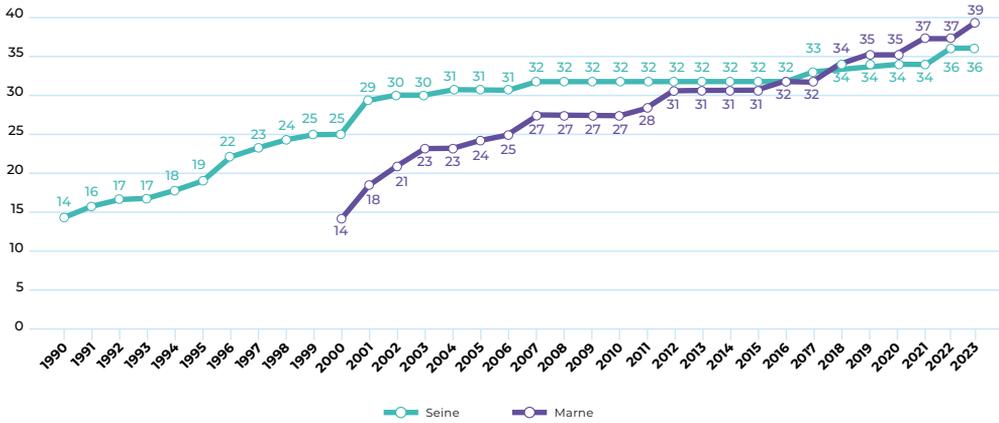


36 ESPÈCES DE POISSONS DANS LA SEINE^S ET 39 DANS LA MARNE^M





Évolution du nombre cumulé d'espèces de poissons dans la Seine et dans la Marne (en nombre d'espèces de poissons)



* Nombre d'espèces recensées au total depuis le début du suivi (1990 pour la Seine, 2000 pour la Marne).

Indice poissons rivière moyen annuel dans la Seine et dans la Marne

NOTE D'INDICE



NOTE D'INDICE

- > 36 ● **TRÈS MAUVAIS** : Peu d'espèces présentes, pour la plupart tolérantes. Abondance réduite ou échantillonnage sans capture de poisson. Stade de dégradation ultime.
-] 25 ; 36] ● **MÉDIOCRE** : Peuplement dominé par les espèces tolérantes et/ou omnivores. Peu d'espèces piscivores et/ou invertébrés. Richesse spécifique faible. Abondance généralement réduite.
-] 16 ; 25] ● **MOYEN** : Peuplement ayant perdu ses espèces intolérantes et montrant des signes d'instabilité (abondance excessive d'espèces généralistes, structure trophique déséquilibrée).
-] 5 ; 16] ● **BON** : La richesse est légèrement inférieure à celle attendue du fait de la disparition des espèces les plus intolérantes. Quelques espèces ont une abondance réduite. La structure trophique montre des signes de déséquilibre.
- ≤ 5 ● **TRÈS BON** : Comparable à la meilleure situation attendue. Toutes les espèces typiques du milieu y sont représentées, y compris les plus intolérantes. La composition trophique est stable.

Richesse de la biodiversité piscicole

En 2023, le nombre cumulé d'espèces observées en Seine reste identique, avec 36 espèces. Dans la Marne, en revanche, deux nouvelles espèces ont fait leur apparition : le gobie à taches noires, déjà présent dans la Seine, et le carassin argenté qui n'avait encore jamais été recensé dans les deux cours d'eau franciliens. Le nombre cumulé d'espèces observées en Marne s'élève donc à 39.

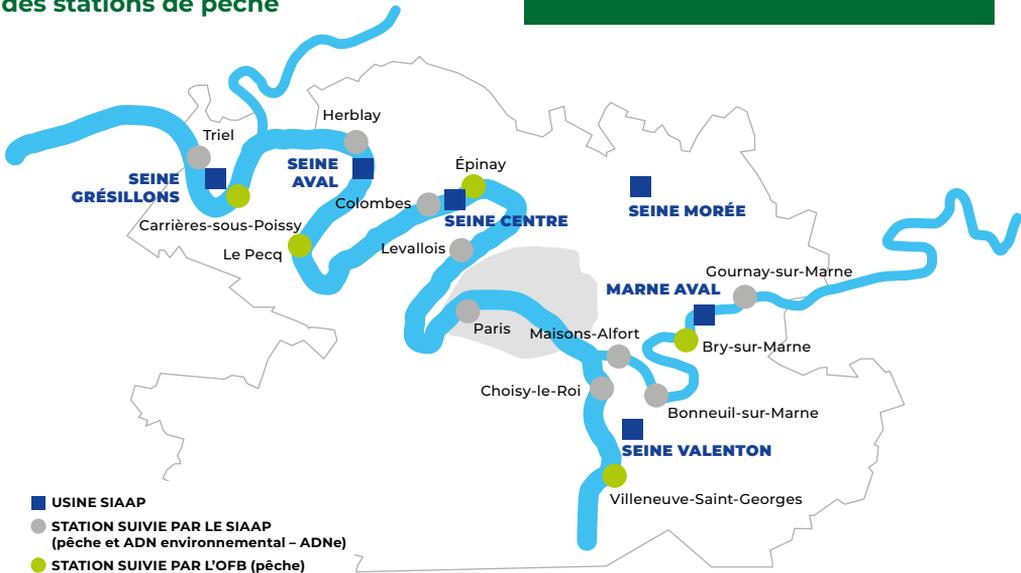
S'agissant de la richesse spécifique, ou du nombre d'espèces recensées, il est de 30 espèces en Seine et 28 en Marne. Il s'agit des valeurs les plus hautes mesurées depuis 1990, date de début du suivi et des premières campagnes de pêches, menées par le SIAAP en collaboration avec l'Office français de la biodiversité (OFB).

L'IPR, une référence

L'indice poissons rivière (IPR) évalue la qualité des cours d'eau selon leur potentiel à favoriser l'épanouissement des populations piscicoles. Il est d'autant meilleur que son score est bas. En 2023, il s'est établi en moyenne à 9,5 pour la Seine et 14,2 pour la Marne, ce qui classe les deux rivières dans la catégorie « Bon état ».

Quatorze stations de pêche*, réparties en Seine et en Marne, de l'amont à l'aval de l'agglomération parisienne, sont exploitées chaque année par le SIAAP en collaboration avec l'Office français de la biodiversité (OFB) pour réaliser un recensement en termes de diversité et de densité de poissons.

Situation géographique des stations de pêche



* Les individus pêchés sont ensuite relâchés dans le cours d'eau.



UNE APPROCHE GLOBALE POUR PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE

Fort de la richesse de ses sites, le SIAAP porte, depuis de nombreuses années, une politique volontariste pour préserver l'équilibre complexe de ses espaces verts, de la diversité des espèces végétales et animales.

201 KG
DE MIEL RÉCOLTÉ
EN 2023

Préservation des abeilles

Depuis 2011, le SIAAP est partenaire de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF). Renouvelée en décembre 2023 pour une durée d'un an, cette convention se traduit par l'exploitation de sept ruchers, un par usine ainsi qu'au siège à Paris. Au total, 38 ruches sont en service.

L'ensemble des ruches du SIAAP mobilise sept apiculteurs adhérents de l'UNAF pour s'occuper de leur entretien, des soins aux abeilles, de la récolte et du conditionnement du miel. Des visites sont réalisées en moyenne une fois par mois, et jusqu'à une fois par semaine au printemps.

Le SIAAP est propriétaire du miel. En adhérent au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement », le SIAAP

s'est engagé à ne pas utiliser de produits toxiques et de pesticides dans ses espaces verts et à favoriser la plantation d'espèces mellifères.

Le projet est également l'occasion de sensibiliser les agents du SIAAP à l'apiculture, à la vie des abeilles et à leur rôle primordial dans la protection de la biodiversité. Six sessions ont été proposées en 2023 aux personnels des usines de Clichy, la Briche et Colombes.

La réserve naturelle du bassin de la Bièvre : un îlot de nature dans un milieu fortement urbanisé

Situé au sud-ouest de Paris, à Antony (Hauts-de-Seine), le bassin de retenue de la Bièvre a été construit par le SIAAP à la fin des années 1950, puis agrandi au cours des années 1970, dans un but strictement hydraulique et de régulation des crues de la rivière Bièvre. Le lieu est au fil des années devenu une réserve pour pas moins de 149 espèces d'oiseaux – dont certains très rares dans cette zone géographique – et 200 espèces de végétaux désormais inféodées.

Face à cette évolution spontanée de la faune et de la flore autour de son ouvrage, le SIAAP a souhaité faire reconnaître ses qualités environnementales singulières. Qualifiée « Espace naturel sensible » en 2001, la zone devient en 2009 « réserve naturelle régionale » (RNR) du bassin de la Bièvre.

Depuis 2010, la Région Île-de-France a confié la gestion du site à ceux qui le connaissent le mieux : le SIAAP et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

Lieu de biodiversité reconnu par les naturalistes, la réserve permet de découvrir la richesse de la faune et de la flore locales à travers un sentier d'interprétation. Des animations sont réalisées par la LPO et le service jeunesse



Bécassine des marais
© LPO/Richard P.

de la ville d'Antony, à l'attention du grand public lors de journées portes ouvertes (5 en 2023), mais aussi pour un public scolaire (11 en 2023).

Afin de maintenir son rôle de refuge et de préserver le patrimoine naturel de la RNR, un nouveau plan de gestion décennal pour la réserve est prévu en 2024.



Moineau friquet
Passer montanus
© Crédit : Andreas Trepte

Un plan d'action pour protéger le Moineau friquet

Un inventaire faune et flore du SIAAP a permis en 2022 le recensement de nombreuses espèces autour du site de Seine Grésillons. Parmi celles-ci figure le Moineau friquet, classé espèce à risque (avec une baisse des effectifs de 60 % en 20 ans sur le plan national et de 73 % entre 2003 et 2016 en Île-de-France selon l'Observatoire régional des oiseaux communs – OROC).

L'oiseau fait donc aujourd'hui l'objet d'une protection spécifique de la part du site qui a mis en place différents aménagements durant l'hiver 2023 :

- **Installation de cinq nichoirs à triple chambre** pour permettre la nidification au printemps. Une grande attention a été portée au choix du modèle et à son emplacement pour garantir l'occupation.
- **Installation de six mangeoires** pendant l'hiver afin d'attirer les oiseaux autour des nichoirs.
- **Prolongation d'une haie** vers une zone de nourrissage des Moineaux friquets.
- **Mise en place d'un suivi de l'espèce.** La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) mène des observations en hiver, lors de la saison de nidification, et contrôle l'occupation lors de l'ouverture annuelle des nichoirs pour nettoyage.

Par ailleurs, le plan de gestion différenciée des espaces verts de l'usine intègre diverses mesures favorisant les insectes et donc indirectement le Moineau friquet, qui est insectivore, lors de l'élevage des jeunes. Celles-ci visent à diversifier les pelouses pour les développer en prairies, mettre en place des fauches tardives et diminuer le nombre de tontes, et favoriser les périodes d'entretien favorables à la biodiversité.

Engagé dans la préservation de la biodiversité terrestre

Les usines du SIAAP représentent des surfaces importantes d'espaces verts, de surcroît situés en bords de Seine et de Marne, qui sont autant de lieux pour le maintien et le développement de la faune, de la flore et des habitats en milieu urbain. Ils contribuent également à améliorer le cadre de vie des riverains des sites et à enrichir les paysages.

Ces espaces verts, en étant gérés de façon différenciée, jouent un rôle non négligeable dans la politique de remaillage écologique du territoire mise en place par la Région Île-de-France dans le cadre de la trame verte et bleue régionale (TVB).

Depuis 2008, des inventaires réguliers de la faune et de la flore ont été conduits sur les usines du SIAAP. Ils permettent de connaître la richesse écologique des sites et d'élaborer les plans de gestion quinquennaux des espaces verts. Ces derniers, renouvelés pour la période 2024-2028, visent à protéger et à accroître la biodiversité des usines, notamment les espèces patrimoniales qui s'y trouvent.

Les espèces patrimoniales représentent l'ensemble des espèces protégées, menacées, rares ou présentant un intérêt scientifique ou symbolique.

Découvrez la richesse spécifique présente sur les sites du SIAAP, à travers les espèces patrimoniales observées.



Dauphinelle consoude
Delphinium consolida
(*Consolida regalis*)
© Agnieszka_Kwiecień



Mante religieuse
© Christian Ferrer

32 OISEAUX

2 CHIROPÈRES

5 INSECTES

6 AMPHIBIENS

3 PLANTES

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES À SEINE GRÉSILLONS



Serin cini
© Charles J Sharp



Cynoglosse officinale
© Patrick Hacker

16 OISEAUX

4 CHIROPÈRES

2 INSECTES

4 AMPHIBIENS

4 PLANTES

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES À SEINE CENTRE



Crécerelle
© Alexis Lours



Agripaume cardiaque
© Randy Nonenmacher

4 OISEAUX

1 INSECTE

1 PLANTE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



Chardon
à petites fleurs
© Jacilluch © Flickr



Moineau domestique
© Rhododendrites
© Wikimedia

13 OISEAUX

4 PLANTES

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES À SEINE VALENTON



Myosotis changeant
Myosotis discolor
© Stefan_lefnaer



Sterne pierregarin
© Alexis_Lours

26 OISEAUX

4 CHIROPTÈRES

1 MAMMIFÈRE

1 REPTILE

ESPÈCES PATRIMONIALES OBSERVÉES À MARNE AVAL



Bergeronnette
des ruisseaux
© Laitche@Wikimedia



Pipistrelle commune
© Adobe Stock

13 OISEAUX

3 CHIROPTÈRES

DES LABORATOIRES EN POINTE AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Des accréditations renouvelées

En plus d'avoir bénéficié du renouvellement pour cinq ans de son accréditation par le COFRAC – comité français d'accréditation – le laboratoire de la Direction des laboratoires (DLE) a enregistré deux extensions à cette accréditation. La première, actée en juin 2023, l'autorise à utiliser une nouvelle technique et un nouvel appareil pour quantifier le mercure dans les eaux et les boues, ce qui lui permet d'optimiser son parc instrumental et ses coûts. La seconde, octroyée en août 2023, concerne l'analyse microbiologique des boues de Seine Aval : le laboratoire de la DLE est ainsi devenu le premier laboratoire en France à être accrédité COFRAC pour le dénombrement des coliformes thermotolérants dans les boues. Seine Aval peut ainsi garantir que ses boues peuvent être épandues dans les champs agricoles.

Une innovation royale

Pas toujours facile d'identifier et d'analyser les traces de métaux (aluminium, fer, zinc, nickel...) présentes dans les eaux et les boues. Le recours à l'eau royale – ou eau régale – constitue une solution efficace, à deux conditions : que ce composé chimique, qui perd rapidement ses propriétés oxydantes, soit produit là où il doit être utilisé, puis qu'il soit neutralisé pour être éliminé après son utilisation. La DLE a mis au point en interne et expérimenté une méthode simple et sûre, à partir de soude, pour neutraliser et éliminer l'eau royale. Ce procédé est aujourd'hui utilisé de façon systématique.

Une expertise reconnue

Le laboratoire de Colombes est sollicité depuis 2008 par l'Association générale des laboratoires d'analyses et d'essais (AGLAE) pour produire les échantillons d'eaux usées qui servent aux essais inter laboratoires, sortes de test-qualité imposé à tout laboratoire accrédité. À la suite d'un appel d'offres, le contrat confié au SIAAP a été reconduit en 2023 pour trois ans. Le laboratoire de Colombes continuera donc à mettre son expertise au service de la réalisation, 5 fois par an, de quelque 1200 échantillons d'eaux usées, répondant aux caractéristiques requises par AGLAE, qui seront expédiés aux 4 coins de la planète, à plus de 200 laboratoires.



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FEMMES ET DES HOMMES DU TERRITOIRE



Service public engagé au service des territoires, le SIAAP veille au respect, à l'amélioration du cadre de vie des Franciliens et à leur information régulière. Il participe également à de nombreux événements festifs, sportifs, citoyens, et ouvre les portes de ses installations pour expliquer ses missions et ses activités. Engagé, le SIAAP l'est aussi auprès de ses 1800 agents. Cela se concrétise dans la gestion des ressources humaines, au travers de l'attention portée à la sécurité, à la qualité de vie au travail, à l'égalité de traitement de toutes et tous ou encore à la valorisation des compétences.

- 80 Informer et sensibiliser le grand public aux enjeux de l'eau
- 82 Agir au service des riverains pour un cadre de vie préservé
- 86 Être à l'écoute des agents du SIAAP

INFORMER ET SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX ENJEUX DE L'EAU

Comme chaque année, le SIAAP a participé à différents événements sportifs et festifs organisés sur son territoire (Nage ton canal, Village durable, Garmin Triathlon...) et a ouvert les portes de ses sites pour faire découvrir ses installations et ses missions (Fête de la lavande, randonnée L'Échappée Végétale...). Autant d'occasions de faire connaître et de sensibiliser aux enjeux de son action pour préserver l'environnement et la ressource en eau.

Fête de la lavande

Cette année encore, le public était au rendez-vous de la Fête de la lavande à Seine Aval le samedi 1^{er} juillet 2023 pour participer à cet événement incontournable pour les habitants des communes

environnantes. Plus de 4000 d'entre eux ont répondu présent. Animations ludiques et pédagogiques pour toute la famille et cueillette de lavande étaient au programme. La visite de l'usine et les conférences sur la valorisation énergétique des eaux usées ont également permis aux adultes de découvrir le SIAAP en tant que protecteur de l'environnement francilien.



Eco-village d'Herblay-sur-Seine

Les agents du service de l'environnement et de l'usine Seine Aval du SIAAP, en lien avec des animatrices de la Cité de l'Eau et de l'Assainissement, ont participé à la journée Eco-village organisée par la Ville d'Herblay-sur-Seine, samedi 24 juin 2023.

Des ateliers sur l'assainissement, une distribution de compost issu de la valorisation des boues de l'usine et la présentation des métiers du SIAAP étaient proposés aux riverains. Certains d'entre eux ont même été recrutés pour participer au comité de riverains du service Maîtrise de l'Impact de la Direction Environnement.





Nage ton canal

Samedi 26 août 2023, le SIAAP était présent sur le canal de l'Ourcq à Pantin lors de la 6^e édition de Nage ton canal, course en eau libre dont il est partenaire. Cinq distances étaient proposées aux nageurs de tous niveaux, âgés de 12 ans et plus, lors de cet événement sportif et familial.

Triathlon de Paris

Les 25 et 26 juin 2023, 5500 triathlètes ont plongé dans les eaux du canal de l'Ourcq à l'occasion du Garmin Triathlon de Paris, événement dont le SIAAP était partenaire officiel. À cette occasion, le SIAAP était présent tout le week-end pour sensibiliser les sportifs et le grand public à sa mission de protection de la Seine et de la Marne et à son action en faveur de la baignade.

Randonnée L'Échappée Végétale

Pour la première fois, le SIAAP a ouvert les portes du site Seine Valenton à des groupes de randonneurs participant aux deux jours de marche de l'Échappée Végétale, samedi 30 septembre 2023. Près de 200 personnes ont fait une pause dans leur parcours de 20 km pour découvrir l'étendue des missions du SIAAP, comprendre le fonctionnement de l'usine avec, notamment, une animation autour de la maquette et de l'acheminement de l'eau sur le site. Une belle matinée de découvertes pour tous !

Journée nationale de la Résilience à Seine Valenton

Le 14 octobre 2023, Seine Valenton a participé à la journée nationale Tous résilients face aux risques. L'objectif pour le site était de sensibiliser le public au traitement de l'eau et aux risques industriels associés. De nombreux visiteurs se sont rendus sur place. Ils ont ainsi pu apprendre les gestes de secours à la personne en cas d'accident, découvrir les activités de l'usine et la visiter.

Le SIAAP sur BFM Paris Île-de-France

Pendant deux mois, plusieurs fois par jour, la chaîne de télévision francilienne a diffusé le programme *Le saviez-vous ?* dans lequel étaient présentés le SIAAP, ses missions, ses infrastructures, ses métiers, son action au service de la transition énergétique et écologique ou encore son rôle d'acteur territorial.



AGIR AU SERVICE DES RIVERAINS POUR UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

DES BARRAGES FLOTTANTS POUR PROTÉGER LES COURS D'EAU ET LE LITTORAL

Les 26 barrages flottants du SIAAP, positionnés en différents points le long de la Seine et de la Marne, piègent les déchets qui dérivent à la surface, particulièrement nombreux par temps de

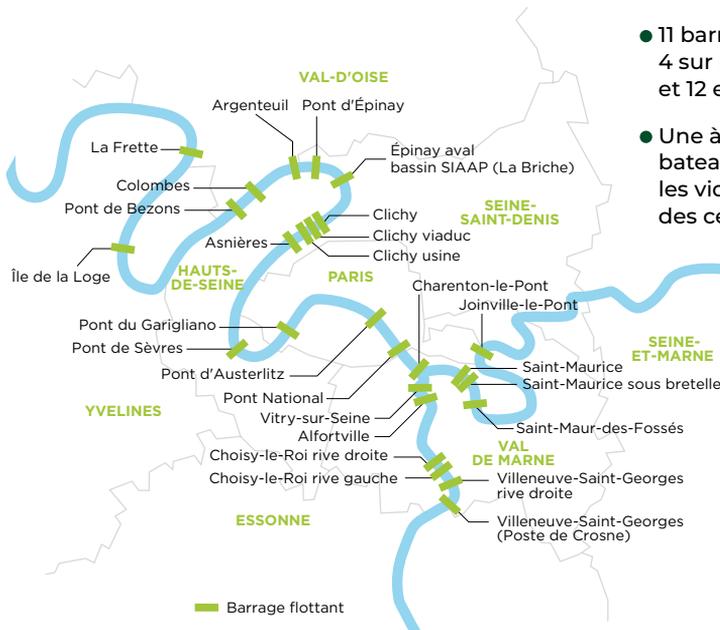
pluie ou après des épisodes orageux. Ils protègent ainsi les eaux et les berges des deux cours d'eau mais aussi le littoral.

Le dispositif s'insère dans le paysage et dans la vie du fleuve : constitué de deux grilles superposées, le barrage est aménagé de façon à masquer les déchets.

Le défi est triple : ne pas perturber la navigation, être le moins visible possible pour les riverains et rester accessible au bateau ramasseur.

- 11 barrages en amont de la capitale (dont 4 sur la Marne), 3 sous les ponts de Paris, et 12 en aval de la capitale.

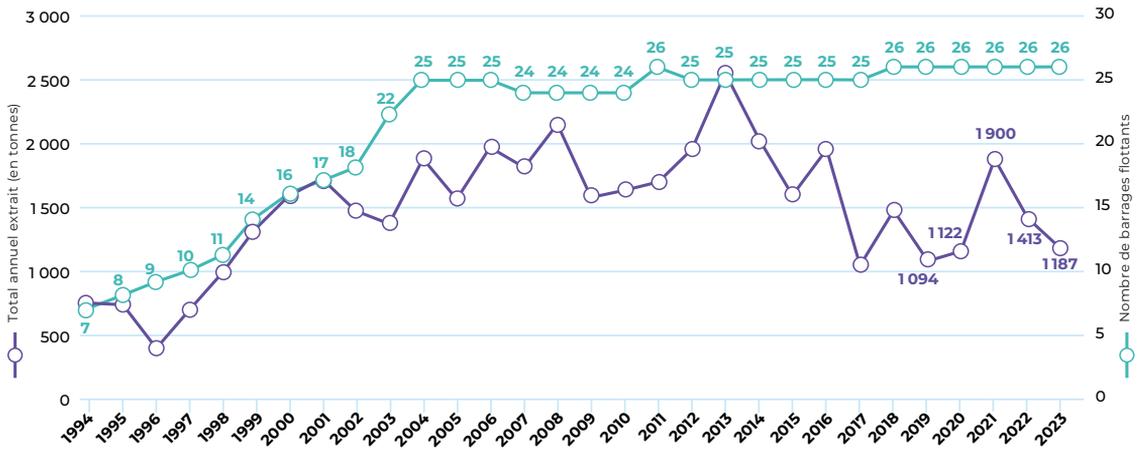
- Une à deux fois par semaine, deux bateaux spécialement équipés viennent les vider et acheminent les déchets vers des centres de traitement adaptés.



1 187 TONNES
DE DÉCHETS RÉCUPÉRÉS
EN 2023

26 BARRAGES FLOTTANTS

Déchets interceptés par les barrages flottants d



Bilan annuel des tonnages extraits pour chaque barrage

DÉSIGNATION	TONNAGES EXTRAITS EN 2023
Pont d'Austerlitz RD	47
Pont National RD	54
Saint-Maur-des-Fossés RD	32
Alfortville RD	29
Villeneuve-Saint-Georges RD	80
Clichy RD Usine SIAAP	36
Pont de Sèvres RG	2
Pont D'Épinay-sur-Seine RN310	35
Choisy-le-Roi RG	50
Saint-Maurice RD sous bretelle A4 et A86	47
Pont Garigliano RD	86
La Frette RD	165
Argenteuil RD	43
Asnières-sur-Seine RG sous viaduc SNCF	37
Clichy RD sous viaduc SNCF d'Asnières	20
Charenton-le-Pont RD sous passerelle	21
Clichy RD émissaire Nord-Est	51
Villeneuve-Saint-Georges RD (poste de Crosne)	70
Pont de Bezons RD	15
Épinay-sur-Seine RD aval du bassin SIAAP (La Briche)	6
Joinville-le-Pont RD	117
Colombes	0
Vitry	28
Le Pecq	8
Bougival	61
Choisy-le-Roi RD	47
TOTAL ANNUEL (EN TONNES)	1 187



SEINE AVAL AUX AVANT-POSTES POUR ATTÉNUER L'IMPACT DE SON INSTALLATION SUR LES RIVERAINS

Seine Aval déploie de nouvelles démarches et technologies pour réduire les impacts liés à son activité et répondre aux attentes des riverains.

Réduire l'impact visuel

Les lumières issues des bâtiments, des chantiers en cours et de l'éclairage des voiries de Seine Aval peuvent occasionner une gêne, notamment depuis les coteaux de la Seine. C'est pourquoi le SIAAP a missionné en 2023 un bureau d'études spécialisé pour réaliser, grâce à des drones, un audit des quelque 1500 points d'éclairage du site et modéliser leurs impacts sur la biodiversité et le voisinage. En parallèle, les exploitants ont été interrogés lors de l'audit sur leurs usages afin de garantir en premier lieu la sécurité des équipes qui sont amenées à travailler de nuit sur l'usine. En réponse à ce diagnostic, un plan d'action pluriannuel est en cours de construction. En 2025, le SIAAP mènera le même type de démarche concertée sur ses autres sites.

Réduire l'impact acoustique

Déterminée à suivre en continu les émissions sonores de l'usine et des divers travaux de refonte qui ont lieu sur le site, tout en se donnant les moyens d'isoler les bruits qui proviennent d'autres sources, la Direction de l'Environnement a fait implanter, en 2023, quatre stations de mesure, équipées de sonomètres, à proximité des installations et des chantiers de l'usine. En 2024, quatre nouvelles stations, dont une sur la commune d'Herblay-sur-Seine, viendront compléter le dispositif. Ces capteurs, couplés aux informations émanant du site, constituent des outils d'aide à la décision en cas de réception de signalements.

Réduire l'impact olfactif

Initiée en 2021, la mise en œuvre à Seine Aval d'un réseau de mesures basé sur la technologie des nez électroniques s'est achevée en 2023. L'avantage de ce procédé automatisé, qui combine des capteurs électrochimiques et des algorithmes, est de pouvoir rendre compte d'une empreinte olfactive d'un ouvrage et d'en évaluer l'impact dans l'environnement. Cinq de ces nez électroniques ont ainsi été installés et les données seront intégrées dans l'outil de modélisation SYPROS (Système de Prédiction des Odeurs du SIAAP) afin de consolider le suivi environnemental du site en temps réel et en prévisionnel.



ÊTRE À L'ÉCOUTE DES AGENTS DU SIAAP

Conditions de travail, pouvoir d'achat, lutte contre les discriminations, le SIAAP est attentif aux conditions de travail et de vie de ses agents. Par sa politique de formation, il s'attache également à assurer la montée en compétences de chacun. Par sa politique de recrutement, il veille à l'attractivité de sa marque employeur.

Un baromètre social annuel



Écouter les agents et mettre en lumière les points d'appui et les enjeux de progrès des différentes directions et des usines, tels étaient les objectifs du « baromètre social » que le SIAAP a lancé en octobre 2023 auprès de tous ses agents.

Il permettra de partager les principaux objectifs du SIAAP, les rôles et les responsabilités de chacun, et d'engager l'élaboration de plans d'action pour améliorer la vie et l'engagement des

agents dans leur travail au regard des résultats constatés.

Ce baromètre a été conçu avec l'institut IPSOS pour établir le questionnaire. L'organisme de sondage a également collecté les réponses tout en garantissant l'anonymat et livré des résultats globaux ainsi que par directions et par sites.

Pendant trois semaines, les agents ont pu répondre à cette consultation en ligne. Quarante-et-une questions ont été posées, regroupées autour de quatre thématiques : le sentiment d'appartenance au SIAAP, le fonctionnement du collectif, la qualité de vie au travail et le sentiment de sécurité.

Les résultats montrent des points forts : 82 % des agents sont fiers de travailler au SIAAP ; 81 % comprennent leur contribution à l'action du SIAAP ; 3 agents sur 4 sont satisfaits de leurs missions et de leur cadre de travail. Un indice d'engagement de 65 % (centré sur la fierté de travailler au SIAAP ou encore la confiance placée dans l'avenir professionnel), très proche de l'indice observé dans la fonction publique territoriale, a été établi au regard des réponses.

Début 2024, les résultats détaillés ont été restitués aux managers qui les ont ensuite relayés à leurs équipes. Ils constituent pour tous les niveaux d'encadrement un outil précieux pour déployer une démarche de dialogue et d'amélioration continue au sein des services, des directions, ou des usines.

Considéré comme un indicateur à un instant « T », ce baromètre sera reconduit tous les ans afin, d'une part, de suivre l'évolution de la perception des agents sur leurs conditions de vie au travail et, d'autre part, de mesurer l'impact des actions concrètes déployées sur le terrain précisément pour améliorer ces conditions.

Des mesures salariales exceptionnelles

Dans un contexte économique marqué par une forte inflation, le SIAAP a pris, début 2023, deux mesures en faveur du pouvoir d'achat de ses agents. Il a ainsi décidé une augmentation générale du régime indemnitaire à hauteur de 50 € brut par mois pour tous les agents, quelle que soit leur catégorie. Il a par ailleurs réévalué sa participation aux frais de mutuelle, octroyant une aide de 60 € par mois à tous les agents justifiant d'une adhésion à la complémentaire santé de leur choix. Enfin, la valeur des titres-restaurants a été portée à 10 € (contre 7,50 €) avec une prise en charge de 6 € par le SIAAP pour tenir compte de l'augmentation des prix à la consommation. Le montant total de ces mesures s'est élevé à 2,4 millions d'euros.

Plan d'égalité professionnelle et cellule de signalement

Engagé dans une démarche ambitieuse de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), le SIAAP a mis en place une stratégie globale qui lui permet de répondre à ses engagements, notamment en termes d'égalité professionnelle. Il s'est ainsi doté d'un plan égalité professionnelle (PEP) entre les femmes et les hommes pour la période 2024-2026.

Le comité de pilotage interdirections qui a travaillé sur le sujet en 2023 a structuré ce PEP autour de cinq axes, dont la prévention et le traitement des discriminations, des actes de violences, de harcèlement moral ou sexuel et des

agissements sexistes. Les travaux menés sur ce sujet ont donné lieu à la création d'une cellule active antidiscriminations présentée en comité social territorial (CST) le 9 mai 2023. Depuis, un dispositif de signalement est accessible à tous les agents. Il a pour but de traiter les faits de violence, de harcèlement et d'agissements sexistes signalés pour qu'ils ne se reproduisent plus, mais aussi de soutenir et protéger les victimes, et d'orienter et d'accompagner les agents.

Féminisation du comité de direction

Avec 10 femmes présentes au comité de direction (CDD) fin 2023, pour un effectif total de 25 membres, la composition de cette instance de gouvernance approche de la parité, avec 40 % de femmes. Entre 2022 et 2023, leur présence au CDD aura donc doublé.

Soutien à l'apprentissage

Le SIAAP a commencé en 2023 à intensifier ses recrutements d'apprentis, avec l'objectif de passer de 40 à 100 apprentis à l'horizon 2025. Quantitative, l'évolution concerne également le spectre des métiers visés : initialement orienté vers les métiers de l'exploitation, de la maintenance et des laboratoires, le recrutement des apprentis s'élargit aujourd'hui aux métiers de l'informatique, de la qualité et de la sécurité. Ce choix s'appuie sur le constat que le SIAAP est attractif vis-à-vis des jeunes. Il concourt en outre à faciliter les recrutements futurs sur des métiers en tension pour toutes les entreprises du secteur industriel.



Une approche préventive des conflits d'intérêts

En 2023, le SIAAP réaffirme son principe d'employeur responsable et exemplaire en concevant un programme « Éthique & Conformité ». Le premier volet déployé en 2023 concerne la prévention des conflits d'intérêts pour l'ensemble des agents, qu'ils soient titulaires contractuels ou fonctionnels.

Un conflit d'intérêts est défini par « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction »*.

Le dispositif préventif piloté par la Mission responsabilité sociétale des entreprises a d'abord pour objectif de protéger les agents et de sécuriser les conditions d'exercice de leurs missions. La transparence de cette démarche vise aussi à favoriser l'égalité de traitement entre les agents.

Ce dispositif comprend : une procédure de prévention des conflits d'intérêts, un guide pratique de l'agent, un questionnaire d'autodiagnostic, le recours possible à un déontologue, des formulaires de déclaration d'absence ou de conflit d'intérêts apparent, potentiel ou avéré.

Recrutement et marque employeur

Préventeur, technicienne de laboratoire, chargé d'opération travaux, électricien industriel ou encore conductrice d'opération, six nouvelles vidéos consacrées aux métiers du SIAAP ont été tournées en 2023, portant à dix le nombre de métiers présentés par des agents en poste qui parlent avec spontanéité et franchise de leur quotidien et de ce que leur vie professionnelle leur apporte.

Cette série s'inscrit dans la politique du SIAAP pour développer sa marque employeur et donner plus de visibilité à ses métiers.



Faire connaître les métiers du SIAAP pour attirer les talents !

Valoriser les métiers de demain

Les équipes de Seine Aval et de Seine Grésillons ont participé en mars 2023 à la 5^e édition de la Journée des Métiers de demain, organisée aux Mureaux par SeinerlyLab. L'objectif était de faire connaître les activités et les métiers du SIAAP pour inciter de nouveaux talents à rejoindre leurs équipes. Lors d'une conférence dédiée aux métiers de l'environnement, plusieurs agents ont expliqué leur parcours et leurs missions, y compris un jeune alternant récemment embauché qui a témoigné de l'intérêt de rejoindre un grand service public. Deux séances de jobdating ont par ailleurs permis de recueillir 18 candidatures, dont 8 demandes de stages.

* Selon l'article L121-4 du Code général de la Fonction publique territoriale.

CARTE D'IDENTITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES (au 31/12/2023)

Nombre d'agents

1 699 PERMANENTS

DONT 43 AGENTS MIS À DISPOSITION PAR LA VILLE DE PARIS

Mouvements

181 ARRIVÉES / **150** DÉPARTS

Âge moyen

44,49 ANS

Répartition par filières (hors Ville de Paris)

TECHNIQUE : **1 408** / ADMINISTRATIF : **246** / MÉDICO-SOCIAL : **2**

Répartition des agents

HOMMES : **74,3 %** / FEMMES : **25,7 %**

Nombre d'apprentis

54

Recrutement

228 RECRUTEMENTS
sur emplois permanents
dont

107 RECRUTEMENTS
EXTERNES

56 RECRUTEMENTS
sur emplois
non permanents

Catégorie des agents
recrutés:

37 % Catégorie A

42 % Catégorie B

20 % Catégorie C

72 MOBILITÉS
INTERNES (38 %)

Carrière

106 MISES EN STAGE
et **91** TITULARISATIONS

664 AGENTS
ayant bénéficié
d'avancement d'échelon
(date d'effet en 2022)

134 AGENTS
ayant bénéficié
d'avancement de grade:

126 AU CHOIX (94 %)

8 EXAMENS

PROFESSIONNELS (6 %)

28 FEMMES (21 %)

106 HOMMES (79 %)

27 PROMOTIONS INTERNES
(prise en compte de celles
se déroulant en 2022 selon
le calendrier CIG)

Formation

5 739 JOURS
de formation sur
12 MOIS d'activité

Dialogue social

Les instances du dialogue
social se sont réunies
à plusieurs reprises:

8 RÉUNIONS
du comité social territorial
(CST)

7 RÉUNIONS
Formation santé, sécurité,
conditions de travail (FSSCT)

22 COMMISSIONS
d'établissement

25 COMMISSIONS
de dialogue social



POUR UN SERVICE PUBLIC RESPONSABLE ET DURABLE

UN RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, REFLET DES ENGAGEMENTS DU SIAAP

L'élaboration d'un rapport annuel d'activité est une obligation légale d'après l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales. La réalisation d'un rapport de développement durable est quant à elle obligatoire pour les collectivités (de plus de 50 000 habitants) depuis la loi Grenelle II de 2010.

Le présent rapport d'activité et de développement durable dresse un bilan des programmes et actions conduits par le SIAAP, au regard des quatre ambitions de développement durable qu'il s'est fixées :

- diminuer l'empreinte écologique en préservant les écosystèmes et les ressources naturelles;
- lutter contre le dérèglement climatique et diminuer les émissions de gaz à effet de serre;
- adapter ses installations au changement climatique;
- répondre aux attentes des femmes et des hommes du territoire.

Il permet de légitimer la politique menée et de faire ressortir les axes d'amélioration et les enjeux pour les années à venir.

LES INDICATEURS TECHNIQUES, FINANCIERS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les indicateurs techniques, financiers et de développement durable en application du décret n° 2007-765 du 2 mai 2007 constituent le rapport sur le prix et qualité du service (RPQS). Ils sont accessibles sur siaap.fr (rubrique Presse & Publications).

LE SIAAP MOBILISÉ POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions du SIAAP en matière de développement durable s'inscrivent dans la logique des objectifs de développement durable (ODD) adoptés à l'unanimité par l'Organisation des Nations unies en 2015 dans le programme intitulé « Agenda 2030 ». Cadre stratégique de référence internationale, l'Agenda 2030 se compose de 17 ODD, qui couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable. Au-delà des deux objectifs qui le concernent directement (ODD 6 et 11), le SIAAP intègre les orientations fixées par l'ONU dans des champs très divers.

RESPECTER

les directives de la DERU 1, de la DCE, de la DERU 2 dans le futur.

PROTÉGER

la biodiversité piscicole (augmentation du nombre de poissons en Seine et en Marne).

DÉVELOPPER

l'apprentissage au sein du SIAAP pour attirer de jeunes talents.

SUIVRE

la présence des virus dans les eaux usées.

POURSUIVRE

les plans de gestion quinquennaux des espaces verts pour favoriser la biodiversité des sites.

COGÉRER

la réserve naturelle du bassin d'Antony.



Découvrez les actions mises en œuvre par le SIAAP en adéquation avec les ODD



METTRE EN ŒUVRE

la trajectoire carbone du SIAAP.

PRODUIRE

de l'engrais par le recyclage des boues issues de l'épuration.

RENDRE

la Marne et la Seine propices à la baignade.

AGIR

par des projets de coopération décentralisée pour une gestion durable de l'eau et de l'assainissement.

OPTIMISER

la valorisation du biogaz du SIAAP.

RÉCUPÉRER

la chaleur valorisable des process et des eaux usées.

ASSURER

la sécurité professionnelle et le pouvoir d'achat des agents.

TRANSPORTER ET ÉPURER

les eaux usées de millions de Franciliens.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le



ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE

Directeur de la publication : François-Marie Didier

Rédacteur en chef : Richard Buisset

Conception/réalisation : SIAAP / stratéact

Crédits photos : Le bar Floréal photographie, William Daniels,
Franck Beloncle, Olivier Rolfe, Laetitia Tura / Le bar Floréal photographie,
SIAAP, Yves Chanoit, Laurent Blossier, AdobeStock, Jean-Baptiste Guerlesquin - Studio AD LUCEM

Crédit illustrations poissons : Angélique Blanchard

Impression : Handiprint - Entreprise adaptée

Juillet 2024

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



POUR SUIVRE LE SIAAP AU QUOTIDIEN,
RENDEZ-VOUS SUR

siaap.fr



SIAAPassainissement



@le_SIAAP



@le_SIAAP

SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



COMPTE FINANCIER 2023

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



EPS DE VILLE EVRARD

Rapport du directeur

Compte Financier 2023 -

Affectation du résultat

INTRODUCTION – SYNTHÈSE DE L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2023

L'année 2023 a été marquée par la persistance d'un contexte à la fois de tensions capacitaires régulières, quoiqu'atténuées grâce à l'ouverture de l'unité d'urgence CRUP au sein du SAU Delafontaine, et de difficultés de recrutement qui perdurent malgré la mise en œuvre du plan d'attractivité.

Ce contexte n'a cependant pas empêché l'EPSVE de poursuivre sa dynamique volontariste sur tous les plans, avec notamment :

- La mobilisation collective en vue de la rédaction du nouveau projet d'Établissement 2024-2028
- la visite de certification HAS, obtenue avec d'excellents résultats ;
- la dynamique d'activité : l'année 2023 se traduit par une hausse sensible des files actives notamment en pédopsychiatrie, et par un maintien d'une activité en hospitalisation complète forte malgré des fermetures de lits ;
- la réalisation des projets, au bénéfice des professionnels et des patients pris en charge. Ainsi, l'établissement a répondu en 2023 à plusieurs appels à projet, pour lesquels il a été retenu :

➔ Appel à projet PEA 2023 : deux projets ont été retenus :

- ✓ Le projet EMICCS porté par le pôle I05, en partenariat avec l'Éducation nationale, qui s'adresse aux enfants ayant des troubles du comportement à l'école (hautement perturbateurs) en mettant en classe une équipe mobile et une classe inclusive en présence des parents.
- ✓ Le projet Ariane, porté par le pôle I02, qui vise à créer une équipe mobile pour les jeunes au sein de la commune d'Aubervilliers, compte tenu des besoins actuellement non couverts.

➔ Appel à projet FIOP 2023 : le projet SAMU Psy 93, porté par le pôle G04, pionnier sur la prise en charge des urgences psychiatriques, a été retenu par le jury national. Le projet vise à intégrer une équipe psychiatrique dans le SAMU en Seine Saint Denis. Cette équipe SAMU-Psy 93 aura pour mission d'une part de participer à la régulation au centre de réception et de régulation des appels 15 du SAMU de Seine Saint Denis, et d'autre part d'intervenir au domicile des patients.

➔ L'EPSVE a également poursuivi la mise en œuvre des projets initiés depuis 2020 :

- ✓ Le projet Together – Télémédecine et équipe mobile pour adolescents reclus, du pôle I03, pour lequel le financement arrive à échéance fin 2023, a été pérennisé suite à l'avis du jury national.
- ✓ Le projet Case Management – prise en charge précoce et intensive des premiers épisodes psychotiques, porté par le pôle G01 (fin de financement 2023 également), a également été pérennisé ;
- ✓ le projet Habitat inclusif porté par les équipes du G14 et du G10, retenu au FIOP 2022 ;
- ✓ Le projet AMI Soutien aux familles porté par le pôle I05 ;
- ✓ Le renforcement de la prise en charge à destination des patients précaire – pôle CRISTALES ;
- ✓ Le projet Périnatalité, en lien avec les maternités de Montreuil et de Montfermeil, qui vise à créer une équipe mobile dédiées au sein de chacune de ses deux maternités ;

- ✓ La plateforme de réhabilitation psychosociale 93, en lien avec l'hôpital Robert Ballanger.

S'agissant de l'atterrissage budgétaire du budget H Principal, la clôture 2023 fait apparaître comptablement un excédent budgétaire de **3 866 678 €**.

L'année 2023 est marquée, sur le plan budgétaire, par :

- une hausse des dépenses, notamment de ressources humaines, mais aussi sur les dépenses de titre 3, notamment en lien avec le contexte d'inflation qui reste élevée.
- Une hausse des recettes de titre 1 (ex-DAF et FIR) et de de titre 2 – patients étrangers (AME – soins urgents).

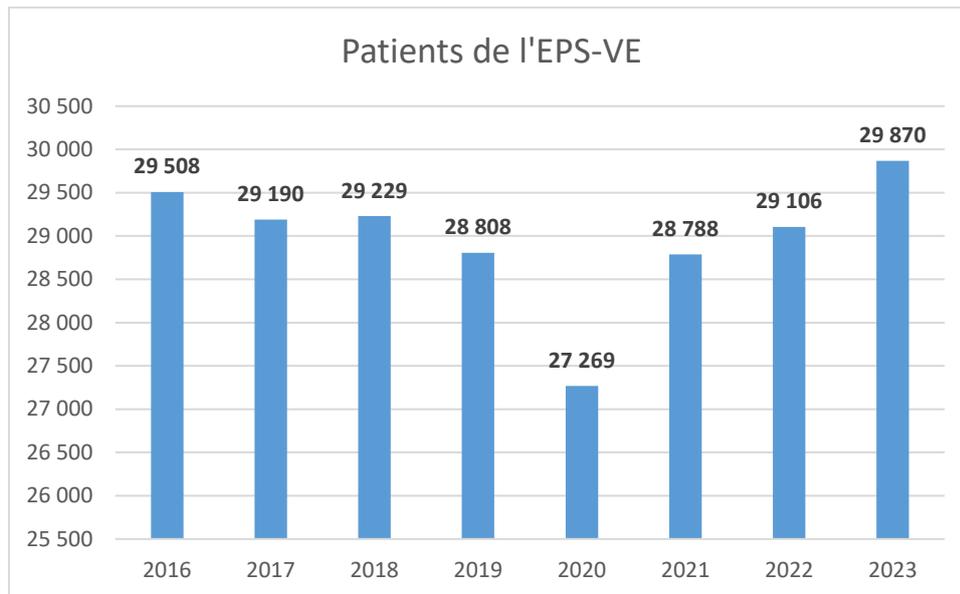
Sur le plan budgétaire, l'année 2023 se traduit par une situation déficitaire sur le budget P (MAS), et excédentaire sur le budget C (Ecoles).

	CF 2023
Budget H	3 866 677,89
Budget P - MAS	-138 790,70
Budget C - Ecoles	95 334,56
TOTAL EPSVE	3 823 221,75

PARTIE 1 - Analyse de l'activité médicale 2023

En ce qui concerne les files actives, l'année 2023 se traduit par une nouvelle progression, pour la 3^{ème} année consécutive depuis 2020. L'exercice 2023 voit la file active de l'établissement à un niveau jamais atteint depuis 2016, proche de 30 000 patients.

Figure 1 : file active de l'EPS-VE – 2016-2023



Les tendances observées en 2022 se poursuivent en 2023 : augmentation des patients en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et du pôle Cristales, tandis que le nombre de patients de psychiatrie adulte continue de diminuer.

Tableau 1 : files actives par type de pôles – 2016-2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Pôles adultes	22 982	23 363	22 628	22 370	21 119	21 885	21 728	21 604
Pôles enfants/ados	6 572	6 023	6 589	6 380	5 937	6 785	7 072	7 609
Cristales	238	288	415	506	655	717	819	1 304

L'évolution de la file active des pôles adultes est liée à la baisse de la file active ambulatoire ; toutefois, contrairement à ce qui avait été mis en évidence fin 2022, la tendance qui montrait un effritement des files actives des CMP, avec en parallèle une hausse continue des patients dans les urgences semble s'inverser en 2023, avec une hausse des CMP et une diminution assez nette des urgences. Nous manquons de recul pour comprendre ce phénomène et sa stabilité dans le temps n'est pas acquise ; ses origines sont probablement mutli-factorielles. Il est toutefois à noter qu'un travail de sensibilisation aux enjeux du codage avait été entrepris à destination des communautés médico-soignantes des CMP fin 2022/2023.

I. Evolution de l'activité en Psychiatrie adulte

A. Hospitalisation à temps complet

Tableau 2 : Journées par forme d'activité à temps complet

Journées	2021	2022	2023	Ecart 21/22	Ecart 22/23
Hospitalisation à temps plein	132 979	131 759	132 229	-0,9%	0,4%
Accueil familial thérapeutique	12 757	13 638	14 787	6,9%	8,4%
Post-Cure	4 199	4 234	4 229	0,8%	-0,1%
Centre de crise	5 105	3 159	3 330	-38,1%	5,4%
Hospitalisation à domicile	1 746	1 922	1 791	10,1%	-6,8%
Appartement thérapeutique	782	988	1 193	26,3%	20,7%
Séjour thérapeutique	190	287	188	51,1%	-34,5%
Temps complet	170 763	171 527	174 591	0,4%	1,8%

Source : Corinfo - RIMP

Sur la période, les faits notables suivants peuvent être mentionnés :

- En dépit de fermetures de lits à partir de juin 2023 dans un but d'humanisation des locaux, et préalablement à la visite de certification, la hausse des journées temps plein conduit à un accroissement des taux d'occupation dont la pression devient majeure ; sur le plan budgétaire, l'augmentation du nombre de journées génère un bonus de valorisation d'environ +180 K€ de la Dotation File Active par rapport 2022.
- Une évolution de l'offre de soins de l'établissement : la fermeture des CAC de Saint-Denis (fin 2021) puis d'Aubervilliers (mi-2022) a engendré en 2022 une baisse massive des journées d'hospitalisation sous cette forme d'activité. Sa légère remontée en 2023 est liée à l'ouverture le 4 septembre 2023 du Centre renforcé d'urgences psychiatriques (CRUP) au sein de l'hôpital de Saint-Denis : la forme juridique d'autorisation de cette structure est en effet un centre de crise. In fine, le delta 2022-2023 sur cette forme d'activité est positif et génère un gain budgétaire de 25 K€ de DFA.
- Une évolution réglementaire des soins à domicile qui basculent du côté de l'ambulatoire (d'où un début de diminution en fin d'année 2023 ; en 2024, cette forme d'activité n'existera plus au sein du temps complet.

B. Hospitalisation à temps partiel

Tableau 3 : Venues par forme d'activité à temps partiel

Venues	2021	2022	2023	Ecart 21/22	Ecart 22/23
HJ	21 847	24 144	26 288	10,5%	8,9%
Hôp. de nuit	472	296	403	-37,3%	36,1%
Temps partiel	22 319	24 440	26 691	9,5%	9,2%

Source : Corinfo - RIMP

L'activité d'hospitalisation de jour progresse de façon continue depuis 2021, et cette augmentation est portée par 12 des 14 pôles adultes de l'établissement. Le positionnement de l'hôpital de jour dans le parcours de soins du patient est bien identifié, toutefois des freins existent encore pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle d'alternative à l'hospitalisation complète : comme dans beaucoup d'établissements, et comme souvent en unité temps plein, les HJ prennent en charge des patients chronicisés. Pouvoir développer l'activité d'alternative avec des patients semi-aigus sortant du temps plein ou pour éviter une hospitalisation nécessite de trouver des solutions institutionnelles pour les patients chronicisés, d'ailleurs pas nécessairement ou pas exclusivement sanitaires (GEM, clubs

thérapeutiques, par exemple). De même, le développement de parcours de réhabilitation psychosociale a également un rôle à jouer dans cette évolution.

Cette hausse sensible d'activité de l'ordre de 2000 journées a conduit à une augmentation de la dotation à l'activité (DFA) supérieure à 135 K€.

C. Prises en charge ambulatoires

L'activité ambulatoire évolue positivement dans les pôles adultes, sous l'effet d'une augmentation dans les structures sectorielles (CMP et antennes de soins). Cette augmentation de la file active de plus de 500 patients génère une augmentation de la dotation à la file active de plus 300 K€ dans la dernière circulaire, comparée à son homologue de 2022.

Tableau 4 : Files actives et actes par forme d'activité ambulatoire

	Patients					Actes				
	2021	2022	2023	%2021-2022	%2022-2023	2021	2022	2023	%2021-2022	%2022-2023
Pôles adultes	21 103	21 203	21 230	0,5%	0,1%	245 660	240 152	266 583	-2%	11,0%
Dont CMP et antennes de soins	15 521	16 160	16 698	4%	3,3%	180 292	174 494	181 971	-3%	4,3%
Dont urgences et liaison	4 341	5 069	4 769	17%	-5,9%	8 383	10 553	9 572	26%	-9,3%

Source : Corinfo - RIMP

La baisse constatée sur les urgences s'explique partiellement par la fermeture du SAU de Bondy (1/3 de la baisse). Le solde de la diminution correspond à la baisse des sites d'Avicenne (pour la moitié) et de Saint-Denis (20%), sans que l'on explique pleinement le phénomène (à Saint-Denis une hypothèse est que l'ouverture du CRUP a tellement contribué à fluidifier le parcours des patients que l'enregistrement des patients au SAU n'a pas toujours le temps d'être réalisé (la baisse est concomitante de l'ouverture du CRUP).

II. Psychiatrie enfant-adolescent

A. Hospitalisation à temps complet

Tableau 5 : Journées par forme d'activité à temps complet – psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

	2021	2022	2023	Ecart 21/22	Ecart 22/23
Temps plein	5 242	4 409	4 450	-15,9%	0,9%
Séjour thérapeutique	6	195	767	3150%	293,3%
Accueil familial thérapeutique	340	250		-26,5%	-100,0%
Temps complet PEA	5 588	4 854	5 217	-13,1%	7,5%

L'activité temps plein des unités de PEA stagne en 2023 comparé à 2022, après une baisse drastique entre 2021 et 2022 (IHSEA et la Nacelle). En dépit de cette absence de progression de l'activité temps plein des unités rattachées aux pôles de psychiatrie infanto-juvénile, la valorisation du temps plein enfants – adolescents progresse, sous l'effet de l'augmentation du nombre de journées de l'unité l'Escale (rattachée au pôle G02).

B. Hospitalisation à temps partiel

Tableau 6 : Venues par forme d'activité à temps partiel – psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Venues	2021	2022	2023	Ecart 21/22	Ecart 22/23
HJ	9 552	8 245	7 341,5	-13,7%	-11,0%
Hôp. de nuit	585	540	485	-7,7%	-10,2%
Temps partiel	10 137	8 785	7 826,5	-13,3%	-10,9%

L'établissement connaît un recul des venues dans 2 des 3 pôles. Une partie de cette baisse s'explique par des difficultés durables liées au déménagement à Montreuil des structures d'hospitalisation du pôle I03. Cette perte de quelques 1000 venues engendre une baisse de valorisation supérieure à 100 K€.

C. Prises en charge ambulatoires

Tableau 4 : Files actives et actes par forme d'activité ambulatoire

	Patients					Actes				
	2021	2022	2023	%2021-2022	%2022-2023	2021	2022	2023	%2021-2022	%2022-2023
Pôles enfants-ados	6 724	7 050	7 574	4,8%	7,4%	94 331	95 432	103 643	1,2%	8,6%
Dont CMP-CATTP	5 238	5 182	5 228	-1,1%	0,9%	85 802	83 953	88 660	-2,2%	5,6%

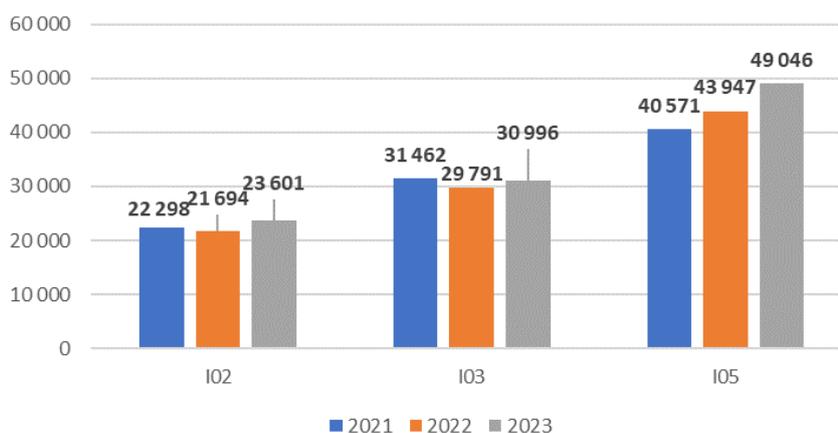
Source : Corinfo - RIMP

La période se traduit par une croissance continue de l'activité quelle qu'en soit l'unité de compte : la file active progresse de plus de 12% entre 2021 et 2023, les actes de 10% ;

Si on restreint aux unités pivots de l'activité sectorielle, la file active stagne, les actes augmentent de 3% ; la forte augmentation de l'activité est donc principalement liée à de nouvelles unités principalement créées grâce à des réponses à des appels à projets ou d'autres sources de financements.

Dans le cadre de la réforme, le surcroît d'activité 2023 se porte principalement sur la catégorie des patients entre 13 et 24 actes annuels (+15%), 25 et 36 actes (+11%), et de plus de 52 actes annuels (+12%). L'évolution 2022-2023 de la file active ambulatoire de moins de 18 ans représente une valorisation de 320 K€ dans la DFA allouée à l'EPSVE pour 2023.

Nb actes EDGARX par pôle



PARTIE 2 : UN BUDGET PRINCIPAL D'EXPLOITATION EXCEDENTAIRE, MAIS PRESENTANT DES EVOLUTIONS CONTRASTEES

La présente partie présente les réalisations de l'année 2023 pour le budget H. La situation des budgets annexes P et C fait l'objet d'un rapport du directeur spécifique.

Résultat synthétique du Budget H 2023 :

Budget H - Principal	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	Evol CF 2023/2022		Evol CFA2023/2019	
Titre 1 - Charges de personnel	130 635 729	142 421 819	150 727 404	156 123 873	161 870 265	5 746 392	3,7%	31 234 536	23,9%
<i>dont Personnel médical</i>	24 075 599	28 282 193	28 758 274	28 661 483	28 206 104	- 455 379	-1,6%	4 130 504	17,2%
<i>dont Personnel non médical</i>	106 560 129	114 139 626	121 969 130	127 462 390	133 664 161	6 201 771	4,9%	27 104 032	25,4%
Titre 2 - Charges médicales	3 373 776	3 892 880	4 291 556	4 464 762	4 608 363	143 601	3,2%	1 234 587	36,6%
Titre 3 - Charges hôtelières et générales	17 450 937	17 896 763	18 275 277	24 683 241	25 901 232	1 217 990	4,9%	8 450 295	48,4%
Titre 4 - Amortissements, charges financières et exceptionnelles	13 638 654	16 691 624	18 009 823	16 163 164	15 013 490	- 1 149 674	-7,1%	1 374 835	10,1%
TOTAL CHARGES	165 099 097	180 903 085	191 304 060	201 435 041	207 393 350	5 958 309	3,0%	42 294 253	25,6%
-									
Budget H - Principal	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	Evol CF 2023/2022		Evol CFA2023/2019	
Titre 1 - Produits versés par l'assurance-maladie	144 514 632	157 269 382	169 343 863	178 825 990	185 987 928	7 161 938	4,0%	41 473 295	28,7%
Titre 2 - Autres produits de l'activité hospitalière	6 298 106	7 240 437	8 323 580	9 774 857	10 404 450	629 592	6,4%	4 106 344	65,2%
Titre 3 - Autres produits	14 795 477	18 159 791	20 277 942	15 003 647	14 867 650	- 135 997	-0,9%	72 174	0,5%
TOTAL PRODUITS	165 608 215	182 669 609	197 945 385	203 604 494	211 260 028	7 655 534	3,8%	45 651 813	27,6%
-									
Résultat - H	509 118	1 766 525	6 641 325	2 169 453	3 866 678				

I. Evolution des dépenses 2023 : des variations par rapport à 2022, notamment sur les dépenses de personnels et les dépenses de titre 3

Les dépenses évoluent en 2023 de façon contrastée selon les types de dépenses. Si le principal fait marquant se situe dans la hausse des dépenses de personnel, liée essentiellement à la mise en œuvre en année pleine des revalorisations salariales liées au Ségur de la Santé et à la hausse du point d'indice, la hausse des autres dépenses, et notamment de titre 3, est encore forte, en lien avec le contexte inflationniste. Les dépenses de titre 4 sont en revanche en diminution, en raison d'une baisse des charges exceptionnelles et des provisions.

1. Analyse de l'évolution des dépenses de personnel (Titre 1) : comme en 2022, le constat est celui d'une hausse des dépenses malgré la baisse du recours à l'intérim médical et les difficultés de recrutement persistantes

Budget H - Principal	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CFA 2023	Evol CFA 2023/2022		Evol CFA 2023/2019	
Titre 1 - Charges de personnel	130 635 729	142 421 819	150 727 404	156 123 873	161 870 265	5 746 392	3,7%	31 234 536	23,9%
<i>Personnel médical</i>	<i>24 075 599</i>	<i>28 282 193</i>	<i>28 758 274</i>	<i>28 661 483</i>	<i>28 206 104</i>	<i>- 455 379</i>	<i>-1,6%</i>	<i>4 130 504</i>	<i>17,2%</i>
<i>Personnel non médical</i>	<i>106 560 129</i>	<i>114 139 626</i>	<i>121 969 130</i>	<i>127 462 390</i>	<i>133 664 161</i>	<i>6 201 771</i>	<i>4,9%</i>	<i>27 104 032</i>	<i>25,4%</i>

Les dépenses totales de personnel connaissent une progression de 5 746 392€ €, soit + 3.7% entre 2022 et 2023 :

- ✓ Dont + 6 201 771 €, soit + 4.9 %, pour le personnel non médical
- ✓ Et – 455 379 €, soit – 1,6 % pour le personnel médical. Cette baisse est essentiellement due à la baisse des dépenses d'intérim médical. **Les dépenses de personnel médical sont plutôt en légère augmentation si on neutralise l'intérim : + 186 741 €, soit + 0,65 % en 2023.**

Si on regarde de plus près les principales évolutions par type de dépenses, il est intéressant de constater les éléments suivants :

S'agissant des dépenses d'intérim : elles sont en baisse globale de -393 003 € par rapport à 2022, soit un tendanciel de -23% :

- Intérim médical : l'établissement a poursuivi, compte tenu des postes vacants, son recours à l'intérim médical, mais a connu des difficultés pour trouver des candidats intérimaires : la dépense totale est de 713 243 €, en baisse de -642 120 €, soit -47,38% par rapport à 2022.
- Intérim non médical : les dépenses d'intérim soignant sont en revanche de 544 871€, en hausse par rapport à 2022 de près de 84%.

Intitulé	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CFA 2023	Evolution 2023/2022 €	Evolution 2023/2022 %
PERS INTERIM PARAMEDICAL	143 733,57	24 298,51	43 209,23	295 267,07	544 871,56	249 604	84,54%

1.1. S'agissant du Personnel non médical : des évolutions contrastées selon les statuts et types de dépenses

Personnels titulaires et stagiaires :

Les dépenses de personnel titulaires et stagiaires non médicaux sont de 65 144 596 €, en hausse de 556 649 €, soit +0,86%. Lorsqu'on regarde le détail par compte, on constate que cette hausse concerne tous les types de dépenses mais de façon différente :

- Les rémunérations de base : elles s'élèvent à 47 835 502 € (CTI inclus), en légère hausse de + 581 244 € soit +1,23%. Cette hausse modeste s'explique par le fait que les revalorisations

salariales et la hausse du point d'indice ont été en partie neutralisées par la baisse des effectifs titulaires cette année encore. Le tendancier est donc le même que celui constaté en 2022.

- La prime de service : + 152 949 €, soit +4,89%
- Les heures supplémentaires : s'élevant à 2 141 395 €, elles sont en baisse pour les titulaires de -1 103 804 €, soit -34,01%. Cette baisse est due à la fin de la majoration des heures supplémentaires.
- Prime d'engagement collectif : + 191 172 € (+63%)
- Majoration pour travail de nuit : 395 516 €
- Indemnité forfaitaire pour travail dimanches et JF : 740 883 €

S'agissant des effectifs, les titulaires et stagiaires sont 1 576,44 ETPR, en diminution de -27,20 ETPR par rapport à 2022 (cf. détail page suivante).

Personnels en CDI :

Les dépenses des personnels en CDI sont en forte hausse cette année encore. La dépense totale est de 17 841 394€, en hausse de + 3 255 431 € soit +22,32% Les principales évolutions sont les suivantes :

- Les rémunérations principales de ces personnels : elles s'élèvent désormais à 13 834 386 € (CTI inclus), en hausse de + 2 512 784 € soit +22,19% par rapport à 2022 ;
- Les heures supplémentaires : -119 006 €, soit - 29,07%, due à la fin de la majoration des HS
- Indemnités (hors majoration pour travail de nuit et IFTDJF) : + 510 257 €

S'agissant des effectifs en CDI, ils sont de 473,52 ETPR en 2023, en hausse de + 83,24 ETPR par rapport à 2022. Contrairement aux deux années précédentes, la hausse n'est plus essentiellement due aux recrutements de psychologues, mais l'évolution se répartit sur toutes les filières, et notamment la filière soignante, avec une hausse inédite de +17,60 IDE.

Situation des dépenses de personnel en CDD :

S'agissant des contractuels en CDD, leur montant s'élève en 2023 à 2 014 320 €, en baisse de - 161 628€, soit -7,43%.

S'agissant des effectifs CDD, ils sont de 66,89 ETPR, en légère baisse de -0,57 ETPR par rapport à 2022.

S'agissant des autres dépenses de personnel non médical, il est à signaler :

- Les cotisations sociales employeur (CNRACL, IRCANTEC, RAFF, URSSAF notamment contractuels), qui évoluent de + 1 669 767 €, soit + 5,87%, en cohérence avec la hausse des rémunérations ;
- La taxe sur les salaires, qui évolue de 276 206 €, soit une hausse de +17,91%, en cohérence avec l'évolution des rémunérations ;
- Les autres impôts, taxes et versements sur rémunérations qui évoluent de + 236 645 soit + 3,84% ; ils suivent également la hausse générale des salaires ;
- Tickets restaurants : la dépense s'élève à 944 900 €, en hausse de + 162 584 €, soit + 20,78% (ouverture bâtiment Montreuil + politique locale de revalorisation des tickets) ;
- Les allocations chômage qui s'élèvent à 505 991 €, en diminution de -92 296 € soit -15,43% (une provision ARE est constituée pour couvrir les dépenses) ;
- La subvention au CLOS est portée en 2023 à 1 176 246 €, en hausse de +58 820 €.

STATUT / GRADE / QUALIFICATION	ETPR		Evol 2023 / 2022
	CF 2022	ETPR au 31/12/2023	
PERSONNEL NON MEDICAL			
Titulaires et stagiaires			
Personnels administratifs	176,3	166,13	- 10,17
Personnels des services de soins *	1052,83	967,39	- 85,44
<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>	611,26	601,64	- 9,62
<i>dont Aide-Soignant</i>	153,24	164,89	11,65
Personnels éducatifs et sociaux *	235,57	304,46	68,89
Personnels techniques et ouvriers	132,99	133,13	0,14
Personnels médico-techniques	5,95	5,33	- 0,62
TOTAL 3	1603,64	1 576,44	- 27,20
Contrats à durée indéterminée			
Personnels administratifs	72,24	88,25	16,01
Personnels des services de soins *	120,92	161,09	40,17
<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>	39,48	57,08	17,60
<i>dont Aide-Soignant</i>	18,52	33,89	15,37
Personnels éducatifs et sociaux *	127,8	152,42	24,62
Personnels techniques et ouvriers	63,66	64,76	1,10
Personnels médico-techniques	5,66	7,00	1,34
TOTAL 4	390,28	473,52	83,24
TOTAL "PERSONNEL PERMANENT" (3+4)	1 993,92	2 049,96	56,04
Contrats à durée déterminée			
Personnels administratifs	18,85	16,71	- 2,14
Personnels des services de soins	30,26	30,61	0,35
<i>dont infirmiers (IDE, ISG, IADE, IBODE, Puer)</i>	1,57	1,33	- 0,24
<i>dont Aide-Soignant</i>	12,41	13,00	0,59
Personnels éducatifs et sociaux	12,71	11,71	- 1,00
Personnels techniques et ouvriers	5,2	6,42	1,22
Personnels médico-techniques	0,44	1,44	1,00
TOTAL 5	67,46	66,89	- 0,57
Emplois aidés (dont CAE)			
Apprentis	6,65	9,72	3,07
TOTAL 6	6,65	9,72	3,07
TOTAL PERSONNEL NON MEDICAL (3+4+5+6)	2068,03	2 126,57	58,54
<i>* Nb : transfert personnels rééduc des personnels de soins vers les personnels éducatifs et sociaux</i>			

1.2. Personnel médical : hors impact de l'intérim, la hausse des dépenses RHM est très limitée, à + 186 741 €, soit + 0,65 % en 2023. Cette hausse légère signifie que l'effet des revalorisations est neutralisé par une baisse des effectifs titulaires.

S'agissant des PH titulaires :

Les dépenses de praticiens titulaires s'élèvent en 2023 à 11 706 817 €, en légère baisse de -130 930 € soit -1,11%. Comme on le voit dans le tableau ci-dessous, les effectifs de PH sont en diminution de -6,96 ETPR, cette baisse étant en partie neutralisée par les revalorisations salariales.

S'agissant des praticiens en contrats triennaux ou renouvelables de droit :

Les dépenses s'élèvent à 945 053 €, en hausse de 312 709 € soit +49,45% sur ces praticiens en CDI qui augmentent en ETPR de +5,29.

S'agissant des praticiens contractuels en CDD :

La dépense s'élève à 2 783 098 €, en légère hausse de +62 385 € soit +2,29%, malgré la hausse sensible des ETPR (+13,38 ETPR).

Autres évolutions :

Le temps additionnel de jour des praticiens s'élève à 451 714 €, en baisse sensible par rapport à 2022 compte tenu de la fin de la majoration des plages de TTA : avec -377 320 €, la baisse est de -45,51% sur l'année.

Rémunération des internes : + 92 277 € soit + 10,06%, avec + 3,57 ETPR ; cette hausse ne permet toutefois que de revenir au niveau de dépenses de 2019.

Gardes des internes : + 87 026 € (+31%)

STATUT / GRADE / QUALIFICATION	ETPR		Evol 2023 / 2022
	CF 2022	ETPR au 31/12/2023	
PERSONNEL MEDICAL			
Praticiens enseignants et hospitaliers titulaires	0,5	0,50	-
PH temps plein (ou médecins temps plein *) et temps partiel	125,1	118,14	- 6,96
Attachés et attachés associés en triennal et en CDI	11,92	17,21	5,29
TOTAL 1 - PERMANENTS	137,02	135,85	- 1,17
Praticiens enseignants et hospitaliers non titulaires et temporaires		0,08	0,08
Praticiens contractuels en CDD	16,15	25,30	9,15
Assistants et assistants associés	4,11	4,74	0,63
Autres praticiens à recrutement contractuel		11,52	11,52
Attachés et attachés associés en CDD	22,37	14,37	- 8,00
Sous Total 6423	42,63	56,01	13,38
Internes et FFI	36,97	40,54	3,57
Sous Total 6424	36,97	40,54	3,57
TOTAL 2 - NON PERMANENTS	79,6	96,55	16,95
TOTAL PERSONNEL MEDICAL (1+2)	216,62	232,40	15,78

2. Analyse de l'évolution des dépenses à caractère médical (Titre 2) : une hausse limitée

Les dépenses de titre 2 sont de 4 608 363€, en hausse de + 143 601 € soit +3,22%, ce qui représente une évolution plus limitée que celle des années précédentes.

Les dépenses de médicaments sont en baisse de -138 412 € (-9,02%), mais elles sont plus que compensées :

- par l'évolution des dépenses d'interprétariat, qui s'élèvent désormais à 633 878 €, en hausse de + 135 260 € soit +27,13% ;
- par la hausse des dépenses d'activités thérapeutiques dans le cadre de la délégation de gestion aux pôles : les dépenses sont en hausse de + 142 986 €.

3. Analyse de l'évolution des dépenses à caractère hôtelier et général (Titre 3) : une hausse plus limitée qu'en 2022, mais un niveau d'inflation qui reste notable

Les dépenses de titre 3 s'élèvent en 2023 à 25 888 645 €, en hausse globale de +1 205 404€, soit +4,88%, dont (non exhaustif/ principales évolutions > 140 K€) :

- ✚ Achats : + 622 429 €, dont + 461 729 € de dépenses d'alimentation. La hausse représente +16,15% ; l'inflation reste à niveau élevé pour l'alimentation, également impactée par la loi Egalim.
- ✚ Eau - assainissement : avec une dépense comptabilisée de 287 090€, elle est en forte baisse de - 466 397 € soit -61,90%. En réalité, une surestimation de charges à rattacher par la DPT avait été faite en 2022, or la dépense réelle a été inférieure au montant estimé, ce qui vient en minoration du niveau de dépense 2023 et vient masquer la dépense réelle 2023 qui est de 601K€.
- ✚ Energies : une évolution très contrastée :

Intitulé	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	Evolution 2023/2022 €	Evolution 2023/2022 %	Evol 2023/2019 €	Evol 2023/2019 %
ENERGIE - ELECTRICITE	839 462,96	865 456,57	789 540,01	1 082 388,37	1 922 913,30	840 525	77,65%	1 083 450,34	129,06%
CHAUFFAGE - GAZ	1 298 174,12	1 140 363,68	1 370 247,96	4 450 912,57	3 060 927,49	-1 389 985	-31,23%	1 762 753,37	135,79%

- ✚ Entretien – réparations immobilières DPT : +602 941€, soit une forte hausse en 2023
- ✚ Entretien matériel travaux DPT : + 289 003 €, soit une hausse sensible également
- ✚ Informatique : + 247 808 €, principalement sur les logiciels métiers qui avaient déjà augmenté en 2022.
- ✚ Assurances : + 136 656 €, en forte hausse (+218%)

Focus assurances : 2023 marque le renouvellement de toutes nos assurances. Dans le cadre de la passation de marchés assurances, le marché d'assurance dommages aux biens a été infructueux dans un premier temps. Nous avons pu négocier et obtenir finalement une assurance (marché négocié). Par ailleurs, notre précédent assureur (SMACL) avait fait une offre très basse lors de la précédente passation de marché dommages aux biens (2018) afin de s'introduire sur les marchés hospitaliers, à cette période, le budget assurance a connu une forte diminution :

2017 : 190 847,31 € - SHAM

2018 : 57 413,39 € - SMACL

....

2023 : 207 428,04 € - VERSPIEREN

En 2023, nous revenons donc à des montants équivalents aux années antérieures, malgré une sinistralité qui a augmenté (incendies). A noter enfin que pour 2024, notre assurance DB va connaître une augmentation de 25% (augmentation de la LCI).

- ✚ Alimentation à l'extérieur : + 140 888 € soit +124,67%
- ✚ Nettoyage à l'extérieur : 1 036 573 € au total, en hausse de + 205 591 € soit +24,74%
- ✚ Gardiennage : la dépense totale est de 1 128 722 €, en hausse de +220 071 € soit +24,22%

4. Analyse de l'évolution des Charges d'amortissements, de provisions et dépréciations, financières et exceptionnelles (Titre 4) : un niveau réduit par rapport à 2022

Les dépenses de titre 4 sont en baisse par rapport à 2022. Elles s'élèvent à 14 203 438 €, en baisse de -1 959 725 € soit -12% par rapport à l'année précédente. Les évolutions sont notamment dues aux mouvements suivants :

- ➔ Charges d'intérêt d'emprunt : elles s'élèvent en 2023 à 1 030 599 €, en hausse de + 94 145€, en lien avec l'effet année pleine de l'emprunt de 10M€ contracté par anticipation en septembre 2022 (taux fixe de 2,56%), en anticipation des gros décaissements à venir dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, dans un contexte de début de hausse des taux qui n'a fait que se confirmer depuis. Les taux d'intérêts n'ont pas encore commencé leur décrue sur les marchés financiers compte tenu de la situation inflationniste persistante notamment aux Etats-Unis. Par ailleurs, cet emprunt, comme celui réalisé par anticipation un an plus tôt (taux de 0,82%), a été placé sur un Compte à terme auprès du Trésor Public. Ce placement a généré en 2023 une recette exceptionnelle de 431 880 €.
- ➔ Charges exceptionnelles : elles sont en forte baisse en 2023, de -1 302 938 € soit -64,02%. Elles se situent cette année à hauteur de 732 325 €. Cette situation est davantage un retour à un tendancier normal après une année 2022 marquée par deux dépenses exceptionnelles conjoncturelles :
 - 625 093 € avaient été payés au titre des mémoires en réclamations liées au retard de travaux d'Aubervilliers et de Montreuil. Une recette en reprise sur provision avait été alors comptabilisée en compensation.
 - 701 218 € avaient été payés par la DPT au titre des factures d'énergies 2021 sont arrivées tardivement en 2022 et qui n'avaient pas pu être rattachées à l'exercice 2021 suite à une erreur d'anticipation.
- ➔ Dotation aux amortissements : les amortissements des investissements réalisés s'élèvent en 2023 à 8 343 608 €, en hausse de + 508 644 € soit +6,49%, en lien avec la mise en service du bâtiment Montreuil et de l'ouverture du CRUP.

Dotation aux provisions pour risques et charges : la dépense totale est de **4 066 082,47 €**, en stabilité par rapport à 2022. En réalité, deux mouvements contraires se sont produits : d'un côté, une baisse de la dotation aux provisions pour risque de litiges travaux, et de l'autre, une hausse de la provision CET suite à un changement d'estimation¹ souhaité par les commissaires aux comptes :

- provision pour risque litiges travaux : 320 657 €, en baisse de -597 122€ ;

¹ Estimation désormais faite à 100% en réel, sans tenir compte d'un % correspondant aux jours de CET payés sur la base du forfait.

- provision au titre du CET du personnel médical : 780 988 €, en baisse de -218 607 € (changement d'estimation (impact modéré) neutralisé par la baisse du nombre de jours à provisionner) ;
- provision au titre de CET du personnel non médical : 2 616 957,28 €, en hausse de + 895 729 € (changement d'estimation et, dans une moindre mesure, augmentation du nombre de jours) ;
- provision pour autres charges : 347 478,65 €, en baisse de -63 127 €.

Focus provision CET :

- Pour le PNM, 12 341 jours sont à provisionner en 2023, contre 11 007 jours en 2022, 14 950 jours en 2021, et 14 599 jours en 2020, portant le stock total de jours de CET pérenne à 41 282 jours.
- Pour le PM, 1 574 jours sont à provisionner en 2023, contre 2 258 jours en 2022 et 1 860 jours en 2021. Le stock total de jours de CET au 31/12 est de 6 352 jours.

Enfin, la dotation aux provisions pour dépréciation de créances est en baisse de 466 398 €.

Synthèse de l'évolution des dépenses du budget H : au total, les charges 2023 s'élèvent à 207 393 350 €, en hausse de + 5 958 309 € soit + 3,0% par rapport à 2022.

II. Situation des recettes 2023 du budget H : une hausse substantielle des recettes notamment sur les titres 1 et 2

En cohérence avec l'évolution des dépenses et comme l'an dernier, les recettes évoluent en hausse. Elles s'élèvent à 211 260 028 €, en hausse de + 7 655 534 € par rapport à 2022 (+3,8%). Cette évolution concerne principalement les titres 1 et 2 de recettes.

Budget H - Principal	CF 2019	CF 2020	CF 2021	CF 2022	CF 2023	Evol CF 2023/2022		Evol CFA2023/2019	
Titre 1 - Produits versés par l'assurance-maladie	144 514 632	157 269 382	169 343 863	178 825 990	185 987 928	7 161 938	4,0%	41 473 295	28,7%
Titre 2 - Autres produits de l'activité hospitalière	6 298 106	7 240 437	8 323 580	9 774 857	10 404 450	629 592	6,4%	4 106 344	65,2%
Titre 3 - Autres produits	14 795 477	18 159 791	20 277 942	15 003 647	14 867 650	- 135 997	-0,9%	72 174	0,5%
TOTAL PRODUITS	165 608 215	182 669 609	197 945 385	203 604 494	211 260 028	7 655 534	3,8%	45 651 813	27,6%

1. Situation des recettes de titre 1 – Produits assurance maladie : une forte hausse des recettes DAF

L'année 2023 se caractérise par la poursuite de la transition dans la mise en œuvre de la réforme du financement de la psychiatrie. Les notifications de l'ARS sont désormais détaillées par compartiment. Les crédits comptabilisés en 2023 au titre du chapitre 73 (ex-DAF) sont de 184 153 952 €, en hausse de + 6 695 691 € (+ 3,77%) par rapport à 2022.



Dotation Annuelle de Financement/Dotation Populationnelle	150 458 749,50
Dotation file-active	23 628 404,00
Dotation transformation	6 735 834,00
Dotation nouvelles activités	175 000,00
Dotation qualité de codage & FIFAQ	2 436 757,00
Dotation recherche	719 208,00
Total Ex-Dotation Annuelle de Financement	184 153 952,50

NB : Ce montant n'intègre pas les crédits du chapitre 73 reçus notamment en fin d'année 2023 qui n'ont pas pu être consommés sur l'année 2023 : ils ont de ce fait été mis en Produits Constatés d'Avance (PCA) pour 2023. Le chapitre 73 intègre en revanche les reprises des PCA 2022 qui ont été utilisés en 2023. La politique de placement en PCA concerne uniquement les crédits spécifiques, fléchés sur des projets.

La majeure partie de la hausse de la dotation populationnelle est liée à la compensation des mesures RH, pour 7 735 545 € répartis comme suit :

NAT - Allocation populationnelle non ciblée - hausse point indice	1 854 440,00
Indice minimum de traitement	177 837,00
NAT - GRAF CS	29 724,00
NAT - Tuteur d'apprentissage	4 606,00
NAT - Prime de service 2022	26 075,00
NAT - Bonification d'ancienneté	29 166,00
NAT - Fusion des échelons PH	50 354,00
NAT - Hors OD - Majoration des sujétions de nuit PNM	497 654,00
NAT - Hors OD - Majoration des sujétions de nuit PNM	19 598,00
NAT - Hors OD - Majoration heures de nuit PM	697 576,00
NAT - Hors OD - Majoration heures de nuit PM	254 789,00
NAT - Hors OD - Sécurisation des organisations et des environnements de travail résultant de l'accord du "Ségur de la santé" pour la fonction publique hospitalière	1 000 000,00
NAT - Création du statut de nouveau praticien contractuel	254 871,00
NAT - Mesures 'Guérini' EPS PM	188 054,00
NAT - Mesures 'Guérini' EPS PNM	2 450 801,00

L'ARS a également accordé une **compensation de l'inflation, à hauteur de + 531 225 €**. Ce montant est, on l'a vu côté dépenses, bien inférieur au niveau réel d'inflation constaté cette année encore.

Le Fonds d'Intervention Régionale (FIR) est quant à lui de 1 833 885 €, en hausse de 466 651 € par rapport à 2022.

2. Situation des recettes de titre 2 – Autres produits de l'activité hospitalière : une nouvelle hausse des recettes liées aux patients étrangers (AME et Soins urgents)

Les recettes de titre 2 s'élèvent à 10 404 449€, en hausse de + 629 592 € soit +6,44 % par rapport à 2022.

La hausse s'explique principalement par les recettes liées à la prise en charge des patients étrangers via le dispositif de l'AME et Soins Urgents :

- Facturation Relations internationales : 186 426 €, en hausse de 93 291€. Cette recette correspond à 10 séjours et 139 journées.
- Facturation SUV : 1 212 622 €, en baisse de 288 540 €. La recette correspond à 81 séjours et 3 744 journées.
- Facturation AME : 5 385 417 €, en forte hausse de 810 720 € par rapport à 2022. Cela correspond à 224 séjours et 16 661 journées (contre 210 séjours, pour 14 809 journées en 2022).

NB : 370 demandes d'AME ont été adressées par les assistantes sociales à la CPAM 93 en 2023 dans le cadre de notre partenariat (contre 347 demandes d'AME en 2022).

3. Situation des recettes de titre 3 – autres produits : une stabilité par rapport à 2022

Les recettes de titre 3 s'élèvent en 2023 à 14 867 650 €, en légère baisse de -135 996 € par rapport à 2022. Le titre 3 de recettes est une sorte de titre « fourre-tout » dans lequel sont comptabilisées toutes les recettes diverses de l'hôpital : les remboursements divers (ANFH, FEH, mises à dispositions PM et PNM, etc.), les recettes des selfs, des locations immobilières, de la facturation crèche, les tournages de films, les subventions diverses (exemple CAF pour la crèche) etc.

Les principales évolutions sont les suivantes :

- Indemnités journalières : 395 077 €, en hausse de + 106 425 €, soit +36,87%. Cela est notamment le fruit d'un rattrapage / relances CPAM effectuées par un prestataire externe dans le cadre d'un audit RH. L'objectif de la poursuite de l'optimisation des recettes liées aux IJ doit permettre la mise en place en interne d'un circuit solide intégrant les réponses aux rejets CPAM et relances de celle-ci le cas échéant.
- Remboursements salaires par l'ANFH : 1 024 332 €, soit + 116 802 €, soit +12,87% ;
- Recettes des tournages : 283 000,00€, en hausse de + 238 200,00 ; il s'agit d'une année exceptionnelle en termes de recettes de tournage. Le montant prévu pour 2024 est inférieur à ce réalisé. Les recettes des tournages participent au financement de la politique artistique et culturelle de l'EPSVE : subvention aux associations culturelles et sportives (Corpus fabrique, COVE, SERHEP, les Z'amis de Nono, etc.) et aux projets culturels qui sont financés partiellement par des organismes extérieurs (DRAC – ARS, fondation de France, etc.), ceux-ci exigeant souvent dans leur appel d'offre un cofinancement de l'hôpital.

- Placement auprès du Trésor Public (compte à terme) : 431 880 €.

Les reprises sur provision sont en baisse de -1 702 581 €, dont :

- 270 654,00 € (soit -1 248 536 €)au titre de la reprise de la provision pour travaux ;
- 760 387 € (soit -799 157 €) de reprise sur provision pour charges (ARE, CNRACL) ;
- 1 021 377 € (soit + 447 550 €) de reprise sur provision CET du personnel médical ;
- 1 584 463 € (soit - 517 880 €) de reprise sur provision CET du personnel non médical ;
- 541 441 € de reprise sur provision pour dépréciation de créances (contre aucune reprise en 2022).

Synthèse de l'évolution des recettes du budget H : au total, les produits évoluent en 2023 de +7 655 533 € (+3,8%) par rapport à 2022.

SYNTHESE BUDGET H : au global, le budget principal de l'EPSVE confirme en 2023 sa trajectoire positive et sa dynamique d'évolution tant du point de vue des dépenses que des recettes. La forte dynamique de dépenses a été compensée en recettes, principalement en recettes ex-DAF. Le solde budgétaire 2023 du budget H est de **3 866 678 €**.



PARTIE 3 : SYNTHÈSE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS (TOUS BUDGETS)

Les budgets annexes C et P font chacun l'objet d'un rapport du directeur spécifique retraçant les principales évolutions de l'année 2023.

Compte tenu des soldes budgétaires du budget H et des budgets annexes C et P, le solde budgétaire 2023 consolidé est de 3 823 221,75 € à affecter au bilan.

Tableau d'affectation des résultats :

BUDGET	Dépenses 2023	Recettes 2023	Résultat 2023
CRPP H - BUDGET PRINCIPAL	207 393 349,80	211 260 027,69	3 866 677,89
CRPA C - IFSI	2 300 682,27	2 396 016,83	95 334,56
CRPA P - LA MAS	4 170 191,43	4 031 400,73	-138 790,70
RESULTAT COMPTABLE CONSOLIDÉ	213 864 223,50	217 687 445,25	3 823 221,75

Depuis 2021, le bilan comptable de l'EPSVE ne présente plus de report à nouveau déficitaire, sauf sur la MAS. Le report à nouveau du budget principal et des Ecoles est excédentaire. Sans surprise, il est donc proposé d'affecter le résultat en report à nouveau excédentaire pour ces 2 budgets, et en report à nouveau déficitaire pour la MAS. Grâce au résultat de l'exercice 2023 qui vient s'ajouter au report à nouveau incorporé en 2023 (= incorporation du résultat 2022) du résultat de l'exercice 2023, le bilan du budget H se consolide encore davantage, avec un report à nouveau excédentaire de 13 089 794,67 €.

Affectation Budget Principal CRPP	Résultat d'exploitation de l'exercice 2023	Report à nouveau incorporé en 2023		Résultat à affecter	Réserve de compensation 10686	Excédent affecté à l'investissement 10682	Réserve de compensation 10687	RAN Excédentaire C/110	RAN déficitaire C/119
		Report à nouveau excédentaire 110 de N-1	Report à nouveau déficitaire 119 de N-1						
Budget H	3 866 677,89	9 223 116,78	0,00	13 089 794,67				13 089 794,67	

Affectation Budget IFSI : C	Résultat d'exploitation de l'exercice 2023	Report à nouveau incorporé en 2023		Résultat à affecter	Réserve de compensation 10686	Excédent affecté à l'investissement 10682	Réserve de compensation 10687	RAN Excédentaire C/110	RAN déficitaire C/119
		Report à nouveau excédentaire 110 de N-1	Report à nouveau déficitaire 119 de N-1						
Budget C - IFSI	95 334,56	666 321,51		761 656,07				761 656,07	

Affectation Budgets relevant de l'article L.312-1 du CASF	Résultat d'exploitation de l'exercice 2023	Report à nouveau incorporé en 2023		Résultat à affecter	Réserve de compensation 10686	Excédent affecté à l'investissement 10682	Réserve de compensation 10687	RAN Excédentaire C/110	RAN déficitaire C/119
		Report à nouveau excédentaire 110 de N-1	Report à nouveau déficitaire 119 de N-1						
CRPA - P1 - La MAS	-138 790,70		-310 359,23	-449 149,93	53 530,83		40 561,12		-449 149,93

PARTIE 3 : SECTION D'INVESTISSEMENT, CAF ET TABLEAU DE FINANCEMENT

L'année 2023 se caractérise, s'agissant des investissements prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement, par plusieurs réalisations importantes, malgré les retards pris par certains chantiers de travaux.

Le montant total des immobilisations 2023 s'élève à 12 607 841,61 €, en hausse de +886 445,54 € par rapport à 2022.

Les dépenses d'investissement évoluent comme suit :

Petits travaux et agencements (697 732,33 € soit une baisse de -800 843,37€ après une année 2022 particulièrement élevée sur ces travaux),

Logiciels informatiques : 691 622,42 €, en hausse de +275 115,60 € notamment sur les licences logiciel métier ;

Matériel informatique : 557 056 €, en hausse de + 189 087 €

Equipements DAHL : 2 183 299 €, en hausse de + 1 115 712 €, dont :

- ✓ Equipements de transport : 479 891,13 €
- ✓ Mobilier hôtelier : 394 187,71€, en hausse de + 275 377,24€
- ✓ Matériel outillage services généraux : 366 336,25 €, en hausse de + 148 269,24€
- ✓ Matériel outillage services médicaux : 314 329,68€, en hausse de + 131 942,72€
- ✓ IFSI : acquisition équipement de simulation (financement ARS)

Les montants des dépenses sur les opérations majeures sont les suivantes :

Pôle AMT-PUI : 2 017 067,28€, en hausse de +1 915 914,76€

Pôle Formation : 669 264,76€, en hausse de +373 836,57€

Pôle Santé : 2 394 338,89 €, en hausse de + 2 275 895,38€

Relocalisation Montreuil : 1 217 193,24 € en baisse de -2 014 197,44€

Relocalisation Aubervilliers 138 065,34€, en baisse de -731 124,46€

CRUP : 92 988,86€, en baisse de -1 628 691,94€

USIP : 514 847,83€, en hausse de 151 893,03€

Tableau de calcul de la capacité d'autofinancement :

Tableau de passage du résultat à la CAF (tous budgets) CF 2023

RESULTAT (EXCEDENT)	3 823 221,75		RESULTAT (DEFICIT)
valeur comptable des éléments d'actif cédés	33 631,54	20 950,00	produits des cessions d'éléments d'actif
dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	13 648 021,57	309 883,41	quote part des subventions virée au résultat
		4 718 901,88	reprise sur amortissements, dépréciations et provisions
SOUS-TOTAL 1	17 504 874,86	5 049 735,29	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	12 455 139,57		INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)

La capacité d'autofinancement s'élève à 12 455 139,57 € et permet d'alimenter le tableau de financement des immobilisations.

Tableau de financement des dettes financières et des investissements :

TABLEAU DE FINANCEMENT CF 2023

INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT		12 455 140	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Titre 1 : Remboursement des dettes financières	3 883 733,28	2 262,60	Titre 1 : Emprunts
Titre 2 : Immobilisations	12 607 841,61	43 828 581,62	2 : Dotations et subvent
Titre 3 : Autres emplois	8 088,56	151 407,00	Titre 3 : Autres ressources
TOTAL DES EMPLOIS	16 499 663,45	56 437 390,79	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	39 937 727,34	0	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	56 437 390,79	56 437 390,79	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement permet d'abonder à hauteur de 39 937 727,34 € le fonds de roulement, ce qui permet d'alimenter la capacité d'investissement et de remboursement des dettes dans les années à venir.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20241219-2024_12_042-DE



SUIVEZ-NOUS #SSD93
seinesaintdenis.fr